

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



HARVARD COLLEGE LIBRARY



Subscription Fund
BEGUN IN 1858

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DU MÊMÈ AUŢEUR

Manuel phonétique du français parlé. Deuxième édition traduite et remaniée par E. Philipot, 1 vol. in 8° carré 4 fr.
Grammaire historique de la langue française, 4 vol. in 8°.
Tome I. Histoire générale de la langue française. Phonétique. Deuxième édition revue et augmentée. 1 vol
Tome III. Formation des mots. Sémantique, 1 vol. (En préparation.)
Tome IV. Syntaxe, 1 vol. (En préparation.)
Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles. Publié
d'après un volume unique appartenant à la bibliothèque royale de Co- penhague. En collaboration avec M. É. Picot. Paris, 1880.
Storia dell' epopea francese nel medio evo. Prima traduzione dall'originale danese di E. Gorra. Con aggiunte e correzioni fornite dall'autore, con note del traduttore e una copiosa bibliografia. Opera premiata con medaglia d'oro dall'università di Copenaghen. Firenze, 1886.
Ordenes Liv. Copenhague, 1902.
Das Leben der Wörter. Autorisierte Übersetzung aus dem Dänischen von Robert Vogt. Leipzig, 1903.

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

KR. NYROP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE



COPENHAGUE GYLDENDALSKE BOGHANDEL NORDISK FORLAG

LEIPZIG

NEW YORK

PARIS

OTTO HARRASSOWITZ

G. E. STECHERT

ALPHONSE PICARD & FILS

1904

Tous droits réservés



63/5.42.2

SEP 5 1905

LIBRARY.

Lubicition June

1

IMPRIMERIE NIELSEN & LYDICHE.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

DE

GASTON PARIS

Vidi il maestro di color che sanno, Tutti l'ammiran, tutti onor gli fanno. (DANTE)

PRÉFACE.

Le but de ce livre est surtout pédagogique. En l'écrivant, je me suis proposé de donner aux romanistes débutants un guide clair et pratique, aux professeurs d'Université un manuel qui pût servir de base à leurs cours et exercices.

J'ai donc essayé de résumer, sous une forme aussi précise que possible, les résultats de la science moderne. Pour ne pas trop grossir le volume, je me suis restreint aux problèmes les plus importants, en laissant de côté beaucoup de questions qui m'ont paru d'un intérêt secondaire, et j'ai d'ordinaire exclu toutes les opinions douteuses. Ceux qui désireront faire des recherches plus détaillées, ou connaître l'historique des différentes explications, trouveront dans la Bibliographie les renseignements nécessaires.

Quant à la phonétique, j'ai jugé utile de commencer par tracer les grands contours de l'évolution des sons avant de passer aux recherches détaillées, et je me suis constamment efforcé de ramener chaque changement que j'avais à étudier à des règles générales. J'ai aussi cru indispensable de donner les notions nécessaires pour la connaissance rationnelle de la physiologie des phonèmes examinés; sans cette connaissance, aucune intelligence réelle de leur évolution n'est possible. Enfin, pour rendre mon exposé plus clair, je me suis servi d'une transcription phonétique simplifiée, mais suffisant à mon but, et qui épargnera aux débutants, je l'espère, les erreurs où

sont induits, par l'orthographe officielle, même les plus habiles philologues.

Afin de bien mettre en évidence les règles établies, j'ai toujours cité, après les mots de formation populaire, de nombreux exemples de mots d'emprunt et de formes analogiques. La comparaison constante de ces trois classes de mots constitue un exercice très utile aux débutants, et ceux de mes collègues qui se serviront de mon livre comme base de leurs exercices universitaires, auront là un excellent moyen de faire repasser pratiquement à leurs élèves les règles apprises.

Pour faciliter l'emploi de mon livre et pour lui donner ce caractère de livre de référence que je lui souhaite, j'ai multiplié les renvois d'un paragraphe à l'autre, et j'ai ajouté à la fin deux index très détaillés des matières et des mots. Il est superflu d'ajouter que j'ai aussi apporté beaucoup de soin au côté typographique, à la division des chapitres en paragraphes, comme au choix des différents caractères; ce sont là des détails pratiques souvent négligés, et qui sont pourtant d'une grande importance, surtout dans un livre d'enseignement. J'ajoute que je serai très reconnaissant à tous ceux qui se serviront de mon livre, s'ils veulent bien avoir l'obligeance de me signaler et les défauts et les fautes dont ils s'apercevront, pour que je puisse en profiter au cas où une nouvelle édition serait un jour nécessaire. . . .

Copenhague, le 18 février 1899.

Kr. N.

PRÉFACE DE LA 2º ÉDITION.

La première édition de ce volume a été épuisée bien plus vite que je n'avais jamais osé espérer, et je suis heureux de pouvoir en offrir aujourd'hui une nouvelle édition revue et corrigée, et en même temps considérablement augmentée.

Voici d'abord un relevé des additions les plus importantes qu'elle contient: § 20 (vocabulaire du vieux français), § 66 (influence anglaise), § 82 (vocabulaire moderne), § 86 bis (étude du français), § 115 (formes à rebours), § 116 (phonétique des mots d'emprunt), § 141 (accentuation des mots d'emprunt). Ces nouveaux paragraphes ont été insérés dans le texte sans troubler la numérotation primitive, ce qu'il importait d'éviter à cause des renvois du deuxième volume. Le § 66 montrera comment j'ai procédé d'ordinaire: il remplace l'ancien § 65 dont j'ai fait une Remarque attachée au paragraphe précédent.

En dehors des nouveaux paragraphes cités, la présente édition contient un grand nombre d'additions de différentes sortes, dont il serait impossible de rendre compte ici par le menu; je dirai seulement que j'ai surtout tenu à compléter les renseignements sur l'histoire extérieure de la langue française et sur ses rapports avec les autres langues romanes; voir par exemple § 25, § 80, Rem. 2, § 131, Rem., etc., etc.

J'ai enfin ajouté de nombreux exemples et détails nouveaux, tout en m'efforçant de corriger quelques défectuosités de la première édition; c'est ainsi que j'ai à peu près refondu les chapitres concernant les voyelles atones (§ 248 ss.), l'agglutination (§ 489 ss.), l'assimilation (§ 506 ss.), etc.

Cependant la plupart des changements introduits visent un but purement pédagogique; qu'on veuille bien comparer par exemple les §§ 98 (orthographe analogique), 118 (formation analogique), 125 (influence de la rime), 356 (vibrantes), 364 (r final), 456 (fricatives), 463 (amuïssement du s), etc., des deux éditions et l'on verra, combien je me suis efforcé d'apporter de la clarté et de la précision dans l'exposition des faits, soit par des subdivisions nouvelles, soit par des exemples plus instructifs, soit par des procédés typographiques tout pratiques.

J'ai de même élargi la Table analytique, et j'espère que les différents détails nouveaux que j'y ai introduits (voir sous Anecdotes, Doublets, Langage, Mots, Noms, Orthographe, etc.) rendront l'emploi du livre plus facile.

Tous ces changements ont fini par grossir le volume d'une telle manière que j'ai été obligé d'abréger la Bibliographie dont j'ai retranché un grand nombre de titres, surtout ceux qui n'avaient qu'un intérêt historique.

Je ne peux pas quitter ce volume qui a occupé tous mes loisirs pendant plus de dix-huit mois, sans adresser mes remerciements les plus vifs à tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel contenu dans la préface de la première édition. Non seulement des lettres encourageantes et des comptesrendus bienveillants me sont parvenus de partout, mais un assez grand nombre de collègues et d'amis, de professeurs, d'étudiants et d'amateurs ont gracieusement mis à ma disposition leurs observations sur le premier volume. Cette amabilité désintéressée envers moi et mon livre m'a vivement touché, et j'y vois une preuve heureuse de la bonne confraternité internationale qui règne dans le monde des romanistes. Il serait trop long de donner ici la liste complète de tous mes

correspondants, mais je me reprocherais de passer sous silence les noms de MM. E. C. Armstrong (Baltimore), A. Bos (Marseille), E. Herzog (Vienne), J. Atkinson Jenkins (Chicago), P. Meyer (Paris), A. Risop (Berlin), C. Roovers (Gorcum), O. Schultz-Gora (Charlottenburg), E. Staaf (Upsala), dont les remarques m'ont été particulièrement utiles.

M. E. Philipot, maître de conférences à l'Université de Rennes, M. O. Schultz-Gora, professeur à l'Université de Königsberg, et Mlle M. Thiele, agrégée de l'Université de Copenhague, ont bien voulu me prêter leur concours dans la correction des épreuves; plus d'une fois ils m'ont aussi aidé de leurs conseils. Je leur adresse à tous trois mes remerciements cordiaux, ainsi qu'à mes collègues à l'Université de Copenhague, MM. F. Buhl, H. Pedersen et V. Thomsen qui ont eu l'amabilité de revoir les mots orientaux, celtiques et germaniques cités aux §§ 20, 4--8.

Le maître de la philologie romane, Gaston Paris, n'est plus là, hélas! Je n'aurai pas la grande joie de lui présenter cette nouvelle édition du premier volume d'un ouvrage dont il avait bien voulu accepter la dédicace. Je la dédie aujourd'hui pieusement à sa mémoire, à jamais glorieuse, vénérable et chérie.

Villa Ibstrup, Gentofte, le 7 juillet 1904.

Kr. N.

TABLE DES MATIÈRES.

	***************************************	V 11	
Tables des matières XII			
Abréviations et signes XIV			
Transcript	ion phonétique	ΧV	
	PREMIÈRE PARTIE.		
	HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.		
CHAPITRE	I. — Les origines	3	
CHAPITRE	II La période ancienne	20	
CHAPITRE	III. — La période moyenne	36	
CHAPITRE	IV. — La période classique	64	
CHAPITRE	V. — La période moderne	93	
Chapitre	VI. — L'orthographe	114	
	DEUXIÈME PARTIE.		
	PHONÉTIQUE.		
	LIVRE PREMIER.		
	REMARQUES PRÉLIMINAIRES.		
CHAPITRE	I. — Évolution des sons	133	
CHAPITRE	II. — Évolution des mots	142	
	LIVRE DEUXIÈME.		
	HISTOIRE DES VOYELLES.		
CHAPITRE	I. — Quantité et qualité	155	
Chapitre	II. — Accentuation		
Chapitre	III Sort général des voyelles	165	
CHAPITRE	IV I accentué	168	
Chapitre	V. — É fermé accentué	170	



XIII

CHAPITRE	VI. — E ouvert	179	
CHAPITRE	VII. — A accentué		
CHAPITRE	VIII. — O ouvert accentué		
CHAPITRE	IX. — O fermé accentué	194	
CHAPITRE	X. — U accentué		
CHAPITRE	XI. — AU accentué		
CHAPITRE	XII. — Influence des palatales		
CHAPITRE	XIII. — Influence des nasales		
CHAPITRE	XIV. — Influence des labiales		
CHAPITRE	XV. — Influence de L		
CHAPITRE	XVI. — Influence de R		
CHAPITRE	XVII. — Voyelles atones		
	XVIII. — Voyelles en hiatus	25:	
CHAPITRE	XIX. — Syncope et diérèse		
CHAPITRE	XX. — Apophonie	29(
	LIVRE TROISIÈME		
	HISTOIRE DES CONSONNES.		
CHAPITRE	l. — Remarques générales		
CHAPITRE	II. — Les nasales		
CHAPITRE	III. — Les latérales		
CHAPITRE	IV. — Les vibrantes		
CHAPITRE	V. — Les explosives	349	
	A. Explosives labiales		
	B. Explosives dentales		
	C. Explosives palatales		
CHAPITRE	VI — Les fricatives		
	A. Fricatives labiales		
	B. Fricatives dentales		
	C. Fricatives palatales		
	D. Fricative laryngale	424	
	LINDE OUATDIÈME		
	LIVRE QUATRIÈME.		
	PHÉNOMÈNES DIVERS.		
CHAPITRE	I. — Sons accessoires	431	
CHAPITRE	II. — Assimilation harmonique		
CHAPITRE	III. — Haplologie	450	
CHAPITRB	IV. — Métathèse	454	
CHAPITRE	V. — Abrégements		
CHAPITRE	VI. — Contaminations		
CHAPITRE	VII. — Étymologie populaire	464	
· 			
Additions by corrections			
Bibliographie			
Table analytique			
INDEX DES MOTS			

XIV

ABRÉVIATIONS ET SIGNES.

aha.	ancien-haut-allemand	it.	italien
all.		lat.	latin
	ancien	mha.	
		_	•
-	anglais	mod.	
ar.		_	napolitain
blat.	bas-latin	néerl.	néerlandais
comp.	comparez	norr.	norrois
dan.	danois	pers.	persan
dér.	dérivé	pol.	polonais
dim.	diminutif	port.	portugais
esp.	espagnol	prov.	provençal
fr.	français	roum.	roumain
frioul.	frioulan	sax.	saxon
gasc.	gascon	suéd.	suédois
germ.	germanique	vfr.	vieux français
got.	gotique	vha.	vieux-haut-allemand
holl.	hollandais	vnorr.	vieux norrois
isl.	islandais		
>	aboutit à	;	parallèlement à
(provient de	· ·	rime avec

Un astérisque (*) placé devant une forme indique qu'elle ne se trouve dans aucun texte et qu'on ne la restitue que par conjecture.

TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

(Chaque signe doit se prononcer comme la ou les lettres italiques du mot mis en regard.)

I. CONSONNES.

[b] bout	[դ] anglais: ki <i>ng</i>
[d] doux	[p] pouls
[f] fou	[r] r apical (§ 356)
[g] goût	[R] r uvulaire
[h] (§ 478)	[s] <i>s</i> ou
[j] yeux	[ʃ] <i>ch</i> ou
[k] coup	[t] tout
[l] loup	$[\mathbf{v}]$ vous
[ʎ] it. fi <i>gl</i> io	[w] <i>ou</i> i
[m] <i>m</i> ou	[ɣ] l <i>u</i> i
[n] nous	[z] zouave
[n] a <i>gn</i> eau	[ʒ] <i>j</i> oue

II. VOYELLES ORALES.

[a] patte	[o] pot
[a] pâte	[o] port
[e] pédant	[ø] peu
[ε] père	[œ] peui
[ə] p <i>e</i> ler	[u] p <i>ou</i> r
[i] pire	[y] pur

III. VOYELLES NASALES.

[ð] banc	[õ] b on
[ɛ̃] bain	[œ] brun

: après une voyelle indique qu'elle est longue.

'après une consonne indique qu'elle est mouillée.

• au-dessous d'une consonne indique qu'elle est sourde.

ERRATA.

P. 29, l. 2: wimpelkin; lire: wielboorken.

P. 147, l. 1 d'en bas: bébéte; lire: bébête.

P. 291, l. 13: biffer > § 332, Rem. c.

P. 294, l. 10: § 491,2; lire: § 491,8.

P. 403, l. 5 d'en bas: wimbelkin; lire: wielboorken.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

I. Le français est une langue romane. La famille des langues romanes comprend le sarde, l'italien, le roumain, le ladin, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal et le français. Toutes ces langues s'appellent romanes ou néo-latines parce qu'elles continuent la langue que parlaient les Romani (voir ci-dessous), le latin. Elles ne sont pas, comme on l'a souvent soutenu, des langues filles du latin: il n'y a pas de langues filles et de langues mères; le langage humain va sans cesse en se modifiant, et les transformations se succèdent ordinairement avec une très grande lenteur, sans qu'on puisse séparer nettement les états successifs du développement (§ 110). Aussi est-il impossible de fixer une époque précise où cesse le latin et où commence le français: comme il n'y a eu ni changement subit ni brusque »dégénération«, une telle époque n'existe pas.

REMARQUE. Romanus ne s'applique à l'origine qu'aux habitants de Rome. Après le célèbre édit de Caracalla (212), il s'emploie de tous les habitants de l'empire romain parlant latin, et lors de la constitution des nationalités romanes, chacune d'elles s'attribue cette dénomination, remplacée plus tard par des noms spéciaux; elle s'applique encore aujourd'hui, sous la forme român, aux peuples romans des Balkans. De Romanus on tira Romania, par analogie avec Gallia, Græcia, Britannia, etc., pour désigner, par opposition à Barbaries, l'>imperium Romanum ; ce mot se retrouve encore, avec un sens notablement restreint, dans Româniă, le plus oriental des pays romans, et dans le nom de la province italienne Romagna.

2. Les langues romanes continuent le latin parlé et vivant de la plèbe, le sermo plebeius, non pas le latin écrit et littéraire, le sermo urbanus (eruditus ou perpolitus).

Digitized by Google

Ce dernier, soumis aux règles d'une grammaire qui en avait enrayé l'évolution naturelle, était devenu peu à peu un langage plutôt artificiel à l'usage des rhéteurs et des poètes. Quand les barbares eurent détruit le monde romain, le sermo urbanus sombra avec la civilisation qu'il représentait et passa à l'état de langue morte. Pourtant, entretenu et cultivé dans les écoles, il se perpétua comme langue savante et resta, jusqu'au IXe siècle, la seule langue écrite. La langue que parlait le peuple romain (sermo plebeius, vulgaris, usualis, cottidianus, inconditus, proletarius, etc.) était assez différente de celle du monde officiel; comme elle n'était ni régentée ni arrêtée par les grammairiens, elle put se développer librement en suivant son génie propre, et elle subit, dans la prononciation, la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire, de nombreuses modifications qui l'éloignaient de plus en plus du sermo urbanus. Le latin populaire, la langue des soldats, des marchands et des colons, se répandit avec une vitesse prodigieuse dans toutes les provinces de l'immense »orbis Romanus«, en chassant les dialectes indigènes, et bientôt l'avènement du christianisme contribua puissamment à sa victoire. La religion chrétienne se recrutait surtout dans les classes inférieures; aussi le latin populaire fut-il tout naturellement l'organe du nouveau culte. Même quand le christianisme devint religion d'État et que l'Église adopta le latin classique comme langue officielle, le clergé était constamment obligé, pour se faire comprendre de la foule, de se servir de son langage. De cette manière, le latin populaire finit par l'emporter définitivement (cf. § 9).

REMARQUE. La langue qu'on parlait dans les différentes provinces de la Romania s'appelait romancium, formé de romanice (dans promanice loquis). Ce mot s'emploie encore dans l'ancienne Rhétie, dont l'idiome s'intitule romaunsch. En vieux français romanz désignait le français par opposition au latin: Vos me samblez François au parler lo roman (Floovent, v. 1424). Car à l'escole fu quant il fu petis, Tant que il sot et romans et latin (voir Du Cange: romanus); comp. aussi les verbes romancier et enromancier, c. à d. mettre en français. Romancium prend de bonne heure le sens de «composition en langue vulgaire» (li romanz de Renart veut dire la composition française de Renard, comme el romance de Apolonio est la composition espagnole d'Apolone), et finit par désigner une composition littéraire déterminée, sans égard à la langue employée. De la vieille forme française romanz on tira l'accusatif romant (comp. II, § 271), qui se retrouve dans les dérivés romantique (emprunté de l'angl. romantic) et romantisme; la forme romande (la Suisse romande) est due à l'analogie (§ 118) de allemunde (la Suisse alle-

mande); enfin l'adjectif tout moderne roman est un mot savant (§ 34) emprunté directement du latin romanus.

3. Avec la conquête de la provincia Narbonensis (123 -118 av. J.-C.) et les campagnes victorieuses de César (58-51 av. J.-C.), le latin fut introduit en Gaule, où il s'acclimata facilement. Les Romains étaient d'excellents colonisateurs, et grâce à leur génie administratif et à leur civilisation supérieure, la nouvelle province fut assez vite romanisée. La langue que parlaient les Celtes de Gaule ou les Galli, comme les appelaient les Romains, était le gaulois (lingua gallica), idiome indo-européen, voisin notamment de l'italique et du germanique, et sur lequel nous n'avons que des renseignements très incomplets; il semble avoir disparu dès le IVe siècle. A cette époque-là, la population entière avait appris le latin, et il n'y avait probablement plus personne en Gaule qui parlât gaulois. Plusieurs savants, en dernier lieu Granier de Cassagnac, ne voulant point admettre la disparition complète de la civilisation et de la langue gauloises, ont soutenu que le français était sorti d'un mélange du gaulois avec le latin; c'est une opinion absolument fausse et dont l'absurdité a été démontrée d'une manière irréfutable; le gaulois n'a même influencé que très faiblement la langue qui l'a supplanté.

Remarque. Les langues celtiques se divisent en trois branches: le gaulois, le cambrique et le gaélique. Le gaulois, nous venons de le dire, a disparu dès le IV^e siècle; le gaélique se parle encore en Irlande, en Écosse et dans l'île de Man; le cambrique ou brittonique s'est conservé dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne française, où il a été introduit par les Bretons insulaires qui, chassés par l'invasion saxonne, vinrent s'établir en Armorique dans la seconde moitié du V^e siècle (comp. § 86,1).

4. INFLUENCE DU GAULOIS. On cite comme venant du gaulois un certain nombre de termes, dont la plupart, du reste, avaient déjà été adoptés en latin. Exemples: alouette, dim. de aloue (alauda); arpent (arepennem); bachoue, hotte d'osier (terme dialectal remontant à bascauda); banne (benna); bec (beccum); bétoine (bettonica); bougette (forme primitive de budget; cf. § 77), dim. de bouge, valise (bulga); bouleau, dim. de boul (*betullum, pour betulla); braie (braca); brais (brace) et brasser; breuil (brogilum); bruyère (dér. de bruga); cervoise (cerevisia); chemin (caminum); chêne (?); claie (cleta);

combe (cumba); écoufle; grève; jarrel; lieue (leuca); marne, vír. marle (*margula, dér. de marga); matras (?); quai; ruche; saie (saga); truand; vassal; vautre (veltrum, altération de vertragum); verne ou vergne; vouge (viduvium), etc. Ces mots, il faut bien le rappeler, ne sont pas propres au français; beaucoup d'entre eux se retrouvent dans les autres langues romanes (sauf le roumain). Il faut encore remarquer qu'on n'a emprunté que des substantifs, — pas de verbes, pas d'adjectifs, ce qui est très significatif, — et que ces substantifs sont surtout des termes pratiques concernant la vie rurale ou désignant des objets fabriqués en Gaule, des produits du pays, des plantes et des animaux. Sur les emprunts modernes au basbreton, voir § 79.

REMARQUE. Une assez grande partie des noms de lieux français sont d'origine gauloise. Citons d'abord quelques noms de villes qui remontent à des noms de tribus: Amiens (Ambianos), Angers (Andecavos), Bayeux (Bodiocasses), Beauvais (Bellovacos), Cahors (Cadurcos), Chartres (Carnutes), Metz (Mediomatricos), Nantes (Namnetes), Paris (Parisios), Poitiers, Poitou (Pictavos), Reims (Remos), Rennes (Redones), Sens (Senones), Soissons (Suessiones), Tours (Turones), Trèves (Treviros), Troyes (Tricasses). A côté de ces noms ethnologiques, qui n'offrent aucune difficulté, il en existe beaucoup d'autres dont on n'est pas toujours arrivé à déterminer l'étymologie d'une manière complète: Agen, les Ardennes, Argent, Avallon, Beaune, Bièvres, Brie, Briançon, Brienne, Brignon, Bordeaux, Bourdeaux, Bourdeilles, Chambon, Chambord, la Charente, Charenton, Charency, Condé, Issy, Loire (Liger), Nemours, Nîmes, Seine (Sequana), Toulouse, Tournay, Vire, etc. — Le subst. dunum (château, ville) se retrouve dans Dun, Châteaudun, le Dunet, Lyon, Laon (Laudunum), Meung (Magdunum), Melun, Verdun, Aulun (Augustodunum); le subst. durum (forteresse?) dans Duras, Durance, Auxerre (Altessiodurum). Nanterre (Nemetodurum), etc.; le subst. magus (champ) dans Caen (Catomagus), Meung (Magdunum), Médan, Rouen (Rotomagus), Argenton (Argentomagus), Charenton, Noyon (Noviomagus). On peut encore rappeler les suffixes ·acum (-lacum) dans Anlony (Antoniacum), Cambrai (Cameracum), Chantilly (Cantiliacum), Crécy, Épernay, Gournay, Fleury, Marly, Neuilly, Passy, et -ogilum dans Argenteuil (Argentogilum), Bonneuil, Nanteuil, Verneuil, etc.

5. Aux exemples cités il faut ajouter quelques mots qui paraissent présenter un compromis entre un mot latin et un mot gaulois (cf. § 525): Glaive = lat. gladius + celt. cládebo (ZRPh, XXV, 345). Orteil = lat. articulus + celt. ordag (Rom., XVIII, 330). Craindre, vír. criembre = lat. trèmere + celt. cretin- (AGIt, XI, 439). Hors du vocabulaire, il y a très

peu de traces d'une influence celtique sur le français. On a cru en découvrir dans plusieurs particularités phonétiques, telles que le changement de [u] en [y] (§ 187), de ct en it (§ 407), etc., dans la morphologie (sur le système vicésimal, voir II, § 489), la syntaxe et la prosodie; mais presque tous les cas cités sont ou inadmissibles ou extrêmement douteux. Bref, la langue gauloise paraît avoir peu influencé la langue des Romains conquérants; ou, tout au moins, une telle influence, si elle existe, se dérobe à notre observation, faute de moyens de la contrôler; les connaissances que nous avons de l'ancien gaulois se réduisent à très peu de chose.

6. Dès le commencement du Ve siècle, les Germains pénètrent en Gaule: les Wisigoths s'établissent en Aquitaine, les Burgondes en Bourgogne, les Francs_Saliens, qui viennent des Flandres, dans les provinces du Nord, et les Francs Ripuaires, qui viennent des régions rhénanes, dans celles de l'Est. Nous ne nous occuperons ici que des Francs. Leur conquête de la Gaule, dont ils firent la France, fut d'une importance capitale; elle amena un nouveau système de gouvernement, un nouveau régime social, une nouvelle architecture (>novum ædificandi genus«, disent les textes) et une profonde transformation des lois civiles et pénales. Mais les envahisseurs barbares, dont le nombre était relativement peu considérable, subirent à leur tour une forte influence du pays conquis; grâce à sa supériorité, la civilisation romaine les vainquit, et ils finirent par abandonner leur langue propre pour adopter celle des Gallo-Romains, tout en l'influençant profondément. Les Francs Saliens parlaient un dialecte bas-allemand; malheureusement, notre connaissance de ce dialecte, au temps des invasions, est très restreinte; elle se réduit à peu près à un certain nombre de noms de personnes et à quelques vocables conservés sous forme latine dans la Lex Salica, rédigée vers l'an 500. Exemples: abantonia, adchramire (vfr. arramir), bannum (ban), chranne, dructe, grafio, leudis, machalum, mallum, sunnia (soin), etc. Le salien se continue dans le néerlandais, et il est intéressant de constater que presque tous les vocables français auxquels on peut attribuer une origine franque, se retrouvent dans cette langue. Exemples: bac (bak), canif (knijf), cruche (kruik), échevin (schepen), élron (stront), hêtre (heester), houx (hulst), etc.

REMARQUE. Du nom des envahisseurs, Frank (conservé dans franc, it. franco), on tire un dérivé franciscus > franceis (it. francesco), plus tard françois (all. Franzose) et finalement français (§ 159), qui devient la désignation de la nouvelle nation. Les Francs donnent aussi leur nom au pays conquis: Gallia doit céder la place à Francia > France. Le sort et l'emploi de ce terme sont assez curieux; voici ce qu'en dit G. Paris: >La première fois qu'il nous apparaît dans l'histoire, il s'applique à une partie de la Hollande actuelle; puis, à mesure que les Francs s'avancent vers l'ouest, il suit le peuple auquel il est emprunté, et les géographes anciens le marquent de plus en plus près de l'empire romain. Avec les Mérovingiens il passe la frontière, et sous les successeurs de Clodovech il désigne tout le pays occupé par les Francs, en decà comme au delà du Rhin. Plus tard il paraît se restreindre à la Francia occidentalis ou Neustria, et enfin sous les Carolingiens il ne s'applique plus qu'à une partie de l'ancienne Lyonnaise, dont le chef-lieu est Paris et dont les ducs s'appellent ducs de France; c'est du moins là son sens propre, car dès cette époque il signifie aussi, quoique plus rarement, le royaume entier que les traités de 843 avaient assigné à Charlesle-Chauve et à ses successeurs: le nom de Carlingia, dont on avait appelé ce royaume, comme on avait nommé Lotharingia les possessions de Lothaire, ne se maintint qu'en Allemagne et seulement jusqu'au XIIIe siècle. La fortune des ducs de France, qui supplantèrent les descendants de Charlemagne et prirent le titre de rois de France, ne contribua pas peu à maintenir cette dénomination; toutefois au moyen âge le mot France désigne le plus souvent la province qui recut plus tard, à cause de sa situation entre de nombreuses rivières, le nom de l'Ile de France«.

- 7. INFLUENCE GERMANIQUE. La langue des Francs a fourni au français un assez grand nombre de mots (substantifs, adjectifs et verbes). Ces emprunts nous reflètent très nettement le genre d'influence qu'ont exercé les envahisseurs germaniques; ils nous font voir de près la transformation de la Gaule romaine en Gaule franque. Nous citerons, groupés selon le sens, un certain nombre de ces mots d'emprunt, dont beaucoup ont disparu avec le moyen âge.
- 1º Termes de guerre. Estour (sturm; it. sturmo). Garde, vfr. guarde (warda). Guerre (werra; angl. war). Guetter, vfr. guaitier (*wactare, de wahta), guet, aguet, guet-apens. Herberge (heriberga, camp; comp. le doublet auberge, qui remonte à *hariberga). Maréchal, vfr. mareschal (mar[a]hskalk), etc. Ajoutons les verbes adouber, blesser, épier, escremir (s'exercer au maniement de l'épée), fourbir, guenchir (esquiver un coup), navrer, etc.
 - 2º Noms d'armes, de vêtements, etc. Bannière (dér. de ban, drapeau). Brant (brand, épée) conservé dans brandir.

Broigne (brunja, cuirasse). Écharpe, pour écherpe selon § 245 (skerpa). Éperon (sporo-n). Épieu, vfr. espiet (speot; cf. § 526). Étrier, vfr. estrieu (*streup; cf. angl. stirrup). Feutre (filt). Fourreau, dim. de fuerre (fōdr). Gamboison, gilet à manches rembourré, dér. de gambois, wambois (de wamba; cf. dan. vams). Gant, vfr. guant (*wantu; cf. dan. vante). Gonfanon (gunpfano-n, bannière de combat). Guimpe, vfr. guimple (wimpal; cf. dan. vimpel). Haubert, vfr. halberc, osberc (halsberg; cf. § 17). Heut, helt, garde de l'épée (helt; cf. dan. hjalle). Heaume, vfr. helme, elme (helm). Houseaux, dér. de huese (hosa; cf. dan. hose). Robe (rauba). Targe (targa), etc. Ces mots attestent que le costume et l'armement des Francs remplacent ceux des Romains.

3º Institutions politiques (sociales et judiciaires). — Alleu (alod). Ban. Bedeau (blat. bidellum, de bidil; cf. dan. pedel). Bru, vfr. bruz (brūd; cf. dan. brud); bruman, gendre, flancé (bru + mann). Carcan (dér. de kwerk, aha. querca, cou). Échanson (*skankjo-n; all. mod. schenk). Échevin (blat. scabinum (*skapin; all. mod. schöffe). Faide, guerre privée (*faihida; cf. dan. fejde). Fief (blat. feudum (fehu). Gage (blat. wadium (wadja-). Hameau, dim. du vfr. ham (haim; all. mod. heim). Harangue, vfr. harengue (hring, cercle, assemblée). Haschiere, amende (harmskara). Homme lige (ledíg). Mainbour, administration judiciaire (mundboro). Maréchal (mar [a] h s k alk). Nan, gage (n a m), conservé dans nantir, nantissement et la Rue aux Namps à Caen. Ordel, remplacé par la forme savante ordalie (blat, ordalium < *ordali; holl. oordeel; all. mod. urteil). Sénéchal (siniskalk). Verbes: arramir-(fixer, assigner), bannir, garantir, querpir (déquerpir), maller (citer en justice), nantir, saisir, etc.

4º Demeure et ustensiles. — Alêne (*alisna; holl. els; cf. all. mod. ahle). Banc (bank). Beffroi, vfr. berfrei (bergfrid; cf. dan. barfred). Clenche (klinka). Faîte, vfr. feste (firste; all. mod. first). Fauteuil, vfr. faldestuel (faldistöl). Guichel (?; cf. angl. wicket). Hanap (hnapp; all. mod. napf). Loquet, dim. de loc (lok). Loge (laubja). Madre, masdre (masar). Canif (knif; holl. knijf).

5º Nourriture. — Bacon, porc salé (*bakko; cf. all. mod. backe). Gâteau, vfr. gastel (wastel). Gaufre (wafel). Mies,

hydromel (medu; cf. dan. mjød). Rôtir (raustjan; all. mod. rōsten).

6º Divertissements. — Danser (danson). Espringuer, danser (springan). Gaber. Treschier (preskan). Gigue (gige; all. mod. geige). Harpe (harpa).

7º Nature. — Bois (bosk?). Gaut, gualt, forêt (wald). Gazon (waso). Gerbe, vfr. jarbe (garba; cf. § 246). Haie (haga). Jardin (dér. de gard).

8º Plantes. — Guède, vfr. guaide (*waida). Hêtre, vfr. hestre (cf. holl. heester). Houx (huls; cf. holl. hulst). Laîche ou lêche (liska; cf. holl. lisch). Mousse (mos; cf. holl. mos). Roseau (dér. de raus; cf. all. mod. rohr).

9º Animaux. — Agace (?). Brachet, dim. de brache, braque (bracco?). Brême (cf. v. sax. bressemo; holl. brasem). Écrevisse, vfr. crevice (krebiz; cf. holl. kreeft, all. mod. krebs). Épeiche (cf. aha. speh, speht; all. mod. specht); Esturgeon (sturjo; all. mod. stör; holl. steur). Épervier (sparwari, sperwari; holl. sperwer; all. mod. sperber). Gerfaut, vfr. gerfalc (cf. vnorr. geirfalki). Hareng (haring; holl. haring). Hase (hase; holl. haas; all. mod. hase). Héron, vfr. hairon (*haigiro). Mésange (dér. de meisa; cf. holl. mees). Renard (Reginhard). Taisson (dér. de *taxus < pahs; all. mod. dachs).

10° Parties du corps. — Échine (skina). Hanche (*hanka; cf. bas all. hancke). Lippe (lippa). Quenotte, dim. de quenne. Téton, tétin, tétine (dér. de tette \langle titta; cf. holl. tet).

11º Mots d'ordre moral. — Substantifs: Guerredon (*wipar-laun; cf. § 526). Hâte, vfr. haste (germ. *haifsti). Honte (*haunipa). Orgueil (*urgōlī). Vfr. sen, conservé dans forcené (sin). Adjectifs: Vfr. balt (bald), conservé dans baudet, s'ébaudir. Vfr. estolt (stolt). Frais, pour frois, freis (frisk). Gai(?). Vfr. graim (gram). Hardi (dér. de hard). Vfr. isnel (snel). Laid (laid). Morne. Riche (*rīkja-). Désignations de couleurs: blanc, blême, bleu, vfr. bloi, blond, brun, gris, saur. Verbes: choisir (kausjan; holl. keuren; cf. all. mod. kiesen). Effrayer, vfr. (esfreer < blat. exfridare de ex + fridu; all. mod. friede). Gagner (waidanjan; all. mod. weiden). Haīr (hatjan). Honnir (haunjan; all. mod. hōhnen), etc.

12º Noms de personnes. — Armand, Hermand (Hariman). Arnoul, Ernoul (Arnulf). Augier (Audgair). Odier (Audhari). Baudry (Baldrik). Béranger, vfr. Berengier (Beringair). Bernard

(Berinhard). Bertrand, Bertram (Berhtramn). Charles. Ferry, Fréry (Fridurik). Garnier (Warinhari). Gautier, vfr. Gualtier (Walthari). Geoffroy (Gaufrid). Gérard (Gairhard). Gilbert (Gislberht). Godefroy (Godafrid). Gonthier, Gontier (Gunphari). Guillaume (Wilihelm). Henri (Haimrik). Léger (Leodgair). Louis (*Hlōdwig; all. mod. Ludwig). Regnauld, Raynaud, Renaud, vfr. Renald (Raginwald). Reynard, Renard (Raginhard). Richard (Rikhard). Robert (Hrōpberht). Roger, vfr. Rogier (Hrōpgair). Roland, Rolland (Hrōpland). Thierry, Tierry (Peodrik). Thiers (Peodhari).

- 13º Noms de lieux. Les noms composés tels que Pierrefont, Gérartcourt, Pierreval, Évêquemont, Charleville, Hérouville
 (Haroldivilla), etc., qui n'apparaissent pas en Gaule avant
 les invasions et qui présentent les deux composants dans l'ordre
 germanique, sont peut-être dus à une imitation de mots germaniques (cf. all. mod. Königsberg, Petersthal, Hermannsdorf, etc.).
- 8. L'influence germanique se maniseste aussi hors du vocabulaire. Dans le domaine de la phonétique on constate l'introduction de deux sons nouveaux: la fricative laryngale h dans hair, heaume, honte, hardi, hameau, etc., et la fricative bilabiovélaire w dans want, warde, werre, wise, etc. H s'est amuï complètement depuis plusieurs siècles et n'est plus qu'un signe orthographique (§ 486); w se change en gu [gw]: guant, guarde, guerre, guise, qui se simplifie en g [g]: gant, garde, guerre, guise (§ 454). Rappelons aussi plusieurs formes curieuses qui sont le résultat de la contamination d'un mot latin et de son synonyme germanique: haut = altum + hôh (§ 480), gâter = vastare + wastjan (§ 445), etc. Pour la formation des mots, il faut citer trois suffixes, dont l'origine germanique est bien établie: -ald dans Renaud, lourdaud, héraut, etc., -hart dans Richard, Bernard, renard, vieillard, richard, etc.; -ing () vfr. -enc, écrit plus tard -an, -and, -eng) dans brelan, chambellan, merlan, flamand, hareng, etc.
- 9. Le latin populaire des Gaules, le gallo-roman, après avoir fait disparaître complètement le celtique (§ 3), qu'il remplace, et après avoir triomphé des idiomes germaniques, dont il subit cependant une forte influence (§ 7—8), finit par devenir une langue très différente du latin classique; les auteurs con-

temporains l'appelent lingua romana, en la distinguant soigneusement du latin littéraire, la lingua latina. Au VIIe siècle, saint Mummolin est appelé à la succession de saint Éloi, au siège épiscopal de Noyon, »quia prævalebat non tantum in teutonica, sed etiam in romana lingua« (Acta Sanct. Belgii selecta, IV, 403). Au VIIIe siècle, Girard, abbé de Sauve-Majeure, vante son maître St. Adalhart, abbé de Gorbie, pour sa connaissance du roman, du latin et de l'allemand: »Qui si vulgari, id est, romana lingua loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius ... Si vero teutonica, enitebat perfectius; si latina, in nulla omnino absolutius« (Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti, sæculo IV, p. 335). On trouve aussi, dans les auteurs étrangers, la dénomination de lingua gallica; ainsi le moine de St.-Gall (I, chap. 22), parlant de quelques caniculæ, ajoute »quas gallica lingua veltres [fr. vautres] nuncupant«. Le gallo-roman finit par être officiellement reconnu par l'Église, qui avait adopté le latin littéraire comme langue officielle, tout en étant obligée d'employer la langue du peuple dans son instruction religieuse. En 813, le concile de Tours ordonne expressément aux prêtres de se servir de la »langue romane rustique«, quand ils s'adressent au peuple, pour être plus facilement compris de tous: »Visum est unanimitati nostræ.... ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur« (Labbe, Concilia, VII, 1263).

10. Nous n'avons pas de textes écrits en gallo-roman. On peut pourtant, en se guidant par la comparaison du latin et du français et à l'aide des documents bas-latins (§ 11), arriver à se former une idée de cette langue et à en fixer les traits principaux.

1º Vocubulaire. Une grande partie du vocabulaire classique a péri; il faut surtout remarquer qu'on n'a presque rien gardé de la riche synonymie: pulcher, decorus, venustus, le pidus ont tous disparu devant bellus. On peut de même constater la perte d'un très grand nombre de mots désignant des idées littéraires, philosophiques, artistiques, etc. qui disparaissent avec la haute culture romaine. Le gallo-roman a en outre remplacé beaucoup des mots nobles de la latinité classiquel par des termes qui appartenaient jusqu'alors à l'usage trivia

et qui étaient souvent des métaphores vulgaires: caput testa (tête); crus — gamba (jambe); culina — coquina (cuisine); edere — manducare (manger); equus — caballus (cheval); felis — cattus (chat); gena — gabata (joue); hebdomas — septimana (semaine); humerus — spatula (épaule); ignis — focus (feu); jus — directum (droit); ludus — jocus (jeu); osculare — basiare (baiser); pugna - battalia (bataille); sindon - linteolus (linceul), etc. Enfin de nombreux mots d'emprunt sont venus enrichir le vocabulaire du gallo-roman; à côté des mots germaniques, dont nous avons déjà parlé (§ 7), il faut surtout citer des termes nombreux dus à l'influence de l'Église et qui sont, pour une grande partie, d'origine grecque: apostolus (ἀπόστολος), baptizare (βαπτίζειν), blasphemare (βλασφημείν), diabolus (διάβολος), idolum (εἴδωλον), ecclesia (ἐκκλησία), episcopus (ἐπίσκοπος), monachus (μόναχος).

2º PHONÉTIQUE (développement jusqu'au VIIe siècle). Pour les voyelles, il faut surtout remarquer qu'elles ne se distinguent plus par la quantité, mais par la qualité (§ 127 ss.); on n'a plus \bar{i} , \bar{i} , \bar{e} , \bar{e} , \bar{a} , \bar{a} , \bar{a} , \bar{o} , \bar{o} , \bar{u} , \bar{u} , mais i, \acute{e} , \acute{e} , a, \acute{o} , \acute{o} , u, et de ces voyelles è et ò toniques et libres se diphtonguent en ie (§ 165) et uo (§ 178), comme dans petra > piedra, bovem > buove, etc. Les voyelles inaccentuées sont tombées à la contrefinale (§ 254): bonitatem > bontate, et à la pénultième (§ 258): calida > calda. I (e) devant une voyelle est devenu consonnantique et par conséquent non-syllabique: sapiam > sapja, seniorem > senjore (§§ 262, 467). Une voyelle prosthétique s'est développée devant s + cons.: scala > escala (§ 461). L'accent se déplace dans certains groupes de voyelles: filiolum > filiòlo (§ 137, 1), etc. Pour les consonnes, il faut rappeler l'amuïssement déjà ancien de h: homo > omo (§ 478), de m final: murum > muro, de n final: nomen > nome, et de n devant s: insula > isla (§ 318). L'introduction des deux consonnes germaniques h et w (§ 8). Le changement des explosives médiales: p et b deviennent v: ripa \rangle riva, bibam \rangle beva (§ 366), capra \rangle cavra (§ 369); t devient d, plus tard d: mutare > mudare (§ 386), patrem > padre (§ 383); c devient g, plus tard [j] ou $[\gamma]$: pacare \rangle pagare > pajare (§ 415), securum > seguro > seγuro (§ 414), etc. L'altération des groupes -ci- et cons. + ti dans faciam

(§ 476) et captiat (§ 474,4), etc. Le passage de di + voy. et de z à [dz]: diurnum > dzorno (§ 475), zelosum > dzeloso, etc. Enfin, le développement de plusieurs consonnes mouillées: filia > filja > filia (§ 350); linea > linja > lina (§ 333); on a probablement aussi eu des r, des t, des t mouillés: corium > corjo > cor'o; basiare > basjare > bas'are; factum > fat't'o (§ 305).

3º Morphologie, etc. Les formes grammaticales se sont réduites en nombre. Le genre neutre a presque complètement disparu des substantifs (II, § 244), et ne subsiste que dans les adjectifs et les pronoms (II, §§ 261, 518). La déclinaison s'est désorganisée; pour les noms, elle a été ramenée à deux cas (le nominatif et l'accusatif), à côté desquels on a encore de faibles traces du génitif (II, § 232), et le rapport des mots est surtout déterminé par des prépositions. Le comparatif est remplacé par une circonlocution analytique (II, § 455). Beaucoup des anciens pronoms ont disparu, de nouveaux se sont formés, et le démonstratif ille fonctionne comme article. La conjugaison a subi un changement radical: il n'y a plus de verbes déponents, et le passif s'est perdu, ainsi que plusieurs temps de l'actif; on y supplée par l'emploi de l'infinitif ou du participe accompagné d'un auxiliaire (II, § 1 ss.); les différentes conjugaisons sont rapprochées par la force de l'analogie, qui fait disparaître les formes divergentes et les irrégularités. De nouveaux procédés de dérivation et de composition sont utilisés, et on fait un emploi très étendu des diminutifs, qui remplacent fréquemment les primitifs simples: Agnus — agnellus (agneau); auris — auricula (oreille); avis — avicellus (oiseau); avus — aviolus (aïeul); corbis — corbicula (corbeille); genu — genuculum (genou); luscinia — lusciniolus (rossignol); sol — soliculus (soleil); vas — vascellum (vaisseau), etc.

II. En face du gallo-roman, langue parlée mais non écrite, se place le bas-latin. On désigne par ce mot le latin littéraire écrit par des gens plus ou moins ignorants et qui laissent échapper constamment des fautes grammaticales de toute espèce, derrière lesquelles on découvre la langue parlée. Cette latinité est extrêmement curieuse et d'un grand intérêt linguistique; on peut l'étudier dans les anciennes inscriptions, les collec-

tions de lois, les formulaires, les glossaires, etc., et dans plusieurs petits traités populaires. Nous allons en donner quelques spécimens:

Inscriptions chrétiennes. — Inscr. de Berre, Ve siècle (Le Blant, nº 542, a): »Maria virgo minester de tempulo Gerosale«. Remarquer de tempulo pour templi. — Inscr. d'Autun, Ve siècle (Le Blant, nº 5): »Eufronia ... naufragio necta«. Rem. le sens roman de necta (necata) — noyée. — Inscr. de Briord, VIe siècle (Le Blant, nº 378): »Hic requiiscunt menbra ad duus fratres Gallo et Fidencio qui foerunt fili Magno«. Rem. la substitution de la préposition ad au génitif attributif (comp. vfr. li fiz al rei, et dans la langue moderne la femme à Jean), et les formes Gallo, Fidencio, Magno pour Gallum, Fidencium, Magni.

LEX SALICA. — I, 4: Si in dominica ambascia (ambasia, ambactia) fuerit occupatus«. Ambascia (dér. du germ. ambaht, homme de service) est le primitif de ambassade; it. ambasciata. - XIII: »Si quis ingenuus ancilla aliena priserit in coniugio«. Comp. en fr. prendre en mariage. - XVII, 1: Se quis alterum occidere uoluerit et colpus (colaphos, colabus) præler fallierit«. Comp. en vfr. se li cols falt, et en it. se il colpo fallisce. — XVII, 2: »Si quis alterum de sagitta toxegata percutere uoluerit, et præter sclupaverit«. Rem. l'emploi de la préposition de, g pour c intervocalique dans toxegata, et sclopare (it. schioppare) pour stloppare (comp. § 383, Rem.). - XXIII: »Si quis caballum (cauallum) alienum extra consilium (consilio) domini sui caballicauerit«. Rem. l'emploi tout français de caballum (cheval), et caballicare (chevaucher). - XXV, 7: Dominus servi capitale ancillæ (de ancilla) in loco restituat«. Le génitif est remplacé par de. — XLV, 2: > Et testes suos per singula placita ... pristus abere debit«. Comp. en fr. avoir prêt. - »Incipiunt sententias de septem septinas hoc sunt pariculas causas«. Rem. l'emploi des formes en -as (cf. II, § 235, Rem.).

HISTORIA APOLLONII REGIS TYRI. — P. 36,2: »Habet annos quindecim«. Comp. vfr. a quinze anz, maintenant il y a quinze ans.

VITA SANCTÆ EUFROSINÆ (composée au VIIIe siècle, au nord de la France). P. 15: »Unde animas scandalizentur«. Rem. animas = animæ (II, § 235, Rem.). — P. 17: »Ipsa erit laboris meae repausacio«. Rem. le genre de labor (II, § 245,1). — P. 22: »Ubi et toti fuerant patres sepulti«. Rem. toti = omnes.

X

- P. 14: *Ismaracdus habeo nomen«. Rem. dans Ismaracdus (= Smaragdus) le développement d'une voyelle initiale devant un s impur (§ 493).
- 12. Citons enfin deux anciens glossaires, celui de Reichenau et celui de Cassel. Ils sont tous les deux de la plus grande importance pour la linguistique romane.
- 1º Le glossaire de Reichenau, composé au VIIIe siècle probablement dans le nord de la Gaule, mérite une attention particulière. Le glossateur, qui a eu pour but de faciliter la lecture de la Vulgate, a placé, en regard des mots jugés les plus difficiles du texte sacré, soit une périphrase explicative, soit un autre mot latin d'une allure plus populaire; dans la plupart des cas le mot interprétant s'est conservé en français, tandis que le mot interprété n'y existe pas. La numérotation des exemples suivants est celle de MM. Förster et Koschwitz:
- 15. Mandi, manducare (manger); cf. 101 vescentes, manducantes; 560 vorax, manducator. - 25. Pulcra. bella (belle). - 27. Quæso, preco (prie); cf. 576 postolare, precare. — 43. Pronus, qui a dentibus iacet; cf. en vfr. l'adv. adenz (sur les dents, la face contre terre, prosterné). — 47. Mares, masculi (masle, mâle). - 55. Optimum, valde bonum; cf. 574. — 80. Arena, sabulo (sable). — 84. Ager, campus (champ). - 89. Femur, coxa (cuisse). - 131. Minatur, manatiat (menace, dans l'ancienne langue aussi manace); cf. 995, minas, manaces (menace; vfr. manatce). - 140. Gratis, sine mercede; cf. 556 gratis, sine pretio. - 149. Liberos, infantes (enfants); cf. 498 pueros, infantes. — 165. Sepulta, sepelita (enseveli). - 248. Dense, spisse (épais). — 262. Submersi, dimersi, necati (noyés). — 290. Semis, dimidium (demi). — 348. Sagma, soma vel sella; sagma (σάγμα) fut de bonne heure, dans le parler populaire, transformé en sa u m a (prov. sauma) > s o m a (somme, dans bête de somme); cf. § 428. — 373. Ictus, colpus (coup); cf. 610 colafis, colpis. — 385. In cartallo, in panario (panier). — 411. Sindones, linciolos (linceul). — 454. Mutuo acceperam, inpruntatum habebam (j'avais emprunté); cf. 756 mutuare; inpruntare. Ce sont les plus anciens témoignages du fr. emprunter (de *imprumutare (impromutuare, formé de in promutuum); notez dans la première

glosse l'emploi roman de habeo avec le part. passé. — 475. Iecore, ficato (foie). — 497. Peperit, infantem habuit. — 549. Si vis, si voles (veux). — 574. Optimos, meliores (meilleurs). — 600. In foro, in mercato (marché). — 753. Meridiem, diem medium (midi). — 833. Arbusta, arbriscellus (arbrisseau). — 870. Caseum, formaticum (fromage). — 1094. Sortilegus, sorcerus, c. à d. sortiarius (sorcier). — 1116. Saniore, meliore, plus sano (plus sain). Notez le comparatif roman. — 1122. Transgredere, ultra alare (fr. aller); cf. 1028, alatus; 1130, alaret; 1131, alauit.

Dans quelques cas le mot interprétant n'est pas latin; le glossateur s'est servi d'un mot étranger (germanique) qu'il a muni d'une désinence latine: 111. Rufa, sora (germ. saur; fr. saure). — 161. Turmas, fulcos (germ. folc; vfr. folc, fouc). - 203. In manipulos redacte, in garbas collecte (germ. garba, fr. gerbe). — 266. Coturnices, quacoles (anc. néerl. quakele; fr. caille). - 285. Pignus, vuadius (got. wadja-; fr. gage). - 423. Ocreas, husas (germ. hosa; vfr. huese, conservé dans houseaux). — 473. Torax, brunia (germ. brunja; vfr. broigne). - 526. Pallium, drappum (drap). - 656. Arundine, ros; cf. 828 arunda, rosa; 861 calamus, ros. Ros (all. mod. rohr) remonte au got. raus, conservé tel quel en prov.; cf. fr. roseau. - 872. Castro, heribergo (vfr. herberge, fr. mod. héberge). — 876. Cementerii, mationes (fr. macon). — 928. Galea, helmus (heaume). — 934. Gallia, Frantia (France).

On voit que le glossateur n'a admis aucun mot sous sa véritable forme romane; à quelques exceptions près (656, ros) ils ont tous subi une latinisation plus ou moins forte (928, helmus), mais c'est bien la forme parlée qui sert de point de départ (1094, sorcerus). Notons encore que quelques-uns des mots interprétants sont propres au domaine gallo-roman et complètement inconnus aux autres parties de la Romania (161, fulcos; 473, brunja; 876, mationes); ce fait désigne la France comme la patrie probable du glossaire; le développement au > o (111, sora; 348, soma; cf. § 189), ainsi que la conservation du h germanique (423, husas; 928, helmus; cf. § 481) nous permettent encore de supposer qu'il a été composé dans le nord et non pas dans le midi de la France.

- 2º Le glossaire de Cassel date du VIIIe siècle; c'est un glossariolum romano-theotiscum pour nous servir de l'expression du premier éditeur, Eckhart. Il se compose d'une série de mots romans classés d'après les objets et accompagnés d'une traduction en dialecte bavarois (comp. les phrases finales: Stulti sunt Romani, sapienti sunt Paioari). La partie romane de cette »Méthode pratique de la langue welche à l'usage des Allemands« appartient probablement au nord de la France; c'est ce que semble prouver surtout l'emploi de w pour qu (cf. § 454) et de z pour ts (§ 384) dans wanz (118) = guants. Rappelons aussi la présence de quelques mots et formes propres au domaine septentrional du gallo-roman: 82. Purcelli, fr. pourceaux (§ 179). — 84. Auciun, fr. oison. — 86. Pulcins, fr. poussins. - 96. Bisle, vfr. peisle, plus tard poisle, poile, poêle. La plus ancienne forme de ce mot est pisele (dans l'Edictum Rotharii) qui renvoie au lat. vulg. pensile, prononcé pēsile. - 116. Windicas, vfr. guinche, guiche. -121. Tunne, fr. tonne.
- 13. INFLUENCE SCANDINAVE. Au IXe siècle, les Vikings font irruption en Gaule. Ils remontent les fleuves de la France occidentale, et pillent et ranconnent les pays environnants. Les Carolingiens ne leur opposent qu'une faible résistance, et en l'an 911 Charles le Simple leur abandonne une grande partie de la Neustrie, où ils s'établissent définitivement; cette nouvelle province reçut le nom de Normandie. Les colons scandinaves prennent des femmes neustriennes, se font christianiser, et adoptent les mœurs et la civilisation de leurs nouveaux compatriotes. Malgré cette romanisation, qui a dû s'effectuer assez vite, le sang des vikings bouillonne toujours dans les veines des Normands et les pousse, pendant tout le moyen âge et la Renaissance, à des expéditions hardies et lointaines et à des entreprises aventureuses; encore aujourd'hui, ils conservent, dans le caractère, la constitution et la structure du corps, plusieurs traits qui attestent leur origine étrangère. Quant à la langue, il est probable que la »lingua dacisca« fut oubliée après deux ou trois générations; les relations avec la Scandinavie n'étaient pas très suivies, et les fils des vikings ont dû apprendre, de préférence, la langue de leur mères neustriennes. On sait que le duc Guillaume Longue-Épée (assassiné en 943) savait encore »Daciscæ regionis lin-

guani«; mais quand son fils dut apprendre à daneschier, il fut envoyé à Bayeux, ville moins accessible aux influences françaises et dans laquelle on parlait plus ordinairement norrois que roman, tandis que c'était l'inverse à Rouen. Hors de la toponymie, la langue des envahisseurs n'a laissé que peu de traces.

í

1º Noms de lieux. — On peut avec sûreté revendiquer une origine scandinave pour les noms de lieux qui contiennent holm, lund et porp; tels sont, p. ex.: Le Hom, le Homme, le Houlme, le Houmet, Catteholm (ou Catholme), Robehomme (originairement Raimberthomme), la Londe, les Londes, Londel, Londette, Londin, Étalonde (Steinslund), le Torp, le Tourp, le Torp-Mesnil, Torgistorp (porgilsporp). La provenance scandinave des mots où figurent les terminaisons -fleur, -dale, -tot, -bec, est beaucoup plus douteuse; comme ces terminaisons paraissent avoir existé en Neustrie avant l'arrivée des vikings, il est, dans la plupart des cas, bien difficile de décider si les mots dont elles font partie sont saxons (cf. Grégoire de Tours V, 27; X, 9), francs ou scandinaves.

2º Noms de personnes. — Il faut encore citer comme d'origine nordique un petit nombre de noms de personnes: Anfrie, Anfry (Ásfriðr), Anquetil (Ásketill), Austin (Eysteinn), Gonor (Gunnarr), Ingouf, Igouf (Ingolfr), Quetil (Ketill), Tocque, Toqueville (Tóki), Tostain, Toutain (Þorsteinn), etc.

3º Noms communs. — Hors des noms propres, la »dacisca lingua« a laissé peu de traces; on trouve dans le patois normand actuel des termes comme flonde, carrelet (dan. flynder), gernote, tubercule de différentes plantes (cf. suéd. jordnöt); gnaquer, mordre (isl. gnaga); hogue, hauteur (isl. haugr); tangue (dan. tang); tierre, lien pour attacher les animaux au pâturage (isl. tjóðr), etc. Les textes du moyen âge offrent encore: brant, proue (isl. brandr); drenc, garçon (isl. drengr); tialz, tente dressée sur un navire (isl. tjald), etc. Ce sont tous des termes patois, inconnus à la langue littéraire; le français actuel connaît très peu de mots auquels on peut, avec plus ou moins de vraisemblance, attribuer une origine scandinave: cingler, vfr. sigler (isl. sigla), ralingue (?), tillac (isl. pilja, dan. tilje), turbot (ZRPh, XXV, 349), vague (isl. vágr), varangue (?), varech (isl. vágrek).

CHAPITRE II.

LA PÉRIODE ANCIENNE.

14. Des différenciations locales ont dû se produire de bonne heure dans le gallo-roman; il est pourtant impossible de les indiquer avant le IXe siècle; mais à l'époque où furent prononcés les Serments de Strasbourg (§ 18), la Gaule était indubitablement divisée en deux grandes zones linguistiques assez différentes: la zone du Nord, où se parlait la langue d'oïl, et celle du Midi, où se parlait la langue d'oc. Les principales différences phonétiques entre ces deux langues se montrent surtout dans le traitement de a et \bar{e} (\tilde{i}) accentués et du c final; ainsi amare, habere, amicum donnent au Midi amar, aver, amic, et au Nord amer, aveir, ami. Il est impossible de tirer une ligne de démarcation précise entre les deux régions; cependant, pour les langues littéraires, une ligne »vaguement menée de Bordeaux à Lussac, de Lussac à Montluçon, de Montluçon au Sud du département de l'Isère« peut être considérée comme une limite entre le groupe du Nord et celui du Midi. Nous laisserons de côté dans la suite ce dernier groupe, pour nous occuper seulement du développement de la langue du Nord de la Gaule.

Remarque. On désignait au moyen âge les principales langues romanes d'après le terme qu'elles employaient pour dire »oui«. Dante remarque dans De vulgari eloquentia (I, chap. 9): »Nam alii Oc, alii Si, alii vero dicunt Oil«, et dans la Vita nuova (chap. 25) il parle de la «lingua d'oco« et de la »lingua di si«. L'Italie était le pays de si (lat. sic), »il bel paese, là dove il sì suona« (Inf. XXXIII, 80). Le midi de la France, le pays d'oc (lat. hoc) d'où la dénomination de Languedoc; comp. la remarque suivante d'Antoine de la Sale dans sa description du mont de la Sibylle: »Je lui demanday dont le chevalier estoit, il me dist qu'il ne savoit pas bien vrayement, car il ne

fut que ce jour o luy, mais selon son advis il devoit estre des parties de Gascongne ou de Languedoc, car lui et le plus de ses gens disoient soc« la langue que l'en parle quant on va a St. Jacques (Mém. de la Société néo-philol. à Helsingfors, II, 132). Enfin, le nord de la France était le pays d'oll (lat. hoc ille). On répondait au moyen âge par o ou non (ne), et à ces particules on ajoutait un pronom personnel (comp. ZRPh., II, 171): Me connissiez-vous? fait Aucassins. — O je (Aucassin et Nicolete, chap. 10). Or te vuel traire, que j'ai mon arc tendu. — Et dist Yberz: Amis, frere, ne tu (Raoul de Cambrai, v. 1963). Est-il o vos? — Ouil, sanz faille (Renart. v. 8367). Porroie je garir, se creoie en vos lois? — No vos, dist Baudequins (Chans. des Saisnes, I, 258). Il faut admettre que l'analogie a peu à peu élargi le domaine de oll, qui, originairement, a dû être restreint aux cas où il s'agissait de la 3º personne (oil = oui il). En espagnol on se sert d'une manière pareille des pronoms personnels dans les réponses: ¿ Sabes como se llama? — Yo no. En vieil allemand on répond de même par jû ich, jû ez, et en vieux néerlandais par ja ik, jaet.

15. La langue d'oïl se subdivise, à son tour, en plusieurs dialectes ou groupes de dialectes; à l'Est, le bourguignon, le franc-comtois, le lorrain et le champenois; au Nord-Est, le picard et le wallon; au Nord-Ouest, le normand; à l'Ouest, le poitevin, l'angevin et le saintongeais; au centre, dans l'Île de France et aux alentours, le français proprement dit ou francien. Roger Bacon, le »doctor mirabilis«, voyageant en France vers 1260, avait déjà constaté l'existence de ces dialectes; il dit dans son Opus Majus: »Nam et idiomata ejusdem linguae variantur apud diversos, sicut patet de lingua Gallicana quæ apud Gallicos et Normannos et Picardos et Burgundos multiplici variatur idiomate. Et quod proprie dicitur in idiomate Picardorum, horrescit apud Burgundos, imo apud Gallicos viciniores«. De même, les auteurs français du moyen âge mentionnent souvent les différents dialectes: >Ele sut bien parler de XIIII latins; Ele savoit parler et grigois et hermin, Flamenc et borgengon et tout le sarrasin, Poitevin et gascon, se li vient a plaisir« (Aiol, v. 5420-23).

REMARQUE. Il ne faut pas oublier qu'en général les dialectes ne sont pas des unités géographiques avec des limites précises; ils n'existent pas dans la nature à l'état défini, nous les constituons pour la commodité de nos études. Cette observation a été formulée à plusieurs reprises surtout par MM. P. Meyer et Gaston Paris; voici ce que dit ce dernier: »Il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins,

et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coıncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits, elles ne coıncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que montagnes, grands fleuves, espaces inhabités).

16. Les différents dialectes de l'ancienne langue étaient tous des langues littéraires; chaque auteur se servait du parler de son pays: il n'y avait pas de κοινή. Cependant le francien commence de bonne heure à prendre le pas sur ses congénères, ce qui est dû surtout aux circonstances politiques: la royauté a son siège à Paris, et la cour royale fait monter en dignité le dialecte qu'elle parle, que parle la capitale, et dont se sert l'administration. La prédominance du »français de France« sur les autres dialectes devient de plus en plus sensible à partir du XIIe siècle; c'est à cette époque que s'établit définitivement la suprématie de la royauté sur les seigneurs féodaux, en même temps que Paris, grâce à son Université, devient le centre intellectuel du pays. Ce n'est pourtant que vers la fin du moyen âge, au XVe siècle, que le francien triomphera complètement dans la littérature (§ 48) et que les autres dialectes seront réduits à l'état de patois (§ 25). La supériorité du dialecte central est directement attestée, dès la fin du XIIe siècle, par plusieurs écrivains contemporains. Ainsi le clerc Garnier de Pont-Sainte-Maxence (village de l'Oise) se vante d'avoir écrit son poème sur Thomas Becket (1173) en »bon roman«; il ajoute sièrement:

Mis langages est buens, car en France sui nez.

Jean de Meun s'excuse, dans sa traduction de Boèce, de ne savoir que son patois natal et non pas le langage plus élégant de Paris:

Si m'escuse de mon langage Rude, malostru et sauvage, Car nés ne sui pas de Paris, Ne si cointes com fut Paris; Mais me raporte et me compere Au parler que m'aprist ma mere A Meun quand je l'alaitoye, Dont mes parlers ne s'en desvoye, Ne n'ay nul parler plus habile Que celui qui keurt à no ville.

On commence même à se moquer de l'accent provincial. Le trouvère artésien Conon de Béthune, récitant (vers 1182) une de ses chansons devant la reine régente Alix de Champagne et son fils (qui fut depuis Philippe-Auguste); eut à s'en ressentir, et il s'en plaint amèrement:

..... Mon langage ont blasmé li François Et mes chançons, oiant les Champenois, Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roine n'a pas fait que cortoise Qui me reprist, ele et ses fiz li rois; Encor ne soit ma parole françoise, Si la puet on bien entendre en françois, Ne cil ne sont bien apris ne cortois Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois, Car je ne fui pas noriz à Pontoise.

Le français de Paris finit par être regardé comme le parler le meilleur. Quand Adenet le Roi veut dire que la reine Berte parlait bien le français, il dit qu'on l'eût crue née »au bou c à Saint Denis« (Berte aus grans pies, v. 154). Peu à peu les trouvères abandonnent leur dialecte natal et adoptent le dialecte central. Le trouvère lyonnais Aimon de Varennes nous le dit expressément dans son roman de Florimont (composé en 1188):

As François jo voil tant servir, Que ma langue lor est sauvage; Que jo ai dit en lor langage Al mieus que ju ai seu dire. Se ma langue la lor empire, Por ce ne m'en dient anui: Mies aim ma langue que l'autrui. Romans ne estoire ne plait As François, se il ne l'ont fait.

Rappelons aussi que l'auteur d'Aymeri de Narbonne, Bertrand de Bar-sur-Aube, qui fleurit entre 1210 et 1220, ne fait point usage des formes grammaticales particulières à son pays (la Champagne); il écrit en *francien«.

REMARQUE. Voici quelques remarques sommaires de M. F. Brunot sur l'extension du francien, dont l'histoire détaillée est du reste encore à faire.

Dans le midi, c'est au cours du XIVe siècle que, d'après M. Giry, le français se substitua dans les actes aux anciens dialectes, qui luttaient avec le latin depuis la fin du XIe siècle. Dans le nord, les villes de Flandre, de Belgique, d'Artois, de Lorraine, commencent à se servir de la langue vulgaire, pour des contrats privés, dès le début du XIIIe siècle. A peu près à la même époque, il apparaît sur les confins de la langue d'oc, en Aunis, en Poitou; un peu plus tard, en Touraine, en Anjou et en Berry, mais partout avec des traces dialectales. Il faut arriver au XIVe siècle, où le français est vulgarisé par la chancellerie et l'administration royales, qui s'en servent désormais ordinairement, pour que la langue vulgaire des chartes s'unifie dans un parler commun, qui est celui de Paris, devenu langue officielle. La littérature dialectale disparut à peu près dès le XIVe siècle, en même temps que les documents dialectaux. Faisons remarquer que Froissart (mort en 1410) écrit encore en picard.

17. On a souvent soutenu que la langue littéraire française était le résultat d'une fusion de plusieurs dialectes; cette thèse est radicalement fausse. Pour l'appuyer, on a allégué, entre autres choses, l'existence de formes telles que créance, charrier, plier, camp, peser à côté de croyance, charroyer, ployer, champ, poids, etc.; mais le rapport entre ces formes est tout autre qu'on n'a cru. Créance et croyance n'appartiennent pas à des dialectes différents de l'ancienne langue, pas plus que plier et ployer, charrier et charroyer; tous ces mots sont franciens, mais les seules formes étymologiques sont créance, charroyer, ployer, tandis que croyance, charrier, plier sont des formations postérieures dues à des effets d'analogie (voir § 196). Peser et poids s'expliquent selon § 300. Camp est un mot d'emprunt italien (§ 43) et ne provient nullement du dialecte picard. Il est indubitable que la langue littéraire française est tout simplement le développement du latin vulgaire parlé à Paris et dans les alentours; cependant, dès les plus anciens temps, le francien emprunte des vocables isolés aux autres dialectes, méridionaux autant que septentrionaux. Déjà dans le Roland, on rencontre, à côté des formes régulières helme et halberc (§ 7,2), elme et osberc qui sont visiblement des mots d'emprunt et proviennent du provençal: on sait que le h germanique, resté dans la langue d'oïl (§ 481), a disparu dans le midi de la Gaule sans laisser de trace, donc elme est la forme méridionale de helme; quant à osberc, qui est pour *ausberc, on y trouve, outre l'amuïssement de h, la vocalisation de l. On peut donc croire que les heaumes et les hauberts se fabriquaient de pré-

férence dans les villes méridionales et qu'on leur gardait le nom étranger en les important dans le Nord du pays. Il faut juger de la même manière du camail, dont le nom reproduit le prov. capmalh. Sarrazin est également un mot d'emprunt; la vraie forme française serait sarraisin ou sarreisin (§ 199). On peut citer encore d'autres exemples: Ballade, qui se rencontre déjà au XIIIe siècle, est emprunté du prov. ballada. Bouquetin, anciennement bouc-estein (XIVe siècle), a probablement été provençal ou alpin avant de devenir français. Cap (caput) pour chef doit aussi venir du midi; la locution »par mon cap« se trouve au XIIIe siècle dans Ph. Mousket, qui la met dans la bouche d'Éléonore d'Aquitaine. Camus, carogne, écaille (goth. skalja; cf. holl. schel) sont des formes normannopicardes; les formes françaises seraient chemus, charogne, échaille. Leude (sorte d'impôt) est une forme catalane qui s'emploie à côté de leide (*licita), etc. Ces mots, qui intéressent surtout l'histoire de la civilisation, montrent que le francien a fait des emprunts aux autres dialectes gallo-romans - comme il en a fait au latin et aux langues orientales (§ 20) — mais ils ne fournissent aucune preuve de la prétendue fusion des dialectes, théorie insoutenable à laquelle Littré a encore prêté son autorité.

18. La période de l'ancien français s'étend du IXe au XIVe siècle. Les Serments de Strasbourg, conservés dans un manuscrit de la fin du Xe siècle, peut-être même du XIe, sont le plus ancien document connu de la langue d'oïl. Ce fut le 14 février 842 que Charles le Chauve et Louis le Germanique se rencontrèrent à Strasbourg pour resserrer leur union contre Lothaire; ils se jurèrent alliance devant leurs troupes, Louis en lingua romana, Charles en lingua teudisca. Ainsi les rois, pour se faire comprendre de l'armée alliée, durent changer de langue; les soldats, au contraire, se servirent de la leur propre. Voici les deux textes français:

1º Serment de Louis le Germanique:

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat. si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

Traduction. Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

2º Serment de l'armée de Charles le Chauve:

Si Lodhuuigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part (non) lo [suon] franit, si io returnar non l'int pois ne io ne neuls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuwig nun lui ier (ou li iv er).

TRADUCTION. Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté viole le sien, au cas où je ne l'en pourrai détourner, je ne lui prêterai aucun appui, ni moi ni nul que j'en pourrai détourner.

A la fin du IXe siècle appartiennent la Séquence de sainte Eulalie, en 29 vers, écrite peut-être en dialecte wallon, et un fragment d'une homélie prononcée en l'honneur du prophète Jonas; ce fragment qui paraît être un brouillon, peutêtre un αὐτόγραφον, est écrit partie en latin, partie en français, partie en notes tironiennes; il appartient à la région du Nord-Est. Le Xe siècle nous a transmis la Vie de saint Léger, poème de quarante strophes de six vers octosyllabiques, dont on n'est pas arrivé à déterminer le dialecte (bourguignon? wallon? picard?). Rappelons aussi la Passion, poème de 129 quatrains en octosyllabes, écrits dans une langue mi-française, mi-provençale. Du XIe siècle datent la Vie de saint Alexis, le Pèlerinage de Charlemagne et la Chanson de Roland. A partir du commencement du XIIe siècle, les textes se multiplient, et une littérature des plus riches se développe avec une vitesse prodigieuse. La langue vulgaire, le romanz de la France, originairement restreinte à l'usage du peuple et aux productions de la muse populaire, élargit son domaine de jour en jour et commence, même hors des belles-lettres, à concourir avec le latin. Rappelons seulement que, déjà au XIIe siècle, les actes publics de Metz sont écrits en langue vulgaire, et qu'à partir de Philippe le Bel les moines de Saint-Denis, historiographes officiels du royaume, cessent de rédiger leurs annales en latin. Grâce au désir croissant des laïques de s'initier à la science des clercs, on commence aussi à traiter en français des questions philosophiques et théologiques et à traduire les classiques latins.

— Essayons maintenant d'esquisser un tableau des traits principaux qui caractérisent la vieille langue française.

19. Vocabulaire. Le vocabulaire est très riche. Aux éléments primitifs (§ 10) se sont ajoutés un grand nombre de mots savants, repris directement au latin littéraire. Ces mots d'emprunt montrent comment le vocabulaire du gallo-roman et du vieux français s'est incessamment enrichi depuis l'époque mérovingienne. Ils se distinguent des mots héréditaires ou populaires et par la forme et par le sens. Tous les changements qui se sont produits dans la langue avant leur adoption, leur sont naturellement inconnus, ils n'ont pu prendre part qu'à l'évolution subie par la langue après qu'ils y ont été admis. Ensuite ils appartiennent presque tous à la langue religieuse ou à la langue juridique et sont, pour la plupart, des expressions savantes et techniques. Exemples: Apostle, autorité, avulterie (adulterium), chapitle, creature, criminel, devocion, diable, element, eredité, eritage, escussion, esperit, innocent, justice, opinion, ospital, pape, paradis, prelat, prophete, redemption, sacrifice, sepulcre, trinité, unité, verité, virginité, etc. Il faut remarquer que parmi ces mots d'emprunt on trouve surtout des substantifs, très peu d'adjectifs et de verbes; il est aussi curieux de constater que les poèmes guerriers, tels que la chanson de Roland, contiennent moins de mots savants et plus de mots d'origine germanique que l'Alexis et les autres poèmes dévots. Ce fait suffit à montrer combien l'épopée française était populaire à son origine, et quels rapports intimes elle avait avec la race germanique.

REMARQUE. Rappelons qu'à côté de la forme plus ou moins savante que présentent tous les mots empruntés au latin, on trouve parfois aussi une forme populaire qui assigne au mot en question une place dans le fonds héréditaire du vocabulaire. Comme exemples de ces doublets nous citerons vérilé et verté (comp. bonitatem > bonté), enfermeté et enferté; comp. aussi paradis et pareïs (maintenant parvis; voir § 279, *). Le nombre de ces doublets ira toujours en augmentant (voir § 39).

- 20. A côté des mots savants il faut rappeler les emprunts faits aux différents dialectes, dont nous avons déjà parlé (§ 17), et les mots fournis par les langues étrangères. Ce sont surtout les langues orientales qui ont enrichi le vocabulaire; l'ancien français emprunte peu de mots aux autres langues étrangères.
- 10 Mots orientaux. La plupart de ces mots sont empruntés aux Arabes et remontent au temps de leur invasion en Europe ou sont dus aux Croisades. Exemples: Alcube, tente (ar. al-qoubba; même mot que alcôve, § 65,5). Alfage, titre d'honneur (ar. al-châdjdj, celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque). Algalife, calife (ar. al-khâlifa). Almaçour (ar. almansour). Alquemie, alchimie (ar. al-kîmijâ, la chimie). Alqueton, auqueton (maintenant hoqueton, même mot que coton, précédé de l'article arabe). Amiral, émir, chef (ar. amîr). Ambre (ar. 'anbar). Calife (ar. khâlifa). Calibre (ar. qâlib). Caravane (pers. karwân). Cifre, zéro (ar. sifr); sur le changement en chiffre, voir § 44, Rem. Coton (ar. qothon). Damas (noni propre d'une ville d'Asie Mineure). Eslissir, élixir (ar. el-iksîr). Eschec, échec (pers. châh). Gazelle (ar. ghazâl). Gueules, terme héraldique (pers. gul, rose). Houce, housse (ar. ghouchja). Julep (ar. djoulab). Jupe (ar. djoubba). Lëut, luth (ar. 'ûd, précédé de l'article al). Meschin (ar. maskîn), garçon; même mot que mesquin, repris au XVIe siècle à l'it. meschino. Muserat (Roland, v. 2075, 2156), arme de jet (ar. mizraq). Nacaire (ar. nagara). Nadir (ar. nadhîr). Orange (ar. nârandj; comp. § 529). Sacre, oiseau de proie (ar. çaqr). Tasse (ar. thaça). Tabor (?).
- 2º Mots grecs. Besant (monnaie de Byzance). Chaland (χελάνδιον). Escaramant, escarimant, étoffe de soie (σκαφάμαγκον). Mangonel (μάγγανον). Tarcais (ταφκάσιον), devenu carcais (§ 506,2) et enfin carquois.
- 3º Mots italiens. Amarrer (?). Galée ou galie (galea, galia).
- 4º Mots slaves. Sable, martre zibeline (pol. sobol). Soschanie, souquenie, souquenille (pol. suknia).
- 5º Mots allemands. Hallebarde (helmbarte). Trompe (trumpa).
- 6º Mots néerlandais. Crane (krane, kraan). Dune (dune, duin). Esnèque (snik). Esturman (stuurman). Marsouin (meerzwijn). Quille (kiel). Raque (rak). Relanghe, renenghe (rede-

ning). Souper (supen, zuipen). Tourbe (turf). Vacarme (wacharme). Vilebrequin (wimpelkin).

7º Mots anglais. — Drinc, boisson (drink); drinkerie. Estellin (Li Narbonais, v. 1965), monnaie anglaise (esterling). Grip, griffon. Outlaghe, utlage, utlage, homme mis hors la loi (outlage), utlagarie, bannissement, utlagier, bannir.

REMARQUE. Faisons remarquer ici, une fois pour toutes, que l'étude des mots d'emprunt ne présente pas seulement un intérêt philologique: derrière chaque mot d'emprunt se cache un problème historique concernant le développement de la culture française. Les mots empruntés nous révèlent des lacunes, et les manières dont on les a comblées attestent l'influence exercée sur la France par les peuples auxquels on a demandé les nouveaux vocables. L'histoire de mots tels que chifire, damas, souquenille, tourbe, souper nous présente autant de petits chapitres de l'histoire de la civilisation française.

21. Phonétique. La phonétique du francien, très différente de celle du gallo-roman (§ 10,2), est extrêmement riche et variée, et possède beaucoup de phonèmes également inconnus au latin et à la langue moderne. Sous l'influence de l'ictus, toutes " ... les voyelles posttoniques, sauf a, sont tombées ($\S 248-249$): servire > servir, heri > hier, minus > meins, etc.; a atone libre est devenu [a]: bona > bone; ornamentum > ornement; a accentué libre est devenu e: mare > mer; e fermé libre et (tonique s'est diphtongué en ei, plus tard oi: verum > veir > voir (§ 157); o fermé libre et tonique s'est changé en ou, plus tard eu: hora > oure > eure (§ 183); u [u] est devenu [y]: luna > lune (§ 187). Des diphtongues du gallo-roman, au s'est contracté en o: causa > chose (§ 189); ie est devenu [je]: miele > miel [mjel]; uo'est devenu ue, qui se contracte en [ce]: buove > buef > [beef] (§ 178). Notons enfin le développement de quelques voyelles nasales: campum > champ [tsomp], tempus > tens [tens] (§§ 219, 215), etc. Pour les consonnes, il faut surtout remarquer l'altération des affriquées en sifflantes: carrum > [tsar] > [sar] (§ 402); larga > [lardzə] > [larzə] (§ 424); la vocalisation de l devant une consonne: albe > aube (§ 343); l'amuïssement de $[\gamma]$: se γ ur: \rangle sëur (§ 413); de $[\delta]$ et de [p]: vide > vie, pedre > pere (§§ 383, 391), escut > escu (§ 387); de s devant une consonne: paste > pâte (§ 462); la disparition de différentes consonnes mouillées (§ 305), etc. Rappelons enfin que toutes les consonnes finales se prononçaient; on disait [tʃat] (chat), [sot] (sot), [bas] (bas), [gros] (gros), [fort] (fort), [tʃawt] (chaut), [gront] (grand), etc.

22. Morphologie, etc. L'ancien français est une langue à déclinaison, avec un cas sujet et un cas régime: mes amis plore sa seror (mon ami pleure sa sœur); ma suer plore son ami (ma sœur pleure son ami); le cas régime pouvait aussi en certains cas faire fonction de génitif ou de datif: li fiz le rei (le fils du roi); Dieu porofrit le quant (il offrit le gant à Dieu). Grâce à la déclinaison, l'ordre des mots est très libre et varié; on dira li chiens mort le cerf, le cerf mort li chiens, mort li chiens le cerf ou li chiens le cerf mort, la flexion indiquant partout le rapport des noms; comp. encore: or veit il bien d'Espaigne lo regnet (Roland, v. 1029), et la phrase moderne: maintenant il voit bien le royaume d'Espagne. La déclinaison des mots s'effectuait de différentes manières, tantôt sans déplacement d'accent: murs, mur - mur, murs; cuens, comte - comte, comtes, tantôt avec déplacement d'accent: sire, seignor - seignor, seignors (II, § 248 ss.), etc. Quant aux adjectifs, tous ceux qui étaient uniformes en latin pour le masculin et le féminin, l'étaient ordinairement aussi en français, c. à d. n'avaient pas d'e au féminin: une fort bataille (II, § 383), etc.; la gradation s'exprimait par le positif et l'adverbe plus, mais on avait aussi conservé des traces du comparatif latin; ainsi, à côté de plus fort, on trouve forcor (fortior). Pour les nombres ordinaux on crée de nouvelles formes en -ieme: quint est remplacé par cinquieme, etc. (II, § 493). Dans les pronoms, on remarque l'existence de o (hoc), de ist (iste) et de plusieurs autres, disparus avant la Renaissance. Dans les verbes, il faut surtout rappeler les parfaits à déplacement d'accent: pris, presis, prist, presimes, presistes, prisdrent; les présents tels que parol - parlons, etc. La variété des formes grammaticales des verbes était très considérable: on conjugait aim, aimes, aimet, amons, amez, aiment; lief, lieves, lievet, levons, levez, lievent, etc.; ces exemples montrent aussi le grand rôle que jouait l'apophonie (§ 297-302), dont le jeu harmonique sera troublé par l'analogie. Rappelons enfin que la construction périodique était pauvre et peu développée.

REMARQUE. Pour suppléer à l'insuffisance de ces indications sommaires, nous empruntons à un article de G. Paris (Journal des Savants, 1897,

p. 612) la juste et intéressante appréciation de l'ancienne langue que voici: Le français, considéré soit comme organisme linguistique, soit comme instrument d'expression, n'a guère fait que perdre depuis le XIIe siècle. Au premier point de vue, il est trop clair que la variété et la richesse du vocalisme, la persistance des consonnes finales, l'heureux balancement des formes verbales, étaient des avantages esthétiques, en comparaison de l'uniformité qui s'est partout introduite et de la destruction qui a rongé tant de beaux : phonèmes, en même temps qu'ils augmentaient beaucoup la clarté et dispensaient en grande partie des pronoms, des prépositions et des conjonctions qui nous encombrent. Au second point de vue, l'existence de deux cas n'avait rien que de favorable à la grâce et à la netteté des tournures; l'emploi facultatif de l'article permettait de précieuses distinctions de sens; la liberté et la souplesse de la construction se prêtaient à merveille à se laisser modeler par une main habile. Le français moderne n'offre aux écrivains des ressources plus nombreuses que grâce à l'introduction considérable de mots savants et à la faculté, due aussi à l'imitation latine, de construire plus aisément de longues périodes. Mais ces deux acquisitions auraient pu se faire sans troubler la structure du vieux langage; celle-ci s'est écroulée d'elle-même par l'effacement toujours grandissant des distinctions phonétiques, par la désuétude où est insensiblement tombée la déclinaison, par la tyrannie que l'analogie a exercée sur la conjugaison, par l'ossification de la syntaxe, si l'on peut ainsi dire, résultant de l'atrophie des éléments qui lui permettaient le jeu souple et facile d'autrefois.«

23. On connaît le sort merveilleux de l'ancienne littérature française. Admirée et enviée par toute l'Europe, elle fut vite traduite en beaucoup de langues, et les fiers héros des chansons de geste et les gracieuses héroïnes des romans d'aventures furent connus des îles lointaines de l'Océan Atlantique Boréal jusqu'aux pays méditerranéens. Voici quelques témoignages qui attestent l'universalité de la langue française au moyen âge.

1º En Angleterre, que les Normands avaient conquise en ? chantant la chanson de Roland, le français gagna vite du terrain, surtout dans les classes élevées. On lit dans la chronique de Robert de Gloucester, écrite vers la fin du treizième siècle (éd. Aldis Wright, II, p. 543):

bus com Engoland into Normandies hond. & pe Normans ne coupe speke po bote hor owe speche & speke French as hii dude atom, & hor children dude also teche. So pat heiemen of his lond, pat of hor blod come, Holdep alle pulke speche, pat hii of hom nome. Vor bote a man conne Frenss, me telb af him lute: Ac lowe men holdel to Engliss & to hor owe speche yute. Ich wene ber ne beb in al be world contreyes none,

pat ne holden to hor owe speche, bote Engelond one.



(Ainsi l'Angleterre vint au pouvoir des Normands. — Et les Normands ne savaient parler que leur propre langue, — Et ils parlaient français comme chez eux, et apprirent la même langue à leurs enfants. — De sorte que les grands seigneurs de ce pays, qui descendent d'eux, — Maintiennent tous la langue, qu'ils héritèrent d'eux. — Car si un homme ne sait pas le français, on le méprise. — Mais les hommes de basse condition s'en tiennent encore à l'anglais et à leur propre langue. — Je crois qu'il n'y a pas au monde de pays — Qui ne tienne pour sa propre langue, excepté l'Angleterre.)

Le français devient vite la langue littéraire par excellence de l'Angleterré, en même temps que l'usage de l'anglais en tant que langue écrite va constamment en déclinant. Le prestige du français était si grand que même les auteurs anglais de naissance s'en servent en abandonnant leur langue; les plus anciens de ces essais remontent à la fin du XIIe siècle (comp. Les Contes de Bozon, p. p. P. Meyer. Paris 1889. P. LII ss.). Ajoutons que c'est en français que Mandeville conte ses voyages et que Gower compose ses ballades et plusieurs autres poésies (Romania, XXIX, 160). Le français était aussi devenu la langue officielle, et au commencement du XIVe siècle il était près de devenir le langage commun de toute l'Angleterre; mais par un revirement subit, l'anglais l'emporte dans la littérature comme dans la vie officielle. En 1362, Édouard III ordonne que les plaids se feront en anglais, et le français, devenu à peu près une langue savante, trouve un dernier asile dans les documents officiels.

REMARQUE. Le français d'Angleterre, l'anglo-normand, dégénéra dans le courant du XIII^e siècle et finit par différer sensiblement du français du continent. Dans son *Manuel des pechiéz*, Wilham de Wadington s'excuse par avance de sa langue:

De le franceis ni del rimer Ne me dait nuls hom blamer Kar en Engletere fus né E nurri lenz et elevé.

Rappelons aussi les vers bien connus de l'introduction des » Canterbury Tales«, où Chaucer dit de la prioress:

And Frensch sche spak ful faire and fetysly After the scole of Stratford atte Bowe, For Frensch of Parys was to hire unknowe.

2º En Italie, où les chansons de geste pénétrèrent de très bonne heure, Brunetto Latini, le maître de Dante, se sert du français pour rédiger sa grande encyclopédie »Li Trésors « (vers

1265), et il explique lui-même, de la manière suivante, cette présérence donnée à une langue étrangère: »Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans selonc le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por ij. raisons: l'une, car nos somes en France, et l'autre por ce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens. Un autre Italien de ce temps-là, Martino da Canale, s'est exprimé à peu près de la même manière dans l'introduction de la Chronique vénitienne: »Por ce que lengue franceise cort parmi le monde, et est la plus delitable a lire, et a oîr, que nule autre, me sui je entremis de translater l'anciene estoire des Veneciens de latin en franceis«. Rappelons encore que les voyages de Marco-Polo et les compilations des romans de la Table Ronde par Rusticien de Pise sont également en français, et que la chronique de Giovanni Villani fourmille de mots d'emprunt français.

3º Pour l'Allemagne, nous avons les vers d'Adenet le Roi, où il nous raconte que les enfants d'outre-Rhin avaient des précepteurs français:

Avoit une coustume ens el tiois pais
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis
Pour aprendre françois lor filles et lor fils.
Li rois et la roine et Berte o le cler vis
Sorent pres d'aussi bien le françois de Paris
Com se il fussent né au bourc a Saint Denis.

(Berte aus grans pies, v. 148—154).

4º Pourtant, le témoignage le plus curieux de l'universalité de la langue française se trouve dans le »Konungs-Skuggsjá« (speculum regale). L'auteur de cette encyclopédie pédagogique, écrite en Norvège vers la fin du XIII° siècle, fait dire au père qui enseigne son fils: »Ok ef pu vilt verda fullkominn í fródleik, pá nemdu allar mállyzkur, en allra heltzt latínu ok völsku, pvíat pær tungur ganga víðast«. (Et si tu veux être parfait en science, apprends toutes les langues, mais avant tout le latin et le français, parce qu'ils ont la plus grande extension.)

5º Avec la conquête de Constantinople (1204), le domaine du français s'étend jusque dans l'extrême Orient de l'Europe; une grande partie de la Péninsule des Balkans est sous la

domination de princes français, et le chroniqueur catalan Ramon Muntaner constate (vers 1325) qu'on parlait dans la Morée un français aussi pur qu'à Paris: »Perque hom deya que la plus gentil caualleria del mon era de la Morea; e parlauen axi bel frances com dins en Paris«. C'était en effet une nouvelle France, malheureusement peu durable, qu'on venait de fonder en Grèce.

6º Le français se rencontre aussi hors des limites de l'Europe; il est parlé et cultivé dès le commencement du XIIe siècle dans le royaume français de Jérusalem et en Chypre. C'est à Acre que »maistre Johan d'Antioche« traduit, en 1282, la Rhétorique de Cicéron (Romania, XXIX, 155). Rappelons aussi que Philippe de Novare (Navarre), Italien de naissance et domicilié en Orient, compose ses ouvrages (Assises de Jerusalem, Gestes des Chiprois, Les quatre ages de l'homme) en français.

7º On peut compléter ces témoignages en rappelant que Paris était au moyen âge la capitale littéraire et scientifique de l'Europe; son Université tenait sans conteste le premier rang. Le dicton Est Paris absque pari ne s'appliquait pas, sous sa forme française Paris sans per (pair), au ravisseur d'Hélène, mais à la ville, qui était aussi le centre de la »courtoisie«. La suprématie de la France dans le domaine des modes et des manières élégantes est d'ancienne date. Dans Girart de Roussillon (v. 3819), un chevalier est conréé » à la guise de France«, et un roi anglais prend pour chapelain un clerc français »quia francicam elegantiam norat« (Guibert de Nogent). Il est aussi très significatif qu'un des premiers mots que les Allemands empruntent au français est fin, qui devient fin, puis fein.

24. Grâce au prestige de la civilisation et de la langue françaises, un nombre considérable de mots ont passé du français dans les autres langues. Une grande partie des vocables anglais les plus usités sont d'origine normande. Exemples: arrest, aunt, baron, beast, change, cloister, comfort, cost, countess, court, dinner, duke, esquire, forest, host, judge, jury, mansion, master, money, nephew, niece, oyster, prison, soldier, strange, study, taste, uncle, veal, venison, etc. Très souvent on a gardé l'ancien vocable germanique à côté du mot d'emprunt français: Ox—beef; calf—veal; sheep—mutton; pig—pork; wish—desire;

luck — fortune; bloom — flower; deed — act; begin — commence; sound — safe; beg — pray; speech — language; heal — cure; folk - people; storm - tempest, etc. Pour l'Allemagne, le français domine tellement la langue du pays qu'elle lui emprunte même un suffixe nominal (-îe) et un suffixe verbal (-ieren) et que les poésies des »minnesanger« (XIIe-XIIIe siècle) sont remplies de mots tels que amis, âmûr, ameiren, âventiure, balschelier, bucheläre (vfr. boucler), covertiure, cumpân, cumpanjûn, curtôsie, damoisele, fianze, foreht, garzûn, gramerzis, maisnie, prinze, schahtelân, schapel, schapperûn, schastel, schevalier, suckenie, tjostieren, etc., etc. Des mots d'emprunt français pénètrent un peu partout; on en trouve dans les chansons des troubadours comme dans les chroniques cypriennes: πουκλέριν (bouclier), κεστίουν (question), κλόστρην (cloistre), δέντα (rente) et dans les sagas norroises: amía (amie), bastaror (bastart), buklari (bouclier), burgeis (bourgeis), flur (flour), gramerz (grant merci), kurteisi (courteisie), laðrúnn (ladron), möttull (mantel), púsa (espouse), púta (putain), etc. L'étude de ces mots d'emprunt est souvent fort instructive pour la phonétique historique du français (cf. § 126); elle nous montre aussi d'une manière palpable l'influence que la France a exercée sur la civilisation des autres nations.

CHAPITRE III.

LA PÉRIODE MOYENNE.

25. Le moyen français embrasse la fin du XIVe siècle, le XVe et le XVIe siècle. Au commencement de cette période, les anciens dialectes achèvent de disparaître comme langues écrites et se réduisent à l'état de simples patois. On finit par n'avoir qu'une seule langue littéraire officielle, le français proprement dit. La centralisation politique et intellectuelle, qui va toujours en augmentant, étend le dialecte de l'Ile de France non seulement à l'ancien domaine de la langue d'oîl, mais à toute la France. Froissart séjourne, en 1388, chez monseigneur Gaston Phébus de Foix, qui comprend et parle parfaitement bien le français. L'illustre chroniqueur, qui passe ses soirées à lui lire »Méliador«, remarque que le comte »parloit à moi, non pas en son gascon, mais en beau et bon françois«. Rappelons encore qu'en 1509 on fait représenter en Dauphiné, dans la ville de Romans, le grand mystère des Trois Doms, écrit en français. Mais les Méridionaux ne se bornent pas à parler et à comprendre le français; ils commencent aussi à composer en cette langue. Un des premiers à citer, Antoine de la Sale, la manie avec une rare aisance. Au XVIe siècle, Marot, avec qui le Midi fait son entrée définitive dans la littérature française, nous raconte lui-même, dans l'Enfer (v. 395 ss.), comment il oubliait son dialecte natal pour celui de Paris:

> A brief parler, c'est Cahors en Quercy Que je laissay pour venir querre icy Mille malheurs, ausquels ma destinée M'avoit submis. Car une matinée, N'ayant dix ans, en France fuy meiné, Là où depuis me suis tant pourmeiné

Que j'oubliay ma langue maternelle, Et grossement aprins la paternelle Langue françoyse, ès grands courts estimée, Laquelle enfin quelque peu s'est limée, Suyvant le roy Françoys premier du nom, Dont le sçavoir excède le renom.

Notons enfin qu'au commencement du XVIe siècle, une révolution s'accomplit dans la constitution des Jeux Floraux à Toulouse, fondés en 1323 pour soutenir la poésie provençale mourante: la langue française, admise d'abord concurremment avec la langue provençale, finit bientôt par y régner seule, et l'ancien consistoire du Gay Saber prend le titre de Collège de rhétorique et de poésie françoise (plus tard Collège de la poésie latine, grecque et françoise).

REMARQUE. Les dialectes, réduits à n'être que des patois, ne servent plus dans la littérature qu'à produire une certaine couleur locale; le parler patois devient une sorte d'artifice littéraire dont tirent profit surtout les auteurs dramatiques et les conteurs. Patelin, dans la célèbre farce qui porte son nom, piergonne en lymosinois (v. 845), en lorrain, en picard et en normand. Villon, en mentionnant deux dames de Poitou de sa connaissance, s'amuse, en parlant d'elles, à employer leur dialecte: après avoir indiqué en termes très vagues où elles demeurent, il ajoute en poitevin:

Mais i [je] ne di proprement ou Iquelles passent tous les jours; M'arme! i ne seu [suis] mie si fou: Car i vueil celer mes amours.

(Grand Testament, str. XCIV. Texte restitué par Gaston Paris.)

Bonaventure Despériers fait parler poitevin et rouvergat à plusieurs des personnages de ses Nouvelles Récréations (voir n° 15, 69, 70, 71, 72). Henri Estienne, en racontant en français la vieille anecdote du curé de Pierrebuffière, ajoute qu'elle a bien >meilleure grâce« en patois, et il la donne aussi en limousin (Apologie pour Hérodote, II. 250). François Perrin, qui déguise en paysan le jeune amant des Escoliers (1589), lui prête le patois qu'on parle dans le Morvan et dans le Mâconnais. Dans La Tasse, comédie en vers de Claude Bonnet et qui date d'environ 1595, le provençal et l'italien viennent s'entremêler avec le picard et le français.

26. Les changements que subit la langue durant la période moyenne sont vastes et profonds, et ils s'effectuent avec une assez grande rapidité. Au milieu du XVe siècle, Villon essaie d'écrire une ballade en »vieil françois« et n'arrive qu'à donner un fatras de quelques vieilles formes, dont il n'a pas compris l'emploi correct: la langue des XIIe et XIIIe siècles lui est déjà absolument étrangère. Et quand Marot, en 1533,

se met à rééditer les poésies de ce même Villon, mort quelque soixante-dix ans auparavant, il accentue à plusieurs reprises » l'antiquité de son parler«, et ajoute beaucoup d'annotations pour expliquer au public du XVIe siècle ce qui lui semble » le plus dur à entendre«. Ce très rapide développement de la langue est souvent attesté par les auteurs contemporains. Geoffroy Tory constate dans son Champ fleury (1529) que: » Le langage d'aujourdhuy est changé en mille façons du langage qui estoit il y a cinquante ans ou environ«. Montaigne se prononce de la même manière: » Selon la variation continuelle qui a suivi le nostre [langage] jusques à ceste heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans? Il escoule tous les jours de nos mains et depuis que je vis, s'est alteré de moitié« (Essais, III, 9). Renchérissant sur les autres, Vauquelin de la Fresnoye s'écrie dans une de ses Satires:

Car depuis quarante ans desjà quatre ou cinq fois La façon a changé de parler en françois.

Essayons maintenant de caractériser brièvement le moyen français.

- 27. Phonétique. Il faut surtout relever les points suivants: L'e féminin s'amuît devant ou après une voyelle: vēu > vu, vēoir > voir (§ 264), vraiement > vraiment (§ 271), etc.; devant ou après l et r: alebastre > albastre, etc. (§ 291); parfois aussi à la fin des mots: eaue > eau (§ 252, Rem.). La triphtongue eau se réduit à la diphtongue eo, qui à son tour devient o: beau > [bo] (§ 239). La diphtongue oi [oj] devient [wε], [ε] ou [wa]: trois > [trwe] ou [trwa], etc. (§§ 158, 160). Notez encore le développement de plusieurs nouvelles voyelles nasales: [ε̄] de in (§ 213), [ɔ̄] de on (§ 225), etc.; l'affaiblissement de h (§ 485) et l'amuïssement de beaucoup de consonnes finales (§ 315).
- 28. Il y avait, au XVIe siècle, de vives discussions sur la bonne manière de prononcer le français; ce qu'on a appelé plus tard »le bon usage« (§ 58), n'était pas encore établi, et chaque grammairien tranchait à son gré les questions de prononciation selon le parler qui lui était naturel. La langue de la capitale servait, à coup sûr, de κοινή; aux témoignages déjà cités (§ 16) on peut ajouter les deux suivants, pris chez Henri Estienne. Il dit dans la Précellence: »Nous donnons le premier lieu au langage de Paris«, et dans l'introduction des Hypo-

mneses: »Sicut Athenæ Græcia Græciæ apellatæ fuerunt, ita Lutetiam, ad sermonem etiam quod attinet, Franciam Franciæ vocare possis«. Mais la langue commune n'était pas prononcée, et bien naturellement, de la même manière par tout le monde. Où était, à Paris, la meilleure prononciation? Fallait-il parler comme à la Cour, comme au Parlement, ou comme à l'Université? Et si l'on sortait de Paris, l'incertitude devenait encore plus grande, le français subissant l'influence des différents patois locaux. Mon langage François, dit Montaigne, est alteré et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu« (Essais, II, chap. 17). Pasquier a fait la même observation dans une curieuse lettre adressée à Ramus: Ceux qui mettent la main à la plume prennent leur origine de divers païs de la France, et est malaisé qu'en nostre prononciation il ne demeure toujours en nous je ne scav quoy du ramage de nostre païs. Je le voy par effect en vous, auquel, quelque longue demeure qu'ayez faite dans la ville de Paris, je recognois de jour à autre plusieurs traits de vostre picard, tout ainsi que Pollion recognoissoit en Tite-Live je ne scay quoy de son padouan«. Remarquez aussi qu'il y en avait même qui ne regardaient pas la prononciation de Paris comme la meilleure. En parlant de la ville d'Orléans, Paul Hentzner nous dit, dans ses notes de voyage, que l'accent français y est si pur qu'on dit l'orléanisme comme chez les Grecs l'atticisme, et Thomas Platter confirme la vérité de cette observation. Ce n'est qu'au XVIIe siècle, grâce aux efforts des puristes (§ 51 ss.), que tout le monde tombe d'accord, ou à peu près, sur la bonne manière de prononcer, — en théorie, au moins, car en pratique, comme l'a dit M. Koschwitz, on n'arrive jamais à saisir cette fée Morgane, qui, nécessairement, se dissout en nuées, quand on s'en approche de trop près.

29. Morphologie, etc. C'est la disparition de la déclinaison (II, § 275 ss.) qui caractérise surtout le moyen français en regard de la période précédente: l'ancien cas sujet succombe devant le cas régime, et par ce développement s devient le signe du pluriel: les formes murs, mur—mur, murs se réduisent à mur—murs. Les auteurs du XVe siècle se servent encore des formes du nominatif, mais ils en ont perdu la notion exacte. Clément Marot, en rééditant les poésies de Villon

(§ 26), signale justement à l'attention du lecteur les formes telles que »ly Roys, pour le Roy, homs pour homme, compaing pour compaignon; aussi force pluriers pour singuliers, et plusieurs autres incongruitez dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps. Rabelais, voulant imiter l'ancienne langue, n'hésite pas à écrire: »Pensez vivre joyeux, de par li bon Dieu et li bons homs (livre III, chap. 2)!« La disparition de la déclinaison amène nécessairement un trouble profond dans la syntaxe. C'est surtout l'ordre des mots qui en est affecté, et l'inversion, que la déclinaison seule rendait possible, disparaît presque complètement. Dans les adjectifs, il faut surtout signaler le triomphe des formes analogiques forte, grande, telle, etc., au détriment des anciens féminins grand, fort, tel (II, § 385). Dans les verbes, la grande variété de formes, propre à l'ancien français, est notablement restreinte: les terminaisons des différentes personnes sont généralisées, et le balancement harmonique des voyelles est supprimé dans beaucoup de cas; aussi l'emploi d'un pronom personnel pour indiquer la personne devient-il de plus en plus nécessaire; au lieu de lef, leves, leve, lavons, lavez, levent, on dira je lave, tu laves, il lave, nous lavons, vous lavez, ils lavent.

30. VOCABULAIRE. Le vocabulaire subit de profondes transformations et finit par devenir essentiellement différent de celui de l'ancien français. D'un côté disparaît peu à peu, avec le moyen âge, une très grande partie du vieux fonds populaire, ainsi tous les mots appelés historiques, c. à d. désignant des objets, des institutions et des idées propres aux temps féodaux; la nouvelle civilisation les rend superflus, et ils succombent avec l'état social qu'ils représentaient. D'un autre côté, les mots d'emprunt deviennent de plus en plus nombreux. On emprunte aux différents dialectes septentrionaux et méridionaux (§ 32), ainsi qu'à l'argot proprement dit (§ 33) et aux langues étrangères; surtout les relations avec l'Italie (§§ 41-44), l'Espagne (§ 45) et l'Allemagne (§ 46) amènent toute une invasion de termes nouveaux. C'est pourtant aux langues classiques qu'on fait les emprunts les plus considérables, et tous ces mots latins et grecs, aux allures savantes et solennelles, ne tardent pas à changer radicalement le caractère du lexique (§ 34 ss.).

31. Emprunts aux dialectes. La littérature du moven âge ne produisit aucune œuvre qui s'imposât comme modèle à tous les écrivains: aucun auteur français ancien n'a eu l'autorité d'un Dante ou d'un Luther; il s'ensuit que les écrivains de province, tout en employant la langue littéraire commune, y introduisent des locutions et des expressions dialectales. Citons comme exemple que Marot, en parlant de son »Valet de Gascongne« l'appelle un vénérable hillot (garçon); ce mot est un dérivé de filius, et il appartient au dialecte gascon, qui change régulièrement f en h; la forme française serait fillot. De cette manière procèdent beaucoup d'auteurs. Rabelais emploie des termes tourangeaux, Ronsard des termes vendômois, Tabourot des mots dijonnais. Les poésies de Jean Doublet abondent en mots normands, et les contes de Bouchet en mots poitevins. Monluc, Marot, Montaigne, Du Bartas recourent au gascon, qui se rencontre aussi dans les lettres de Henri IV, et Bernard Palissy puise largement dans le vocabulaire de l'Aunis et de la Saintonge. Nous voyons même qu'au XVIe siècle beaucoup d'auteurs recommandent expressément d'enrichir la langue littéraire de mots empruntés aux dialectes. Ronsard demande qu'on accepte »les mots Gascons, Poitevins, Normans, Lyonnois et d'autres païs, pourveu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire«. On veut imiter ce qui s'est passé en Grèce, Henri Estienne le dit expressément: »Car ainsi que les poetes grecs s'aidovent au besoin de mots peculiers à certains pays de la Grece, ainsi nos poetes françois peuvent faire leur proufit de plusieurs vocables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de la France« (Précellence, p. 174). Beaucoup d'autres auteurs du temps ont donné le même conseil; nous nous contenterons de citer la réflexion naıve de J. Pelletier du Mans: »Le Poëte pourra aporters de mon conseilh, moz picars, normans, et autres qui sont souz la Couronne: tout ét Françoes puisqu'iz sont du païs du Roe«. Encore Vauquelin de la Fresnove dit dans son Art poétique (1605):

> L'idiome norman, l'angevin, le manceau, Le françois, le picard, le joli tourangeau Aprens, comme les mots de tous arts mécaniques, Pour en orner apres tes phrases poctiques.

> > (1, 361 - 364)

Les dialectes de la langue d'oc ne lui paraissent pourtant pas dignes de la même faveur:

> Il faut, comme en la prose, Poete, n'oublier aux vers aucune chose De la grande douceur et de la pureté Que nostre langue veut sans nulle obscurité, Et ne recevoir plus la ieunesse hardie A faire ainsi des mots nouueaux à l'estourdie, Amenant de Gascongne ou de Languedouy, D'Albigeois, de Prouence, vn langage inouy.

(II, v. 903-910)

REMARQUE. A l'encontre des témoignages cités, il y a aussi des puristes qui, devançant leur temps (cf. § 68), condamnent les emprunts aux dialectes. Dans une lettre très curieuse (nº xvIII), Estienne Pasquier reproche sévèrement à Montaigne ses expressions gasconnes, et le célèbre érudit J. Scaliger, qui était né à Agen, confesse qu'il avait prié le sieur Estienne de corriger ses »gasconismes« (Lettres inédites, p. 165).

32. Malgré toutes les théories des poètes sur les dialectes, l'unité du français n'est guère troublée, pas plus que sa pureté. C'est toujours l'usage de Paris qui domine, et il ne subit qu'à un bien faible degré l'ascendant des parlers provinciaux. Pour la prononciation, l'influence est à peu près nulle; pour le vocabulaire, on constate l'adoption de plusieurs vocables originairement étrangers au dialecte de l'Ile de France, et dont voici quelques exemples: Abeille (prov. abelha (apicula) remplace les vieilles formes ef (apem) et avette. Aiguillade (prov. agulhada). Araire (prov. araire (aratrum). Arbouse. Asperge. Aubade (prov. aubada). Auberge (prov. auberga). Bâcler (prov. baclar). Badaud (prov. badau). Bagasse (prov. bagassa). Bague (prov. baga). Baladin (prov. baladin). Banquette (prov. banqueta). Barrique (prov. barrica). Bastide (prov. bastida). Bourriquet et bourrique (prov. bourriquet et bourrico, fém. de bourric, du lat. burricus). Brancard (prov. brancal). Broquette (forme normannopicarde de brochette). Cabane (prov. cabana). Câble (prov. cable). Cadastre (prov. cadastre). Cadeau (prov. capdel). Cadenas (prov. cadenat). Cadet (gasc. capdet). Cagot (béarnais (cagot). Caisse (prov. caissa). Canevas, grosse toile écrue (forme normanno-picarde dérivée de caneve, chanvre). Capelan (prov. capelan). Caserne (prov. cazerna). Ciboule (prov. cepula (cæpulla). Cigale (prov. cigala (cicada). Cotignac, autrefois coudoignac (prov. coudougnat, dér. de cotoneum). Dôme, coupole (prov. doma \langle δωμα). Dot: »ce mot de dot lequel ils disent en certains endroits du royaume et principalement en Lyonnais, pour douaire« (Despériers, Nouv. Récréations, n° 45). Daurade ou dorade. Déroquer. Escalier. Escargot (prov. escargol). Estrade. Fat (»est un mot de Languegoth«, Rabelais). Flamant (prov. flamenc). Gabare. Ganse. Gouge (fille). Goujat (proprement, garçon). Houille (mot wallon). Marron (mot venu de Lyon). Martingale. Mascaret. Mélèze (mot du patois des Alpes). Micocoulier. Omelette. Radeau (prov. radelh \langle ratellum). Rave. Tocsin (gasc. toquesing), etc., etc.

REMARQUE. Parfois le mot emprunté dialectal est un doublet d'un mot déjà existant dans la langue. Exemples: Auberge — herberge (§ 7,1). Capelan — chapelain (dér. de chapelle). Caisse — châsse (lat. capsa). Cagoule — coule (lat. cuculla). Escalier — échalier (lat. scalarium). Notons aussi cadeau — cadet — chapiteau, qui remontent tous à capitellum, dim. de caput (dans cadet, il a eu changement de suffixe).

- 33. A côté des dialectes ou patois, il faut encore rappeler l'argot proprement dit (cf. § 81), qui se rencontre, pour la première fois, dans le Jeu de saint Nicolas de Jehan Bodel (XIIIe siècle); dans les scènes de taverne de ce drame original les trois ribauds Clikès, Pincédès et Rasoirs usent d'un argot particulier aux voleurs, maintenant incompréhensible. Rappelons aussi quelques vers de Richars li biaus, où il est dit que: Richars un escuiier auoit Qui le gargon [jargon] trestout sauoit (v. 3333-4). Au XVe siècle Villon compose toute une série de ballades dans cette langue obscure et embrouillée, qu'il appelle jargon ou jobelin, et qu'on est encore loin de comprendre. Dans plusieurs scènes du vaste Mistere du Vieil Testament (voir notamment la XLIVe partie), les bourreaux et les artisans se servent à tout moment de mots d'argot, tels que brocant, brouer, confoncer, creux, endosse, escarrir, foncer, georget, gourdement, mate, miverie, peautre, pience, rost. On peut encore étudier l'argot dans le procès des »Coquillars« (membres de la compagnie de la Coquille, une association criminelle); le procès eut lieu en 1455. Les emprunts les plus notables que la langue littéraire fait à l'argot, sont gueux et narquois.
- 34. EMPRUNTS AUX LANGUES CLASSIQUES. Un des traits les plus caractéristiques du moyen français est l'emploi toujours crois-

sant de mots savants (cf. § 19). Les nouveaux genres littéraires, ainsi que les nouvelles études savantes, si nombreuses alors, demandent à tout moment des termes inconnus à la vieille langue, et on les prend tout faits au latin et au grec, ou on les forge avec les éléments que fournissent ces deux langues. C'est surtout cette invasion de mots savants qui fait perdre au vocabulaire français son caractère original et populaire. La Renaissance classique remonte au temps de Charles V; elle se manifeste d'abord dans des traductions: Pierre Bersuire traduit Tite-Live (vers 1350), Nicole Oresme traduit Aristote (vers 1380), et ces deux humanistes trouvent aux siècles suivants de nombreux imitateurs. Tous les traducteurs puisent à pleines mains dans le vocabulaire classique. Oresme a dressé lui-même des listes des »mots estranges« ou des »mots forts« dont il s'est servi; en voici quelques exemples: anarchie, aristocratie, democratie, economie, melodie, monarchie, periode, poeme, politique. Les mots savants, ainsi que les constructions latines, abondent aussi dans l'école bourguignonne et flamande des »Grands Rhetoriqueurs«, pour qui l'idéal est de »parler latin en français«. Le père de cette école est Georges Chastelain (1419-1470), intitulé le »suprême rhétoricien«; il eut de nombreux élèves et imitateurs, parmi lesquels il faut surtout nommer Jean Molinet de Valenciennes et Jean le Maire de Belges († 1524); ce dernier était flamand, mais il n'écrivait qu'en français. Rappelons aussi Guillaume Crétin, Jehan Marot et André de la Vigne qui a rimé des vers qui n'ont de français que l'orthographe et où presque tous les mots sont latins. Voici un échantillon de prose française due à la plume de Frère Jehan Gachi (1524): >Emmy mes lucides intervalles me suis esvertué a escripre en langue vernacule et loquution gallique ce qu'ay pu deprehender de l'interloquution desdits personnaiges, quoique description latine me ave tousjours plus agreé.« La renaissance classique triomphe au XVIe siècle: Francois Ier fonde le Collège Royal de France, la »trilingue et noble académie«, organisée par le grand érudit Budé; on traduit et commente les grands auteurs de l'antiquité; Henri Estienne entreprend ses immenses travaux sur les langues anciennes, et l'éducation qu'on donne aux enfants est toute classique: Montaigne apprend le latin avant le français (Essais, I, chap. 25). Robert Estienne est obligé de s'entretenir dans la

langue de Plaute avec ses parents et les domestiques, et A. d'Aubigné »lisoit aux quatres langues« à l'âge de six ans. Thomas Sibilet dit dans son Art poétique (1548): »Je desire pour la perfection de toy, Poëte futur, en toy parfaicte congnoissance des langues Grecque et Latine: car elles sont les deux forges, d'où nous tirons les pieces meilleures de notre harnois«. On comprend facilement que, dans de telles conditions, les latinismes et les hellénismes abondent. Montaigne remarque: »Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il [nostre langage] languit soubs vous et fleschit, et qu'à son default le latin se présente au secours et le grec à d'autres« (Essais, liv. III, chap. 5). »La plupart d'entre nous, dit Ét. Pasquier, dans une de ses lettres, nourris dès notre jeunesse au grec et au latin, avant quelque assurance de notre suffisance, si nous ne trouvons mot à point, faisons d'une parole bonne latine une trèsmauvaise en françois, ne nous avisant pas que ceste pauvreté ne provient de la disette de nostre langage, ains de nous mesmes et de nostre paresse« (Lettres, II, 12).

Remarque. Dans la lettre de Gargantua à Pantagruel, qu'on a appelée èle chant triomphal de la Renaissance, Rabelais dit que èc'est honte qu'une personne se die sçavant, s'il ne connaît pas le grec. Cette langue donne en effet la vraie clef du génie antique; aussi était-elle regardée comme bien plus fine, parfaite et noble que le latin, et les peuples de l'Europe civilisée prétendaient descendre des Grecs; il y en avait aussi qui réclamaient la même origine pour leur langue maternelle. En France, Joachim Périon (De linguæ gallicæ origine, ejusque cum græca cognitione. 1555) et Henri Estienne (Conformité du langage françois avec le grec. 1565) se font les champions ardents de cette théorie; voici quelques-unes de leurs étymologies aventureuses: afin ⟨ ετα; austruche ⟨ ε στρουθώ; car ⟨ γάς; disner ⟨ επινείν; envoyer ⟨ πέμπειν; fol ⟨ φαῦλο;; hoqueton (§ 20,1) ⟨ ε χιτών; moy ⟨ μοί; quand ⟨ κᾶν; sire (pour cyre!) ⟨ κύσιο;, etc. Sapienti sat! De nos jours, l'abbé Espagnolle n'a pas eu peur de reprendre et de continuer ces élucubrations.

35. L'admiration de la civilisation classique provoqua en France la formation de toute une école littéraire, qu'on a nommée la Pléiade, et dont le chef, ou plutôt le chorège, est Ronsard, le vrai fondateur de la nouvelle poésie française. L'opuscule enthousiaste La Deffence et Illustration de la Langue françoyse lancée, en 1549, par Joachim du Bellay, était regardée comme le programme de cette école. Du Bellay, tout en réfutant tacitement l'Art poétique de Thomas Sibilet (1548), et tout en adoptant des idées exprimées antérieurement, surtout

par Pelletier du Mans, défend chaudement la langue française. et soutient qu'elle ne doit pas être nommée barbare (chap. 2). qu'elle n'est pas si pauvre que beaucoup l'estiment (chap. 4), et qu'elle n'est pas incapable de philosophie (chap. 10); il finit par une exhortation aux Français d'écrire en leur langue, tout en reconnaissant pourtant que »la langue Françoise n'est si riche que la Grecque ou Latine« (chap. 3). C'est pourquoi il propose »d'amplifier la langue Françoyse par l'imitation des anciens auteurs Grecs et Romains« et de piller, sans conscience, »les sacrez thresors de ce temple Delphique«. Il faut, dit-il, introduire dans la littérature des genres nouveaux, il faut imiter les formes poétiques des anciens, créer des rhythmes nouveaux, naturaliser dans la poésie française la mythologie ancienne et amplifier la langue en créant beaucoup de termes nouveaux: »Ne crains doncques, poete futur, d'innover quelque terme en un long poeme, principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais: esperant que la posterité l'approuvera«. Ce livre hardi, fruit d'un grand enthousiasme pour le classicisme et d'un profond patriotisme, eut un grand retentissement, et toute la Pléiade s'empressa d'adopter le programme de Du Bellay.

36. Les aspirations de la Pléiade ont souvent été méconnues, et surtout Ronsard (1524-1585) a été le souffre-douleur des railleries des critiques. Mais on lui a fait grand tort, comme l'a montré excellemment A. Darmesteter: »Ronsard tenta, dit-il, de créer une langue propre à la poésie, plus riche, plus expressive, plus relevée que la prose. Pour atteindre ce but, il n'emprunta pas, comme on l'accuse à tort, des mots au grec et au latin. Qu'on lise ses œuvres, même celles des premières années, les hymnes et les odes pindariques, on sera étonné de voir combien peu sa muse »parle grec et latin«, on ne trouve pas plus de mots empruntés aux langues anciennes que dans les écrivains les plus français de son temps, Amyot, Pasquier, Estienne, etc., mais il recourt à des procédés de construction inspirés par l'étude de la poésie antique. Ainsi Boileau a tort quand il fait parler grec et latin à la muse de Ronsard; il faudrait dire qu'elle parle français, mais pense en grec et en latin.« En effet Ronsard aime et vénère sa langue maternelle, et il parle avec un orgueil légitime des grands services qu'il lui a rendus:

Ie vy que des François le langage trop bas
A terre se trainoit sans ordre ny compas:
Adonques pour hausser ma langue maternelle,
Indonté du labeur, ie trauaillay pour elle,
Ie fis des mots nouueaux, ie r'appelay les vieux,
Si bien que son renom ie poussay iusqu'aux Cieux.
Ie fys, d'autre façon que n'auoient les antiques,
Vocables composez et phrases poètiques,
Et mis la Poèsie en tel ordre qu'apres
Le François fut egal aux Romains et aux Grecs.

Dans la seconde préface de la Franciade, il dit: »C'est un crime de leze-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et fleurissant pour vouloir deterrer je ne sçay quelle cendre des anciens.« Le testament philologique de Ronsard nous a été conservé par A. d'Aubigné, qui raconte, dans l'Avertissement qui précède Les Tragiques, que Ronsard lui disait quelquefois, à lui et à d'autres disciples: » Mes enfants, deffendez vostre mère de ceux qui veulent faire servante une Damoyselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre françois, comme dougé, tenve, empour, dorne, bauger, bouger, et autres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et deffendiez hardiment contre les maraux qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire collauder, contemner, blasonner que louer, mespriser, blasmer: tout cela est pour l'escholier limousin: Voila les propres termes de Ronsard.« Ainsi, au point de vue de la langue, la rupture avec le moyen âge n'est pas encore consommée; on continue aussi à lire les romans de chevalerie, et même les membres de la Pléiade daignent se servir des vieux mots qu'ils y ont trouvés. Tels sont, par exemple: aherdre (s'attacher), adeulé (triste), brehaing (stérile), coint (cultivé), emmi (parmi), isnel (rapide), mehaigne (perclus), mire (médecin), pers (bleu), etc. Nous lisons dans l'Épître de J. du Bellay au seigneur de Morel, qui précède Deux livres de l'Énéide (1555): J'ay usé de gallées pour galleres, endementiere pour en ce pandant: isnel pour leger, carrolant pour dansant et autres, dont l'antiquité (suivant l'exemple de mon aucteur Vergile) me semble donner quelque majesté au vers, principalement en un long poème, pourveu toustesfois que l'usage n'en soit immodéré.« La tentative de faire rentrer dans l'usage des mots archaïques n'a guère réussi; on ne parvint ni à les dérouiller ni à les »provigner«, comme le voulait Ronsard.

Remarque. Dans un de ses Dialogues (I, p. 189) le grand helléniste Henri Estienne s'est dépeint lui-même payant une grande table chargee de vieux livres Frances, Romans et autres, dont la plus grand part estet escrite à la maine, et il ajoute que par la lecture de ces vieux Rommans on decouvret de grans secrets quant à la cognoissance de l'ancien langage Frances: et que ceste cognoissance servet beaucoup à juger de la depravation qui est aujour-d'huye. A côté de H. Estienne, il faut nommer Claude Fauchet, dont le Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise parut en 1581, et Estienne Pasquier (1560—1621), auteur du livre gigantesque Recherches de la France. Ces deux érudits, doués d'un sens critique supérieur à celui d'Estienne, ont pourtant profité très largement de ses travaux. Il est intéressant de constater que Fauchet remonte jusqu'aux Serments de Strasbourg; du reste, il fait au gauloise une part excessive dans la formation de la plangue romandee, comme Estienne l'avait fait au grec.

37. L'idolâtrie des langues classiques, qui amène un déluge toujours croissant de néologismes, et les innovations philologiques des poètes de la Pléiade excitent une opposition assez vive. Déjà Geoffroy Tory s'indigne, dans son Champ fleury (1529), contre ceux qu'il intitule dédaigneusement »escumeurs de latin«, »forgeurs de mots nouveaulx« ou »jargonneurs«. Voici une de ses boutades: »Quant Escumeurs de Latin disent: Despumons la verbocination latiale et transfretons la Seguane au dilucule et crepuscule; puis deambulons par les Quadrivies et Platees de Lutece; et comme verisimiles amorabundes, captivons la benevolence de l'omnigene et omniforme sexe feminin, me semble qu'ils ne se moguent seullement de leurs semblables, mais de leur personne.« L'attaque de Tory est continuée par Rabelais, qui dénonce les revendeurs de vieux mots latins tous moisis et incertains«, en soutenant que »notre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et a mespriser qu'ils l'estiment« (Liv. V, Prol.); il faut surtout rappeler l'immortel chapitre: »Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contresaisoit le langaige françois (II, chap. 6), où il a fustigé avec une verve inimitable tous les pédants corrupteurs du français et surtout l'école des Grands Rhétoriqueurs (§ 34). A côté de cette scène de vraie comédie, les autres satires du mal du temps, telles que la farce de Maistre Mimin (Ancien théâtre français, II, 338), ou la nouvelle de »l'avocat qui parloit latin à sa chambriere« (Bon. Despériers, Nouv. récréations, nº 14), sont de moindre importance. Il est curieux de constater que Rabelais lui-même, qui était si profondément pénétré de la culture classique, est un grand »forgeur de mots nouveaulx« et abuse souvent de néologismes latins; il écrit par exemple: Nous estions bien bonne compagnie de gens studieux, amateurs de peregrinité . . . Et curieusement contemplions la sumptuosité des temples et palais magnifiques. Et entrions en contention qui plus aptement les extolleroit par louanges condignes« (IV, chap. 11). Ici, à peu près tout est latin. Reproduisons, à cette occasion, quelques réflexions judicieuses de P. Stapfer (Rabelais. Paris, 1889. P. 442 ss.): »Le XVIe siècle nous apparaît comme une époque héroïque d'anarchie et d'indépendance où les grands fabricateurs de mots et pétrisseurs de formes nouvelles ont pu tenter librement toutes les audaces. Nul, parmi ces oseurs, ne fut plus hardi ni plus heureux que Rabelais De l'Aulnaye compte dans son glossaire de Rabelais 952 mots latins et 517 mots grecs. Cette active fabrication de termes nouveaux n'a pas été en somme un travail entièrement perdu, puisqu'un bon nombre de ces néologismes savants ont passé dans la langue. Quand l'écolier limousin employait les mots patriotique, crepuscule, indigene, qui ne nous font point rire aujourd'hui, les contemporains ne les trouvaient pas moins extraordinaires que marsupies, egene, flagitiose ou dilucule. Si l'on résléchit que, pour enrichir de vingt mots notre idiome, Rabelais devait peut-être en risquer deux cents, on saura gré à ce grand semeur de la prodigalité folle avec laquelle il a lancé, à travers le champ profondément labouré du langage français en révolution, des poignées de barbarismes.«

REMARQUE. On doit à Rabelais une Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues on quatriesme livre des faicts et dicts heroIques de Pantagruel. Cette liste est très instructive; elle nous montre que Rabelais se croit obligé d'expliquer des mots tels que catastrophe, mythologie, sarcasme, periode, pyramide, etc. Plusieurs autres auteurs, médecins et philosophes, ont également accompagné leurs livres de glossaires explicatifs.

38. Examinons maintenant de plus près les mots de formation savante qu'a adoptés le moyen français. En voici d'abord quelques exemples: abstrait, absurde, adopter, adoptif, apparat,

Digitized by Google

argutie, athée, bibliotheque, caduc, calamité, cancer, candeur, candide, capable, captif, categorie, concert, convulsion, depravation, dexterité, docile, docte, election, enthousiasme, epigastre, explication, facilité, homogene, hygiene, hypothese, impetrer, intelligence, inutile, invalide, lascif, pacifique, patrie, patriote, police, pudeur, pudique, sollicitude, stratageme, sympathie, symptome, utile, etc., etc. Tous ces mots sont encore en usage, mais il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas survécu à la Renaissance: abscons, aliene, angustie, copie (abondance), experiment, extoller, moleste, muliebre, pristin, vate, etc.

REMARQUE. On a souvent attribué à J. du Bellay l'honneur d'avoir introduit le mot patrie en français. Il n'en est pas ainsi. Du Bellay doit se contenter de l'honneur d'avoir vulgarisé le mot, mais il n'est pas le premier qui l'ait employé (voir Revue d'histoire littéraire, VIII, 689).

- **39.** Dans beaucoup de cas, le mot savant est le **doublet** d'un mot populaire, c. à d. que le primitif du mot savant existe déjà dans la langue sous une forme qui est la continuation directe du mot latin. Ainsi natif, introduit vers la fin du moyen âge, reproduit servilement nativum, qui avait déjà donné régulièrement naif. Pour le sort de ces doublets, deux alternatives se présentent:
- 1º L'ancien mot populaire reste à côté du mot savant avec différenciation du sens: assouvir—assoupir; chétif—captif; droit—direct; frêle (pour fraile, § 200)—fragile; façon—faction; grief—grave; loyauté—légalité; nager—naviguer; naīf—natif; noël—natal; poison—potion; raison—ration; sevrer—séparer, etc.;
- 2º L'ancien mot populaire est remplacé par le mot savant: ameor amateur; avorir abhorrer; brief bref; colloite collecte; detteur débiteur; enterver interroger; lëun légume; soutil subtil; surgien chirurgien; trēu tribut; vitaille victuaille, etc.

Remarque. On se contente souvent d'arranger un peu l'ancien mot pour lui donner un air plus savant: aver > avare, besaïeul > bisaïeul, bescuit > biscuit, chasteé > chasteté, coulon > colombe, crucefis > crucifix, durté > dureté, encredulité > incrédulité, enstruire > instruire, estrument > instrument, orine > urine, parfont > profond, settembre > septembre, souffire > suffire, etc. Parfois le changement est purement orthographique; ainsi au lieu de ni, pie, poure, ele, doit, vint, on écrit nid, pied, pauvre, aile, doigt, vingt, pour les rapprocher davantage des primitifs latins nidum, pedem, pauperum, ala,

digitum, viginti. Il arrive aussi qu'on se trompe d'étymologie, et c'est ainsi que savoir, pois, disner, escouter sont remplacés par sçavoir, poids, dipner, acouter, parce qu'on les rapporte à scire, pondus, δειπτεῖτ, άκουεῖτ (les vrais primitifs sont sapere, pensum, disjejunare, auscultare).

- 40. L'influence classique se fait aussi sentir hors du domaine de la lexicographie. Signalons par exemple, pour la formation des mots, les nombreux composés employés comme épithètes: Castor s'appelle dompte-poullain, Apollon tire-loin, le vent chasse-nue, rase-terre ou ébranle-rocher, le moulin brisegrain, le mouton porte-laine, l'été donne-vin, l'or chasse-peine, oste-soin, donne-vie, etc. Ronsard, Du Bellay, Baïf et Du Bartas ont créé beaucoup de ces épithètes, composées à l'imitation des épithètes homériques, mais elles sont toutes mortes avec le XVIe siècle. C'est aussi sous l'influence du latin que l'emploi de la proposition infinitive devient de plus en plus général: Ils demandoient les cloches leur estre rendues (Rabelais). Disant misère estre compagne de procès (id.), etc. Il faut encore, dans le domaine de la syntaxe, signaler les nombreuses constructions absolues qui essaient d'imiter les ablatifs absolus du latin, et l'emploi de l'imparfait du subjonctif au lieu du conditionnel: Il pensoit qu'ils s'en allassent. On a aussi essayé de régler le genre des mots d'après le latin, en disant un erreur. un horreur, un humeur, etc. Ces tentatives n'ont pas réussi, pas plus que l'essai de faire revivre les comparatifs latins en -ior et les superlatifs en -issimus (voir II, § 451, Rem.).
- 41. L'Italie, le berceau de la Renaissance, était, dès la dernière moitié du XIVe siècle, le siège d'une brillante civilisation due aux efforts ardents des humanistes, aux admirables productions des artistes et au riche développement du commerce et des industries. La séduisante beauté du pays se révèle aux Français lors des expéditions militaires de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; Ph. de Commines nous fait comprendre à quel point ils sont éblouis des splendeurs entrevues. Bientôt des relations suivies s'établissent entre les deux pays, et les arts, comme la politique et le commerce, attirent en France toute une invasion d'Italiens, surtout des artistes, dont beaucoup entrent au service des rois français. Charles VIII fait bâtir son château d'Amboise par des maîtres italiens, et

Louis XII donne à Fra Giocondo le titre d'architecte royal: les châteaux de Blois, de Chambord, de Chenonceaux, de Fontainebleau et beaucoup d'autres monuments portent encore témoignage de la mâle beauté de la Renaissance italienne et de son importance pour la France. Ajoutons que François Ier attira à sa cour Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, le Rosso, le Primatice, etc. L'influence des Médicis contribue aussi, et d'une manière remarquable, à répandre l'italianisme en France. Autour de la reine florentine Catherine se groupe toute une cour de gentilshommes, d'astrologues et d'aventuriers de toute espèce, qui ont la manie de tout accommoder à l'italienne. En même temps se répand la connaissance de la littérature italienne; on traduit Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste, le Cortegiano du Castiglione (1537), l'Arcadie du Sannazar (1544), et on fait représenter la Calandria de Bibbiena (1548), les Lucidi de Firenzuola (1555), la Flora de L. Alamanni, etc., etc. Il va sans dire que la manie italienne n'est pas sans affecter la langue. Les Italiens qui séjournent en grand nombre à la cour de Henri II écorchent le français d'une manière grotesque. Voici comment s'exprimait le comte de la Mirande en se plaignant au roi de la fuite de son fils: Corps di Dio, Sire, je son ruynat. Mon forfante de bastardin m'a robat trente mille escouz in oro, et tout ce que j'avia de riche et precioulz en quatre coffres; et s'en est andat con les coffres et miei muletti rendre Anglais. Il n'i a pas mon colliero et mantello de l'Ordre qu'il ne m'a habbia emportat, dispeto di Dio: que feray-je?« Si les Italiens écorchent le français, beaucoup de Français, de leur côté, ne le traitent pas mieux; ils l'affublent à qui mieux mieux de vocables italiens, ils chantent la primevere (primavera), ils bravigent (braveggiare) les cieux pour l'amour de leur belle, ils s'adoulourent (addolorare) de son asprezze (asprezza), etc. C'était une affaire de mode.

REMARQUE. Avec la commedia dell'arte, l'italien est introduit sur la scène. Dans le théâtre de Tabarin (établi sur la place Dauphine au commencement du XVII^e siècle) le docteur amoureux Piphagne parle un vénitien francisé, tel que le parleront ensuite les acteurs de la troupe du Ghérardi. En voici un spécimen: Viens kà, Tabarin, sas-to que me voglio merida? alligressa! vidis-to com sem disposto (Farces tabariniques, 1^{re} farce).

42. L'influence prédominante des Italiens et de leur langue excita l'indignation de beaucoup de Français patriotes. Déjà en 1512, Pierre Gringore dit dans sa hardie *Moralité*:

Il n'est rien pire, par ma foy, Qu'est ung François ytaliqué.

Dans le courant du siècle, les satires des Italiens et des partisans de l'italianisme augmentent en nombre et en âpreté. Bonaventure Despériers, Ronsard, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, Noël du Fail et encore d'autres attaquent les »gastefrançois« dans des nouvelles, des dialogues et des sonnets; Grévin les porte même sur la scène et raille les bravaches italiens dans sa comédie Les Esbahis (1560). Pourtant la plus violente attaque contre les »italianiseurs« ou »romipètes« vient de Henri Estienne, fervent défenseur de la langue maternelle. Dans ses Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps (1578), qui satirisent non seulement la langue corrompue et affectée des italianisants, mais aussi la vie des gens de cour, les mœurs et le règne des mignons, il dénonce tous les vocables étrangers qui sont en train de supplanter les »bons et natifs termes françois«. Ces dialogues curieux, où il y a beaucoup d'esprit et de bon sens, à côté de longueurs, sont échangés par Celtophile (l'ami du français), qui revient de voyage et ne comprend mot du nouveau jargon italianisé, Philausone (l'ami de l'italien), qui représente les courtisans »gaste-françois«, et Philalèthe (l'ami de la vérité, c'est-à-dire Henri Estienne luimême).

Voici le commencement du premier dialogue: Celt. Bon iour, monsieur Philausone, ie suis fort ioyeux de ceste rencontre, car i'auois deliberé de vous aller prier d'vn plaisir. — Phil. Bon iour à vostre seigneurie, monsieur Celtophile. Puis qu'elle s'allegre tant de m'auoir rencontré, ie iouiray d'vne allegresse reciproque de m'estre imbatu en ce lieu. Mais il plaira à vostre seigneurie piller patience si ie luy di qu'elle a vsé en mon endroit d'vne façon de langage qui n'a point bon garbe. — Celt. Et la vostre aussi prendra patience si ie luy di que ie n'enten point son iergon, quand elle me parle de Bon garbe. — Phil. Aimeriez-vous mieux que ie vous disse Bon galbe? car le vulgaire des courtisans parle ainsi, etc. — Ces quelques

répliques suffisent pour montrer l'esprit général de la satire. Ajoutons que Henri Estienne n'admet pas qu'on emprunte aux Italiens d'autres mots que charlatan, baladin, bouffon, intrigant, poltron, poltronnerie, forfanterie, spadassin, assassin et de pareils termes injurieux. Voici pourquoi: »Quant à ceux qu'ils nomment charlatans, il ne se faut esbahir si nous ne pourrions trouuer vn mot François signifiant telles gens: veu que le mestier duquel ils se meslent, est tel, qu'à grand'peine le pourroit-on descrire à vn François, si non en les contrefaisant« (I, 83).... Il a bien falu que l'Italie ait dict assassino long temps deuant que la France dist assacin ou assacinateur, veu que le mestier d'assaciner auoit esté exercé en ce pays la long temps auparauant qu'on sceust en France que c'estoit« (I, 97).

Nous reproduirons encore les réflexions judicieuses d'Estienne sur ce qu'Horace appelait »jus et norma loquendi«: Philal. Comme aussi il faut que la raison domine, et en conferant le langage des vns auec celuy des autres, s'en faut rapporter à elle: tellement que si en quelque chose la raison se trouuoit estre du costé des crocheteurs, voire des bergers, quant au langage, et non pas du costé des courtisans, il faudroit qu'ils passassent condemnation, quelques grands qu'ils fussent. - Phil. Plusieurs courtisans ne vous confesserovent iamais que cela pust aduenir, que la raison se trouuast du costé des crocheteurs, ou des bergers, plustost que du leur: et aucuns vous diroyent bien pis, qu'ils n'ont que faire auec elle. - Philal. Les courtisans qui parleroyent ainsi, parleroyent mieux qu'ils ne penseroyent, et diroyent la verité. Car ie scay bien que plusieurs d'eux n'ont que faire ni que souder auec ceste madame qui s'appelle La raison (II, 247-48). - A la fin du second Dialogue, Philausone se déclare prêt à n'approuver plus »ceux qui à tous propos mettent des mots italiens en la place des [mots] francès«; et il exprime le vœu qu'on lui fasse connaître »par vives raisons que nostre langage francès est aussi bon et aussi beau, tant pour tant, que le langage italien«. H. Estienne s'est lui-même chargé de cette tâche. L'année suivante, il publiait la Précellence du langage francois (1579), œuvre originale et intéressante, bien que très confuse, où il s'efforce de montrer la supériorité absolue du français sur l'italien, thèse déjà esquissée en 1511 par Lemaire de Belges dans sa Concorde des deux langues.

- 43. Malgré les vives critiques des Estienne et des Du Bellay, les italianismes fourmillent dans les auteurs du XVI° siècle. Cependant, beaucoup des termes italiens, qui ne doivent leur existence en France qu'à un caprice de mode, disparaissent vite; mais il en reste un nombre assez considérable pour marquer le vocabulaire français d'une forte empreinte. Voici une liste sommaire des emprunts les plus importants:
- 1º Termes militaires. Alerte ou à l'herte, à l'airte (all'erta, sur la hauteur); arquebuse (archibuso) remplace haquebute (all. hackenbüchse); arsenal (arsenale), attaquer (attacare); barricade (barricata); bastion (bastione); bataillon (battaglione); bicoque (bicocca); brigade (brigata); brigand (brigante); canon (cannone); cantine (cantina); caporal (caporale); cartouche (cartoccio); casemate (casamatta); cavalcade (cavalcata); cavalerie (cavalleria); citadelle (citadella); colonel (colonnello); embuscade (imboscata); escadre (squadra); escadron (squadrone); escalade (scalata); escamper (scampare); escarmouche (scaramuccia); escarpe (scarpa); escopette (schioppetto); escorte (scorta); espion (spione); estacade (steccata); fantassin (fantaccino); gabion (gabbione); lancepessade (lancia spezzata), plus tard anspessade, aide de caporal (cf. § 339, Rem.); parapet (parapetto); révolte (rivolta); sbire (sbirro); sentinelle (sentinella); soldat (soldato); vedette (vedetta), etc.
- 2º Art et industrie. Artisan (artigiano); balcon (balcone); baldaquin (baldacchino); balustre (balaustro); belvédère (belvedere); bocal (boccale); bronze (bronzo); bust, plus tard buste (busto); cabinet (cabinetto); cadence (cadenza); cadre (quadro); carrosse (carrozza); corniche (cornice); corridor (corridore); costume (costume); façade (facciata); faïence (faenza); fresque (fresco); frise (fregio?); galbe (garbo); médaille (medaglia); maquetle (macchietta); mosaïque (musaico); smalt (smalto); stuc (stucco), etc.
- 3º Termes de cour. Altesse (altezza); altier (altiero); ambassade (ambasciata), ambassadeur; bouffon (buffone); camérier (cameriere); camerlingue (camerlingo); carrousel (carosello); cavalcade (cavalcata); cortège (corteggio); courtisan (cortegiano), courtiser; créature, favori, (creatura);

escorte (scorta); mascarade (mascarata); page (paggio); spadassin (spadaccino).

- 4º Commerce et marine. Banque (banca); banqueroute (bancarotta); bilan (bilancio); crédit (credito); douane (doana, dogana); ducat (ducato); faillite (fallito); florin (fiorino); million (milione); sequin (zecchino); trafique, plus tard trafic (traffico). Bourrasque (borrasca); chiourme (ciurma); escale (scala); frégate (fregata); galéace, galéasse (galeazza); galère (galera); gondole (gondola); pilote (pilota); proue (proa).
- 5º Vêtements et étoffes. Burat (buratto); caleçon (calzone); camisole (camiciola).
- 6º Vivres. Artichaut (articiocco); caviar (caviale); céleri (selleri); chicorée (cicorea); chou-fleur (d'après cavolfiore); citrouille (citrullo).
- 7º Injures, etc. Balourd (balordo); bandit (bandito); canaille (canaglia); charlatan (ciarlatano); coion (coglione); faquin (facchino); forfante (furfante), forfanterie; malandrin (malandrino); poltron (poltrone); populace (popolazzo); rodomont (Rodomonte); spadassin (spadaccino); supercherie (soperchieria).

REMARQUE. Quant à assassin, il est probable que ce mot, dont le plus ancien exemple se trouve dans Jean de Meung, ne vient pas de l'italien, comme le veut H. Estienne (§ 42), mais du provençal. Le nom d'Assassins donné aux Ismaéliens ou Bathéniens est l'adjectif arabe hachâchi ou hachichi, dérivé de hachâch, boisson enivrante qui jouait un rôle important dans la fanatisation de ces terribles sectaires.

8º Termes divers. — Accort (accorto); accoster (accostare); amouracher (amoracciare); arlequin (arlecchino); bagatelle (bagatella); baguette (bacchetta); bourle, burle (burla); brave (bravo); bravache, bravade; brusque (brusco); bulletin (bulletino); capriole ou cabriole (capriola); calme (calma); caprice (capriccio); caresse (carezza); carnaval (carnevale); carrière (carriera); carriole (carriuola); estrapade (strappata); gazette (gazzetta); à l'improviste (improvvisto); intrigue (intrigo); madrigal (madrigale); massepain (marzapane); pantalon (Pantalone); pédant (pedante); réussir (riuscire) et réussite; reversin, reversi(s) (rovescino).

44. Les mots d'emprunt italiens sont souvent les doublets de mots français (cf. § 39). Il peut donc arriver que

1º le mot français reste à côté du mot italien: chaîne — cadène; chance — cadence; charbonnée — carbonnade; chevalier cavalier; chevauchée — cavalcade; duché — ducat; échelle escale; émail — smalt; équerre — escadre; haulesse — altesse; maille — médaille; prêt — preste; renié — renégat; soudart — soldat, etc.

2º le mot français soit remplacé par le doublet italien: afié — affidé; baucent — balzan; charrière — carrière; chataigne (chevetaigne) — capitaine; chenaille — canaille; courtoyer — courtiser; eschelement — escalade; eschiver — esquiver; espie — espion; meschin — mesquin, etc.

REMARQUE. Dans quelques cas on a des formes contaminées, le mot français subissant l'influence du mot italien ou vice-versa: Imboscata + vfr. embusche > embuscade. Marchese + vfr. marchis > marquis. Pulitezza + poli > politesse. Rivellino + ravin > ravelin. Soldato + vfr. soudart > soldart, doublet de soldat, employé par Régnier et Desportes, biffé par Malherbe. Steccata + vfr. estache ou estoc > estacade ou estocade. Terzetto + tiers > tiercet, doublet de tercet, encore employé par Molière. Le changement de la vieille forme cifre (§ 20,1) en chiffre paraît dû à l'influence de l'it. cifra [tjifra]; comp. cicorea > chicorée, cipollata > chipolata, etc.

45. Il y avait aussi des relations littéraires et politiques entre la France et l'Espagne. Philippe II (1556-1598) avait épousé, en 1559, Élisabeth, fille de Henri II, et ce mariage fut le prétexte de l'ingérence malheureuse des Espagnols dans les affaires de la France. Il a fallu la vaillance et le génie de Henri IV pour délivrer le pays de l'invasion étrangère; mais si le vainqueur d'Ivry réussit à chasser de France les Espagnols, leurs modes et leurs idées y restèrent, et Paris était plein de ces Français espagnolisés qu'ont dépeints si bien Sully dans ses Mémoires, et Régnier dans sa VIIIe Satire. Il va sans dire que les espagnolisants se servaient volontiers d'expressions espagnoles, mais elles sont pourtant relativement rares dans la langue littéraire du XVIe siècle; citons comme exemples: alguazil (alguazil); armet (almete); camarade (camarada); caparaçon (caparazón); capilotade ou cabirotade (capirotada); casque (casco); diane (diana); fanfaron (fanfarrón); gavache (gabacho); mousse (mozo); quinola (quinola); bigearre ou bizarre (bizarro), etc. Rappelons que Brantôme s'est plu à farcir ses livres de termes espagnols, mais la plupart de ces termes ne se trouvent que chez lui. L'influence espagnole n'arrive à son apogée qu'au commencement du XVIIe siècle; nous en parlerons donc plus en détail au chapitre suivant (§ 64—66).

46. On trouve encore au XVIe siècle un certain nombre de mots allemands, quelques mots néerlandais et des mots anglais isolés.

1º Mots allemands. — Ces mots sont presque tous des mots de soldats, et leur introduction est due, probablement, aux troupes allemandes mercenaires, les reîtres. Exemples: Bélître (bettler); bière (bier); blocus (blockhaus); boulevard (bollwerk); bourgmestre (burgmeister); brinde (altération abrégée de ich bring dir's); canapsa (knappsack); carousser, faire carous ou carousse (garaus machen); castine (kalkstein); chenapan (schnapphahn); coche (kutsche); éclanche (schenkel); fifre (pfeifer); grobianisme (dérivé de grobian); gueuse (guss); halte (halt); haquebute (hakenbüchse); lancement ou lans (landsmann); lansquenet (landsknecht); poques (pocke); quille (kegel); reître (reiter); trinquer (trinken), etc. Le nom de huguenots donné aux réformés est une déformation de eidgenoss (pour d'autres détails, voir Romania, XI, 415; XXXII, 349).

REMARQUE. Citons, par curiosité, quelques lignes de Rabelais (livre III, prol.) où abondent les mots allemands: »Je ne suis de ces importuns lifre-lofres [sobriquet des Allemands et des buveurs] qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les lans et compaignons trinquer, voire carous et alluz [all'ûs], qui pis est«. Ajoutons que l'allemand était regardé comme un baragouin inintelligible: »Je n'y ay entendu que le hault allemant« (Rabelais, liv. IV, anc. prol.); on trouve encore dans Molière: «Mes heures ..., Ne sont encor pour moi que du haut allemand« (Dép. am., v. 690). Il paraît aussi que, pour se donner un air savant, les pédants aimaient à entremêler de l'allemand dans leurs discours:

Il suffit bien d'avoir un savoir pédantesque Un peu entremeslé de la langue Tudesque. (Montaiglon, Recueil, X, 102).

Henri Estienne se moque dans les *Deux dialogues* (éd. Ristelhuber, I. 86, 91) de ceux qui aiment à permanizer ou palemanizer.

- 2º Mots néerlandais. La plupart de ces mots sont des termes pratiques, surtout des termes de marine et de pêche. Exemples: Bâbord (bakboord), bosseman (bootsman), bouquin (flam. boeckin), bransqueter ou branscater (brandschatten), brindestoc (springstock), brodequin (brosekin), cabillaud (kabeljauw), caquer (kaaken), digue ou dique (dijk), kermesse (kermis), lambrequin, locman (lotman); matelot ou matenot (mattegenoot), scorbut (scheurbuik), stockfiche (stokvisch), varlope (voorloper), vase (wase), vrac (wrak), etc.
- 3º Mots anglais. On n'en saurait guère citer que les suivants: Dogue (dog), hobin, maintenant aubin (hobby), et rade (rade, aujourd'hui road). Rappelons aussi que milord avait passé en français: Ces gros Millours Marchans (Montaiglon et Rothschild, Poésies françaises, XI, 111; comp. ib., XII, 66).
- 47. Dans la période du moyen français, l'ancienne et humble lingua romana (§ 9) prend sa revanche sur le latin, en lui disputant son rang de langue littéraire par excellence. Son emploi dans la littérature scientifique et théologique va toujours en augmentant, et enfin François Ier en fait la langue officielle de tout le royaume. La célèbre ordonnance de Villers-Cotterets (1539) impose le français dans les tribunaux, comme dans les actes publics et privés: >Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrests, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement, qu'il n'y ait ne puisse auoir aucune ambiguïté ou incertitude, ne lieu à demander interpretation. Et pour ce que telles choses sont souuent aduenues sur l'intelligence des mots latins contenus es dits arrests, nous voulons d'ores en auant que tous arrests, ensemble toutes autres procedures, soient de nos cours souueraines et autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments et autres quelconques actes et exploicts de iustice, ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement.«

REMARQUE. L'ordonnance de Villers-Cotterets paraît avoir provoqué plu sieurs réclamations, surtout des contrées où le français était pour ainsi dire une langue étrangère, qu'il fallait apprendre aussi bien que le latin. A ce sujet, Ramus raconte dans sa *Grammaire* l'anecdote suivante: «Quant a ces

crieries que vous allegues, ce seroit le mesme qu'il aduint du temps du grand Roy Francois, quand il commanda par toute la France de plaider en langue Francoise. Il y eut alors de merueilleuses complainctes, de sorte que la Prouence enuoya ses deputés par deuers sa maieste, pour remonstrer ces grans inconueniens que vous dictes. Mais ce gentil esprit de Roy, les delayans de mois en mois, et leur faisant entendre par son Chancellier qu'il ne prenoit point plaisir douir parler en aultre langue quen la sienne, leur donna occasion daprendre songneusement le Francois: puis quelque temps apres ils exposerent leur charge en harangue Francoyse. Lors ce fut une risee de ces orateurs qui estoient venus pour combatre la langue Francoyse. et neant moins par ce combat lauoient aprise; et par effect auoient monstre que puisqu'elle estoit si aysee aux personnes daage, comme ils estoient, quelle seroit encores plus facile aux ieunes gens, et qu'il estoit bien seant, combien que le langaige demeurast a la populasse, neant moins que les hommes plus notables estans en charge publicque eussent, comme en robbe. ainsi en parolle quelque præeminence sur leurs inferieurs.

48. Au XVIe siècle, on travaille de tous côtés à tirer le »vulgaire« de l'obscurité. Les rois, depuis Louis XII jusqu'à Henri III, appuient ces efforts, qui trouvent aussi dans la découverte de l'art d'imprimer et sa rapide extension un soutien des plus puissants. Au commencement du siècle, les fortes tendances protestantes provoquent toute une littérature théologique et liturgique en français. On veut faire parler à Dieu non plus la langue des savants, le clerquois, mais la langue du peuple et des pauvres. Le Nouveau Testament paraît en 1523 traduit en français par Lefèvre d'Étaples, et plusieurs livres de piété voient le jour les années suivantes. Bientôt Calvin lui-même vient soutenir la cause du français. Il publie en 1536 son »Institutio christianæ religionis«, et il n'hésite pas à le traduire en français (1541); en popularisant de cette manière sa propagande, il pense augmenter de beaucoup le nombre de ses lecteurs et de ses disciples. Les autres théologiens, protestants aussi bien que catholiques, sont obligés de suivre l'exemple du dictateur genevois, et leurs discussions violentes font naître une vaste littérature théologique en français. Eu égard à la position élevée qu'occupait la théologie parmi les sciences, cette victoire sur le latin est très importante. Rappelons qu'à partir de 1550, le français est la langue de l'Église protestante dans les pays de langue française. Par l'ordonnance sus mentionnée de François Ier, le français était entré dans la vie juridique; il pénètre aussi petit à petit dans les autres sciences. J. Canappe, docteur en médecine de Mont-

pellier et professeur de chirurgie à Lyon, Ambroise Paré et beaucoup d'autres écrivent en français sur des matières chirurgicales et anatomiques; Canappe déclare nettement que »L'art de medecine et chirurgie ne gist pas du tout aux langues, car cest tout ung de lentendre en Grec ou Latin ou Arabic ou Francoys, ou (si tu veulx) en Breton Bretonant, pourueu qu'on lentende bien. Iouxte la sentence de Cornelius Celsus, lequel dict que les maladies ne sont pas gueries par eloquence, mais par remedes.« Les historiens tels qu'Estienne, Pasquier et Claude Fauchet, délaissent aussi le latin et se servent volontiers de leur langue maternelle; non toujours sans une vive opposition de la part de leurs collègues pédants. En 1552, Pasquier écrit dans une curieuse lettre à Turnèbe: >Et bien, vous estes doncques d'opinion que c'est perte de temps et de papier de rediger nos conceptions en nostre vulgaire, pour en faire part au public: estant d'avis que nostre langage est trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques: mais que si nous couvons rien de beau dedans nos poitrines, il le faut exprimer en Latin. Quant à moy, je seray toujours pour le party de ceux qui favoriseront leur vulgaire, etc.« (Pasquier, liv. I, let. 2).

49. Rappelons enfin les efforts de toute une école de philologues pour constituer une grammaire de la langue maternelle. Jacques Dubois (dit Sylvius), Louis Meigret, Pierre de la Ramée (dit Ramus), Robert Estienne et plusieurs autres écrivent des traités grammaticaux pour »magnifier le vulgaire«, et contribuent ainsi à fixer un code de langage. On examine aussi l'orthographe (§ 90), tout en discutant ses rapports avec la prononciation, pour laquelle on donne des règles précises et détaillées.

Remarque. Voici les titres des principaux traités grammaticaux du XVIe siècle: G. Tory, Champ fleury auquel est contenu lart et science de la deue et vraye proportion des lettres Attiques, quon dit autrement lettres antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visage humain (1529). — Palsgrave, L'esclarcissement de la langue françoyse (Londres, 1530). — Jacobi Sylvii Ambiani In linguam gallicam Isagwge, una cum ejusdem grammatica latino-gallica (1531). — E. Dolet, Les accents de la langue françoyse (1540). — Louis Meigret, Traité touchant le commun vsage de l'escriture françoise (1542). — Le tretté de la grammère fran-

çoèze (1550). — Pelletier, Dialogue de l'ortografe é prononciacion françoèse (1549). — Pillot, Gallicæ linguæ institutio (1550). — R. Estienne, Traicté de la grammaire françoise (1557). — Ramus, Gramère (1562), — H. Estienne, Traicté de la conformité du language françois auec le grec (1565). Proiet du livre intitulé de la Précellence du language françois (1579). — T. Bèze, De Francicæ linguæ recta pronuntiatione (1584). — Pour les dictionnaires, voy. § 60, Rem.

50. Hors de France, la connaissance du français était très répandue, surtout au XVIe siècle; ainsi qu'au moyen âge, on le regardait toujours comme la langue la plus »délitable à ouïr«. En 1549, Pelletier écrit: An Angleterre, aumoins antre les Princes é an leurs cours, iz parset Françoès an tous leurs propos. An Espagne, on i parle ordinéremant Françoès és lieus les plus célébres An la court de l'ampereur on n'use, pour le plus, d'autre langage que Françoès. Que diré je de l'Italie, ou la langue Françoèse èt toute commune? Un autre grammairien, Pillot, écrit dans sa Gallicæ linguæ institutio (1550): On ne rencontre aujourd'hui, non seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe, que très peu. d'hommes qui ne veuillent pas que leurs enfants apprennent le français. Ceux qui sont nobles comprennent que rien n'est plus utile pour accroître la considération, ceux qui ont quelque fortune y voient un moyen d'arriver aux honneurs, ceux qui sont pauvres pensent augmenter par là leur avoir.« Dans une lettre à Turnèbe, Étienne Pasquier remarque en 1552: »Mais pourquoy dy-ie cecy, si nous la voyons aujourd'huy [la langue française] en telle reputation et honneur que presque en toute l'Allemagne (que dy-ie l'Allemagne, si l'Angleterre et l'Ecosse y sont comprinses) il ne se trouve maison qui n'ait precepteur pour instruire ses enfans en nostre langue françoise?« (cité par M. Bréal, L'enseignement des langues vivantes, p. 135). A la fin du siècle, le Flamand Melléma dit en tête de son dictionnaire flamand-français: La tresnoble et tresparfaite langue Françoise regne et s'use pour la plus communne, la plus facile, voire la plus accomplie de toutes autres en la chrestienté si nous en voulons juger sans passion, il nous faudra confesser que tous les Flamengs, avec leurs seize provinces nomméez le Pays bas, s'en servent quasi comme les Valons et François mesmes, és marchez, és foires, és cours, les pavsans en assez grand nombre, les citoyens et les marchands

pour la plus part, les gentils-hommes: brief les parlements et secretairies, le clergé avec les estudiens. Quelqu'vns en Canarie, aucuns en Peru, et en Afrique, comme à Tripoli, Alger et à Faiz, l'vsurpent par ouy dire. Puis grande partie d'Alemaigne, du pays de Levant, de Mascovie, de Pologne, d'Angleterre et d'Écosse vsent de ladite langue. Le mesme se fait en Italie en maints endroicts, mesmement en Insubria, Piedmont et Lombardia, sans que je di de la Turquie et d'Égypte, comme à Caffa, à Pera, à Tripoli Asiatique, à Aleppo et à Alcaire ou Alexandrie.

CHAPITRE IV.

LA PÉRIODE CLASSIQUE.

51. La période classique, qui embrasse les XVIIe et XVIIIe siècles, est une période de tranquillité, de régularité et d'uniformité. Après les temps mouvementés de la Renaissance, où, selon l'expression de Montaigne, »le langage escouloit toujours des mains« (cf. § 26), un besoin impérieux d'ordre et de fixité se fait sentir, et un sage régime suit les folies du carnaval. L'autorité remplace l'anarchie, les droits de l'individu sont restreints, et les fantaisies personnelles ne viennent plus troubler la langue. Les poètes se font grammairiens, les salons littéraires s'ouvrent, l'Académie se fonde, et le règne des Précieuses commence. On travaille à fixer la prononciation des mots, on donne des règles strictes sur l'emploi des différentes parties du discours, et on soumet toute la langue à un minutieux travail d'épuration. Tout est régularisé et normalisé, pesé et tamisé. Il se forme une aristocratie dans les mots, une grande partie du vocabulaire est proscrite au nom de l'élégance et de la noblesse, et en même temps on défend la création de mots nouveaux. Le français n'est plus une langue ouverte à toutes les invasions de l'étranger: le lexique se ferme. Le résultat de tous ces efforts puristes fut la langue noble et élevée que parlent Boileau, Racine et Bossuet, langue d'une rare précision, d'une parfaite clarté et en même temps d'une harmonie et d'une majesté incomparables. »La phrase, dit Darmesteter, a une noblesse d'allures, une majesté toute naturelle; une tendance générale des esprits à l'analyse psychologique, un goût prononcé pour les abstractions, rendent cette langue capable d'exprimer nettement et fortement les idées générales les plus

abstraites et les nuances les plus fines de l'analyse, et de soutenir sans effort le poids des conceptions les plus profondes. La pensée la plus puissante ou la plus subtile trouve en elle un instrument d'expression d'une délicatesse sans égale. Elle est devenue le vêtement le plus souple qui puisse dessiner les formes de l'idée sans la voiler.« Voici comment un contemporain de Voltaire jugeait la langue du grand siècle. Dorat, le poète des Baisers, dit, en la défendant contre quelques attaques injustes: Il est vrai qu'elle n'a point les mignardises latines, ni cette foule de diminutifs si commodes, qui donnent au style un air enfantin, et le mettent en quelque sorte à la portée des amours; mais elle a d'autres ressources, qu'il faut connoître et savoir employer. C'est un instrument qui se plie à tout dans la main exercée qui le manie avec adresse ... Rien n'est plus varié que cette langue, qu'on accuse d'être pauvre et uniforme. Elle est forte, rapide et sublime dans Bossuet, pressante dans Bourdaloue, musicale dans les vers de Racine, flexible, abondante et fleurie dans la prose de Fénelon, grave et sévère dans Nicole, vive et saillante dans Hamilton, pure dans le Sage, brillante dans Gresset: c'est tour à tour une lyre qui résonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se joue. Elle développe les affections de l'âme, pénètre dans les plis du cœur, obéit à la baguette de l'imagination.« Comp. § 71.

52. Le mouvement puriste a pour initiateur le Normand François de Malherbe (1555—1628). La grande importance qu'il a pour l'histoire littéraire, ainsi que pour le développement du langage poétique, est due, moins à ses poésies, peu nombreuses, et en général assez sèches, qu'à son rôle de critique, de grammairien et de législateur philologique; il était doué »non pour détruire seulement, mais aussi pour reconstruire«. Boileau l'a déjà préconisé comme réformateur:

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

(L'art poétique, I, v. 131 ss.)

Digitized by Google

Dans sa jeunesse, Malherbe en est encore aux imitations de l'Italie; son petit poème des Larmes de Saint Pierre (1586) est imité du Tansille. Mais il ne tarde pas à s'affranchir, et, appelé à la cour d'Henri IV en 1605, il attaque avec acharnement les vitalianiseurs et toute l'école de la Pléiade; il se tourne surtout contre Ronsard (§ 36) et Desportes (1546-1606). Ronsard était déjà mort, et sa réputation déclinait, mais Desportes, le poète favori d'Henri III, le chantre des mignons et des amours faciles du roi, est encore un personnage fort considéré; il jouit toujours d'une belle réputation littéraire, et sa position sociale est des mieux établies: le poète des princes était devenu le prince des poètes. L'attaque de Malherbe porta une atteinte mortelle à toute l'école poétique du XVIe siècle. Il est facile de reconstruire dans les grands traits le système et les idées de celui qu'on a appelé »le tyran des mots et des syllabes. Il a lui-même chargé les marges d'un exemplaire des Poésies de Desportes (éd. de 1600, Paris) de corrections et de remarques critiques de toute espèce; toutes ces observations, ordinairement justes, mais souvent présentées d'une manière lourde et rogue, forment un véritable code grammatical et poétique des plus intéressants. Voici les points principaux sur lesquels portent ses critiques:

1º Par opposition à la doctrine de la Pléiade (§ 36), Malherbe condamne les archaïsmes et n'admet pas qu'on fasse des emprunts au vieux français. Il proteste contre l'emploi de ains, ainçois, ardre, bienheurer, contourner, doléance, duire, finablement, guerdonner, isnel, jà, liesse, oncques, paroir, prouesse, souvenance, etc.; il bannit à jamais les vieilles formes orra (de ouīr), chet (de choir), vêtit (pour vêt), hayant (pour haïssant), cestui, cil, es (pour en les), ardentement, etc.; il demande de toujours exprimer le pronom sujet des verbes, et condamne les vieilles constructions, telles que temple à Neptune, aller couronnant, rendre effacé, rendre vengé, etc.

2º Malherbe fait aux dialectes une guerre acharnée; il condamne, contrairement aux poètes de la Pléiade (§ 31), l'emploi des provincialismes. Voici quelques expressions qu'il a relevées dans son commentaire: Maint et maint est gascon (p. 275); Poursuivir est un mot normand (p. 307); Elle a deuil que est une phrase normande (p. 469); etc., etc. Il est piquant de constater que Malherbe lui-même, qui travaille à créer défini-

tivement l'unité de l'idiome français en le délivrant de la contagion des provinces (comp. § 68), est accusé plus tard par Ménage de normannisme.

- 3º Ennemi acharné de toute innovation dans la langue, Malherbe condamne l'emploi des diminutifs, dont on avait fait un usage trop large au XVe et surtout au XVIe siècle. Il défend également de créer des mots nouveaux et de faire des emprunts aux langues étrangères. Dans les poésies de Desportes, il relève constamment ce qu'il appelle ses »niaiseries« italiennes. Reprenant l'œuvre de Tory (§ 37), il combat la latinerie« et l'invasion des mots savants; il proscrit, par exemple, alme, fere, opportun, nave, sagette, etc. Quand Desportes écrit: Je ne sais que je doive faire, il objecte: »Je sais bien que le latin dit debeam, mais il est question de parler françois.«
- 4º Par peur des mots savants, il se fait même le champion du langage populaire. Déjà Ramus avait écrit en tête de sa grammaire française (1562): Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc aleu, et n'en doit recognoissance a aulcun seigneur. L'escolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hebreux, grecs et latins en l'Université de Paris: elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, a la place Maubert ...«. Et Montaigne déclare expressément: »Je n'en refuis aucune [phrase] de celles qui s'usent emmy les rues Françoises: ceux qui veulent combatre l'usage par la grammaire se mocquent« (Essais, III, 5). Nous avons déjà (§ 42) cité l'opinion analogue d'Henri Estienne. Selon le témoignage de Racan, Malherbe paraît avoir en partie adopté cette théorie de la souveraineté du peuple en fait de langue: »Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, raconte Racan, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin et disoit que c'estoient ses maistres pour le langage«. On lui a beaucoup reproché ces crocheteurs; ce n'est probablement qu'un mot de combat: Malherbe, en rompant avec la poésie érudite de la Pléiade, a voulu dire que la poésie doit parler la langue de tout le monde. En proscrivant les hellénismes, les latinismes et les provincialismes, il a voulu qu'on n'employat ni un mot ni une tournure qu'un crocheteur parisien ne pût comprendre. Mais il n'a certes pas voulu dire qu'il fallait écrire comme parlent les crocheteurs.

- 5º Dans la grammaire, Malherbe essaye de fixer l'emploi des articles, le genre des substantifs, la formation du pluriel des noms, l'accord des adjectifs, l'emploi et la place des pronoms, la construction de la phrase, l'ordre des mots, etc., etc.
- 6º Dans la versification, il proscrit les rencontres de voyelles ou hiatus, les enjambements, les cacophonies, les mauvaises rimes, et il demande qu'on observe strictement la césure.

Malherbe a affranchi la langue française de l'imitation servile des langues étrangères; il l'a fait marcher d'un pas assuré en ses propres voies; s'il a peu inventé, il a fixé l'usage de son temps, et il s'est fait le vaillant défenseur des droits de l'harmonie et de la régularité. Grammairien-poète, a dit Sainte-Beuve, sa tâche, avant tout, était de réparer et de monter, en artiste habile, l'instrument dont Corneille devait tirer des accords sublimes et Racine des accords mélodieux«.

53. La doctrine de Malherbe a trouvé peu d'opposants; les plus connus sont Régnier, Mlle de Gournay et Théophile de Viau. Le satirique Mathurin Régnier (1573—1613) était le neveu de Desportes; il prend résolument la défense de son oncle, dont »l'arrangeur de syllabes« préférait le potage à ses Psaumes, selon le racontar de Tallemant des Réaux, et dans sa IX^e Satire il proteste avec beaucoup d'énergie contre

..... ces resveurs dont la Muse insolente, Censurant les plus vieux, arrogamment se vante De reformer les vers......

et dont le savoir ne s'étend

Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphtongue,
Espier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laisse sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'eslève leur courage;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer: car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose.

Il finit en proclamant:

Je vay le grand chemin que mon oncle m'aprit

En toute opinion je fuis la nouveauté, Aussi doit-on plustost imiter nos vieux pères, Que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.

Mlle Le Jars de Gournay (1565-1645), fille adoptive de Montaigne et éditeur de ses œuvres, défend, dans plusieurs apologies ardentes, la langue et le style du XVIe siècle. Elle se fait le champion des anciens, surtout de son »père d'alliance«, Montaigne (cf. Essais, II, chap. 17), et de Ronsard; elle combat, point par point, les théories de Malherbe, en se prononcant en faveur des mots surannés, en réclamant la liberté du style et du langage et en récusant les subtiles règles prosodiques du » docteur en négative«. Malgré la justesse de beaucoup de ses observations et le bon sens naturel de ses critiques, elle ne tarde pas, comme représentante d'idées surannées, à devenir le personnage ridicule des pamphlets littéraires du temps. Vers la fin du siècle, Bayle, dans son Dictionnaire, prend sa défense et lui donne une réparation complète: >Tout bien considéré, cette Demoiselle n'avoit pas autant de tort qu'on se l'imagine, & il seroit à souhaiter que les auteurs les plus illustres de ce tems-là se fussent rigoureusement oposez à la proscription de plusieurs mots qui n'ont rien de rude, et qui serviroient à varier l'expression, à éviter les consonances, les vers [sic!] et les équivoques. La fausse délicatesse à quoi on lâcha trop bride, a fort apauvri la langue.«

54. Malherbe eut facilement gain de cause de ses adversaires: l'opposition qu'on lui faisait n'était guère importante, et tout le monde finit par adopter ses théories, dont un certain nombre seront bientôt érigées en règles par Antoine Oudin (1595—1655) dans sa «Grammaire françoise rapportée au langage du temps « (1633). Ses deux principaux disciples, Maynard et Racan, transmettent sa doctrine aux grands poètes classiques, et tout le monde lui prodigue les noms de grand, d'incomparable, d'Apollon, etc. »Parler Malherbe « voulait dire parler purement. Il faut aussi se rappeler que c'est Malherbe qui a deviné et appuyé l'auteur des »Lettres « et du »Socrate chrétien «, Jean Guez de Balzac (1597—1654); et Balzac est devenu pour la

prose ce que Malherbe a été pour la poésie; déjà les contemporains le nommaient »le grand épistolier de France«. Voici une appréciation de son importance pour le développement du style, due à l'habile plume de Gustave Lanson: Il a passésa vie à forger de belles phrases, comme on n'en avait jamais fait en notre langue. Il a manqué de naturel: c'était inévitable; mais il en a manqué surtout par scrupule d'artiste, qui ne veut laisser dans son œuvre aucune négligence. Il a enseigné aussi les harmonies secrètes du langage: celles qui résultent de l'unité du ton, de l'égalité, de la continuité des développements. Il a enseigné à faire dominer une idée, une couleur: il a montré comment les transitions servent à lier et à fondre. Il a cherché le mot propre, le mot fort, avec une opiniâtreté méticuleuse Et vraiment, quand on lit certaines pages de Balzac, dans le Socrate chrétien par exemple, on sent que la forme de Bossuet est trouvée. Il ne reste plus qu'à la remplir.«

REMARQUE. Rappelons un autre auteur, oublié maintenant, mais qui, au commencement du XVIIe siècle, faisait loi pour le bien dire, le poète Antoine de Nervèze. Dans une des chansons de Gaultier Garguille (p. p. E. Fournier. Paris, 1858. P. 98), une dame répond à un »mignon de Paris«:

Je cognois a vos beaux discours Oue vous lisez Nerveze.

Sorel rend aussi témoignage de l'autorité de Nervèze: Je vous laisse à penser s'il avoit manqué à feuilleter tous les livres d'amour de la France, pour y recueillir de belles fleurs oratoires, et si l'on ne connoissoit pas bien à ses discours qu'il avoit leu Nervèze (Francion).

55. L'effort de Malherbe est appuyé par les salons littéraires, parmi lesquels surtout celui de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet (1588—1665), a joui d'une grande réputation et a laissé des traces mémorables. Dans la chambre bleue de la spirituelle marquise (appelée par un anagramme la belle Arthénice) et dans son »Réduit« ou sa »Ruelle«, se réunissaient, autour d'elle et de sa fille, Julie d'Angennes, les beaux-esprits du temps, hommes et femmes, nobles et bourgeois, abbés et officiers, magistrats et écrivains, pour discuter des questions intellectuelles et pour cultiver les belles-lettres. Les poètes à la mode y font la lecture de leurs derniers madrigaux, ou l'aimable et spirituelle hôtesse engage, à propos de

quelque ouvrage récent, une discussion où sont traitées des questions d'esthétique et de philosophie, de littérature et de grammaire. On s'efforce aussi de créer un code des bienséances du langage: la délicatesse des sentiments doit s'unir à la politesse des expressions. C'est pourquoi on s'occupe beaucoup de la bonne prononciation des mots, on débat leur sens et leur beauté, et on décide s'il faut dire serge ou sarge (§ 247), muscadin ou muscardin (§ 362). Citons à ce propos l'amusante anecdote de Tallemant des Réaux: Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'iroit point voir M. de Mantauzier tandis que Mlle de Rambouillet y seroit, et qu'elle s'esvanouissoit quand elle entendoit un meschant mot. Un autre, en parlant à elle, hésita longtemps sur le mot d'avoine, avoine, aveine, avene. »Avoine, avoine, dit-il, de par tous les diables! on ne sçait comment parler céans. On s'occupe encore de l'orthographe des mots, et on discute si l'on doit écrire comme on prononce, ou suivre l'ancienne et commune orthographe. On finit par proposer une orthographe simplifiée (hôtel, auteur, paretre, redeur, savoir, pour hostel, autheur, paroistre, roideur, scavoir), afin que »les femmes peussent écrire aussi asseurement et aussi correctement que les hommes«. Enfin, on s'applique à épurer le vocabulaire, et le droit de cité des mots est minutieusement débattu. On fait la guerre à ce qu'on appelle les mots bas et sales (cf. § 120) et l'on demande

> Le retranchement de ces syllabes sales Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales.

Malherbe n'admettait pas l'emploi de cadavre, poitrine, estomac, pis, il n'admet pas non plus qu'un »ventre crie«, ni qu'un amant puisse prendre le rhume. Les dames littéraires, les Précieuses, comme on les appelle, renchérissent; elles ne veulent pas qu'on dise »j'aime le melon«, parce que c'est prostituer le mot j'aime: il faut dire »j'estime le melon«; elles corrigent »ce sonnet est bien conçu« en »ce sonnet est bien pensé«, et elles disent soixante sous, pour éviter le mot malsonnant écu.

56. On voit que les Précieuses ont les oreilles bien délicates: elles »pâtissent furieusement« à entendre prononcer certains mots. Leurs efforts puristes, quelque estimables qu'ils soient au commencement, conduisent bientôt à la contrainte et à l'affectation. Par horreur du vulgaire on élimine tous les termes bas ou trop francs; on veut une langue épurée et raffinée, une langue distinguée, et on recherche l'expression décente et vague qui permet de tout dire avec goût, et la métaphore ingénieuse qui dispense d'appeler les choses par leurs noms. C'est ce qui s'appelait »savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin«. Peu à peu se forme ainsi ce style précieux, où le terme exact est partout remplacé par des circonlocutions plus ou moins énigmatiques: les choses les plus relevées comme les plus simples perdent leurs noms; et l'on ne peut plus rien dire d'une façon simple et naturelle. Un tel langage était alors à la mode, parmi la société élégante et cultivée, presque partout en Europe; il s'appelle euphuisme en Angleterre, gongorisme en Espagne, marinisme en Italie, et zirlig stil en Danemark. Les métaphores recherchées et maniérées fourmillent dans le style précieux: on ne dit plus le soleil, mais le flambeau du jour: les veux sont les miroirs de l'âme, ou le paradis de l'âme; le nez est la porte du cerveau; les oreilles, les portes de l'entendement; les pieds, les chers souffrants; la guerre, la mère du désordre; le balai, l'instrument de la propreté; la chemise, la compagne perpétuelle des morts et des vivants, etc.. etc. On emploie des phrases figurées comme avoir l'âme paralytique, donner dans le vray de la chose, avoir la forme enfoncée dans la matière, sentir les contre-coups de l'amour permis (être en couches), etc. Cette langue dénaturée et fade se parle surtout dans les ruelles des cercles secondaires, dans les »bureaux d'esprit«, et s'étale complaisamment dans la littérature galante du temps, dans les énigmes des Cotin, les sonnets des Benserade et les romans des Scudéry; sa plus grande gloire est peut-être d'avoir défrayé les satires immortelles de Molière (les Précieuses ridicules, les Femmes savantes) et de Boileau (Satire X). Du reste, le temps a fait justice de la plupart des innovations des Précieuses.

57. A côté du salon de la marquise de Rambouillet se fait remarquer le cercle littéraire du conseiller Valentin Conrart. Chez ce modeste érudit se réunissait régulièrement un petit groupe de gens de lettres pour discuter des questions de littérature et de beau langage: de ces réunions est sortie l'Académie française. Cette remarquable institution, qui représente

officiellement l'unification de la langue, fut fondée, à l'initiative de Boisrobert, par le cardinal de Richelieu, le 22 février 1635; pourtant l'acte de fondation n'a été enregistré par le Parlement qu'en 1637. Les Statuts de l'Académie disent: La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possible, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. Les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux académiciens, pour observer tant les dictions que les phrases qui peuvent servir de règles générales, et en faire rapport à la compagnie, qui jugera de leur travail et s'en servira aux occasions. Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie.« Avant de commencer ces grandes entreprises, on faisait des discours, on tenait des conférences sur des sujets choisis et on examinait les nouveaux ouvrages. On s'attaqua d'abord au Cid, dont l'immense succès avait excité la vive jalousie du cardinal, et Chapelain rédigea les fameux »Sentiments de l'Académie sur le Cide, qui parurent au commencement de 1638 et qui ne satisfirent personne, ni Richelieu, ni l'opinion, ni Corneille. Cette même année, on commença à s'occuper du Dictionnaire, dont Vaugelas fut nommé rédacteur, mais on n'alla pas vite, et la lenteur de l'Académie lui attira bientôt de nombreuses épigrammes; celle de Boisrobert est surtout connue:

> Depuis six mois sur l'F on travaille, Et le destin m'aurait fort obligé S'il m'avait dit: tu vivras jusqu'au G.

L'Académie ne tarda pas à se créer des adversaires, et des adversaires assez malveillants; rappelons surtout l'amusante satire de Saint-Évremond, Les Académiciens, qui s'intitulait originairement » Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française« (1643), la spirituelle Requête des Dictionnaires, par Ménage (§ 62), et le Discours de Charles Sorel (écrit en 1650; publié en 1654). Cependant, si les travaux collectifs de l'Académie n'aboutissaient — préalablement — à rien, un académicien arrivait, pour son propre compte, à composer et à publier l'ouvrage le plus important qui se soit produit au XVIIe siècle sur la langue française: nous avons nommé les Remarques de Vaugelas.

58. Vaugelas (Claude Favre, baron de Péroges, sieur de), gentilhomme savoyard (1585-1650), vouait dès sa jeunesse un culte passionné à la langue française; il s'efforçait de l'étudier dans sa forme la plus pure et de se pénétrer de son génie. Il avait accès dans les meilleures maisons de Paris, il fréquentait les salons les plus élégants et il était admis à la cour. Partout où il venait, il apportait son esprit observateur, il écoutait parler, recueillait les locutions, les tours, les manières de prononcer, les notait et les comparait; de cette manière, il rassemblait les matériaux du livre célèbre qui parut, en 1647, sous le titre modeste de »Remarques sur la langue françoises, et que nous allons examiner. Comme grammairien Vaugelas est empirique; il le dit lui-même dans sa préface: »Ce ne sont pas icy des Loix que ie fais pour nostre langue de mon authorité priuée; je serois bien téméraire, pour ne pas dire insensé«. Il se contente sagement d'observer, il n'est qu'un simple témoin qui dépose de ce qu'il a vu et ouï«, et l'usage est pour lui l'autorité suprême. C'est une erreur, dit-il, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniastrer pour la Raison contre l'Usage On a beau invoquer Priscien, et toutes les puissances grammaticales, la Raison a succombé, et l'Usage est demeuré le maistre; communis error facit jus, disent les jurisconsultes«. Toute l'ambition de Vaugelas est d'éclaircir l'usage et de distinguer le bon du mauvais. Le mauvais est celui du plus grand nombre; le bon est celui de l'élite, c'est »la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.« Rappelons aussi qu'il est très »national«, très français; en plein siècle classique il met en garde contre la tradition grecolatine, en soutenant que »dans les doutes de la langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes et ceux qui n'ont point estudié que ceux qui sont bien sçavants en la langue Grecque et en la Latine« (Remarques, II, 284). Mais il s'empresse d'ajouter: Quand je parle icy des femmes, et de ceux qui n'ont point estudié, ie n'entens pas parler de la lie du peuple J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent.« Vaugelas, on le voit, précise de nouveau son point de vue d'une manière très nette: on ne parle bien, on ne prononce bien qu'à la cour; hors de

là point de salut. Ce système est on ne peut plus aristocratique et exclusif. Ce qu'il recherche, c'est un parler noble, relevé et épuré, et, pour lui, l'ennemi c'est le peuple et la contagion des provinces (voir Remarques, I, 232). Ainsi la langue d'un grand peuple sera réduite au vocabulaire de quelques centaines de courtisans oisifs et souvent peu instruits; les provinces et le peuple ne comptent plus: >le greffier du bel usage a singulièrement rétréci l'horizon. Il est curieux de retrouver dans une théorie de la langue les mêmes efforts de concentration qu'on observe dans la politique.

Vaugelas s'efforce aussi de donner à la langue une invariabilité majestueuse. Selon lui, le français est parrivé à sa perfection, et cet état de choses doit être conservé. Aussi défendil absolument l'adoption de mots étrangers et la création de mots nouveaux (Remarques, I, 40; II, 352), tout en admettant, bien qu'à contre-cœur, des dérivés nouveaux de mots existants.

Il soumet en même temps à un examen minutieux un grand nombre de questions concernant la prononciation, l'orthographe, les formes grammaticales, la syntaxe et la sémasiologie. Ses observations sont toujours curieuses et intéressantes et, le plus souvent, justes; généralement les règles qu'il établit sont fort correctes, mais il y en a aussi qui sont absolument fausses, et malgré leur fausseté notoire elles sont restées en vigueur jusqu'à nos jours.

REMARQUE. A côté des Remarques il faut citer la traduction de Quinte-Curce, à laquelle Vaugelas avait travaillé pendant trente ans et qu'il revoyait et corrigeait sans cesse. Elle était destinée à être l'application de ses théories, à donner l'exemple après les préceptes, et elle excita la vive admiration du public. Balzac écrivit au traducteur: »L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, et le vostre est inimitable. Voltaire la cite encore avec honneur; il l'appelle »le premier bon livre écrit purement., et il ajoute: »Il s'y trouve peu d'expressions qui aient vieilli. (Siècle de Louis XIV, chap. 32).

59. Les théories de Vaugelas trouvèrent peu d'opposition; on ne peut guère citer que les »Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue françoise (Paris, 1647) de La Mothe Le Vayer, et la »Liberté de la langue françoise dans sa pureté (Paris, 1651) de Scipion Dupleix. Mais ce furent des cris dans le désert; la grande majorité des hommes de lettres adopta avec enthousiasme toutes les opinions du gentilhomme savoyard, et bientôt ses décisions faisaient loi; le grand Cor-

neille, en revisant ses pièces, corrigea les vers devenus incorrects selon les Remarques. Il faut aussi convenir qu'elles témoignent d'une rare intelligence du génie de la langue francaise, et d'un flair très sûr. Dans bien peu de cas l'évolution postérieure a donné tort à Vaugelas; rappelons p. ex. qu'il adopte cueillirai (II, § 215,8) et l'onzième (II, § 482,1) et condamne cueillerai et le onzième; on sait que ce sont les dernières formes qui l'ont emporté. Vaugelas eut d'innombrables disciples, qui le regardaient comme un oracle, et on disait »parler Vaugelas«, comme on avait dit »parler Malherbe« (§ 54). Beaucoup apprenaient même les Remarques par cœur, et nous savons, par une lettre, que Racine, exilé à Uzès, les »lisait, relisait et annotait«, pour ne pas laisser infecter son langage de provincialisme. Ajoutons que toute une série de grammairiens continuent l'œuvre d'épuration de Vaugelas, tout en le copiant à qui mieux mieux. Ses décisions sont adoptées dans les Dictionnaires de Richelet (1680) et de Furetière (1690), comme dans celui de l'Académie (1694); et en 1706, la Grammaire française de Régnier Desmarais (§ 61, Rem. 2) sanctionnait, sur presque tous les points, les »Remarques«, que l'Académie venait de republier avec quelques Observations (1704).

Remarque. A côté des Remarques de Vaugelas, il faut nommer les travaux grammaticaux suivants: A. Oudin, Grammaire françoise rapportée au langage du temps (1633). — G. Ménage, Observations sur la langue françoise (1672; seconde partie 1676). — Lancelot et Arnauld, Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondemens de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle (1660). — Marguerite Buffet, Nouvelles observations sur la langue françoise (1668). — Le P. Bouhours, Les entretiens d'Ariste et d'Eugène (1671). — Doutes sur la langue françoise proposez à Messieurs de l'Académie françoise par un gentilhomme de province (1674). — Patru, Remarques sur les Remarques de Vaugelas (1681). — J. Hindret, L'arl de bien prononcer et de bien parler la langue françoise (1687). — Th. Corneille, Remarques sur la langue françoise de M. de Vaugelas avec des notes (1687). — Régnier Desmarais, Traité de la grammaire françoise (1706); voir sur ce livre § 61, Rem. 2.

60. L'Académie, où régnait l'esprit de Vaugelas, continuait ses travaux avec une sage lenteur. On faisait des discours, on haranguait le roi, et on s'occupait de rédiger le Dictionnaire. Cependant, l'extrême purisme des académiciens et la circonspection souvent ridicule qui présidait au choix de chaque mot, retardèrent tellement le travail qu'on commença à s'impatien-

ter, et un beau jour l'Académie se vit devancée par Pierre Richelet qui publiait, en 1680, un Nouveau dictionnaire francois, ouvrage très méritoire et qui propose une orthographe rapprochée de la prononciation. Pourtant, un autre dictionnaire, dû à un académicien de beaucoup d'esprit, Antoine Furetière, l'auteur du Roman bourgeois, fit plus de bruit. Irrité de la lenteur de ses collègues, il eut l'idée de faire un dictionnaire pour son propre compte; ce projet excita la jalousie de l'Académie, qui obtint la suppression du livre criminel et chassa l'auteur de son sein, le 22 janvier 1685. Cependant, Furetière se vengea par des pamphlets; il fit contre l'Académie des factums, des libelles en vers et en prose, et n'en continua pas moins son Dictionnaire, qui parut à la Haye et à Rotterdam, en 1690, deux ans après sa mort. Ce précieux ouvrage, qui est une véritable encyclopédie, a servi de base au grand Dictionnaire de Trévoux, publié par les jésuites établis dans cette ville (1704; nouv. éd. en 18 volumes, 1771).

REMARQUE. Voici les titres des principaux dictionnaires du XVIe siècle et de la période classique: Robert Estienne, Dictionaire françois latin (Paris; 1539; 2º éd. 1549). — Jean Nicot, Dictionnaire françois latin (Paris. 1564; 2e éd. 1573; 3e éd. 1614; 4e éd. Genève, 1625; 5e éd. Rouen, 1625; 6e éd. Paris, 1692; 7e éd. ib. 1752). - Jehan Thierry, Dictionnaire françois latin (Paris, 1565). — Jean Nicot, Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne (Paris, 1584; 2e éd. 1606). Ce livre est une réimpression augmentée du Dictionnaire de R. Estienne (1549). -- Cotgrave, A Dictionarie of the French and English Tongues (London, 1611; 2e éd. 1632). -Le P. Monet, Inventaire des deux Langues, françoise et latine (Lyon, 1635). - A. Oudin, Curiositez françoises pour servir de supplément aux dictionnaires, ou recueil de plusieurs belles propriétez avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes les sortes de livres (Paris, 1640). Réimprimé à la suite du Dictionnaire de l'ancienne langue française de La Curne de Sainte Palaye (p. p. L. Fabre). Recherches italiennes et françoises ou Dictionnaire contenant, outre les mots ordinaires, vne quantité de proverbes et de phrases pour l'intelligence de l'vne et de l'autre langue (1655). - G. Ménage, Dictionnaire étymologique ou origines de la langue françoise (Paris, 1650; 2e éd. 1694; 3e éd. 1750). — P. Borel, Trésor de recherches et antiquitez Gauloises et Françoises ou Dictionnaire de l'ancien langage Gaulois et François (Paris, 1655; nouv. éd. 1667). — C. Oudin, Trésor des deux langues françoise et espagnolle (Bruxelles, 1660). — A. de Montmeran, Synonimes et épithètes françoises (1661). — Richelet, Dictionnaire des rimes (1667). Nouveau dictionnaire françois (Genève, 1680; nouv. éd. 1693, etc.). — C. du Fresne, Etymologicon linguæ Gallicæ (Paris, 1682). — Rochefort, Dictionnaire général et curieux (Lyon, 1685). — A. Furetière, Dictionnaire universel (La Haye et Rotterdam, 1690). - Le Dictionnaire de l'Académie

(1694; pour les éditions postérieures, voir § 61). — Dictionnaire des halles (Bruxelles, 1696). — J. Le Roux, Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial (Amsterdam, 1718).

61. La première édition du Dictionnaire de l'Académie (2 vol. in-folio) ne paraît qu'en 1694. D'abord il n'eut pas beaucoup de succès et provoqua plusieurs pamphlets, qui contenaient d'assez justes critiques; mais peu à peu il prit de l'autorité dans le public, malgré l'orthographe réactionnaire et l'ordonnance peu pratique des mots, qu'on avait rangés par familles et groupés autour de la racine, en adoptant l'ordre savant dont Robert et Henri Estienne offraient le modèle dans leurs Thesaurus Latinæ Linguæ« (1532) et Thesaurus Græcæ Linguæ« (1572-73). Dans la deuxième édition, qui parut en 1718, l'Académie renonce au classement savant et revient à l'ordre alphabétique; quant à l'orthographe, on continue à suivre l'ancienne manière d'escrire. La troisième édition (1740) marque un progrès considérable; il est dit dans la préface: L'Académie s'est ... vûe contrainte à faire dans cette nouvelle édition, à son orthographe, plusieurs changements qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter lorsqu'elle donna l'édition précédente. Nous avons supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. Nous en avons ôté le b, le d, l'h et l's inutiles. Dans les mots où l's marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflexe Ainsi l'Académie n'écrit plus aspre, chasteau, advocat, bienfaicteur, scavant, creu, beuveur, vuide, nopce, celuy-cy, joye, etc., mais âpre, château, avocat, bienfaiteur, savant, cru, buveur, vide, noce, celui-ci, joie. La quatrième édition (1762) se distingue principalement par l'addition »d'un très grand nombre de mots qui appartiennent soit à la langue commune, soit aux arts et aux sciences«. On a aussi introduit quelques nouvelles améliorations orthographiques, parmi lesquelles il faut relever la distinction entre l'I voyelle et la consonne J, et entre la voyelle U et la consonne V, d'après l'exemple qu'en avait donné la Hollande; au XVIe siècle, cette distinction était déjà pratiquée par Pierre Ramus (§§ 49, 91); il ne trouva pas d'imitateurs, mais v et j ont longtemps porté le nom de »lettres ramistes«, en souvenir de leur célèbre patron. La cinquième édition, publiée en vertu d'une loi de

l'an III de la République française (1795) et en dehors du concours de l'Académie, n'a jamais été reconnue officiellement. Dans la sixième édition (1835), l'Académie a ajouté beaucoup de nouveaux termes, surtout de sciences et d'arts, et introduit une innovation orthographique importante, la substitution d'ai à oi partout où ce groupe de lettres (comp. § 159) se prononçait [ɛ]; comme cette sixième édition est devenue le véritable Code de l'orthographe moderne, anglais, paraître, avait, aurait ont, malgré l'opposition opiniâtre de Chateaubriand et de Nodier, définitivement remplacé anglois, paroistre, avoit, auroit. Enfin, la septième édition (1878) a adopté beaucoup de termes nouveaux, fait disparaître un grand nombre d'irrégularités orthographiques, telles que collége, piége, séve, avénement consonnance, sixain, etc. et supprimé quelques lettres grecques étymologiques; ainsi rhythme a été remplacé par rythme. Ajoutons que la 7e édition reproduit les préfaces de toutes les éditions précédentes.

Le Dictionnaire de l'Académie est un livre qui a rendu et qui rend encore des services importants dans des domaines très différents. Voici à ce propos quelques lignes d'un article lumineux de G. Paris: Les définitions du Dictionnaire ont fixé pour la première fois le sens de termes importans pour les institutions, le droit public et privé (on reconnaît l'intervention du grand jurisconsulte Domat), le commerce, etc., avec une autorité qui a été reconnue tout de suite, et qui a contribué à donner au français, au moment même où il devenait presque une langue universelle, ce caractère de clarté si hautement apprécié dans les relations internationales; aussi l'Académie pouvait-elle dire en 1762: Le Dictionnaire de l'Académie française, dans lequel on n'avait d'abord eu pour objet que d'être utile à la nation, est devenu un livre pour l'Europe. « Aujourd'hui encore ce n'est pas seulement en France que les définitions du Dictionnaire font loi: elles tranchent, dans des controverses diplomatiques, des questions d'interprétation. Elles sont une partie très vivante de l'œuvre académique: les gens soucieux de bien écrire y recourent beaucoup plus souvent qu'ils ne consultent la liste même des mots« (Revue des Deux Mondes, 1901, vol. V, p. 252).

REMARQUE 1. La 1^{re} édition du Dictionnaire a été reproduite en fac-similé photographique par l'imprimeur L. Danel de Lille (1902). A côté de la 2^e édi-

tion officielle de 1718, il existe une Seconde édition reveue et corrigée etc., publiée à Amsterdam en 1696 (voir Bibl. de l'École des Chartes, 1888, p. 577 ss.; 1896, p. 512 ss., et Revue d'histoire littéraire, IV, 317; VII, 684).

REMARQUE 2. L'Académie ne parvint à publier sa »Grammaire« qu'au dixhuitième siècle. On avait renoncé à y travailler en corps, et le secrétaire perpétuel, l'abbé Régnier Desmarais. avait été chargé de la composer; son Traité de la grammaire françoise, qui parut en 1705, ne tarda pas à prendre, auprès du public, la même autorité que le Dictionnaire. C'est surtout de cette grammaire que proviennent toutes les règles compliquées et souvent illogiques qui subjuguent encore la langue écrite.

62. Il est hors de doute que Vaugelas aussi bien que l'Académie ont rendu de grands services à la langue française, que leur souci exagéré de la noblesse et de l'élégance de l'expression a beaucoup contribué à la purifier et à l'élever. Mais la fatalité du nouveau système, c'est qu'on a voulu fixer la langue, et en s'efforçant de lui assurer l'unité idéale, on en a desséché les sources vives. On élague ainsi (voir la préface du Dictionnaire) tous les »vieux mots« et les mots »nouvellement inventés«, de même »les termes d'emportement et qui blessent la pudeur«, »les termes des arts et des sciences«, et les termes techniques vantés jadis par Ronsard. Au XVIe siècle on voulait une langue riche et variée, maintenant on la veut noble, digne et sévère. Or, une langue vivante ne s'arrête guère longtemps dans son développement, et seulement au détriment de sa fraîcheur naturelle. Aussi les protestations ne tardent-elles pas à s'élever contre les principes rigoureux des Académiciens. Déjà en 1650, Ménage lance une satire spirituelle intitulée »Requête des Dictionnaires à messieurs de l'Académie françoise«, où il proteste contre l'expulsion de beaucoup de mots employés par les vieux auteurs:

A nos seigneurs académiques,
Nos seigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves et de longues,
De voyelles et de diphthongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin:

Disant que, depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des romans, des poulets,
Des lettres douces, des billets,
Des madrigaux, des élégies,
Des sonnets et des comédies,
Ces nobles mots, moult, ains, jaçoit,
Ores, adonc, maint, ainsi soit,
A tant, si que, piteux, icelle,
Trop plus, trop mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois.

Les solitaires de Port-Royal défendent également les libertés de la langue parlée contre les théories étroites des grammairiens. On ne distingue pas assez, disait Nicole, les langues vivantes des langues mortes: Dans celles-ci l'usage ne change plus; aussi le mot qui n'est pas bon selon l'ancien usage ne le peut plus devenir; mais dans les autres, quelque fixées qu'elles semblent être, il est impossible qu'il n'arrive toujours quelque changement dans l'usage. Et ainsi ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parce qu'il n'est pas dans l'usage présent, deviendra bon dans quelque temps, parce que l'usage l'approuvera. Et ainsi rien n'est plus faux que la règle que M. de Vaugelas semble vouloir établir qu'on ne peut faire de nouveaux mots, puisqu'il reconnaît dans ses »Remarques« que quantité de mots qui n'étaient point autrefois en usage y sont devenus depuis. Il est donc avantageux, pour enrichir les langues vivantes, que des personnes judicieuses soient un peu plus hardies à se servir de nouveaux mots et de nouvelles phrases. Il y a bonheur et malheur. Les uns passent et d'autres ne passent pas. Mais les gens d'esprit doivent être plus portés à leur être favorables que contraires. C'est ce qui rend les langues belles et abondantes, comme il est arrivé de la grecque.«

63. Les théories hardies du janséniste, vivement attaquées par le Père Bouhours (Entretiens d'Ariste, 1671), furent soutenues par l'académicien Barbier d'Aucourt (Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste) et par Ménage (Observations sur la langue françoise, 1672), et la lutte des puristes et des néologues, qui fut même portée sur la scène par Boursault (Les

mots à la mode, 1694), se prolongea jusque dans le XVIIIe siècle. On voulait secouer le joug imposé par Vaugelas. La Bruyère, dans des pages éloquentes (De quelques usages), regrette la perte ou la proscription de beaucoup de mots anciens, expressifs et utiles, et en 1714, Fénelon, dans sa Lettre à l'Académie, déplore la pauvreté de la langue française: »Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases: il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle étoit encore un peu informe et trop verbeuse. Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux; il avoit je ne sais quoi de court, de naîf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs, je voudrois n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux. Je voudrois autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque . . . « Malheureusement le vœu de Fénelon ne fut pas exaucé. Onze ans après la Lettre à l'Académie, l'abbé Desfontaines, dans un ouvrage satirique, le Dictionnaire néologique à l'usage des Beaux-Esprits du siècle (1725), critiquait les mots nouveaux et les métaphores nouvelles créés par les écrivains du commencement du XVIIIe siècle. De même Voltaire blâme les néologismes qui commencent à se faire jour. Il dit dans le Siècle de Louis XV (chap. 43): »On a beaucoup écrit dans ce siècle; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous Louis XIV, au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère.« En fait de langue, on n'est pas plus conservateur que Voltaire, surtout dans ses tragédies; dans sa Correspondance et ses poésies légères, son vocabulaire est bien plus riche. L'Académie continuant à rejeter tout néologisme, la langue littéraire s'écarte, forcément, de plus en plus de la langue parlée et finit par s'enfermer dans un cercle très restreint. Avec Rousseau commence l'insurrection contre les théories de Vaugelas et les puristes. Voici quelques lignes qui attestent l'esprit salutaire de révolte de Jean-Jacques, aussi

dans le domaine de la langue: Ma première règle, à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de six solécismes je pourrai in'expliquer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots« (Lettre sur une nouvelle réfutation de son Discours, dans les Œuvres complètes. Genève, 1781. Vol. 13, p. 233). Il paraît aussi que même Voltaire change d'avis sur ses vieux jours; le 7 mai 1778, trois semaines avant sa mort, il propose à l'Académie de refaire le Dictionnaire; il en faut un nouveau, dit-il, qui comprenne notamment >toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, etc., qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre et dont nos voisins se sont saisis. Peu à peu, les protestations sont devenues plus nombreuses, et au temps de la Révolution le néologisme est érigé en système. Pourtant, les principes puristes de Vaugelas et de l'Académie ne seront secoués définitivement que par les poètes du Romantisme (§ 73 ss.).

REMARQUE. Si les académiciens furent sévères à l'égard de certains mots, les révolutionnaires ne l'étaient pas moins. Voici, à titre de curiosité, quelques observations de M. A. Rambaud (Hist. de la civilisation contemporaine en France, p. 182): Le 26 avril 1794, les administrateurs de police adressèrent aux directeurs de théâtres une circulaire où on leur enjoignait de faire disparaître sur-le-champ de toutes leurs pièces de théâtre, soit en vers, soit en prose, les titres de duc, baron, marquis, comte, monsieur, madame, et autres qualifications proscrites, >ces noms de féodalité émanant d'une source trop impure pour qu'ils souillent plus longtemps la scène française. Dans le »Menteur« de Corneille, on estropic un vers, afin de remplacer la place Royale par la place des Piques. On voudrait supprimer le mot rois dans >Athalie« de Racine. Dans une pièce intitulée >Le Bourru bienfaisant«, l'acteur, jouant aux échecs, s'écriait: >Échec au roi!« Il lui fut enjoint de dire désormais: > Échec au tyran! Dans le > Déserteur de Sedaine, le déserteur dut porter, au lieu de l'ancien uniforme royal, le nouvel uniforme national. Le Directoire, après le coup d'État de fructidor, revint à ces puérilités et enchérit encore. Dans Alexis ou l'Erreur d'un bon père« (1798), un personnage avait à donner 24 louis. »Pourquoi, dit un rapport de police, pourquoi cette monnaie, qui rappelle aux royalistes leur idole? L'acteur ne peut-il donner tout simplement une bourse? L'amoureux, dans »Léon ou le Château de Montenero, reçoit défense de s'appeler Louis. Une pièce intitulée >Minuit« est censurée parce qu'on y souhaite la bonne année: c'est un usage aboli par le calendrier républicain. Les titres féodaux ne doivent plus être donnés qu'à des personnages jouant un rôle ridicule ou odieux. On ne fera plus paraître d'Anglais ou d'Anglaises que dans ces même rôles.

- 64. Malgré les protestations des puristes, beaucoup de mots d'emprunt ont été adoptés pendant la période classique. L'influence espagnole (cf. §§ 45, 78,2) surtout a été d'une grande importance pour l'enrichissement du vocabulaire. La traduction du roman d'Amadis (1540-1560), qui avait abrégé les heures de la captivité de François Ier à Madrid (1525), fut suivie, vers le commencement du XVIIe siècle, par un vif engouement pour la langue et la littérature espagnoles. Antonio Perez, ancien secrétaire de Philippe II, dont les curieux Mémoires initièrent les Français aux mœurs castillanes, contribua à préparer ce grand mouvement. On étudiait avec empressement les poésies pastorales de Montemayor et tous les poètes de l'estilo culto, les nouvelles de Cervantes et de Maria de Zayas y Sotomayor, et avant tout le glorieux théâtre de Guillen de Castro, de Calderón, d'Alarcón, de Quevedo et de Tirso de Molina; c'est de ces derniers modèles que s'inspirèrent Hardy, Rotrou, Mairet, Corneille, Scarron, Scudéry et Molière. Citons aussi un roman historique Les guerres civiles de Grenade, de Ginés Perez de Hita, qui révéla aux Français l'Espagne arabe, et qui a servi de modèle aux romans héroïco-galants de la fin du XVIIe siècle. Aux relations littéraires des deux pays s'ajoutent encore les relations commerciales et politiques; il suffit de rappeler que la femme de Louis XIII et celle de Louis XIV étaient des princesses espagnoles, et que la femme de Charles II était française. Comme preuve curieuse de la prépondérance de l'espagnol on peut aussi citer ce que dit Cervantes dans Persiles et Sigismonde: »En Francia ni varón ni mujer deja de aprender la lengua castellana«. Du reste, cette assertion, vraie pour le milieu du siècle, était sans doute exagérée en 1617.
- 65. Voici maintenant quelques listes de mots montrant l'influence espagnole sur le vocabulaire français:
- 1º Vie populaire, vêtements, etc. Basquine (basquina), caban (gabán), castagnette (castañeta), chaconne (chacona), fandango (fandango), guitare (guitarra), hombre (hombre), mantille (mantilla), paraguante (paraguante). pavane (pavana), quadrille (cuadrilla, cuartillo), sarabande (zarabanda), sieste (siesta), spadille (espadilla).

- 2º Termes militaires. Adjudant (pour ajudant (ayudante), alfange (alfanje), algarade (algarada), camarade (camarada), caparaçon (caparazón), capitan (capitán), casque (casco), coronel (coronel) pour colonel (§ 43,1), escouade (escuadra), matamore (matamoros).
- 3º Termes de marine. Aviso (aviso), chaloupe (chalupa (holl. sloep), écoutille (escotilla), écubier (escobén), embarcadère (embarcadero), embargo (embargo), felouque (faluca), flotille (flotilla), récif (arrecife, recife).
- 4º Produits coloniaux, etc. Anchois (anchoa), cacao (cacao), cacique (cacique), caïman (caimán), calebasse (calabaza), cannibale (canibal), chocolat (chocolate), cigare (cigarro), cochenille (cochenilla), créole (criollo), indigo (indigo), jonquille (junquillo), mérinos (merino), nègre (negro), pagne (paño), savane (savana), tabac (tabaco), tomate (tomate), vanille (vainilla).
- 5º Termes divers. Alcôve (alcoba), alezan (alazán), baroque (barrueco, perle de forme irrégulière); canasse ou canastre (canastro), caramel (caramelo), cassolette (cazoleta), cavèce (cabeza), cédille (cedilla), désinvolte (desinvuelto), disparate (disparate), eldorado (el dorado), fanfaron (fanfarrón), grandesse (grandeza), hâbler (hablar), infant (infante), menin (menino), parangon (parangón), rossinante (Rocinante), silo (silo), soubresaut (sobresalto).

REMARQUE. Il est curieux de constater que plusieurs de ces mots d'emprunt existaient déjà dans la langue sous une autre forme. Voici quelques exemples de ces doublets d'origine espagnole: aidant — adjudant; capitaine — capitan; chambrée — camarade; dame — duègne; enfant — infant; équerre — escadre — escouade; homme — hombre; noir — nègre.

66. Au dix-huitième siècle les yeux se tournent vers l'Angleterre, que le grand siècle avait profondément ignorée. Ce n'est qu'après la Régence que les Français commencent à s'intéresser à leurs voisins d'Outre-Manche. Des voyageurs illustres tels que l'abbé Prévost et Montesquieu visitent le pays; Voltaire habite Londres de 1726 à 1729, et l'apparition de l'édition française de ses Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais (1734) fut un événement gros de conséquences. Avec un zèle croissant on se met à apprendre l'anglais et à étudier la littérature et la philosophie anglaises. Les traductions se

succèdent, les poésies de Pope, les satires de Swift, les romans de Richardson et de Fielding, ainsi que les »Nuits« d'Young trouvent de nombreux lecteurs et admirateurs à Paris. Les salons de Paris se disputent les visites de Walpole et de Garrick, et en 1775 Ruault fonde le Journal anglais qui renseigne sur l'histoire, la littérature et la politique de l'Angleterre. Cet »anglicisme« a été mis en lumière d'une manière aussi savante que spirituelle par M. J. J. Jusserand. Empruntons à son étude sur Shakespeare en France (Paris, 1898) les considérations suivantes: Le patois bourry et vilain raillé par Saint-Amant était devenu la langue à la mode; tout le monde se piquait de la savoir. Les dames mêmes étaient de la partie; elles traduisaient, discutaient, commentaient: elles devenaient savantes: «Newton sur leurs toilettes a remplacé le Grand Cyrus«. Madame de Pompadour avait un Shakespeare en français, et madame du Barry un en anglais. Louis XVI traduisait l'essai de Walpole sur Richard III. On s'appliquait même à vaincre les difficultés de prononciation d'un idiome qui passe en cela tous les autres Tout se faisait à »l'anglaise«; on montait à l'anglaise, on boxait à l'anglaise; Ollivier représentait, en un charmant tableau (aujourd'hui au Louvre), un sthé à l'anglaise« chez le Prince de Conti; on passait des »matinées à l'anglaise, ce qui signifiait sans rien dire . . . Il se fit des paris, on but du ponche. on mangea avec délices le rosbif et le pouding, on préféra le vin de Bordeaux au champagne et au bourgogne; on lutta avec les »forts de la halle«, comme faisaient les mylords dans les rues de Londres. D'aucuns préférèrent même »Shakespeart« à Corneille. Les costumes se modifièrent; on renonça aux habits galonnés, aux »petits chapeaux sous les bras«, aux dentelles. »C'est aujourd'hui un ton parmi la jeunesse, écrit Mercier, de copier l'Angleterre dans son habillement, etc. (p. 224). Cette anglomanie fut raillée par Boissy; dans sa comédie de la Frivolité, il se moque du Français épris alternativement de l'Angleterre et de l'Italie:

> Son transport l'autre jour était l'anglomanie; Rien sans l'habit anglais ne pouvait réussir; Au-dessus de Corneille il mettait Shakespir. Une nouvelle frénésie Aujourd'hui vient de le saisir; C'est la fureur des accords d'Italie.

Notons aussi l'Anglomane ou l'Orpheline léguée, comédie en vers libres par Saurin, représentée pour la première fois en 1765.

Malgré la forte influence anglaise sur les lettres et sur les mœurs, on ne peut signaler qu'un nombre relativement restreint de mots d'emprunt anglais. En voici les plus importants: Ballast (ballast), bigle (beagle), bill (bill), boukinkan (Buckingham), boulingrin (bowling-green), boule-ponche (bowl-punch), boxer (box), brick (brig), budget (budget), cabine (cabin; cf. § 77), caronade (carronade), club (club), comité (committee), contredanse (country-dance), corporation (corporation), croup (croup), excise (excise), flanelle (flannel), gentleman (gentleman), jockey ou jacquet (jockey), lougre (lugger), paquebot (packet-boat), partenaire (partner), pique-nique (pick nick), ponche ou punch (punch), quaiche (ketch), quaker, quacre ou même coacre (quaker), raout ou rout (rout), redingote (riding coat), rhum (rhum), rosbif (roastbeef), toast et toaster (toast), vauxhall (Vauxhall, de Devaux et hall), whist (whist).

- 67. On empruntait aussi des mots aux autres langues européennes: le développement des arts, des sciences, des idées et du commerce réclamait des vocables nouveaux. Il faut surtout signaler l'italien qui, pénétrant une seconde fois en France, lui donne surtout la terminologie musicale. Les emprunts aux autres langues étrangères sont moins importants.
- 1º Mots italiens (cf. §§ 43, 78,1). Adagio, arpège, bandit, barcarolle, bouffe (buffa), cambiste (cambista), camée (cameo), concetti, confessional, espolette (spoletta), esquisse (schizzo), estafette (stafetta), estrapasser (strapazzare), étoupin (stoppino), farniente, filigrane (filigrana), fugue (fuga), gamelle, graticule, imbroglio, intrigant, lagune, lésine, loterie, mandoline (mandolino), manège, marasquin (maraschino), pastel (pastello), solfège, sonate, sourdeline, sourdine, ténor, transit, voiturin, etc.

REMARQUE. Bandit est un doublet de banni. Concetti remplace concept voir H. Estienne, Deux dialogues, etc., I, 56). Loterie déplut à Vaugelas, qui s'y opposa jusqu'à sa mort; il appela sa propre loterie Blanque (voir Remarques, I, p. X). Voiturin est tiré de vetturino, sous l'influence de voiture.

- 2º Mots allemands (cf. §§ 7, 20, 46, 78,3). Amman (amtmann), ammeistre (amtmeister), bivouac (bîwache), bocambre (pochhammer), choucroute (sauerkraut), cible (schîbe), cobalt (kobalt), feldspath, landsturm, landwehr, loustic (lustig), obus (haubitze), quartz, ramequin(?), schlague, spalt, tungstène (tungstein), vaguemestre (wagenmeister), vasistas (was ist das).
- 3º Mots hollandais (cf. § 46,2). Bélandre (bijlander), birambrot (bier en brood), bomerie (bodemerij), brandevin (brandewijn), cambuse (kabuis), colza (koolzaad), coq (kok), hallope (hal-op), marprime (marlpriem), pinque (pink), risban (rijsbank), vaigre (?).
- 4º Mots portugais. Abricot (albricoque), acajou (acajou), autodafé (auto da fé), bayadère (bailadeira), bézoard (bezuar), caste (casta), chamade, coco (coco), fétiche (feitiço (facticius), mandarin (mandarim), palanquin (palanquim), pintade (pintada), travade (travado), vérandah (varanda).
- 5º Mots slaves (cf. § 78,4). Calèche, casaque et le doublet cosaque, cravache, cravate, czar (tsar), droschki, knout, vampire. Ces mots sont, pour la plupart, des emprunts slaves indirects; ils ont d'abord passé par l'allemand (kalesche, karbatsche, wampyr), ou l'italien (cassacca). Shako vient du hongrois.
- 6º Mots orientaux (cf. § 20, 78,6). Bambou, banane, bazar, bey, café, faquir, kaolin, kiosque, ottomane, pagode, salep, sapajou, sopha, spahi, tafia, visir, etc.
- 68. Au XVIe siècle, les grammairiens et les poètes recommandaient expressément de faire des emprunts aux dialectes (§ 31). Montaigne aussi, avec son bon sens ordinaire, avait dit: C'est aux paroles à servir et à suivre; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller (Essais, I, 25). Au grand siècle, tout change: les sévères puristes protestent vivement contre la contagion des dialectes, et contribuent ainsi à créer l'unité définitive de l'idiome français. La lutte contre les dialectes (ou patois) est surtout soutenue par Malherbe (§ 52,2), Vaugelas (§ 58) et Balzac (§ 54); à ce dernier, tout est suspect de gasconisme ; sur chaque mot d'un provincial, il consulte l'oreille d'un Parisien, et peu s'en faut que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en paraisse aussi éloignée que le

Rouergue«. Même Mlle de Gournay (§ 53), l'adversaire déclarée de Malherbe, parle sur la question des dialectes comme un disciple de Vaugelas: Nous autres purs François devons destordre et redresser, non pas suivre les barragouins Le nœud de la question, en cela, pour des gens considérez, git seulement à scavoir si ces dictions se prononcent uniformément, non pas en Picardie, en Vendosmois, en Auvergne, en Anjou, mais à Paris et à la Cour, c'est-à-dire en France; pour ce que un escrivain ne doit pas estre le poëte angevin, auvergnac, vendosmois ou picard, ouy bien le poëte français.« On constate pourtant l'adoption d'un certain nombre de mots patois. Exemples: aubergine, avalanche (suisse), battude, bécharu, bèque-bois, bercail (remplace bergeail), brandade, cabrer, calumet, capéer, capiscol, cargaison, chai, chalet (suisse), charade, chavirer, cloque, crétin (suisse), crevette, dame-jeanne, escampativos (gascon), espadrille, flaque, galoubet, gavotte (prov.), gimblette, hercher, nougat, ortolan, pecque, reluquer, remous, ressac, sancir, soubrette (prov.), veule, etc.

Au temps de la Révolution on poursuit les patois pour des raisons politiques. En 1793, l'abbé Grégoire, qui veut unifier la langue nationale, signale à la Convention la nécessité de détruire les patois: il faut, dit-il, »bannir les jargons, derniers lambeaux de la féodalité et monuments de l'esclavage«. L'Assemblée adopta les conclusions de l'abbé, mais elles ne reçurent aucune sanction.

REMARQUE 1. — Dans la littérature, les patois se rencontrent rarement; seuls les auteurs de comédies s'en servent pour ridiculiser les campagnards (comp. § 25, Rem.). Cyrano de Bergerac introduit sur la scène un paysan à qui il fait parler le langage de son village (Le Pédant joué, 1654); son exemple a été suivi par Molière (Dom Juan, 1665) et par Marivaux (Le Triomphe de l'amour, 1732). Rappelons aussi que La Fontaine cite un dicton picard dans une de ses fables (livre IV, 16). Si A. d'Aubigné fait parler gascon au baron de Foeneste dans le roman du même nom (1617), c'est que les nobles gascons conservaient fort longtemps leur parler dialectal; comp. l'historiette bien connue de Tallemant des Réaux qui prête à la maréchale de la Force ces paroles: Monsou, dounas de la sibade à la caballe.

REMARQUE 2. — Le langage poissard, employé dans des pamphlets de circonstance, depuis les Mazarinades jusqu'aux > Lettres bougrement patriotiques du véritable Père Duchesnec, entre dans la littérature par la Pipe cassée, poème épi-tragi-poissardi-héroï-comique de Vadé.

- 69. Nous avons vu que les grammairiens avaient beau défendre de faire des emprunts aux langues étrangères et aux patois, on adoptait, sauf dans les ouvrages de style soutenu, tous les termes étrangers dont on avait besoin, et, de même, on créait des mots nouveaux, malgré l'interdiction formelle de Vaugelas (§§ 59, 62). Déjà Malherbe avait hasardé des néologismes, tels que esclavitude, fleuraison, insidieux, officiosité, sécurité, et on ne manquait pas, dans la période classique, de suivre son exemple. C'est ainsi qu'on créait amusable, archaïsme (Ménage), bavardiner (Mme de Sévigné), bienfaisance (abbé de St.-Pierre), bouts-rimés (Dulot), désagrément, emportement, encanailler, étourderie, exactitude (»c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre«; Vaugelas, I, 377), folliculaire (Voltaire), frivolité, grossièreté, immanquable, impasse (Voltaire), impolitesse, incognito, insidieux, inspectateur (Molière, Fâcheux, III, sc. 2), insulter, obscénité (Molière, Critique, sc. III), offenseur (noté par l'Ac. comme mot nouveau dans le Cid, I, 8; existe dès le XIVe siécle), philosophisme (Arnauld), prosateur (Ménage), respectable, sagacité, transfuge, turbulence, etc. Beaucoup de néologismes plaisants se trouvent dans les poètes comiques. Scarron crée encomédienner (Rom. com.) et s'emmarquiser (Japhet d'Arménie, III, 4); Molière invente cocufier (Sganarelle, sc. 16), entripaillé (Imp. de Versailles, sc. 1), se dessuisser (Étourdi, V, 5), tartuffier (Tartuffe, II, 2), dés-amphitryonner (Amphitryon, III, 7), dé-sosier (ib.).
- 70. Après avoir examiné les changements que subit le vocabulaire de la période classique, disons un mot de ceux que subit la phonétique. La prononciation de oi comme [wɛ] (§ 158) tombe peu à peu en désuétude; dans un certain nombre de mots, ainsi qu'à l'imparfait et au conditionnel, c'est [ε] (§ 159) qui l'emporte; dans d'autres mots, [wɛ] lutte avec [wa] (§ 160), prononciation vulgaire, qui gagne lentement la bourgeoisie de Paris et finit par triompher avec la Révolution. La diphtongue eau [əo] se contracte en [o] (§ 239,4). Les voyelles nasales se dénasalisent devant une consonne nasale: femme [fɑmə] > femme [fam]; pomme [pomə] > pomme [pomə, etc. (§ 211). L'e féminin ne se fait plus entendre dans la conversation qu'après les groupes de consonnes qui exigent une voyelle d'appui (§ 253). Pour les consonnes il faut remarquer

les modifications suivantes: La fricative laryngale [h] s'amuīt (§ 486); la roulée apicale [r] change d'articulation et devient uvulaire (§ 356); le l mouillé [l] s'affaiblit en [j], dans le parler vulgaire (§ 351); les consonnes finales s'amuïssent devant une pause, et comme elles avaient déjà disparu devant une consonne, elles ne se maintiennent que devant les voyelles, dans les cas de liaison (§ 315).

71. Pendant la période classique, où la civilisation française est, pour toute l'Europe, la civilisation, et où Paris est la capitale de l'intelligence, le prestige de la langue est universellement établi. Dans son manuel El hombre practico (Bruxelles, 1680) D. Francisco Gutierrez de Los Rios remarque: •Quant au français, il convient de le savoir sen perfection«, tant à cause des livres excellents écrits dans cet idiome que parce qu'il se trouverait difficilement une capitale de monarchie ou de république où le français ne se parlât, sinon mieux, au moins aussi bien que la langue indigene. Pour l'Allemagne, Moses Mendelsohn remarque en 1762 que le français »avait été sur le point de devenir la langue maternelle des Berlinois«. En Angleterre, Gibbon fait son début dans les lettres par un Essai sur l'étude de la Littérature qu'il rédige en français (1762); en Danemark il faut la verve satirique d'un Holberg pour enrayer les excès de la gallomanie, etc., etc. Grimarest, le biographe de Molière, n'exagère rien quand il dit: La langue Françoise est aujourd'hui de tous les Pays et de toutes les Cours étrangères : et il ajoute sagement: L'on ne sauroit se donner trop de soin pour la perfectionner, de manière qu'elle soit toujours préférée, comme la plus propre pour s'exprimer naturellement. Toutes les belles qualités qui distinguent la langue du grand siècle (§ 51) étaient si généralement reconnues, qu'en 1784 une Académie étrangère, celle de Berlin, mit au concours les trois questions suivantes: »Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle«? »Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative«? »Est-il à présumer qu'elle la conserve«? Rivarol répondit à ces questions par son Discours sur l'universalité de la langue française, qui gagna le prix. Il formulait ainsi sa thèse: »La langue française est de toutes les langues la seule qui ait la probité attachée à son génie. Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue

humaine.« En effet, la langue française jouit aux XVIIe et XVIIIe siècles de l'universalité dont jouissait au moyen âge le latin. »Elle l'a remplacé, dit M. A. Rambaud, comme langue de la diplomatie, des cours, de la philosophie, des sciences, de la société, au point que les aristocraties européennes en oublient leur langue nationale. Quelques unes des belles œuvres des sages étrangers, comme la Théodicée de Leibnitz, beaucoup des mémoires scientifiques des Académies de Prusse, d'Italie, de Russie, sont rédigés en français. La langue la plus familière à Frédéric II, ce n'est pas l'allemand; à Catherine II. ce n'est pas le russe; au roi Stanislas Poniatowski, ce n'est pas le polonais; à Gustave III, ce n'est pas le suédois. Presque toutes les œuvres du roi de Prusse, ses poésies, qu'a corrigées Voltaire, sa correspondance politique et littéraire, ses dialogues, où il a mis malignement en parallèle Louis XV et Salomon, ses précieux mémoires sur l'histoire de ses ancêtres et sur son propre règne, sont rédigés en un français élégant et précis. C'est la langue que la jeunesse apprend dans les collèges de tous les pays, immédiatement après la langue maternelle et parsois de préférence aux langues classiques. Surtout elle est la langue de la raison, cette maîtresse des temps nouveaux, une sorte de langue sacrée pour les libéraux de tous pays, comme l'arabe l'est encore pour tous les sectateurs du Koran.«

CHAPITRE V.

LA PÉRIODE MODERNE.

- 72. Dans la période moderne, qui embrasse tout le XIXe siècle, le joug des principes grammaticaux du XVIIe siècle est définitivement secoué, et le développement de la langue littéraire, devenu plus libre, devient en même temps plus riche et plus vivant. Le cadre trop étroit de la langue classique est brisé, l'autorité de la tradition disparaît, et l'Académie ne décide plus que dans les questions d'orthographe. Les droits de l'individu sur la langue sont généralement reconnus, et chaque lettré s'ingénie à la sculpter, à la ciseler de sa manière et selon son goût. Comme par un retour au passé, le français de nos jours a la puissance et l'exubérance, mais aussi l'incohérence de celui du XVIe siècle: l'unité de la période classique n'existe plus. La langue parlée envahit la langue écrite, l'horreur du mot propre (§ 56) disparaît, il n'y a plus de distinction entre les vocables nobles et non nobles, et les néologismes abondent: on a recours non seulement aux langues étrangères (§ 76-78), mais aux patois (§ 79-80), à l'argot (§ 81), au langage technique (§ 82), et on reprend des mots archaïques à la littérature du moyen âge et de la Renaissance (§ 83). Cette langue nouvelle du XIXe siècle est slibre, vivante, colorée, variée comme le monde même«.
- 73. Avec la Révolution disparut l'ancien régime social et politique, mais l'autorité de Vaugelas (§ 58) et de l'Académie était restée debout, inébranlée et inébranlable, malgré les quelques contradictions qu'elle avait provoquées (§§ 59, 62, 63). Dans son Journal de la langue françoise, Domergue remarque

sentencieusement: »Hé! messieurs, félicitons-nous de ne plus vivre sous le gouvernement de Louis XIV et de Louis XV, mais parlons toujours la langue des immortels écrivains qui ont fait la gloire de leur règne! La libération de la littérature et de la langue était réservée à la jeune école des romantiques, qui arrivent à transformer l'ancienne esthétique en ouvrant de nouvelles routes; dans leurs œuvres originales et hardies, qui supplantent les anciens genres littéraires, croît une langue essentiellement différente de la classique. L'horreur du mot propre, jugé indigne du style soutenu, avait été portée à l'extrême: l'abstraction envahissait le langage poétique et lui enlevait tout relief, tout caractère. Les poètes se livraient aux tours de force les plus extravagants pour ne pas nommer le cheval, l'âne, la vache, le chien, etc.

Belloy, dans sa tragédie du Siège de Calais (1765), pour dire que les assiégés ont été réduits à manger du chien s'exprime ainsi:

Le plus vil aliment, rebut de la misère, Mais, aux derniers abois, ressource horrible et chère, De la fidélité respectable soution, Manque à l'or prodigué du riche citoyen.

Mercier dans Les Tombeaux de Vérone n'ose dire Minuit sonne«; il dit: »L'airain frémissant a sonné la douzième heure«. Dans son adaptation d'Othello, Ducis raconte comment la trahison de Pézare (Jago) est découverte par les agents de police:

Ces mortels dont l'État gage la vigilance Ont de tous ses projets acquis la connaissance.

Pour reproduire la parole d'Henri IV sur »la poule au pot le dimanche«, Legouvé s'est cru obligé d'écrire:

> Je veux enfin qu'au jour marqué pour le repos L'hôte laborieux des modestes hameaux, Sur sa table moins humble ait, par ma bienfaisance, Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance.

Voici quelques observations de G. Pellissier sur le rôle qu'a joué la peur du mot propre dans la littérature: »Rivarol, quoiqu'un des premiers à sentir la nécessité d'une rénovation, regrette que Voltaire, dans sa satire du »Pauvre Diable«, ait nommé le cordonnier; un traducteur de Pindare, n'osant pro-

noncer le mot coq, qui suffirait à gâter la plus belle ode du monde«, se tire d'affaire en parlant de cet soiseau domestique dont le chant annonce le jour, et qui n'a que son pailler pour théâtre de ses exploits«. Encore sous la Restauration, c'est une témérité que d'introduire dans un alexandrin certains noms, les plus illustres de notre histoire: une tragédie dont l'héroïne est Jeanne d'Arc, l'appelle la bergère, puis la guerrière, enfin la captive, mais n'ose pas une seule fois l'appeler Jeanne. L'auteur de Marie Stuart (1820), Lebrun, ayant à faire entrer dans une touchante scène de cette pièce le mot terrible de mouchoir, avait dit:

Prends ce don, ce mouchoir, ce gage de tendresse, Que pour toi de ses mains a brodé ta maîtresse.

Les précautions dont usait le poète en bardant le vocable incongru d'une double cuirasse de périphrases, ne lui servirent à rien; ce mouchoir, tout brodé qu'il était, voire par la main d'une reine, épouvanta ceux qui assistèrent à la lecture de la pièce. Ils me supplièrent à mains jointes, dit Lebrun, de changer des termes si dangereux et qui ne pouvaient manquer de faire rire toute la salle à l'instant le plus pathétique. J'écrivis ce tissu. On sait quel tumulte souleva Vigny lorsque, neuf ans après (1829), il eut le courage de lancer au parterre le terme même que l'auteur de Marie Stuart s'était résigné à effacer. En 1825, à la première représentation du Cid d'Andalousie, le mot chambre excita les murmures de la salle, et le Globe fut obligé de rappeler le vers de Racine:

De princes égorgés la chambre était remplie.

74. Enfin Victor Hugo vint affranchir la langue de ces préjugés ridicules et nuisibles; il faisait la guerre à la périphrase, en remplaçant l'abstraction par l'image pittoresque, il proclamait l'égalité des mots et mit au vieux dictionnaire un bonnet rouge. Voici les vers éloquents où il se proclame lui-même réformateur de la langue:

Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes; Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes, Les Méropes, ayant le décorum pour loi, Et montant à Versaille aux carosses du roi;

Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires. Habitant les patois, quelques-uns aux galères Dans l'argot; dévoués à tous les genres bas, Déchirés en haillons dans les halles; sans bas, Sans perruque; créés pour la prose et la farce; Populace du style au fond de l'ombre éparse Alors, brigand, je vins, je m'écriai: »Pourquoi Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière? Et sur l'Académie, aïeule et douairiaire, Cachant sous ses jupons les tropes effarés, Et sur les bataillons d'Alexandrins carrés, Je fis souffler un vent révolutionnaire. Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire, Plus de mot sénateur! plus de mot roturier; Je fis une tempête au fond de l'encrier je montai sur la borne Aristote, Et déclarai les mots égaux, libres, majeurs. Je nommai le cochon par son nom; pourquoi pas? ... J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier D'épithètes; dans l'herbe, à l'ombre du hallier, Je sis fraterniser la vache et la génisse, L'une étant Margoton et l'autre Bérénice. Alors, l'ode, embrassant Rabelais, s'enivra; Sur le sommet du Pinde on dansait Ca ira; Les neuf Muses, seins nus, chantaient la Carmagnole. On entendit un roi dire: »Quelle heure est-il?« Je massacrai l'albâtre, et la neige, et l'ivoire, Je retirai le jais de la prunelle noire, Et j'osai dire au bras, >Sois blanc, tout simplement. . . . J'ai dit à la narine: »Eh mais! tu n'es qu'un nez!« J'ai dit au long fruit d'or: Mais tu n'es qu'une poire!« J'ai dit à Vaugelas: »Tu n'es qu'une mâchoire!« J'ai dit aux mots: >Soyez république!

(Les Contemplations, I, nº 7.)

Le Romantisme est la victoire de la jeunesse, la libération de l'art et la rénovation du style, du rythme et du vocabulaire. »Les romantiques retrouvent, — nous citons de nouveau les belles études de M. G. Pellissier, — ces idiotismes pittoresques, ces façons de dire singulières et brusques, ces tours expressifs modelés sur la sensation immédiate, toutes ces locutions originales et imprévues, dont l'irrégularité choquait l'esprit classique, amoureux avant tout d'ordre et de symétrie, dont l'ingénuité même, la saveur relevée ou la familiarité vive et forte offensaient ses délicatesses renchéries.«

75. On avait fait éclater les barrières anciennes du lexique, et le néologisme envahit la langue. Toutes les idées nouvelles, qui ont eu droit de cité au monde par la Révolution, et tous les objets nouveaux mis en circulation par le développement de l'industrie, demandent impérieusement des mots nouveaux. Tout le monde se met à en créer, et personne ne proteste; au contraire, on encourage les néologistes. J'ai autrefois, dit Brillat-Savarin, entendu à l'Institut un discours fort gracieux sur le danger du néologisme et sur la nécessité de s'en tenir à notre langue telle qu'elle a été fixée par les auteurs du bon siècle. Comme chimiste, je passai cette œuvre à la cornue; il n'en resta que ceci: nous avons si bien fait qu'il n'y a pas moyen de mieux faire ni de faire autrement. Or, j'ai vécu assez pour savoir que chaque génération en dit autant, et que la génération suivante ne manque jamais de s'en moquer. D'ailleurs, comment les mots ne changeraient-ils pas, quand les mœurs et les idées éprouvent des modifications continuelles? Si nous faisons les mêmes choses que les anciens, nous ne les faisons pas de la même manière, et il est des pages entières dans quelques livres français qu'on ne pourrait traduire ni en latin, ni en grec.«

Pourtant M. Viennet protesta contre les attentats des néologues dans la fameuse Épître à Boileau, lue, le 14 août 1855, en séance solennelle de l'Institut:

> Il faut des noms nouveaux à ces nouveaux artistes; Ils se nomment entre eux bohèmes, fantaisistes, Ils ont, pour se louer, des termes inconnus Que la tour de Babel n'a pas même entendus Chacun fait son argot, sa grammaire nouvelle, Chacun peut à son gré, sans crainte d'un revers, Dégingander sa prose et déhancher ses vers, Barbariser son style, empenner son génie Et, comme ses lecteurs, flouer la prosodie: Des critiques charmés viendront, le lendemain, Vanter de ses écrits le lurisme et l'entrain Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire; Qui sur de vains succès basant un fol orgueil, D'un œil ambitieux fixent notre fauteuil; Oui, pour utiliser leur frivole existence, Des corrupteurs du goût activent la licence,

Formulent leur pensée en style de Purgon; Ou qui, gardant au cœur la foi de Saint-Simon, S'indignant que la femme à l'homme soit soumise, Demandent que l'État la désubalternise

On n'entend que des mots à déchirer le fer: Le railway, le tunnel, le ballast, le tender, Express, trucks et wagons; une bouche française Semble broyer du verre ou mâcher de la braise

Faut-il, pour cimenter un merveilleux accord, Changer l'arène en turf et le plaisir en sport? Demander à des clubs l'aimable causerie? Flétrir du nom de grooms nos valets d'écurie, Traiter nos cavaliers de gentlemen-riders? Et de Racine enfin parodiant les vers, Montrer, au lieu de Phèdre, une lionne anglaise Qui, dans un handicap ou dans un steeple-chase, Suit de l'œil un wagon de sportsmen escorté Et fuyant sur le turf par un truck emporté?

76. C'est incontestablement l'Angleterre qui a fourni, et fournit encore, le plus grand nombre de mots d'emprunt au français moderne. Par sa puissance politique, par l'importance de son commerce et de son industrie, par ses institutions libérales et par son sport, la Grande-Bretagne a exercé sur le reste de l'Europe une influence très considérable, dont le contrecoup philologique se montre dans l'adoption d'une foule de mots anglais. Le débordement de l'anglais dans le français n'est pas sans avoir provoqué des protestations plus ou moins énergiques. C'est Béranger qui commence:

Redoutons l'anglomanie, Elle a déjà gâté tout,

(Le bon Français.)

et il se moque des Anglais dans Les Boxeurs (ou l'Anglomane). Le brave Van Buck d'Il ne faut jurer de rien convient ouvertement de son aversion pour les mots anglais; il a eu un très grand nombre de partisans, dont plusieurs ont publié des brochures et des articles indignés contre l'invasion anglaise. On a pu signaler des absurdités et corriger des abus, mais on n'est pas arrivé à arrêter un mouvement au fond légitime et naturel. Voici quelques exemples de mots d'emprunt anglais (sur leur prononciation, voir § 116):

- 1º Carrosserie et chemins de fer. Boghei (buggy), break, cab (cab \langle fr. cabriolet), dog-cart, express, four in hands, gig, mailcoach, rail, sleeping-car, tender, tilbury, tramway, truck, victoria, wagon.
- 2º Commerce. Actuaire, banknote, box, budget, chèque (check), dock, stock, warrant.
- 3º Courses, jeux, sports: Bicycle, bookmaker, boxer, boule-dogue (bulldog), chelem (slam), clown, cob, cricket, derby, foot-ball, handicap, hunter, jockey, lawn-tennis, mailcoach, match, music-hall, partenaire, record, revolver, rifle, rob ou robre (rubber), singleton, sport, sportsman, starter, touriste, turf, tattersall, whist.
- 4º Cuisine et nourriture. Bar, bifteck (beefsteak), bol (bowl), cock-tail, gin, grog, lunch, mess, pale-ale, pannequet (pancake), pudding, punch, sandwich, sherry, soda.
- 5° **Habit** et **étoffes.** Châle (shawl), cheviot, gainsborough, jersey, jute, lasting, macfarlane, mackintosh, smoking, spencer, ulster, waterproof.
- 6º Industrie et termes pratiques. Coke, cold-cream, celluloïd, compost, confort, drain, gutta-percha, macadam, puff, shampooing, square, stock, ticket, truck, tub, tunnel, water-closet.
- 7º Journalisme, politique, droit. Blackbouler (blackball + fr. boule), interview, jury, leader, lock-out, meeting, reporter, speaker, verdict.
- 8º Marine et armée. Dock, mess, paquebot (packet-boat), schooner, steamer, stopper, yacht.

REMARQUE. M. Jules Verne a abusé de termes anglais de marine: on trouve dans ses romans anchor-boat, engine-screw, fore-gigger, main-mast, etc.

- 9º Vie sociale. Clubman, cottage, dandy, fashion, festival, five-o'clock, flirt, garden-party, gentleman, groom, high-life, home, keepsake, raout (rout), scottish, select, snob, speech, toast.
- 10° Termes divers. Baby, doublet de bébé, détective, pick-pocket (comp. II, § 414,2), policeman, scalper, sinécure, spleen, truisme, turnep.
- 11º Rappelons aussi qu'on a créé des dérivés français des mots anglais adoptés. Exemples: chéquard, flirteuse, highlifeur, snobisme, snobesse, snoberie, sportesque, sportier, sportif, strug(gle) forlifeur, etc.

REMARQUE. Le mot anglais représente souvent un vrai enrichissement du vocabulaire; il suffit de citer bébé, chèque, drainer, flirler, jury, sport, etc. Dans quelques cas, le mot emprunté a fait double emploi avec un mot indigène, et il est donc arrivé que celui-ci est tombé en désuétude: ainsi tender a fait disparaître l'ancienne expression allège, et le reporter a tué le nouvelliste de Montesquieu. Dans ces cas, le profit est moins évident. Mais très souvent le seul désir d'angliciser, ce qui, dans un certain monde. est regardé maintenant plus que jamais comme une élégance, amène des expressions tout à fait superflues. Il n'y a en effet aucune différence entre smoking-room, qui s'étale dans les hôtels, et fumoir. Et pourquoi employer sleeping-car, quand on peut former voiture-lit et qu'on dit wagon-lit? La lutte contre l'invasion des mots anglais a suscité plusieurs nouveaux composés et dérivés; c'est pour supplanter folkloriste qu'on a créé tradilionniste.

77. Plusieurs des mots d'emprunt anglais ne sont autre chose que de vieux mots français, qui ont passé le détroit au moven âge, et qui reviennent maintenant du pays d'Outre-Manche, sous une forme anglicanisée et avec un sens modifié. Voici quelques exemples de ces doublets curieux: Vfr. bougette > angl. budget > budget. Cabane > angl. cabin > cabine. Vfr. compost (compôt) > angl. compost > compost. Vfr. connestable (connétable) > angl. constable > constable. Vfr. desport > angl. disport, abrégé en sport > sport. Entrevue > angl. interview > interview. Vfr. esquerre (équerre) > angl. square > square. Vfr. estiquette (étiquette) > angl. ticket > ticket. Vfr. estofe > angl. stuff > stoff. Vfr. estoper (étouper) > angl. stop > stopper. Exprès > angl. express > express. Façon > angl. fashion > fashion. Gentilhomme > angl. gentleman > gentleman. Vfr. gros grain > angl. grogram > gourgouran. Vfr. humour (humeur) > angl. humour > humour. Vfr. jurée > angl. jury > jury. Vfr. mes (mets) > angl. mess > mess. Rapporteur > angl. reporter > reporter. Vfr. tonnel (tonneau) > angl. tunnel > tunnel. Vfr. veir dit > angl. verdict > verdict.

REMARQUE. Dans quelques cas, le mot français change de sens, sans changer de forme, sous l'influence du mot anglais correspondant; c'est ainsi que address, planter, reclaim, record, train ont notablement élargi la signification de adresse, planteur, réclame, record, entraîner.

- 78. Plusieurs autres langues ont aussi contribué, mais dans une bien moindre mesure que l'anglais, à l'enrichissement du vocabulaire français moderne.
- 1º Mots italiens (cf. § 67,1). Aquarelle, bertavelle, bombardon, bravo (assassin), brio, canevette, carbonaro, crescendo, dés-

involture, dilettante, dispache, fantasia, fantoche, farniente, fioriture, franco, impresario, lazarone, libretto, maëstro, makis ou maguis, malaria, morbidesse, trémolo, villégiature.

- 2º Mots espagnols (cf. §§ 64, 65). Brasero, cabouille (cabuya), charabia (algarabia), guano, guerilla, intransigeant (intransigente), platine, pronunciamento; des puros, des medianitos, etc.
- 3º Mots allemands (cf. § 67,3). Bichof (bischof), bitter, blague (balg), blockhaus (doublet de blocus, § 46), bock (abrégé de bock bier), chouflique (schuhflicker), choumaque (schuhmacher), frichti (frühstück), guelte (geld), képi (all. dial. käppi, dim. de kappe, bonnet), kirsch, landau (Landau, ville d'Allemagne), quenelle (knödel?), rocambole (rockenbolle), sabretache, social-démocratie, trinkhalle, etc. Notons aussi des expressions philosophiques telles que objectif, subjectif, transcendantal. Au lieu de syntaxique, on commence à dire syntactique sous l'influence de syntaktisch.
- 4° Mots slaves (cf. § 67,8). Baba, briska, caviar, isba, kopeck, mazurka, moujik, polka, pope, rouble, samovar, steppe, télègue, touloupe, troïka, verste, etc.
 - 5º Mots scandinaves. Fiord, rutabaga.
- 6º Mots orientaux (cf. § 67,7). La conquête de l'Algérie a introduit un certain nombre de mots arabes ou berbères: fourbi, gourbi, goum, mazagran, razzia, smalah, turco, zouave (ou zouzou), etc.
- 79. Les patois, qu'on avait dédaigneusement repoussés dans la période précédente (§ 68), prennent maintenant leur revanche. Beaucoup d'écrivains traitent des sujets rustiques ou provinciaux, et le souci de la couleur locale, le goût du pittoresque, comme le besoin de »faire vrai«, amènent un large emploi d'expressions et de locutions provinciales, surtout dans les romans de terroir. Ainsi George Sand a fait passer des mots berrichons dans plusieurs de ses romans, et J. Richepin a »picardisé« dans le Cadet. »C'est avec une ivresse de faune philologique, dit Anatole France (Le Temps, 2 févr. 1890), qu'il se roule dans l'herbe grasse et les fleurs sauvages du parler picard. Il s'en donne à cœur joie. C'est une orgie. Il n'est affaire que de ramoter, pousseter, trucher, remugler, esbroucher et surquer. Et que de noms d'une gueuserie pittoresque, tels

que ginglette, jacasse, niquedaule, hurlubier, etc. Tout cela est savoureux. On trouve le lorrain dans les récits de Theuriet, le normand dans les romans de Flaubert et les nouvelles de Guy de Maupassant, le comtois dans les chansons de village de Ch. Grandmougin, le languedocien dans les romans d'E. Pouvillon et de F. Fabre, et le provençal dans les contes d'A. Daudet. Citons, pour finir, quelques termes provinciaux qui ont obtenu droit de cité dans la langue moderne (cf. la liste donnée au § 68); on verra que la plupart d'entre eux appartiennent au langage technique: Abot, aissaugue (ou essaugue), arroche, balade, béret (ou berret), bergelade, bésau, bombonne, bouillabaisse, bouin, bouléjon, cacolet, coron, coucoumelle, coucourelle, déboqueter, dépiauter, esquinter, fagne, fanchette, farandole, gabégie, hercher, magnan, magnanerie, mas, piolet, ratatouille, etc. Ajoutons le mot pieuvre, rapporté de Guernesey par V. Hugo. Voici encore quelques emprunts récents au bas-breton (cf. § 3, Rem.): baderne, bijou, biniou, bouette, darne, dolmen, goéland, gourmette, menhir.

REMARQUE. Si l'on examine le langage des gens cultivés nés à la campagne, on verra que le patois local, entendu et peut-être parlé pendant l'enfance, perce parfois, surtout dans les moments d'émotion. Le vieil académicien Astier Réhu, s'apercevant que sa femme l'a volé, s'écrie: >Volé! Je suis volé ma femme m'a volé pour son fils et son furieux délire roulait pêle-mêle avec des jurons paysans de sa montagne: «Ah! la garso Ah! li bougri (Daudet, L'Immortel, p. 222). Cette particularité, finement observée et pratiquée par A. Daudet, a aussi été utilisée par Ed. Rostand dans son Cyrano de Bergerac; au moment du combat, où il s'agit de défendre le carrosse de Roxane, Cyrano, pour ranimer le courage défaillant des Gascons, leur crie en patois: »Hardi! Reculès pas, drollos Toumbé dèssus! Escrasas lous! A ces mots, auxquels se mêle le son d'un fifre du pays, les blessés se relèvent, les Cadets, dégringolant le talus, viennent se grouper autour de Cyrano, et le carrosse, hérissé d'arquebuses, se transforme en redoute (acte IV, sc. 10). Faisons remarquer après cela que le Cyrano historique n'était nullement gascon, mais Parisien de Paris. Si nous sortons de la littérature moderne, la Comtesse d'Escarbagnas nous offre un autre exemple très caractéristique; dans l'humeur, elle revient invinciblement aux mots bourgeois ou de terroir. Ainsi quand la suivante Andrée la sert mal. elle s'écrie: Doucement, donc, maladroite, comme vous me saboulez«.

80. Il est curieux de constater que les patois, en même temps qu'ils envahissent la langue littéraire, cèdent partout devant elle: le XIX^e siècle triomphe définitivement des patois. Le français, originairement le parler de l'Île de France, ou

plutôt de Paris (cf. §§ 16, 17), se comprend et se parle maintenant dans toute la France; et le français l'a emporté, non seulement sur les dialectes de la langue d'oīl (§ 15), mais aussi sur ceux de la langue d'oc. Cette centralisation linguistique est due à la centralisation administrative et littéraire, aux communications rapides, et surtout à l'influence de l'école, de la presse et du service militaire obligatoire. »Si c'est l'école, dit M. F. Brunot, qui apprend au paysan normand, breton ou provençal à lire et à écrire le français, c'est le journal tiré à des millions d'exemplaires chaque jour, et répandu dans les hameaux les plus reculés, qui entretient la connaissance de la langue nationale. Les relations avec les citadins font le reste. Dès aujourd'hui, dans certaines provinces, les bourgades, même les plus petites, sont gagnées; dans les villages aussi le paysan entend le français: on peut prévoir le moment où ses fils, formés à l'école et à l'armée, le parleront, avec quelques divergences seulement de prononciation et d'habitudes syntaxiques.«

REMARQUE 1. De nos jours, quelques patois aspirent à se faire une position à côté et en face du français. Pour le Nord, il faut citer le wallon, le plus septentrional des dialectes de la langue d'oīl (§ 15), et qui se parle dans les provinces méridionales de la Belgique, dans une partie du Luxembourg belge et dans la Wallonie prussienne. Grâce aux circonstances politiques et sociales, il a su conserver une certaine importance comme idiome local et a été beaucoup employé pour les œuvres de circonstance. La »Société Liégeoise de Littérature Wallonne«, fondée le 7 décembre 1856, a notablement contribué à élargir le domaine et l'emploi de ce patois. Pour le midi de la France, on connaît l'œuvre puissante des félibres. Le 21 mai 1854, jour de Sainte-Estelle, sept poètes provençaux, réunis au château de Fontségugne, près d'Avignon, fondèrent une réunion qui avait pour but la renaissance de la langue et de la littérature provençales. Les »sept« de Fontségugne étaient Roumanille (1818-1891), Paul Giéra (1816-1861), Théodore Aubanel (1829-1886), Jean Brunet (1822-1894), Anselme Mathieu (1833-1895), Frédéric Mistral (1830) et Alphonse Tavan (1833); ils s'appelèrent les félibres, mot mystérieux (esp. feligres?) trouvé par Mistral dans un vieux cantique provençal, où il est dit que la Vierge rencontra Jésus seme (parmi) li set felibre de la lei«. La nouvelle réunion ou »félibrige« ne tarda pas à attirer l'attention: en 1859 parut Mireille, qui était un chef-d'œuvre et excita partout une vive admiration. Grâce au succès de ce poème toujours jeune, sa langue devint le »vulgaire illustre« des félibres: la langue littéraire commune du Midi français est en effet la langue de Mistral, c. à d. le dialecte arlésien, ou plutôt le parler populaire de Saint-Remy et des alentours, enrichi par des emprunts aux autres dialectes provençaux.

REMARQUE 2. Au commencement de l'année 1870 on avait institué une »Commission de Décentralisation« qui avait pour tâche de trouver, par une transformation administrative, une solution libérale de plusieurs questions politiques et sociales. On devrait aussi s'occuper de la question des langues provinciales, et, à cet effet une pétition au Corps législatif avait été préparée par trois philologues, de Charencey, H. Gaidoz et Ch. de Gaulle. C'est un plaidoyer chaleureux pour la conservation et la culture des langues provinciales, surtout du provençal, du basque, du breton et du flamand: >Nous ne demandons pas pour eux de devenir langues administratives ou politiques: le français n'aura à partager avec nul autre cet honneur. Mais ne pouvonsnous pas demander pour ses humbles concurrents qu'ils restent les idiomes de la poésie et de la conversation, qu'ils soient, conjointement avec lui, la langue de l'école primaire? Malheureusement, cette pétition ne fut jamais présentée à cause de la guerre, elle n'a été publiée qu'en 1903, à l'occasion de mesures récentes du Ministre de l'Intérieur, qui interdirent aux curés l'enseignement du catéchisme en flamand et en breton (et aussi, bientôt après, en basque). Quant aux patois indigènes, leur emploi dans les écoles primaires n'est généralement pas permis; rappelons pourtant qu'en 1902 la conférence des instituteurs des Basses-Pyrénées a autorisé l'emploi du béarnais dans les écoles primaires du département (Le maître phonétique, 1902, p. 141).

81. A côté des dialectes ou patois locaux, il y a aussi des dialectes sociaux, c'est-à-dire des parlers employés, dans une même région, par diverses classes de la société. L'argot des boulevards, des faubourgs, des métiers, engendre continuellement des mots nouveaux, surtout des expressions nouvelles, des métaphores hardies et pittoresques; beaucoup de ces néologismes de la langue populaire ne vivent que d'une vie éphémère, d'autres ont une existence plus durable et finissent parfois par entrer dans l'usage courant. Nous sommes loin, maintenant, des temps où régnaient les principes aristocratiques de Vaugelas (§ 59), où les puristes disaient >Odi profanum vulgus«; la langue populaire s'étale de nos jours librement dans beaucoup de romans, ce que, souvent, on n'a pas manqué de reprocher à leurs auteurs. En se défendant contre ses adversaires, Zola dit dans la préface de l'Assommoir: » Mon crime c'est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple«. A côté des romans de Zola, il faut citer ceux des frères Goncourt, de Huysmans et de plusieurs autres; la langue verte se retrouve aussi dans les croquis élégants de Gyp, et surtout dans les chansons sfin de siècle« d'Aristide Bruant, de Léon Xanrof (= Fornax, traduction latine de son vrai nom,

Fourneau), d'Eugène Lemercier, de Mac Nab, etc.; elle envahit même le parler des gens bien élevés; témoin le mot rosse, aujourd'hui très répandu et dont on a déjà tiré rosserie et rossard. »Le triomphe de la démocratie, dit M. F. Brunot, a fait sortir des bas-fonds non pas seulement les derniers mots du français, mais toute une couche d'argot, dont la gadoue même a cessé d'inspirer le moindre dégoût.«

REMARQUE. A côté de la langue verte, il faut citer aussi l'argot proprement dit (cf. § 33), l'argot des voleurs, qui est, pour une grande partie, une langue artificielle où la dérivation a lieu à l'aide de suffixes inconnus à la langue littéraire (mar, muche, boche, anche, etc.), et où le développement sémasiologique se fait d'une manière très capricieuse. L'argot de la pègre n'est pas non plus une langue fermée; des termes d'argot pénètrent dans la langue populaire et s'élèvent de là jusqu'à la langue de la bourgeoisie. Ainsi argot, bagou bastringue, bataclan, boniment, caboulot, cambriole (cambrioleur), chiquenaude, escarpe (voleur assassin), frusquin, gouape, magot, mioche, trimer, trucher, voyou, etc., dont plusieurs ont été adoptés dans la langue littéraire déjà au XVIIIe siècle, sont à l'origine des termes d'argot. Des échantillons plus ou moins authentiques d'argot se trouvent dans les Mémoires de Vidocq (1828), Les mystères de Paris d'Eugène Sue (1842), La dernière incarnation de Vautrin de H. de Balzac, et Les misérables de Victor Hugo (1862). Un grand poète moderne, Jean Richepin, a même farci d'argot un recueil de vers, La chanson des gueux (1876), qu'il a muni d'un petit eglossaire argotique. Rappelons aussi La muse à Bibi d'A. Gille, et Les Soliloques du Pauvre de Jehan Rictus.

82. Pour achever cette caractéristique sommaire du vocabulaire des écrivains du XIX^e siècle, il faut encore rappeler les deux points suivants:

1º De nos jours chaque science est arrivée à avoir son vocabulaire spécial, ou à peu près, et ce vocabulaire s'est vite répandu hors de son domaine propre. A l'encontre de la période précédente qui évitait autant que possible le mot technique, les auteurs du XIXe siècle aiment les mots savants et se servent volontiers de termes scientifiques. Rappelons seulement des exemples comme: Antinomie, apocope, autopsier, boréal, coma, coopératif, diagnostiquer, dualiste, endosmose, incubation, mica, microbe, nasalité, objectif, subjectif, sursaturer, transcendantal, etc.

2º Beaucoup d'auteurs se sont plu à introduire dans leurs ouvrages des mots étrangers et exotiques appartenant au pays auquel ils prennent leur sujet. On trouve du turc et de l'arabe dans les Orientales, de l'allemand dans le Rhin, de l'espagnol dans Hernani, etc. Le procédé de Victor Hugo a souvent été imité. Rappelons surtout Flaubert, qui emploie des mots grecs, arabes, hébreux, phéniciens, persans, etc., et très souvent il leur conserve la forme étrangère; dans ses romans on trouve des mots comme: androdamas, chiton, cassiteros, gingras, béka, chibhah, gomor, mangal, miri, raïz, tarabouch, etc. Ajoutons qu'on trouve du turc, du chinois et du japonais dans les descriptions de voyage de Pierre Loti, du grec dans les poésies de Leconte de Lisle, du latin dans les romans de J. Lombard. Voici comme spécimen quelques lignes de ce dernier auteur: »Le navigium égratignait, de ses rames cadencées, la mer saphirée, vaporante, et sa voile rouge à peine se gonflait sous l'ambiant calme, qui planait sans qu'aucun bruit le troublât, ni les appels de l'équipage, ni le célcusma balancé des rameurs assis sur les transtras au mouvement régulier du bâton du hortator, pendant que les passagers, accoudés sur les bords, rêvaient indiciblement. Certaines phrases de M. Laurent Tailhade feraient envie à l'sescolier limousin«.

REMARQUE. Pour bien montrer le caractère torturé et l'apparence bariolée que présente la langue de certains auteurs de la fin du XIXe siècle, nous citons le fragment suivant d'une appréciation de l'œuvre de J. H. Rosny: > Passons à M. Rosny ses termes scientifiques. Laissons-le parler d'idiosyncrasie et d'entéléchie, de palingénésie, d'adynamie et d'osmose, puisque aussi bien il éprouve à user de ces vocables un visible contentement et que leurs syllabes lui procurent d'intenses jouissances. Il sera convenu seulement que pour ses romans on devra tenir à portée de la main le Dictionnaire universel des sciences. C'est le moins qu'on paie son plaisir d'un peu de peine. Passons-lui l'emploi de termes rares: pertinace, abstème, coupetées Acceptons telles façons de parler que lui ont enseignées les Goncourt: Tout l'occulte des nocturnités lui travailla l'âme et s'intimisa dans sa souffrance Toutes ces raisons après avoir paru se classer, fuyaient dans sa mentalité Il éteignit les fanaux de la ratiocination Ne nous demandons même pas ce qu'il faut entendre par »l'extravase documentarisle«. Feignons d'être sensibles au charme secret de l'adjectif »soiral«. Admirons comme il convient ces images extraordinaires dont Racine lui-même ne s'était pas avisé: »Sa tête de Shoshone, son œil d'éclaireur, sa lèvre autocratique avaient sous la parole de Fougeraye la délente des ravins torrides quand revient l'automne Ils furent pénétrés de la ténèbre comme d'une parabole à la fois stellaire et microbienne. Prenons pour une gentillesse et non pour un coq-à-l'âne cette remarque: »Quand elle se levait d'une chaise, la grace se levait avec elle. Pourquoi faut-il que nous nous heurtions parmi les néologismes de M. Rosny à des mots tels que ressurgissemente, qui, quoi qu'il en dise, n'existent pas et pour cette seule raison qu'ils ne peuvent pas exister [sic!]? Pourquoi emploie-t-il les mots à contresens ou prend-il les uns pour les autres, et dit-il par exemple: son aventure peut s'abréger, quand il veut dire: se résumer? Pourquoi voit-on fleurir dans son style ce qui, en dépit de tous les noms pompeux et de toutes les appellations emphatiques, n'est que la vulgaire incorrection? M. Rosny écrit couramment: Ils dissolvèrent, ils poignèrent, ils bruissèrent. On peut dire de même, pour peu qu'on en ait la fantaisie: 'je me cassis le bras ou 'je me prendais la tête entre les mains. Les étrangers qui savent du français ce qu'on apprend en vingt-cinq leçons n'y manquent pas. Seulement ils ne prétendent pas par là enrichir la langue. Ils l'écorchent, tout bonnement (René Doumic, Les jeunes. Paris, 1896. P. 49—50).

- 83. A ces emprunts venus du dehors, il faut encore ajouter toute une série de vieux mots.
- 1º Les poètes romantiques, qui se retrempaient dans la poésie du moyen âge, y puisaient, avec les sujets, beaucoup de vieilles expressions, dont plusieurs ont obtenu droit de cité dans la langue actuelle; telles sont p. ex.: antan, destrier, fabliau (cf. § 239, Rem.), geste, hideur, macabre (cf. § 119, Rem.), ménestrel, moult, sol, souvenance, trouvère, voire, etc. Le désir d'archaïser, qu'on constate déjà dans les ouvrages de Chateaubriand, a parfois eu des résultats curieux. Certains auteurs se sont tellement engoués de la langue d'autrefois qu'ils s'en sont servis eux-mêmes; c'est en »vieux langage« que P. L. Courier traduit Daphnis et Chloé, que Théophile Gautier écrit le Capitaine Fracasse, et que H. de Balzac relate ses Contes drolatiques.
- 2º De nos jours, les poètes symbolistes ou décadents se sont fait un vocabulaire très bariolé, composé, pour une grande partie, de mots étrangers et incompréhensibles, trouvés surtout dans les auteurs des XVe et XVIe siècles. Un fin connaisseur, M. A. Delboulle, a excellemment dit: »Il y a dans la prose et dans la poésie des décadents du Chastelain, du Crétin, du mauvais Du Bartas, sans compter le précieux; j'aimerais mieux qu'il y eût du naîf et du bon français«. Aux emprunts faits au vieux français, les décadents ont ajouté beaucoup de mots de leur propre invention, tels que manuterge, spicpectre (lavande), tarrabulation, suprémateur, strapassonner, etc., dont la nécessité paraît aussi problématique que la beauté.
- 84. Nous avons vu maintenant combien le vocabulaire du XIX^e siècle diffère de celui de la période classique. Les diffé-

rences sont aussi très sensibles dans la syntaxe, dans l'emploi et l'ordre des mots. Pour la phonétique, au contraire, les changements paraissent bien moins sensibles; on ne pourra guère relever que la généralisation de la prononciation [wa] ou [wo] dans étroit, adroit, croître, etc., etc. (§ 160); la substitution de [j] à [ß] dans fille, bataille, bouteille, etc. (§ 351), et l'emploi toujours croissant de [R] au lieu de [r] (§ 356); à ces changements il faut ajouter la réintroduction de beaucoup de lettres étymologiques — on commence à dire dompter [dōpte], sculpter [skylpte], etc., grâce à l'influence de l'orthographe sur la langue parlée (§ 119) — et l'amuïssement progressif de l'e féminin, qui a pour effet la création de beaucoup de nouveaux groupes de consonnes (comp. Manuel phonétique, § 86 ss.).

85. Le prestige de la littérature française est, aux XIXe et XXe siècles, peut-être encore plus grand qu'au XVIIIe. Les éminents maîtres modernes jouissent partout d'une réputation incontestée; ils sont lus, étudiés et appréciés, non seulement en Europe, mais dans toutes les cinq parties du monde, et leur influence sur les idées est incalculable. Quant à la langue elle-même, son emploi est sans doute moins général qu'autrefois: de nombreuses langues nationales, qui ont pris conscience d'elles-mêmes au commencement du siècle passé, s'opposent énergiquement à l'invasion du français et à sa prépondérance; hors de l'Europe, l'anglais, l'espagnol et le russe font une rude concurrence au français comme langue universelle. Mais si le français n'est plus la langue internationale des relations scientifiques et commerciales, il soutient fièrement sa prédominance dans tous les autres domaines, malgré bien des attaques; il est encore, comme disait Rivarol (§ 71), »la langue humaine«, et ce prestige est fondé sur des causes naturelles et profondes. Elle se présente, a dit un lettré du Céleste Empire, comme une belle femme, toujours gracieuse et aimable, qui veut plaire sans chercher à dominer, et qui, sans laisser voir que telle est sa prétention, sait qu'elle a droit au succès, parce qu'elle est souverainement charmante.« Après cet hommage chevaleresque rappelons la ravissante apostrophe de Musset, qui aurait pu lui servir de modèle:

(Les secrètes pensées de Raphaël.)

- 86. Extension du Français. Le français est la langue maternelle de la plupart des Français et d'un certain nombre de populations hors de la France.
- 1º A l'intérieur des frontières politiques de la France, on compte trois langues étrangères: le basque, parlé dans une partie du département des Basses-Pyrénées; le bas-breton (cf. §§ 3, Rem., 79), parlé dans le Finistère, dans la moitié Ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et dans les îles de ces trois départements; le flamand, dialecte bas-allemand, parlé dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. Ajoutons que la langue de l'île de Corse est un dialecte italien.

REMARQUE. Pour assurer » l'unité de langage « on prenait, sous l'ancien régime, contre les idiomes étrangers des mesures rigoureuses qui pourtant ne furent guère appliquées. La République qui estimait » que le féodalisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque «, essayait d'être plus radicale; et il fut décidé, sur la proposition du Comité de salut public, que des instituteurs de langue française seraient créés dans un délai de dix jours, dans tous les départements dont les habitants parlaient bas-breton, italien et allemand. Inutile de dire qu'une telle mesure était absolument inexécutable.

2º En dehors des frontières politiques de la France, appartiennent au domaine du français des portions de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Belgique et de l'Angleterre. En Italie: plusieurs vallées des Alpes, dont la plus importante est le Val d'Aoste. En Suisse: les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, et, en partie, ceux de Fribourg et du Valais. En Allemagne: une grande partie de l'Alsace-Lorraine et la Wallonie prussienne (Malmédy). En Belgique: le vaste territoire du dialecte wallon (cf. § 80, Rem.), embrassant un coin des deux Flandres et du Limbourg, presque tout le Hainaut, le Luxembourg, les provinces de Liège et de Namur, et encore un fragment de la Prusse rhénane et du grand-duché de Luxembourg; du reste, le français est parlé dans toutes les grandes villes de la Belgique française, et même dans celles de la Belgique flamande (le nom de Fransquillons est donné

par plaisanterie aux Belges parlant français). Enfin, signalons pour l'Angleterre: les îles de Guernesey, Jersey, Sercq et Aurigny (angl. Alderney), qui appartiennent à ce pays depuis 1204.

REMARQUE. Il faut encore signaler quelques îlots linguistiques dispersés en Europe. En Allemagne, une colonie française a été fondée à la fin du XVIIe siècle près de la chaîne de Taunus sous les auspices de Frédéric II, landgrave de Hesse-Hombourg; la colonie se composait de familles huguenotes, provenant de la Picardie et de la Champagne et chassées de leur pays par la révocation de l'édit de Nantes. Le français de Friedrichsdorf s'est conservé jusqu'à nos jours; mais depuis une vingtaine d'années, l'allemand commence à le remplacer; il a maintenu bien des traits curieux de la langue du grand siècle. Dans l'Italie méridionale, on a constaté l'existence de deux colonies françaises, qui remontent probablement au XIIIe siècle, et dont les habitants ont gardé leur ancien dialecte (le lyonnais?) comme une sorte de langue intime (AGIt, XII, 33—75).

3º Par delà les mers, le français est parlé sur de vastes territoires en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie, appartenant ou ayant appartenu à la France. Signalons, en Afrique: l'Algérie, le Sénégal, le Soudan, la Guinée française, le Congo. En Asie: Pondichéry, sur la côte de Coromandel, l'Indo-Chine, surtout le Tonkin et la Cochinchine. Dans l'Océan Indien: Madagascar, avec les Seychelles, l'île Maurice (autrefois île de France), la patrie de Paul et Virginie, l'île de la Réunion (autrefois île Bourbon). Dans l'Océan Pacifique: la Nouvelle-Calédonie. En Amérique: la Guyane française, avec Cayenne, la Martinique, la Guadeloupe avec Marie-Galante, la Désirade et Saint-Barthélemy, l'île d'Haïti, la Louisiane, le Bas-Canada, le Nord du Nouveau-Brunswick, et de nombreux districts du Haut-Canada et de l'Amérique anglaise. Le fond du français canadien s'est formé par un mélange des patois différents que parlaient les premiers colons, dont une petite partie venaient de l'Aunis et de la Saintonge, tandis que le plus grand nombre étaient originaires de la Normandie et du Perche. Dans plusieurs des colonies (l'île Maurice, la Réunion, la Guyane, les Antilles, la Louisiane), il s'est formé des langages créoles très curieux.

REMARQUE. On a calculé que le français est parlé actuellement par 40 à 50 millions d'individus dont 36 000 000 en France, 2 800 000 en Belgique, 2 800 en Luxembourg, 136 000 en Allemagne, 734 000 en Suisse, 140 000 en Italie, 120 000 dans les îles anglaises de la Manche, 1 548 000 au Canada, etc. Le

français surpasse ainsi numériquement l'italien (34 millions) et l'espagnol (44 millions), mais il le cède à l'allemand (75 millions), au russe (80 millions?) et à l'anglais (120 millions). En juillet 1883, un cercle de patriotes a fondé l'Alliance Française, grande association qui a pour but de propager la langue française dans les colonies et à l'étranger, et d'unir les efforts de tous ceux qui travaillent pour >l'idée française. L'Alliance, qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du Président de la République (le 23 octobre 1886), compte maintenant plus de trente mille adhérents sur tous les points du globe.

86 bis. ÉTUDE DU FRANÇAIS. — C'est au XIXe siècle que l'étude scientifique des origines et du développement de la langue française a pris commencement. Les initiateurs furent Roque-FORT et RAYNOUARD, mais c'est à Friederich Christian DIEZ (1794-1876) que revient l'honneur d'avoir établi la vraie base méthodique de la linguistique romane et d'avoir tracé, de main de maître, les grandes lignes de cette nouvelle science dans sa Grammatik der romanischen Sprachen (I-III, Bonn, (1836-44) et son Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen (1-II, Bonn, 1853). Hors de la patrie de Diez les études françaises se développaient lentement, et dans la France même elles restaient longtemps à l'état du pur dilettantisme. La renaissance, inaugurée par une série d'articles d'Émile LITTRÉ (1801-1881), s'accomplit à l'aide de Gaston Paris (1839-1903) et de Paul Meyer (né en 1840). Autour de ces maîtres sont venus se ranger Natalis de Wailly, Léon Gautier, Auguste Brachet, Arsène Darmesteter, Frédéric Godefroy, Camille Chabaneau, Gaston Raynaud, Charles Joret, A. Bos, Fr. Bonnardot, Jules Gilliéron, Antoine Thomas, É. Philipon, É. Bourciez, A. Jeanroy, L. Clédat, F. Brunot, etc. Pour l'étranger, il faut avant tout nommer A. Tobler (Berlin) et W. Förs-TER (Bonn), G. GRÖBER (Strasbourg), W. MEYER-LÜBKE (Vienne), A. MUSSAFIA (Vienne), H. SUCHIER (Halle). A côté de ces coryphées de la philologie française on trouve toute une école d'explorateurs non seulement en Allemagne et en Autriche, mais aussi en Hollande, Belgique, Suisse, Italie, Amérique, Finlande et Scandinavie. Les progrès admirables qu'a faits de nos jours l'étude historique du français sont en effet dus à des efforts internationaux, la langue étant étudiée et enseignée un peu partout et dans presque toutes les Universités du monde.

REMARQUE 1. Voici le titre et la date d'un choix des publications les plus importantes concernant l'étude historique du français: — 1829: Raynouard,

Observations philologiques et grammaticales sur le Roman de Rou et sur quelques règles de la langue des trouvères au XIIe siècle (Rouen). On trouve ici le premier exposé des règles de la vieille déclinaison française. — 1839: G. Fallot, Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIe siècle, p. p. P. Ackermann (Paris). Ce livre est le premier essai d'une dialectologie française. — 1841: J. J. Ampère, Histoire de la formation de la langue française (Paris). — 1846: Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen commence à paraître (Berlin). – 1852: Zwei altfranzösische Gedichte berichtigt und erklärt von Fr. Diez (Bonn). — 1855 ss.: É. Littré publie dans le »Journal des Savants«, la »Revue des Deux Mondes« et le »Journal des Débats« une série d'articles, réunis en 1862 sous le titre de Histoire de la langue française (2 vol.). — 1862: G. Paris, Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. - 1868: N. de Wailly, Mémoire sur la langue de Joinville. - 1870: Revue des langues romanes commence à paraître (Montpellier). — 1871: Romanische Studien, p. p. Ed. Boehmer, commence à paraître (Strasbourg). — 1872: Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes p. p. Paul Meyer et Gaston Paris, commence à paraître (Paris). - Gaston Paris et L. Pannier publient La Vie de saint Alexis (Paris). — 1874: V. Thomsen, L'i parasite et les consonnes mouillées en français (Paris). — A. Darmesteter, Formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin (Paris). — 1877: Zeitschrift für romanische Philologie, p. p. G. Gröber, commence à paraître (Halle). — G. Lücking, Die ältesten französischen Mundarten (Berlin). — 1879: Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur, p. p. G. Körting et E. Kosch witz, commence à paraître (Oppeln et Leipzig). — 1881: Französische Studien, p. p. G. Körting et E. Kosch witz, commencent à paraître (Heilbronn). - Charles Thurot, De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens (2 vol. Paris). — 1886: A. Tobler, Vermischte Beilräge zur französischen Grammatik, 1re série (Berlin). 2e série, 1894. 3e série, 1899. — Grundriss der romanischen Philologie, p. p. G. Gröber, commence à paraître (Strasbourg). — 1887: Revue des patois gallo-romans, p. p. Gilliéron et l'abbé Rousselot, commence à paraître. -1890: Meyer-Lübke, Grammatik der romanischen Sprachen. Ier vol. (Leipzig). — 1896: F. Brunot, Histoire de la langue française commence à paraître dans l'. Histoire de la langue et de la littérature française« publiée sous la direction de Petit de Julieville. - 1897: A. Thomas, Essais de philologie française (Paris). — 1900: J. Gilliéron et E. Edmont commencent la publication de leur Atlas linguistique de la France.

REMARQUE 2. Voici les titres des principaux dictionnaires du XIXe siècle: Boiste, Dictionnaire universel de la langue française (2 vol. Paris, 1800). — J. B. B. Roquefort, Glossaire de la langue Romane (2 vol. Paris, 1808. Supplément, 1820). — Dictionnaire de l'Académie, 6e éd. (Paris, 1835). — Bescherelle, Grand Dictionnaire critique de la langue française (2 vol. Paris, 1843—46). — P. Larousse, Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, français, historique, géographique, etc. (15 vol. Paris, 1864—76. Plusieurs Suppléments). — Littré, Dictionnaire de la langue française (4 vol. Paris, 1873—1874. Supplément, 1877). Ce dictionnaire est »une des œuvres les plus

belles, les plus méritoires et les plus utiles qu'ait vues le XIXe siècles (G. Paris). — Karl Sachs, Encyklopädisches französisch-deutsches Wörterbuch (Berlin, 1869; Zweite verbesserte Stereotyp-Auflage, 1877. Supplément, 1894). — Dictionnaire de l'Académie, 7e éd. (1878). — F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle (10 vol. Paris, 1881—1903). — A. Scheler, Dictionnaire d'étymologie française, 3e édition (Bruxelles et Paris, 1888). La 1re éd. est de 1861; la 2e, de 1872. — G. Körting, Lateinisch-romanisches Wörterbuch (Paderborn, 1891. 2e éd. 1901). — H. Michaelis et P. Passy, Dictionnaire phonétique de la langue française. Avec préface de Gaston Paris (Hanovre et Berlin, 1897). — Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours par A. Hatzfeld et A. Darmesteter, avec le concours d'A. Thomas (2 vol. Paris, 1890—1900).

CHAPITRE VI.

L'ORTHOGRAPHE.

I. LES LETTRES.

- 87. Après avoir ainsi jeté un coup d'œil sur l'histoire générale de la langue française, et avant d'aborder l'étude détaillée des sons, des formes et de leur emploi, il sera pratique d'examiner l'orthographe. Nous donnerons d'abord quelques remarques sommaires sur quelques-unes des lettres:
- 1º i et j (vi consonne e) ne se distinguaient pas dans les anciens manuscrits et imprimés; l'usage moderne date de la 4º édition du Dictionnaire de l'Académie (1762).
- 2º k ne s'emploie que dans des mots d'emprunt: kaolin, kilo, kiosque; autrefois cette lettre manquait souvent aux imprimeries, c'est pourquoi on la trouve parfois au XVIe siècle remplacée par x ou lz.
- 3º u et v (»u consonne«) ne se distinguaient pas autrefois; l'usage moderne date de la 4º édition du Dictionnaire de l'Académie (1762). Pour v on écrivait parfois au moyen âge ue; ainsi liuere et auerai peuvent équivaloir à livre, avrai.
- 4° w s'écrivait au moyen âge pour deux u et équivalait le plus souvent à vu; on trouve ainsi welent, awec, pour vuelent, avuec (dans quelques dialectes du Nord w avait bien la valeur de [w]; voir § 454, Rem.). La langue moderne n'emploie w que dans quelques mots empruntés; on le prononce tantôt [v]: wagon, tantôt [w]: whist; il y a parfois hésitation entre les deux sons: warrant.
- 50 y paraît ne s'employer d'abord que dans des mots savants, mais son usage s'est vite étendu. R. Estienne observe:

Les anciens ne se sont point seulement servi de ceste lettre en nostre langue françoise es mots qui descendoient du grec; comme aussi font les latins: hydropique, hypocrisie. Mais aussi s'en sont aidé quand ung i venoit au commencement du mot faisant seul une syllabe, comme yver, yure, a cause que y ha forme telle qu'il ne se peult joindre avec la lettre suyvante. Pareillement quand il y avoit ung i entre des voyelles, comme envoyer, je voyoye, afin qu'on n'assemblast l'i de la syllabe précédente avec la syllabe subséquente et qu'on ne dist envo-ier, je voio-ie. Aussi en la fin des mots finissant en diphtongue, ont mys ung y, comme moy, iray, ennuy. Les graphies ouy, vray, moy, etc. restent en usage presque jusqu'au XIXe siècle. Encore de nos jours on écrit lys quand on veut donner à ce mot un cachet archaïque.

6º z désignait au moyen âge une affriquée sourde: forz [forts], faz [fats], partiz [partits]; dans la langue moderne il désigne une fricative sonore: douze, gaz.

REMARQUE. Sur les vieux noms de lettres on trouvera des renseignements dans La Senefiance de l'ABC, poème de Huon le Roy (Jubinal, Contes, dits, fabliaux, II, 275). Pour la Renaissance, voir la farce de Pernet (Ancien théâtre français, II, 360), qui contient une série de jeux de mots roulant sur la prononciation des lettres; comp. aussi les remarques de E. S. Sheldon dans Studies and notes in philology and literature. Boston, 1892. P. 69—71. Pour la langue moderne, voir notre Manuel phonétique § 7, Rem.

88. Nous examinerons ensuite si la représentation graphique des mots que nous offre la littérature écrite ou imprimée, est fidèle ou non. Il faut essayer de déterminer, au point de vue phonétique, le rapport qui existe entre la langue écrite et la langue parlée. L'orthographe française des Xe et XIe siècles était simple et toute phonétique; les copistes n'avaient qu'un seul but, celui de peindre les sons. Il est vrai que dès les plus anciens textes on rencontre, par-ci par-là, des préoccupations étymologiques (comp. par ex. les graphies corps et regiel dans la prose de Ste Eulalie); mais elles étaient relativement rares, et, en règle générale, on peut dire que les mots s'écrivaient à peu près comme ils se prononçaient, sans encombrement de lettres parasites. Si le copiste du manuscrit d'Oxford de la chanson de Roland écrit: Karles li reis nostre emperere magne, c'est qu'il prononce [karləs li rejs nostre emperere mana]; on voit que l'orthographe reflète assez fidèlement la prononciation. Mais cet état de choses ne devait pas durer. Il se forme assez vite une tradition orthographique, qui arrête les mots dans leur forme écrite, et qui les empêche de suivre l'évolution de la prononciation, laquelle est en voie de perpétuel changement (§ 110). On continue à distinguer an d'avec en, même après que l'homonymie des deux groupes s'est effectuée (§ 215); on continue à écrire faire, vaine, peine, quoiqu'on ne prononce plus de diphtongue dans ces mots (§§ 200, 222, 217); on maintient le s amui dans teste, fust, asne (§ 463), etc., etc.

89. Au XVe siècle, sous prétexte d'étymologie, les érudits encombrent l'écriture d'innombrables lettres latines et grecques, et on trouve des monstres comme nepveu, prebstre, subject, rhythme, etc. (comp. § 39, Rem.). La simplicité primitive de l'orthographe est ainsi sérieusement compromise, et au milieu du XVIe siècle le désordre est à son comble. Même l'orthographe quasi-officielle des livres imprimés, l'orthographe des imprimeurs et compositeurs, est extrêmement variable et capricieuse. Une édition de Rabelais (éd. de Juste, 1542) imprime le mot huile, en huit lignes, de trois manières différentes: huile, huille, huyle. Il y a même des imprimeurs qui se font un plaisir de rendre les textes illisibles à force d'y introduire des lettres étymologiques.

REMARQUE. L'orthographe privée et individuelle est encore plus fantaisiste que l'officielle, et varie de ligne à ligne. Voici, par exemple, une lettre que Henri IV adressait, en 1600, à la princesse Marie de Médicis, quelques mois avant de l'épouser: »J'ay receu vn extrême contantement pour avoir ceu bien partyculyèrement par luy de vos nouuelles. Je vous remercye, ma belle mettresse, du présant que vous mauez anuoyé. Je le metré sur mon habyllemant de teste sy nous venons à vn combat, et donneré des coups despée pour l'amour de vous. Je croys que vous mexanteryès bien de vous randre ce temoygnage de mon affectyon, mes an ce quy est des actes de soldat je nan demande pas conseyl aux fames.«

90. Heureusement, les abus amènent toujours une réaction. Aussitôt qu'on se mit à étudier la grammaire du français (§ 49), on commença aussi à s'occuper du problème difficile de la bonne manière d'écrire la langue. Il se forme tout un petit parti, aussi raisonnable que courageux, qui soutient qu'il faut écrire comme on parle, et par conséquent, simplifier l'orthographe; on fait une guerre acharnée aux consonnes

»oiseuses«, en demandant que le nombre des signes orthographiques réponde au nombre des sons; on invente même de nouveaux signes diacritiques et de nouvelles lettres, pour donner une transcription phonétique aussi rationnelle que possible. L'école révolutionnaire des phonéticiens eut pour chef et premier représentant Louis Meigret. Cet esprit curieux et indépendant a publié un Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise (1542), où il met à nu toutes les absurdités de l'orthographe de son temps; il en veut surtout aux lettres étymologiques. Voici ce qu'il en dit: »Il y a superfluité de l'a, en aorné, du b, en debuoir, du c en infiniz vocables, comme faict, parfaict, dict. Du d, comme aduis, aduerse, de l'e en battera, mettera, de l'f, en briefuemet, du g comme vng, besoing, de l'i comme en meilleur, de l'1 comme default, et autres infinis, de l'o comme en œuure, du p, comme escripre, escript, et autres infinis, de l's comme en estre, honneste, et autres presque innombrables, du t comme en et, copulative, en faicts, dicts, vents, et en tous les pluriers du participe present, du v comme en la diphtongue ou qui n'est point françoise. Au regard d'x final, comme en cheuaulx, loyaulx, il n'est point françois.« Meigret demande résolument la suppression de toutes ces lettres inutiles; il propose aussi d'autres réformes excellentes, en s'appuyant sur des considérations très sensées et qui pourtant ne sont pas encore généralement reconnues: »Ie ne voy point, écrit-il, de moyen suffisant ny raisonnable excuse pour conseruer la façon que nous auons d'escrire en la langue francoyse ... Nostre escriture, pour la confusion et commun abus des letres ne quadre point entierement à la prononciation. Les voix sont les elemens de la prononciation, et les letres les marques ou notes des elemens Puisque les letres ne sont qu'images de voix, l'escriture deura estre d'autant de letres que la prononciation requiert de voix; si elle se treuve autre, elle est faulse, abusiue et damnable.«

91. Les théories nouvelles et hardies de Meigret, mollement soutenues par Jacques Pelletier, furent vivement attaquées par Guillaume des Autelz (sous le pseudonyme de Glaumalis de Vezelet), et il s'engagea bientôt une querelle orthographique, très curieuse à beaucoup de points de vue, mais qui se perdit dans les sables, comme font presque toutes les disputes sur

l'orthographe. Les idées des »meigretistes« furent reprises par Ramus (ou Pierre de la Ramée) »lecteur du Roy en l'Université de Paris«, dans sa Gramère (1562), sous une forme très radicale, par Honorat Rambaud dans La Declaration des abus que lon commet en escriuant, et le moyen de les euiter et representer nayuement les paroles: ce que iamais homme n'a faict (Lyon, 1578). Rambaud propose une refonte totale de l'orthographe; il adopte un système strictement phonétique, avec des lettres toutes nouvelles, et essaye, de cette manière, de créer une transcription de la langue parlée où il n'y ait rien d'arbitraire, et qui soit abordable à tous »jusques aux laboureurs, bergiers et porchiers«. Plusieurs poètes de la Pléiade, Ronsard, J. du Bellay, Antoine de Baïf, se déclarèrent partisans du système phonétique; mais la hardiesse et la nouveauté des réformes proposées effrayèrent le grand public, qui se refusait à lire les textes phonétiques, et par conséquent les imprimeurs, qui se refusèrent à les imprimer. Ce fut ainsi l'école étymologique qui l'emporta, non pas sous la forme exagérée proposée par Jacques Dubois dans un livre très curieux (Jacobi Sylvii In linguam gallicam Isagwge, 1531), mais quelque peu modifiée. On peut dire que l'orthographe de la Renaissance se trouve codifiée dans les Trésors et Dictionnaires de Robert Estienne; mais on était encore très loin du dogme d'une orthographe fixe et invariable.

92. Les deux écoles, la phonétique et l'étymologique, sont encore en présence l'une de l'autre au XVIIe siècle. Les Précieuses proposent une orthographe simplifiée en élaguant un grand nombre de lettres étymologiques (§ 55), et le lexicographe Richelet fait hardiment une application générale de ce système dans son Dictionnaire (1680). Mais c'est toujours l'école étymologique qui a le dessus, grâce à l'Académie française, qui, après de nombreuses hésitations, déclare préférer l'ancienne orthographe »qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans«. Ce fut une décision funeste, dont la langue subit encore les conséquences fâcheuses, quoiqu'il faille reconnaître que dans chaque nouvelle édition du Dictionnaire (§ 61) l'illustre Compagnie a introduit des modifications qui sont presque toutes des progrès vers le phonétisme. Mais que de choses il reste encore à changer! Nous verrons tout à l'heure à quel

degré l'orthographe moderne est arbitraire et trompeuse. Aussi la question d'une manière d'écrire simplifiée et rationnelle a-t-elle été souvent discutée, sans qu'on soit encore arrivé à aucun résultat pratique, l'Académie se refusant opiniâtrément à donner sa consécration aux réformes proposées. On sait que même la révolution orthographique tentée par Volney, Sicard et d'autres, sous la première République, échoua pitoyablement.

REMARQUE. Vu la grande importance d'une orthographe simplifiée, il faut souhaiter qu'on arrive à s'émanciper de l'autorité de l'Académie, comme du reste plusieurs revues littéraires l'ont déjà fait, ou que l'Académie elle-même renonce à sa suprématie dans le domaine de l'orthographe. >Ce serait rendre un vrai service à l'Académie française, écrit Gaston Paris, que de la décharger d'un fardeau qu'elle n'a assumé que par hasard, qui pèse lourdement sur elle, et qu'elle n'est pas faite pour porter. Elle a à remplir, même comme compagnie, des tâches bien supérieures et mieux faites pour elle Quant à la fixation d'une orthographe nationale, elle devrait être confiée à une commission peu nombreuse, composée de philologues et de gens pratiques, et qui en très peu de temps pourrait doter le pays d'un instrument commode, simple et bien approprié à cette besogne, si importante et aujourd'hui si inutilement compliquée, de la représentation des mots de la langue par l'écriture. Mais peut-être pour faire comprendre à tous l'utilité et la possibilité d'une telle mesure faudrait-il une révolution aussi profonde que celle qui a permis, il y a un siècle, de substituer le système métrique aux mille variétés de poids et de mesures usitées dans la vieille France. Car il ne faut pas se dissimuler qu'une réforme de l'orthographe n'est pas une petite affaire, ni une simple question d'école.«

93. Dans la langue moderne, un tout petit nombre de mots s'écrivent exactement comme ils se prononcent; tels sont par exemple ami, mari, midi, bal, mal, fatal, fil, mil (1000), abri, aplani, fini, ni, pari, tari, datif, natif, gala, papa, mira, rima, etc. Généralement la forme écrite ne donne qu'une idée très inexacte de la prononciation; le groupe de lettres agneaux se prononce [ano], et on emploie ainsi sept signes pour figurer trois sons. De ces trois sons, un seul est représenté d'une manière phonétiquement exacte: a = [a]; quant aux deux autres, [n] est rendu par deux signes: gn, [o] par quatre: eaux. Comp. encore eu [y], août [u], chantent [ʃō:t], doigt [dwa], vingt [vē], etc., etc. Comme transcription de la langue parlée et vivante, l'orthographe française est donc très défectue se (comp. Manuel phonétique, § 168).

- 94. La différence entre la langue parlée et la langue écrite est tellement grande que dans beaucoup de cas les deux langues suivent des règles grammaticales toutes différentes. Dans la langue écrite, le féminin de petit se marque par un e: petite; dans la langue parlée, le féminin de [peti] se caractérise par l'adjonction d'un t: [petit]; pour les détails, voir II, § 444 ss. La langue écrite distingue (je, il) parle d'avec (tu) parles et (ils) parlent; la langue parlée confond ces trois formes en une seule: je, tu, il, ils [parl]; voir II, § 128. D'un autre côté, la langue parlée connaît des formes doubles, même triples, de plusieurs mots qui n'ont qu'une seule forme dans la langue écrite: [nu] et [nuz] se rendent par nous; [tu], [tuz], [tu:s] par tous; [nœ], [nœv], [nœf] par neuf, etc. (comp. § 112).
- 95. L'inaptitude de l'orthographe usuelle tient aux raisons suivantes:
- 1º Les mêmes lettres ont souvent des valeurs toutes différentes: ville [vil] fille [fi:j]; chose [so:z] choléra [kolera]; aiguille [egyi:j] anguille [ögi:j]; gemme [zem] femme [fam]; feu [fø] eu [y]; nous portions [nuportjō] des portions [deporsjō]; le couvent [lokuvō] elles couvent [elku:v], etc., etc. Comment lire: »Ce mercier a de bons fils«? [fil] ou [fis]? Les lettres ne nous l'indiquent pas.
- 2º Les mêmes sons sont représentés de plusieurs manières différentes: [o] s'écrit au, aux, aulx, eau, eaux, haut, hauts; [ve:r] s'écrit ver, vers, vert, verts, verre, verres, vair, vairs; [vē] s'écrit vain, vains, vainc, vaincs, vin, vins, vint, vingt, vingts. Comp. deuxième, troisième, douzième, où [z] est rendu par x, s, z, et feuille, cueille, œil, bœuf, où [œ] est rendu par eu, ue, œ, œu. Cette ambiguïté des lettres a amené plusieurs doublets orthographiques, auxquels on a parfois attaché un sens différent: bonace bonasse; conter compter; différencier différentier; exaucer exhausser; lé lez (les); penser panser, etc.
- 3º L'orthographe est encombrée de lettres absolument muettes: rats [ra], chatte [sat], comme [kom], portent [port], vingt [vē], paon [pū], août [u], eu, eut, eus [y], sceaux [so], etc.
- 4º L'emploi des consonnes doubles est extrêmement arbitraire. Comp. les exemples suivants: Académie accabler. Persifler siffler; boursoufler souffler. Agrandir aggraver. Alourdir —

allonger; imbécile—imbécillité; fertile—tranquille; modèle—chancelle; banderole—barcarolle; folie—folle. Pomologie—pomme; bonhomie—bonhomme. Sultane—paysanne; félonie—baronnie; patronage—baronnage; timonier—canonnier; honorer—honneur; cantonal—cantonnier; résonance—résonner. Apercevoir—apporter; attrape—trappe; chope—échoppe. Coureur—courrier; chariot—charrette; baril—barrique. Monosyllabe—dissyllabe; présupposer pressentir. Dorloter—grelotter; abatis—abattre; échalote—carotte; inquiète—endette, etc.

- 96. Les inconséquences de l'orthographe française sont, pour la plupart, ou des archaïsmes ou des étymologismes.
- 1º Archaïsmes. Étant essentiellement historique, l'orthographe française ne peint pas la prononciation de nos jours, mais celle du moyen âge ou de la Renaissance: beaucoup des graphies modernes, exactes au point de vue phonétique il y a des siècles, ont cessé de l'être par suite des changements progressifs de la prononciation. L'orthographe n'a suivi que de très loin l'évolution phonétique; les graphies telles que faire [fɛ:r], beau [bo], enfant [õfō], chantez [fōte], etc. nous reportent aux temps où ai était une diphtongue [fajrə] (§ 200), et eau une triphtongue [bəau] (§ 239); où en était encore distinct de an [ɛnfōnt] (§ 215), et où la consonne finale primitive de la 2º pers. se prononçait [tfōntets].
- 2º Étymologismes. Par respect pour les langues classiques, les écrivains des XVe et XVIe siècles essayèrent de rapprocher les mots français des mots correspondants latins ou grecs, et ils transformèrent profondément l'orthographe simple et rationelle du moyen âge (cf. § 39, Rem.; § 89). Les graphies correctes abé, bele, devoir, recevoir, escrit, fait, dit, pié, nu, autre, poure, cler, etc. furent changées en abbé, belle, debvoir, recepvoir, escript, faict, dict, pied, nud, aultre, pauvre, clair, etc. pour ressembler d'avantage à abbas, bella, debere, recipere, scriptum, factum, dictum, pedem, nudus, alter, pauper, clarus.

REMARQUE. Notons, pour l'emploi de h, une très grande inconséquence dans la transcription des mots grecs; à côté de chaos, écho, archange, rhéteur, rhume, athée, pathos, phase, etc. on trouve caractère, colère, école, rapsode, trésor, trône, fantôme, fantaisie, etc.

- 97. Plusieurs des lettres étymologiques, qui servaient à »parer l'escripture«, comme on disait, ont vite disparu de l'orthographe; d'autres se sont maintenues jusqu'à nos jours; on n'écrit plus debvoir, dict, nud, sçavoir, mais on conserve les graphies non moins monstrueuses: pied, abbé, doigt, pauvre, poids, etc. Voici un relevé sommaire des consonnes étymologiques qui se trouvent dans l'orthographe moderne.
 - 1º B: Fabvier, Lefebvre, le Doubs.
- 2º C: Amict, (aspect, respect, distinct, indistinct, instinct, succinct), sceau, scier. Le Journal des Savants, fondé en 1664, s'intitulait Journal des Sçavants jusqu'en 1833.
 - 3º D: fonds (cf. enfoncer), lods, nid, nœud, pied, poids.
- 4° G: doigt, doigter, doigtier, legs, Magdeleine, vingt, vingtaine, vingtième; signet, Regnard, Regnault, Clugny; oing, seing.
- 5° L: aulnaie, aulne, aulnée (orthographe vieillie), aulx, faulx (cf. faucher), fils, pouls; Gaultier, Paulmier, Saulnier, et les noms en -auld, -ault: Arnauld, Fourchambault, Foucauld, Perrault, Quinault, etc.
- 6º M: automne, damner, damnation, damnable, condamner (comp. aussi faim, essaim, nom, à côté de levain, on).
- 7º P: baptême, baptiser, baptismal, baptiste, cheptel, compte, compter (a amené dompter), corps (cf. corsage, corset), exempt, exempter, prompt, promptitude, sculpter, sculpteur, sculpture, sept, septième, temps.
 - 8º T: puits, rets.
- 9º X: croix, noix, poix, voix, paix, perdrix, prix, six, époux, soixante, etc.
- 98. Parfois une simple analogie a fait changer la bonne orthographe d'un mot. L'orthographe de la Renaissance en offre de nombreux exemples: on écrit feut (pour fut) d'après eut, craincte (pour crainte) d'après plaincte, ung (pour un) d'après long, etc., etc. La langue moderne présente encore beaucoup d'exemples de telles graphies analogiques, surtout dans la flexion verbale: ainsi rompt, couds, mouds ont remplacé ront, cous, mous à cause de rompre, coudre, moudre (comp. II, § 53, Rem.). Rappelons aussi les mots suivants:

Anspect pour anspec (angl. handspike) est dû à aspect.

— Autour pour otour, dû à vautour. — Dix pour dis (decem), dû à six. — Dompter pour donter ou domter (domitare), comme

écrit l'Acad. 1694—1718, dû à compter. — Lacs pour las, vfr. laz (laqueum), dû à lacer. — Mets pour mes (missum, comp. angl. mess), dû à mettre. — Rehaut pour rehaus (tiré de rehausser), dû à haut. — Remords pour remors (remorsum), dû à mordre. — Renfort pour renfors (tiré de renforcer), dû à fort. — Stylet pour stilet (it. stiletto), dû à style. — Transfert pour transfer (tiré de transférer), dû à transport (ou au lat. transfert). Comp. §§ 104,3 et 207,3 (poêle).

99. Voici quelques mots dont l'orthographe vicieuse est due à une étymologie populaire (comp. § 528-529):

Bâbord, au XVIIe siècle basbord (bas-bord), altération par erreur d'étymologie de babord (holl. bakbord). - Bec d'âne devrait s'écrire bédane. La forme primitive est bec d'ane (c. à d. bec de canard), et non pas bec d'asne comme écrivait Cotgrave (1611); cette fausse étymologie a aussi altéré la prononciation du mot. - Champ, dans poser une planche de champ, aurait dû s'écrire chant; il dérive de canthum et n'a rien à faire avec campum. — Chaudelait (espèce de gâteau) est pour chaudelet. — Cœur, dans apprendre par cœur, est peut-être pour chœur; comp. en esp. saber de coro (Rom. XXXII, 638). — Court, dans couper court à, est probablement pour cours (comp. donner cours à). - Déçu, dans au déçu de (c. à d. à l'insu de), devrait s'écrire dessu. C'est un composé de la particule dés et su (part. de savoir); on écrivait autrefois desceu ou descu d'après l'ancienne orthographe scavoir pour savoir. La graphie fautive a induit Littré en erreur: il dérive décu de décevoir. — Entrechat, altération de entrechas (tiré de entrechasser). - Entretemps, altération de l'ancien entretant (comp. esp. entre tanto); composé de la préposition entre et tant (tantum). — Heur (bonheur, malheur) devrait s'écrire, comme au moyen âge, eur (\(\augurium; \)\ 188, \(\text{Rem.} \)). Le \(h \) provient d'une confusion avec heure (hora). - Legs s'écrivait au moyen âge lais ou leis; c'est, en effet, le substantif verbal de laisser (comp. relais de relaisser); l'altération est due à l'influence de léquer. — Plantureux est un dérivé de l'ancien plenté (plenitatem); la graphie plentureux a été altérée sous l'influence de plante, qui a aussi changé la signification du mot. — Par, dans la préposition composée de par, devrait s'écrire de part comme au moyen âge (de par le roi \(\) de parte regis). — Plein, dans

mettre au plein, est pour plain (planum). — Rancœur (rancorem), pour ranqueur, s'écrit ainsi sous l'influence de cœur. — Rempart est pour rempar, dér. de remparer; comp. it. riparo. — Sens, dans les deux locutions sens dessus dessous, sens devant derrière, est pour c'en, comme donnent les vieux textes (on trouve aussi seulement ce: Il tournerent ce devant darieres et s'en fouirent; Joinville, § 156. Comp. ZRPh. XXIV, 530). Vaugelas écrivait sans dessus dessous, orthographe qui est aussi dénuée de raison que la moderne. — Trocart ou troisquarts est pour trois-carres.

100. Les orthographes vicieuses dues à de fausses étymologies sont surtout fréquentes dans les noms de lieu: Aulnay (Audenacum); Chambord, Chambourg (Cambortus); Chantereine pour Chanteraine (canta rana); Châteauroux (Castellum Radulfi); Cinq-Mars (Sanctus Medardus); d'Agny pour Dagny (Dagninus); Fécamp (Fiscannum); les Chères pour Leschères (Lescherias); l'Hérat pour Lhérat (Lerate); Mont-Louis pour Mont-Louy (Mons Laudiacus); Saint-Dremond (Sidremum); Saint-Eny (Santinium); Saint-Tron (Centronem), etc.

II. LES SIGNES DIACRITIQUES.

- 101. Les copistes du moyen âge employaient très rarement des signes diacritiques (à part les abréviations); on écrivait parfois in, pour qu'il n'y eût pas confusion avec m; hái, méisme, aúrez, etc., pour marquer la présence de deux voyelles distinctes; glôire, etc., pour marquer la voyelle accentuée. Ce ne sont que les imprimeurs et les grammairiens du XVIe siècle qui ont commencé à faire un emploi régulier de signes diacritiques empruntés à l'orthographe grecque; mais la valeur de ces signes n'est plus la même: en grec, ils servaient surtout à marquer la tension de la voix sur une syllabe plutôt que sur les syllabes environnantes; en français, ils n'indiquent généralement qu'une différence de prononciation ou de timbre entre les mêmes lettres.
- 102. L'accent aigu se met sur les e fermés non suivis d'un d, d'un r ou d'un z finals: étonné, sévérité, précepte, blessé,

blessée, blessés, né, nés (comp. pied, berger, panier, blesser, blessez, nez, chez, lez). Il faut encore remarquer:

1º L'accent aigu s'emploie abusivement dans quelques substantifs: affrétement [afretmo], allégement [allezmo], complétement, événement (comp. avènement); dans des futurs, tels que abrégerai, protégerai, céderai (comp. mènerai), etc.; dans les phrases interrogatives ou optatives, telles que chanté-je, veillé-je, puissé-je, dussé-je, etc.

2º L'accent aigu est souvent omis dans les mots étrangers: brasero [brazero], revolver [revolve:r], optime, vice-versa, mea culpa, Te Deum, etc. On écrit pourtant alinéa, avé, boléro, facsimilé, etc.

REMARQUE. L'accent aigu a été introduit par l'imprimeur Geoffroy Tory (cf. § 37), qui l'emploie seulement pour marquer l'é fermé final: seuerité. felicité (au pluriel seueritez, felicitez). Cet usage est généralement suivi jusque dans le XVIIe siècle; ainsi Vaugelas écrit encore securité, evité, memoire, mais il emploie en même temps, comme tant d'autres, l'accent aigu pour marquer l'è ouvert: dés, aprés, cét. Pierre Corneille est le premier qui ait essayé de faire une distinction rationnelle entre l'é et l'è: il s'exprime ainsi dans un Avis au Lecteur, imprimé en tête de l'édition de luxe donnée par lui-même de son Théâtre, en 1664: »Or comme ce seroit vne grande confusion que ces trois e en ces trois mots, aspres, verite et apres, qui ont vne prononciation si differente, eussent vn caractère pareil, il est aisé d'y remedier, par ces trois sortes d'e que nous donne l'imprimerie, e, é, è, qu'on peut nommer l'e simple, l'e aigu et l'e grave. Le premier seruira pour nos terminaisons feminines, le second pour les latines, et le troisième pour les esleuées, et nous escrirons ainsi ces trois mots et leurs pareils, apres, verité, après, ce que nous estendrons à succès, excès, procès, qu'on auoit jusqu'icy escrits auec l'e aigu, comme les terminaisons latines, quoy que le son en soit fort different.«

103. L'accent grave est employé:

1º Sur tous les e ouverts qui se trouvent dans une syllabe ouverte (dans la langue écrite, bien entendu): frère, mère (comp. fier, mer, amer); cèle, révèle (comp. selle, renouvelle, tel, telle); thème (comp. dilemme); cène, amène (comp. renne); bibliothèque (comp. grecque, avec); sinalèphe (comp. chef); dépèce, pièce (comp. presse); pèlerin, complètement, avènement, je sèmerai, règne, règle, célèbre, hièble, siècle, grièche, sèche, calèche (comp. perdre, reste, précepte), etc.; on écrit également è devant un s final: accès, après, succès, dès. Rappelons qu'il y a des mots

qui prennent l'accent circonflexe (§ 104,2) pour marquer l'e ouvert, surtout s'il est long: extrême, suprême (comp. crème, problème);

- 2º Dans les deux mots jà, déjà;
- 3º Pour distinguer orthographiquement certains homonymes: à—a, çà—ça, là—la, où—ou, dès—des.

REMARQUE. L'accent grave date du XVIe siècle, mais au commencement son emploi est très restreint et très incertain. Dubois (1531) s'en sert pour noter l'e féminin, il écrit gracè, guerrè, aimée; Étienne Dolet (1540) le met sur les particules à et là, et Ramus (1572) l'emploie surtout pour marquer l'e ouvert, il écrit mièl, fèrmete, ènfèr. Ce n'est qu'au XVIIe siècle que les règles modernes commencent à se dégager.

- 104. L'accent circonflexe est en même temps un signe étymologique et un signe de prononciation.
- 1º Il marque la suppression d'une lettre, consonne ou voyelle: côte (vfr. coste); âne (vfr. asne); fût (vfr. fust); âme (vfr. anme); sûr (vfr. seur); âge (vfr. eage); bâiller (vfr. baaillier); crûment (vfr. cruement); remercîment (remerciement); oublîrai (oublierai), etc. Pourtant l'emploi du circonflexe comme signe étymologique est très inconséquent: à côté des graphies correctes dû (vfr. dēu), mû (vfr. mēu), plaît (vfr. plaist), résolûment (vfr. resoluement), gaîment (vfr. gaiement), etc., on trouve indu, ému, promu, pu (vfr. pēu), su (vfr. sēu; II, § 95,2), tait (vfr. taist), absolument (vfr. absoluement), vraiment (vfr. vraiement), joliment (vfr. joliement), etc. Sur les mots où le s amuī n'est pas indiqué par un accent circonflexe, voy. § 463.
- 2º L'amuïssement d'un phonème amenant ordinairement l'allongement de la voyelle précédente (§ 130,1), on s'est parfois servi de l'accent circonflexe pour indiquer la prononciation longue d'une voyelle: âcre (acrem), bâche, Cléopâtre, cône (conum), crâne (cranium), diplôme (diploma), dôme (δῶμα), Drôme (Druna), extrême (extremum), grâce (gracia), hâbler (esp. hablar), idolâtre (idololatres), iconolâtre (ἰκονολάτρης), infâme (infamis), pâle (pallidum), pôle (polum), rôder (§ 386), suprême (supremum), théâtre (theatrum), trône (thronum), etc. Remarquez qu'au XVIe siècle on écrivait throsne, pasle, extresme, etc. L'emploi du circonflexe comme

signe de prononciation est très peu conséquent; on écrit cône, dôme, extrême, mais zone, axiome, arome, problème. Il faut aussi se rappeler que dans la langue moderne la présence de l'accent circonflexe n'implique pas toujours la prononciation longue de la voyelle; ainsi arrête, êtes, dîne, gîte, épître, flûte, bûche, croûte, voûte, hôtel, hôpital, rôtir, fûmes, fûtes, aimâmes, aimâtes, etc. se prononcent ordinairement avec une voyelle brève.

REMARQUE. Souvent les dérivés ne gardent pas l'accent circonflexe des mots simples: cône—conique; diplôme—diplomate, diplomatie, diplomatique; grâce—gracieux, gracier, disgracieux, disgracier; infâme—infamie; jeûne—déjeuner; pôle—polaire; sûr—assurer.

3º Dans quelques cas isolés l'emploi du circonflexe est dû à une analogie quelconque: $b\acute{e}d\^{a}ne$ (\neq Ane, § 99); $b\acute{e}l\^{t}tre$ (\neq épître); $tra\^{t}tre$ (\neq ma\^{t}tre); $vo\^{u}te$ (\neq coûte), $envo\^{u}ter$.

4º Le circonflexe s'emploie enfin pour distinguer certains homonymes: croîs (cresco) — crois (credo), crûs — crus, crû — cru.

REMARQUE. Étienne Dolet a le premier employé l'accent circonflexe (1540); il l'appelle papocope« et s'en sert pour marquer la chute d'une voyelle: mani ment, vrai ment. J. Périon (1555) s'en sert pour marquer la longueur d'une voyelle: aîse, bourgeoîse. Polsson (1609) met le circonflexe sur le t précédé d'un s amui: basion, tesie. Godard (1618), enfin, inaugure l'usage moderne en l'employant en remplacement d'un s amui: tôt, nôtre, êt, toûjours. Cette orthographe fut adoptée, avec quelques restrictions, par l'Académie en 1740 (cf. § 61).

105. La cédille se place sous un c devant a, o, u, pour indiquer qu'il doit être prononcé comme [s]: façade, façon, garçon, reçu. Au commencement des mots, ç ne s'emploie que dans ça. On écrit savate et sabot pour çavate (comp. esp. zapata, it. ciabatta) et çabot (comp. le picard chabot). Rappelons l'ancienne orthographe sçavoir (§ 39, Rem.) pour savoir.

REMARQUE. Le mot cédille est emprunté à l'esp. cedilla (zedilla), dim. de ceda (zeda): le crochet sous le c avait à l'origine la forme d'un petit z. L'imprimeur Geoffroy Tory a le premier employé le c caudatum (1529), mais l'usage ne s'en est répandu que très lentement. Au lieu de ç, on écrivait cz: faczon, cza, ou ce: prononceons, receoit, etc.; on écrit encore douceûtre pour douçûtre. Il y a eu aussi hésitation entre ç et s(s): maçon n'a défini-



tivement remplacé masson qu'au XVIIe siècle. L'orthographe moderne admet reterçage et retersage.

106. Le tréma se place sur une voyelle (e, i, u) pour indiquer qu'elle se détache de la précédente (ou de la suivante): haī, naīf, Moīse, Noēl, Israēl, Saūl, Antinoūs, īambe (comp. aiguē, ambiguē, ciguē, contiguē, exiguē). L'emploi du tréma est abusif dans les mots tels que aïeul (pour ayeul), baīonnette (pour bayonnette), faïence (pour fayence), glaïeul (pour glayeul); il est superflu dans īambe, īambique (cf. ionique, iode, diurne, renia, maria), noēl (cf. poème, poète; autrefois: poēme, poēte), le Groënland, les Boërs, et quelques noms propres en uēl. Aux XVIe et XVIIe siècles, le tréma servait aussi à distinguer l'u voyelle de l'u consonne ou v (cf. § 61); on écrivait ainsi: veūe, queūe, veūille, orgūeil. Le tréma a été employé pour la première fois par Étienne Dolet (1540).

REMARQUE. Dans plusieurs noms propres, on met abusivement des trémas sur des e qui ne se prononcent pas: Maëstricht [mastrik], Saint-Saëns [sēsā:s], Mme de Staël [stal], Edgar l'oë [po]. L'emploi fautif du tréma amène parfois une prononciation altérée. La famille Desoer, originaire de Belgique, où son nom se prononce [deso:r], s'appelle maintenant en France [deso:er], à cause du tréma dont les compositeurs ont affublé le nom (Desoër).

107. L'apostrophe marque l'élision d'une voyelle (a, e, i): l'âme, l'ours, presqu'île, quelqu'un, s'il, etc.; pour le détail des mots qui subissent l'élision, voir § 281. L'emploi de l'apostrophe est assez illogique dans la langue moderne: on écrit lorsqu'il, mais comme il; quoiqu'il, mais quoique étranger; entracte, mais entre eux; l'amie, mais une amie, etc., etc.; il est tout à fait abusif dans grand'mère, grand'chose, grand'peine (II, § 386,2), Dieu vous gard' (II, 136,1), etc., où il n'y a pas élision d'e, et dans ç'aurait été, puisqu'on prononce ordinairement ça aurait été. L'apostrophe est omise dans plusieurs noms propres: Lhéritier, Lhôte, Lévêque, Lange, etc.; comp. aussi davantage, dorénavant, verseau, etc. pour d'avantage, d'or en avant, vers'eau (Furetière écrit verse-eau), etc.

REMARQUE. C'est l'imprimeur Geoffroy Tory qui a introduit l'apostrophe (1529); son emploi était au XVIe siècle encore plus répandu que de nos jours; Brantôme, Montaigne, A. d'Aubigné et beaucoup d'autres écrivaient: un'espee, ell'a, cett'eau, douz'ans, null'opération, un'infinité, etc. Il y avait

même des grammairiens qui voulaient étendre l'emploi de l'apostrophe jusqu'à indiquer l'amuïssement d'une consonne et proposaient d'écrire tan', tou', etc. Meigret dit dans son Traité touchant le commun usage de l'escriture françoyse (1542): Toutes les fois qu'en la prononciation aucune letre finalle se pert, l'Apostrophe est necessere en l'escriture pour denoter la collision, ou perte de la voyelle ou consonante. Et la ou nous ne vouldrions receuoir l'Apostrophe, ie dy qu'encores la letre ne doit point estre escrite. Comme quant nous disons: vne amye entiere ayme d'une perfecte amour, nous deuons escrire vn' amy' entier' ayme d'une perfet' amour. Cela semble estrange, mais la faulte de bonne lecture ne viendra que de l'imperfection du lisant, et non pas de l'escriture. Quant aux consonantes, ie treuve que les, des, es, perdent s, quant le vocable ensuyuant commence par consonante: nous deuons donc escrire: lé compaignons de guerre e'quelz le' capitaines ont faict de (sic) dons sont le' mieux agguerriz.«

108. Le trait d'union sert à unir

- 1º les différentes parties d'un mot composé: arc-en-ciel, cheflieu, garde-malade, peut-être, c'est-à-dire, etc.;
- 2º le verbe et son sujet postposé, quand ce sujet est un pronom personnel, ce ou on: suis-je, as-tu, que dit-on, etc.
- 3º le verbe et son régime postposé, quand ce régime est un pronom personnel: aidez-moi, fais-le, dites-le-lui, rendez-le-moi, donnez-lui-en;
- 4º le pronom personnel et le mot même: moi-même, eux-mêmes;
- 5º les monosyllabes ci et là à un mot précédent ou suivant: celui-ci, celui-là, cet homme-ci, ci-dessus, ci-entour, ci-inclus, ci-gît, là-dessous. là-haut:
- 6º les noms de nombre composés, quand ils ne sont pas unis par la conjonction et: dix-sept, vingt-neuf, quatre-vingts, quatre-vingt-dix-huit.

L'emploi du trait d'union est très inconséquent: on écrit eau-de-vie, mais eau de rose; arc-en-ciel, mais arc de triomphe; cent-suisses, mais cent gardes; blanc-de-céruse, mais bleu de ciel; tête-à-tête, mais face à face; au-dessous, mais au dedans; quatre-vingts, mais quatre cents; contre-coup, contre-balancer, mais contrefaçon, contremander, etc., etc. L'arrêté ministériel du 26 février 1901 essaie de remédier à ces inconvénients et de simplifier l'emploi du trait d'union en autorisant sa suppression dans les verbes composés (entrecroiser pour entre-croiser), entre le verbe et le pronom sujet (est il pour est-il) et dans les

noms composés tels que chef-d'œuvre. Malheureusement, les nouvelles règles sont vagues et trop sommaires; elles ne décident pas si, d'après le nouveau système, il faut écrire chef d'œuvre ou chefd'œuvre (ou mieux chefdœuvre), comment il faut simplifier parle-t-il, et plusieurs autres questions.

REMARQUE. L'emploi du trait d'union remonte peut-être au milieu du XVIe siècle. Il ressort de la grammaire de Cauchie qu'il était d'un usage général en 1570.

DEUXIÈME PARTIE PHONÉTIQUE

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

CHAPITRE I.

ÉVOLUTION DES SONS.

109. L'évolution phonétique est inconsciente et tout à fait indépendante de la volonté des individus parlants; elle n'est pas le résultat d'un effort voulu: commeatum s'est changé en congé, sans aucun acte volontaire de la part des Gallo-Romains.

REMARQUE. Le fait incontestable de l'inconscience de l'évolution phonétique nous permet de révoquer en doute l'existence des lettres soi-disant >euphoniques«, qui jouent un rôle considérable dans beaucoup de grammaires. Examinons brièvement un des exemples le plus souvent allégués, le t accessoire des formes interrogatives de la première conjugaison. Le changement de donne-il en donne-t-il (cf. § 289,s) ne s'est pas produit parce qu'un beau jour, on a trouvé que le groupe [donil] sonnait mal et qu'il fallait le rendre plus agréable à l'oreille; il est dû tout simplement à l'analogie (§ 118). Comme on disait il est - est-il, il dort - dort-il, il donnait -donnait-il, etc., on a fini par dire il donne - donne-t-il, au lieu de donne-il, qui faisait disparate avec les autres formes interrogatives. Il n'y a pas non plus vintercalation de consonnes euphoniques dans gendre, chambre, être, etc.; le développement de ces consonnes accessoires s'explique très facilement à l'aide de la physiologie (§ 496-499), et l'euphonie n'y a absolument rien à voir. Sur quelques cas de changements phonétiques conscients et voulus, voy. § 120-124.

110. L'évolution phonétique est graduelle. Les sons d'une langue parlée sont en voie de continuel changement, chaque génération altérant quelque peu la tradition qu'elle a recue.

Ce changement s'accomplit très lentement et par des degrés minimes, insensibles aux individus parlants et écoutants. Le français août n'a pas subitement remplacé le latin augustum. La forme août est due à l'addition d'une succession de nuances infinitésimales. Il y a entre les deux mots toute une longue série de modifications continuées et augmentées de siècle en siècle. De ces formes transitoires, l'orthographe ne relève ordinairement que deux ou trois: augustum—agustu—aoust août, tandis que la phonétique historique arrive très souvent à en indiquer un plus grand nombre [augustum > agusto > ayust > aust > aut > au > u]; mais on ne pourra jamais parvenir à reconstruire toute la série des nuances.

REMARQUE 1. Vu l'évolution graduelle des sons, on peut dire qu'une langue ne naît pas, ou du moins n'en avons-nous jamais vu naître. Voici, à ce sujet, quelques observations de M. V. Henry: »Quant aux langues qui tombent sous le coup de notre observation, il n'en est pas une qui soit née: l'enfant est un être distinct de ses parents, tandis qu'une langue dite fille n'est autre que la langue dite mère parvenue à quelques degrés plus bas dans l'échelle du temps. Le créole de la Réunion est du français du grand siècle, le français, du latin rustique, le latin, de l'indoeuropéen émigré en Italie. chacun avec les transformations et les déformations que leur ont imposées des séries plus ou moins longues de sujets parlants, eux-mêmes plus ou moins fidèles à la tradition de leurs pères. Le latin nous paraît mort, tout uniment parce que nous ne serions plus compris de Cicéron si nous lui parlions français; mais il eût compris Quintilien, et Quintilien Lactance, et Lactance Grégoire de Tours, et Grégoire le scribe inconnu qui transcrivit à notre usage le texte du serment de Strasbourg. Où donc finit le latin? où commence le français? et qui peut parler, autrement que par figure, de la naissance du français?«

REMARQUE 2. Les changements phonétiques qui sont dus à une influence analogique (§ 118), ou qui résultent d'une métathèse (§ 516—518), d'une étymologie populaire (§ 528—529), d'une contamination (§ 524—527), etc. ne sont pas graduels, et s'opèrent subitement, par un saut; ainsi il n'y a pas de formes intermédiaires entre pelu et poilu, formage et fromage, sarbatane et sarbacane, etc.

III. L'évolution phonétique suit des lois constantes, en s'opérant avec une parfaite uniformité. Tout phonème ou groupe de phonèmes se développe, dans des conditions phonétiques égales, de la même manière. Si b devient v dans hibernum b hiver, on trouvera que le même changement a eu lieu dans tous les mots où b se trouve dans la même situation, b0 devoir, habere b1 devoir, habere b2 devoir, habere b3 devoir, habere

avoir, *abante > avant (cf. § 378). Si dolorem donne douleur, on peut affirmer a priori que colorem doit donner couleur, un même son, dans une même situation, ne pouvant pas se développer de deux manières différentes.

REMARQUE. Les nombreuses exceptions aux lois phonétiques que présente le français, surtout dans son état actuel, ne sont qu'apparentes, et on les écarte, pour la plupart, assez facilement. Si l'on compare a marum > amer, clarum > clair, avarum > avare, on verra que dans les trois mots francais, l'a latin est rendu de trois manières différentes (e, ai, a), et pourtant la constance des lois n'y est pas enfreinte: amer représente le développement régulier, clair n'est qu'une variante orthographique moderne de l'ancien cler (§ 170), et avare est un mot de formation savante (§ 34), un mot d'emprunt calqué directement sur le latin et qui a remplacé l'ancienne forme régulière aver. Il est bien entendu que les mots d'emprunt n'ont pas pu participer aux évolutions phonétiques qui ont eu lieu avant leur introduction dans la langue; si à côté de factum > fait, on trouve actum > acte, c'est que ce dernier mot a été introduit dans la langue longtemps après le changement de ct en it (§ 407); il ne constitue donc pas une exception à cette loi. Une fois introduits dans la langue, les mots d'emprunt en subissent toutes les évolutions postérieures.

112. Phonétique syntaxique. Étant donnée la parfaite régularité de l'évolution phonétique, il est impossible que le même mot, dans des conditions phonétiques égales, se développe de deux manières différentes; plicare ne peut pas devenir, indifféremment, ployer et plier: une seule des formes peut être admise comme le résultat régulier de l'évolution; et l'examen historique nous montre en effet que plier est une formation postérieure, une altération de ployer faite sur le modèle de prier (§ 196,2). Cependant, il faut bien remarquer qu'un mot, pas plus qu'un son, ne se présente toujours dans les mêmes conditions phonétiques: il peut être accentué ou inaccentué; il peut se trouver devant une voyelle, devant une consonne, ou à la fin d'une phrase, etc. Il en résulte que le même mot, en tant que les conditions changées sont de nature à déterminer un développement phonétique différent, se présentera sous des formes différentes (doublets phonétiques ou syntaxiques). Ainsi me devient régulièrement moi, s'il est frappé de l'ictus (§ 155): contra me > contre moi; il devient aussi régulièreme (§ 162), s'il est inaccentué: Carolus me laudat > Charles me loue, etc.; comparez encore te-toi, se-soi, que-quoi, notre nôtre, votre-vôtre, etc. On avait aussi les doubles formes mal

et mel (de malum), car et quer (de quare); on n'a maintenant que mal et car, la forme la plus viable, ce qui souvent veut dire la plus employée, avant usurpé la place de l'autre. Pour les consonnes finales, la phonétique syntaxique a donné naissance à un très grand nombre de doublets ou même de triplets. La fricative finale de six est sourde devant une pause: il y en a six [sis], sonore devant une voyelle: six enfants [sizofo], et s'amuit devant une consonne: six garcons [sigarso]; comp.: venez tous [tu:s], à tous [tuz] instants, tous [tu] les deux; mes amis [mezami], mes fils [mefis]; cent ans [soto], cent francs [sofro], etc.; rappelons aussi la vieille forme cest qui devient cet ou ce selon le cas: cest enfant > cet enfant, cest garçon > ce garçon. Pour le sort de l'initiale, notons que sponsa se retrouve dans les plus vieux textes français sous deux formes spose et espose; on disait la spose, mais ad espose (§ 493); c'est la dernière forme qui a été généralisée. Dans la langue moderne le pronom je, ordinairement prononcé [32] ou [3], devient [structure] devant une sourde: je crois bien > [structure] [structure].

REMARQUE. La phonétique syntaxique, qui crée continuellement des formes nouvelles, est contrebalancée par l'analogie qui tend à réduire les formes différenciées à une seule. Le latin novem devient en français neuf, mais sous cette graphie commune se cachent ou se cachaient trois formes différentes: [nœv] devant une voyelle (neuf heures), [nœ] devant une consonne (neuf sous), [nœf] devant une pause (j'en ai neuf). Dans la langue actuelle la tripartion est en train de disparaître, et la forme pleine [nœf] supplante les autres; on ne dit plus neuv amis, neuv étoiles, mais neuf amis, neuf étoiles, et dans le parler vulgaire on entend neuf kilos; comp. II, § 481,9 et Manuel phonétique, §§ 160, 161,2.

II3. Transformation phonétique. Examinons maintenant de quelle manière l'évolution phonétique transforme les mots. Ordinairement elle laisse intacts quelques-uns des phonèmes du primitif: talem \rangle tel, bona \rangle bone, bonne, etc.; mais souvent aussi le nouveau groupe de sons n'a rien de commun avec l'ancien. Si l'on compare le latin camera [kamera] à sa forme française chambre [$\int \bar{0}$:brə], on verra, si l'on ne se laisse pas tromper par l'orthographe, que les deux mots sont absolument différents: les sons latins se sont changés [$k > \int$; am k > 0; k > 0], ou sont tombés [k > 0], et il s'est produit un son accessoire [k > 0], auquel le mot latin n'a rien de correspondant. Ainsi l'évolution phonétique

peut amener le passage d'un son à un autre, l'effacement complet d'un son, et la création d'un son nouveau.

1º Passage d'un son a un autre. Les consonnes changent de manière d'articulation: passage de [b] à [v] dans faba > fève; ou de lieu d'articulation: passage de [r] à [R] dans hora > heure; parfois on trouve les deux changements réunis: passage de [k] à [s] dans cælum > ciel. Les sourdes deviennent sonores: passage de [s] à [z] dans rosa > rose, et les sonores deviennent sourdes: passage de [v] à [f] dans navem > nef. Les voyelles changent de lieu d'articulation: passage de [u] à [y] dans durum > dur; ou de manière d'articulation: passage de [i] à [y] dans fimarium > fumier. Il faut remarquer que les changements qui concernent la place d'articulation ont ordinairement lieu d'arrière en avant; le mouvement inverse est rare. Enfin les voyelles se changent en consonnes: januarium > janvier, et les consonnes se changent en voyelles: alba > aube.

2º Amuïssement des sons. Les voyelles, aussi bien que les consonnes, sont sujettes à s'effacer complètement. Pour qu'une voyelle tombe, il faut qu'elle soit inaccentuée; des trois voyelles du latin maturum, il n'en est resté qu'une dans mûr, celle qui avait l'ictus (§ 136). Les consonnes disparaissent dans toutes les positions, mais l'effacement a lieu le plus souvent en position faible, c. à d. entre deux voyelles: sudare > suer, au commencement ou au milieu d'un groupe de consonnes: masculum > masle > mâle, et à la fin du mot: presto > prest > prêt [pre].

3º DÉVELOPPEMENT DE SONS NOUVEAUX. Une consonne accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: cinerem > cendre, ou entre deux voyelles: prier > [prije] (§ 279). Une voyelle accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: knif > canif; devant ou après un groupe de consonnes: scutum > escu, écu; piper > poivre. La production d'autres phonèmes accessoires est due à la diphtongaison des voyelles: heri > hier [je:r], à l'agglutination: indictum > lendit, à l'analogie, à la contamination, à l'harmonie syllabique, etc. (comp. §§ 488—504).

REMARQUE. En étudiant les transformations phonétiques, il ne faut jamais s'arrêter à l'orthographe qui est très trompeuse (comp. § 93 ss.). Relevons ici que souvent les lettres n'ont plus la même valeur en français qu'en latin,

ce qui voile beaucoup de changements: le c de cent, le s et l'o de rose, désignent toute autre chose que les lettres correspondantes de centum et de rosa; comp. encore ju dans jure et jura, in dans vin et vinum, etc.

114. Les changements phonétiques sont ou indépendants, ce qui est assez rare, ou dépendants (combinatifs, conditionnels). Le changement de [u] en [y] (murum > mur) est indépendant, c. à d. s'est fait sans aucune influence quelconque des sons environnants ou de l'ictus. Le passage de [n] à [m] dans carpinum > charme est dépendant: la labialisation de la nasale dentale est due à l'influence de la labiale précédente. Les changements dépendants sont surtout des assimilations et des dissimilations.

1º L'assimilation est la tendance de deux sons voisins à se rapprocher, à emprunter une partie de leurs caractères respectifs (P. Passy). Elle peut être complète, comme dans femina > femme (passage de m'n à mm), ou partielle, comme dans asthme [asm] (dévocalisation de m); cela dépend de la nature des phonèmes qui se rencontrent. Elle peut être progressive, comme dans sapiam > sache, où le yod, sous l'influence de p devient [f] au lieu de [z], ou régressive, comme dans cantat > chante, où n nasalise la voyelle précédente. Parfois elle est à la fois progressive et régressive, comme dans rosa > rose (sonorification de [s] à cause des deux voyelles); parfois on peut la qualifier de réciproque, comme dans toi [twa], où [t] dévocalise [w], en même temps que [w] labialise [t]. L'assimilation, qui est la plus importante des influences combinatives, peut aussi avoir lieu entre deux sons qui ne se touchent pas: cercher > chercher, cocombre > concombre (§ 505-510). Pour d'autres détails, voir Manuel phonétique, § 151 ss.

2º La dissimilation provient d'une tendance à éviter la répétition, à des intervalles trop rapprochés, de deux phonèmes identiques ou ayant quelque chose de commun; elle se manifeste par le changement ou la suppression d'un des phonèmes: Bononia > Boulogne (§ 328); divinum > devin (§ 151, Rem.); flebilem > fleible > faible; vivenda > viande; quinque > cinq, etc.; pour d'autres détails, voir § 511—515. La dissimilation a rarement lieu d'un mot à l'autre.

II5. Formes a rebours. — Parmi les changements phonétiques sporadiques signalons ceux qui se produisent comme

le contre-coup plus ou moins volontaire d'un autre changement. Un phonème (ou groupe de phonèmes) subit une altération quelconque par laquelle il devient égal à un autre phonème (ou groupe de phonèmes) déjà existant. Félix se prononce dans le parler vulgaire Félisque (Manuel phonétique, § 55, Rem. 1), et est ainsi, pour la terminaison, assimilé à un mot tel que disque; l'individu parlant, en prononçant le groupe sque, a un vague sentiment de ne pas parler comme il faut, de ne pas prononcer conformément à la langue écrite; il veut se corriger, et en essayant de se mettre en harmonie avec le bon usage, il substitue un x à son sque, à tout hasard, et arrive à dire dixe pour disque. M. Gilliéron raconte à ce sujet l'anecdote suivante: »Un employé subalterne de la compagnie d'Orléans expliquant à des soldats le fonctionnement des disques, les appelait des dixes. Comme je prenais part à la conversation, dois-je l'avouer! je n'osais dire disque, de crainte qu'on ne me prît pour un de ceux qui disent luske, seske« (Revue des patois gallo-romans, I, 31). Voici quelques exemples de notre phénomène:

- 1º Le passage de [lj] à [j] amène l'emploi fautif de [lj] pour un [j] primitif; dans le parler vulgaire où soulier devient souyer, on trouve par contre-coup moilien pour moyen (voir § 351, Rem. 2).
- 2º Le passage de er à ar dans jergon > jargon, etc. (§ 245) amène celui de ar à er dans jarbe > gerbe (§ 246).
- 3° Le passage du r intervocalique à z (§ 360) amène la substitution de r à z; à côté de chaise et Pasis pour chaire et Paris, on trouve Jérus pour Jésus.
- 4° L'inversion de x en sc est accompagnée de celle de sc en x; voir ci-dessus et § 518,s.
- 5º L'amuïssement de l à la finale (voir Manuel phonétique, § 47) peut avoir pour effet l'insertion d'un l là où il n'a que faire; la prononciation un artique pour un article amène une bouticle pour une boutique (§ 503,6).
 - 6º Sur l'amuïssement de m, voir § 320, Rem.
- 7º L'amuïssement de r dans la terminaison -oir: boutoir > boutoi (§ 364) peut amener la substitution de oir à oi: navoi (navigium) > navoir (Romania, XXXI, 429).

116. Mots d'emprunt. En empruntant un mot étranger on n'emprunte pas en même temps les phonèmes étrangers qui le composent. Pour faire pénétrer dans une langue des sons inconnus, une véritable fusion des deux langues est nécessaire. Tel a été le cas, ou à peu près, au Ve siècle, lors de la rencontre des Gallo-Romains avec les Francs (voir § 8), mais ce cas ne s'est jamais répété. Dans tous les emprunts postérieurs on s'est contenté de substituer aux phonèmes étrangers ceux des phonèmes français qui leur ressemblent le plus. Ainsi, tout en adoptant le mot zarabanda, on n'a adopté aucune des articulations espagnoles particulières : zarabanda et sarabande n'ont de commun que les deux premiers a et le d; l'initiale sifflante interdentale a été remplacée par s, la forte roulée espagnole [r] par un r français, la bilabiale ouverte par la bilabiale fermée b, le groupe an par [o], et enfin l'a atone final par [ə]. Ainsi le mot étranger a été arrangé et prononcé tout à fait à la française. Telle est la règle générale. Voici maintenant quelques remarques très sommaires sur la prononciation de quelques mots d'emprunt:

1º Mots anglais. — Dans quelques mots on a essayé de rendre tant bien que mal, la prononciation anglaise: baby > bébé, beefsteak > bifteck, roastbeef > rosbif, cutter > cotre, etc.; mais le plus souvent c'est la forme écrite qu'on arrange à la française: wagon > [vago], jury > [zyri], ulster [ylste:r], humour > [ymu:r], etc. En règle générale, la forme prononcée domine, si l'emprunt est dû à une transmission orale; autrement c'est la forme écrite; mais il est bien entendu que la prononciation des mots anglais dépend de bien d'autres circonstances. On constate souvent des hésitations: warrant, [varo] ou [waro]; yacht, [jot], [jak] ou [jakt]; rail, [ra:j] ou plus rarement [re:j]; square, [skwe:r], ordinairement [skwa:r] (Xanrof le fait rimer avec gloire, noire, pourboire; Chansons ironiques, p. 193), etc. Le mot club qui se dit maintenant [klyb], se prononçait autrefois à peu près [klob] et s'écrivait parfois cleub. Au XVIIIe siècle, on disait Shakespe-are (le président Hénault écrit même Shakespehar); au siècle suivant, où la connaissance des choses anglaises était devenue bien plus répandue, on prononçait [sekspi:r]; Musset a la rime Shakespeare: lire (Poésies nouvelles, p. 137); comp. if you please: grise (Rostand, Cyrano de Bergerac, v. 1687).

REMARQUE. Nous citons à titre de curiosité les graphies suivantes proposées par M. Remy de Gourmont (Esthétique de la langue française, p. 94 ss.), qui veut qu'on écrive à la française tous les mots étrangers reçus: Boucmacaire, chirlingue, clube, cotingue, docart, fivocloque, groume, grogue, higuelife, métingue, ponche, poudingue, railoué, quipesèque, sloupe, smoquine, snobe, spencère, spiche, spline, starteur, stimeur, tramoué, valcovère, vaterprouffe, yaute.

- 2^0 Mots arabes. Rappelons ghâzîa, devenu razzia; ainsi la gutturale gh a été rendue par r en français, tandis qu'en portugais on l'a rendue par g: gazia ou gaziva.
- 3º Mots espagnois. Le ch [tf] est rendu par ch [f]: anchoa > anchois, chocolate > chocolat, cochenille > cochenille, etc.; le pjota« par f [z] ou ch [f]: alfange > alfange, junquillo > jonquille, Don Quijote > Don Quichotte, etc.; le u [u] est rendu par u [y]: buscar > busquer, calentura > calenture, etc.; on trouve ou [u] dans bucaro > boucaro, faluca > felouque.
- 4º Mots germaniques. Le oe germanique, notation en partie vieillie pour [œ], a été rendu par oe [οε]: dan. Groenland (maintenant Grönland) > Groenland; comp. aussi les îles Féroē. Le nom de Goethe se prononçait autrefois [goεt]; on le faisait rimer avec poète, complète, prête, et on l'orthographiait Goēthe (ou même Goētte); de nos jours on prononce [gœt], et le mot rime avec meute, thérapeute, etc.
- 5º Mots italiens. Le c [t] est rendu par ch []: ciarlatano > charlatan, ciurma > chiourme; cipollata > chipolata; cicorea > chicorée, etc.; on trouve aussi c [s]: cittadella > citadelle, facciata > façade, fantaccino > fantassin, etc.; dans plusieurs cas il y a eu hésitation; ainsi on a longtemps prononcé le c comme ch [f] dans vermicelle. Le ch [k] est rendu par ch [[]: lumachella [lumakella] > lumachelle, nicchia > niche, nocchiere > nocher, penachio > panache, superch(i)eria > supercherie. Le passage au son chuintant n'a pas eu lieu dans bacchetta > baguette, falchetto > falquet et les noms propres Machiavel, Michel-Ange. Notons enfin schiopetto > escopette (on trouve aussi chopette au XVIe siècle). Le \mathbf{u} [u] est rendu par u [y]: busto \rangle buste, burla \rangle burle, fioritura > fioriture, etc.; on trouve ou [u] dans burla > bourle (doublet de burle), bravura > bravoure, cantalupo > cantaloup (\neq loup) et parfois dans une syllabe atone: buffone > bouffon, cupola > coupole, etc.

CHAPITRE II.

ÉVOLUTION DES MOTS.

117. A côté de l'évolution des sons, on peut constater une évolution des mots, tout à fait indépendante des lois phonétiques, telles que nous les avons décrites dans les paragraphes précédents. Le changement d'ē lat. en oi fr. que nous observons dans habēre > avoir, est un phénomène qui se retrouve nécessairement dans tous les mots où l'ē latin se présente dans les mêmes conditions (§ 155); c'est une loi phonétique indépendante des mots sur lesquels elle agit. Le changement d'e en oi qui a eu lieu dans pelu > poilu, est un fait particulier, propre à ce seul mot (comp. velu qui est resté tel quel), et dû, non pas à une lente évolution phonétique (§ 110), mais à un changement subit, grâce à une association d'idées: poilu doit son oi à l'influence de poil, et il n'y a pas de forme intermédiaire entre pelu et poilu. Parmi tous les phénomènes capables de modifier l'action des lois phonétiques et de provoquer un changement subit d'un mot isolé, le principe de l'analogie est sans doute le plus important: l'analogie est pour le développement des mots ce qu'est l'assimilation pour le développement des sons. A côté des formations analogiques, il faut citer toutes celles qui sont dues à des altérations conscientes et voulues; on en trouve des exemples dans les expressions euphémistiques (§ 120) et les termes de tendresse (§ 121). Les langages conventionnels (§ 123), les calembours (§ 124), les influences de la mode (§ 122) et les besoins de la rime (§ 125) amènent des altérations momentanées qui ordinairement ne laissent pas de traces durables dans la langue.

- 118. FORMATION ANALOGIQUE. Par le procédé de l'analogie, un mot est assimilé en partie ou complètement à un autre mot, qui lui est apparenté par le sens ou la fonction; parfois une simple ressemblance de son suffit à amener un changement de forme. La classification de ces formations est assez difficile, vu le jeu multiple et capricieux de l'analogie; nous signalerons les cinq groupes principaux suivants:
- 1º Aplanissement simple des différentes formes (flexionnelles ou dérivées) du même radical. — Le futur moderne boirai est irrégulier par la présence de oi ((i) en syllabe faible (§ 162), mais dans la vieille langue on disait beviai, développement régulier de *biberajo (bibere habeo); c'est l'influence de boire (bois boive) qui a changé bevrai en boirai (11, § 210,1). Dans la série primitive et étymologiquement correcte oi (audio) - oz (audis); - ot (audit), on a généralisé ou la diphtongue de la première personne: oi(s) - ois - oit, ou la voyelle simple des deux autres personnes: o(s) - os - ot. La série disons - dites (dicitis) - dient (dicunt) devient disons - dites - disent, et dialectalement: disons - disez - disent (comp. les composés contredisez, dédisez, etc.). On constate aussi des traces d'une généralisation de la forme de la 3e personne: dions-diez-dient (II, § 119,3). Les vieilles formes perier, serée, floraison, florette, esclarcir, bagner, sont devenues poirier, soirée, fleuraison, fleurette, éclaircir, baigner sous l'influence des primitifs poire, soir, fleur, clair, bain. D'un autre côté, le dérivé ialousie change la forme primitive et correcte jaleux en jaloux.
- 2º Aplanissement proportionnel de groupes de mots non apparentés. Sous l'influence de droi(t)—droite, le groupe coi—coie devient coi—coite (voir II, § 413,5); sous l'influence de chocolat—chocolatière on change tabac—tabaquière en tabac—tabatière. Il veut—ils veulent amène dans les patois il peut—ils peulent (II, § 126,1,c); le l pénètre parfois dans plusieurs autres formes, poulait, poulons, etc. (voir F. S. III, 428, Apfelstedt, Lothringischer Psalter, p. LVI). L'existence de bagner (§ 229,4) à côté de bain, amène dédagner (R. Garnier, La Troade, v. 425) à côté de dédain.
- 3º Aplanissement de mots non apparentés qui offrent un sens analogue. Noster amène voster (II, § 538) pour vester. Rigidus amène frigidus (> freit, froit, froid) pour frigidus. September, november amènent la forme vul-

gaire octember (Schuchardt, I, 38, III, 12) qu'on retrouve en vieux français et en prov.: octembre. Les vieilles formes françaises marsdi, juesdi, vendresdi amènent lunsdi (Comput, v. 523; Rom. de Rou, III, v. 5384) et mercresdi (Villehardouin, § 355).

4º Aplanissement de mots non apparentés qui offrent un sens opposé. — Lévis amène grévis (> vfr. grief), pour gravis. Susum amène deusum (> vfr. jus), pour deorsum. Septentrionalis amène meridionalis, pour meridialis (meridianus). Dexter change sinister en senexter (Schuchardt, I, 38, III, 12), d'où en vfr. senestre ou senextre (Anc. th. franç., VI, 339). Prendere change reddere en rendere, d'où rendre. Mérovingien amène carlovingien pour carolingien. Classicisme amène romanticisme (employé par Stendhal) pour romantisme. La Suisse allemande amène la Suisse romande pour romane. Épanouir pour épanir (vfr. espanir) a été fait sur évanouir.

5º Aplanissement de mots non apparentés qui offrent une forte similitude de sons. — Sous l'influence de bastonade on changeait au XVII^e siècle cassonade en castonade, forme dont se sert encore le peuple.

49. Influence de la langue écrite. L'évolution phonétique régulière peut être troublée par l'influence de l'orthographe. La langue ne s'apprend pas seulement par l'oreille, mais aussi, et surtout de nos jours, par les yeux, ce qui a pour résultat qu'en voulant parler comme on écrit ou épelle, on finit par prononcer les lettres purement étymologiques (§ 97). Déjà Guillaume des Autelz, le jeune adversaire de Louis Meigret (§ 91), soutenait que, contrairement à ceux qui »veulent reigler l'escripture selon la prononciation, il sembleroit plus conuenant reigler la prononciation selon l'escripture: pource que la prononciation uzurpée de tout le peuple, auquel le plus grand nombre est des idiots, et indoctes, est plus facile a corrompre que l'escripture propre aux gens scavants«. Il vaut donc mieux, dit-il, »prononcer tout ce qui est escript«. Cette manière de voir est très répandue: pour bien parler, il faut prononcer comme on écrit. Rappelons à ce sujet les recommandations de Molière à Du Croisy: »Vous faites le poète, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, marquer cet air pédant

qui se conserve parmi le commerce du beau monde, ce ton de voix sentencieux, et cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe« (L'Impromptu de Versailles, scène 1). Passons maintenant aux exemples, et commençons par examiner le mot obscur. On disait et écrivait régulièrement au moyen âge oscur; plus tard, des préoccupations savantes provoquent l'orthographe obscur (cf. § 376,s), mais les grammairiens remarquent expressément que le b de ce mot ne se prononce pas; pourtant, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, le b finit par s'introduire dans la prononciation. De la même manière s'expliquent abstenir, abstiner, adjuger, adversaire, advenir, pour astenir, astiner, ajuger (encore Acad. 1740), aversaire (encore Molière, Fem. sav., v. 1037), avenir; notez qu'on a retenu cette dernière forme populaire à côté de advenir, mais il y a eu différenciation de sens. La graphie ch offre un autre exemple bien curieux de l'action de l'orthographe sur la prononciation. Au moyen âge, on écrivait et prononçait cirurgie, cirurgien (angl. surgeon), arcevesque; au temps de la Renaissance, ces graphies sont remplacées par chirurgie, chirurgien, archevesque, pour se rapprocher autant que possible des types latins chirurgia, archiepiscopus. Ce changement, purement graphique à l'origine, amène un changement de prononciation: on finit par donner au groupe ch sa valeur phonétique habituelle, et la chuintante [s] remplace la sifflante [s]. On prononce de même, maintenant, Montaigne [mɔ̃:tɛn], Regnard [rena:r], de Maistre [mɛ:strə], en suivant la forme écrite, au lieu de [mɔ̃:tan], [rəna:r], [mɛ:trə], qui est l'ancienne et bonne prononciation; et on commence à prononcer sculpter [skylpter], dompter [dopte], legs [leg], vergeure [verzœ:r], gageure [gazœ:r], etc.; comp. § 178,2, Rem. et § 335. Terminons en citant quelques considérations de Darmesteter: »La langue écrite déforme la langue parlée. Qui doit en effet avoir raison, du mot écrit, chose visible et tangible, qui ne peut sûrement se tromper, ou du mot parlé, chose fugitive, instable, insaisissable, qui n'a par devers elle aucune preuve apparente qui la justifie? Évidemment, c'est le mot écrit. Et la prononciation s'incline devant l'écriture. Si nous n'y prenons garde, nous livrerons une belle langue à nos arrièreneveux.« Pour d'autres détails, voir Manuel phonétique, § 170 ss. Remarque. Quelques prononciations modernes sont dues à de simples fautes de lecture: c'est un fait curieux, qui vaut bien la peine d'être relevé. On dit maintenant danse macabre, mais le nom ancien est danse Macabré, et Macabré est originairement un nom de personne et non un adjectif; la prononciation fautive provient de ce que les anciennes éditions de ala Dance Macabre en e portaient pas d'accent sur l'e final (§ 102). Le nom propre Lefébure n'est qu'un doublet de Lefebure, dû à une mauvaise interprétation des anciennes formes, qui ne distinguaient pas l'u d'avec le v (comp. § 61). Notons aussi le mot obscur Calvados, qui est peut-être pour Salvador. L'erreur paraît venir d'une carte du diocèse de Bayeux, datée de 1650, où se trouvent ces mots: »Rocher du Salvador« qui furent mal déchiffrés (comp. Bréal, Essai de sémantique, p. 196). Dans les Dictionnaires on trouve parfois des mots imaginaires, dus aux inadvertances de leurs savants auteurs: Godefroy cite dans son Dictionnaire (II, 796) un mot dravie, qu'il explique, en hésitant, par 'coup'; il donne à l'appui l'exemple suivant:

Li escus est tant vertuous Que cieus ki l'aura en baillie Ja par armes ne *par dravie* N'iert abatus de cheval.

On voit facilement que la troisième ligne a besoin d'une petite correction; il faut lire:

Ja par armes ne pardra vie.

120. Euphémismes. Par crainte, par respect ou par décence, on évite de se servir, dans les jurons et les exclamations, de certains mots, trop énergiques ou trop triviaux, sans les modifier d'une manière ou d'autre; on leur donne une terminaison quelque peu différente, on change une voyelle ou une consonne, et sous la forme défigurée ils passent librement sans choquer. Ces altérations euphémistiques atteignent surtout les mots Dieu et diable, les noms des saints, les termes érotiques et indécents, etc. Diable s'altère ainsi en diantre, dianche, diache, etc. Dieu devient parfois dié, comme dans sacrédié (H. Lavedan, Un vieux marcheur, p. 100); mais généralement il est changé en bieu ou bleu, et figure sous cette forme souvent incomprise dans beaucoup d'exclamations: corbleu (corps de Dieu); morbleu (mort de Dieu), qui s'altère aussi en morbœuf (Anc. th. fr.); parbleu (par Dieu); sambleu ou palsambleu (par le sang de Dieu); ventrebleu (ventre de Dieu) ou ventrebille, ventregoi; vertubleu (vertu de Dieu) ou vertuchou, vartigué; jarnibleu et, par ellipse, jarni (je renie Dieu); on trouve aussi jarnigoi, jarnigué, jarniguienne, etc. Chaque patois en offre de

nouvelles déformations. Rappelons encore sapristi, probablement pour sacristi, altération de sacrement sous l'influence de sacristie, et le serment favori d'Henri IV ventre-saint-gris pour ventre saint Denis. Quant aux termes édéologiques, on trouve dans les Contes d'Eutrapel, de Noël du Fail, des formes estropiées ou renversées tels que outu, luc, noc (I, 261; II, 36). L'illustre Tartarin jure par outre et boufre, et Daudet observe que »ce sont des jurons tarasconnais d'étymologie mystérieuse, et que les dames elles-mêmes s'en servent parfois, mais en v ajoutant une atténuation: Outre, que vous me feriez dire«. La langue moderne connaît les adoucissements ficher, fichtre, fichu, fiche, qui s'emploient honnêtement à la place du verbe qui commence par la même lettre et dont le Père Duchesne a tant abusé. Pour aller se faire f...., on dit aussi aller se faire ph..otographier (L. Rigaud). Dans le jargon des voleurs, »qui ne se donnent pas la peine de prononcer le tu finale, on dit être fou pour »être perdu« (id.). Dans cet ordre d'idées, on pourrait encore citer »les patronymiques de signification grossière ou obscène qui, avec l'autorisation de l'État, sont quittés ou modifiés, et les noms de localités de même signification qu'on a parfois essayé de remplacer par des appellations nouvelles« (H. Gaidoz, Revue critique 1876, II, 119). Nous avons déjà parlé des Précieuses, qui demandaient »le retranchement des syllabes sales« (§ 55). Des altérations dues à une simple pruderie se rencontrent de tous temps; citons par exemple bébouche pour béqueule.

REMARQUE 1. Les altérations euphémistiques sont parfois toutes extérieures et n'atteignent que l'orthographe P. Bourget écrit p. ex.: Nortier a justifié les adages de nos braves aïeux sur le coquaige (Un homme d'affaires, p. 21).

REMARQUE 2. Rappelons aussi, à titre de curiosité, les altérations euphémistiques introduites dans les livres publiés ad usum Delphini. Dans son Traité élémentaire de prosodie française (p. 144), M. Becq de Fouquières dénature étrangement — à l'usage des classes — un vers de la Ballade des dames du temps jadis. Par le changement d'une consonne, il fait demander à Villon: Pourquoi fut chartré, et puis moyne — Pierre Esbaillard. et il commente doctement: chartré, emprisonné.

121. TERMES DE TENDRESSE. Dans le langage hypocoristique on déforme volontiers les mots, pour les rapprocher du parler des tout petits enfants; on dit, par exemple, fanfan (pour enfant; § 506,4), bébéte (pour bête; § 509), mémère (pour mère),

faire dodo, faire pipi, etc. Les formations hypocoristiques sont surtout fréquentes dans les petits noms: Adèle > Dédèle, Dédé; Anatole > Totol; Anna > Nana; Auguste > Gugusse; Charlotte > Lolotte, Tototte; Catherine > Catin > catin (avec changement de sens); Cécile > Lili; Christine > Titine, Titi; Émile > Mimile; Eugénie > Niniche, Nini; Françoise > Fanchon, Chonchon; Joséphine > Fifine, Fifi; Louis > Loulou; Marguerite > Margot, Gogo, Goton; Marie > Mimi; Victor > Totor, etc.

- 122. Influence de la mode. Chaque époque a ses »gommeux« ou »pschutteux«, qui tâchent, par tous les moyens possibles, de se distinguer de leurs contemporains. Ayant en horreur d'être comme tout le monde, ils recherchent une originalité provocante et »crâne« dans leur apparence extérieure; non contents d'un habit extravagant et d'une manière de marcher particulière, ils affectent parfois aussi une prononciation bizarre, indolente ou amusante. On sait que les »merveilleux« du Directoire supprimaient ou dénaturaient certaines consonnes comme trop rudes à prononcer; ils évitaient surtout les r. Ainsi, au lieu de: Ma parole d'honneur, madame, je vous trouve charmante aujourd'hui, on disait: Ma paole d'honneu, maame, ze vous touve zamante auzoud'hui. Le Journal de Paris. décrivant en 1795 cette maladie nouvelle, l'appelait la maladie du sexa, parce que les muscadins prononçaient sexa au lieu de qu'est-ce que c'est que cela.
- 123. Langages artificiels. Il existe dans différentes sociétés des tendances à déformer les mots, pour les rendre méconnaissables à tous ceux qui n'en ont pas la clef. Les voleurs, les gueux, les vagabonds possèdent leur argot (§§ 33, 81), qu'ils emploient lorsqu'ils veulent éviter d'être compris par des personnes étrangères à leur monde; à leur imitation, on a créé, par plaisanterie, plusieurs langues conventionnelles. Rappelons le javanais, qui repose sur l'intercalation des syllabes av ou va: Cevast sivample avet façavile (c'est simple et facile), javeudavi (jeudi); il y eut un moment une telle fureur de javanais qu'on vit paraître un journal entièrement écrit dans ce langage stupide. Le largonji substitue l à la consonne initiale qui est mise après le mot, accompagnée de i ou em; on dit ainsi le largonji des louchersbem pour le jargon des bouchers. Il y a eu

aussi des parlers en lem, en rama, en mard et en gue: citons comme exemple de ce dernier parler la phrase suivante: Tugu megue digui quegue taga sœurgœur m'agatendguen.

124. Jeux de mots. On altère parsois les mots pour obtenir des effets comiques ou satiriques; mais ces altérations sont ordinairement individuelles et momentanées, et ne laissent pas de traces durables. La Satire Ménippée, pour se moquer des adhérents de la Ligue, les appelle ironiquement catholiques pour catholiques. Mme de Sévigné dit bavardiner pour bavarder à cause d'une Mme de Lavardin qui aimait le bavardage. Dans son épigramme (n° 19) sur la querelle des anciens et des modernes, Boileau traite ces derniers de Topinamboux, et il ajoute que l'Académie qui les tolère lui semble un peu topinamboue. P. Hervieu forge le mot famillionarité (L'armature, p. 22), pour qualifier la familiarité choquante d'un millionnaire. E. Rostand invente, avec sa grâce riante, ridicoculiser:

... Ragueneau me plaît, c'est pourquoi, dame Lise, Je défends que quelqu'un le ridicoculise.

(Cyrano de Bergerac, II, sc. 4.)

125. Influence de la rime. Les exigences de la rime ou de la mesure amènent parfois les poètes à introduire dans leurs compositions des mots ou des vers entiers qui ne sont que des chevilles. La rime, »qui ne doit qu'obéir«, loin d'être l'esclave docile que veut Boileau, devient facilement la maîtresse impérieuse et souvent peu intelligente du poète. Citons comme seul exemple un vers presque burlesque de Guillaume de Dole (v. 3252—53):

La dame estoit devant la sale qui n'ama onques chainse sale.

Les besoins du vers amènent aussi les poètes à négliger les règles strictes de la grammaire, et ils arrivent même à altérer la forme des mots, en inventant des terminaisons irrégulières. Voici les réflexions naïves d'un poète de la Renaissance, l'auteur de la Vie de saint Mathurin:

Et, se vous y trouvez langage Qui en ce pays n'ait usage Ou se j'espelle aucunement Ung mot qui doit estre aultrement, Ne le prenez en cas de crime;
Tout est pour obeir à la rime,
Car je n'ai pas les mots exquis
Qu'en telz cas seroient bien requis.

(Rothschild et Montaiglon, Recueil, XII, 358.)

Les besoins de la rime font changer l'orthographe, la forme, la syntaxe, l'emploi et l'ordre des mots; nous parlerons ici surtout des altérations orthographiques et phonétiques.

1º Altération de l'orthographe des noms communs. Exemples:

Et comment don? Soudainement s'en est vollé Et ne m'a laissé quelque don.

(Villon, Gr. Testament, XXII.)

C'est Monsieu.

Ouvre vite. — Ouvre, toi. — Je souffle notre feu.

(Molière, L'École des femmes, v. 205.)

Tout vous rit, vostre femme est souple comme un gan, Et vous pourriez avoir vingt mignonnes en ville Qu'on n'en sonnerait pas deux mots en tout un an.

(La Fontaine, La coupe enchantée.)

Semble s'être assemblé contre nous par hasar:
Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car
(Racine, Les Plaideurs, 111, 3.)

Vous connoissez, madame, et la lettre et le sein, Du cruel Amurat je reconnois la main.

(Racine, Bajazet, IV, 3.)

On trouve encore dans les poètes modernes des formes altérées comme un remord, un pié, je voi (II, § 118,1), je sai, Londre, Thèbe, Gêne (§ 283), etc.; mais ces licences deviennent rares, et on aime mieux faire des rimes inexactes aux yeux.

2º Altération de l'orthographe des noms propres. — Corneille, dans un sonnet adressé à maître Adam Billault, écrit:

Elle entra dans le corps de maître Adam Billot.

(Œuvres complètes, X, 101.)

Le sévère Boileau lui-même se permet une licence pareille dans le »Fragment de relation d'un voyage à Saint-Prix« qui commence ainsi: J'ai beau m'en aller à Saint-Prit, Ce saint, qui de tous maux guérit.

(Poésies diverses. XXVI.)

Notons enfin que dans l'Ode au Colonel Gustaffson V. Hugo, pour faire une rime à Volga, estropie le nom du poète grec Konstantinos Rigas:

Il vit périr Moreau; Byron, nouveau Rhiga

(Odes, III, 5.)

3º Altération orthographique et en même temps grammatiticale:

Il me semble que ton espreuve C'est un grant mal. Si tu la *treuve*, Que feras-tu?

(Picot et Nyrop, Nouveau recueil de farces, p. 121.)

Hannibal, qui par feux d'aigre humeur arrosez Se fendit un passage aux Alpes embrasez.

(A. d'Aubigné, Les Tragiques, I, v. 3-4.).

Lorsque le genre humain de glands se contentoit, Ane, cheval et mule aux forêts habitoit.

(La Fontaine, Fables, IV, 13.)

Que ta fenètre s'ouvre! Ah! si tu me repousses, Il me faudra chercher quelques vieux nids de mousses,

(V. Hugo, Ballades, no 2.)

Oui, de l'ancien régime ils ont fait tables rases, Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases.

(Les Contemplations, I, no 7.)

En vérité, lecteur, je crois que je radote. Si tout ce que je dis vient à propos de botte ...

(Musset, Namouna, LXI.)

4º Altération de la forme des mots. — Exemples:

Li sage clerc du temps, par leur grant sapience, Le mistrent en escript et en grant audience Pour exemple donner à la gent non sachance.

(Doon de Mayence, v. 18-20.)

Se me savés a dire qu'il devint: Se vos l'avez, ne le me celés mi.

(Raoul de Cambrai, v. 7945-46.)

On lit dans la chanson d'Antioche (I, v. 772): »Et Raimons de Saint Gille et Estievnes de Blaus«. Le dernier chevalier cité est Étienne de Blois, mais la rime demandait un nom en-aus. Ces licences disparaissent avec le moyen âge; une culture plus raffinée ne les tolère pas. C'est pour rire que Paul Verlaine, dans la poésie satirique »A ma bien aimée« a écrit la strophe suivante:

Et sans peur ni de la mort verte Ni de la vie en rose, j'ai Pour réponse à tel propos gai Ou triste, ou rien du tout, dit: merte.

Citons aussi la rime populaire suivante:

Avez-vous vu passer fillon fillette Avec un chien barbette (barbet) Qui la suivette (suivait).

(Mélusine, p. p. H. Gaidoz, IX, 91.)

5º Notons en dernier lieu que parfois les besoins de la rime obligent les poètes à employer des archaïsmes. V. Hugo introduit dans ses »Ballades« (nº 9) la forme médiévale *prée*, doublet de *pré* (II, § 376):

Adieu clos, plaines diaprées, Prées.

Faute de connaître l'histoire de la langue, L. Quicherat qualifie souvent de licences poétiques des formes qui ne sont que des archaïsmes. Rappelons à cette occasion un passage de la XI^e Épître de Boileau:

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil, Qui diriges chés moi l'if et le chèvrefeuil.

On a reproché ce chèvrefeuil à Boileau; Voltaire dit spirituellement dans l'Épître qu'il lui a adressée:

Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil Qui chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.

Pourtant Boileau n'a pas eu tort: chèvrefeuil est la bonne vieille forme, remontant directement à caprifolium, et on la trouve aussi en prose au XVII^e siècle, dans une lettre de Mme de Sévigné. Il importe de constater que les besoins de

la rime font employer à Boileau une forme un peu archaïque, mais ne lui font pas altérer la langue.

REMARQUE. Les altérations dues à la rime acquièrent parfois un intérêt plutôt historique que philologique. On lit dans la Chronique d'Ernoul: •Entre ces ii montaignes a une valée c'on apiele le Val Bacar, la ou li home Alexandre alerent en fuere, quant il aseja Sur. Dont on dist encore el Romans del Fuere de Gadres qu'il estoient alé el Val de Josafas. Mais ce n'estoit mie li vaus de Josafas, mais li vaus de Bacar, dont cil qui le Romant en fist pur mius mener se rime le noma le Val de Josafas por se rime faires (éd. Mas Latrie, p. 62—63). C'est par la même raison que Guillaume Alexis paraît incertain de l'origine lorraine de Jeanne d'Arc:

Ce fut la france
Pucelle blanche

De Lorraine née, ou d'alez.

(Œuvres poétiques de G. Alexis, I, 321,)

126. Avant de finir ces notes préliminaires, il faut examiner brièvement quels sont nos moyens de constater la prononciation pour une période de la langue antérieure à nos jours. Il est bien entendu que l'analyse de l'orthographe reste toujours notre moyen principal; mais la graphie nous renseigne ordinairement d'une manière assez imparfaite sur le vrai état de la langue parlée (comp. § 93 ss.); il faut même souvent deviner à travers la langue écrite les transformations qu'elle subit. Il est donc heureux que nous disposions d'autres moyens qui nous dédommagent, dans une certaine mesure, de l'incertitude où nous laisse l'orthographe. Ces moyens sont directs ou indirects.

1º Les moyens directs sont les grammaires et les ortho-épies, dont les plus anciennes remontent au XIIIe siècle (Orthographia gallica; voir la bibliographie); pourtant ce n'est qu'au temps de la Renaissance qu'on commence à s'occuper sérieusement de l'étude de la grammaire française (§ 49). C'est aussi au XVIe siècle qu'apparaissent les premiers essais d'une transcription phonétique du français; rappelons surtout la Grammaire de Louis Meigret (cf. §§ 49, 90) et les différents ouvrages de Jacques Pelletier et de Ramus. Un poète connu de la Pléiade, Jean Antoine de Baïf, s'est servi d'une orthographe phonétique dans son Psautier et dans ses Etrénes de poézie fransoéze. La littérature grammaticale de la période classique nous offre aussi quelques essais de transcription

phonétique, mais ils sont hésitants et peu rationnels. Ce n'est que de nos jours qu'on est arrivé à donner, grâce à une analyse physiologique des sons, une transcription fidèle et scientifique de la langue parlée.

2º Les moyens indirects sont les assonances et les rimes. L'assonance est une rime imparfaite ou élémentaire; elle n'exige que l'homophonie de la voyelle tonique, sans tenir aucun compte des consonnes qui la précèdent ou qui la suivent; chaste et frappe forment une assonance, frappe et nappe une rime. Si nous trouvons dans une laisse de »Gormont et Isembart« voisin assonant avec mourir, ce fait nous montre que l'i des deux mots a dû être à peu près identique, c. à d. que l'i de voisin n'avait pas encore été nasalisé (comp. § 213). On comprend facilement par cet exemple quels renseignements précieux les assonances peuvent nous fournir sur le vocalisme du moyen âge. Dans le courant du XIIIe siècle, les assonances sont remplacées par les rimes, qui portent, non seulement sur la voyelle accentuée, mais aussi sur les consonnes environnantes. Les premières listes systématiques de rimes ont été dressées par Tabourot (1587) et Lanoue (1596).

3º On peut enfin consulter avec fruit les mots qui ont été adoptés dans les langues étrangères. Déjà au moyen âge, un assez grand nombre de vocables français passèrent en allemand, en anglais, en néerlandais, en islandais et dans d'autres langues encore (§ 24), et les différentes manières dont ces mots ont été transcrits peuvent nous aider à en déterminer la prononciation. Citons comme exemple les graphies des poètes haut-allemands, telles que zinc, merzi, qui nous montrent clairement la valeur du c français (§ 403). Les curieuses transcriptions de mots français par des lettres hébraïques, grecques et coptes, comme il s'en est fait au XIIIe siècle, peuvent aussi nous fournir d'utiles renseignements.

LIVRE DEUXIÈME. HISTOIRE DES VOYELLES.

CHAPITRE I.

QUANTITÉ ET QUALITÉ.

I. QUANTITÉ DES VOYELLES.

127. En latin, les voyelles accentuées variaient de durée comme les voyelles inaccentuées; on disait bonitas, ductor, jūnxi, crūdēlis, căděrě, pilus, etc. Cet état de choses ne se continue pas dans le parler populaire. Dans les premiers siècles après J.-C., la différence quantitative des voyelles s'efface, d'abord, paraît-il, en syllabe atone; on trouve dans les poètes postérieurs creătura, sacrămentum, verecundus, ěnormis, etc. (pour creātura, sacrāmentum, verēcundus, ēnormis). Puis, l'effacement de la quantité attaque aussi les syllabes fortes, de sorte que les mots tels que l'éctus et tēctum finissent par ne pas différencier leurs voyelles par la durée du son. Ce n'est plus la »quantitas syllabarum« qui domine la langue; les grammairiens eux-mêmes en conviennent, comme il ressort, par ex., d'un passage souvent cité de Servius (IVe siècle après J.-C.): »Nam quod pertinet ad naturam primae syllabae, longane sit an brevis, solis confirmamur exemplis; medias vero in latino sermone accentu dinoscimus; ultimas arte colligimus«. C'est l'accent tonique (§ 134 ss.) qui désormais est le principe tout puissant de la langue, et toutes les voyelles ont dû avoir à peu près la même durée qui a été relativement brève.

- 128. Tel est encore l'état de plusieurs des langues dérivées (surtout l'espagnol, l'italien et le roumain), et tout porte à croire que tel a aussi été l'état normal de la plus vieille langue française; mais, d'assez bonne heure, plusieurs altérations phonétiques sont venues troubler les conditions primitives et réintroduire des différences quantitatives. Ce n'est qu'au XVIe siècle que nous avons des renseignements précis et directs sur ces changements; en 1584, Théodore de Bèze (§ 49, Rem.) avertit les étrangers que la prononciation francaise est très rapide et n'est retardée que par un petit nombre de longues: »Sunt autem hoc loco mihi admonendi peregrini, paucissimas esse longas syllabas in Francica lingua, præ innumerali brevium multitudine« (p. 85). Cf.: »Francorum enim ut ingenia valde mobilia sunt, ita quoque pronuntiatio celerrima est, nullo consonantium concursu confragosa, paucissimis longis syllabis retardata, eodem tenore denique volubilis« (p. 10). Deux siècles plus tard, Montmignon (1785) remarque: »La différence de durée entre la longue et la brève est en général plus marquée, plus fortement sentie dans les langues étrangères et dans la prononciation des provinces méridionales, que dans la langue française, telle qu'elle est parlée à la cour et à Paris ne faites pas trop fortement sentir la différence de durée entre la longue et la brève.«
- 129. Dans la langue moderne, la différence quantitative des voyelles joue, parfois, un rôle considérable; il y a ainsi un certain nombre de mots qui ne se distinguent l'un de l'autre que par la durée de la voyelle accentuée; comp. faites [fɛt] et fête [fɛ:t], tette [tɛt] et tête [tɛ:t], bette [bɛt] et bête [bɛ:t], mettre [mɛtr] et maître [mɛ:tr], etc. Pourtant, la quantité moderne est essentiellement différente de l'ancienne: elle affecte peu la syllabe inaccentuée, et elle n'entre pour rien dans la prosodie, basée uniquement sur l'accent; enfin, elle n'est pas absolue, variant selon la place des mots; comp. faire un cours [ku:r], troubler la fête [fɛ:t], un homme brave [bra:v], et les combinaisons un cours de français [œkurdəfrūse], la fête de mon père [lafɛtdəmɔpɛ:r], un brave homme [œbravom], où les voyelles longues de cours, fête, brave ont été notablement abrégées. Pour d'autres détails, voir notre Manuel phonétique, § 111 ss.

- 130. On peut établir les règles suivantes sur l'allongement des voyelles toniques:
- 1º Une voyelle non finale peut être allongée par l'amuïssement d'un phonème contigu: eage > âge [a:z], mēur > mûr [my:r], geene > gêne [zɛ:n], etc. (voy. § 265 ss.); beste > bête [bɛ:t], asne > âne [a:n], coste > côte [ko:t], etc. (voy. §§ 462, 169, 176); rompre [rō:prə], blanche [blō:ʃ], plonge [plō:ʒ], âme [a:m], etc. (voy. §§ 322, 329); grasse [gra:s], grosse [gro:s], passe [pa:s], passion [pa:sjō], etc. (voy. § 466). Un allongement résulte aussi du changement de [l] en [u], et de celui de [λ] en [j]: albe > aube [o:b], alne > aune [o:n], etc. (voy. § 342); paille > [po:j], travail > [trava:j], bouteille > [bute:j], etc. (voy. § 351)

Remarque. En syllabe finale ouverte, la voyelle est toujours brève: on, bon, bond, banc, bain, dû, août, aimût, courût, est, des, œufs, clef, portez, vie, épée, aimée, sortie, amie, recrue, etc. Cette règle est toute moderne. Autrefois, les voyelles suivies de l'e féminin étaient longues; on disait aimée [eme:], épée [epe:], vie [vi:], etc., prononciation conservée dans la Suisse romande et encore observée dans la déclamation; de même, les voyelles suivies d'un s muet étaient longues: il fust, il fist, il parlast ne se confondaient pas avec il fut, il fit, il parla, et en regard de un lac, un coq on avait des lacs [lo:] des coqs [ko:]. En Normandie on dit encore un chat [ʃa], des chats [ʃo:] ou [ʃo].

- 2º Une voyelle est allongée devant les spirantes sonores [z, z, v, j, r] qu'on appelle aussi »consonnes allongeantes«: chemise, ruse, cage, neige, tige, cave, fève, famille, rare, tard, mer, etc. L'allongement devant [z] a déjà été observé par Th. de Bèze qui remarque: »S inter duas vocales deprehensa ac proinde ... per z pronuntiata et vocalem singularem et diphthongum antecedentem producit« (p. 89).
- 3º Une voyelle est allongée par analogie: pâle [pa:l] a été influencé par mâle (pour masle); maçon [ma:sɔ̃] et tous les mots en -ation doivent probablement leur [a:] à des mots comme passion [pa:sjɔ̃], etc.

REMARQUE. En syllabe faible, les différences de durée sont peu sensibles; et il n'y a là ordinairement que des voyelles brèves: amabilité, considérer, préférer, préférence; quelques mots, surtout des parents de mots à voyelle longue accentuée, présentent des voyelles moyennes: creuser, arroser, saison, pleurer, aimer, rouler, bâton, château, etc.

II. QUALITÉ DES VOYELLES.

131. Le latin classique possédait cinq voyelles simples, brèves ou longues: \vec{a} , \vec{a} , \vec{e} , \vec{e} , \vec{i} , \vec{i} , \vec{o} , \vec{o} , \vec{u} , \vec{u} , et trois diphtongues: ae, au. A l'époque où s'altère le vocalisme latin, la différence quantitative, à laquelle s'attachait de bonne heure une différence qualitative, disparaît (§ 127), tandis que la différence de qualité ou de timbre reste en s'accentuant davantage: les dix voyelles brèves ou longues du latin classique se réduisent à sept voyelles ouvertes ou fermées; la diphtongue ae est traitée comme \vec{e} , et la diphtongue ae comme \vec{e} ; sur au, voy. § 188.

Latin classique:	Latin vulgaire:
ī	i [i]
ĭ, ē, œ	é [e]
ĕ, ae	è [ε]
ā, ă	a [a]
Ŏ	[c] ó
ō, ŭ	ό [o]
ũ	$\mathbf{u} \ [\mathbf{u}]$

REMARQUE. Ce développement est commun à toutes les langues romanes. Il faut pourtant remarquer que le sarde (à l'exception du dialecte septentrional de Gallura) ignore la fusion de \tilde{i} et \bar{c} , et celle de \bar{o} et \tilde{u} ; on dit en logodourien friddu (frigidum) et veru (verum), buka (bücca) et fiore (florem); comp. en toscan freddo et vero, bocca et fiore. La fusion de \bar{o} et \tilde{u} est aussi inconnue au roumain, qui dit buca et floare.

132. Les sept voyelles du latin vulgaire sont représentées dans nidus, névem, nèpos, nasus, nòvus, nódus, nudus; elles se retrouvent toutes dans la langue moderne: nid [ni], nez [ne], nette [nɛt], natte [nat], note [not], nos [no], nous [nu]. Mais le vocalisme français possède encore d'autres sons, absolument inconnus au latin. On a dans la langue moderne deux variétés d'a: patte [pat] et pâte [po:t]; trois voyelles palatales arrondies [y], [ø], [œ]: su [sy], ceux [sø], sœur [sœ:r] (comples voyelles non arrondies correspondantes dans si, ses, sert); quatre voyelles nasales [ɑ], [ɛ], [œ], [o]: banc [bū], bain [bɛ], brun [brœ], bon [bo], et enfin une voyelle neutre [ə]: brebis [brəbi], En tout, neuf voyelles inconnues au latin.

Remarque. Les voyelles palatales arrondies sont propres au français; ni l'italien ni l'hispano-roman ne connaissent $\{y\}$, [a], [a], [a], [a], [a], [a]

comme [luna] en italien, en espagnol et en portugais, mais est devenu [lyn] en français: la même prononciation se retrouve au nord de l'Italie.

133. Si nous nous reportons aux époques antérieures, nous pouvons constater l'existence de plusieurs voyelles et diphtongues, inconnues également au latin et à la langue moderne. On a dû avoir autrefois la voyelle orale *mixte« [ü], intermédiaire entre [i] et [u] (voy. § 187), et les voyelles nasales [ĩ], [ẽ], [õ], [ỹ] (voy. §§ 213, 215, 225, 227); ensuite les diphtongues orales áu, éu, óu, òu, dans chevaus (§ 241), cheveus (§ 237), foudre (§ 243), moudre (§ 242), et uo, ue, dans buof, buef (§ 178), les diphtongues nasales ain, ein, oin, dans sain (§ 222), sein (§ 217), soin (§ 230,5), et les triphtongues orales eau, ieu, ueu, dans beaus, cieus, linçueus (§ 236 ss.).

TABLEAU DES VOYELLES.

LIEU D'ARTICULA		PALA	ELLES FALES Ont()	MIX	ELLES TES xed ()	VÉL	ELLES AIRES ack-)
Position des	s lèvres	neutre	arron- die	neutre	arron- die	neutre	arron- die
Voyelles	orales	i	y		(ü)		u
fermées (*high:)	nasales			ļ			
Voyelles mi-fermées (>mid <)	orales nasales	e	Ø		(ə)		0
	orales	ε	œ		(c)		О
Voyelles ouvertes	nasales	ě	ã				õ
ouvertes (*low*)	orales			a		,)
	n a sales						ã

CHAPITRE II.

ACCENTUATION.

- 6184. Il faut distinguer entre l'accent de hauteur, qui est un élément purement musical, provenant du degré de tension des cordes vocales, et l'accent d'intensité, qui repose sur la force de l'expiration. Il est probable que l'accent musical a joué un rôle très considérable en vieux français, comme en latin, mais nous sommes hors d'état d'en déterminer le caractère d'une manière précise; c'est seulement pour la langue actuelle qu'on a des renseignements exacts sur l'accent de hauteur (voir Manuel phonétique, § 144 ss.). De cette manière, toute étude historique sur le développement de l'élément musical de la langue française est rendue presque impossible, et nous devons nous contenter d'étudier l'accent d'intensité.
- syllabes, de la quantité prosodique de la syllabe. Il frappe la pénultième lorsqu'elle est longue: marītum, habēre, virtūtem, bonitātem, et, si elle est brève, il se reporté sur l'antépénultième: scribère, credère, arborem, pollicem. Les mots accentués sur l'antépénultième sont dits proparoxytons; les mots accentués sur la pénultième sont dits paroxytons; à ce dernier groupe appartiennent aussi, nécessairement, tous les dissyllabes: porta, votum, pèdem, vērum, nīdum, etc. Les monosyllabes sont dits oxytons: rem, fac, sic, quod, etc.

REMARQUE. Il faut remarquer qu'on trouve dans les mots paroxytons, à côté de l'ictus, qui est l'accent de force principal, un accent secondaire, qui

affecte la voyelle initiale protonique: dórmire, córona, bónitatem, rádicina, etc. (cf. § 144,2).

136. L'ictus latin persiste en français, comme dans les autres langues romanes, sans changer de place:

măritum	mari	scriběre	écrire
hăbēre	avoir	crēděre	croire
virtūtem	vertu	ă rbŏrem	arbre
b ŏ n ĭ t a t e m	bonté	insŭla	île
sĕni ō rem	seigneu r	ŏpĕra	œuvre

Pourtant, dans le latin vulgaire et les périodes postérieures, on observe certains déplacements de l'ictus, qu'il importe de relever.

137. Dans un groupe de voyelles, l'accent de force se reporte en règle générale sur la voyelle la plus ouverte ou la plus basse (>low«):

1º Si un i accentué précède une voyelle plus basse, celle-ci attire l'accent. Les groupes io, éo, ie deviennent ainsi ió, eó, ié: filiolum > filiólo > filleul; mulíerem > mulière > vfr. mouillier; comp. gladíolum > glaïeul; modíolum > moyeu; a víolum > aïeul; capréolum > chevreuil; lintéolum > linceul; paríetem > paroi.

2º Si un i accentué suit un a, il finit également par perdre l'accent et se fond avec la voyelle précédente. L'accent est ainsi reculé dans les mots magístrum > * maïstre > máistre > maître [me:trə]; fagina > faîne; vagina > gaîne; traditor > traître; sagimen > sain (doux); haïne > haine; traïn > train, etc.

REMARQUE. Dans quelques verbes, le groupe ue s'est développé d'une manière particulière; ainsi battúere et consúere sont devenus en galloroman bâttere et cósere. Nous avons là une simple assimilation aux formes où l'accent était sur le radical: battuo et consuo, changés en batto et coso (§ 452), ont influencé les infinitifs et produit les formes analogiques bâttere (battre) et cósere (coudre).

138. La brève pénultième d'un proparoxyton (§ 135) placée devant une muette suivie de r, attire l'accent sans changer de quantité: cathědra > cathědra > vír. chaiere, chaire; co-lübra > colübra, remplacé par *colöbra > couleuvre; in-

těgrum > intěgrum > vfr. entir, entier; palpěbra > palpěbra > paupière; tonitrum > tonitrum > vfr. toneire, tonnerre.

Cas isolés. L'accentuation classique s'est conservée dans férêtrum > vfr. fiertre (it. fèretro) et dans *púllitra (dér. de pullus) > poutre (mais en it. pulédra). Notons aussi quelques doublets curieux; à côté de paupière et entier, on trouve en vfr. palpres et entre, qui remontent à palpebras et integrum (voir Rom., XXXII, 593).

139. Il faut encore remarquer les phénomènes suivants:

- 1º Dans le pronom ille employé comme proclitique, l'accent est reporté sur la dernière syllabe, qui contient la désinence: illúm murum > le mur, illá filia > la fille (comp. ílle cantat > il chante; ílla amat > elle aime).
- 2º A la 3º personne du passé défini, l'e de -erunt est toujours traité comme bref: cantavěrunt > cantarunt > chantèrent. Quelques autres changements d'accent propres aux verbes seront traités dans la Morphologie (II, § 10 ss.).
- 3º Dans les verbes composés, l'accent passe souvent du préfixe sur la voyelle du thème: recipit > recipit > receit, reçoit; demorat > demorat > demeure; allocat > allocat >
 alloue; renegat > renegat > renie; convenit > convenit
 > convient; explicat > explicat > vfr. espleie, etc. On les
 traite comme si leurs éléments étaient distincts; c'est une sorte
 de décomposition (on pourrait dire aussi recomposition), qui
 amène souvent le rétablissement de la voyelle altérée du mot
 simple: displicet > displacet > déplaît; retinet > retenet
 > retient; perficit > perfacit, etc.

REMARQUE. L'accentuation latine a été conservée quand on n'a pas senti la composition primitive: collocat > couche, colligit > cueille.

4º Dans plusieurs noms de saints, l'accent tonique a été reculé sur la première syllabe: Sinerius > Sendre, Venerius > Vendre, Romadius > Rome, Eutychius > Oye, etc. Ce recul de l'accent s'explique peut-être par l'emploi fréquent de ces mots comme invocations. Ajoutons Mercurius, accentué Mércurius, probablement sous une influence analogique: Martis dies, Jovis dies (et lunæ dies) amènent Mércurii dies (esp. miercoles, vfr. mercredi et dimerque, prov. dimercre).

140. A ces exceptions près, tous les mots où la loi de la persistance de l'accent d'intensité est violée, sont d'origine savante (cf. § 34): agile (ágilis), utile (útilis), italique (itálicus), mobile (móbilis), etc. Un grand nombre de mots latins existent en français sous une double forme, une forme populaire, qui garde l'ictus à la place primitive, et une forme savante qui l'avance sur la dernière syllabe sonore. En voici quelques exemples:

decima	dîme	décime
examen	essa i m	examen
fabrica	forge	fabrique
fragilis	frêle	fragile
major	maire	major
parabola	parole	parabole
rigidus	raide	rigide
solidus	s ou	solide
viaticus	voyage	viatique

141. Par suite de divers développements, que nous étudierons aux paragraphes 145—146, l'accent tonique frappe toujours en français la dernière syllabe des mots à terminaison masculine: parlera, poignard, bonté, boulanger, révérencieux, s'enorgueillir, justificatif, fraîchir, vétéran, chantons, etc.; et la pénultième des mots à terminaison féminine: image, boulangère, rafraîchissent, nourriture, etc. Dans la langue moderne, ou l'e féminin final s'est à peu près complètement amuï (§ 253), on n'a plus que des oxytons: [ima:z], [bulozɛ:r], [rafrɛʃis], [nurity:r], etc.

Remarque. L'accentuation de la dernière syllabe est appliquée aussi aux mots étrangers. On dit macaroni, libretto, brasero, revolver, bitler, Bismarck, Schiller, palmarès, gratis, lavabo, Te Deum, etc., etc.; notons encore Haubitz > obus, Londres > (demi-)londrès. Comp. les rimes suivantes: Signora: mourra (Musset, Premières poésies, p. 29); Horatio: ruisseau (ib., p. 150); Clair: neither (ib., p. 213); Spinosa: voilà (Poésies nouvelles, p. 139); Clair: Werther (ib., p. 180); Refroidi: Léopardi (ib., p. 223), etc., etc. Cette application de l'accentuation française aux mots étrangers remonte très haut. Déjà dans la Passion (Xe siècle) on trouve Nazarenum: ad un (v. 136); comp. aussi Templum Domini: establi (Brut, v. 1661); Temple Veneris: Marbre bis (Piramus, v. 203); Beati: ensi (ZRPh., VIII, 279), etc. On suit rarement l'accentuation latine, comme quand on fait assoner Pater noster avec glòrie (St. Alexis, v. 625). Pour les périodes postérieures on constate les mêmes procédés. Exemples: esp. escotilla > écoutille, mais guerrilla > guerilla;

Digitized by Google

it. paggio > page, parapetto > parapet, mais adagio > adagio, libretto > libretto. Le sort de góndola est instructif; il fut adopté au XIVe siècle sous une forme qui respecte l'accentuation italienne: gondre, remplacée au siècle suivant par gondole. Pour les mots anglais, comp. cutter > cotre, quaker > quacre, rarement quaker, et ulster > ulster, etc. Pour les mots allemands (cf. § 67.2, § 78.8), Littré indique que bitter se prononce bitr'; mais cette prononciation a-t-elle jamais existé? C'est par coquetterie que Gérard de Nerval a laissé son accentuation originale à un nom propre allemand placé à la rime:

Il est un air pour qui je donnerais Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber; Un air très vieux, languissant et funèbre, Qui pour moi seul a des charmes secrets.

être modifié de différentes manières, que nous ne pouvons pas étudier ici en détail. Rappelons seulement qu'une syllabe qui marque une nuance importante, peut être renforcée: Il faut se soumettre ou se démettre. L'homme propose, Dieu dispose. C'est malheureux. Cette accentuation, qu'on appelle antithétique, oratoire, emphatique ou elogique, joue un assez grand rôle à côté de l'accentuation étymologique, et on peut dire que les cas de déplacement de l'accent tonique sont maintenant si nombreux et si importants, que l'accentuation française paraît être dans une période de transition. Pour les détails, voir Manuel phonétique, § 141 ss.

CHAPITRE III.

SORT GÉNÉRAL DES VOYELLES.

- 143. Le sort des voyelles dépend en première ligne de l'accent d'intensité (§ 135). On appuie plus ou moins fortement sur les voyelles accentuées, tandis qu'on glisse rapidement sur les atones; il suit de là que les premières se conservent, tandis que les dernières sont sujettes à s'affaiblir et à disparaître. Des trois e de debere, le premier porte l'accent secondaire, le deuxième l'accent principal, et le troisième est atone; aussi leur développement a-t-il été tout différent, comme le montre la vieille forme française deveir.
- 144. L'accent principal divise les polysyllabes, pour ainsi dire, en deux parties: une partie posttonique et une partie protonique.
- 1º La partie **posttonique** d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans habé|re, liberá|re, civitá|tem, ou de deux, comme dans cré|dere, plá|tanum, pará|bola, hó|minem. Les atones posttoniques peuvent ainsi figurer dans une syllabe finale ou dans une syllabe pénultième.
- 2º La partie protonique d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans dor míre; ou de deux, comme dans dor mi tórium; rarement de trois, comme dans asperi tátem. La première syllabe de la partie protonique est toujours frappée d'un accent secondaire. La syllabe protonique non initiale et qui précède immédiatement la tonique, s'appelle la contrefinale; elle est toujours atone.
- 145. Les deux portions du mot subissent un développement en partie égal. Dans civitatem, les deux voyelles atones,

celle de la finale et celle de la contrefinale, s'amuïssent, tandis que les deux voyelles accentuées restent (civ'tat'), tout en suivant un développement différent. Sous la force de l'içtus, la voyelle principale peut subir de nombreux changements, auxquels ne participe jamais la voyelle initiale, qui, ordinairement, reste intacte ou s'affaiblit en un e féminin: cívitatem > civ'tat' > cité; rádicína > rad'cina > racine; córnícula > corneille; júníperum > genièvre. Nous diviserons donc, dans l'exposé historique suivant, les voyelles latines en deux grands groupes, qu'il faut examiner à part. D'abord, les voyelles qui ordinairement restent: celles qui figurent à la syllabe principale ou à l'initiale; ensuite, les voyelles qui ordinairement tombent: celles qui figurent à la finale, à la contrefinale ou à la pénultième.

146. La chute des voyelles inaccentuées est de la plus grande importance pour le développement du gallo-roman.

1º Par la chute de la pénultième (§ 258), tous les proparoxytons disparaissent: on dit caldo, verde, tabla, asno, maslo, perdre, etc., pour calidum, viridem, tabulam, asinum, masculum, perdere, etc., et l'on n'a plus en gallo-roman que des paroxytons et des oxytons (sur quelques proparoxytons conservés, voir § 259).

2º Par la chute de la finale (§ 248), la plupart des paroxytons qui ne se terminent pas en a, se changent en oxytons: on dit amor, portar, veder, audir, caval, talent, mur, man, etc. pour amorem, portare, videre, audire, caballum, talentum, murum, manum, etc. Tous les mots en a tels que terra, rosa, vagina, cantaba(m) restent paroxytons.

147. Le sort des voyelles dépend aussi des consonnes ou voyelles environnantes (§ 114); comp. partem > part; patrem > père; paria > paire; panem > pain; clavem > clef; clavum > clou, etc. Nous examinerons en détail l'influence exercée par les palatales (§§ 190—208), les nasales (§§ 209—232), les labiales (§§ 233—235), les latérales (§§ 236—243) et les vibrantes (§§ 244—247). Quelle que soit la nature des phonèmes en vironnants, il y a un fait important dont il faut toujours tenir compte, à savoir, si la voyelle est entravée ou libre.

148. La voyelle est entravée quand elle se trouve en syllabe fermée, c. à d. quand elle est suivie de deux ou de plusieurs consonnes (pour les exceptions, voir § 149). L'entrave peut être primitive (entrave latine), comme dans partem, dormit, fustem, altum, campum, factum, missa, bocca, grassum, etc.; elle peut être secondaire, en provenant d'un développement secondaire (entrave romane), comme dans vir(i)dem, as(i)num, an(i)ma, tab(u)la, cavja ((cavea), montanja (\langle montanea). Les voyelles entravées restent dans le plus vieux français sans changement: l'entrave, tout en protégeant la qualité des voyelles, empêche leur diphtongaison ou leur passage à d'autres voyelles. Les sept voyelles entravées du latin vulgaire i, é, è, a, ò, ó, u (§ 131) se retrouvent telles quelles dans le plus vieux français: villa > ville, méssa > mésse, prèssa > prèsse, partem > part, pòrtum > pòrt, tórrem > tór, nullum > nul.

REMARQUE. Le groupe lj forme tantôt entrave, tantôt non: valeam > vaille, alium > ail, mais folia > feuille, melius > mieux; pour les détails, voir § 207. Sur nj, voir § 228.

149. La voyelle est libre quand elle se trouve en syllabe ouverte, c. à d. quand elle est finale, suivie d'une voyelle, d'une consonne simple, ou des groupes pr, br, tr, dr, gr, pl, bl: te, tu, mea, deum, nos, amare, purum, capra, labrum, patrem, nutrire, hed(e)ra, integrum, duplum, fleb(i)lem. Toutes les voyelles libres accentuées (sauf i) se modifient, et elles sont surtout sujettes à la diphtongaison. Les sept voyelles libres du latin vulgaire se retrouvent, dans le plus vieux français, sous les formes suivantes: nīdum > ni; pīlum > peil; pēdem > piet; nasum > nes; novum > nuof, nuef; solum > sól (soul); durum > dur. On voit ainsi que i reste intact, et probablement ó, tandis que a et u changent de lieu d'articulation, et que é, è, ò se diphtonguent.

CHAPITRE IV.

I ACCENTUÉ (LAT. I).

I. I TONIQUE.

150. I tonique, entravé ou libre, se conserve intact:

mille	mil	filum	fil
vīlla	ville	ripa	rive
tristem vfr	. trist	vīta	vie
scriptum	écrit	m I c a	mie
scrib(e)re	éc r ire	n I d u m	nid
tībia (§ 262,3)	tige	libra	livre

Mots germaniques: r1c > riche, w1sa > guise, Theodr1k > Tierry, etc.

Cas isolés. L'I long a été abrégé dans glirem (it. ghiro) > *glirem > loir et ilicem > *ilicem > yeuse (forme obscure; probablement dialectale). Carène ne remonte pas au lat. carina, mais est emprunté de l'ital. carena.

II. I PROTONIQUE.

151. I protonique, entravé ou libre, se conserve intact:

villanum	vilain	filare	filer
trīstitia	tristesse	mirare	mirer
filiolum	filleul	privare	priver
civitatem	cité	vīventem	vivant
liberare	livrer	hibernum	hiver

Cas isolés. Mirabilia s'est altéré en *meribilia > merveille. Primarium > premier. Si > vfr. se (si se trouve dès le XIIe siècle). *Affibulare (de ad et fibula) > vfr. afibler > affubler (voir § 233,1). Un ī protonique a été syncopé dans directum > droit, *directiare > dresser, quiritare > crier (cf. § 260).

REMARQUE. L'ī protonique passe régulièrement à e, si la syllabe suivante contient un autre ī: dīvīsat > devise; dīvīnat > devine; dīvīnum > devin; crīnītum > creni, crenu; fīnīre > vfr. fenir; vīcīnum > veisin, voisin (cf. § 196,s); comp. encore vfr. desis pour disis (dīxīsti), demi pour dimi (dīmīdium), etc. Parfois les deux formes existent l'une à côté de l'autre; ainsi, à côté de pitit, espirit, pipie, on avait petit, esperit, pepie. Les formes telles que divise, divin sont d'origine savante.

152. L'ypsilon grec est ordinairement assimilé à l'i latin; par réaction savante, on écrit maintenant y, au moyen âge on avait i. Exemples: κύκνος > cygnus > cine, écrit et puis prononcé cygne (cf. §§ 119, 335); μάρτνο > martyr > martir, martyr; λύρα > lyra > lire, lyre; μύρδη > myrrha > mirre, myrrhe; μύρτος > myrtus > mirte, myrte; στύλος > stylus > stile, style.

CAS ISOLÉS. On observe parfois une assimilation de l'y grec à \bar{e} comme dans presbyterum \rangle *presbeterum \rangle vfr. prouveire.

REMARQUE. Dans quelques mots appartenant à une couche plus ancienne, l'y grec est assimilé à u (o). Exemples: $\mu\dot{v}\rho\sigma\alpha$ > bursa > bourse; $\mu\dot{v}\sigma\tau\alpha\xi$ > it. mostaccio > moustache; $\pi\dot{v}\ddot{z}d\alpha$ > *buxta > boîte.

CHAPITRE V.

É FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. E, Ĭ).

I. É FERMÉ TONIQUE.

153. É tonique entravé aboutit à e ouvert [ε]:

capistrum	chevêtre	ĭlla	elle
episcopum	évêque	cippum	сер
*piscat	pêche	sĭccum	sec
virga	verge	mittere	mettre
dēb(i)ta	dette	mĭssa	messe
nĭt(i)da	nette	fĭssa	fesse
vĭr(i)dem	vert	spissum	<i>espes,</i> remplacé
sēpia (§ 262,3)	sèche	par <i>espe</i>	is, espois, espais,
ēsca vfr.	esche	épais	

Cas isolés. Sous l'influence d'un i posttonique, é passe à i:
*Illi (formé d'après qui) > il; de la même manière s'expliquent
les vieilles formes icil (*eccilli), ist (*isti), icist (*eccisti),
is (*ipsi) dans neïs, venis (venisti). Comp. § 155, Cas isolés.
Mots d'emprunt. Cippe (comp. cep), crisper (comp. crêper),
épître, famille, infirme, etc.

REMARQUE. Le groupe lj fait entrave: soliculum > soleil; vermiculum > vermeil; auricula > oreille; vigilat > veille, etc.; cf. § 207,1 (l'i de ces mots ne forme pas diphtongue avec la voyelle précédente; il indique, originairement, le mouillement du l; voy. § 350, Rem.). Sur le développement du groupe tj dans -itia, voy. § 196, Rem.

154. La prononciation ouverte de l'e français remontant à l'e fermé du latin vulgaire, n'est pas primitive. Dans la Chanson

de Roland (laisse CXX), le Couronnement de Louis (laisse V), Aucassin et Nicolete (laisse 21) des mots comme verte, messe, tramete, arcevesques, dont l'e remonte à i, ē, font des tirades à part sans aucun mélange ni de è (\langle e entravé), ni de e (\langle a libre; § 170). L'e de vert (viridem), se prononçant autrement que celui du vfr. pert (pĕrdo) et du vfr. per (parem), a dû être un e fermé, et il a gardé cette prononciation jusqu'à la fin du XIIe siècle, où il a été absorbé par l'e ouvert: messe [messə] > messe [messə], verte [vertə] > verte [vertə], etc., et les poètes font dès lors assoner ou rimer sec : bec, verge : herbe, elle: belle, verte: perte, etc. La différence entre ces deux e, disparue du francien, s'est conservée en lorrain et en bourguignon, et nous la retrouvons, par exemple, en provençal et en italien; l'auteur du Donatz proensals attribue »e estreit« à vertz, cela (ecce illa), cabelhz (capillus), etc., et »e larg« à covertz, certz, puicelle, etc.; et en italien moderne, secco, quello, verde, messa se prononcent avec »e chiuso«, tandis que terra, sette, bello ont un se largo«.

155. É tonique libre devient oi, prononcé [wa] ou, surtout après r (cf. § 244), [wo]:

fĭdem	foi	sēta	soie
dēbes	dois	dēbent	doivent
bĭbit	boit	bĭbam	boive
pĭlum	poil	tēla	toile
habēre	avoir	crēdere	croire
pē(n)su m	pois, poids	pĭperem	poivre

FORMES ANALOGIQUES. Il y a eu substitution de suffixe dans camēlum > vfr. chameil > chamel, chameau, et candēla > vfr. > vfr. chandeile, chandoile > chandelle. Sur le développement de spērat > espoire > espère, etc., voir II, § 26; sur le changement de conjugaison de gaudēre > jouir, etc., voir II, § 66,2.

Cas isolés. Sous l'influence d'un $\bar{\imath}$ posttonique, \acute{e} se change en i: fēcī > fici (Schuchardt, I, 311) > fis; prehensi > prēsī > pris; comp. vēnī > vin(s), *tēnī > tin(s); ēbrium > ēbrī > ivre; cf. § 153, Cas isolés. On trouve i provenant de η dans boutique (ἀποθήκη), ithos (ήθος) et tapis (ταπήτιον).

Mots d'emprunt. Décret, fidèle (vfr. feeil, feoil), livre, prophète, secret (vfr. secrei, secroi), etc.

156. La voyelle simple e s'est d'abord diphtonguée en ei; on disait dans le plus vieux français feit, deis, beit, peil, aveir, peis, seie, deivent, etc. En francien, ei n'est resté que devant les nasales: frein, plein, veine, peine, etc. (voy. § 216); dans tous les autres cas, ei passe à oi (§ 157). Pourtant, un certain nombre de dialectes n'ont pas participé à ce changement, et l'étape ei (parfois atténuée en é fermé simple) s'est conservée dans quelques patois modernes; elle se retrouve dans les provinces du Sud-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois), et en Normandie où l'on dit, par exemple, meis ou mes (mois), rei, re (roi), seir, ser (soir), etc. Le mot technique moderne détret pour détreit (étau à main) est une forme dialectale, doublet de détroit. Il faut enfin remarquer que ei s'est introduit abusivement dans seize (sĕdecim) et treize (trĕdecim), qui devraient s'écrire sèze et trèze.

REMARQUE. Ei se retrouve dans quelques mots anglais empruntés au français dès le XIe siècle: heir, veil, conceive, receive, money, tourney, palfrey, etc.; verdict remonte à veir dil (§ 77).

157. La diphtongue ei passe à oi en francien, comme dans la plupart des autres dialectes (pour les exceptions, voir § 156): fei > foi, deis > dois, beit > boit, creire > croire, etc. Ce passage paraît d'abord avoir eu lieu en syllabe faible, et cela dès le Xe siècle (comp. noieds dans Jonas); puis, il gagne aussi, à des époques différentes dans les différentes régions, la syllabe forte, et au commencement du XIIIe siècle, tout ei s'est changé en oi, prononcé di [oi], comme le montrent les assonances (joie: voie). Cette prononciation se retrouve encore en anglais (royal, poison); en français, elle s'est conservée à la finale et devant n jusqu'au XVIe siècle; selon Palsgrave (1530), le oi (oy) de roy, moy, oyndre, etc. se prononçait comme l'oy anglais de boye, coye. Un souvenir de cette articulation de oi se trouve dans le patois picard de nos jours, où l'on dit fro (froid), do (doigt), etc. Comp. les mots d'emprunt allemands Franzose (\langle françois) et Hoboe (\langle hautbois).

Remarque. Le changement de ei en oi suppose les étapes suivantes: [ei] > [ii] > [ai] > [oi] > [oi]. Des modifications identiques ou analogues se trouvent dans les langues germaniques. M. P. Verrier remarque à ce sujet: >Bien que

l'écriture n'en ait pas varié, la diphtongue allemande ei est devenue [ai] dans presque tous les pays de langue allemande. L'a long anglais, diphtongué en [ei] depuis relativement si peu de temps, est déjà arrivé à [ai] dans la bouche des cockneys. Si l'on a conservé la graphie ei en francien, alors qu'on prononçait [ai], ce n'était pas seulement par respect pour l'orthographe ancienne, par simple tradition, comme dans le cas de l'ei allemand; c'était surtout pour distinguer entre ei [ai] et ai [ϵ]. Comme la graphie ai représentait déjà par tradition le son [ϵ], il était tout naturel de conserver pour le son [ai] la graphie traditionnelle ei. Quant au passage de [ai] ou [α i] en [α i], on le retrouve aussi, par exemple, dans les patois allemands (pour α i) et dans les patois anglais (pour α i') long, correctement [ai]).

158. Vers la fin du XIIIe siècle, le groupe oi, quelle qu'en soit l'origine, s'altère et finit par passer à une nouvelle articulation $[w\epsilon]$, tout en restant graphiquement intact. Ce développement a probablement eu lieu par les étapes intermédiaires suivantes: $[oi] > [oe] > [oe] > [w\epsilon]$. L'existence de la prononciation $[w\epsilon]$ est attestée:

1º Par la graphie oe, dont on trouve déjà des exemples dans le Roman de la Rose, où apercoeve et recoeve riment avec moeve, noeve. Dans les siècles suivants, cette notation est plus employée, sans pourtant devenir fréquente (comp. P. Meyer, L'Apocalypse en français, p. CCX); au temps de la Renaissance plusieurs grammairiens, surtout Meigret, Pelletier et Ramus, l'adoptent et la recommandent.

REMARQUE. La graphie oe se retrouve dans ciroène, qui s'écrivait ciroine au moyen âge, et dans couette, dont on a le doublet orthographique coite (culcita).

2º Par le témoignage direct des grammairiens; Th. de Bèze (1584) dit, par exemple: »Oi nisi n habeat adiunctum, non amplius diphthongi, sed triphthongi sono pronuntiatur, nempe ut oai, et diphthongus ai pro ae sive pro e aperto, ut loi, loix, moi, mois, roi, soi, toi, voi. «

3º Par des rimes nombreuses, depuis la fin du moyen âge jusqu'au temps de Voltaire: Cloistre: estre (Gaut. de Coincy); toiles: telles, clers: loirs (Villon; voir Rom., XXX, 364); accroistre: prestre (Myst. de S. Laurent, v. 2925); commère: boire (Nouv. Patelin, v. 820): angoisse: lesse (Paris, Chansons, p. 84); senestre: cognoistre (Marot); poēte: adroite (Régnier, Sat. X); droite: mouète (Garnier, Bradamante, 1048); nette: droite (Molière, Les Fâcheux, v. 527); possède: froide (Dép. am., v. 464); bête: boîte (Éc. des

maris, v. 520); étroites : retraites (La Fontaine, Fables, III, 8); croistre : maistre (Andromaque, v. 1069), être : croître (Voltaire, Le pauvre diable), etc., etc.

La prononciation de oi comme [we] se rencontre encore au XIXe siècle: on raconte que La Fayette, qui avait conservé les traditions de l'ancienne cour, prononçait (en 1830) le roué pour le roi, et Madame Dupuis (1836) demande expressément la prononciation oè en syllabe faible: cloîtrer, poirier, roitelet. De nos jours, on n'a que de faibles traces de [we] dans le français littéraire. Citons bouée, variante graphique de boie, autre forme de buie (boja (on a dû dire à l'origine bouèe [bweə]), et Ourouer, Ouzouer, Ozouer, variantes de Ozoir (Oratorium). La prononciation [we] s'est conservée dans plusieurs patois (le tourangeau, le vendômois, le lorrain, le wallon, etc.) et dans le langage rustique des environs de Paris; elle vit aussi dans le français du Canada et les patois créoles. Comp. les mots étrangers suivants: esp. frambuesa (framboise; suéd. boett (boîte; all. adrett, dan. adræt (adroit.

Remarque. Voici quelques anecdotes démontrant la prononciation [we] vers la fin du XVIIIe siècle: A la Constituante, le 7 mai 1791, l'abbé Couturier dit: Moi, je vous cite ma loi, qui est aussi la vôtre. — Une voix à gauche: Malouet. (On rit). — Couturier. Non, ma loi. — Au tribunal révolutionnaire, une pauvre femme est victime de sa prononciation. D. A elle demandé si, le 9 de ce mois, en présence de plusieurs citoyens, elle n'a pas dit qu'il fallait un roy? — R. Qu'elle n'a point parlé de roi, tel qu'était Capet ou tout autre, mais d'un rouet-mastre, instrument à filer. Le juge qui l'interrogea mentionne cette réponse sur l'enveloppe du dossier (Wallon, Histoire du tribunal révolutionnaire, IV, 402; cf. Souriau, L'évolution du vers français, p. 45).

159. Dans quelques cas, le groupe $[w\epsilon]$ s'est simplifié en $[\epsilon]$ (sur l'amuïssement de w, voir § 452). On trouve déjà des traces de cette simplification au XIIIe siècle (l'Élégie hébraïque de 1288 donne avet, apelet); mais elle n'acquiert d'importance qu'au XVIe siècle, où elle devient générale, surtout à la cour, et scandalise les grammairiens, qui presque tous l'attribuent injustement à l'influence italienne. Elle s'emploie à côté de $[w\epsilon]$, et il s'établit de bonne heure une distinction entre les deux prononciations. Ainsi, au XVIIe siècle, $[\epsilon]$ est surtout propre au parler négligé ou vulgaire, et les chansons s'en moquent:

Qu'on dise courtais pour courtois,
Qu'on parle français pour françois,
Ce sont traits dont le perroquet,
Perroquet, perroquet,
Se doit rire dans son caquet.

La forme [we] était réservée au discours soutenu; Patru (1674) remarque que, devant haranguer la reine de Suède, sil a prononcé, suivant l'avis de la Compagnie, l'Académie françoise [frōswe:zə], et non pas française. Le passage de [we] à [e] a été suivi par un changement graphique de oi en ai. Nicolas Berain, dans ses Nouvelles remarques sur la langue françoise (Rouen, 1675), avait déjà proposé d'employer ai là où la prononciation était [e]; mais ce n'est que Voltaire (Zaīre, 1732) qui a réussi à remplacer donnois, donnerois, anglois, etc. par donnais, donnerais et anglais. Cette orthographe, dite de Voltaire, n'a été acceptée par l'Académie qu'en 1835 (6e édition).

La prononciation [ɛ] s'est établie définitivement dans les imparfaits et les conditionnels: avait (habēbat), était, parlait, parlerait, etc.; dans quelques noms de nations et de pays: français (vfr. franceis), anglais, milanais, polonais, etc. (on a d'un autre côté, danois, suédois, hongrois, et les doublets Francois, Langlois); et enfin dans les mots suivants: Claie (clēta); craie (crēta); dais (discum); effraye (*effridat), cf. effroi; épais (vfr. espeis, qui remplace espes (spissum); faible (flēbile m); frais (\langle frois, freis \langle vha. frisc); frayer (fricare); harnais (*harnisk); marais (marois < *marisk); monnaie (monēta); mortaise (vfr. mortoise); paraître (parescere; cf. connaître (cognoscere); raie (riga); segrais (secrētum); taie (thēca), et la terminaison -aie (*-ēta) dans aunaie, cerisaie, chenaie, futaie, etc. (comp. charmoie). Dans emplette (vfr. emploite) il y a eu changement de suffixe. Rets (vfr. roiz \(\rightarrow\) retes) n'est qu'une mauvaise orthographe pour rais (comp. II, §§ 280, 365); de la même manière s'expliquent peut-être verre (vfr. voire, veire (vitrum) et tonnerre (vfr. tonoire, toneire (tonitrum), dont la graphie correcte serait vaire et tonnaire.

REMARQUE. Beaucoup de mots ont longtemps hésité ou hésitent encore entre ai et oi: harnais — harnois, ormaie — ormoie, raide — roide, raideur — roideur, écofrai — écofroi, etc. Dans quelques cas, on a conservé les deux formes en leur attribuant un sens et un emploi différents: français — François, anglais — Langlois, benét (beneeit < benedictum) — Benoît.

160. Dans tous les autres cas, le groupe [we] s'est changé en [wa] ou [wa]. Cette prononciation paraît remonter au moyen âge; on en trouve des traces vagues déjà au XIIIe siècle dans un sermon (p. p. P. Meyer dans le Bulletin de la Soc. des Anc. Textes, 1903, p. 57), où oa a été employé deux fois pour oi: Dont c'est bien voars, et Puet on bien voar. Cette notation, qui semble indiquer la prononciation actuelle, était excessivement rare et probablement dialectale (le sermon cité appartient à la France occidentale); elle ne gagne du terrain qu'au commencement du XVIe siècle, où une preuve curieuse de son existence est fournie par la littérature danoise. La reine Élisabeth, sœur de Charles-Quint, a adressé, pendant les années 1523-24, 13 lettres à son malheureux époux, le roi Christian II; dans ces lettres d'une grâce touchante, elle se sert de la langue danoise, qu'elle parlait bien mieux qu'elle ne l'écrivait. Son orthographe est plutôt française; ainsi pour nu (maintenant) elle écrit nou, pour kan (peut) elle met quan, etc., et le mot svar (réponse) est transcrit par soyr, ce qui ne s'expliquerait pas, si le groupe oi ne se prononçait pas [wa]. La même prononciation est directement indiquée par le grammairien Palsgrave (1530); il dit que quand oy est, à la fin des monosyllabes, suivi de s, t, x, ou, à la fin d'un polysyllabe, devant s ou t, ou, au milieu d'un mot, devant r ou l, l'i se prononce à peu près comme un a, boas, voax, françoas, disoat, gloare, poalle, poallon. Henri Estienne se moque de cette prononciation, qu'il attribue aux courtisans et au peuple de Paris. Dans sa »Remonstrance avx avtres Covrtisans amateurs du François italianizé et autrement desguisé«, il dit:

> Si tant vous aimez le son doux, N'estes vous pas bien de grands fous, De dire Chouse, au lieu de Chose? De dire l'ouse, au lieu de l'ose? Et pour Trois mois dire Troas moas? Pour le fay, vay, le foas, ie voas? En la fin vous direz La guarre, Place Maubart, frère Piarre.

Th. de Bèze (1584) blâme ceux qui, imitant la prononciation du peuple de Paris, écrivent et prononcent voarre pour verre, foarre pour foirre, troas et tras pour trois: »Corruptissime vero Parisiensium vulgus Dores πλατειάζοντας imitati, pro

tiant voarre et foarre, itidemque pagrammairiens continuent encore longten vulgaire et strès mauvaise la prononciatio cependant, elle gagne toujours du terrain et en admissible au XVIIIe siècle. En 1785, Domergue phtongue oi présente tantôt le son oa, tantôt le son en 1805, le même grammairien condamne absolumencienne prononciation et proteste vivement contre loè, glocuictoère. Grâce à la grande Révolution, la prononciation vulgaire a fini par remporter la victoire. Elle s'est même introduite dans plusieurs mots qui offraient à l'origine un oë (ou ouè) dissyllabique:

Fouet (dér. de fou \langle fagus); on écrivait foit au XVI^e siècle (Montaiglon, Recueil, II, 119, X, 13; Régnier, Sat. X); Richelet remarque: Fouet, prononcez foit. De nos jours, la prononciation [fwa] appartient plutôt au parler un peu négligé.

Moëlle (altération de meolle \langle medulla) se prononce maintenant [mwal]; dans l'ancienne langue on trouve des rimes comme moelle: chandelle (A. d'Aubigné, Tragiques, I, v. 913).

Noël (natale); la prononciation ordinaire est [noel] ou [nwel]; dans la langue vulgaire [nwal]; la prononciation monosyllabique est d'ancienne date (voir Patelin, v. 1444).

Poêle (patella) se prononce [pwal] ou [pwal].

Poète (po et a) s'employait de bonne heure comme dissyllabe (voir Régnier, Macette, v. 221; d'autres exemples dans Littré); on trouve poétique comme trissyllabe déjà dans Christine de Pisan. La prononciation dialectale [pwat], attestée par Féraud (1761), s'entend encore.

Rappelons aussi le développement du vfr. escoine > écoine [ekwan].

REMARQUE. Le groupe [wa] peut se simplifier en [a]. Dans le parler d'Ille et Vilaine, le son représenté graphiquement par oi se prononce a; ainsi à ce soir se dit a l'sa, voir se dit va, etc. On en trouve de nombreux exemples dans Decombe, Chansons populaires d'Ille et Vilaine, par ex. p. 80: Hale à ta (toi), Tire à ta (toi), Pousse à ma (moi).

II. E FERMÉ PROTONIQUE.

161. É protonique entravé devient e ouvert $[\epsilon]$:

circare chercher *missaticum message firmare fermer mittentem mettant 160. Dans tous les autres piscare pêcher [wa] ou [wo]. Cette pront virtutem vertu âge; on en trouve de vir(i) diarium verger un sermon (p. p. pront vertu pront ve

' [62. É protonique libre s'affaibit en e féminin [ə]:

dēbere	devoir	bisaccium	besace
dēnarium	denie r	minare	mener
fēnuculum	fenouil	minutum	menu
pē(n) sare	peser	pĭlare	peler

CAS ISOLÉS. On trouve a dans: balance (*bilancia (§ 506,1), jaloux \(\) zelosum (influence de jalne, jaune?), faner \(\) vfr. fener (encore dans Vaugelas, Remarques, II, 385) \(\) *fænare (dér. de fænum), glaner \(\) vfr. glener (encore dans A. d'Aubigné, Misères, v. 1040). On trouve i sous l'influence d'un e suivant en hiatus, d'abord changé en [j]: pietatem \(\) pijtate (§ 262,s) \(\) pilié; quietare \(\) quijtare \(\) quiiter, quitter. Un i inexpliqué se rencontre dans temonem \(\) timon.

FORMES ANALOGIQUES. Sur creons > croyons, veons > voyons, pelu > poilu, etc., voir § 300,2.

Mots d'emprunt. Bitume, cigogne (vfr. ceogne), ciguë (vfr. cegue), mineur (vfr. menor), ministre, sinistre; féminin, vénal, vérité; notez aussi désert, désir, désirer, dévorer qui ont remplacé desert, desir, desirer, devorer.

REMARQUE. L'existence de l'e féminin protonique au moyen âge paraît assurée par la signature d'Anne de Russie sur un diplôme royal de Philippe Ier, daté de l'an 1063. La reine mère, dont la souscription se trouve audessous du monogramme du roi, écrit en français, tout en se servant des caractères cyrilliques. Voici la signature: ANA PHNA, c. à d. Ana reina (pour reine). L'emploi de b à la première syllabe est très curieux: on sait que cette lettre désignait autrefois un son obscur, qui a dû se rapprocher beaucoup de l'e féminin moderne (voir A. Thomas, Essais de philologie française, p. 159 ss.).

CHAPITRE VI.

E OUVERT ACCENTUÉ (LAT. E).

I. E OUVERT TONIQUE.

163. È tonique entravé se conserve tel quel:

v ĕ r m e m	ver	hĕrba	herbe
hiběrnum	hive r	pĕrdere	perdre
infĕrnum	enfe r	pěrtica	perche
cĕrvum	cerf	fĕsta	feste, fête
sĕptem	sept	tĕsta	tesle, têle
fěrrum	fer	těrra	terre
běllum	bel	bělla	belle
prěssum	près	prĕssa	presse

164. L'è ouvert entravé se diphtongue en roumain, en frioulan, en napolitain et en espagnol: ferrum > roum. fier, frioul. fierr, napol. fierro, esp. hierro. Ce même phénomène se trouve aussi en wallon; dans le patois de Namur on dit p. ex. fyèr (ferrum), vyèr (vermem), pyèt (perdere), etc. Pour le français proprement dit, notons le développement inexpliqué de tertium > tiers et quelques mots où l'è se trouve devant une liquide + [j]: cĕrium > cierge, mĕlius > mieux, vĕniam > viegne, vienne; tĕniam tiegne, tienne; Compĕndium > Compiègne.

FORME ANALOGIQUE. Le féminin irrégulier nièce (neptia) est probablement dû à l'influence du masculin nies.

165. È tonique libre se change en ie, prononcé aujourd'hui [jɛ] devant une consonne et [je] en position finale:

fěl	fiel	fěbrem	fièvre
cælum	ciel	palpěbra (§ 138)	paupière
hěri	hier	lĕp(o)rem	lièvre
quærit	quiert	pětra	pierre
brěvem vfr.	brief	hĕd(e)ra	lierre (§ 489)
sĕdet	siet, sied	ad rětro	arrière

Ajoutons quelques proparoxytons (populaires ou savants) où la diphtongaison a dû se produire avant qu'il y ait eu entrave par la syncope de la voyelle pénultième (comp. § 259): ěbulum > hièble, větulum > vieil, sæculum > siècle, Stěphanum > Étienne, *antěphona (ἀντίφωνα) > antienne, těpidum > tiède, mědicum > vfr. miège, *pědicum (pour pědica) > piège, *sědicum > siège.

FORMES ANALOGIQUES. Les vieilles formes lief (levo), lieves (levas), lieve (levat) ont été remplacées par lève, lèves, lève, etc.; pour les détails, voir § 299,1, et II, § 27.

Cas isolés. E tonique suivi de u aboutit à la triphtongue ieu, prononcé de nos jours [jø]: děum > dieu; Mathěum > Mathieu; *Andréum > Andrieu. Il faut supposer que l'u final, par une assimilation régressive (§ 115), a labialisé l'e: [dɛu > djɛu > djœu > djœy > djø]. Dans la vieille langue, on avait des doublets de ces mots, où l'e n'était pas diphtongué: deu (dé), Matheu, Andreu, etc.; cet e assonait avec e < lat. a. Les formes verbaies es > es, eram > vfr. ere ont également échappé à la diphtongaison, grâce à leur emploi proclitique (cf. § 167).

MOTS D'EMPRUNT. Bref (autrefois brief), célèbre, lèpre, ténèbres (vfr. tenieble), etc.

166. La diphtongaison de ĕ se retrouve dans la plupart des langues romanes (exc. le sarde, le sicilien et quelques autres dialectes italiens, le catalan, le portugais). Elle remonte assez haut; un des plus anciens exemples, dieci (Tardif, Monuments historiques, 19,58), est de l'an 670 ou 671. Le groupe ie français, qu'il dérive de ĕ, œ ou de a (§ 192), n'avait au

moyen âge qu'une seule prononciation, qui était probablement [jɛ]; dans le Roland, par exemple, assonent ensemble fiers (fĕrus), piet (pĕdem), liez (lætus), chiers (carus), chevaliers (caballarius), etc. Ce [jɛ] est plus tard affaibli en [je] dans les cas où la consonne suivante s'est amuïe (cf. §§ 170, 177, 178,4, 182).

Remarque. Pour l'ancienne langue, il paraît hors de doute que, dans plusieurs dialectes, ie était prononcé comme une diphtongue décroissante, avec l'accent sur i. Cette prononciation, que plusieurs savants regardent comme la primitive, est attestée par des formes telles que live (lieve), arrire (arriere), volentirs (volentiers), enquirs (enquiers), chacie (chaciee), laissie (laissiee), etc. Le français en a gardé une dernière trace dans lie (*faire chère lie*), contraction de liee (læta); cf. § 193, Rem. La réduction d'ie à i est surtout propre au picard et au wallon (Rom. XVII, 556; ZRPh. XXIV, 16).

II. E OUVERT PROTONIQUE.

167. È protonique entravé se maintient tel quel (comp. § 163):

cĕr(e)bellum	cerveau	sĕrpentem	serpent
mĕrcedem	merci	sĕrvire	servir
mĕrcurii dies	mercredi	věrbena	verveine
pěrdentem	perdant	věrruca	verr ue
pěrsona	personne	věstire	vêtir

Cas isolés. Quelques mots présentent [e] pour [e]: *lĕviarium > levjario > léger; pĕccare > pécher; sur vĕrvactum > guéret, voir § 247; on trouve [ə] dans sĕptimana > semaine.

168. È protonique libre s'affaiblit en e féminin (comp. § 162):

fěnestra	fenêt r e	něpotem	neveu
gĕlare	geler	quærela	querelle
gěnuculum	genou	věnenum	venin
lĕvare	lever	věnire	venir

Cas isolés. 'Quelques mots présentent i: ěborium > ivoire; lěonem > lion; lætitia > liesse (infl. de vfr. lie < lætum); *pědonem > pion; notons aussi le mot d'emprunt pæonia > pivoine. Dans d'autres mots, l'ancien e féminin a été remplacé, dans la langue moderne, par é: ferir > férir, peril > péril; perir > périr, etc.; prévot (præpositum) a dû subir l'influence des mots commençant par pré-.

Mots d'emprunt. Cément, gélatine, général, précepte, vénérer.

CHAPITRE VII.

A ACCENTUÉ (LAT. \overline{A} ; \check{A}).

I. A TONIQUE.

169. A tonique entravé se conserve intact:

partem	part	lar(i)dum	lard
arborem	arbre	nav(i)gat	nage
captiat	cha ss e	plat(a)num	plane
carrum	char	faciam (§ 476)	fasse
caballum	cheval	sapiam (§ 262,3)	sache
vacca	vache	-aticum (§ 400,2,	
bracchium	bras	Rem.)	-age

Mots germaniques: harpa > harpe, warda > guarde, garde. Dans la langue moderne, quelques mots présentent [a]: âme, âne, mâle, pâte, basse, grasse, paille, etc.; cf. § 130,1.

Formes analogiques. *Accaptat > vsr. achate, remplacé par achète. Ce verbe a probablement été influencé par ceux en eter; on trouve acheter pour achater déjà au moyen âge, achate s'emploie encore au XVIe siècle. La langue moderne garde le substantif achat.

Cas isolés. Phantas ma s'est altéré en *fantos ma > fantôme. Devant ns, l'a est en réalité libre, à cause de l'amuïssement de la nasale (§ 318,s): > trans > tras > très. Sur carnem > chair, voy. § 246.

REMARQUE. Capsa se retrouve en français sous trois formes différentes: châsse, développement direct et régulier; casse, emprunté de l'it. cassa, et caisse, emprunté du prov. caissa.

170. A tonique libre devient $[\varepsilon]$ (orthographié e ou è) devant une consonne, et $[\varepsilon]$ (orthographié e ou é) en position finale:

mare	mer	amare	aimer
amarum	amer	amatum	aimé
sal	sel	amata	aimée
talem	tel	amatis	aimez
sapa	sève	gratum	gré
faba	fève	nasum	nez
navem	nef	pratum	pré
labra	lèvre	clavem	clef
patrem	père	bonitatem	bonté

Dans quelques mots, on trouve la graphie fautive ai, qui a remplacé l'ancien e: ala > ele, aile; clarum > cler, clair; pare m > per, pair; radere > rere, raire; sapis > ses, sais; sapit > set, sait; vha. brasa > brese, braise; cf. § 200.

Formes analogiques. Les vieilles formes lef (lavo), leves (lavas), leve (lavat) ont été remplacées par lave, laves, lave, sous l'influence de laver, lavant, lavons, etc., où l'a latin se maintient (§ 175); pour d'autres exemples, voy. § 298,1, et II, § 25.

Cas isolés. Pour les exemples, voy. § 173.

Mots d'emprunt. Avare (vfr. aver); cadavre; grave (cf. grief, § 118); ignare; rare (vfr. rer); ras (vfr. res, conservé dans rezde-chaussée); vase (vfr. vese), etc. Sont également empruntés les mots en -at, -ate, -ade: avocat (cf. avoué), ducat (cf. duché), état (cf. été), prélat, sénat; acrobate, pirate, sonate; cavalcade (cf. chevauchée), dorade, escalade, limonade, pommade, etc.

171. Le changement d'a en e est un des traits caractéristiques qui séparent le français des autres langues romanes: sal-salis > roum. sare, it. sale, esp. port. sal, prov. saus, mais en français sel. Hors de la langue d'oïl, il ne se retrouve que dans quelques dialectes du Sud-Ouest, en engadin, en émilien et en piémontais. Au Nord de la France, le passage d'a à e a eu lieu assez tard, probablement vers la fin du VIIIe et au cours du IXe siècle, en tout cas après l'assibilation de c(a): carum donne chier (§ 401), *cerum aurait donné cier (§ 403). Les Serments de Strasbourg offrent encore salvar, fradre, returnar;

tous les monuments postérieurs présentent régulièrement e. Quelle était la valeur de cette voyelle? On ne le sait pas au juste; on peut seulement établir les deux points suivants:

1º Cet e (\lambda lat. a) se prononçait de la même manière dans tous les cas; comp. les assonances nef: mer: arriver: aler: orez (Alexis, str. 39). La différence actuelle entre l'e de amer (a marum), père (patrem), nef (navem), et celui de aimer (a mare), assez (a d satis), clef (clavem) était inconnue au moyen âge.

2º Cet e (\langle lat. a) n'assonait qu'avec lui-même (et avec un petit nombre de mots en \check{e} , que nous laissons de côté); il était ainsi différent de l'e \langle \check{e} entravé (§ 163) et de l'e \langle \check{e} , \check{i} entravés (§ 154); on ne trouve jamais ni quel (qualem): bel (běllum), ni quel (qualem): chevel (capillum); donc, il n'était ni \check{e} ni \acute{e} .

172. L'ancienne prononciation uniforme de l'e (\lambda lat. a) paraît s'être scindée en deux vers la fin du moyen âge; dans les syllabes fermées, on a gardé le son ouvert, affaibli en [ε]; mais dans les syllabes devenues ouvertes grâce à l'amuïssement de la consonne finale, il s'est développé un son plus fermé (>high <); comp. le changement parallèle de ie en iè et ié (§ 166), et de o en [œ] et [ø] (§§ 177, 182). Si l'amuïssement de la consonne est facultatif, ce qui est souvent le cas (§ 315), on a eu une double prononciation; ainsi clef, leger, chanter se prononçaient clèf, legèr, chantèr, ou clé(f), légé(r), chanté(r). Cette fluctuation a duré longtemps, surtout pour les infinitifs en -er: à côté de la forme ordinaire en - $\epsilon(r)$, on a conservé -èr, jusqu'à nos jours, dans les rimes et dans le discours soutenu. Il est vrai que déjà Th. de Bèze (1584) parle avec dédain de »isti duri et Francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi a doctissimis etiam poetis Aquitanis usurpati, quibus inter se conferunt disputer et Jupiter«, etc. Pourtant les poètes, même les plus difficiles, continuent de se servir de ces rimes, appelées à tort normandes. En voici quelques exemples:

Digitized by Google

de in

Chair: rocher (Garnier, Juives, v. 977); Jupiter: vanter (Malherbe, I, 52, 160); chair: pêcher (id., I, 4); clair: aveugler (id., I, 30, 35); mer: consumer (id., I, 17, 360); air: celer (Hardy); chair: boucher (id.); air: donner (Corneille, Menteur, II, 1); arracher: chair (Molière, L'Étourdi, V, 9); cher: toucher (Dép. am., II, 3); enfer: léger (Tartufe, IV, 6); douter: Jupiter (Amph., III, 10); altiers: fiers (Boileau, L'art poétique, III, v. 134), fier: associer (Racine, Bajazet); marcher: cher (Phèdre, V, 1); l'air: enfermer (La Fontaine), etc. Au XVIIIe siècle, un grammairien anonyme (1727) remarque: De fort bons auteurs françois ont dit ... que ces sortes de rimes mer, armer peuvent passer dans les grands poëmes, ajoutant qu'alors il faut, en dépit de l'oreille, prononcer durement les silabes douces. Aussi ai-je souvent observé que ce mauvais conseil étoit suivi par la plûpart des comediens de Paris, même par la maîtresse du duc d'Orléans, je veux dire la belle Desmares, qui d'ailleurs avoit la prononciation si charmante et si délicate« (Thurot, I, 61). Ces rimes >normandes« se trouvent encore dans Victor Hugo, mer: blasphémer (Contemplations, II, 4, 15); hier: apostasier (ib., II, 5, 7); écumer : mer (Feuilles d'Automne, nº 9; Légende des siècles, I, nº 4) et dans Baudelaire, aimer: mer; c'est une licence peu recommandable. Ajoutons que Clair Tisseur admet ces rimes lorsque le vers qui suit l'infinitif en -er a une voyelle à l'initiale et qu'il n'y a aucun repos entre les deux vers. Il cite comme exemple quelques lignes d'un poème de M. Guimberteau:

Senti les buissons m'arracher Un lambeau vivant de ma chair A chaque détour de la route,

et il ajoute: La prononciation arraché serait fausse ici, car la liaison est demandée« (L'art de versifier. Lyon, 1893. P. 164).

Remarque. A côté de la prononciation -èr on trouve aussi -ér, à cause de chanté(r). Le grammairien J. Hindret (1687) insiste beaucoup sur la nécessité de cette prononciation, et il ajoute que Molière >a pris soin de la faire valoir en la faisant observer à ses acteurs, et en les désaccoutumant peu à peu de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée de jeunesse dans la prononciation de ces syllabes finales. Il a si bien corrigé le défaut de cette manière de prononcer que nous ne voyons pas un homme de théâtre qui ne s'en soit entièrement défait, et qui ne prononce régulièrement les syllabes finales de nos infinitifs terminés en -er: ce qui ne se faisoit pas, il y

a trente ans, particulièrement parmi les comédiens de province. On continue pourtant à prononcer l'e ouvert, et encore Mme Dupuis (1836) recommande cette prononciation: Dans le discours soutenu, et surtout dans les vers, l'r finale des infinitifs en er peut très bien se lier avec la voyelle d'un mot suivant: l'e qui précède prend alors le son ouvert. (p. 195).

173. Observations sur quelques cas particuliers:

- 1º A s'est maintenu intact dans les parfaits de la 1re conjugaison: chanta (cantavit), porta (portavit), etc.; dans les présents suivants: as (habes), a (habet), vas (vadis), va (vadit, vade), vfr. estas (stas), vfr. esta (stat), et dans quelques monosyllabes, dont la plupart sont des proclitiques: la (illa; § 139,1); ma, ta, sa (cf. II, § 537), à (ad); ça (ecce hac); jà (jam), déjà, jamais; là (illac); car (quare), l'ancien doublet quer a disparu de bonne heure; on avait de même al à côté de el (aliud).
- 2º La terminaison -arem donne régulièrement -er: scholarem > vfr. escoler, singularem (sc. porcum) > vfr. sengler, pilarem > vfr. piler, bucculare > vfr. bocler, etc.; les formes modernes écolier, sanglier, pilier, bouclier sont dues à une confusion avec le suffixe -ier (< -arium; § 208, Cas isolés).
- 3º La terminaison -alem donne régulièrement -el dans la vieille langue: mortel, principel, leiiel, journel, etc.; on trouve aussi de bonne heure des formes savantes en -al: mortal, principal, leial, journal, qui font concurrence aux autres. La langue moderne a adopté tantôt -el: charnel, hôtel, mortel, naturel, tel; tantôt -al: principal, royal, loyal, féal, et parfois les deux terminaisons: original originel, sacramental sacramentel; cf. matériel matériaux, universel universaux, journal journellement.

REMARQUE. Quant au groupe al, il faut encore remarquer les cas suivants: Malum > mal; la vieille langue possédait les deux formes mel et mal qui s'expliquent par l'emploi tonique ou atone du mot: on disait à l'origine li reis est mels, mais malfaire, maltalent, etc.; bientôt il y a eu confusion entre les deux formes, et c'est mal qui l'a emporté. Palum > pieu. Le même développement a eu lieu dans qualem > vfr. quieu, talem > vfr. tieu; ces deux formes s'employaient encore au XVe siècle (Villon, Quinze joies). Phiala a été remplacé en latin vulgaire par phiola, d'où fiole. Sur le sort de al dans valet et calet, voir II, § 25, Rem. Le développement régulier du groupe al + cons. sera traité aux §§ 240, 241.

II. A PROTONIQUE.

174. A protonique entravé se conserve intact:

ardentem	ardent	abbatem	abé, abbé
argentum	argent	baccalarem -	bacheler, -ier
carbonem	charbon	clar(i)tatem	clarté
captiare	chasser	par(abo)lare	parler

Quelques mots présentent [0] par allongement compensatoire: spasmare > pasmer, pâmer; castellum > chastel, château; castigare > chastiier, châtier (cf. § 130).

Cas isolés. Articulum > orteil (voir § 5). Ascultare (§ 188, Rem.) > escolter, écouter est dû à une confusion avec les nombreux mots commençant avec es-. Capitale > vfr. chatel, plus tard chetel, cheptel. Captivum > chétif. Gallina > geline (voir ZRPh., XXVIII, 114 ss.). Grammatica > grimoire.

175. A protonique libre se conserve intact:

amorem	a mou r	*sapere	savoir
habere	avoir	parabola	parole
amicum	ami	talentum	talent
aprilem	avril	lavare	laver
maritum	mari	latronem	larron
manere	manoir	marina	marine

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières amer, amant, amons, amois, amerai, etc. ont été remplacées par aimer, aimant, aimons, aimais, aimerai, etc. sous l'influence des formes du singulier aim, aimes, aime (où a > ai selon § 221); de la même manière, aimable a supplanté amable. On a conservé amour, amant (subst.) et amé (dans nos amés et féaux sujets); comp. § 298,2. Rappelons aussi béer (*badare) pour baer (comp. bayer, § 279,1), à cause de bée (*badat); voir II, § 25.

Cas isolés. A s'affaiblit en e féminin devant une voyelle: cadere > chēoir, choir; maturum > mēur, mûr; *habutum > ēu, eu; fatutum > fēu, feu; agurium (§ 188, Rem.) > ēur, heur, etc.; de plus, dans les mots suivants: granarium > grenier; *ranucula > grenouille; *faraio > ferai (cette forme

s'explique peut-être par la phonétique syntactique: si farai > si ferai, selon § 257). Grever remonte à *grëvare pour gravare à cause de *grëvis (§ 118). — A s'est obscurci en o dans natalem > noēl; natare > vfr. noer (influence de nauta?); patella > poêle, et amelette (encore dans Richelet et Furetière) > omelette.

Mots d'emprunt. Rabican (esp. rabicano) s'est altéré en rubican. Tabac (esp. tabaco, holl. tabak, d'origine américaine) se prononçait aussi tobac (comp. angl. tobacco, all. tobak) au XVII^e siècle (voir Ménage, Observations, p. 244).

CHAPITRE VIII.

O OUVERT ACCENTUÉ (LAT. Ŏ).

I. O OUVERT TONIQUE.

176. O tonique entravé reste tel quel:

cŏrnu	cor	förtem	fort
cŏrnua	corne	mŏrtem	mort
dŏrmit	dort	pŏrc u m	porc
cŏrda	corde	cŏllum	col
pŏrta	porte	möllem	mol

Si la consonne suivante s'amuït, l'o ouvert, en devenant libre, s'affaiblit en o fermé, qui s'allonge s'il n'est pas final: cŏsta > côte; hŏspitem > hôte; fŏssa > fosse; nŏstrum > nôtre; *vŏstrum (§ 118) > vôtre; tŏstum > tôt; grŏssum > gros *mŏttum (pour mŭttum) > mot, etc. Tous ces mots se prononçaient dans la vieille langue avec un o ouvert; on disait còste, nòstre, tòst, etc., comme còrde, còrne, fòrt. Les doublets notre et votre doivent leur o ouvert à leur emploi proclitique (§ 179).

Cas isolé. Nuptias paraît avoir été influencé par noctem, d'où *noctias > noces.

177. O tonique libre devient $[\infty]$ devant une consonne, et $[\emptyset]$ en position finale; on écrit dans les deux cas eu (œu ou ue):

bŏv	em	bœuf	mŏla	meule
'nŏv	em	neuf	filiŏlum	filleul
nŏv	um	neuf	ŏpera	œuvre
ŏρι	ıs vfr.	ues	mŏvet	meut
prŏ	ba	preuve	*pŏtet	peut
cŏr		cœur	*vŏlet	veut
sŏr	or	sœur		

Mots germaniques: *faldastöl fauteuil, födr feurre, hösa heuse.

Formes analogiques. Couvre, ouvre, prouve, etc. ont remplacé les vieilles formes régulières cuevre, uevre, prueve, etc., sous l'influence des formes qui avaient un ou inaccentué (§ 180): couvrir, couvrons, couvrais, etc.; comp. § 301. De même roue, autrefois ruee (comp. esp. rueda < rŏta), a été refait sur rouer, et flot, autrefois fluet (h. allem. fluot), sur flotter.

Cas isolés. A côté de filleul(e) on disait, aux XVIe et XVIIe siècles, fillol(e); cette forme, dont Molière s'est servi à la rime (fillole: parole; l'Étourdi, IV, 5), fut fortement blâmée par Vaugelas (Remarques, II, 25). Fors (föris) n'a pas subi la diphtongaison, à cause de sa position proclitique (cf. foers dans le Jonas), et l'o ouvert s'est maintenu à cause de l'entrave (§ 179) due au mot suivant.

Mots d'emprunt. École (schöla), rose (rösa), vole (völat), dévore (devorat), etc.

178. Voici quelques détails sur le développement de o en eu. 1º La voyelle ouverte ò [o] se diphtongue d'abord en uo, prononcé probablement [wo], et qui se trouve dans Ste Eulalie et St. Léger: buona, ruovet, huom, duol, etc. La diphtongue uo, point de départ commun de presque toutes les langues romanes, existe encore en italien: buono, uomo, duolo, nuovo, cuore, suora, etc.

2º La diphtongue uo passe, dès le commencement du XIe siècle, à ue; on trouve dans Alexis avuec, duel, puet, vuelt, etc. Cette diphtongue a dû être croissante; elle rime parfois avec è (quièrent: muerent, Brut, 9746), et elle se réduit dans quelques mots à un è simple: avuec (apud hoc) > avec, illuec (illo loco) > illec; elle se prononçait donc probablement [wε], ou plutôt [yε]. Comp. l'étape espagnole: duele, puede, nuevo, muere, etc.

REMARQUE. L'ancienne forme ue s'est graphiquement maintenue dans la langue moderne après c et g: cueillir, cercueil, orgueil, et dans le nom du château de la Muette, à l'entrée du bois de Boulogne: pour ce dernier mot, l'orthographe a réagi sur la prononciation (cf. § 119): on dit maintenant [muet] au lieu de [mœ:t].

3º La diphtongue ue passe, probablement vers la fin du XIIe siècle, à un son simple, qui s'écrit de beaucoup de manières (eu, œu, oe, oue), et qui a dû être la voyelle palatale

arrondie (*low-front-round*) [œ]. Cette voyelle, inconnue au latin et à la plupart des langues romanes, doit peut-être son origine à une assimilation progressive (cf. § 115); la première partie labiale [y] de la diphtongue ue arrondit la voyelle suivante ([yɛ] > [yœ]; cf. § 233,s) et finit par disparaître ([yœ] > [œ]; cf. la réduction de [wɛ] à [ɛ] dont nous avons parlé au § 159.

REMARQUE. Au XIIIe siècle, on trouve à la rime pecheeur (peccatōrem) et cuer (cŏr); donc, le son développé de ŏ est devenu identique à celui développé de ō, ŭ (§ 182—183).

4º La voyelle [œ], maintenue jusqu'à nos jours devant toute consonne prononcée: [nœf], [kœr], est devenue [ø], son plus fermé, si la consonne finale s'est amuïe: [pø], [vø]; comp. bœuf [bœf] et bœuf-gras [bøgra], un œuf [œnœf] et des œufs [dezø].

II. O OUVERT PROTONIQUE.

179. O protonique entravé reste tel quel (cf. § 176):

cŏrnicula	corneille	pŏrtare	porter
cŏrbicula	corbeille	ŏbscurum	obscur
dŏrmire	dormi r	hŏspitalem	hôtel
mörtalem	mortel		

Devant un s qui s'amuït, l'o ouvert peut s'affaiblir en o fermé: costatum > costé [koste] > côté [kote].

Cas isolés. On trouve ou dans fourmi (*förmicem), pourceau (porcellum; le glossaire de Cassel donne déjà purcelli), tourment (törmentum), fourvoyer (comp. forfaire).

180. O protonique libre devient ou [u] (cf. § 185):

cŏrona	couronne	nŏvellum	nouveau
*mŏrire	mourir	prŏbare	prouver
cŏlorem	couleur	mövere	mouvoir
dŏlorem	douleur	jŏcare	jouer
mölinum	moulin	lŏcare	louer
*vŏlere	vouloir	laudare	louer

FORMES ANALOGIQUES. Feuillage (vfr. fouillage) et pleuvoir (vfr. plouvoir) sont dus à l'influence de feuille (§ 207,4) et de pleut (comp. § 118).

Cas isolés. On trouve un e féminin au lieu de ou dans quenouille (*cŏlucula). Comp. les vieilles formes enor (hŏnorem), querone (cŏrona), reont (rŏtundum; cf. § 268), seror (sŏrorem), et les formes patoises frement, quemander, pour froment, comander.

Mots d'emprunt. Colombe (vfr. coulombe), colonne (vfr. coulonne), domaine, doléance, novembre, opinion, volonté, volume, dévorer.

CHAPITRE IX.

O FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. Ō, Ŭ).

I. O FERMÉ TONIQUE.

181. O tonique entravé devient ou [u]:

ŭrsum	ours	rŭpta	route
sŭrsa	source	dŭb(i)tat	doute
sŭrdum	sourd	gŭstum	goût
fŭrca	fourche	mŭsca	mouche
cōrtem	court	cō(n)stat	coûte
tŭrrem	tour	pŭlverem	poudre
cŭrrere	courre	gŭtta	goutte

Il paraît qu'au moyen âge on prononçait o: órs, tór, róte, córt, góte, etc.; dans beaucoup de vieux textes, cet o pouvait assoner ou rimer avec l'o $\langle \bar{o} |$ latin libre (§ 182); on trouve jor: flor; boche: ore; secors: dolors; ros: desiros; donc, il y avait une grande conformité de son. Pourtant, cette conformité n'a pas dû être complète, comme le prouve le développement postérieur; o (de o entravé) \rangle ou: jour, bouche, roux, tandis que o (de o libre) \rangle eu: fleur, heure, désireux. Par où se distinguaient donc ces deux o? peut-on supposer une différence quantitative?

Cas isolés. Devant un r suivi d'une nasale, l'ancien o (ou) est devenu ouvert; on dit maintenant forme, morne, orme, orne, tandis que la prononciation médiévale était fourme (forma), mourne, ourme (ŭlmum), ourne (ornat); comp. la rime ourme: pour me (Patelin, v. 13). Gorge doit remonter à une forme *gorga, pour gurga. On trouve eu dans aliorsum

> vfr. aillors > ailleurs; il y a peut-être ici assimilation à quelque mot en -eur. Sur deōrsum > jus, voir § 118,4.

182. O tonique libre devient [œ] devant une consonne, et [ø] devant une voyelle ou en position finale; on écrit dans les deux cas eu (ue, œu):

flörem	fleur	cōda (§ 188)	queue
dolorem	douleur	nōdum	nœud
illorum	leur	cōtem	queux
mōres	mœurs	prōdem	preux
hōra	heure	nepōtem	neveu
plorat	pleure	v ō t u m	vœu
sõlum	seul	otiōsum	oiseux
gŭla	gueule	dŭos	deux

Formes analogiques. On dit avoue, coule, savoure, coud, etc., pour aveue, cueule, saveure, cueud, sous l'influence des formes où l'ó latin était protonique (§ 185): avouer, avouons, avouais, etc.; comp. § 301. De la même manière, époux, jaloux, loup, ventouse remplacent espeus, jaleus, leu (conservé dans Chanteleu, Pisseleu, à la queue leu [c. à d. le] leu), venteuse, sous l'influence de épouser, jalousie, louve, ventouser. L'explication d'amour (pour *ameur) est douteuse.

Cas isolés. Dans le parler vulgaire, l'o fermé de quelques mots a été remplacé par un o ouvert: jùvenem > jòvene > vfr. juene > jeune; ōvum > òvo > vfr. uef (it. uovo, esp. huevo) > œuf. *Mōra (pour mōrum) devient régulièrement vfr. meure, qui se change en mûre, probablement sous l'influence de l'adj. mûr (comp. § 529) ou du subst. mûrier (comp. § 302). L'ancienne prononciation s'est conservée dans les patois: »Nous disons meure en Anjou«, remarque Ménage (Observations, p. 324). Nos > nous, vos > vous, prō > pour, ubi > où ont ou à cause de leur emploi proclitique (cf. § 185).

Mots d'emprunt. Proue vient du génois proa ($\langle prora)$. Tuf est également italien. Pelouse doit être emprunté à quelque patois; l'ancien français avait l'adj. peleus, peleuse. Les mots tels que adore, console, dévot, noble, octobre, sobre, rude, etc. sont savants.

183. Le développement de l'o fermé gallo-roman en vieux français est embrouillé. On écrit o: flor, dolor, lor; u (surtout en Normandie): flur, dolur, lur, et ou: flour, dolour, lour. Cette dernière graphie, dont il y a déjà des exemples dans Ste Eulalie (bellezour, soue) et Jonas (correcious, vº 3; cf. lor, vº 4), a fait croire à l'existence d'une diphtongue; mais, quelque tentante que soit cette hypothèse, surtout à cause de la comparaison avec le développement de l'e fermé (e > ei > oi; o > ou > eu), il nous paraît plus prudent d'admettre que l'o fermé latin est resté monophtongue et s'est conservé tel quel jusque dans le XIIe siècle. Vers 1200, notre o (>mid-back-round «), dans la plupart des dialectes (excepté le lorrain et le bourguignon), change de lieu d'articulation et, en passant probablement par une étape mixte (>mid-mixed <), aboutit à la palatale arrondie correspondante (»mid-front-round«): flor > fleur, dolor > douleur, sol > seul, nevou > neveu; on a [œ] ou [ø] suivant la persistance ou l'amuïssement de la consonne suivante. L'o fermé n'a donc pas suivi le développement de l'é fermé, mais celui de [u]; cf. § 187. Remarquez que le changement en eu n'a pas lieu devant une consonne labiale conservée: lupum > leu, lupa > louve (cf. § 233,6).

REMARQUE. Les poètes des régions où le son eu ([œ] ou [ø]) est inconnu, l'assimilent au son qui en est le plus voisin, à [y], et font rimer sœur et sur, rumeur et mur, etc. Ces rimes imparfaites, appelées tantôt »provençales« ou »gasconnes«, tantôt »normandes« ou »de Chartres«, sont beaucoup employées aux XVe et XVIe siècles, et, grâce à leur commodité, elles sont souvent imitées par les auteurs de l'Île de France. En voici quelques exemples: Battu: feu (Picot et Nyrop, Nouv. rec. de farces, p. 14); peur : sûr (ib., p. 122); assure: heure (ib., p. 168); humeur: meur (Martin de France; Rom. XVI, 434); murmure: heure (Montaiglon, Recueil, X, 31); sœur: sûr (Ronsard); peu: repu (id.); pu: feu (id.), etc., etc. Malherbe, qui haïssait les provincialismes (§ 52,2), condamne sévèrement ces rimes (IV, 382, 419, 462), quand il les rencontre chez Desportes; pourtant il succombe lui-même à l'influence du terroir, et on trouve dans ses propres poésies ceux: décus (I, 288)! Ces rimes incorrectes n'étaient plus admises au XVIIe siècle; c'est par exception qu'on trouve adueu: veu dans Mairet (La Sophonisbe, v. 1216). Charrosselles (du Roman bourgeois) critique cœur: dur dans ces termes: >Voilà une rime gasconne ou périgourdine, et vous la pouvez faire trouver bonne en deux façons, en violentant un peu la prononciation, car vous pouvez dire un cœur aussi deur, ou un cur aussi dur.«

II. O FERMÉ PROTONIQUE.

184. O protonique entravé devient ou [u]:

cōrtensem	courtois	dŭb(i)tare	douter
*tŭrturella	tourterelle	sŭbvenire	souvenir
*tŭrbulare	troubler	*diŭrnata	journée

Cas isolés. Par dissimilation, l'o s'affaiblit parfois en e féminin: succurrere > secourir; submonere > vfr. semondre; *subdiurnare > vfr. sejourner, changé en séjourner. On trouve aussi parfois o: *urtica > ortie; formaticum > formage, fromage (cf. § 518,1).

185. O protonique libre devient ou [u] (cf. §§ 180, 184):

nodare	_nouer	cŭbare	couver
*vōtare	vouer	sŭbinde	souvent
spō(n)sare	épouser	nŭtrire	nourrir

FORMES ANALOGIQUES. Les formes primitives flourir, plourer ont été remplacées par fleurir, pleurer, sous l'influence de fleur et pleurs (cf. § 301).

Cas isolé. L'o s'est affaibli en e féminin dans Johannem > Jehan, contracté en Jean [30].

Mots d'emprunt. Moment (momentum), oraison (orationem), soleil (soliculum) ne sont pas entièrement populaires; on trouve au moyen âge les formes régulières ouraison et souleil. Le préfixe pro- est un calque savant du lat. pro, la forme populaire est pour-; comp. proclamer et pourvoir, promener et vfr. pourmener, profit et vfr. proufit.

CHAPITRE X.

U ACCENTUÉ (LAT. Ū).

186. U tonique ou protonique, entravé ou libre, devient [y], tout en restant graphiquement intact:

nūllum	nul	jūdicare	juger
cūlum	cul	fūrorem	fureu r
fūstem	fût	jūrare	jurer
pūrgat	purge	dūrare	durer
pūlicem	puce	lū minare	(al)lumer
brūma	brume	fūmare	fume r

Cas isolés. Dans quelques mots, \bar{u} s'est abrégé en \check{u} (o): $l\bar{u}$ ridum > lourd; mūsculum > moule (muscle est savant). Būtyrum donne régulièrement vfr. burre; la forme moderne beurre paraît emprunté à quelque dialecte. Pour l' \bar{u} inaccentué, il faut relever les cas spéciaux suivants: frūmentum > froment; jūnicem > génisse; jūniperum > genièvre.

187. Le passage de la vélaire arrondie [u] (*high-back-round*) à la palatale arrondie correspondante [y] (*high-front-round*) n'a eu lieu que dans une partie du domaine roman: en France (excepté la région wallonne), dans certains dialectes de la Suisse (l'engadin) et de la Haute-Italie, et sporadiquement en Portugal. On a supposé que ce changement

était dû à une influence celtique (cf. § 5); il aurait donc dû s'effectuer à une époque où le celtique était encore vivant. Pourtant, rien ne prouve que la prononciation de l' \bar{u} latin eût changé en gallo-roman dès le IIIe siècle, et si nous nous reportons à la Catalogne, dont la langue a été importée de France au VIIIe siècle, et qui en plusieurs points représente un état antique du provençal, nous voyons que ce dialecte ne connaît pas [y]; il en est de même des mots d'emprunt latins qui ont passé par le gallo-roman en vieux haut-allemand et qui tous présentent un [u] inaltéré: pruna > *pfrûma, mulus > mûl. Enfin, la conservation intacte de l'explosive de culum > cul montre clairement que, dans ce mot, le son [v] n'existait pas à l'époque de l'assibilation de c (§ 404): comme la position de la langue est la même pour [y] (»high-frontround«) et pour [i] (>high-front«), le groupe [ky] aurait dû suivre le développement de [ki]. Ajoutons que le passage [u] > [y] dans les dialectes italiens ne paraît avoir eu lieu qu'après l'an 1000. L'existence d'un [y] pur, peu vraisemblable en gallo-roman, paraît encore douteuse dans la plus ancienne période du français; les mots passés en anglais présentent un développement particulier qui admet difficilement [y] comme point de départ. On possédait en vieil anglais les deux sons [v] et [u]; or, le son français n'a été assimilé à aucun d'eux; [y:] est devenu [ai], orthographié i: $f\hat{y}r$ > fire [faiə]; $h\hat{y}d > hide$ [haid], et [u:] est devenu [au], orthographié ou ou ow: brûn > brown [braun], grûnd > ground [graund], tandis que l'u long d'origine française a abouti à [ju], orthographié u: use [ju:z], pure [pjuə], nature [netfə], etc. Le son français n'a donc pu être ni [y], ni [u]; son évolution en anglais fait supposer comme point de départ probable la voyelle mixte [ū] (>high-mixed-round<), qui est très répandue, par exemple, en norvégien et en suédois. Il faut ajouter qu'au point de vue physiologique, ce son est une étape intermédiaire nécessaire, et même la seule admissible: pour devenir la palatale arrondie [y], la vélaire arrondie [u] doit peu à peu changer de lieu d'articulation; le déplacement a lieu d'arrière en avant, et, à un moment donné, la voyelle a dû être »mixte«. Il est impossible de dire quand cette voyelle a remplacé l'u pur [u], ni quand elle est devenue [y]; elle peut être due à une influence celtique, mais elle peut aussi bien s'être développée spontanément.

Remarque. On trouve parfois au moyen âge u (\langle U) rimant avec o (\langle δ , \tilde{u}), surtout dans des textes anglo-normands; le jeu d'Adam, par exemple, offre les rimes criator: dur (v. 230—31), mēur: mireor (v. 896—97), et, à l'intérieur des vers, les graphies dore (dUra), engendreore. Ce phénomène, qui s'observe aussi dans Brandan et ailleurs, paraît encore parler en faveur de la non-existence d'un [y] pur.

CHAPITRE XI.

AU ACCENTUÉ.

188. AU s'est conservé tel quel en roumain (aurum > aur), en sicilien (laurus > addauru), en sarde et en béarnais; partout ailleurs il a subi des altérations plus ou moins graves. Le plus souvent il est devenu monophtongue, comme au Nord de la France, où tout au, tonique (aurum) ou protonique (ausare), primitif (pauperem) ou de formation postérieure (paraula < parabola; § 376,1), s'est resserré, au moyen âge, en un o ouvert. Ce son ne s'est conservé jusqu'à nos jours que dans certains cas spéciaux; partout ailleurs, il s'est changé en o fermé ou en ou. Voici quelques détails:

1º L'o ouvert s'est conservé surtout devant ou après r: aurum > or, the saurum > trésor, claudere > clore; auricula > oreille; *exaurare > essorer; *laurarium > lorier, laurier; taurellum > toreau, taureau; *rauba > robe; fabrica > faurga (§§ 376,2, 401,2, Rem.) > forge; parabola (§ 258) > paraula > parole; sagma > sauma (§ 428) > somme; Paulum > Pol, Paul. Ajoutons encore nausea > noise, *claustrium > cloistre, cloître; voir § 206.

CAS ISOLÉ. On trouve a pour o dans (cresson) alénois pour ollénois, forme assimilée de orlénois (§ 362, Cas isolés) \(\) Aurelianensem.

2º L'o ouvert est devenu o fermé, surtout devant [z]: ausat > ose; ausare > oser; causa > chose; pausat > pose; pausare > poser; clausum > clos; pauperem > povre, pauvre; paupertatem > poverté, povreté, pauvreté; tabula > tôle; avis struthio > *austrucio (§ 446,2, Cas isolés) > ostruche autruche.

3º L'o ouvert est devenu ou devant une voyelle et à la fin d'un mot: gabata > *gauta (§ 376,3) > joue; laudat > loue; laudare > louer; caulem > chou. Comp. alouette (dér. de alauda), enrouer (dér. de raucum), outarde (vfr. ostarde < *austarda < avis tarda).

4º L'o ouvert aboutit à eu dans paucum > pou > peu.

Mots d'emprunt. Auditeur, audition, auguste, autorité, aurisier, frauder, rauque, restaurer, Laure. On trouve aussi au dans quelques mots populaires qui ont subi une restauration orthographique (§ 96,2): autruche, laurier, Paul, pauvre, pauvreté, saur, taureau.

REMARQUE. Au inaccentué se réduit à a si la syllabe suivante contient un u (o); cette dissimilation remonte au latin vulgaire: augustum > agusto > août; Autura > Atura > Eure (§ 269); auscultare > ascoltar > écouter (§ 174. Cas isolés); augurium > aguro (§ 471,8. Cas isolés) > ēur > heur (§§ 99, 479, Rem.); Saucona > Sacona > Saône > [so:n] (cf. § 270,1).

189. Quel que soit le son qu'offre la langue moderne, o ouvert, o fermé ou ou, on avait partout un o ouvert au moyen âge; on disait chòse [tʃozə], pòvre [povrə], jòe [dʒɔə], comme or [or] et fòrge [fordʒə]; les assonances nous le montrent, cf. apostolie: povre: chose: desconfortet: enclodet (St. Alexis, str. 61). Le passage d'au à o, inconnu au provençal, n'a eu lieu que très tard en français: les formes chose, chou, joie (gaudia) montrent que la monophtongaison est plus récente que la palatalisation des groupes ca et ga (cf. § 401—402); d'un autre côté, le glossaire de Reichenau (§ 12) offre déjà sora (all. saur-), soma (sagma), ros (cf. prov. raus). Il est impossible de déterminer quand l'ancien o ouvert s'est scindé en o fermé et en ou.

CHAPITRE XII.

INFLUENCE DES PALATALES.

- 190. L'influence des palatales est progressive ou régressive.
- 1º Les palatales influencent la voyelle accentuée suivante, si c'est un é ou un a: cēra > cire (§ 191), mais vēra > veire (§ 156); carum > vfr. chier (§ 192), mais rarum > vfr. rer (§ 170). Comp. encore le sort de l'a protonique: capillum > cheveu (§ 194), mais famosum > fameux (§ 175).
- 2º Les palatales influencent la voyelle précédente, en se combinant avec elle: pacat > paie, plicat > ploie, plicare > ployer, plaga > plaie, majum > mai; audiat > o(d)jat (§ 475,4) > vfr. oie; exagium > essa(g)jo (§ 477,1) > essai. Souvent un yod se dégage d'une consonne mouillée due à la combinaison d'une palatale et d'une autre consonne (§§ 305, 468,4); le dégagement du yod est accompagné de la disparition du mouillement: paria > paire, basiat > baise, ostium > huis, austrea > huître, rationem > raison. Si la consonne reste mouillée, il n'y a pas de dégagement de yod; valeam > vaille [vasə] (§ 207), campanea > champagne (§ 228—231). Les combinaisons pj, bj, vj, mj (§ 472), cj (§ 476), cons. + tj (§ 474,4) forment entrave et ne dégagent pas de yod: sapiam > sache, *rabia > rage, cavea > cage, vindemia > vendange, faciam > fasse, captiat > chasse.
- 3º Parfois les deux influences agissent en même temps, quand la voyelle se trouve précédée et suivie d'une palatale: cacat > chie (§ 208).

A. VOYELLE PRÉCÉDÉE D'UNE PALATALE.

I. PALATALE + É (LAT. E, I).

191. É tonique libre précédé d'une palatale, devient i:

cēpa	cive	licēre		loisir
cēra	cire	placēre		plaisir
mercēdem	merci	tacēre	vfr.	taisir
jacēre	gésir			

De la même manière, la terminaison -ensem (ou -ese, selon § 318,s), qui régulièrement donne -eis, -ois (§ 155), devient -is si elle est précédée d'une palatale: pagensem > pays; *marcensem > vfr. marchis > marquis (§ 44, Rem.); Bellovacensem > vfr. Beauvoisis; Cameracensem > vfr. Cambraisis; Parisiensem > vfr. Parisis (conservé dans sou p., livre p.).

Formes analogiques. Francē(n)sem > franceis, françois, français (\neq *cortensem > courtois; Turonensem > tournois). Dicēbam > diseie, disoie, disais; *facebam > faiseie, faisoie, faisais (influence des autres imparfaits en -ēbam > -eie). Recépit (pour recipit, selon § 139,s) > receit, reçoit. Cēlat > vfr. ceile, çoile, remplacé par cèle (cf. § 300,s, et II, § 26).

Mot d'emprunt. Cène (cœna).

II. PALATALE + A.

192. A tonique libre, précédé d'une palatale, aboutit, dans la vieille langue, à ie:

capum	chief	pacare	paiier
carum	chier	plicare	pleiier
mercatum	marchié	precare	preiier
peccare	pechier	necare	neiier
carricare	chargier	negare	neiier
manducare	mangier	ligare	leiier
judicare	jugier	mendicare	mendiier

Il en est de même dans tous les cas où la palatale est de formation romane et due au changement d'un i(e) en [j] (§ 262,8), ou au développement d'une consonne mouillée (§ 190,2): com-

meatum > congié; balneare > bagnier (§ 229,4); cochleare > cuillier; consiliare > conseillier; vigilare > veillier; flagrare > flairier; *impejorare > empirier; luctare > luitier; tractare > traitier; cogitare > cuidier; adjutare > aidier; *amicitatem > amitié; pietatem > pilié; captiare > chacier; pretiare > prisier; laxare > laissier; basiare > baisier, etc.

REMARQUE. Par analogie, la diphtongue ie a été introduite dans plusieurs verbes, où i et e étaient primitivement indépendants; on trouve ainsi, à partir du XIIIº siècle, mari-er, oubli-er, cri-er, fi-er rimant en -ier.

- 193. A partir du XIV siècle, cet ie se réduit dans la plupart des cas à e; la réduction est en partie phonétique, en partie analogique.
- 1º Par un développement phonétique, ie devient e après les consonnes chuintantes (ch, g) et les mouillées [n] et $[\Lambda]$: chief \rangle chef, chier \rangle cher, marchié \rangle marché, pechier \rangle pecher, mangiez \rangle mangez, mangierent \rangle mangerent; conseillier \rangle conseiller, bagnier \rangle bagner (cf. § 229,4), etc. Dans tous ces cas, l'i a été absorbé par la consonne précédente. Notons qu'on trouve encore au XVe, et même au XVIe siècle, des formes telles que chièvre, dangier, tachié, ce n'est peut-être qu'une graphie; cf. pourtant la rime lieve: achieve (Patelin, v. 1222—23). Au point de vue orthographique, la langue moderne hésite entre ie et e après ill $[\Lambda]$: aiguillier (cf. le verbe aiguiller), groseillier, joaillier, médaillier (cf. le verbe médailler), quincaillier, mais conseiller, oreiller, poulailler, cornouiller, etc.
- 2º Ensuite, par un développement analogique, la même réduction de ie en e a eu lieu dans tous les verbes en -ier où la diphtongue n'était précédée ni d'une consonne chuintante, ni d'une mouillée; cette réduction est due à l'influence des verbes en -er: laissier > laisser, laissié > laissé, laissiez > laissez, laissierent > laisserent; baisier > baiser; aidier > aider; flairier > flairer, etc.
- 3º L'ancien ie ne persiste que dans chien, chrétien, amitié, moitié, pitié (comp. bonté, santé, etc.), et dans les mots en -ier (\langle -arium): épicier, etc.

REMARQUE. La diphtongue ie (lat. a), combinée avec un e féminin suivant, se réduisait à le dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est: manducata > mangiee > mangie; *mansionata > maisniede, maisniee > maisnie; basiata > baisiee > baisie, etc. (comp. § 166, Rem.). Dans le wallon moderne on dit coutchi (coucher), petchi (pécher), etc.

194. A protonique libre, précédé d'une palatale, devient e féminin (cf. § 175, Cas isolés):

- caballum camisia chemise cheval capillum cheveu capreolum chevreuil capistrum chevêtre canalem chenal canutum chenu gal(l)ina geline capitium chevet

CAS ISOLÉS. Chaleur (calorem), chaloir (calere), charogne sont dus à l'influence de chalt (calidum) et de char (carnem). Chanoine, chapitre, chameau, charité, etc. sont mi-savants. Mots d'emprunt. Cadavre, caduc, calice, canal, caverne, etc.

B. VOYELLE SUIVIE D'UNE PALATALE.

I. I + PALATALE.

195. I tonique ou protonique, suivi d'une palatale, reste I, en absorbant le yod que dégage la palatale (§ 405):

dīcere	dire	*diceraio	dirai
frīgere	frire	*dictare vfr.	ditier
affligere	vfr. afflire	*amīcitatem	amitié
mīca	mie	tItionem	tison
amicum	ami	salsīcia	saucisse

CAS ISOLÉ. Frigidum se change en frigidum > freit, froid (it. freddo), sous l'influence de rigidum (cf. § 118,3).

II. É FERMÉ + PALATALE.

196. É fermé, tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient ei, qui se change en oi (cf. § 155).

1º É tonique:

plicat	ploie	tēctum	toit
lēgat vfr.	loje	strictum	étroit
lēgem	loi	dĭgitum	doigt
rēgem	roi	cerevisia	cervoise
picem	poix		

2º É protonique:

plicare	ployer	licere	loisir
lēgare vfr.	loiier	vicinum (§ 151, Rem	.) voisin
lēgalem	loyal	tēctura	toiture
rēgalem	royal	*piscionem	poisson

Formes analogiques. Plier, doublet de ployer, est dû à l'analogie; on disait d'abord ployer—ploie, puis, sous l'influence de verbes comme proyer (§ 198) —prie (§§ 197, 299,3), on a dit ployer—plie, et finalement plier—plie (II, § 28). De la même manière s'explique lier (legare) pour loyer; lien pour vfr. leiien, loiien (ligamen) est dû à lier. Sur dictum, voir II, § 102,7.

Mots d'emprunt. Légal, digital, vicinal, répliquer, etc.

Remarque. La terminaison - Itia donne -eise, -oise, et, après une palatale, -ise (cf. §§ 191, 474). La première de ces formes est très rare et a vite disparu: on trouve prooise et, par analogie, richoise; la deuxième, au contraire, est très répandue: franchise et, par analogie, feintise, couardise, sottise, mignardise, etc. Comme la victoire absolue de -ise peut surprendre, il serait peut-être plus simple de voir dans cette forme le résultat d'un -ītia hypothétique. On a encore -ece, -esse: tristItia > tristece, tristesse; pigrItia > parece, paresse; justItia > justesse, etc.; l'explication de cette forme est obscure; quelques-uns y voient un mélange de -Itia et Icia. La quatrième variante -ice est purement savante: avarice, justice, malice, etc.

III. E OUVERT + PALATALE.

197. E ouvert accentué, suivi d'une palatale, devient 1:

dis, dix	ěxit vfr.	ist
nie	lěctum	lit
prie	pĕctus	pis
li, lis	despěctum	dépit
pis	ěqua vfr.	ive
disme, dîme	mědium	mi
lire	prětium	pris, prix
pire	prětiat	prise
sis, six	ecclěsia	église
	nie prie li, lis pis disme, dîme lire pire	nie lěctum prie pěctus li, lis despěctum pis ěqua vfr. disme, dîme mědium lire prětium pire prětiat

Ce développement suppose comme point de départ la triphtongue iel, qui se retrouve sporadiquement en provençal (miei = fr. mi), mais qui n'a été conservée dans aucun texte

français; au Nord de la Loire, elle s'est réduite de différentes manières: on a ie surtout dans le Nord-Ouest (lectum > liet), ei à l'Est (lectum > leit), et i dans la Normandie du N.-E., surtout sur la rive droite de la Seine, et dans l'Ile de France (lectum > lit). La diphtongaison de e, ne pouvant avoir lieu devant la palatale entravée (comp. e), n'a pu se produire qu'après le mouillement de et (cf. § 407).

Cas isolés. Integrum, accentué integrum selon § 138, donne vfr. entir, devenu entier sous l'influence du suffixe -ier. Pècten > vfr. pigne; Ménage connaît encore cette prononciation qu'il attribue au petit peuple de Paris (Observations, p. 328); elle a disparu devant peigne, dû à l'influence de peigner. *Sequere > vfr. sivre, puis suivre sous l'influence de sui(s) (< siu < *sequo; cf. § 518,4); voir II, § 31, Rem. Senior s'altère en *sejor (comp. § 520) > sire. Rappelons encore cerise, qui remonte à *ceresea, pour cerasea.

198. E ouvert protonique, suivi d'une palatale entravée ou ibre, devient ei, qui se change en oi (§ 157):

dĕcanum	doyen	mědianum	moyen
věctura	voiture	mědietatem	moitié
sĕxaginta	soixante	měssionem	moisson

Ainsi, en syllabe faible, où \tilde{e} ne peut pas se diphtonguer (§ 168), $\tilde{e} + pal$. donne le même résultat que $\tilde{e} + pal$. (§ 196).

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières neiter, preiter, preisier, seiter, eissir, empeirier ont été changées en nier, prier, priser (apprécier est savant), scier, issir, empirer, sous l'influence des formes accentuées sur le radical (§ 197): nie (něgat) prie (*prěcat), etc.; comp. § 299,2, et II, § 28. Notons aussi vfr. proitère > prière.

CAS ISOLÉS. *Mědietatarium > vsr. meitayer, moitayer, qui devient maitayer (comp. § 159), écrit arbitrairement métayer.

IV. A + PALATALE.

199. A tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient ai, prononcé ordinairement [ɛ], rarement [e].

1º A tonique:

fac	fai(s)	aquila	aigle
pacas	paies	majum	mai
plaga	plaie	major	maire
pacem	paix	varium	vair
factum	fait	radium	rai
laxat	laisse	exagium	essai
lacryma	lairme (§ 24 5).	basiat	bai s e
facere	faire	canta(v)i	chantai

CAS ISOLÉS. Aqua se développe différemment selon les dialectes. On trouve au Nord-Ouest ewe, d'où eve (conservé dans Boilève et les dérivés évier, éveux); au Nord et au Nord-Est awe, d'où eawe (iawe), eaue (iaue) et enfin eau; au Sud et partiellement au Nord-Est aigue, aighe, aiwe (comp. aiguemarine, aiguail, aiguière). Cerasia a été supplanté par *cerĕsea (comp. ital. ciliegia), qui devient régulièrement cerise (comp. § 197).

2º A inaccentué:

pacare	payer	laxare	laisser
placere	plaisi r	basiare	baiser
racemum	raisin	rationem	raison
tractare	traite r	adjutare	aider

CAS ISOLÉ. La certum est devenu lézard, altération de lésert (cf. §§ 245, 387), qui doit remonter à un *laisert.

3º A reste intact devant les groupes cc, pj, bj, vj, cj et cons. + tj: vacca > vache, sapiam > sache, *rabia > rage, cavea > cage, bracchium > bras, facio > vfr. faz, factionem > façon (§ 474,4); devant [A] et [p]: valeam > vaille (§ 207,3), montanea > montagne (§ 229,4), et dans la terminaison-aticum (§ 400,2, Rem.): viaticum > voyage (comp. la Remarque ci-dessous).

REMARQUE. Dans quelques dialectes (le lorrain, le bourguignon, le wallon et, en partie, le picard), -aticum donne -aige (-aege, -ege), qui figure dans les rimes jusque dans le XVIe siècle: cf. outraige: ay-je (Robin et Marion, v. 145); vasselaige: feray-je (Richars li biaus, v. 4721); formaige: auray-je (Patelin, v. 444); collège: soulage (Théâtre avant la Renaissance, p. 284); dommage: auray-je (Anc. th. fr., II, 445); meneray-je: visaige (ib., II, 428).

Digitized by Google

etc. Palsgrave admet encore la prononciation -aige; elle est inconnue aux autres grammairiens du XVIe siècle.

200. Le groupe ai, quelle qu'en fût l'origine, était d'abord une diphtongue décroissante, qui assonait avec a pur; cf. mesfait: ralat (St. Léger, v. 89—90), lairmes: marbre (Alexis, v. 583—4). Cependant, ai devient de bonne heure monophtongue [ε] et assone avec e ouvert; dans le Roland, il y a encore fluctuation entre l'ancienne prononciation (Carles: faire, v. 278; cald: vait, v. 2106) et la nouvelle (faire: estre, v. 2123; frait: isnel, v. 1384); au XIIe siècle, ai se prononce généralement è, excepté dans les verbes, où ai final devient é fermé; on a ainsi vrai [vrε], Tournai [turnɛ], mais parlai [parle], parlerai [parləre], ai [e], sais [se], etc. Quand ai cessa d'être diphtongue, les copistes commencèrent à confondre ai et e, et ils écrivirent fere, tere, mestre, reson, etc.; on est pourtant revenu en général à l'orthographe étymologique (faire, taire, maître, raison, etc.), excepté dans les mots suivants:

Affété (vfr. affaitié); alèze (subst. verbal de l'ancien alaisier); églantier (pour *aiglentier, dérivé du vfr. aiglent); frêle (vfr. fraile & fragilem); frêne (vfr. fraisne & fraxinum); grêle (vfr. graile & gracilem); guède (vfr. guaide & germ. waida); guèret (vfr. guarait & varactum pour vervactum); guet (vfr. guait & wacht), aguet (vfr. aguait), guetter (vfr. guaiter); échauguette (vfr. eschalguaite); ménage (vfr. maisnage); merrain, à côté de mairain (& materiamen); métayer (& maitaiier, moitaiier, meitaiier & me dietatarium); quémander (autrefois caimander, dér. de caīmant; cf. § 275); serment (vfr. sairement & sacramentum); vérole (vfr. vairole & variola).

REMARQUE. Ajoutons que, par contre-coup (cf. § 115), ai s'écrit abusivement pour e dans: Aile (vfr. ele \(\) ala); braise (vfr. brese \(\) aha. brasa); clair (vfr. cler \(\) clarum); épais (§ 159); fadaise (emprunté du prov. fadeza); faîte (vfr. feste \(\) germ. firste); pair (vfr. per \(\) parem); raire (vfr. rere \(\) radere); sais, sait (vfr. ses, set \(\) sapis, sapit). On hésite entre aiche et êche (\(\) esca).

V. O OUVERT + PALATALE.

201. O ouvert accentué, suivi d'une palatale $(c + \cos s, j, dj, rj, stj, strj)$, devient ui [γ i]:

nŏctem	nuit	hŏdie	hui
ŏcto	huit	mödium	muid
cŏxa	cuisse	pŏdium	pui
nŏcere	nuire	cŏrium	cuir
nŏcet	nuit	ŏstrea	huître
coquere (§ 408)	cuire		

Formes analogiques. Les anciennes formes muir (II, § 122) et muire ont été remplacées par meurs et meure. A côté de puis (II, § 126,1) on a formé peux.

Mots savants. Historia > histoire, eboreum > ivoire; un développement populaire aurait donné estuire et evuire.

REMARQUE. Si δ est suivi d'un c médiopalatal ou postpalatal, celui-ci disparaît, et δ se diphtongue: jocat \rangle vfr. jeue \rangle joue (§ 301,1), locat \rangle l(i)eue \rangle loue, focum \rangle feu, jocum \rangle jeu, locum \rangle lieu; on n'est pas encore arrivé à expliquer ces dernières formes d'une manière satisfaisante.

202. Le développement de \check{o} tonique + palatale en ui est un des traits caractéristiques du francien et du picard; il est inconnu au normand du Sud, au wallon, au lorrain et au bourguignon (cf. coist \(\) c \(\) x it dans Ste Eulalie). Il suppose comme point de départ probable la triphtongue uel, due à une combinaison de la diphtongue ue ((ŏ; cf. § 178,2) et de l'i dégagé de la palatale: noctem > not' > nuoit > nueit. La triphtongue uei, dont on trouve des traces en provençal, se réduit en français de deux manières différentes. A l'Ouest elle devient ei: *nueit > neit, *pueis > peis, *uei > ei (cf. Romania, XXVIII, 286); au Centre elle se contracte en ui: *nueit > nuit, etc. Cette dernière diphtongue était d'abord décroissante: cf. fuit: vencut (Roland, v. 1047). Plus tard, l'accent se déplace: úi devient ui et rime avec i; cette rime est encore permise (suivre: vivre, conduit: petit). Dans quelques mots, ui s'est simplifié en i: vuide (vocita) > vide; cf. § 455.

203. O ouvert protonique, suivi d'une palatale, devient oi [wa]:

fŏcarium	foyer	nŏcere	vfr. <i>noisir</i>
*lŏcarium	loyer	octobrem	vfr. oitouvre
mŏdiolum	moyeu	octanta	vfr. oitante
			14*

Ainsi, en syllabe taible, où \check{o} ne peut pas se diphtonguer, \check{o} + palatale donne le même résultat que \check{o} + palatale (§ 204).

Formes analogiques. Quelques mots présentent ui, qui ne devrait se trouver qu'en syllabe accentuée (§ 201): appuyer et ennuyer, pour vsr. apoyer (*appŏdiare) et vsr. ennoyer (*inŏdiare), à cause de appui et ennui (voir II, § 31); cuisant, cuisine et cuisson, pour coisant (cŏquentem), coisine (cŏcina) et coisson (cŏctionem; § 474,4), à cause de cuire (cŏquere).

CAS ISOLÉ. *Coxinum est régulièrement devenu coissin (encore dans Rabelais), qui a été altéré en coussin.

VI. O FERMÉ + PALATALE.

204. O fermé, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (c prépalatal, cs, sc, sj, tj, stj, rj) devient ol [wa]:

vōcem	voix	tonsionem	toison
crŭcem	croix	pōtionem	poison
*mŭcere	moisir	ōtiosum	oiseux
b ō s c u m	bois ·	angŭstia	angoisse
cognōscit	vfr. conoist	glōria	gloire
fŭsionem	foison	dormitōrium	dortoir

Au moyen âge, l'o de cette diphtongue oi était fermé: croiz assonait avec flor (§ 183); après le XIIe siècle, l'o devient ouvert, un mot tel que bois peut rimer avec ois (audis; § 188), et cet oi se confond avec oi de ei (§ 157).

Cas isolés. Quelques mots présentent ui par suite d'un changement de l'o fermé en ŏ ou en ū: Cupreum (cypreum) > *cŏpreum > cuivre; plŭvia > *plŏvia > plŏia (§ 472,s) > pluie; trōja > *trŏja > truie. Fŭga > *fūga > fuie; fŭgio > *fūgio > fui(s); fŭgĕre > *fūgire > fuīr > fuir: ōstium > *ūstium > huis (it. uscio); pŭteum > *pūteum > puits. L'origine du vfr. tuit est obscure.

VII. U + PALATALE.

205. U, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (c prépalatal, ct, cs, cr, tj) devient ui [vi]:

dūcere	duire	früctum	fruit
dücentem	duisant	trūcta	truite
dūcebam	duisais	būxum	buis
dūxisti vfr.	duisis	acūtiare	aiguiser

Formes analogiques. Ducam, etc. devrait donner due, etc.; cependant, on ne trouve en ancien français que des formes analogiques: duie, duise (voir II, § 44,1).

Remarque. Si \bar{u} est suivi d'un c médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amult, et la voyelle reste intacte: carruca > charrue, ruga > rue (cf. §§ 415, 432).

VIII. AU + PALATALE.

206. Au, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (c prépalatal, dj, sj, strj) devient oi [wa]:

*aucellum	(§ 446)	oiseau	nausea	noise
audio	vfr.	oi	germ. kausjan	choisir
gaudia		joie	claustrium	cloître

Si au + palatale donne oi et non pas ui, comme o + palatale (§ 202), cela prouve que au n'était pas encore monophtongue, quand o s'est diphtongué (§§ 189, 178).

Remarque. Si au est suivi d'un c médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amult (§ 413,1), et au se développe selon § 188: auca > vfr. oue; paucum > vfr. pou.

IX. VOYELLE + L MOUILLÉ.

207. On peut établir comme règle générale que la latérale mouillée, quelle que soit son origine (sur ses sources, voy. § 350), forme entrave, et que, par conséquent, la voyelle précédente se conserve intacte; il faut pourtant excepter les voyelles è et ò, qui subissent un développement particulier.

1º E fermé + 1 mouillé. La terminaison - i culus devient -eil: soli culum > soleil, vermi culum > vermeil, pari culum > pareil, auri cula > oreille, corbi cula > corbeille, etc.; ajoutons vigilat > veille, vigilare > veiller. L'i de ces mots ne forme pas diphtongue avec la voyelle précédente; il sert

primitivement à indiquer le mouillement du l (§ 350, Rem.): on a dû prononcer au moyen âge [soles], [vermes], [pares], etc.; aussi cet ei purement graphique n'a-t-il pas passé à oi en francien. Dans quelques dialectes, cependant, le l mouillé paraît avoir dégagé un yod, qui s'est combiné avec la voyelle précédente, et on trouve dans l'Est soloil, vermoil, paroil, etc. Le suffixe -Iculus s'est parfois substitué à -Iculus, d'où anille, chenille, cheville, conil, grille, lentille, etc. Les mots exil et famille sont savants.

2º E ouvert + 1 mouillé. L'e ouvert accentué se développe comme dans une syllabe ouverte (§ 165): mělius > mieux; větulum > věclo (§ 341,3) > vieil (le dernier i est graphique; cf. § 350, Rem.). Ainsi, dans ces exemples, $[\Lambda]$ ne forme pas entrave; il en est autrement, si la voyelle est en syllabe faible: měliorem > meilleur (cf. § 167).

3º A + 1 mouillé. L'a se conserve intact: alium > ail, trepalium > travail, palea > paille, valeam > vaille, macula > maille, quacola > caille, etc. L'i de ces mots est purement orthographique (§ 350, Rem.).

CAS ISOLÉ. Pallium existe en vfr. sous la forme mi-savante palie (cf. § 259, Rem. 2), qui devient paile et puis poile (§ 233,5), écrit arbitrairement poêle, sous l'influence de poêle ($\langle pattella \rangle$).

REMARQUE. Quelques dialectes présentaient eil (-eille) pour -ail (-aille). Cette prononciation, encore attestée par plusieurs grammairiens du XVIe siècle, apparaît aussi dans les rimes; cf. veillent: travaillent (Al. Chartier); ouailles: oreilles (Marot); conseil: traveil (Fournier, Théâtre av. la Ren., p. 355); traveilles: resveilles (Romania, XVI, 425). Par contre-coup on avait aussi -ail pour -eil; ainsi, à côté de appareil, on trouve apparail, d'où le pluriel encore existant apparaux.

4° O ouvert + 1 mouillé: L'o s'est développé comme dans une syllabe ouverte (§ 177); [λ] n'a donc pas formé entrave: caprifòlium > chèvrefeuil; *dòlium (tiré de dolere) > deuil; fòlia > feuille; ŏculum > œil; scŏpulum > *scŏculum (§ 369,1, Cas isolés) > écueil; *scuriòlum (dim. de *scurius, altération de sciurus) > écureuil; *sŏlium (pour solea) > seuil. Huile (ŏleum) est un mot d'emprunt. Comment expliquer la forme cuiller (cŏchleare)? On s'attendait plutôt à coiller.

Remarque. La terminaison -euil se trouve parfois rimant avec -eil; ces sortes de rimes sont fréquentes dans d'Aubigné (cercueil: pareil, Traglques, I, 211; cercueil: conseil, ib., I, 996; œil: soleil. ib., IV, 289) et dans Alexandre Hardy (œil: conseil; cercueil: sommeil; écueil: conseil, etc.). Tabourot, dans son Dictionnaire des rimes (1587), confond également -euil et -eil, tandis que Lanoue (1596) les distingue, mais permet de les rapprocher, par égard pour l'autorité de tant de poètes«. Cherrier (1766) dit encore: Plusieurs... prononcent eil, eillade, eillet, en quoi ils se trompent«. C'était sans doute une prononclation dialectale; tel était aussi l'avis de Ménage, qui blâme sévèrement les formes eil, eillade et les attribue aux Provinciaux« (Observations, p. 290). Comp. les noms de lieux Tureil, Bareil, Mareil, Naveil, etc., qui remontent à des formes en -olium ou -ogilum. Par contre-coup on trouve parfois -euil pour eil; Richelet recommande de dire orteuil pour orteil.

5° O fermé + 1 mouillé. L'o fermé devient <u>ou</u> (cf. §§ 181, 183, 184, 185): *colŭcula > quenouille; fenŭculum > fenouil; genŭculum > genouil, genou (§ 354); pedŭculum > pēouil, pouil (§ 268), pou (§ 354); ranŭcula > (g)renouille; verrŭculum > verrouil, verrou (§ 354).

D. VOYELLE SUIVIE ET PRÉCÉDÉE D'UNE PALATALE.

208. A entre deux palatales aboutit à i, en passant probablement par une triphtongue iei (comp. § 197): cacat (>*chieiet) > chie; jacet > gist, gît. On peut citer aussi les nombreux noms de lieux formés par le suffixe -acus, ajouté à des gentilices romains en -ius: Campiniacum > Champigny, Latiniacum > Lagny; Victoriacum > Vitry, etc.

CAS ISOLÉS. Le suffixe -arium précédé d'une palatale devient -ier: *extranearium > estrangier, étranger; leviarium > legier, léger; *viridiarium > vergier, verger; porcarium > porchier, porcher; ostiarium > huissier. Le suffixe -ier s'est introduit par analogie dans beaucoup de mots.

CHAPITRE XIII.

INFLUENCE DES NASALES.

209. Un fait général de la phonétique est la tendance des consonnes nasales à communiquer quelque chose de leur nasalité aux phonèmes environnants, le voile du palais commençant à s'abaisser un peu trop tôt, ou restant abaissé trop longtemps; il en résulte des consonnes ou des voyelles plus ou moins fortement nasalisées. Les voyelles nasalisées étaient inconnues au latin classique, elles ne se sont développées qu'en roman: on les trouve en portugais, dans les dialectes de la Haute-Italie, en rhétique, en français et en provençal. En gallo-roman, les voyelles précédant une consonne nasale paraissent être restées orales; tout au plus y a-t-il eu pour a et pour e un commencement de nasalisation (cf. § 220); quant à è et ò entravés, ils sont devenus fermés devant une consonne nasale: věntum > vénto, pěndere > péndre, pontem > ponte, tondere > tondre, etc. Après le neuvième siècle, mais à des époques différentes, toute voyelle précédant une consonne nasale s'est nasalisée en français: $an \geq \tilde{a}n$, $on \geq \tilde{o}n$, en \rangle $\tilde{e}n$, in \rangle $\tilde{i}n$, un \rangle $\tilde{u}n$; nous verrons dans la suite (§ 211) que, dans certaines circonstances, la voyelle nasale est redevenue orale. Les cas où la voyelle est suivie d'une nasale mouillée, seront traités à part (§§ 228-231).

REMARQUE. La question de la nasalisation des voyelles et du sort de la consonne nasale est très embrouillée, et les opinions les plus divergentes ont été soutenues sans qu'on soit encore arrivé à un résultat définitif. Faute de place il nous est impossible de résumer cette littérature, et nous nous contenterons de renvoyer aux articles indiqués dans la Bibliographie.

210. Pour le développement des sons nasaux en français, on peut établir les points principaux suivants:

1º L'influence des nasales est surtout **régressive** [an > on], rarement progressive [na > no], et elle affecte de préférence les voyelles, moins souvent les consonnes (§ 232).

Remarque. Les cas de nasalisation due à une assimilation progressive sont assez rares. Dans le dialecte de Metz et des environs, m et n nasalisent la voyelle suivante, surtout si c'est un i: amin, mins, veninr, cheminche, premin (premier), guernin (grenier), etc.; il en est de même à la Hague, où -ni, -nu, etc. deviennent -nin, -nun. Nous retrouvons le même phénomène dans le dialecte créole de la Louisiane: connin (connais), donnin (donné), moin (moi), zamain (jamais), main (mais), etc. Comp. aussi ce qui s'est passé dans les mots portugais mãi (matrem), mũi, mũilo (multum), mim (mihi).

2º La nasalisation des voyelles dépend, en partie, de leur nature: plus le lieu de leur articulation est bas, plus elles se nasalisent facilement; aussi α est-il la première voyelle dont on puisse constater la nasalisation complète (§ 220). Quant aux voyelles fermées (*high*), prononcées avec abaissement du voile du palais, il faut remarquer que la résonnance dans les fosses nasales ne s'entend pas très distinctement; la différence entre [in] et [ĩn], entre [un] et [ũn] est très peu considérable au point de vue acoustique. Mais, comme l'abaissement du voile du palais amène presque involontairement une position plus basse de la langue, toute voyelle fermée, en subissant la nasalisation, tend en même temps à devenir plus ouverte (*low*). On avait dans la vieille langue des voyelles nasales très fermées; les quatre voyelles nasales que possède le français moderne, sont toutes très ouvertes $[\tilde{a}]$, $[\tilde{e}]$, $[\tilde{a}]$.

3º La nasalisation de la voyelle entraîne peu à peu la chute de la consonne: $[an > \tilde{a}n > \tilde{o}n > \tilde{o}]$, $[on > \tilde{o}n > \tilde{o}n > \tilde{o}]$, etc. (comp. § 329), et cet amuïssement amène, par compensation, l'allongement de la voyelle (cf. § 130,1). La longueur de la voyelle nasale ne s'est conservée, dans la langue moderne, qu'en syllabe forte devant une consonne prononcée: chante $[\tilde{o}:t]$, honte $[\tilde{o}:t]$, feinte $[\tilde{t}:t]$, humble $[\tilde{o}:bl]$; partout ailleurs, les voyelles nasales se sont abrégées: bon $[b\tilde{o}]$, feint $[\tilde{t}:t]$, chacun $[\tilde{a}k\tilde{c}]$, etc.

211. La prononciation nasale des voyelles ne se maintient qu'à la fin des mots (bon [b5]), ou devant une consonne non

nasale (rompre [rõ:pr]); devant une consonne nasale, au contraire, la voyelle perd sa nasalisation et redevient orale.

1º On faisait entendre autrefois une voyelle nasale dans les mots tels que bonne [bōnə], homme [ōmə], pomme [pōmə], femme [fāmə], année [āneə], honneur [ōnœ:r], donné [dōne], Espagne [ɛspānə], ainsné [ēne], etc., etc. Cette prononciation rendait homonymes les mots grammaire [grāmɛ:r] et grand'mère, ce qui ressort, par exemple, des vers suivants:

Car, tout ainsi que Clers vont à Grammaire Pource qu'el est de Science grant mère, Tous Chevaliers, certes ne plus ne moins, Vers les Dames doyvent tendre les mains.

(Montaiglon et Rothschild, Recueil, X, 238).

Ce jeu de mots se retrouve, à plusieurs reprises, dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles; relevons seulement l'usage qu'en a fait Molière dans *les Femmes savantes* (II, sc. 6):

Bélise.

Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel: Je n'est qu'un singulier, avons est un pluriel. Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?

Martine.

Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

Encore en 1865, B. Jullien constate que l'ancienne prononciation de bonne, donner, ancienne, etc. subsiste chez quelques vieillards, chez ceux surtout qui ont vécu longtemps dans la province. On peut ajouter qu'elle s'est conservée intacte, jusqu'à nos jours, dans une petite série de mots, qui tous commencent par un [ā]: ennui, ennuyer, ennoblir, emmancher, emmailloter, et enamourer [ānamure], enherber [ānerbe], enivrer [ānivre], enorgueillir [ānorgæji:r]; ces derniers exemples sont curieux, parce que l'orthographe usuelle ne redouble pas le n, malgré sa double fonction. Il faut croire que tous ces mots ont conservé l'ancienne prononciation sous l'influence des nombreux mots commençant par en, em [ā], tels que envie, emporter, enfermer, etc. Immanquable hésite entre [ēmākabl] et [immākabl].

REMARQUE. Une trace de l'ancienne prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale se trouve dans le redoublement orthographique

de cette dernière après o, a, e. On écrivait au moyen âge, d'abord bone (bona) pour figurer [bona], puis bonne, pour figurer la prononciation changée [bona]; cette nouvelle graphie était excellente, mais on a mal fait de la garder après la dénasalisation; il serait en effet plus rationnel d'écrire maintenant bone, pome, doner, honeur, tonerre, anée, paysane, etc.

2º La prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale commence à tomber en désuétude dès le XVIIe siècle; on dénasalise la voyelle, et bonne, homme, pomme, femme, année, honneur, donner se prononcent [bon], [om], [pom], [fam], [ane], [onœ:r], [done], etc. En 1687, Hindret blâme les gens de province qui disent *gomme, homme, pomme, année, Janneton, bonne, tonne, prononçant les premières syllabes de ces mots comme celles de pompe, ange, bonté, au lieu de gome, home, pome, anée, Janeton, bone, tone«; il attribue cette prononciation en particulier aux Normands. Elle se retrouve encore dans plusieurs patois; à Ézy sur Eure, par exemple, on dit constanment, évidenment, etc., et dans le parler de Friedrichsdorf (§ 86,2, Rem.) on dit tonner [tone], bonne [bon], pomme [pom], etc.

RENARQUE. En se dénasalisant, [0] se change toujours et bien naturellement en a, quelle que soit son origine; ainsi, [bonir] (bannir) devient [banir], et [fama] (femme) devient [fam]. Voilà pourquoi en (em) se prononce a dans couenne [kwan], hennir [ani:r]. nenni [nani], rouennais [rwane], rouennerie [rwanri], solennel [solanel], les adverbes en -emment [amo] et femme; il faut pourtant ajouter que, sous l'influence de l'orthographe, hennir et nenni se prononcent maintenant souvent [eni:r] et [neni]. Le changement de [0] en [a] a été noté graphiquement dans le seul mot panne, qui dérive de penna, devenu [pēna], [pona], [pan]; rappelons aussi les dérivés printanier de printemps, et ornemaniste de ornement.

I. I + NASALE.

212. I, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient $[\tilde{\epsilon}]$, son qu'on écrit ordinairement in:

līn u m	lin	crinem	crin
vīn u m	vin	finem	fin
quinque	cinq	quinquaginta	cinquante
principem	prince	primum tempus	printem ps
sīmium	singe	līnteolum	linceul

Cas isolés. Poulain et parrain ne remontent pas à pullinus (it. pollino) et à patrinus (it. patrino; le vieux français connaît aussi parrin), -ain pour -in est dû à un changement de suffixe. Sur le sort de la terminaison verbale -Imus, voir II, §§ 54, 55,8, 169,4.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, on prononce ordinairement in (im) à la française comme [ɛ]: principal, principe, quintessence, simple, vindicatif. Quelques locutions isolées ont gardé la voyelle orale: in pace, in petto, etc. Comp. § 214.

213. Pour expliquer le développement de in en [ɛ̃], il faut supposer la série suivante $[in \rangle \tilde{i}n \rangle \tilde{e}n \rangle \tilde{\epsilon}n \rangle \tilde{\epsilon}$ (comp. § 210), mais il est impossible de dater sûrement ces différentes étapes. Au moyen âge, in assone toujours avec l'i oral ordinaire; cf. orfelin: menti: chemin: plaisir (Huon de Bordeaux, p. 19); donc, la nasalisation, si elle a existé, a été très peu sensible, on a eu tout au plus [1n]. La prononciation moderne est, pour la première fois, clairement indiquée par Th. de Bèze (1584), qui écrit hin et fin, pour figurer la prononciation de haim (hamus) et faim (fames). Malgré l'équivalence parfaite de in et ain, on disputait au XVIIe siècle sur le droit de faire rimer vin et vain; maintenant les poètes les plus sévères admettent ces rimes. La confusion des deux terminaisons a produit des dérivés tels que fusiniste de fusain (z bouquiniste de bouquin), sacristine de sacristain (≠ voisine-voisin), dine de daim (\neq fine—fin); voir II, § 399.

REMARQUE. L'étape [i] est conservé dans plusieurs patois; notons surtout le haguais (MSL, V, 176) et le wallon (ZRPh., XXIV, 16). Un i nasal s'entend aussi en provençal.

II. E + NASALE.

214. E, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [a], qu'on écrit en, em ou an:

prēndere	prendre	vindicare	venge r
findere	fendre	singularem	sanglier
pěndere	pendre	singultare	sangloter
subinde	souvent	sĕntire	sentir
věntum	vent	tĕntare	tenter

lentum	lent	véneris dies	vend redi
cin(e)rem	cendre	t ĕm pestas	tempête
gěn(e)rum	gend r e	ingěn(e)rare	engendrer
sĭm (u)lat	semble	ĭn fine	en fin

Cas isolés. Minor devient mendre (encore conservé dans plusieurs patois), ou meindre, moindre, sous l'influence de moins. Pēnicillum s'est de bonne heure altéré en pinicellum > pinceau (§ 212). Scintilla > vfr. estencele, est devenu étincelle par réaction étymologique.

Mots d'emprunt. Si les groupes en ou in se trouvent devant une consonne, ils se prononcent ordinairement [&]: agenda [azēda], appendice [apēdis], benjoin [bēzwē], benzine [bēzin], in extenso [ekstēso], Marengo [marēgo], pensum [pēsom], simple [sē:pl], singulier [sēgylje] (comp. le doublet sanglier), spencer [spēse:r], vindicatif [vēdikatif], etc.; rappelons aussi le préfixe in- [&]: infidèle, ingrat, inquiet, etc. (la forme populaire est en [o]: enceindre, enclin, enfin, entier, envier, etc.). La voyelle reste orale si n est suivi d'une voyelle, comme dans cinéraire, simuler, et dans quelques mots savants ou solennels: amen, Eden, gramen, hymen, spécimen; in pace, in petto, in manus, etc.

215. Le groupe *en* [en], pour devenir [$\tilde{0}$], a dû passer par plusieurs étapes: [en \rangle \tilde{e} n \rangle \tilde{e} n \rangle \tilde{e} n \rangle \tilde{o} n \rangle \tilde{o}]. Voici quelques observations de détail:

1º Dans les plus anciens monuments, en n'assone ni avec l'e oral pur, ni avec an; donc, la voyelle était nasalisée, sans avoir pris une articulation notablement plus basse (*low*). Au moment de la conquête de l'Angleterre (1066), en se distinguait encore d'avec an, au moins en Normandie; les rimes le montrent clairement, ainsi que le développement des mots d'emprunt français en anglais; comp. d'un côté: present, moment, intend, amend, et de l'autre: aunt (vfr. ante \langle a mita; \square 509), gauntlet (fr. gantelet), haunt (fr. hanter), haunch (fr. hanche), launch (fr. lance), paunch (fr. pance), vaunt (fr. vanter), etc.; quelques mots, empruntés probablement à d'autres dialectes, ont conservé a: servant, recreant, covenant, etc. Sur aun pour an, voy. \square 220, Rem.

2º En francien, en est absorbé par an, et dès la fin du XIe siècle, un mot tel que tente [tēntə] prend la prononciation de

tante [tonta]. L'assimilation des deux sons amène bientot des hésitations orthographiques: on écrit ensemble, ensamble, ansemble, ansamble, etc.; pourtant, dans la plupart des cas, on revient à l'orthographe étymologique (comp. infantem > enfant [ofo]), excepté dans les mots suivants: Andain (indaginem), andouille (*inductile), brelan (bretlinc), céans (vfr. caiens; de ca et ens (intus), chambellan (vfr. chamberlenc (kamerlinc), dans (de + intus), dimanche (dies domenica), églantier (vfr. aiglentier, dérivé de aiglent < *aquilentum), harangue (hring), Langres (Lingones), langue (lingua), léans (vfr. laiens (illac + intus), panser (- penser), rang (vfr. renc \langle hring), redan (pour redent), revancher (revindicare), sangle (vfr. cengle & cingula), sangloter (singultare), sanglier (singularem), sans (sine), tancer (*tentiare), tanche (tinea; angl. tench), trancher (vfr. trenchier), vantail (doublet de ventail), vendange (vindemia). On trouve encore an pour en dans buvande (bibenda), offrande (offerenda), viande (vivenda), et dans plusieurs substantifs en -ance (-entia), tels que confiance (confidentia), contenance (continentia), etc., où il y a eu confusion avec la terminaison -ance (\(\)-antia). Sur le part, présent en -ant, voir II, \(\) 81.

REMARQUE. Dans l'Ouest et le Nord, le groupe en garde sa prononciation primitive jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Après ce temps, il se change comme au Centre, et est absorbé par an. Il faut pourtant excepter le picard et quelques autres patois, où en reste [ɛ̃]. Tous les grammairiens du XVIe siècle sont d'accord pour voir dans cette prononciation le signe d'un vrai Picard; Th. de Bèze, par exemple, remarque: «Sed etiam Picardi veterem hic quoque tum scripturam tum pronuntiationem retinuerunt, adeo quidem ut etiam scribant et pronuntient ceens (hic intus), dedens (intus), leens (illic intus), quum reliqui Franci scribamus et pronuntiemus ceans, dedans, leans« (p. 16). On prononce encore en Amiénois, aussi bien qu'en Artois et en Ponthieu, chin (cent), dolin (dolent), douchemin (doucement), prudin (prudent), ring (rang), etc.; il paraît même que an s'est changé en en, au moins en syllabe faible: jinvier (janvier), innée (année), minger (manger), etc. Le wallon a également conservé l'ancienne prononciation de en comme [ɛ̃], à côté de an (õ]; on dit à Liège [vɛ̃] (vent), [ɛ̃fõ] (enfant), etc. Dans une grande partie de l'Est, il n'y a pas non plus confusion entre en et an; tandis que an se prononce ordinairement comme en français, en se dénasalise en ò: tò (temps), dò (dans), sò (sans), geò (gent), vòte (ventre), etc.

216. E fermé tonique, suivi d'une nasale finale, devient $[\tilde{\epsilon}]$, écrit eim ou ein:

frenum frein serenum serein plenum plein ren rein sinum sein Remos Reims

FORMES ANALOGIQUES. La terminaison verbale -ēmus a été remplacée en français par -umus > -ons: debēmus > devons; voir II, § 55,2.

Cas isolés. 1º On trouve -in pour -ein après une palatale, (cf. § 191): pullicēnum > poussin; racēmum > raisin; sarracēnum > sarrasin. Pergamēnum > parchemin s'explique par la nature de $\bar{e} = \eta$ (cf. § 155, Cas isolés). Venin remonte peut-être à *venimen pour venēnum. — 2º Ein s'est changé en oin dans: fein (fœnum) > foin; meins (minus) > moins; meindre (minor) > moindre; comp. aveine (a vēna) > avoine. On disait fein encore au XVIe siècle (Palsgrave donne »fain ou foine) et de même meins; cette dernière prononciation existait aussi au temps de Vaugelas, qui la blâme: »Une infinité de gens disent mains, pour dire moins, et par conséquent néantmains pour néantmoins ... ce qui est insupportable« (Remarques, I, 184). Le passage d'ein à oin est propre aux dialectes de l'Est, et on pourrait, à la rigueur, admettre une influence dialectale pour foin et avoine; mais comment expliquer alors moins et moindre? y a-t-il là un effet de quelque analogie phonétique? faut-il les regarder comme des formes à rebours (§ 115), le passage de [wε] à [ε] ayant provoqué celui de [ɛ̃] à [wɛ̃]?

- 217. Quant au développement du groupe ein, il faut remarquer les détails suivants:
- 1º Ein paraît avoir désigné au XVIe siècle une diphtongue nasale décroissante (probablement [ẽjn]); il assonait avec l'e nasal ordinaire (§ 215,1), cf. feindre : peine : temple : gente : entendent (Roland, v. 1785 ss.).
- 2º Au XIIe siècle, ein est assimilé à ain (§ 221), et ils riment ensemble (plein: plain; sein: sain; feindre: plaindre); on prononçait probablement [ε̄jn]. L'équivalence de ein et ain fait employer ces groupes l'un pour l'autre; la langue moderne est revenue à l'orthographe étymologique, excepté dans les cas suivants: Aine (vfr. eine, eigne 〈 inguina); contraindre (constringere; comp. étreindre 〈 stringere); daigner (vfr. dei-

gnier (dignare), dédaigner, dédain; vaincre (vfr. veintre (vincere).

 3° Après le XVIe siècle, le groupe ein (ain) ne désigne plus une diphtongue nasale; il devient $[\tilde{\epsilon}]$, prononciation conservée jusqu'à nos jours.

REMARQUE. É accentué suivi d'une nasale + a devient el (cf. § 156): vēna > veine; plēna > pleine; verbēna > verveine; pœna > peine; strēna > estreine (encore chez Oudin, 1655), écrit maintenant étrenne; mǐnat > meine, mène, etc. Au moyen âge, cet ei était une diphtongue décroissante nasale (voy. ci-dessus) qui assonait avec en; plus tard il y a eu dénasalisation (§ 211).

218. E ouvert accentué, suivi d'une nasale finale, devient [jē], qui s'écrit ien

běne bien věnit vient rěm rien těnet tient měum mien

Le groupe ien, qu'il dérive de en ou de an (voir § 221), assonait avec ie oral; on trouve encore dans Aiol (XIIIe siècle) bien: brief: rien: chevaliers: moiien: entier, etc. Donc, la diphtongue, si elle était nasalisée, ne l'était pas fortement; ce n'est qu'au XVIe siècle que nous pouvons constater l'existence de la prononciation moderne. Cependant, à côté de [jɛ], on trouve aussi, surtout dans le parler vulgaire de Paris, [jo]. Selon Palsgrave (1530), on disait deviant, souviant, appartiant, et Tabourot remarque dans les Bigarrures (1587): Les Parisiens prononcent ... vn α au lieu d'vn e, surtout quand il suit vn i: comme en ces mots moyen, doyen, rien, chien, bien, comme celuy qui disoit: »Et bian bian, ie varron si monsieur le Doyan qui a tant de moyans, ayme les citoyans, et si, à la coustume des ancians, il leur baillera rian, « Cette prononciation remonte au moins au XVe siècle; beaucoup de rimes l'attestent: Céans: physiciens (Patelin, v. 691); an: paroissien (Villon); anciens: cananeans (Mist. du Vieil Test., III, v. 23052); crestiens : céans Montaiglon, Recueil, I, 53); mendiants: liens (ib., X, 69); advient: souvent (Guill. Alexis, I, p. 239), etc. Elle semble avoir disparu dès le XVIIe siècle; peut-être en trouve-t-on un dernier souvenir dans fiente, fienter. Ces deux mots ont longtemps hésité entre [jɛ̃] et [jõ]. Les autres mots qui présentent la prononciation [jū], sont savants: escient, inconvénient, orient, patient, (patience, patienter, impatience, impatienter), science.

REMARQUE. Dans le parler populaire de nos jours, bien [bj $\tilde{\epsilon}$] s'est simplifié en [b $\tilde{\epsilon}$].

III. A + NASALE.

219. A, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [o], qui s'écrit an ou am:

campum	champ	mandare	mande r
grandem	grand	languere ·	languir
cantat	chante	cantantem	chantant
cam(e)ra	chambre	januarium	janvie r
man(i)ca	manche	san (i) tate m	santé
annum	an	ante annum	antan
vannum	van	cambiare	changer

Formes analogiques. Rinceau, mauvaise orthographe pour rainceau, doit son [ɛ] à l'influence de l'ancienne forme rain (ramum); un dérivé direct de *ramicellum aurait abouti à ranceau.

REMARQUE. Dans quelques patois, surtout ceux de Saintonge et d'Aunis, an [ā] tonique s'est changé en on [ō], depuis le XVe siècle environ. Goudron pour goudran, encore usité dans les ports de mer, est peut-être une forme saintongeaise. En syllabe faible, un changement pareil a eu lieu dans dommage (dérivé de damnum), qui était en vfr. damage (dammage). Rappelons aussi le patois actuel de Paris, où parfois un [ā] inaccentué est remplacé par [ō]: français > [frōnsē].

220. Le groupe an (am) n'assone jamais, même dans les monuments les plus anciens, avec l'a oral; les quelques exceptions qu'on a cru pouvoir citer n'ont aucune importance. Il paraît donc que l'a a été nasalisé dès l'origine. Pour la langue moderne, il faut remarquer que la voyelle nasale qu'on prononce dans pan répond, pour la position de la langue, à l'a ouvert (*low*) de pas [po], et non pas à l'a plus fermé (*high*) de patte [pat]. Dans le domaine de l'orthographe, an a parfois supplanté en (§ 215,2); le phénomène contraire s'observe dans: Emparer qui est pour amparer (prov. amparar), tarentelle de l'it. tarantella et tremplin de l'it. trampellino.

REMARQUE. Le groupe an ou am (+ consonne) est devenu aun (aum) en anglo-normand; cet obscurcissement se retrouve aussi en anglais (cf. § 215,1). où, du reste, on est maintenant revenu à un a pur: aunt [a:nt]. Palsgrave (1530) dit que dans les mots tels que mander, amant, tant, ambre, chambre, etc. >a shall be sounded lyke this diphthong au, and somethyng in the noose. Cette assertion paraît trop absolue, elle ne peut pas regarder la langue cultivée; il est assez probable que la prononciation anglaise a influencé le jugement de Palsgrave, qui avait plus étudié le français dans les livres que dans l'usage vivant. En tout cas, Pelletier (1549) ne constate l'existence de aun que pour quelques patois: >Vrèi êt qu'an Normandie, é ancous an Bretagne, an Anjou, é an votre Meine... iz prononcet l'a devant n un peu bien grossement é quasi comme s'il i auoet aun par diftongue: quand iz diset Normaund, Nauntes, Aungers, le Mauns, graund chéres. Le phénomène se retrouve dans les patois actuels du Cotentin; on l'a aussi constaté en rhéto-roman.

221. A accentué, suivi d'une nasale libre finale, devient $[\tilde{\epsilon}]$, qu'on écrit ain ou aim:

granum	grain	panem	pain
manum	main	fam em	faim
sanu m	sain	ramum vf	r. <i>raim</i>
v an u m	vain	amo vf	r. aim

Cas isolés. Si une palatale précède an (cf. § 192), on a ien [jē]: canem > chien; decanum > doyen; medianum > moyen; paganum > payen; ligamen > leiien, lien (§ 196); *antianum > anciien, ancien; christianum > crestiien, chrétien. Pour le développement phonétique de ien, voir § 218.

FORMES ANALOGIQUES. La terminaison verbale -amus ne se continue pas; elle est remplacée par -ons et -ions: cantamus > chantons; scribamus > vfr. escrivons, écrivions; voir II, § 54 ss.

Mots d'emprunt. Artisan, courtisan, toscan, Satan, etc.

222. Sur le développement du groupe ain, il faut remarquer:

1º Ain désignait à l'origine une diphtongue nasale décroissante [ojn], qui assonait avec an; cf. sainz: aanz (St. Léger, v. 3); cumpainz: lant (Roland, v. 559); plaindre: blanche (ib., v. 2316).

2º Au XIIº siècle, ain est assimilé à ein (§ 216), et sanum > sain |sõjn| prend la prononciation de sinum > sein [sɛ̃n]

(cf. § 217,2); la diphtongue [ɛ̃jn] se réduit plus tard, probablement au XVIe siècle, à [ɛ̃]. Après beaucoup d'hésitations, la langue moderne est revenue partout à l'orthographe étymologique, excepté dans: Atteindre (vfr. ataindre < *attangere, recomposition pour attingere; cf. § 139,8); chanfrein (vfr. chanfraint, dér. de chanfraindre); enfreindre (vfr. enfraindre < *infrangere, pour infringere); remarquez aussi rinceau pour rainceau (§ 219). Provin, qui a remplacé l'ancien provain (< propaginem), est tiré de provignier, forme altérée de provaignier sous l'influence de vigne. On a écrit terrein pour terrain jusqu'au XIXe siècle.

REMARQUE. A accentué, suivi d'une nasale +a, devient al [8]: sana > saine, vana > vaine, rana > raine, lana > laine, grana > graine, fontana > fontaine, amat > aime. Au moyen age, cet ai était une diphtongue décroissante nasale, qui assonait avec an; cf. plaine: aime: France (Roland, v. 1085 ss.). La nasalisation s'est plus tard complètement perdue.

IV. O + NASALE.

223. O, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [5], qu'on écrit on ou om:

cŏntra	contre	cōnflare	gonfler
pŏntem	pont	fontana	fontaine
möntem	mont	mŏntanea	montagne
fŭndus	fond(s)	fŭndare	fonder
lŏngum	long	bŏn(i)tatem	bonté
com(i)tem	comte	contentum	content
töndere	tond re	*companio	compain, copain

CAS ISOLÉS. La vieille langue offre plusieurs exemples du passage de on à an, surtout en syllabe faible; on trouve damesche, dameiselle, dancel, dans, dangier, danjon, danter, etc. De ces formes, probablement dialectales, la langue moderne a retenu danger (dér. de dominum), dam (dominus) dans Dammartin, et dame (domina); cf. dame-dieu et vidame. Emprunter remonte à *imprūmūtare) (§ 12,454), dont le premier ū est dû à une assimilation (§ 506,1). Humble (hūmilem) est un mot savant, repris au IXe ou au Xe siècle.

224. O tonique, suivi d'une nasale finale libre, devient [5], qu'on écrit on ou om:

dōnum	don	bŏnum	bon
nōmen	nom	hŏmo	on
latronem	larron	sŏnum	son
rationem	raison	tŏnum	ton

Cas isolés. Non et homo ont subi un double développement; à côté des formes toniques non et on, on a eu les formes faibles nen et en. Nen s'est affaibli en ne, qui a eu des fonctions différentes de celles de non; en, qui se trouve encore dans Palsgrave, n'a été conservé que dans les patois: »Hélas! l'en dit bien vrai« (Femmes savantes, II, 5).

REMARQUE. Dans quelques dialectes, à paraît avoir gardé sa prononciation ouverte, et il se diphtonguait régulièrement au moyen âge: bonum > buen, homo > uem, comes > cuens, etc., comme bovem > buef. On trouve dans le Roland et plusieurs autres textes des formes diphtonguées, à côté de formes non diphtonguées (huem-hum), ce qui s'explique probablement par la phonétique syntaxique (cf. § 112).

225. Dans la plus ancienne période de la langue, tout o devant une nasale était fermé et oral (cf. § 209); cf. hom: maison: dolor (Alexis, str. 44); on disait front, ton, son, on, bon comme baron, maison, nom, onde, reont, etc. La nasalisation commence, paraît-il, au XIIIe siècle: [on] > [on], et l'o nasalisé se tient fermé, peut-être encore au XVIe siècle; en tout cas, Chifflet (1659) observe qu'il faut dire boun, doun, noun, etc. De nos jours, l'o de bon [bo] est, pour la position basse de la langue, identique à l'o ouvert de cote [kot], sotte [sot], etc., mais, pour les lèvres, il présente un arrondissement plus fort; un o nasal fermé s'entend encore, pourtant, selon mes observations, très rarement.

REMARQUE. O suivi d'une nasale + voyelle se trouve dans bon a > bone bonne; persona > persone, personne; sonat > sone, sonne; po ma > pome, pomme; do nare > doner, donner; honorem > honeur, honneur, etc. Sur le redoublement de la consonne, comp. § 211,1, Rem. L'o de ces mots est maintenant oral et ouvert, autrefois il était nasalisé et fermé; Palsgrave (1530) dit que on (om) de home, bonne, somme, tonnerre, se prononce comme la même syllabe de renom, mon, etc. >almost lyke this diphtonge ou and some thyng in the noose.

V. U + NASALE.

226. U, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient [@], qu'on écrit un:

un un lunæ dies lundi
Augustodunum Autun *imprumutare emprunter
Verodunum Verdun

Cas isolés. Dans quelques mots, l'ū long latin s'est obscurci en 6: jūncum > jónco > jonc; ūndecim > ónze > onze; ūnionem > ónone > oignon; ūnire > ónir > vfr. onir (unir est savant); pūmicem > pǔmice > ponce.

Remarque. U suivi d'une nasale +a devient régulièrement [y]: una > une, luna > lune, pruna > prune, etc. Pour une on trouve, dans le parler vulgaire, eune, dû à l'influence du masculin.

227. La nasalisation complète de u a eu lieu assez tard. Au moyen âge bruns et uns assonaient avec plus, fut, vertut (Roland, v. 1039 ss.); donc, u était plutôt oral. En se nasalisant il est peu à peu devenu plus ouvert (§ 210,2), mais on ne sait au juste de quelle époque date la prononciation moderne; elle paraît s'être formée au XVIIe siècle. Pourtant Saint-Pierre dit encore, en 1730, à propos des mots à jeun, meun: >Il y aura dans peu d'anées beaucoup d'autres mots semblables dans la langue fransoize, parceque l'on commence à lès prononcer neglijament, quelques uns disent déja breun pour brun, les euns pour les uns, et éfectivement, à y prendre garde de prèz, il est un peu plus aizé de prononcer breun que brun, de même qu'il est un peu plus aizé de prononcer moulein que moulin.« Et Dumas (1733) observe: »Ceus qui parlent bien prétendent qu'on doit prononcer les mots lundi, un, aucun, etc. come s'il y avoit leundi, eun, aukeun, de sorte que l'u pur ne se trouve jamais nazal que dans la prononciation des Gascons et de certains provinciaus.«

REMARQUE. Dans le parler négligé [@] se désarrondit facilement en [\vec{\xi}] (comp. Manuel phonétique, \vec{\xi} 100, Rem.). En voici un exemple:

Mam'selle Anastasie,
Qu'il est bien vot' lapin!
C't' année, s'i fait des p'tits,
Faudra m'en garder in.
(H. Lavedan, Le nouveau jeu, p. 275)

VI. VOYELLE + N MOUILLÉ.

228. Si la voyelle est suivie d'un [n], elle est toujours entravée (excepté pourtant ĕ); mais il y a plusieurs cas à distinguer, selon que [n] reste mouillé ou non:

1º Quand [n] est médial, c. à d. suivi d'une voyelle, il garde son mouillement et ne dégage pas de yod: campanea > champagne, agnellum > agneau (comp. valeam > vaille; § 207,s).

2º Quand [n] est final d'un mot, il perd son mouillement (§ 336) tout en dégageant un yod, et la voyelle précédente se nasalise et se combine avec le yod: cuneum > cono > con > con [kwē].

3º Quand [n] est entravé, c. à d. suivi d'une consonne (cf. § 148), nous avons le même développement que quand [n] est final d'un mot: cingere > cenere > ceindre.

229. Voyelle + n mouillé médial (§ 228,1).

unte

 1^0 I + [n] médial. L'i reste intact: linea > ligne; vinea > vigne.

2º E fermé + [n] médial. L'é fermé se change en [ɛ] (cf. § 153), écrit ei, rarement ai (§ 217,2); il faut remarquer que l'i du groupe ei est purement orthographique et appartient en réalité à la nasale (ign = [n]; cf. § 333, Rem.): insignat \rangle enseigne; insignia \rangle enseigne; tinea \rangle teigne; dignare \rangle deignier \rangle daigner; signare \rangle vfr. seignier, remplacé par la forme savante signer.

3° E ouvert + [n] médial. L'è ouvert accentué se diphtongue (cf. § 165): věnia m > vfr. viegne > vienne (§ 334, Cas isolés); těnea m > tiegne, tienne. L'è ouvert inaccentué persiste tel quel: sěniorem > seigneur (remarquez ign = [n]).

4º A + [n] médial: montanea > montagne; campania > Champagne; Hispania > Espagne; Allamania > Allemagne; agnellum > agneau; *companionem > compagnon; aha. *waidanjan > gaagnier, gagner. Au moyen âge, l'a de ces formes a dû être nasalisé (Espaigne: cumpaigne: dutance: France, etc.; Roland, v. 826 ss.); sur la dénasalisation, voy. § 211.

Formes analogiques. Balneare > banar (§ 342) > vfr. bagnier, encore dans R. Garnier (bagne: compagne, Cornélie, v. 623), puis baigner (d'où baigneur, baignoire), sous l'influence



de bain (§ 230,4). Plangentem > plaignant, sous l'influence de plaindre.

REMARQUE. Dans l'Ouest, l'Est et une partie du Nord, -an ea donne [Epa] (écrit -aigne ou -eigne); cf. Alemaigne: enseigne (Rom. de Troie), compaigne: enseigne (Cheval. as deus espées, v. 285). Les poètes du XVe et même du XVIe siècle recourent parfois à ces rimes dialectales. En voici quelques exemples: Bretaigne: empreigne (C. de Pisan, Chemin de l. estude, v. 3695); Bretaigne: enseigne (Villon, Gr. Test.); Auvergne: Charlemagne (Villon, Ballade du temps jadis); Espaigne: peigne (Patelin, v. 28). Lanoue (1595) déclare encore: »Ces deux terminaisons -aigne et -eigne n'ont qu'une prononciation « (Thurot, I, 330). Au XVIIe siècle, agne triomphe définitivement; on garde pourtant araigne (cf. musaraigne, araignée), qui remplace aragne (encore dans La Fontaine, Fables, III, 8; X, 7), et châtaigne (castanea). Citons enfin le nom propre Montaigne, dont l'ancienne prononciation [motape] a été changée, sous l'influence de l'orthographe (§§ 119, 333. Rem.), en [mɔ̃tɛμ]; le nom de l'illustre peintre Philippe de Champaigne [sapapa] est également menacé; du moins, Ed. Rostand se permet-il de le faire rimer avec peigne (Cyrano de Bergerac, I, sc. 2).

50 O + p. On a dans la langue moderne un o ouvert [o]: Bonōnia > Boulogne; cicōnia > cigogne; Polōnia > Pologne; verecŭndia > vergogne; *cŭniare > cogner; *cŭniata > cognée; *rotŭndiare > rooignier, rogner; *ŭnionem (§ 226, Cas isolés) > oignon. L'o ouvert de la prononciation moderne est probablement dû à l'ancienne nasalisation; on a dit d'abord vergógne (comp. it. vergógna), puis l'o, s'étant nasalisé, est devenu ouvert (cf. § 225) [vergōnə], et il est resté tel après la dénasalisation.

Cas isolés. Quelques mots présentent un oi dû à l'analogie ou bien à l'influence de l'orthographe qui employait souvent ign pour marquer [n]. Loin amène éloigner, pour élogner, comme on a dit jusqu'au XVIIe siècle; cf. esloigne: charongne (A. d'Aubigné, Tragiques, I, 941); esloigne: vergogne (Montaiglon, Recueil, IV, 72); cf. eslogne: mignonne (F. Perrin, Les Escoliers, II, sc. 2). Poin amène poignard [pwena:r], poignarder, poignel, poignée, poigne, empoigner; la prononciation avec [wa] s'entend encore. Le passage à [we] paraît surtout dû à une réaction de l'orthographe. Soin amène soigner pour sogner; besogneux, qu'on a longtemps écrit besoigneux, a hésité entre [wa] et [we]; besogne a conservé son [o] intact. Témoin amène témoigner pour témogner; Ramus (1562) transcrit témonher, comme sonher, conher. Au XVIIe siècle, Ménage croit nécessaire de discuter s's'il faut prononcer éloigner ou élogner, témoigner ou témogner

roignon ou rognon« (Observations, p. 313); il conclut pour oi, et cette prononciation est restée, excepté dans rognon. Dans les formes verbales joignant, oignant, poignant, etc., oi n'est pas non plus primitif, mais dû à l'analogie.

- 230. Voyelle + n mouillé final (§ 228,2).
- 1º 1 + [n] final aboutit à in $[\tilde{\epsilon}]$: signum \rangle sin (dans tocsin; § 32). Signe est savant.
- 2º E fermé + [n] final aboutit à ein $[\bar{\epsilon}]$: dignem \rangle vfr. dein; in signem \rangle vfr. ensein.
- 3° E ouvert + [n] final aboutit à in $[\tilde{\epsilon}]$: ingěnium > engin. Venio et těneo donnent vien(s) et tien(s) (au lieu de vign, vin et tign, tin) sous l'influence des autres formes du singulier viens (věnis), tiens (těnes), etc.
- 4° A + [n] final aboutit à ain [$\tilde{\epsilon}$]: balneum > bano (§ 342) > bain; *companio > compain, copain; *stagnum (altération de stannum) > étain.
- 5° O + [n] final aboutit à oin [w\vec{e}]: cotoneum > cooin > coing (\vec{e} 270,\vec{s}); cuneum > coin; pugnum > poing; testimonium > t\vec{e}monium > longe > loin.

REMARQUE. Le groupe oin avait d'abord l'accent sur o, qui était fermé (§ 209) et se prononçait sans abaissement du voile du palais; cf. emperedor: doinst (Alexis, str. 62); barun:plurt:loinz (Roland, v. 2418). Après le XIe siècle, la nasalisation commence à se faire sentir, et peu à peu l'accent se déplace sur la dernière partie de la diphtongue, de sorte que Rustebuef peut faire rimer jointes: saintes, moins: certains; ces rimes indiquent une prononciation assez rapprochée de la moderne.

6° U + [n] final aboutit à uin [yɛ̃]: jūnium > juin.

231. Voyelle + n mouillé entravé (§ 228,8).

- 1º E fermé + [n] entravé aboutit à ein [ɛ] (cf. § 230,2): cĭngere > ceindre; extinguere (§ 452,2) > éteindre; fingere > feindre; pingere > peindre (sur le d de ces formes, voy. § 498,2); vincere > veintre, veincre, vaincre; cinctura > ceinture; cincturare > ceintrer, cintrer; *pinctura > peinture.
- 2^0 A + [n] entravé aboutit à ain [$\tilde{\epsilon}$] (cf. § 230,4): frangere > vfr. fraindre; plangere > plaindre. Ajoutons sancta > sainte.
- 3° O + [n] entravé aboutit à oin [wē] (cf. § 230,5): jungere > joindre; pungere > poindre; ungere > oindre. Le mot défunt (defunctus) est savant.

232. Les consonnes peuvent être nasalisées aussi bien que les voyelles, mais la nasalisation change très peu, en réalité, la consonne qui la subit. La différence acoustique entre le l ordinaire de brûla et la forme nasalisée qui s'articule dans branlant, est minime; comp. encore pour [3], rager et rongeant, et pour [v], revêtir et revenir. Quand une explosive dentale (d, t) est nasalisée, elle se change tout simplement en n; cette assimilation se trouve, par exemple, dans lendemain [lonmē], point de mire [pwēnmi:r], en dedans [ondo], vingt-deux [vēndø], pendant [pono], dont la prononciation normale est [lodmē], [pwēdmi:r], [oddo], [vētdø], [podo], etc. Un b nasalisé équivaut à m; notons le Mnadies de Janotus de Bragmardo (Rabelais, I, chap. 19), altération de b(o)na dies due à son nasillement.

CHAPITRE XIV.

INFLUENCE DES LABIALES.

- 233. LABIALISATION DES VOYELLES. L'influence des labiales est progressive ou régressive. Une consonne labiale peut arrondir une voyelle normale, précédente ou suivante, de sorte que i, é, è deviennent [y], [ø], [œ]; comp. le tableau des voyelles à la p. 159. On peut signaler en français les cas suivants de labialisation:
- 1º La voyelle non arrondie i se change en u [y]: affibulare > affubler; casipula > chasuble; notez aussi pour l'anc. fr. fusique et mussoudor au lieu de fisique et missoudor.
- 2º Parfois e [ə] subit le même changement: vfr. alemele > alumelle; vfr. bevant (bibentem) > buvant; vfr. bevons > buvons, etc.; vfr. chalemel > chalumeau; vfr. femier > fumier (infl. de fumer?); vfr. lemignon > lumignon (infl. de lumière); gemellum > jumeau; Gemmeticus > Jumièges; trĭbula > truble. Presque partout à la campagne, femelle se dit fumelle.
- 3° La voyelle non arrondie \acute{e} [e] doit régulièrement se labialiser en eu [ø]. Comme exemple de ce passage, nous ne saurions citer que le développement du groupe $\acute{e}l$, étudié au § 237. Peut-être pourrait-on aussi noter ici la forme cheuz (pour chez), très employé jusqu'au XVIIe siècle, et encore conservée dans le patois normand, vu que le son chuintant [ʃ] se prononce ordinairement les lèvres arrondies.
- 4° La voyelle non arrondie è $[\epsilon]$ se change en eu $[\infty]$. Nous avons déjà signalé ce passage à l'occasion du développement de la diphtongue ue (§ 178,3); ajoutons ici que pour fève, lève, lèvre, orfèvre, thème, trève, on disait autrefois feuve, leuve, leuvre, orfeuvre, theume (G. Coquillart, I, 99), treuve. Cette prononcia-

tion, qui fait rimer au poète Lecoq couleuvres avec lèvres (Caïn), vit encore dans plusieurs patois; on dit ainsi feuve en Normandie. Comp.: Leuve-toi, belle Isabelle (Rolland, Recueil de chansons populaires, III, 6). Notons enfin, pour la langue littéraire, une dernière trace dans les noms propres Lefeuvre et Lefeuve.

5º Dans quelques cas, la labialisation paraît changer le lieu d'articulation de la voyelle, de sorte que a devient o comme dans vacare > *vocare, *vacitus > *vŏcitus > vuide, vide (Rom. V, 257), quadratus > *quodratus (Rom. XXVIII, 63). Ce phénomène explique peut-être le passage de ai à oi qu'on trouve dans plusieurs mots: Ambaise (Ambacia) > Amboise, armaire (armadium) > armoire, Beauvaisis (Bellovacensium) > Beauvoisis, esmai (subst. verb. de esmayer) > émoi, grimaire (grammatica) > grimoire, paile (pallium) > poêle (cf. § 207,s). Il se peut aussi que cet oi soit dû à quelque influence analogique. Sur le passage de ei à oi dans avoine, foin, moins, voir § 216. Rappelons enfin præbenda > provende, stipula > étouble (Furetière).

6º En dernier lieu, il faut citer les cas où la présence d'une consonne labiale empêche une voyelle vélaire de se changer en palatale. Ainsi, tandis que florem > flor, fleur (§ 182), le développement en eu n'a pas lieu devant une labiale: lŭpa > louve, dŭplum > double, rōbur > rouvre, Dŭbrum > Douvre, Lŭpara > Louvre; comp. § 183.

234. Parfois la consonne labiale se vocalise et se fond avec la voyelle précédente en un son nouveau; ainsi ab (+ cons.) peut aboutir à au, d'où o (§§ 188, 376): parabola o *paraula o parole. Rappelons encore ici le développement curieux de la terminaison -avu qui devient -ou, en passant probablement par -au (sur la chute du o, voir § 448). Exemples: clavum o *clau o clou; Andegavum o Anjou; Pictavum o Poilou; Tellavum o Talou. L'obscurcissement de o en o a eu lieu après l'affrication de o (o ; autrement on aurait eu Angou au lieu de Anjou (§§ 422 – 423). On pourrait ajouter habuit o vfr. out, sapuit o vfr. sout; comp. vadunt o vaunt o voont; de la même manière s'expliquent probablement ont et font (voir II, § 60,2).

235. Labialisation des consonnes. Les consonnes peuvent être labialisées aussi bien que les voyelles, mais la plupart des consonnes labialisées n'offrent rien de remarquable; la différence acoustique entre le [z] ordinaire de priser et la forme arrondie qui s'articule dans usure est minime; comp. de même thé et toi, quai et quoi. Dans quelques cas, la labialisation fait changer le lieu d'articulation de la consonne: si carpinum est devenu charme, le passage de n à m est dû à la labiale p, qui, avant de disparaître, a fait subir à la consonne suivante une assimilation partielle.

CHAPITRE XV.

INFLUENCE DE L.

236. L'influence de L est toujours régressive. A une époque très ancienne, il influence l'è ouvert, qu'il change en ea (§ 239): $b\`els$ > beals, $p\`els$ > peals, etc., mais laisse sans changement toutes les autres voyelles: chev'els, albe, $m\`oldre$, f'oldre, etc. Après sa vocalisation (§ 343), il se combine avec la voyelle précédente en un son nouveau: chevels > cheveux [f'ov'els], ciels > cieux [f'ov'els], albe > aube [f'ov'els], m'oldre > moudre [f'ov'els], f'ov'els > f'oudre [f'ov'els], etc.

I. É FERMÉ + L.

237. É fermé suivi d'un l (ll) entravé devient eu [ø]:

illos els, eux capillos chevels, cheveux *eccillos icels, iceux filtrum feltre, feutre

Il faut croire que é, subissant une assimilation régressive, a été labialisé par le phonème suivant: [els > eus > øws > œws > œs > ø]; comp. § 165, Cas isolés. Le son [ø] existait déjà à la fin du XII° siècle; dans Li Romanz de Carité (str. 194), on trouve eus (illos): oiseus (otiosus).

Cas isolés. Par assimilation (§ 506), silvaticum devient salvaticum, d'où salvage, sauvage. Basilica > basoche. *Filicaria, dér. de filex, se retrouve en vfr. comme feugiere et fougiere; la langue moderne a adopté la dernière de ces formes (fougère), mais elle garde la première comme nom propre (Feugère). La forme curieuse yeuse (ilicem) paraît emprunté au prov. euse.

II. E OUVERT + L.

238. E ouvert suivi d'un *l (ll)* entravé devient [o], écrit eau (rarement au):

bellos	beaux	porcellos	pourceaux
cappellos	chapeaux	taurellos	taureaux
novellos	nouveaux	vitellos	veaux
pelles	peaux	helm	heaume

On écrit au pour eau dans gruau (vfr. grueau, gruel, dér. de gru), vautre (vfr. veltre, de veltrum, altération de vertragum) et Guillaume (vfr. Guillelme de Wilihelm).

Cas isolés. Dans quelques mots, un e inaccentué s'est changé en a: dělphinum > *dalfino > dauphin (prov. dalfin); ěleemosyna > *almosina > almosne, aumône (prov. almosna).

239. Le groupe èl, pour devenir [o], a passé par les étapes suivantes:

1º La voyelle ouverte è s'est diphtonguée en ea: bèls > beals; pèls > peals; novèls > noveals; hèlme > healme, etc. Cette diphtongaison, qui a eu lieu de très bonne heure, est probablement due à l'articulation palatale de la latérale (§ 337).

2º Dans le groupe eal + cons., l s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu la triphtongue eau, accentuée sur a; cf. Thomas: beaus (Aliscans, p. 196). Cette prononciation est encore attestée par quelques grammairiens du commencement du XVIe siècle: Ramus et Meigret (§ 49) affirment qu'il faut dire beao, veao; mais c'était alors probablement un provincialisme (cf. § 241).

3º La triphtongue eau s'est contractée en eo par la fusion de a et u en un seul son (cf. § 188). Th. de Bèze (1584) dit: Auditur e clausum cum diphtongo au, quasi scribas eo«. La prononciation eo [50], générale au XVIe siècle, tombe en désuétude au XVIIe.

4º La diphtongue eo s'est simplifiée en o (cf. § 268). La première indication de cette prononciation remonte au XVIe siècle. Au témoignage de Saint-Liens (1580), les courtisans prononcent le mot beau comme bau: »Dictio beau, etsi binas syllabas habere videatur, unica tamen ab aulicis pronuntiatur: ut dicant ac si scriberetur bau«.

REMARQUE. Dans quelques dialectes du Nord, eau s'est changé en iau, et cette prononciation a aussi été en usage à Paris, surtout dans le peuple; les grammairiens des XVIe et XVIIe siècles l'ont signalée et blâmée à plusieurs reprises. Dans la langue moderne, on retrouve cette prononciation dans affâtiau (pour affâteau), boutriot (pour boutriau = boutereau), dépiauter (dér. de piau = peau), fabliau (pour fableau, dim. de fable), qui sont tous des mots d'emprunt. Rappelons aussi le terme de blason aigliau.

III. A + L.

240. A suivi d'un l (ll) entravé devient [o], orthographié au:

alba	aube	falconem	faucon
talpa	taupe	altare	autel
caballos	chevaux	sal(i)narium	saunier
alnum	aune	*val(e)raio	vaudrai
alterum	autre	*fall(é) raio	faudrai

Cas isolés. Balneum s'altère en *baneum (comp. it. bagno, esp. baño), d'où bain.

241. La plus vieille forme des mots cités au paragraphe précédent est albe, talpe, chevals, alne, etc.; à un certain moment, l s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu aube, taupe, chevaus, aune, etc. Cet au était d'abord une diphtongue décroissante qui assonait en a pur; cf. cevaus: mas (Huon de Bourdeaux, p. 161). La même prononciation était encore connue au XVIe siècle, mais c'était alors un provincialisme. Le grammairien Meigret, qui était d'origine lyonnaise, veut qu'on dise aotre, aocun, faot, etc., tandis que tous les autres grammairiens du XVIe siècle constatent que au se prononçait o. Le passage de au à o, dont on trouve les premières traces au XIIIe siècle, était donc accompli avant 1500. L'orthographe étymologique a été conservée, excepté dans: Côcher, pour caucher (calcare); infl. du mot coq, dont on l'a cru un dérivé. Échoppe, altération de échaupre (*scalpra, pour scalprum). Hoqueton, pour auqueton, aucoton, alcoton (même mot que coton, précédé de l'article arabe al, voir § 20,1). On écrit échôme ou échaume (scalmum). Sur osberc = haubert, voir § 17.

IV. O OUVERT + L.

242. O ouvert suivi d'un *l (ll)* entravé aboutit à ou [u]:

mŏler e	moudre	*cŏlpum	coup
absŏlvere	absoudre	pŏll(i)cem	pouce
mŏlles	mous	sŏl(i)dos	sous
fölles	fous	sŏl(i)dare	souder

Tous ces mots se prononçaient à l'origine avec un o ouvert; on disait mòldre, asòldre, mòls, fòls, etc.

FORMATION ANALOGIQUE. Mounier, développement régulier de molinarium, a été remplacé par meunier, forme patoise due à l'influence de meut (II, § 30,8); meunier se trouve déjà au XIII^e siècle, mounier était en usage encore au temps de Louis XIV. La langue littéraire a gardé moulin et mouture; plusieurs patois connaissent meulin et meuture.

V. O FERMÉ + L.

243. O fermé suivi d'un l entravé devient [u], écrit ou:

auscŭltat	écoute	fŭlgur	foudre
cŭlpabilem	coupable	pŭlverem	poudre

Ces mots se prononçaient à l'origine avec un o fermé: escóltet, cólpable, fóldre, póldre.

Cas isolés. Ulmum \rangle orme, qui est dû à un changement de l en r, antérieur à la vocalisation de l (§ 343): on avait dans la plus vieille langue olme. Singultum est devenu *singluttum (§ 518,1) \rangle sanglout, sanglot (cf. sangloter). Vulturium \rangle vfr. voltor, voutour, d'où vautour (infl. de autour?).

CHAPITRE XVI.

INFLUENCE DE R.

244. La consonne roulée r, qu'elle soit dentale [r] ou uvulaire [n], exerce une influence »ouvrante« sur la voyelle précédente (rarement sur la voyelle suivante).

1º Pour les voyelles palatales, notons que [e] peut passer à $[\varepsilon]$, $[\varepsilon]$ à [a], et enfin [a] à [a] devant un r. On voit ainsi pigritia en passant par peresse aboutir à paresse, et dans le parler parisien de nos jours, l'a de cave, gage, bave est moins ouvert que celui de rare, gare, barre. Comme influence progressive, oracle [oro:kl] et miracle [miro:kl] sont curieux, auprès de spectacle [spektakl], etc. Cette influence est un phénomène général de la phonétique, elle se retrouve à toutes les époques de la langue; nous lisons déjà dans l'Appendix Probi: Anser non ansar, noverca non novarca, etc. Ajoutons que le passage de er à ar, très fréquent en français, a amené le passage inverse de ar à er.

2º Pour les voyelles vélaires, l'influence du r est moins manifeste. Comme exemples nous rappellerons deux cas déjà cités: le changement de fourme en forme (§ 181, Cas isolés) et le maintien de l'o ouvert dans clore, trésor, etc. (§ 188,1).

245. ER > AR. Ce passage a eu lieu dans: Argot, branche morte (\langle ergot); aronde (*hirunda); boulevard (bollwerk; influence de rempart?); carcan (dér. de querca); écharpe (vfr. escherpe \langle *skerpa); farouche (de *feroticum, tiré de ferocem); harceler (vfr. herseler, dér. de herser); harde (vfr. herde); jargon (vfr. jergon); larme (vfr. lerme, lairme \langle lacryma; \langle 199); lézard (lacertum); marchand (mercatan-

tem) et ses dérivés; marché (mercatum); marcotte (dér. de mergus); marelle (\langle mérelle; Acad. 1740); marquer (vfr. merquer, merchier); de même, marque a remplacé l'anc. merc (conservé peut-être dans le terme de marine amers); marmelade (au XVIe. siècle mermelade \langle esp. mermelada); par (per); parchemin (pergamenum); paresse (pigritia); ravelin, chaussure (vfr. revelin); sarcelle (querquedula); tramail (trimaculum); travail (trepalium; influence de trabs? cf. Rom. XVII, 421).

246. AR > ER. Ce changement a eu lieu dans: Asperge (asparagum); cercueil (sarcophagum); chair, orthographe savante pour cher (vfr. char, jusqu'au XVe siècle, conservé dans charcutier); épervier (sparwâri); gerbe (vfr. jarbe < garbe); gercer (vfr. jarcier < carptiare?); hermine (armenia; esp. armiño); serpe (vfr. sarpe); Épernay (Sparnacum).

REMARQUE. La prononciation vulgaire de Montmartre est Montmerte; voir par ex. une chanson de Bruant, où ce mot rime avec verte, perte, etc. (Dans la rue, p. 167).

247. Outre les mots cités, le latin vulgaire et la langue du moyen âge, ainsi que les patois modernes, offrent de nombreux exemples de la fluctuation entre er et ar. Rappelons d'abord vervactum qui s'est altéré en *varvactum et *varactum, d'où guarait, guaret et, après le moyen âge, guéret. Ajoutons les formes patoises comme arsoir (3: hier soir), aparcevoir, barlue, clargié, harbe, marci, parroquet, pardre, sarmon, sarpent, sarrer, etc.; et d'autre part: chermer, cherrue, bizerre, espergne, Nerbone, pertir, sercler. G. Tory (1529) fait remarquer que les dames de Paris disent »Mon mery est à la porte de Peris«, et Henri Estienne observe: »Et du langage de nos prédécesseurs, qu'en dirons-nous? Quelles pensons-nous qu'estoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment Mon frère Piarre? Mon frère Robart? La place Maubart? Et toutesfois nostre Villon, un des plus éloquens de ce temps-là, parle ainsi« (Apologie pour Hérodote, p. p. Ristelhuber, II, 135—136). Dans sa Grammaire, il attribue cette prononciation au peuple de Paris: »Plebs ... præsertim Parisina hanc literam a pro e in multis vocibus pronuntiat dicens Piarre pro Pierre, guarre pro guerre« (Thurot, I, 3). Ménage remarque: »Il faut dire coup de Jarnac, & non pas de Jernac, marri & non pas merri,

marquer & non pas merquer ... On dit dartre à Paris, & dertre dans les Provinces . . . Il faut dire au contraire guerir & guérison & non pas guarir et guarison, catherre et non pas catharre, Saint Merri, & non pas Saint Marri ... Guiterre & guitarre, serge & sarge, herboliste & arboliste sont controversez (Observations, p. 232—233).

La confusion entre er et ar se retrouve aussi dans bien des rimes, surtout au XVe siècle; cf. larmes: fermes (Patelin, v. 495—6); gendarme: ferme (Franc Archier de Baignolet, v. 293—4); appert: part (Villon, p. 44), Robert: Lombard (p. 50), garde: perde (p. 73); Montmartre: tertre (p. 81); Marne: yverne (p. 85); garce: enverse (Chr. de Pisan, Chemin de longue estude, v. 4089); fermes: d'armes (ib., v. 5529); lignage: herberge (ib., v. 5921), etc. On hésite encore entre berge et barge, berlin et barlin, épervin et éparvin, comme on a hésité entre catherre et catharre, dertre et dartre, serge et sarge, etc.

· CHAPITRE XVII.

VOYELLES ATONES.

I. ATONES FINALES.

248. Toutes les voyelles atones finales s'amuïssent, excepté a (cf. § 252).

viginti	vingt	scriptum	écrit
feci	fis	ferrum	fer
venit	vient	minus	moins
sentire	senti r	amarum	amer
habere	avoir	nitidum	net
vermes	vers	muros	murs
debet	doit	caballos	chevaux

La chute de la finale a eu lieu après la transformation des voyelles libres toniques: latus > lez, opus > uos, ues, videt > veit, sedet > siet, autrement ces voyelles auraient été traitées comme entravées; et après le changement des explosives en fricatives sonores (§ 366,s): trabe(m) > *trave > tref, autrement on aurait eu trep. Elle était accomplie avant le IXe siècle; les Serments de Strasbourg offrent amur, christian, commun, salvament, salvar, nul, part, etc.

Mots d'emprunt. Avare, rare, honnête, celeste, chaste, triste, verbe, ferme, infirme, etc., etc. sont savants; monde paraît refait, la plus ancienne forme est mont (mundum).

FORMATIONS ANALOGIQUES. Chauve, large, grande, (je) porte, etc. ne remontent pas directement à calvus, largus, grandis, porto, portem, etc.; elles ont remplacé chauf, larc (II, § 389), grant (II, § 385), port (II, §§ 115, 135).

Cas isolés. La loi de la chute de la voyelle finale souffre quelques restrictions. Ainsi ŭ et i se conservent quand elles suivent immédiatement la voyelle accentuée: Deum > dieu, Hebræum > Hébreu, canta(v)i > chantai, potui > vfr. poi, placui > vfr. ploi. U reste aussi dans quelques mots où il est séparé de la voyelle accentuée par une palatale: focum > fou, feu; jocum > jou, jeu; paucum > pou, peu; fagum > vfr. fou (conservé dans fouet); sur -avum, voir § 234.

249. Voyelles d'Appui. Tandis que certains groupes de consonnes (spirante + explosive) se prononcent parfaitement bien à la fin d'un mot: fustem > fust, fût, artem > art, viridem > vert, il y en a d'autres qui demandent une voyelle d'appui. Cette voyelle est ou la continuation affaiblie de la voyelle latine: patrem > pedre, père, ou un nouveau développement, une voyelle accessoire (cf. § 495): piper > poivre. La voyelle d'appui est notée indifféremment par e, o ou a dans les Serments de Strasbourg; à côté de fradre, altre, Karle, on trouve poblo, nostro, Karlo, fradra, sendra, ce qui montre la difficulté que trouve le scribe à représenter graphiquement ce son nouveau, inconnu au latin, et qui était probablement la voyelle neutre [ə] (comp. § 162, Rem.). Les groupes de consonnes qui demandent une voyelle d'appui, sont ou primaires, comme dans patrem > pedre > père, ou secondaires, comme dans major > maire, modulum > modle, mole, moule. Nous examinerons séparément les paroxytons et les proparoxytons.

REMARQUE. Une voyelle d'appui est parfois nécessaire devant un groupe de consonnes: vendunt > vendent, scribunt > écrivent, placent > plaisent. Comp. § 256,2.

250. Mots paroxytons.

- 1º Consonne + I (pl, ml): Duplum > double. Insimul > ensemble.
- 2º Consonne + m (lm): Ulmum > olme, orme (§ 243, Cas isolés). Rappelons aussi helm > helme, heaume.
- 2º Consonne + n (ln, mn): Alnum > alne, aune; somnum > somme; Interamnes (Maine) > Entrames; scamnum > vfr. eschamne.
- 4º Consonne + r: Patrem > pedre, père; nostrum > nostre, nôtre; fabrum > fèvre. Inter > entre; semper > vfr.

sempre; piper > poivre; carcer > chartre (§ 412,3); major > maire; minor > moindre; pejor > pire; melior > vfr. mieldre; sulphur > soufre; fulgur > foudre.

5° Consonne + J: Rubeum > *robjo > rouge; simium > *simjo > singe; hordeum > *ordjo > orge; Georgius > Georges.

251. Mots proparoxytons.

- 1º Consonne + 1: Carolus > Charles; flebilem > faible; humilem > humble; modulum > modle (§ 391), moule; rotulum > rotlo > rôle; titulum > title, titre (§ 341,s); masculum > masle, mâle.
- 2º Consonnes + m: Calamum > chalme, chaume; balsamum > balsme, baume; pessimum > vfr. pesme; septimum > vfr. setme.
- 3º Consonne + n: Hominem > homme; juvenem > juevne, juene, jeune; Stephanum > Estiefne, Étienne; Rhodanum > Rodne, Rhône; platanum > pladne, plane; asinum > asne, âne; fraxinum > fraisne, frêne; acinum > aisne, aine (§ 410,2); carpinum > charme.
- 4º Consonne + r: Numerum > nombre; pauperem > povre, pauvre; leporem > lièvre; pulverem > poldre, poudre; butyrum > beurre; alterum > altre, autre; Lazarum > lazdre, ladre; molere > moldre, moudre; bibere > boire (§ 376,2); vivere > vivre; claudere > clore; credere > creire, croire; perdere > perdre; legere > lire; Ligerem > Loire; facere > faire; dicere > dire; nocere > nuire, etc.
- 5° Consonne + t ou d: Hospitem > hoste, hôte; computum > compte; comitem > comte; cubitum > coude; male habitum > malade; tepidum > tiède; vapidum > fade; sapidum > sade, dans maussade; rapidum > vfr. rade.
- 6° Consonne + c: Judico > juge; undecim > onze; medicum > vfr. miege; -aticum > -age; forfices > forces; panticem > panse; porticum > porche; pollicem > pouce; pulicem > puce; pumicem > ponce; rumicem > ronce; *plumbico > plonge, etc.

252. A final s'affaiblit en e féminin [ə]:

dura	dure	a m a	aime
alba	aube	amas	aime
pluma	plume	amat	aime(t)
plumas	plumes	amant	aiment

Cas isolé. Dans casa > chez la finale est tombée, probablement à cause de l'emploi protonique du mot (de chez le comte). Un abrégement irrégulier du même mot se rencontre aussi dans d'autres langues: on dit couramment en espagnol: está en ca Dueñas, vengo de ca de mi prima, et la même forme se rencontre en italien, surtout en florentin (la ca' de' cani; da ca' Quirino) et en vénitien (Ca Corner, Ca Grimani, la Ca d'oro, etc.).

Mots savants. Agenda, duplicata, errata, opéra (comp. œuvre), rémora (autrefois rémore), visa, etc. Agrippa, Cinna, Jugurtha, etc.; sur les anciennes formes Agrippe, Jugurthe, etc., voir II, § 233,1.

253. L'affaiblissement d'a en e féminin est postérieur à l'assibilation de c(a), autrement frança n'aurait pas donné franche (§§ 401-402). L'orthographe des plus anciens monuments français conserve encore l'a; dans les Serments on trouve dunat, aiudhà, cadhuha, cosa; contra, etc. (à côté de fazet (faciat); la prose de sainte Eulalie offre buona, pulcella (Eulalia, anima, clementia sont de purs latinismes), à côté de nombreuses formes en e, telles que polle, cose, spede, soue, ardet, etc.; des a isolés se trouvent aussi dans Saint Léger et dans le ms. L de Saint Alexis, mais ce ne sont là, sans doute, que des manières d'écrire savantes; la valeur phonétique de la voyelle finale était probablement [ə] (comp. § 162, Rem.). Ce son s'entend encore dans plusieurs patois méridionaux; en français, au contraire, il est généralement amuï. L'amuïssement commence déjà au moyen âge; nous en trouvons les premiers exemples dans l'anglo-normand, où l'e disparaît régulièrement après une voyelle. Sur le continent, notre phénomène se produit un peu plus tard, et d'abord, il semble, dans les imparfaits: avoy, avois pour avoie (habebam), avoies

(habebas) se trouvent au XIIIe siècle (II, § 161,1). Au temps de la Renaissance, l'e féminin final s'articulait généralement d'une manière assez faible. Bèze (1584) observe: »Galli ... e foemineum propter imbecillam et vix sonoram vocem appellant« (p. 14), et Desportes admet dans ses vers labyrinth', choleriq', Prote, etc., ce que blâme Malherbe (IV, 307, 309, 314, 384). Au XVIIe siècle, le grammairien Mourgues (1685) remarque: »On prononce homme, utile, rare à peu près de même que si l'on écrivait hom, util, rar«. D'Olivet (1736) dit également: Nous écrivons David et avide, un bal et une balle, un aspic et une pique, le sommeil et il sommeille, mortel et mortelle, caduc et caduque, un froc et il croque, etc. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même.« De nos jours, l'e féminin final est réellement devenu un e »muet« dans la plupart des cas: mère = mer, verre = ver, turque = turc, publique - public, faste [fast], quatre [katr], arbre [arbr], etc. (pour d'autres détails, voir § 313,3, Rem., et Manuel phonétique, § 113, Rem. 1). De cet amuïssement il résulte que la langue moderne n'a plus que des oxytons (§ 146).

REMARQUE 1. L'amuïssement de l'e féminin final explique l'existence de plusieurs doublets. Ainsi, à côté de Tartuffe, on a Tartuf (La Fontaine, Fables, IX, 14); comp. encore zodiac, pontif, aromat, qui ont existé à côté de zodiaque, pontife, aromate, et d'autre part, pronostique, sindique, trafique, madrigale, qui ont existé à côté de pronostic, sindic, trafic, madrigal. Ménage (Observations, p. 165) examine longuement s'il faut dire busc ou busque, musc ou musque. Sur la confusion entre -il et -ile, -ic et -ique, voir II, § 388.

REMARQUE 2. Les poésies modernes en argot négligent souvent l'e muet final. Dans Les soliloques du Pauvre de J. Rictus, on trouve des rimes comme chamaillaient : marseillais (p. 62), martyrs : dire (p. 62), moutard : guitare (p. 86), baladeurs : leurres (p. 88), aigri : crém'rie (p. 99), etc. Rappelons que même Th. de Banville, à titre de tentative, a écrit une pièce toute entière en rimes de cette sorte (confus : touffues, rochers : cachées, etc.).

REMARQUE 3. L'e muet final a disparu de l'orthographe officielle dans les quelques mots suivants: A qua > eaue (encore dans Nicot) > eau; Caplia > Chablies > Chablis; entresole (Acad., 1694) > entresol (Acad., 1714); Padoue > padou; pasnaie > panais. Sur quelques formes verbales où l'e final est tombé, voir II, § 49,1. Ajoutons qu'au XVIe siècle on trouve dans beaucoup d'auteurs -oint pour -oient: chantoint, partoint, sentiroint, etc. Desportes écrit aynt (= aient), forme blâmée par Malherbe (IV, 329). Comp. § 273.

II. ATONES CONTREFINALES.

254. Toute voyelle, sauf a (§ 257), s'amuït à la contrefinale (cf. § 248):

dormItorium	dortoir	lunæ dies	lundi
radicina	racine	adjūtare	aider
*morIraio	mourrai	mandūcare	manger
bonitatem	bonté	*consūtūra	couture
civitatem .	cité	*miscŭlare	mêle r
hospitalem	hôtel	sim ŭlare	sembler
blasphēmare	blâmer	singŭlarem	sanglier
*vidēraio	verrai	*impejōrare	empirer
cerĕvisia	cervoise	collŏcare	coucher
liběrare	livrer	*paraulare (§ 376,1)	parler

Formes analogiques. Puritatem devient régulièrement purté, qui a été remplacé par pureté, sous l'influence de povreté, aspreté, etc.; dureté et sûreté sont également des formes refaites, on disait au moyen âge durté, sēurté. Les futurs en -irai, comme finirai, bâtirai, mentirai, sentirai, etc., sont dus à l'influence des autres formes qui conservent l'i (II, § 213). Les mots tels que marier, mendier, honorer, mesurer, saluer, etc. doivent la conservation de la protonique à l'action de la tonique de mari, mendi, honor, mesur(e), salu, etc.

Mots d'emprunt. Visiter, habiter, hôpital, capital, oliphant, charité, qualité, vérité, opérer, général, empereur, blasphémer, envoler, cumuler, monument, instrument, etc. Dans quelques mots l'i inaccentué a été changé en e: medicina > médecine, spiritus > esperit, d'où esprit. Dromedarius devient dromedaire (Ph. de Thaun, Bestiaire, v. 1044), d'où dromadaire.

255. La contrefinale tombe dans les mêmes conditions que la finale (§ 248), et probablement à la même époque. L'amuïssement paraît avoir eu lieu après la sonorisation des explosives intervocaliques: vindicare devient *vendegare d'où venger, autrement on aurait eu vencher; comp. adjutare aider, judicare juger, cogitare comp. adjutare aider, judicare juger, cogitare coulder, *berbicarium berger, subitaneum soudain, delicatum vfr. delgié, verecundia vergogne, etc. Si l'on trouve coucher (collocare) et douter (dubitare) pour couger et douder, il faut supposer que ces formes sont dues à l'influence de couche (*col-

cat \langle collocat \rangle et de doute (*dubtat \langle dubitat \rangle . D'un autre côté, l'influence des formes régulières venger, vengeons, vengeais amène le présent irrégulier venge pour venche, qui serait le développement normal de ven dicat. La chute de la contrefinale a également eu lieu avant le changement du c intervocalique en spirante sonore (§ 416): radicina \rangle racine, filicella \rangle ficelle, etc., mais vicinum \rangle voisin.

256. Certains groupes de consonnes, précédant ou suivant la contrefinale, empêchent sa chute:

1º La contrefinale reste lorsqu'elle est précédée d'un des groupes de consonnes après lesquelles une voyelle d'appui est nécessaire: Quadrifurcum > carrefour (comp. § 292); dom (i)-nicella > demoiselle (§ 416); *nutritura > vfr. nourreture, devenu nourriture sous l'influence de nourrir.

Cas isolés. Dans quelques mots la voyelle a disparu de bonne heure: latrocinium > ladrecin, larrecin, d'où larcin; petroselinum > pedresil, perresil, d'où persil.

2º La contrefinale reste lorsqu'elle est suivie d'un groupe de consonnes: peregrinum > pèlerin, corruptiare > courroucer, *calumniare > vfr. chalongier.

CAS ISOLÉ. Suspectionem > souspeçon, soupçon.

3º La contrefinale reste devant une consonne mouillée et passe généralement à i: papilionem > pavillon; campinionem > champignon; quatrinionem > carillon (§ 334); Albiniacus > Aubigny (Pas-de-Calais). Remarquez materiamem > merrain.

257. A contrefinal s'affaiblit en e féminin:

*cantaraio	chante ra i	*canabaria	chenevière
*orphaninum	orphelin	Senaparias	Sennevières
pergamenum	parchemin	Alamannia	Allemagne
ornamentum	ornement	Romanacum	Romenay
baccalarem	bachelier		

L'orthographe des Serments de Strasbourg conserve encore a: salvament, salvarai, sagrament; la Prose de sainte Eulalie offre paramenz, à côté de bellezour, preiement. Le dérivé de abbatia hésite au moyen âge entre e et a: abbeie, abbaie; c'est la dernière forme qui l'emporte dans l'orthographe.

CAS ISOLÉS. L'a de la contrefinale reste dans gundfanon > gonfanon, peut-être parce que la composition se sentait. — Dans un petit nombre de mots, a disparaît, sans laisser de trace: Mirabilia > merveille; monasterium > moutier (≠ ministerium > métier); separare, altéré en seperare (Schuchardt, I, 195) > sevrer; Camaracum > Cambrai; Oratorium > Auroir (Ozoir); Novavilla > Neuville (§ 514); comp. encore vassal et le dérivé vaslet (varlet, valet). Dans d'autres mots, la contrefinale, conservée régulièrement dans les plus anciens textes sous la forme d'e féminin, disparaît au cours du moyen âge, surtout après une liquide (cf. § 291): alabastrum > alebastre, albatre; sacramentum (sairement. serment; paradisum > pareis, parevis, parvis; Catalauni > Chaelons, Châlons; malefaçon > malfaçon; maletolte > maltôte: faldestuel > faudeteuil, fauteuil (comp. § 177); sur l'e contrefinal du futur, voir II, § 205. Il faut encore remarquer adamantem > aemant, aimant, aimant (§ 275); calamellum > chalemel, chalumeau (§ 233,2); venationem > venaison.

Mots d'emprunt. Amateur, anathème, aquarelle, avanie, avarice, avarie, barcarolle, cabaret, charlatan, citadelle, créateur, esplanade, fondateur, marabout, matamore, médicament, monacal, mortadelle, paradis, parapet, prédicateur, préparer, ricaner, séparer, vagabond, vitalité, etc. Dans quelques mots italiens l'a contrefinal est devenu e: casamatta > casemate, fumarola > fumerole; ajoutons salamandre, dont on avait au XVIIe siècle la forme collatérale salemandre ou salmandre (Richelet). Pour fantaisie on disait autresois fantasie.

III. ATONES PÉNULTIÈMES.

258. Toute voyelle atone s'amuît à la pénultième:

asinum	âne	calamum	chaume
viridem	vert	platanum	plane
fraxinum	fraisne, frêne	cannabem	chanvre
hospitem	hôte	Sequana	Seine
pampinum	pampre	leporem	lièvre
credere	croire	arborem	arbre
juvenem	jeune	purpura	pourpre
camera	chambre	masculum	mâle
pauperum	pauvre	oculum	œil

Comp. encore *marmore > marbre; numerum > nombre; stabulum > étable; ordinem > orne, ordre; Axona > Aisne; Matrona > Marne; Rhodanum > Rhône; debita > dette; cubitum > coude; dies domenica > dimanche; manica > manche; natica > nache; persica > pêche; pertica > perche.

Mots d'emprunt. Le même phénomène s'observe dans quelques mots empruntés d'ancienne date: monacum > moine, organum > orque, diaconum > diacre.

259. La posttonique non finale tombe la première parmi toutes les voyelles atones. Dans beaucoup de mots, l'amuïssement remonte très haut. Déjà Plaute donne domnus, et on lit dans l'Appendix Probi: speculum non speclum; masculus non masclus; auris non oricla; calida non calda; fax non facla; neptis non nepticla; vapulo non baplo; vetulus non veclus, etc. Pour le gallo-roman, rappelons que l'amuïssement est antérieur à la transformation des vovelles toniques libres a, é, ó. Ainsi rapidum, en passant par *rapdo, devient rade en vfr.; il conserve donc son a, tout comme captiat qui devient chasse; comp. encore de bita > *debta > dette (mais piperem > *pevre > peivre, poivre) et dubitat > *dobtat > doute. Il paraît encore que la pénultième tombe le plus tôt lorsque la finale est un a, et que la chute a lieu à une époque postérieure, lorsque la finale est une autre voyelle. Les exemples suivants montreront que dans le premier cas la chute s'est faite avant la diphtongaison des voyelles toniques ouvertes et avant la sonorisation des plosives intervocaliques sourdes, et dans le deuxième cas après ces deux phénomènes:

něbula vfr.	neble	ĕbulum	hièble
mĕrula	merle	tĕpidum	tiède
trĕmulat	tremble	mŏbile	meuble
dēbita	dette	cŭbitum	coude
natica	nache	*pědicum	piège

REMARQUE 1. La pénultième s'est maintenue le plus longtemps dans les mots qui conservent la finale comme voyelle d'appui (§ 250): hospite, habito, portico, facere, pollice, jovene, etc., et elle a persisté jusqu'au IXe siècle, quand c'était un a: cannabem > chaneve, chanvre; Isara > Eisere > Eise, Oise; orphanum > orfene, orfe (remplacé par orphelin);

*passara > passere, passe; il faut pourtant excepter colaphus qui, de bonne heure, est devenu colpo, d'où coup.

Remarque 2. L'ancienne langue offre quelques cas apparents de mots proparoxytons; on trouve ainsi dans les plus vieux textes des formes comme aneme, angele, apostele, chapitele, filie, glorie, idele, imagene, milie, palie, termine, umele, etc., qui toutes ont, apparemment, l'accent sur l'antépénultième. Mais, en regardant de plus près, on remarque vite que tous ces mots ne sont en réalité que des paroxytons, la pénultième ne comptant jamais dans la mesure du vers; filie et angele se prononçaient probablement [fiso], [āndʒlə].

IV. ATONES INITIALES.

260. La voyelle de l'initiale, comme nous l'avons vu (§ 145), se conserve intacte ou s'affaiblit en e féminin: radicina > racine, genuculum > genou. Elle ne tombe que dans quelques cas spéciaux: beryllare > briller; *corotulare > crouler; directum > droit; *directiare > dresser; quiritare > crier; theriaca > triacle (conservé dans triacleur); *veracum > vrai; tous ces mots nous montrent le même phénomène, la syncope d'une voyelle inaccentuée entre deux consonnes dont la deuxième est un r (comp. § 291).

261. Si la voyelle de l'initiale commence le mot, elle tombe dans les cas suivants:

1º A est tombé dans: Apotheca > boutique; Apulia > Pouille; Aquitania > Guyenne. Ajoutons quelques exemples où la chute est de date plus récente: agriote > griotte; amie > mie; Anatole > Natole; Anatolie > Natolie; anille > nille; arack > rack (prononciation vulgaire); vfr. asprele > prêle. Cette aphérèse peut être due à une confusion avec le pronom possessif: m'amie > ma mie, ou avec l'article défini féminin: l'Anatolie > la Natolie (voir pour le développement contraire, § 491); elle est fréquente dans les noms de lieux, où la confusion avec la préposition à peut aussi avoir joué un rôle: Avaresna > l'Avresne > la Vrenne; Amores > * Amours, compris comme à Mours, d'où Mours (Seine-et-Oise). Elle s'observe aussi dans les mots d'emprunt; on trouve, dans la vieille langue, pour abisme, alabastre, apoplexie, apostème, avanie, les formes abrégées bisme, labastre (Rom., XXIX, 428), poplisie (Froissard), postème, vanie.

2º É est tombé dans emarcum > marc; ἡμικρανία > migraine; hemina > mine (hémine est savant); Egertius > le Gers; Ægidius > Gilles; on a de même écourté étain, Étiennette, Étiennot, étribord, en tain, Tiennette, Tiennot, tribord; dans la vieille langue on trouve glise et vesque pour eglise, evesque.

3º I est tombé dans le pronom démonstratif latin employé comme atone: illum > lo, le, illa > la, illos > los, les, illorum > leur; dans les nouveaux pronoms démonstratifs français: icest > cest, cet, iceste > ceste, cette, icelui > celui, etc. (voir II, § 554, Rem.); dans l'adverbe ici > ci (II, § 566, Rem.).

4º O est tombé dans oryza > it. riso > riz.

5º U est tombé dans unicornem > licorne.

CHAPITRE XVIII.

VOYELLES EN HIATUS.

- 262. Le latin classique possédait un grand nombre d'hiatus, dont beaucoup ont disparu dans la langue populaire. La réduction de l'hiatus a été amenée par un des procédés suivants:
- 1º Contraction des deux voyelles en une: cŏhŏrtem > cōrtem, cŏŏperire > cōperire, prĕhĕndere > prēndere, mortuus > mortus, suus > sus, tuus > tus (II, § 537).
- 2º Chute de la première voyelle: battuo > batto, februarius > febrarius, quattuor > quattor, meus > mus, mea > ma, tua > ta, deunde > donde. On lit dans l'Appendix Probi »Februarius, non febrarius.
- 3º Changement d'une des voyelles en consonne [i > j, u > w]. C'est généralement la première voyelle qui se change: sapiam > sapja; *rabia > rabja; diurnum > djorno, seniorem > senjore; varium > varjo, fusionem > fusione; annualem > anvale, vidua > vedva, januarium > janvarjo, etc. La dernière voyelle est devenue consonne dans pietatem > pijtate, quietare > quijtare.
- 263. En vieux français, nous trouvons, dans les mots populaires, un grand nombre d'hiatus nouveaux, produits surtout par l'amuïssement d'une consonne intervocalique: maturum > mēur, securum > sēur, etc. Des hiatus se présentent aussi dans les mots savants (passion, diable), dans les dérivés (bleuastre), et enfin entre deux mots. Une grande partie de ces hiatus ont disparu peu à peu:

1º par l'amuïssement de la première voyelle: mēur > mûr (§§ 264-270); comp. le ail > l'ail (§§ 280-285);

2º par l'amuïssement de la seconde voyelle: liemier > limier (§§ 271-273); comp. si est > si st (§ 286);

3º par le changement de la première voyelle en consonne: viande > viande [vjō:d] (§ 274]; comp. qui est > [kjɛ] (§ 288);

4º par la fusion des deux voyelles en un son nouveau: traître > traître [trɛ:tr] (§§ 275—277);

5° par le développement d'une consonne transitoire entre les deux voyelles: espoenter > épouvanter (§§ 278—279); comp. a il > a·t-il (§ 289).

Dans la langue actuelle les mots contenant un hiatus sont nombreux; ce sont surtout des mots empruntés, dérivés ou composés. Les exemples suivants présentent les hiatus a-i, a-o, a-u, é-a, é-é, é-i, é-u, eu-a, eu-i, o-a, o-e, o-i, o-u: Maïs, ca-cao, Esaü, Saül, créature, réélire, réépouser, spontanéité, réussir, bleuûtre, bleuir, oasis, coadjuteur, coaguler, coaliser, incohérence, prohiber, Antinoüs, etc. Le nombre des mots à hiatus est plus grand dans le langage poétique que dans la langue parlée; voir § 274.

REMARQUE. Dans les mots d'emprunt les poètes réduisent parfois arbitrairement les hiatus, ou ils en créent là où il n'y en avait pas originairement, le tout selon les besoins du vers. Ainsi Esaü, trissyllabe dès le moyer âge (E. Deschamps, IX, v. 6792; Mystère du vieil Testament, II, v. 12169, 12218, etc.) est employé par A. d'Aubigné comme dissyllabe: Ce voleur acharné, cet Esau malheureux (Misères, v. 103). D'un autre côté des mots ters que Europe, Neustrie sont parfois rendus plus riches d'une syllabe par la prononciation d'eū au lieu d'eu (voir § 296,8).

A. HIATUS A L'INTÉRIEUR DU MOT.

I. AMUISSEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

264. E féminin. Si la première voyelle est un e féminin, elle disparaît régulièrement: $v\bar{e}oir > voir$, etc. Pour indiquer la suppression de la voyelle, on emploie quelquesois l'accent circonflexe (§ 104): $m\bar{e}ur > m\hat{u}r$, $d\bar{e}u > d\hat{u}$; mais, $v\bar{e}u > vu$, $p\bar{e}u > pu$, $v\bar{e}is > vis$, etc., et ainsi dans la plupart des cas. L'e amuī a été graphiquement conservé dans eu, eus, geôle, Jean, seoir. Parsois, avant la synérèse, l'e s'est assimilé à la voyelle sui-

vante; on trouve dans la vieille langue aage, maaille, benooit, roont, vooir, au lieu de eage, meaille, beneoit, reont, veoir; ou il s'est changé en a: faon, raembre (redimere).

Remarque. L'amuïssement de l'e féminin se montre sporadiquement dès la fin du XIIe siècle. On en trouve des exemples dans la traduction normande de la Règle de saint Benoît (Romania, XXV, 323), Orson de Beauvais (seler, marchant, vez, à côté de seeler, marcheant, veez), Huon de Bordeaux, Aiol, etc. Dans le Bastart de Bouillon on trouve alternativement armure (v. 341), maloite (v. 4949), meschance (v. 789), et arméure (v. 419), maleois (v. 203), meschance (v. 875). Il paraît qu'il y a eu vers la fin du moyen âge une période de fluctuation où l'on pouvait, facultativement, employer ou omettre l'e féminin.

265. E + A. Exemples: Bēard (= bayart) > bard; ēage (*ætaticum) > âge; Fontaineblēaut (Fontana Blitaldi) > Fontainebleau [fōtenblo]; mēaille (metallea) > maille; sēas (*setaceum) > sas; sēel (*sitellum) > sel, seau [so]; sēel (sigillum) > sel, sceau [so]. Chēance (*cadentia) > chance; grēanter (*credentare) > granter (angl. grant); Jehan (Johannem) > Jean; marchēant (*mercatantem) > marchand; meschēant (-cadentem) > méchant; rēançon > rançon.

Formes analogiques. Les anciennes formes crēance, crēant, crēois, sēant, sēois, etc. ont été remplacées par croyance, croyant, croyais, (as)seyant, (as)soyant, (as)seyais, (as)soyais sous l'influence de croire, (as)seoir, etc.; comp. II, § 83.

Remarque. Ea se trouve dans quelques mots purement savants tels que créature, et dans un certain nombre d'autres, dont voici les principaux: Congéable, refait sur congé; on disait autrefois congeable [kō:ʒablə]. Féal, féage, afféager, péage paraissent être des emprunts littéraires à l'ancienne langue. Fléau (flagellum); la forme contractée flau se trouve souvent dans les auteurs des XVIe et XVIIe siècles, et est encore vivante dans les patois. Préau (pratellum) a été refait sur pré (comp. § 500). Remarquez encore céans, léans, géant, néant, béant, échéant, séant, bienséant, séance, mécréant, récréant, créance, doléance.

266. E + E. Exemples: Abëesse (abatissa) > abbesse; ainsnëesse > aînesse; beée (*badata) > bée; chaeine, *cheeine (catena) > chaîne (pour cheîne); despēechier > dépêcher; empēchier (impedicare) > empêcher; mēesme (*metipsimum) > même; prēechier (prædicare) > prêcher.

Digitized by Google

Formes analogiques. Les vieilles formes vēez (videtis) et crēez (creditis), dont on trouve parfois les contractions vez et crez, ont été remplacées par voyez et croyez; voir II, § 26,2,3.

Cas isolés. Le développement régulier de dëel (digitale) aboutit à del qui se trouve dans la vieille langue; la forme actuelle dé est peut-être tirée du pluriel réduit des, pour dels (on trouve de même osté, de ostes, pour ostels; cf. § 344). Peestre (pedestrem) aboutit à piètre.

267. E + I > I. Exemples: Aneille (*anaticula) > anille; beneir (benedicere) > bénir; greille (graticula) > grille; veïs (vidisti) > vis; veïsse (vidissem) > visse, etc.; le suffixe -eïz > -is dans abateīz > abatis, chapleīz > chaplis, coleīz > coulis, laceīz > lacis, leveīz > levis, etc.

Formes analogiques. Vfr. geïne (dér. de gehir) aboutit à gêne, écrit geine jusque dans le XVIe siècle, peut-être sous l'influence de peine; le même développement a eu lieu dans reïne (regina) > reine; y a-t-il là quelque influence de roi prononcé [rwe]? L'hiatus persiste dans abbaye [abei], grâce à abbé, et dans obéir (influence de obédience?); on avait autrefois les formes contractées abie (Aiol, v. 872) et obir (voir ci-dessus, p. 150, l. 2).

268. E + 0 > 0. Exemples: *Caveola > geole > geole [30:1]. Peduculum > pēouil > pouil, d'où pou (cf. § 354 et II, § 326). *Terratorium > terreoir > terroir. *Betullum > bēoul, d'où bouleau. Bēorges > Bourges; rēont (rotundum) > rond; sēon > son. Remarquez encore les substantifs en -ēor, -ēeur (-atorem) > eur: empereor > empereur; pecheor > pécheur, salvēor > sauveur, et les infinitifs en ēeir, ēoir > oir: vēoir (videre) > voir: chēoir (cadere) > choir; sēoir (sedere) > seoir [swa:r].

CAS ISOLÉS. Il y a eu métathèse des deux voyelles oe dans medulla > meole > moelle, et ritorta > rëorte, rëote > rouette (cf. § 518,4). Remarquez encore fragorem > frëor, d'où frayeur (sous l'influence d'effrayer), leonem > lion, *pedonem > pion. Mots d'emprunt. Féodal, théologie, géographie.

269. E + U > U. Exemples: Flëute > flûte; leut > luth; meur (maturum) > mûr; plenteureus (dér. de plenté) > plantureux;

sēur (securum) > sûr; sēurté > sûreté; rēuser > ruser; Ostēun > Ostun, Autun. La terminaison -ēure (-atura) devient -ure: armēure > armure; chaussēure > chaussure; nervēure > nervure; ramēure > ramure. Il faut aussi signaler différentes formes verbales (part. passé, passé déf., imp. du subj.): dēu > dû; vēu > vu; crēu > crû; ēu > eu [y]; ēus > eus [y]; ēusse > eusse [ys], etc. Sur le développement de e + u en eu [ø], voir § 276.

Cas ISOLÉ. Atura aboutit à Eure [œ:r]. Ce mot doit probablement son [œ] à l'influence de l'orthographe, laquelle avait conservé l'e amuī (comme dans eu, eus, eusse); l'ancienne prononciation locale Ure se trouve encore dans Voltaire qui fait rimer Eure: nature, Eure: structure (La Henriade, VIII et IX).

270. La synérèse atteint aussi parfois a, i (devant un autre i) et o; la voyelle amuïe s'est conservée graphiquement dans août [u], Caen [kū], Saône [so:n].

1º A s'absorbe dans: accaabler > accabler; aengier > enger; aoiller > ouiller; baaillier > bâiller; Caēn (*Cadomus < Catomagus) > Caen [kō]; esraaillier > érailler; guaaignier > gagner; guaain > gain; paalier > palier; raale > râle (échassier); saoul (satullum) > soûl; Saone (Saucona) > Saône [so:n].

Cas isolés. A s'est conservé dans Raoul (Radulphum; cf. Châteauroux (Castellum Radulphi; § 100), Cahors, cahot, etc. Pour plusieurs mots on constate des hésitations. Sur août Ménage remarque: >Il faut ... prononcer Oust, en une syllabe, & non pas Aôust, comme le prononcent les ... Badaux de Paris, & particulièrement les Procureurs. J'av autrefois oui dire à M. le Premier President de Bellièvre qu'il s'imaginait entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, La Nostre Dame de la my-Aôust« (Observations, p. 78). Pour la langue actuelle, M. Verrier remarque: »Je connais les quatre formes [u], [au], [ut], [aut], employées toutes les quatres par des gens instruits, aussi bien que dans le peuple. Il me semble que [au] tend à l'emporter«. L'a est ainsi reparu sous l'influence de l'orthographe. Il en est de même de aoriste qu'on a longtemps prononcé oriste. On connaît également deux prononciations de extraordinaire. Voici l'opinion de Ménage: »On dit l'Extrordinaire, en parlant de la Gazette des nouvelles étrangeres; & l'Extrordinaire des querres, en parlant d'une charge. Mais on dit, Cet homme est d'une

vertu, d'un merite extraordinaire. Comme extrordinaire est plus doux qu'extraordinaire, & qu'il est d'ailleurs plus usité par le peuple, il y a apparence, qu'il demeurera le seul usité (Observations, p. 186). Richelet écrit extrordinaire, et cette forme s'entend encore dans le parler négligé.

2º I s'absorbe dans: Anciien > ancien, chrestiien > chrétien, feriiez > feriez, etc.

3º O s'absorbe dans: Cooin (cotoneum) > coing; cooule (cuculla) > coule; roable (rotabulum) > râble (plusieurs patois disent encore rouable); rooignier (*rotundiare) > rogner. Alcool et zoologie se prononcent vulgairement alcol et zologie. Sur l'assimilation de oë à la diphtongue oi, voir § 160.

II. ABSORPTION DE LA SECONDE VOYELLE.

271. E féminin. Si un e féminin (rarement un autre e) suit immédiatement une voyelle ou diphtongue inaccentuée, il s'amuît régulièrement dans la langue parlée: oublierai > [ublire]; l'orthographe officielle est très hésitante; tantôt elle supprime l'e, tantôt elle le garde; on écrit appui-main et essuie-main, écurie et tuerie, etc. L'e a été supprimé dans:

1º Les adverbes en -ment formés d'adjectifs terminés par une voyelle ou une diphtongue: joliement > joliment, vraiement > vraiment, aveugléement > aveuglément, assuréement > assurément, absoluement > absolument, etc.; on emploie l'accent circonflexe dans assidûment, continûment, crûment, dûment, goulûment. L'ancienne orthographe gaiement, nuement à été conservée à côté de gaîment, nûment.

2º Les substantifs suivants: appuie-main > appui-main; beegueule > bégueule; caernet > carnet; chaelil > châlit; Chaelons > Châlons; clouetier > cloutier; diēmanche > dimanche; écuēler > éculer; écuēlon > éculon; écuērie > écurie; Floevent (Hlodovenc; § 482,2) > Flovent; liēcou > licou; liēmier > limier; métoierie > métairie (cf. § 198); mienuit > minuit; paelette > palette; piegrièche ou pi-grièche; plaidoierie > plaidoirie; pourvoierie > pourvoirie; rouelette > roulette; segraierie > segrairie; on hésite entre gaieté et gaîté. Pour les mots en -ment, l'e téminin a été supprimé définitivement dans agrément, désagrément, braiment, éternument; d'autres ont conservé l'ancienne forme à côté de

la moderne, qui remplace l'e par un accent circonflexe; on écrit presque indifféremment aboûment et aboiement, crucifîment et crucifiement, dénoûment et dénouement, dénûment et dénuement, dévoûment et dévouement, engoûment et engouement, manîment et maniement, paîment et payement, remercîment et remerciement, remûment et remuement, renûment et reniement, renoûment et renouement, tournoîment et tournoiement, tutoîment et tutoiement; le reste ne connaît que la forme avec e: balbutiement, échouement, enrouement, nettoiement, ralliement, etc.

272. Au moyen âge, l'e féminin suivant une voyelle ou diphtongue inaccentuée se prononçait dans tous les cas, comme le montre la mesure des vers:

Par num d'ocire enveierai le mien.

(Roland, v. 43.)

Et si vos en mercieront.

(Chevalier au lyon, v. 1863.)

Ernauz se pense qe merci criera

(Raoul de Cambray, v. 2877.)

Cependant, l'amuïssement de l'e commence de bonne heure; on en a des exemples remontant jusqu'au XIVe siècle:

Et puis devenray nonne et prierai Dieu merchi.

(H. Capet, v. 4814.)

Au XVe et au XVIe siècle, les règles prosodiques du moyen âge sont fortement ébranlées; on trouve constamment dans Patelin, par exemple, le nouveau système à côté de l'ancien:

Et je vous payerai très bien.

(v. 1079.)

Je ne vous payerai point en soulz.

(v. 1125.)

L'ancienne manière de compter s'emploie encore au XVII^e siècle, quoique rarement:

Et l'on m'a mis en main une bague à la mode Qu'après vous payerez. si cela l'accommode.

(Molière, L'Étourdi, I, sc. 5.)

Fût-ce mon propre frère, il me la payeroit.

(ib., III, sc. 4.)

Mais je vous avouerai que cette gayeté Surprend au dépourvu toute ma fermeté.

(Dom Garcie, V, sc. 6.)

Mais que de gayeté de cœur ...

(Amphitryon, II, sc. 6.)

Ces exemples ne sont que des faits isolés, et, pour ainsi dire, des exceptions; la règle générale demandait au siècle classique, comme maintenant, la suppression de l'e féminin suivant une voyelle (ou diphtongue) inaccentuée:

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.

(Corneille, Le Cid, v. 1224.)

Et tandis qu'ils joûront, riront ou dormiront.

(V. Hugo, Feuilles d'automne.)

Nous t'édifierons un tombeau

(V. Hugo, Ballades, no 11.)

Mon bon roi, vous me le paierez.

(Béranger, Mes jours gras.)

Ajoutons que l'ancienne manière de compter se rencontre encore dans les chansons populaires:

Ne dites rien, Pernette, L'on vous mariera.

(J. Tiersot, Chansons populaires des Alpes françaises, p. 110.)

- 273. Parlons maintenant des cas où l'e féminin suit une voyelle ou une diphtongue tonique et se trouve devant une consonne:
- 1º Dans cette position l'e féminin avait au moyen âge sa pleine valeur syllabique:

Ki dunc oïst Munjoie demander.

(Roland, v. 1181.)

Et je m'anemie la claim.

(Chevalier au lion, v. 1458).

Thobie perdit sa lueur.

(E. Deschamps, Œuvres complètes, IX, v. 252.)

De tels exemples se trouvent encore souvent dans les auteurs du XVII^e siècle et du commencement du XVII^e siècle:

Marie, levez-vous, ma jeune paresseuse.

(Ronsard, Amours, éd. Marty-Laveaux, I, 147.)

S'assient en prélats les premiers à vos tables.

(Régnier, Satire II.)

Plus je le supplie, moins ait de merci.

(Malherbe, Chanson pour Mme de Rambouillet.)

N'envoye plus aux bords les justes alimens.

(A. d'Aubigné, Misères, v. 152.)

De ses yeux consumez, de ses playes mortelles.

(ib., v. 421.)

La ciguë, la ruë et le blanc hellebore.

(ib., v. 922).

Ils deviennent rares chez les classiques. Corneille, ayant écrit primitivement

Le droit de l'épée Justifie César et condamne Pompée,

(Pompée, I, sc. 1.),

a corrigé lui-même le vers dans l'édition de 1660:

Justifiant César a condamné Pompée.

Donc, de son temps, l'usage du moyen âge n'était plus admis dans la bonne versification; on en trouve pourtant quelques exemples isolés dans les œuvres de Corneille:

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.

(Corneille, Menteur, I, sc. .6)

Comme toutes les deux jouent leurs personnages.

(Suite du Menteur, III, sc. 3.)

Comp. aussi les vers suivants de Molière:

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.

(L'Étourdi, I, sc. 5.)

Que j'aye peine aussi d'en sortir par après.

(ib., III, sc. 4.)

Ce que voyent mes yeux, franchement je m'y fie.

(Dép. amour., I, sc. 1.)

La partie brutale alors veut prendre empire.

(ib., IV, sc. 2.)

Mais elle bat ses gens et ne les paye point.

(Le Misanthrope, III, sc. 5.)

C'est d'être Sosie battu.

(Amphitryon, v. 382.)

Pourtant, ces vers ne sont que des exceptions. La règle médiévale est en effet abandonnée, et les mots où l'e féminin suit une voyelle ou une diphtongue tonique, ne sont plus admis à l'intérieur des vers que si l'e féminin est final et qu'il puisse s'élider sur une voyelle suivante:

Le toit s'égaie et rit de mille odeurs divines.

(A. Chénier, Le Mendiant.)

Ainsi on n'admet plus à l'intérieur des vers des formes telles que statues, orfraies, épées, prairies, tu pries, ils prient, etc.; et statue, orfraie, épée, prairie, prie, etc. ne pourront s'employer que devant une voyelle (il est ainsi impossible de faire entrer dans un vers moderne une épée sanglante, une armée défaite, un prie-Dieu, une pensée profonde, etc.). Finissons par rappeler que tous les mots cités s'emploient très bien à la fin des vers: c'est la seule place où l'e féminin, suivant une voyelle ou une diphtongue tonique, garde sa valeur syllabique primitive.

REMARQUE. Il faut avoir la belle intrépidité de Rostand pour faire revivre maintenant la prosodie médiévale comme dans le vers suivant:

Il le paye très cher. — Il le paye moins cher (Cyrano de Bergerac.)

2º La suppression de l'e féminin après une voyelle tonique's se montre dans la poésie, au moins dès le XVe siècle. Villon fait rimer *Troyes* et *trois* (pour d'autres détails, voir *Romania*, XXX, 359), et au XVIe siècle, Ronsard érige en règle qu'à l'in-



térieur des vers, l'e féminin final de certaines terminaisons ne devait pas compter dans la mesure. Cette règle ne trouva pas beaucoup d'adhérents; les exemples qu'on en cite, sont plutôt à regarder comme des licences:

Prisee n'est une lache fuitte.

(Roger de Collerye, 171).

Toy qui levant la veue trop haute.

(Baif.)

Tant d'allées et tant de venues

(Gringoire, Œuvres complètes, I, 221.)

Le grand regret que j'ay! non pas, à Dieu ne plaise, Que j'en ay' de vous voir belle et bien à vostre aisc. (Régnier, *Macette*, v. 70.)

Qui se trouvera pris, je vous pri' qu'on l'estrille. (ib., v. 190).

Bon jurer! ce serment vous lie-t-il davantage?

(La Fontaine, Le petit Chien.)

Et prétextait ses allées et venues.

(id., Féronde.)

A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar.

(Molière, Les Fâcheux, v. 542.)

Au XIXe siècle, Musset a écrit nonchalamment:

... le jour

Que mes joues et mes mains bleuiront comme celles D'un noyé.

(Les marrons dù feu, sc. 6.)

Le vers a été corrigé dans les éditions modernes; on l'a rendu régulier en remplaçant mes joues par ma joue.

REMARQUE. La règle de Ronsard est ressuscitée dans l'usage poétique des poètes décadents qui généralement ne tiennent pas compte de l'e féminin:

La feuille verte oublie la feuille jaunissante, L'abricotier oublie la neige du printemps.

(Francis Jammes, Le deuil des primevères, p. 106.)

J'ai envie de pleurer, grand'mère. — As-tu donc peur? Les loups sont-ils venus sur les fraises sauvages? — Non. Les brebis sont seules passées parmi le bois, Et leurs cloches chantaient comme des pluies d'orages. (ib., p. 110.)

3º La suppression de l'e féminin après une voyelle (ou diphtongue) tonique est devenue la règle dans quelques formes verbales. Ainsi la terminaison -aient (chantaient, chanteraient) ne compte depuis le moyen âge que pour une syllabe (II, § 161,6). Rappelons aussi que les trois formes du subjonctif aies, aient, soient, sont regardées comme monosyllabiques, et que croient, voient, fuient, crient, rient sont parfois traités de même:

Que mes pechiez soient pardonnez.

(Gringore, Œuvres complètes, II, 162.)

Mais qu'ils ayent pris naissance au milieu des allarmes, Et qu'ils ayent allumé leurs flambeaux dans les larmes.

(Mairet, Sophonisbe, v. 324-325).

Tu seras seule aussi, mes laquais ne voient rien.

(A. Musset, Louison, I, 2).

Ils voient toujours en nous la secte couthéenne.
(Rostand, La Samaritaine, p. 10).

Ils fuient ivres de meurtre et de rébellion.

(de Hérédia.)

Pour l'historique de la question, il est utile de rappeler que Malherbe, ayant écrit:

Et dans l'oubli soyent noyés,

(A la reine, mère du roi.)

refait ainsi ce vers, qu'il a dû juger incorrect:

Et soient dans les coupes noyés.

Il paraît pourtant qu'il n'approuvait pas lui-même cette licence. A l'occasion du vers de Desportes:

Ceux qui voyent comment ce mal me met au bas,

il remarque: > Voyent se prononce en une syllabe, voilà pourquoi il ne faut pas le mettre dans le vers« (Malherbe, IV, 291).

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

- 274. Si la première voyelle est fermée (*high*), elle se change facilement, par une articulation quelque peu rapide, en consonne (cf. § 262,s): [i] > [j]; [y] > [v]; [u] > [w], et le mot se trouve diminué d'une syllabe. Ce phénomène, qui n'est jamais indiqué par l'orthographe usuelle, est très fréquent dans le langage parlé. Dans les exemples suivants, les groupes ia, ie, ieu, io, ue, ueu, oe, oua, oue, oui comptaient, dans la vieille langue, pour deux syllabes; la prononciation moderne en a fait des monosyllabes. Rappelons pourtant que dans beaucoup de cas, la prosodie garde l'ancienne prononciation; ainsi diamant est ordinairement dissyllabe [djamā], mais il est trissyllabe en vers [diamā]. Pour les détails, nous renvoyons aux Traités de versification (voir surtout A. Tobler, Vom französischen Versbau*, p. 72 ss.).
- 1º [i] > [j] devant a, e, i, eu. Exemples: bréviaire, confiance, curieux, diable, diacre, dialogue, diamant, étudier, fiacre, hardiesse, idiot, liard, chrétien, ancien, lien, lion, miette, mioche, pioche, nation, odieux, bourbier, piètre, plusieurs, pion, serviette, viande, vielle, etc. Il en est de même des terminaisons verbales -ions, -iez (non précédées de »muta cum liquida«): avions, chantions, aurions, chanterions, étiez, sauriez, etc. (comp. II, § 161,5).
- 2º [y] > [y] devant i, e et a. Exemples: annuel, circuit, sensuel, duel, écuelle, fortuit, fuir, jésuite, juif, muet, persuader, ruine, somptueux, suer, suicide, tuer, etc. Pour plusieurs des mots cités, il y a souvent eu des hésitations; ainsi les poètes des XVIe et XVIIe siècles comptent juif tantôt pour une, tantôt pour deux syllabes; Ménage demande que le mot soit monosyllabe (Observations, p. 406).
- 3º [u] > [w] surtout devant e et i. Exemples: alouette, chouette, échouer, évanouir, jouer, jouet, louer, Louis, ouailles, oui, ouïr, etc. Sur fouet, moelle, poêle, poête, voir § 160. Rappelons aussi le vers de V. Hugo:

Pas de corbeau goulu, pas de loup, pas de chouette. (Le Roi s'amuse, I, sc. 4).

IV. COMBINAISON DES DEUX VOYELLES.

275. A + I se fondent en $[\epsilon]$ (comp. le développement parallèle de la diphtongue ai, § 200). Exemples: Faine (fagina) \Rightarrow faine; gaine (vagina) \Rightarrow gaine; haine; \Rightarrow haine

Mots savants. Archaïque, laïque, prosaïque.

Remarque. L'influence des nombreux infinitifs en -ir a empêché la synérèse dans ébahir, envahir, haīr, trahir. L'hiatus persiste aussi dans naîf (cf. oisif), pays, paysan, trahison. Autrefois les trois derniers mots subissaient la synérèse: Par trayson: au champ l'a mené (Mist. Vieil Test., I, v. 2826). Du prince Agamemnon la traison desloiale (Vauquelin de la Fresnoye, L'art poétique, II, v. 1048). Les pays circonvoisins (Montaiglon, Recueil, IX, 179). Comme un simple paisant, qui de fortune trouue (Garnier, Cornélie, v. 783). Le païsan de cent ans, dont la teste chenue (A. d'Aubigné, Les Misères, v. 261). Et la bonne paysanne apprenant mon désir (École des femmes, I, sc. 1). La prononciation [pe:zo] est encore très répandue en Normandie et ailleurs. Nous savons que Ménage, pour éviter des équivoques sur la prononciation du groupe ay, écrivait payis, payisan, abbayie (Ménagiana. Amsterdam, 1703. Vol. III, 346).

276. E + U aboutit dans quelques cas spéciaux à eu ($[\emptyset]$ ou $[\infty]$); ce développement, qui n'est pas phonétique (comp. $m\ddot{e}ur > m\hat{u}r$; § 269), paraît dû à différentes analogies. Il a eu lieu dans les mots suivants:

Feu (fëu (*fatutum); développement inexpliqué.

Heur (bonheur, malheur) (ëur (augurium) provient probablement d'une confusion avec heure (hora). La forme régulière (h)ur se trouve dans les patois. Ménage remarque: »Il faut dire aussi heur, bonheur, malheur, comme on dit à Paris; & non pas hur, bonhur, malhur, comme on dit dans les Provinces. Mais quoiqu'il faille prononcer heur, bonheur, malheur, on dit neantmoins hureux, bienhureux, malhureux (Observations, p. 291).

Jeûner (déjeuner) & jëuner (jejunare) et jeûne & jëune peuvent s'expliquer par une influence de jeun, contraction de jëun. Les formes régulières juner et june ont existé autrefois: June: repugne (Greban, Myst. de la Passion, v. 12816); desjeune: commune (Gringore, Œuvres, I, 220).

277. A + ON aboutit à [0]; l'orthographe moderne conserve ordinairement la graphie étymologique aon pour an. Exemples: Faon (\$\langle\$ feon, dérivé de fætus) \$\rangle\$ faon [f0]; on écrivait fan au XVIe siècle. Flaon (fladonem; cf. it. fiadone) \$\rangle\$ flan; paon (pavonem) \$\rangle\$ paon [p0]. Laon (Lugdunum) \$\rangle\$ Laon [l0]. Citons encore les formes contractées telles que aportan (= aporta on, ou en, \$\rangle\$ 224) et an (= a on) dans Sone de Nausay, et sonnan (= sonna on), trovan (= trova on) dans Froissart.

REMARQUE. A + on devient [5] dans paonceau > ponceau.

V. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

- 278. L'hiatus peut enfin être supprimé par une consonne accessoire, due à un développement phonétique régulier, ou produite par l'effet d'une analogie (comp. § 488).
- 1º Développement phonétique. Si un phonème transitoire (*a glide*) se produit entre deux voyelles syllabiques, ce son se renforce facilement en une consonne indépendante: pays [pei] > [peji]; dans la plupart des cas, l'écriture ne la marque pas. La consonne accessoire peut être [j], [v], [w], [h]; elle dépend de la nature des voyelles qui forment l'hiatus.
- 2º Développement analogique. L'hiatus est supprimé par l'insertion d'une consonne analogique: est-il amène a-t-il au lieu de a-il (cf. § 109, Rem.); j'avais un ami amène j'ai-z-un ami, etc.; voir pour les détails § 289. Les consonnes analogiques qui se rencontrent en grand nombre dans les dérivations (cafetier, numéroter, etc.) seront examinées dans la Formation des mots.
- 279. Développement phonétique d'une consonne accessoire entre deux voyelles (comp. § 500).
- 1º Un [j] se développe surtout après un i. Ainsi presque tous les Parisiens prononcent [prije] (prier), [prijo] (prions),

[mærtrije] (meurtrier), [plije] (plier), [tablije] (tablier). Parfois aussi après un \acute{e} ; dans les provinces nous avons entendu [peji] (pays), [abeji] (abbaye); suivant Dumas (1733) le peuple disait seïance [sejā:s], et ïallons [ejalɔ̃], et ïavance [ejavɑ̃:s] pour séance, et allons, et avance. Nisard a aussi remarqué ce phénomène, en notant que »le peuple disait agréiable, bienséiance, créiancier, créiature, Léion, épéie, réiel, théiâtre, Panthéion, caméléion« (Langage populaire de Paris, p. 267). Le développement d'un vod transitoire est assez fréquent dans les parlers patois modernes. Dans une chanson du Velay, M. V. Smith a noté les formes fiancéie, dérobéie, espouséie, et il observe: »Ce n'est pas seulement entre deux e que l'i s'insère, il intervient encore entre deux voyelles différentes, l'une sur laquelle on appuie, l'autre sur laquelle on glisse, ou même entre deux voyelles qu'on accuse. On dira par ex., vuie pour vue, saluiant pour saluant, etc. (Romania, VII, 67.) Pour Lyon, Clair Tisseur remarque: »Notre canut dit un poyète pour poète. Je ne doute mie que si, à l'un de ces bons canuts, je fais prononcer Pasiphaé, il ne dise Pasiphayé; et je m'assure que Pasiphayé, Leuconoyé, fléyau, poyète, réyunir sont plus faciles au prononcer et plus aimables à l'ouir que Pasiphaé, Leuconoé, fléau, poète, réunir« (Modestes observations, p. 229). Le même phénomène se rencontre aussi au Nord, selon M. Wilmotte: >Les dialectes wallons ont une tendance à introduire un y entre deux voyelles faisant hiatus, que ces voyelles appartiennent au même mot ou à deux mots consécutifs. On dit aussi bien ayãs - à Ans (nom de lieu) que teyāt - théâtre, myol = medulla, etc.« (Romania, XVII, p. 562). Le yod accessoire a obtenu droit de cité dans les mots suivants: Bayer, du vfr. beer (*badare). Essuyer, du vfr. essuer (exsucare). Payelle, du vfr. paele (padella).

Formes analogiques. Effrayer, pour vfr. effreer, est dû à l'influence du singulier du présent (vfr. effreie), qui a également changé freor (fragorem) en frayeur.

2º Un [v] ou [w] se développe parfois après (rarement avant) une voyelle arrondie, vélaire ou palatale: brouette se prononce souvent [bruwst]. Pour l'ancienne langue notons les formes suivantes: Avoutre, pour aoutre (adulterum); dieuvesse (Jean de Condé, XXXVII, 32, 373, 571); douvaire (Bastart de Bouillon, v. 4005); deuvement (ib., v. 4368); louvée (ib., v. 6084),

pour lieuée; awost (Romania, XVII, 563), pour aost; a owes (ib.), pour a ues. Dans la langue moderne on trouve des formes patoisantes telles que évu (pour ēu, eu), lavou (pour là ou), révussi (pour réussi; Monnier, Paris et la prov., p. 132), etc. Ce v transitoire a eu droit de cité dans un petit nombre de mots: Bouvard (marteau à bouer), du vfr. bouard. Cravate de Croate. Douve (comp. douette) du vfr. doe (doga = $\delta o \chi \eta$). Épouvanter du vfr. espoenter. Pivoine de pæonia.

Formes analogiques. Dans pleuvoir (pluere) et pouvoir (vfr. pooir) il y a peut-être influence analogique de mouvoir, avoir.

Cas isolés. Vfr. emblaer > emblaver; vfr. pareis (paradi-sum) > parevis, parvis.

3º Un [h] s'entend parfois, surtout devant une voyelle accentuée, dans le langage emphatique et passionné; on prononce souvent en déclamant [fleho] pour *fléau*, [kaho] pour *chaos*, [zehō] pour *géant*, etc.

REMARQUE. Dans cahier, Cahors, caholer, ébahir, envahir, Jehan, trahir, trahison, h est purement graphique.

B. HIATUS ENTRE DEUX MOTS.

I. ABSORPTION DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

- 280. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la première peut disparaître. L'élision frappe surtout l'e féminin, rarement les autres voyelles: le ami > l'ami, ce est > c'est, la âme > l'âme, etc., etc. Ce phénomène (elisio), qui était bien connu déjà en latin: ante illum > ant'illum, ecce ille > ecc'ille, quoque et > quoqu'et, etc., se trouve dès les plus anciens textes; il y en a des exemples dans les Serments de Strasbourg: dist, lint.
- 281. E féminin élidé. L'élision de l'e féminin dans l'orthographe a lieu dans les cas suivants:
- 1º Les monosyllabes je, me, te, le (pron. et art.), se, ce, de, ne, que (pron. et conj.): j'aime, il m'aide, je t'y enverrai, je l'ai oublié, il s'amuse, c'était l'ami d'Auguste, ce qu'il veut, il faut qu'il parte, etc.

REMARQUE. Dans l'ancienne langue, l'e féminin des pronoms atones me, te, se, le s'élidait aussi après le verbe: Com si l'aut fait, mis l'en reclus (St. Léger, v. 155). Fui, fet-elle, lesse m'en pes (Chevalier au lion, v. 1645). Mais l'élision était facultative: Porte le a sun ni (Ph. de Thaun, Bestiaire, v. 875). Dans la langue moderne, me et te ne se trouvent plus ainsi placés, si ce n'est devant en et y, auquel cas il y a élision: donne-m'en, va-l'en, fie-l'y, etc.; quant à le enclitique, les poètes ont continué l'usage médiéval jusqu'à nos jours:

C'est de Léon qu'il parle, escoutons-le un peu dire. (Garnier, Bradamante, v. 1023.)

Laissons-le un peu nager dans la mélancholie.
(Mairet, Sophonisbe, v. 1338.)

Mais mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.
(Molière, Misanthrope, I, sc. 2.)

Voyons-le avec Ésope en un sujet semblable. (La Fontaine, Fables, VI, 1.)

Laissez-le au moins ignorer que c'est vous. (Voltaire, Enf. prodigue, IV, 3.)

Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe.

(A. de Musset, Premières poésies, p. 59.)

Dis à ta bonne

De recevoir le linge. — Eh, reçois-le en personne.

(Augier, Gabrielle, I, sc. 2.)

Chassons le! — Arrière tous, il faut que j'entretienne Cet homme.

(V. Hugo.)

Cette élision est blâmée, à bon droit, par les théoriciens. Clair Tisseur (Modestes observations sur l'art de versifier, p. 259) va jusqu'à lui préférer un hiatus: >Pour le vers de Musset, j'aurais écrit carrément: Fends-le en quatre ... Ce qui assurément, serait plus doux à l'oreille que Coupe l'en quatre (ne pas confondre avec l'an IV de la République, une et indivisible). « Racine, qui a maintenu, dans les Plaideurs:

Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le casse, au fouet. (II, sc. 13; v. 614.)

a changé dans la Thébaïde les deux vers suivants:

Attendez-le plutôt, et voyez-le en ces lieux.

Accordez-le à mes vœux, accordez-le à mes crimes ...

et en a fait:

Attendez-le plutôt, voyez-le dans ces lieux. Ne le refusez pas à mes vœux, à mes crimes ...



L'usage médiéval vit toujours dans la poésie populaire:

Prenez un de ces cadavres, dessous le lit Mettez-l'à votre place, pour cette nuit.

(Romania, X, 210.)

- 2º Quelques composés de que. Lorsque, puisque, quoique, devant il, ils, elle, elles, on, un, une: Quoiqu'il crie; lorsqu'on dort; puisqu'un homme tel que vous, etc.; on dira aussi puisqu'ainsi est (mais quoique étranger; puisque aider les malheureux est un devoir). Jusque: jusqu'à, jusqu'au, jusqu'ici, jusqu'au-jourd'hui, jusqu'où. Presque dans presqu'île (mais presque achevé, presque aimable, etc.). Quelque dans quelqu'un.
- 3º La particule entre: entr'acte, s'entr'accuser, s'entr'aimer, s'entr'appeler, s'entr'avertir, s'entr'égorger, s'entr'obliger, entr'ouvert, etc.
- 282. L'e féminin final s'élide toujours devant une voyelle dans la langue parlée, mais, comme nous l'avons vu, cette élision n'est indiquée graphiquement que dans quelques cas isolés (comp. § 107, Rem.). Le développement phonétique des groupes le ail, quatre ans, belle île, en l'ail, quatr'ans, bell'île est, dans une certaine mesure, parallèle à celui de mēaille, marchēant, anēille, en maille, marchand, anille. Pourtant, l'élision de l'e féminin final remonte bien plus haut que l'amuïssement de l'e féminin médial. Nous pouvons en effet la constater dès les textes les plus anciens:

Ell'ent adunet lo suon element.

(Ste Eulalie, v. 15.)

Et com il l'ot doit de cel'art.

(St. Léger, v. 25.)

Quer feit i ert et justise et amor.

(Alexis, v. 2.)

La règle de l'élision souffrait beaucoup d'exceptions qui étaient surtout d'ordre logique; l'hiatus pouvait par ex. avoir lieu avant ou après des noms propres qu'on voulait garder intacts:

De Hostedun evesque en fist.

(St. Léger, v. 48.)

Li dus Willeame est en un batel entrez.

(Roman de Rou, II, v. 1932.)

18

Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails de cette question, du reste fort embrouillée (comp. A. Tobler, Vom französischen Versbau⁴, p. 66 ss.). Disons seulement qu'on trouve des hiatus pareils dans la langue moderne: Les ateliers de Édouard Guillaume. Prologue de Un Aventurier. Le on dit. De une heure à deux. Les écoles primaires avaient plus de un million d'élèves. Un salaire de un franc vingt-cinq centimes. Je crois que oui, etc.

283. Les poètes élident quelquesois à la finale un e féminin suivi de -s. Cette négligence est surtout propre aux poètes des XVe et XVIe siècles; elle se trouve plus rarement au moyen âge et dans les temps modernes. Exemples:

Gaufrei ont fet avant a dis mile homme(s) aler.

(Gaufrey, p. 13.)

D'une grant chose me requiers Qui robe et lit demande(s) et quiers.

(Mir. N. Dame, no XXXV, v. 377.)

Que tu laisse(s) un chacun pour plaire à ses soupçons.

(Régnier, Élégie zélotypique.)

Tu vois et remedie(s) aux mal-heurs de la France.

(A. d'Aubigné, Misères, v. 598.)

O Prince mal heureux, qui donne au Jesuite
(ib., v. 1257.)

Tu t'occupe(s) à remplir ton coffre.

(Chansonnier historique, IV, 260.)

Tu rentre(s) en un plus noble état.

(ib.)

Que tu ne puisse(s) encor sur ton levier terrible Soulever l'univers.

(A. de Musset, La coupe et les lèvres, Il, sc. 1.)

Toutes les âmes, cygne(s), aigle(s), éperviers, colombes. (V. Hugo, Légende des siècles.).

Desportes a très souvent recouru à cette licence; on trouve dans ses poésies Tu me porte(s) envie, Tu pense(s) éveiller, Tu fusse(s) amoureux, Elle(s) ont les yeux, etc., et Malherbe ne manque pas de blâmer sévèrement ces passages (Œuvres com-

plètes, IV, 265, 273, 274, 283, 387, 455, etc.). Deimier, plus libéral, proteste: De dit tu pense et tu penses comme de mesme, tu donne et tu donnes comme aussi en tout autre terme de pareille nature (Académie de l'art poétique, 1610); pour d'autres détails, voir Thurot, II, 24 ss. Pourtant, les théoriciens sont généralement de l'avis de Malherbe. Lancelot (1660) remarque: Beaucoup de personnes se trompent prononçant les Princ'ont Dieu pour iuge terrestr'animaux «. De nos jours, l'élision d'un e qui devrait être protégé par un s final n'est autorisée que dans les noms de lieux:

Menaient le roi de Naple au gala de la cour.

(V. Hugo, Feuilles d'automne, nº 3.)

Et montant à Versaille aux carosses du roi.

(id., Les Contemplations, I, no 7.)

Déjà Racine hésite entre Athènes et Athène, et Boileau luimême écrit:

Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer.

(Le Lutrin, IV, 151.)

REMARQUE. L'élision de -es, fréquente dans la poésie populaire, est la règle dans les chansons argotiques:

Vous êt'à la chaleur et moi z-à la rigueur.

(Romania, VII, 54, 55.)

Les ros'et les violettes, ce sont des jolis bouquets.

(ib., p. 58.)

Chargé de pierr'et de diamants.

(ib., p. 79.)

Avec mes doigts aux ongu'en deuil.

(Richepin, Chansons des gueux.)

Et pis nous somm'en République.

(Bruant, Dans la rue, p. 13.)

Le long des pierr' i' coulait d'l'eau.

(ib., p. 82.)

284. I élidé. I s'élide ou s'élidait dans si (lat. si), si (lat. sic), qui et li (art. et pron.).

1º Si (lat. si) perd son i devant il et ils: s'il vient, s'ils viennent. Pourtant, on préfère souvent dans la langue parlée la forme non élidée; Gyp l'imprime même: >Ben, si il la com18*

prend, ça m'étonnera« (Joies d'amour, p. 214). Les formes contractées remontent à l'époque où l'on disait se au lieu de si (§ 151); il est donc probable que, dans le groupe moderne s'il, se cache l'ancien se, qui bien certainement se trouve dans s'on, s'elle et les autres anciennes contractions dont on trouve les dernières traces au XVIe siècle. Jean de La Taille emploie s'avec pour si avec (Les Gabaonites, acte III), Vauquelin de la Fresnaye s'aventure même à écrire s'Homère pour si Homère (Art poétique, II, v. 303). Malherbe s'arrête au vers de Desportes:

Sera près de mon cœur, s'elle est loin de mes yeux,

et observe dans son Commentaire: s'elle, mal pour si elle (IV, 323, 341, 343, 389).

2º Si (lat. sic) s'abrégeait rarement:

Quant il les voit, s'ot une peur tele
(Ogier de Danemarche, v. 1147.)

Ordinairement, si se conservait intact:

Fu molt preudons, si ot le cuer hardi.

(Raoul de Cambrai. v. 20).

3º Qui s'abrégeait parfois dans la vieille langue:

L'apostre en jure, qu'à Rome est beneïz.

(Couronnement de Louis, v. 2533.)

Et Boniface q'est o lui ajosté.

(Li Nerbonois, v. 6603.)

Eureuse seroit, se Dieus me beneïe, Qu'a tel seignour seroit dame espeuse et amie.

(Bastart de Bouillon, v. 1245-6.)

Ves ici les barons, qu'issent de la cité.

(Renaus de Montauban, p. 151.)

Si me dites aussi qu'o moi mourir vaura.

(Baudoin de Sebourc, XI, 294.)

Après le moyen âge, les exemples sont rares:

Il la vous faut soumettre au jugement exquis D'vn sçavant, qui tout ait, ce qu'en l'Art est requis.

(Vauquelin de la Fresnaye, L'art poétique, III, 794.)

REMARQUE. Dans le parler vulgaire de nos jours, on trouve souvent qu' pour qui devant une voyelle:

Moi, qu'aime à dîner, Dieu merci.

(Béranger, Paillasse.)

Ouvrez la porte
Aux petiots qu'ont un briquet.

(Richepin, Chansons des gueux.)

ll est probable que dans ces cas nous avons à faire à une abréviation, non pas de qui, mais de que (voir II, § 573).

- 4º Li (cas sujet de l'article) perdait facultativement son i au singulier; on trouve ainsi l'uns, l'altres, l'evesques, aussi bien que li uns, li altres, li evesques.
 - 5º Li (pronom personnel atone) ne s'abrégeait que devant en:

Vus li avez tuz ses castels toluz.

(Roland, v. 236.)

Les temples et le front l'en froie.

(Chevalier au lion, v. 3000.)

Puis l'en font croiz sor son helme d'acier.

(Couronnement de Louis, v. 597.)

6º Demi. Le grammairien Hindret (1687) observe que la petite bourgeoisie de Paris dit demaune pour demi aune.

285. A, O, U élidés.

1º A s'élide dans la (article et pronom): l'âme, l'épée, l'eau, je l'adore. Au moyen âge, a s'élidait aussi dans ma, ta, sa: on disait m'espée, l'anme, s'image (pour les détails, voir II, § 547). L'élision pouvait aussi avoir lieu dans l'adverbe la devant un autre adverbe: lamont pour la amont, laval pour la aval, lou pour la ou, et enfin dans quelques formes verbales:

Non avra il, je te le prometz.

(Mystère du Vieil Testament, II, v. 14086.)

A qui direlle sa pencée, La fille qui n'a point d'amy?

(Paris, Chansons du XVe siècle, nº XI.)

2º O s'élidait obligatoirement dans lo (art. et pron.), et facultativement dans ço et jo; ces formes ne se trouvent que dans les plus anciens monuments.

3º U s'élide dans le pronom tu, mais seulement dans le parler vulgaire ou patois: T'es bien bête. T'as compris toi? T'es dans la rue, t'es chez toi (A. Bruant). T'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble (Molière, Dom Juan, II, sc. 1), etc. Voici encore quelques exemples fournis par la poésie populaire:

Ma petite Rosette, Que t'as le cœur content.

(Rolland, Chansons populaires, V, 40.)

Que t'as de belles filles! Giroflé, Girofla!

(Ronde enfantine.)

Cette élision est de vieille date: elle se trouve déjà au moyen âge:

T'as bon haubert et çaint le branc forbi.

(Huon de Bordeaux, v. 739.)

Tu ne ses mie quel homme t'as trové.

(ib., v. 3490.)

Mais tu diras de quel tere t'es nés; Se t'ies François, t'aras le poing copé.

(ib., v. 5423—24.)

Ha! dist-il, Savary, t'as fait malle bargaigne.

(Hugues Capet, v. 1024.)

Dis-moi que t'as, ma bielle fille.

(Richars li biaus, v. 465,)

Dist Aucebiers: T'es fol escervelez.

(Aliscans, v. 6688.)

Je ne sai que t'as en pensé.

(Romania, XXII, 56.)

T'es trop bon.

(Farce du pasté, v. 185.)

T'en as bien la mine.

(Jacob, Paris ridicule, p. 161.)

Cette élision se rencontre même, au XVIe siècle, dans un langage plus relevé:

Ne combats point, afin que n'estant le plus fort T'achètes une honte aux despens de la mort.

(Ronsard, IV, 130.)

Il est curieux de comparer le témoignage de Sylvius (1531): » U Hannonii [les habitants du Hainaut] ... quandoque elidunt, ut l'es sage pro tu es sage; Galli nunquam.«

REMARQUE. Il se peut que t'es, etc. ne représente pas tu + es, mais te + es; on avait dans la vieille langue te ($\neq je$) comme forme atone à côté de tu (voir 11, 526,1). Si tel est le cas, t'es est, dans une certaine mesure, parallèle à s'il, dont nous avons parlé au § 284,1.

II. ABSORPTION DE LA SECONDE VOYELLE.

286. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la seconde peut disparaître. Ce phénomène était déjà connu en latin (aphæresis): homo es > homo's, ita es > ita's, ibi est > ibi'st. En français, il ne se trouve qu'au moyen âge, et seulement dans quelques cas isolés: ço est > ço'st: ou est > ou'st; si est > si'st; si en > si'n; lui en > lui'n; qui en > qui'n; jo en > jo'n. En voici quelques exemples:

Respont l'imagene: Ço'st cil qui très l'uis siet.

(St. Alexis, v. 178.)

Se lui'n remaint, s'il rent als almosniers.

(ib., v. 253.)

Qui'n fereit rei, ce sereit granz pechiez.

(Couronnement de Louis, v. 94.)

Dites, frans damoiseus, u'st Loeys.

(Aiol, v. 4054.)

On trouve aussi, et même en prose, des formes telles que la ndreit, ça ndreit.

287. Dans plusieurs des exemples cités aux paragraphes précédents, tels que accaabler > accabler (§ 270,1), la amont lamont (§ 285,1), etc., où il y a rencontre de deux voyelles

homogènes, il serait peut-être plus exact de parler d'une fusion des deux sons en un seul, au lieu d'une absorption du premier. L'haplologie de voyelles identiques consécutives était assez générale dans la vieille langue; elle avait souvent lieu avec la préposition a qui se supprimait volontiers devant un mot commençant par un a:

```
Une chose lonc tens avint [= a avint].

(Yzopet de Lyon, v. 359.)
```

Nuls ne nule ne tent amender [= à amender] son afaire. (Gilles li Muisis, I, 286.)

De teis gens n'a on cure Andenne [= à Andenne] Ne a Moustiers ne a Niviele.

(Jean de Condé, XXXVII, v. 847.)

Et qui amor [= à amor] tenir s'assentent.

(ib., v. 1030.)

D'aller ainsi aveuglectes [= à aveuglettes].

(L'amant rendu cordelier, v. 754.)

On a conservé dans guet-apens, qui est pour aguait a apens (voir Romania, XXIX, 262), un dernier reste de ces agglutinations médiévales; elles ne sont plus admises. Notons pourtant qu'on dit toujours j'irai pour j'y irai, et qu'Alfred de Musset s'est permis d'écrire:

Crains mon amour, Garuc', il [= Garuci il] est immense.

(Les marrons du feu.)

Comp. en esp. aguardiente (< agua ardiente), paraguas (< para aguas).

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

288. La voyelle finale d'un mot peut se changer en consonne devant la voyelle initiale du mot suivant; dans la prononciation familière, qui est devient [kjɛ], il y a [ja], etc. (comp. § 274, et Manuel phonétique, § 79, Rem. 1). C'est cette prononciation que nous trouvons souvent dans les chansons en argot:

Y en avait pas deux comme lui pour Vous parler d'sentiment d'amour, Y avait qu'lui pour fair' risette, A la Villette.

(Bruant, Dans la rue, p. 26.)

Le même phénomène, appelé »Verschleifung« par A. Tobler (Vom französischen Versbau⁴, p. 72), se retrouve dans la vieille langue.

Vien ça, Jacob; qu'y a il en toi.

(Myst. du V. Test., II, v. 13974.)

Et y a toujours beaulx'dons en tiers.

(Guillaume Alexis, I, p. 29.)

Il n'y en a point en ma lignie.

(Picot et Nyrop, Recueil de farces, p. 141.)

IV. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

- 289. Par l'effet de l'analogie, une consonne séparant deux voyelles dans un groupe de mots, est souvent insérée dans un autre groupe de mots pour remplir un hiatus (§ 278,2). Dans la plupart des cas, il s'agit ici de ce qu'on peut appeler fausses liaisons, phénomène extrêmement fréquent dans le parler populaire moderne et qui est souvent dû à l'amuïssement de la consonne finale (comp. §§ 118, 315). Ces fausses liaisons s'appellent »cuirs, »velours, ou »pataquès, quant à l'origine de cette dernière expression, voir Manuel phonétique, § 167. Les consonnes intercalées sont ordinairement s et t, plus rarement d, n, r.
- 1º S [z] a été inséré dans la locution entre quatre yeux [ōtra-katrazjø] ou plutôt [ōtkatzjø]. C'est le seul cas d'un →velours autorisé par l'Académie, dans la prononciation, sinon dans l'orthographe. Les grammairiens des siècles précédents ont combattu mille-z-amitiés, mille-z-obligations, les quatre-z-éléments (comp. le fameux bal des Quat'z Arts), j'ai-z-été, etc., etc. Citons encore quelques exemples pris dans le Recueil de chansons populaires de Rolland (vol. V, Paris, 1887): Moi qui n'ai-z-aucun amant (p. 6). Il ne faut pas la-z-y mettre (p. 9). Ell' les porta-z-à vendre (p. 12). Déchausse-toi-z-et non pas moi (p. 66). Pauvre-z-Anglais (p. 66). Maudit-z-Anglais (p. 65), etc.

Comp.: La fatigue que j'ais eue (Molière, Dom Juan, II, sc. 1). J' l'ai vu porter en terre — Par quatre-z-officiers (Malbrough). Ce z provient de la forme liée de mots tels que avais, étais, avons, deux, trois, grands, etc., etc.; j'avais été, nous avons été amènent j'ai-z-été, et ainsi de suite.

2º T a été inséré par analogie dans la forme interrogative de toute troisième personne qui se termine par une voyelle: a-t-il, aime-t-il, donna-t-il, donna-t-il, etc.; ajoutons ne voilà-t-il pas (pour les détails, voir II, § 223). La langue parlée connaît beaucoup d'autres exemples d'un t analogique; dans le recueil de Rolland (vol. cité) on trouve: Il l'envoya-t-au bois (p. 15). Il y a-t-une maison (p. 68). Je suis-t-allé (p. 4). Quand je fus-t-à mon logis (p. 20). Elle m'envoit au bois (ib., II, p. 66). Le voilà-t-étranglé (ib.), etc. Rappelons enfin le vers classique: Malbrough s'en va-t-en guerre. Ce t provient de la forme liée de mots tels que est, avait, était, ont, sont, fort, grand, etc.

3º D s'ajoutait dans la vieille langue à ne, se (si), que (quem) devant une voyelle: Ne por or ned argent ne paramenz (Ste Eulalie, v. 7). Sed a mei sole vels une feiz parlasses (St. Alexis, v. 448). Pour que, voir II, 569,2. Ce d serait-il dû à l'analogie de od (apud), dont la finale s'amuïssait devant une consonne?

4º N s'emploie dans plusieurs argots et patois. On dit vulgairement à Paris: Ça va n'en faire du bruit. Les chansons populaires offrent: »Quand le bourreau n'arrive (Romania, X, 204). Elle n'appelle son valet (ib., VII, 60). L'origine de cette nasale intercalée se trouve probablement dans la forme liée de mots tels que un, mon, ton, son, en.

Remarque. M. Puitspelu raconte: »Un des hiatus les plus désagréables existe dans ces mots à un. C'est pour cela que la bonne de ma grand' achetait toujours des pommes à »n'un sou le tas«. Cette n est particulièrement euphonique. Nous l'aimons beaucoup à Lyon, et nous l'employons quelquefois par simple agrément. Une bonne femme me disait un jour avec bienveillance: »Ah, M. Puitspelu, à votre n'age, c'est bien temps de vous reposer« (Clair Tisseur, Modestes observations, etc., p. 228).

5º R s'emploie aussi, bien que rarement, comme consonne de liaison: Dieu s'est habillé-r-en pauvre (Romania, II, 462). Il y a là, probablement, confusion avec la forme liée de l'infinitif.

CHAPITRE XIX.

SYNCOPE ET DIÉRÈSE.

- 290. On entend ordinairement par syncope le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Nous avons déjà examiné la syncope d'une des deux voyelles en hiatus (§§ 265—273, 280—287), phénomène appelé ordinairement synérèse ou élision; nous parlerons ici seulement de l'amuïssement d'une voyelle entre deux consonnes. La voyelle syncopée, ordinairement un e féminin, est surtout sujette à tomber si l'une des consonnes environnantes est r ou l. Les deux consonnes rapprochées par la syncope peuvent former groupe, ce qui a toujours lieu quand la dernière consonne est l ou r: surpeliz > surplis, bouvereuil > bouvreuil; ou elles appartiennent chacune à sa syllabe, ce qui a lieu surtout quand la première consonne est l ou r: alebastre > albâtre, couretier > courtier, copeter > copter.
- 291. La voyelle [ə] a disparu dans: alebastre > albastre, albâtre; beluette > bluette; beluter > bluetr; berouette > brouette; bouquerant > bougran; bouvereuil > bouvreuil; bulleteau > bulteau; calemar > calmar; chantepleure > champleure; chauderon > chaudron; copeter > copter; couretier > courtier; denerée > denrée; derenier > dernier; doreloter > dorloter; écoferai > écofrai; épelucher > éplucher; esperit > esprit; esvasletonner > évaltonner; guerredon > guerdon; hare-loup > harlou; houbelon > houblon; larrecin > larcin; maletolte > maltôte; marreglier (§ 409) > marglier, altéré en marguillier; *mereveille > merveille; more-doré > mordoré; parevis (§ 279,2) > parvis; peresil > persil; pelain > plain; rabobeliner > rabobliner (> rabobiner,

- § 341,2); réguelice (§ 517,2) > réglisse; serement > serment; solebattu > solbatu; sospeçon > soupçon; surpeliz > surplis; talemouse > talmouse, etc. Comp. § 257.
- 292. Dans la plupart des cas, l'orthographe officielle conserve l'e féminin syncopé dans la prononciation: dureté [dyrte], sûreté [syrte], saleté [salte], carrelet [karle], bracelet [brasle], omelette [omlet], acheter [aste], becqueter [bekte], atteler [atle], avenue [avny], chaudement [[o:dmo], donnerai [donre], coucherai [kufre], empereur [oproe:r], souverain [suvre], la querelle [krel], secrétaire [skrete:r], la pelouse [plu:z], la cerise [sri:z], le second [zg5], etc., etc. Pour plusieurs mots il y a eu hésitation: alezan ou alzan, belouse ou blouse, belin ou blin, bouleverser ou boulverser (R. Garnier), bourrelet ou bourlet, bouveret ou bouvret, bouveron ou bouvron, cafetan ou caftan, caperon ou capron, carrefour ou carfour (Corneille, Mélite, II, sc. 5; Molière, Éc. des femmes, III, sc. 1), charretier ou chartier, palefroi ou palfroi, pelan ou plan, peluche ou pluche, pelucher ou plucher. Mais, qu'on écrive maintenant l'e féminin ou non, il ne se prononce plus; on le conserve seulement après certains groupes de consonnes: bretelle, crevette, grenouille, frelon, entretenir, tristement, etc.

REMARQUE. La chute de l'e féminin remonte assez haut; les textes du moyen âge offrent des formes syncopées, comme frai, pril, esprons pour ferai, peril (§ 168) et esperons. On voit aussi que parfois dans la vieille poésie, l'e féminin ne compte pas dans la mesure des vers, surtout s'il s'agit de textes populaires.

- 293. La syncope peut aussi avoir lieu entre deux mots; elle peut frapper la voyelle finale d'un monosyllabe employé comme enclitique après un mot terminé par une voyelle: comme alebastre devient albastre (§ 291), (prêt) à le battre devient à l'battre [albatr]. Cette sorte de syncope s'appelle enclise; elle se produit pour l'article et les pronoms personnels.
- 1º ARTICLE. Le et les perdent la voyelle après les prépositions à, de, en, s'ils sont suivis d'un mot qui commence par une consonne: A le conte \rangle al conte \rangle au conte (selon § 342), etc., etc.; pour les détails, voir II, § 500 ss.
- 2º Pronoms personnels. Les formes me, te, le (lo), les (los), se subissaient l'enclise et perdaient leur voyelle si elles étaient précédées d'un mot accentué terminé par une voyelle

et si elles étaient suivies d'un mot commençant par une consonne (cette dernière condition ne concerne pas les): Poros [= poro se] furet morte (Eulalie, v. 18). Sis [= si se] penteiet (Jonas). Semprel [= sempre lo] mist (St. Léger, v. 22). Ventre nols [= no los] en pot (ib., v. 64). A luis [= lui les] tramist (ib., v. 86). Porqueim [= porquei me] fuis (Alexis, v. 453). Ned il nes [ne les] en apelet (ib., v. 265). Oul [= où le] puissent recovrer (ib., v. 312). Sim [- si me] cumbatrai (Roland, v. 878). Cil kis [== ki se] deivent cumbatre (ib., v. 3854). Cent milie hume i plurent kis [= ki les] esquardent (ib., v. 3882), etc., etc. Les contractions étaient obligatoires dans la période la plus ancienne; elles disparaissent de la langue écrite au commencement du XIVe siècle. Au lieu de nem, net, nel, nes, sim, sit, sil, sis, etc., on ne trouve plus que ne me, ne te, ne le, ne se, ne les, si me, si te, si le, si se, si les, etc. C'est, probablement, un changement purement orthographique et prosodique, dû à la réaction des formes entières; il n'est phonétique que pour les; les formes telles que kis, sis, jes, ques, nes, tus (tu les), jas (ja les) disparaissent définitivement en donnant place à qui les, si les, je les, etc.; les autres abrégements, au contraire, bannis de la langue littéraire et écrite, subsistent dans la langue parlée; on dit toujours: Ne l' prends pas; je m' perds; ne m' touche pas; pourquoi l' dis-tu? etc.

294. En français moderne, lorsque, dans un mot ou un groupe de mots, plusieurs e féminins se suivent dans des syllabes consécutives, on prononce le 1er (le 3e, le 5e) e, tout en supprimant le 2e (le 4e, le 6e), ou l'inverse a lieu; comp. les deux phrases je ne te le demande pas [zəntəldəmadpa], et ce que je demande [skəzdəma:d]. Pour la prononciation cultivée de Paris, on peut établir les règles générales suivantes:

1º Si le premier mot est je, te, le, se, que, de, ou qu'il commence par de- ou re-, on prononce le 1er, le 3e et le 5e des e féminins, tandis que le 2e, le 4e et le 6e s'amuïssent. Exemples: Je n(e) crois pas. Je n(e) te l(e) demande pas. Je l(e) veux. Je n(e) le dis pas. Je n(e) me r(e)pose pas. Je r(e)viendrai demain.

— Veux-tu te l(e)ver! Je veux te l(e) dire. Tu te r(e)poses. — Expulsons le r(e)belle. Le r(e)tour. Le r(e)venu de mes terres. Je voudrais le r(e)dev(e)nir. — Il se r(e)pose. — Si tu crois que j(e) me r(e)pens, tu te trompes. Que r(e)gardez-vous? Que

t(e)nez-vous à la main? — Il a envie de m(e) plaire. Dev(e)nez plus modeste. — Rel(e)vez-vous. — Rev(e)nez demain.

Remarque. Quelques groupes figés ont la forme inverse: J(e) te dis la vérité. J(e) te l(e) dis sans détours. J(e) te l(e) répète. Notez aussi: Un nez d(e) belette. Vêtu d(e) velours. Voir Manuel phonétique, § 91.

2º Si le premier mot est ce, ne, on prononce le 2e, le 4e, le 6e des e féminins, tandis que le 1er, le 3e, le 5e s'amuïssent. Exemples: C'est c(e) que j(e) trouve. C(e) que j(e) red(e)manderais volontiers. Qu'est-c(e) que j(e) te disais? — N(e) te l(e) red(e)mande-t-elle pas? — Nous n(e) te l(e) demandons pas. Ça n(e) te r(e)garde pas. — La même forme se trouve, si la troisième syllabe est re-: J(e) me r(e)pose. J(e) me r(e)commande à lui. J(e) le r(e)trouverai bien.

3º Si des groupes appartenant aux deux cas précédents se rencontrent, il en résulte un changement de la forme, de sorte que le 2e, le 3e et le 5e des e féminins se prononcent, tandis que le 1er, le 4e et le 6e s'amuïssent. Exemples: C(e) que je n(e) veux pas. C'est c(e) que je n(e) red(e)manderais jamais.

295. La syncope frappe parfois, surtout dans le parler vulgaire, d'autres voyelles que l'e féminin.

1º I a été syncopé dans composteur (\langle compositeur), trailler (\langle tirailler), Flipote (Philipote). On a dit autrefois calfourchon et captaine. Cette dernière forme, qui a passé dans les langues germaniques (angl. captain, etc.), s'entend encore dans la langue vulgaire (voir P. Loti, Figures et choses qui passaient, p. 234).

2º E fermé a été syncopé dans les anciennes formes interrogatives av'ous (< avez-vous), sav'ous (< savez-vous); pour les détails, voir II, § 527. Dans la langue vulgaire moderne on dit 'tait pour était. Exemples: Ej' croyais pas qu'il'tait si tard (Bruant, Dans la rue, p. 183). All'tait grosse et grass' comme un 1 (ib., p. 124).

3º E ouvert a été syncopé dans l'ancienne forme arter (\langle arrêter); voir II, \u2208 18.

4º Eu a été syncopé dans p't-être (= peut-être).

5° O ou ou a été syncopé dans les anciennes formes courcer (II, § 18), plamour (\(\zeta \) pour l'amour), squenie (\(\zeta \) souquenie, sou-

quenille, § 351, Rem.); on prononce encore, surtout dans le parler négligé, vous v'lez, il v'drait, m'sieur, etc. Il est probable qu'on a d'abord passé par e féminin; à côté de plamour (cité par H. Estienne), on trouve aussi pelamour (Cyrano de Bergerac, Le pédant joué, II, sc. 2); on trouve de même sequenie pour souquenie. Comp. Manuel phonétique, § 85.

 6° Oi a été syncopé (après avoir passé par e féminin) dans $v'l\dot{a}$ (\langle voilà).

296. Diérèse. Les phénomènes traités dans les paragraphes précédents sous le nom de synérèse, ont pour effet de diminuer le nombre des syllabes des mots; par la diérèse, au contraire, les mots s'accroissent d'une syllabe. Le phénomène de la diérèse (c. à d. la division d'une diphtongue en deux syllabes) est assez rare. En voici quelques exemples:

1º La consonne [j] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [i] (sur le développement contraire, voir §§ 274, 288). Le groupe ie [je] est devenu dissyllabique après »muta cum liquida« comme dans grief, lévrier, meurtrier, quatrième, sanglier, peuplier, voudriez (cf. II, § 57, Rem. 1), etc., etc. Exemple:

Il luit dans la fumée Comme un bouclier rouge en la forge enflammée. (V. Hugo, Ballades, nº 7.)

L'introduction de cette diérèse dans la prosodie paraît due, pour une grande partie, à Corneille qui, selon Ménage (Observations, p. 374-378), a osé le premier faire le mot meurtrier de trois syllabes:

Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier périsse.
(Le Cid, II, sc. 8.)

Ménage ajoute fièrement: »Je suis un des premiers qui ay imité en celà M. Corneille, aïant remarqué que les Dames et les Cavaliers s'arrestoient, comme à un mauvais pas, à ces mots de meurtrier, sanglier, bouclier, peuplier, lorsqu'ils étoient de deux syllabes, et qu'ils avoient peine à les prononcer. M. de Segrais, qui a l'oreille fort délicate, et qui n'est pas-

moins bon Juge de la Poësie que bon Poëte, se joignit aussitost à nostre parti.« Pourtant, il ne faut pas oublier qu'il y a des exemples bien plus anciens de cette diérèse, et l'usage est resté flottant pendant très longtemps.

Rappelons aussi hier (heri), qui compte maintenant pour deux syllabes; selon l'étymologie il était monosyllabe dans l'ancienne langue, et il continuait de l'être au XVIIe siècle:

Hier, j'étois chez des gens de vertu singulière.
(Molière, Le Misanthrope, III, sc. 4.)

Boileau le fait ordinairement de deux syllabes:

Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi.
(Epître VI, v. 52.)

On observe quelques hésitations encore chez les poètes modernes. Hier est resté monosyllabe dans avant-hier.

REMARQUE. Dans les poètes, on trouve parfois des diérèses absolument individuelles et dues aux exigences de la mesure (cf. § 125). Exemples:

Un ciel y a de l'hierre tout verd.

(Macé, Voyage de Charles-Quint, v. 697.)

Que la mouche du Grec leurs lèvres emmīelle.
(Régnier, Satire IX.)

Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres.
(V. Hugo, Aymerillot.)

2º La consonne [w] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [u] (sur le phénomène contraire, voir § 274). Le francique marswin est devenu marsonin:

Les dents du villain marsouin.

(Patelin, v. 429).

Dans la langue moderne, le mot est redevenu dissyllabe [marswě]. Rappelons aussi *groin*, autrefois [grwě], maintenant le plus souvent [gruě]:



Ces diacres, ces bedeaux dont le groin renifle.
(V. Hugo, Les contemplations, I, 13.)

3º La diphtongue eu dans les mots d'emprunt tels que Europe, Neustrie, Teucer, se prononçait parfois ēu au moyen âge:

Nëustrie aveit nun anceis.

(Roman de Rou, II, v. 69.)

CHAPITRE XX.

APOPHONIE.

297. Les voyelles se développent d'une manière différente selon qu'elles portent l'accent ou non (§ 145). Il en résulte que la même syllabe peut se présenter sous des formes variées; ainsi de du verbe debere devient doi s'il porte l'accent, autrement il reste de: debet > doit, mais debémus > devons (comp. ce qui est dit au § 112 sur la phonétique syntaxique). On aura, de cette manière, un certain jeu de voyelles dans les différentes formes dérivées du même radical: comp. deuil et douleur, douleur et douloureux. Ce phénomène, qui s'appelle apophonie, a joué au moyen âge un assez grand rôle, surtout dans la dérivation et la conjugaison (II, §§ 15-31). De nos jours, son rôle a été beaucoup restreint par l'analogie. Dans les verbes on a, le plus souvent, introduit partout la voyelle de la syllabe inaccentuée: je preuve devient je prouve sous l'influence de prouver, prouvant, prouvons, etc.; dans les autres mots, c'est ordinairement l'inverse qui a lieu: poire amène poirier pour perier (§ 118,1). Dans plusieurs cas, on a eu des doublets, c. à d. qu'on a gardé l'ancienne forme étymologique à côté de la nouvelle forme analogique, en attribuant à chacune d'elles une signification différente: pièce — dépecer, dépiécer.

REMARQUE. Il arrive parfois que la voyelle inaccentuée tombe: parabolat > *paraulat (§ 234) > parole, mais parabolamus > *paraulamus > parlons (§ 254). Voir sur ce cas particulier II, § 16 ss.

298. A tonique libre devient e (§ 170) ou ai (§§ 199, 221), ou ie (§ 192), selon la nature des consonnes environnantes;

a protonique reste intact (§§ 174—175), ou s'affaiblit en e (§§ 175, Cas isolés, 194). On aura donc alternance entre:

1º E et A. Exemples: Braise (= brese, § 170) — braser, embraser; le dérivé braiser est récent. Clair (= cler; § 170) — clarté; l'analogie a changé les vieilles formes claré, clarière, éclarcir, éclarcir, éclarer, en clairet, clairière, éclaircir, éclaircirssement, éclairer. Clef — clavée, clavier. Nef — navette. Sel — salière. Tref — travée. Dans la vieille déclinaison on trouve lere (latro) — larron (latronem). La vieille conjugaison offrait un très grand nombre d'exemples: lef — lavons, laver, etc. (voir II, § 25); la langue moderne n'en a conservé que apparoir — il appert.

2º AI et A. Exemples: Étain — étamer (§ 332, Rem.). Faim — affamé, famine. Haim — hameçon. Main — manette. Pain — panier, panetier, paner. Sain — santé; comp. vain — vanité; humain — humanité, etc. Dans la vieille conjugaison, on peut citer aim — amons, amer (amare); claim — clamons, clamer (clamare). L'analogie a introduit ai partout dans aimer (comp. amant, amé, amour); aimable était d'abord amable. L'ancien clamer ne vit plus que dans les mots savants acclamer, déclamer, réclamer, qui ont partout a; notons que J. Richepin emploie encore la vieille forme claime dans les Chansons des gueux:

Comme un supplicié qui claime Tout noir près du cadavre blême.

(Nativité.)

Cas isolés. Dans quelques mots il y a alternance entre ai et e (comp. § 175, Cas isolés): Châtelain — châtellenie. Dizaine — dizenier. Grain — grenier, grenu; graine — grenette. Main — menotte. Vilain — vilenie. L'e est tombé dans dernier, pour derrenier, dér. du vfr. derrain.

3º Al et A. Exemples: Vair — varier, et tous les mots en -aire: contraire — contrarier; populaire — popularité, populariser; vulgaire — vulgarité, vulgariser, etc.

4º IE et E; pour les exemples, voir § 299,1.

299. E ouvert tonique devient ie (§ 165) ou i (§ 197), selon les consonnes environnantes; e bref protonique devient e [e] (§ 168) ou e e (§ 198); il y aura donc alternance entre:

Digitized by Google

1º IE et E. Exemples (nous citons aussi ceux dont l'ie remonte à à; §§ 192, 298): Acier (*aciarium) — acérer (aciérer, aciérage sont des dérivés modernes). Arrière (ad rětro) — arrérages (arriérer est moderne). Bien (běne) — bénir, bénin (comp. biendire, bientôt, bienvenu, etc.). Chevalier — chevalerie. Chien (canem) - chenil, chenet (comp. chiennet, chienner). Épicier - épicerie. Fier (fěrum) - vfr. ferté, changé en fierté. Fièvre (fěbrem) — vfr. fevreux, changé en fiévreux. Grief (§ 118,4) — * grefté, changé en griefté, grièveté. Liège (*lěvium) — léger. Lièvre (lěporem) — lévrier, levrette, levron, levraut, lèvreteau (ou lièvreleau). Mercier -- mercerie. Osier -- oseraie. Palmier -palmeraie. Panier — panerée. Papier — paperasse. Papetier — papeterie. Pièce - vfr. pecette (maintenant piécette), dépecer (dépiécer), dépècement (dépiècement). Pierre (pětra) - perron; les vieilles formes perrier, perreux, perré, perrerie, perraille, ont été changées en pierrier, pierreux, pierré, pierrerie, pierraille. Pommier — pommeraie. Princier — princerie. Quartier — quarteron. Ramier - ramereau. Relief - relever. Setier (sextarium) - seterée. Tiers (tertium) — tercet. Comp. encore ciel — céleste, pied pédestre, siècle - séculier, etc., etc. Dans la vieille conjugaison, on trouve: Lief - levons, lever (levare), etc., etc.; voir II, § 27. Ordinairement, les formes à diphtongue ont disparu de ces verbes; on n'a gardé l'apophonie que dans tiens — tenons, tenir; viens — venons, venir; acquiers — acquérons, acquérir; conquiers — conquérons, conquérir; il sied — seoir.

Cas isolés. Dans quelques mots la voyelle e [ə] a fini par disparaître: Bouvier (dér. de $b\alpha uf$) — vfr. bouvereuil, bouvreuil. Chaudière — chauderon (encore dans l'Acad. 1740), chaudron. Denier (denarium) — vfr. denerée, denrée (§ 291).

2º I (§ 197) et El. OI (§ 198). Exemples: Dix (děcem) — doyen. Mi (mědium) — moyen. Pis (pěctus) — poitrine. Six (sěx) — soixante. De même, dans la vieille conjugaison: Pri — proyons, proyer (*prěcare); ni — noyons, noyer (něcare, něgare), etc. Pour les détails, voir II, § 28.

300. E fermé tonique et libre passe à ei (§ 156) ou à oi (§§ 155, 157); e protonique reste monophtongue (§§ 161, 162); il y aura donc alternance entre:

1º El et E (É). Exemples: Frein (frēnum) — effréné. Haleine — halener. Veine — venelle. Comp. Aveine — avenage, peine —

pénard — pénible; plein — plenier; serein — sérénité. Veinard est un dérivé moderne de veine.

2º Alternance entre oi et e (é): Foin (fœnum) — fenaison, affener (fener est devenu faner, § 162). Moins (minus) — menu. Poids (§ 39, Rem.) — peser, pesage. Poil (pilum) — pelouse, peluche; pelu et peleux sont devenus poilu, poileux; on a pourtant conservé patte-pelu. Poire — vfr. peré et perier, changés en poiré et poirier (comp. le nom propre Périer). Poivre (piper) — pevrer, changé en poivrer. Soir — serein. Comp. croire — créance; espoir — espérer; foi — féal; hoir — héritier. Les mots tels que toilier, voilier sont récents. Pour les verbes, cette apophonie était très ordinaire dans la vieille langue: Pois (penso) — pesons, peser; voi (video) — veons, etc. Dans la langue moderne, elle ne s'est maintenue que dans dois — devons et les verbes en ·cevoir: conçois — concevons, reçois — recevons. Voir II, § 26.

301. O ouvert, tonique et libre, se change en ue: bovem > buef (§ 178,2); o fermé, tonique et libre, reste o: illorum > lor (§ 181); puis, à un moment donné, les deux sons se rencontrent en eu: buef > bœuf [bœf], lor > leur [lœ:r]; dans quelques cas, l'o fermé tonique est devenu oi (§ 204). O protonique libre devient ou (§§ 180, 185). Il y aura donc alternance entre:

1º EU (< ŏ) et OU. Exemples: Bœuf (bŏvem) — bouvier, bouveau, bouvreuil. Cœur (cŏr) — courage (écœurer est un dérivé moderne). Feu (fŏcum) — fouée, fouage. Feurre (fōdr) — fourrage, fourrier. Heuse (hōsa) — houseaux. Manœuvre — manouvrier (cf. le dérivé récent manœuvrier). Œuvre (ŏpera) — ouvrage, ouvrier. Dans la vieille conjugaison, on avait: cuevre — couvrons, couvrir (cooperire); dueil — doulons, douloir (dŏlere), etc.; voir II, § 30. Cette apophonie existe encore dans: meurs — mourons, mourir; meus — mouvons, mouvoir; peux — pouvons, pouvoir; veux — voulons, vouloir.

2º EU ((ō, ŭ) et OU. Exemples: Chaleur — chaloureux (encore l'Acad., 1694), remplacé par chaleureux. Douleur — douloureux. Langueur — langoureux. Nœud (nōdum) — noueux, nouer. Queue — couette. Valeur — valoureux. Vœu (vōtum) — vouer. Pour les verbes, on disait autrefois: neu — nouons, nouer; pleur — plourons, plourer; veu — vouons, vouer, etc.; voir II, § 29.

- 3º OI et O. Exemples: Ambroise ambrosien; armoires armorier; gloire glorieux; histoire historien; notoire notoriété; oratoire oratorien, etc.; comp. ivoire et ivoirier, ivoirin.
- 302. Eu inaccentué passe souvent à u [y]; comp. rheubarbum > rhubarbe, vfr. preud'homme > prud'homme, les proclitiques vfr. feur > fur (dans au fur et à mesure), vfr. seur > sur, et la prononciation populaire de Eugène [yzen], Europe [yrop] et Eustache [ysta]]. On aura donc alternance entre eu et u: Bleu bluet (à côté de bleuet), bluâtre, remplacé par bleuâtre. Heure lurette (= heurette; voir § 491,2), employé dans la locution: il y a belle lurette. Leurre déluré. Meule mulon. Meute, émeute mutin.

Mots d'emprunt. Eunuque, Europe, pneumatique, leucanthe, etc.

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

A. PHYSIOLOGIE DES CONSONNES.

303. On avait en latin les consonnes suivantes:

1º LIQUIDES. La nasale labiale m, dans magis; la nasale dentale n, dans nudus; la nasale palatale [n], dans anguis; la latérale dentale 1, dans lana; la latérale vélaire 1, dans alba; la vibrante dentale [r] dans ramus. Elles étaient ordinairement toutes sonores.

2º Explosives. La labiale sourde p, dans panis, et la sonore b, dans bonus. La dentale sourde t, dans tantus, et la sonore d, dans dens. La palatale c ou q [k], dans cura, quare, carus, cinis, et la sonore g, dans gurges, galbinus, gemere.

3º FRICATIVES. Les bilabiales sonores v et w, dans vinum, a qua (cf. § 437); la labiodentale sourde f, dans filius. La dentale sourde s, dans sine. La palatale sonore (quelquefois sourde) j, dans jocus, troja, et dans corium > corjo, sapiam > sapja. La laryngale sourde h, dans homo.

304. La plupart de ces consonnes se retrouvent en français. Pourtant, on n'a plus la latérale vélaire, la nasale palatale [n], et la bilabiale v. D'un autre côté, le système consonnan-

tique moderne offre des phonèmes inconnus au latin: la nasale mouillée [n], dans agneau; la vibrante uvulaire [n], dans roi (prononciation de Paris); la fricative dentale sonore [z], dans peser, et les sons chuintants [ʃ] et [ʒ], dans chou et joue. Et si nous nous reportons aux époques antérieures, nous apercevons plusieurs séries de consonnes (mouillées, fricatives et affriquées), également inconnues au latin et au français moderne.

- **305.** Consonnes mouillées. Ces consonnes doivent leur origine à la fusion d'un phonème palatal avec une autre consonne. On a de bonne heure mouillé l, n, r, et probablement t, s et [z]. La forme mouillée des quatre dernières dentales a vite disparu: facta \rangle fat't'a \rangle faile (\S 407); messionem \rangle messione \rangle messione \rangle mession \rangle moisson (\S 473,2); basiare \rangle basjar \rangle bas'ar \rangle baisier, baiser (\S 473,1); paria \rangle parja \rangle par'a \rangle paire (\S 471,2). La forme mouillée de l a persisté jusqu'au commencement du XIXe siècle: filia \rangle filja \rangle fille [fille], devenu [fij] (\S 351). La forme mouillée de de n est encore en usage: linea \rangle linja \rangle lina \rangle ligne [lin] (\S 333).
- **306.** Consonnes fricatives. La langue actuelle connaît les consonnes fricatives suivantes: [v], [f], [z], [s], [g], [f], auxquelles il faut ajouter les semi-voyelles [j], [v], [w]. Si l'on remonte plus haut, on peut constater l'existence d'autres fricatives. Ainsi les dentales ouvertes $[\delta]$ et [p], qui proviennent des explosives dentales t (§ 383) et d (§ 391), étaient d'un emploi fréquent, encore au XIe siècle; la forme sonore se trouvait entre deux voyelles ou devant une liquide: vide $[vi\delta a]$, iedre $[je\delta ra]$, redne $[re\delta ne]$, plus tard vie, lierre, rene; la forme sourde se trouvait à la fin des mots: perdut [perdyp] (§ 387). Une fricative palatale $[\gamma]$ provenant de [k] (voir § 366,s) a probablement existé en gallo-roman; elle est inconnue au français.
- **307.** Consonnes affriquées sont des consonnes composées d'une explosive, sourde ou sonore, et d'une fricative, sourde ou sonore. De nos jours, elles n'existent en français que dans des mots d'emprunt, mais elles jouaient un rôle important dans le consonnantisme du moyen âge, qui possédait [tf], [dg], [ts], [dz].

1º La consonne chuintante affriquée [dz] provient de tout g initial ou médial appuyé, suivi d'i, d'e ou d'a: gentem > gent; argentum > argent (§ 423); de tout j initial: jam > ja (§ 469); de dj initial ou médial appuyé: diurnum > jour, viridiarium > vergier (§ 475); de (b)j médial: tibia > tige (§ 472); quelquefois de (m)j, de (n)j, de (r)j: simium > singe, lanea > lange, cerea > cierge (§ 471); de c dans -ica: judicare > jugier (§ 401,3), de e dans ĕgo > je. Vers la fin du moyen âge, [dz] perd son élément dental, et devient [z]. Dans la langue moderne, [dz] n'existe que dans les mots d'emprunt: djinn [dzin].

REMARQUE. L'élément dental de l'affriquée [dʒ], disparu en français, se retrouve dans quelques transformations de mots français passés, au moyen âge, dans les langues étrangères; ainsi joute, vfr. jouste [dzustə] est devenu diost ou dust en moyen bas allemand, d'où le danois dyst et le suédois dust.

2º La chuintante affriquée sourde [t] provient de tout c initial ou médial appuyé, suivi d'a: carum > chier, sicca > sèche (§ 401), de (p)j: sapiam > sache (§ 472,1). Vers la fin du moyen âge, [t] perd son élément dental et devient [f]. Dans la langue moderne, [t] n'existe que dans quelques mots d'emprunt récents: patchouli [pat]uli], tchèque [t]ek], cachucha [kat]ut[a], etc. Ajoutons qu'ordinairement le [t] des mots étrangers s'est réduit à [f] (voir § 116).

3º La dentale affriquée sourde [ts] provient de tout c initial ou médial appuyé, suivi d'e ou d'i: centum > cent [tsent], mercedem > merci (§ 403); de cj devant une voyelle: faciam > face (§ 476); de tj appuyé: tertia > tierce (§ 474,4). A la finale, elle provient de c suivi d'e ou d'i: *dulcium > dulz; de t, d+s: intus > enz; grandis > granz (§ 384). Enfin, elle se substitue à s, après n mouillé et l mouillé, qui perdent en même temps leur mouillement: cuneos > cupos coinz (§ 231), melius > mexos > mielz (cf. § 207), *periculos > perilz, et dans quelques autres cas (comp. II, § 268): diurnus > jorz, annus > anz, gentilis > gentilz. Vers la fin du moyen âge, [ts] se réduit au son simple [s]. De nos jours, [ts] ne s'entend que dans des mots d'emprunt: tsigane.

REMARQUE. Dans l'orthographe on maintient c: tierce, glace, arçon, etc., ou on le remplace par ss: eschace > échasse, senechalcie > sénéchaussée, face > fasse, brace > brasse.

 4° La dentale affriquée sonore [dz] provient de ij médial non appuyé: pretiare > prisier (§ 474,1) et d'un c intervocalique (devant une voyelle palatale): vicinum > voisin (§ 416). Elle s'est de bonne heure réduite au son simple [z].

TABLEAU DES CONSONNES.

TABLERO DES CONSONNES.										
Lieu d'articulation			Lèvre contre		Langue contr e				LÈVRE ET LANGUE contre	
			lèvre	dents	dents	devant du palais	milieu du palais	arrière du palais	lévre et milieu du palais	lèvre et arrière du palais
Fermées –		sonores	b		d	g	g	g		
		sourdes	p		t	k	k	k		
Ouvertes	nasales	sonores	m		n .		ŋ	η ,ς		
		sourdes	m		ņ		ng.	η̈́		
	fricatives	sonores		v	z ð	3	j	γ	ų	w
		sourdes		f	s þ	12	j	ÿ	ů	w)
	vibrantes	sonores			r			R		
		sourdes			ţ			Ŗ		
	latérales	sonores			l	ĸ				
		sourdes			ļ					
MODE D'ARTICULATION			Bilabiales	Dentilabiales	Dentales	prépalatales	palatales	vélaires	bilabio- palatales	bilabio- vélaires
			Labiales		Linguales				Labio- linguales	

B. DÉVELOPPEMENT DES CONSONNES.

308. Pour le développement des consonnes, l'accent tonique n'est guère d'importance; leur sort dépend essentiellement de leur position. Elles peuvent être initiales, médiales ou finales, et elles se présentent tantôt simples, tantôt en groupes. Il faut distinguer entre deux positions principales, la forte et la faible.

1º Une consonne est en position forte, quand elle est initiale d'un mot: bonum, dentem, ferrum, ou initiale d'une syllabe après une consonne: carbonem, ardentem, infernum, calcare. Une consonne en position forte reste généralement telle quelle: bonum > bon, carbonem > charbon, dentem > dent, ardentem > ardent, etc.

2º Une consonne est en position faible quand elle se trouve entre deux voyelles: baca, negat, laudat, rosa, ripa, ou vu'elle termine une syllabe devant une autre syllabe qui commence par une consonne: factum, scriptum, capra, alter, cantat, etc. Une consonne en position faible se change presque toujours en s'affaiblissant, et finit souvent par disparaître: ripa > rive, scriptum > écrit, etc.

I. CONSONNES SIMPLES.

309. Consonnes initiales. Les consonnes simples initiales restent telles quelles: per \rangle par; bonum \rangle bon; ferrum \rangle fer; collum \rangle cou; gustum \rangle goût; manum \rangle main; longum \rangle long, etc. Seules les explosives dans les groupes ca (§ 401), ce, ci (§ 403), ga, ge, gi (§ 423), les fricatives j [j] (§ 469) et w (§ 454) se changent; h s'amuīt (§ 478).

Remarque. La consonne initiale tombe dans quelques cas isolés. L est parfois pris pour l'article (§ 339, Rem.). De même [z] peut se confondre avec la finale de l'article défini au pluriel; le groupe des zéros [dezero] se décompose en [dez ero] (comp. [dezepo:l] = [dez epo:l]), d'où le nouveau singulier [ero] (comp. § 491,4). Hindret (1687) remarque: "">J'ai entendu dire un néro pour dire un zéro, à des gens de province qui se piquent de bien parler, et qui sont sçavans. et même à des avocats J'ai entendu plus de trente personnes, et de fort habiles gens, prononcer de même«. Rappelons enfin la forme patoise ous pour vous (II, § 527).

310. Consonnes intervocaliques. Les consonnes simples intervocaliques (excepté les liquides, et v) s'affaiblissent de différentes manières: ripa \rangle rive, faba \rangle fève, causa \rangle chose [$\int 0:z$], et finissent souvent par disparaître: vita \rangle vie, laudare \rangle louer, securum \rangle sēur, sûr, etc.

REMARQUE. Dans les mots composés, il faut distinguer deux cas, selon que la consonne intervocalique appartient au préfixe ou au mot principal. Si elle appartient au préfixe, elle est toujours traitée comme une consonne intervocalique primitive: ab ante > avant, sub inde > souvent, ad orare > vfr. aorer, ad æstimare > vfr. aesmer. Si elle appartient au mot principal, elle n'est traitée comme intervocalique que si le sentiment de la composition s'est perdu: præpositum > prévôt, mais retenere > retenir, à cause de l'influence de tenir. Comp. le sort de s dans plus aimable [plyzemabl] et dans vraisemblable [vresõblabl].

311. Consonnes finales. La question est très compliquée; on peut pourtant établir comme règle générale que la plupart des consonnes finales primitives ou secondaires se sont amuïes: scutum \rangle écu; gratum \rangle gré; crudum \rangle cru; vadum \rangle gué; amicum \rangle ami; dico \rangle vfr. di; jugum \rangle vfr. jou; plus \rangle plu(s); homo \rangle on $[\tilde{o}]$; non \rangle non $[n\tilde{o}]$; sur l'amuïssement des nasales, voir § 318. Les labiales p, b, v sont changées en f: capum \rangle chef; trabem \rangle tref; brevem \rangle bref. Les deux liquides l et r restent intactes: sal \rangle sel, par \rangle pair, cor \rangle cœur.

II. CONSONNES EN GROUPES.

- 312. GROUPES INITIAUX. On employait en latin les groupes initiaux suivants: pr, br, tr, dr, cr, gr, fr; pl, bl, cl, gl, fl; sp, st, sc, sm, et, si l'on veut, kw (qu) et dj (di). Les consonnes de ces groupes sont en position forte et se conservent ordinairement telles quelles: $pratum > pr\acute{e}$; plus > plus; blasphemare > blâmer, etc. Les groupes initiaux ne se conservent pas dans les cas suivants:
- 1º La première consonne s'amuît dans les groupes sp, st, sc, sm après le développement d'une voyelle prosthétique: spatha > espada > espée > épée (§ 461).
- 2º La deuxième consonne s'amuît dans le groupe qu [kw]: quare > car (§ 399, Rem.), et dans quelques mots isolés: flebilem > faible, clincaille > quincaille (§ 513).

- 3º Les deux consonnes se combinent en un son nouveau: djorno (diurnum, § 468,2) > jour [zu:r].
- 4º Les deux consonnes sont séparées par une voyelle accessoire (§ 494): knif > canif.

REMARQUE. De nouveaux groupes initiaux sont créés soit par l'adjonction ou la métathèse d'une consonne: *ranuculam > grenouille (§ 503), formaticum > formage > fromage (§ 518); soit par la chute d'une voyelle inaccentuée: *veracum > vrai, directum > droit, quiritare > crier, tirailler > trailler (§ 260). Dans bien des cas, la langue parlée offre des groupes initiaux inconnus à la langue écrite, grâce surtout à l'amuïssement de l'e féminin (§§ 292, 294): pelouse [plu:z], ferai [fre], chenil [fnil], voilà [vla], secouer [skue], cependant [spādā].

- 313. GROUPES INTÉRIEURS. Les consonnes des groupes à l'intérieur du mot appartiennent tantôt à la même syllabe: du|plum, ca|pra, ta|bla (de tabula), fa|brum, ma|trem, cathe|dra, co|chleare, sa|cramentum, ni|grum, in|flare; tantôt à des syllabes différentes: al|ba, can|tat, cam|pum, ver|sus, fac|tum, scrip|tum, tes|ta, sub|venire, ad|venire, etc. Un groupe médial composé de deux ou de trois consonnes, se réduit ordinairement à une seule: rupta > route, hospitalem > hôtel. Le groupe se conserve dans quelques cas isolés, surtout si la première consonne est r ou que la dernière soit r ou l: carbonem > charbon, capra > chèvre, inflare > enfler, etc. Examinons brièvement le sort des consonnes dans les groupes intérieurs.
- 1º La première consonne, qui est en position faible (§ 308,2), se vocalise ou s'amuït dans la plupart des cas: factum > fait, alba > aube, cantat > chante [ʃōːt], campum > champ [ʃō], testa > tête, patrem > père, scriptum > écrit, advocatum > avoué, etc. Elle persiste sous une forme affaiblie dans les groupes pr, br (et pl): capra > chèvre, febrem > fièvre (duplum > double).

Elle reste sans changement dans les groupes fl, bl, vr, et dans tous les groupes qui commencent par r: sufflare > souffler, flebilem > faible, viv(e)re > vivre, carbonem > charbon, servire > servir.

2º La consonne médiale tombe: galb(i)num > jalne, jaune; solv(i)s > vfr. sols, sous; serv(i)t > sert; dorm(i)t > dort; firmus > vfr. fers; infirmitatem > vfr. enferté; hosp(i)tem > oste, hôte; masc(u)lum > masle, mâle; test(i)monium >

tesmoin, témoin, mast(i)care > mâcher, etc.; sur le sort du groupe -nct-, voir § 412.

Elle persiste si le groupe finit par r ou par l: perd(e)re > perdre, vend(e)re > vendre, contra > contre, alt(e)rum > autre, finestra > fenêtre, ossifraga > orfraie, asperum > âpre, inflare > enfler, etc.; ajoutons des mots comme arsit > arst. Tous les autres mots qui présentent une consonne médiale conservée, sont savants: assomption, muscle, présomptif, mulcler, etc. Sur le développement d'une consonne médiale accessoire, voir §§ 496—499.

REMARQUE 1. La consonne médiale tombée a parfois laissé une trace de son existence dans une modification particulière de la consonne finale. Carpinum > charme; ici le p a labialisé la nasale (cf. § 235). Diurnus > vfr. jorz; ici l'élément dental de la nasale est resté et s'est combiné avec la sifflante en une affriquée. Rappelons aussi fortis > vfr. forz, cantes > vfr. chanz, etc.

REMARQUE 2. Si un groupe de trois consonnes se produit par la chute d'une voyelle inaccentuée précédant un [r], la consonne médiale se modifie parfois, sous l'influence des consonnes environnantes, et il se produit une assimilation qui a pour résultat un rapprochement du lieu d'articulation des différents phonèmes: carc(e)r > chartre (cf. § 412,3).

3º La dernière consonne, qui est en position forte (§ 308,1), reste: ardentem > ardent, carbonem > charbon, tardare > tarder, versare > verser, indurare > endurer, etc. Elle se comporte en effet comme initiale simple (§ 309), parce qu'elle est le plus souvent initiale de syllabe: le d de ardentem se développe comme celui de dentem. Dans le groupe rmn la dernière consonne subit une assimilation progressive: carm(i) na > charme (§ 323).

REMARQUE. Si la dernière consonne est suivie d'un e féminin, elle tombe souvent avec la voyelle, surtout dans le parler un peu négligé. En devenant finale, la consonne perd facilement la voix (comp. § 314,2, Rem.): asthme > [asm], quatre > [katr], plaindre > [plēdr], etc., et, grâce au peu de sonorité d'une consonne soufflée, elle finit par tomber tout à fait: il y en a quatre [jūnakat], et, de cette manière, dix huîtres devient égal à dix-huit [dizyit]. La consonne amuïe est ordinairement r ou l, et l'amuïssement peut avoir lieu devant une consonne: maît(re) d'hôtel, rend(re) service, une tab(le) d'aca-jou, il est impossib(le) de le faire, mon onc(le) reviendra, etc., et à la pause, mais ici l'amuïssement, surtout de l, n'est propre qu'au parler vulgaire: il y en a quat(re), il est très aimab(le), un muf(le). La forme pleine se conserve régulièrement devant une voyelle: un maître aimable, rendre heureux, une table à manger, etc.; pourtant, même ici, l'analogie généralise, dans le

langage populaire, la forme abrégée: Vot' époux (Monnier, Paris et la province, p. 279). Ça fait que l'aut' est bien plus gentil que vous (Gyp, Jaquette et Zouzou, p. 104). Pour d'autres détails, voir notre Manuel phonétique, §§ 39, 47, 56. Sur le sort de -sme, voir § 320,2. Rem.; sur -ste, voir § 382,2, Rem.

- 314. GROUPES FINALS. Les groupes finals se réduisent à une seule consonne ou disparaissent tout à fait.
- 1º La première consonne, se comportant comme la première consonne d'un groupe intérieur (§ 313,1), s'amuït dans la plupart des cas: scriptum > écrit; debet > doit; vivit > vit; factum > fait; longum > long; valet > vaut, etc. R seul reste: partem > part, clericum > clerc, etc.

REMARQUE. Les labiales et les palatales finales tombaient dans l'ancienne langue devant le s de la flexion; ainsi drap, chief, sec, devenaient au nominatif singulier et à l'accusatif pluriel dras, chies, ses (voir II, § 266). Cet amuïssement se maintint même après que s fut devenu un simple signe orthographique indiquant le pluriel. Th. de Bèze remarque qu'on prononce grie(f)s, se(c)s, se(p)s, peti(t)s, te(l)s (comp. § 130,1, Rem.), et la même prononciation est attestée, aux XVe et XVIe siècles, par beaucoup de rimes: Bœufs: peux (Picot et Nyrop, Nouv. recueil de farces, p. 194); advis: vifs (P. Lacroix, Recueil de farces, p. 246); massifs: six (ib., p. 436); alibis: chetifs (Mystère de saint Laurent, v. 5340); mors: porcs (ib., v. 5365); Dominus: nulz (Test. Patelin, v. 330); parcs:pars (Marot); arcs:soudars (id.); grecs: près (Ronsard); boucs: nous (id.); ennuis: Juifs (Régnier). Garnier fait encore rimer grecs avec après (Bradamante, v. 1285), et cette prononciation est attestée par le paysan Gareau du Pédant joué qui équivoque sur grecs et grès (II, sc. 2), et par le nom de la rue des Grès, autrefois rue Saint-Étienne des Grecs. Pour d'autres détails, voir II, § 286 ss.

2º La dernière consonne. En même temps que la voyelle finale s'amuīt (§ 248), les sonores finales appuyées b, d, g, v deviennent sourdes et se changent en p, t, c, f: corbum > vfr. corp (§ 379,2), grandem > vfr. <math>grant (§ 395,2), longum > vfr. lonc (§ 436), salvum > vfr. salf (§ 449); les autres consonnes restent intactes. Après le moyen âge, la consonne finale, primitivement appuyée, s'amuīt dans la plupart des cas: fustem > vfr. fust > fu(s)t > fû(t).

REMARQUE. La dévocalisation des finales sonores est souvent due à une sorte d'assimilation régressive: il y a anticipation de la position que doivent occuper les cordes vocales durant la pause. C'est un phénomène qu'on observe souvent dans l'évolution des langues; pour les patois français modernes notons comme exemples les formes tourquennoises life (livre, lièvre), vife (vivre), anche (ange), imache, linche, ovrache, rache, rouche, russe (ruse), etc.

315. On peut poser comme règle générale que toutes les consonnes finales se prononçaient dans le français primitif. On disait clef, gentil, coup, drap, trop, gras, bas, donner, chevalier, petit, estroit, froit, tart, etc., et c'est là un trait phonétique qui caractérise d'une manière très marquée la langue du moyen âge en comparaison de celle des périodes postérieures où ordinairement les finales sont tombées. Cette chute est souvent due à la phonétique syntaxique (§ 112).

1º Les consonnes finales s'amuïssaient régulièrement devant la consonne initiale du mot suivant, si les deux mots étaient intimement liés. Déjà dans la vieille Orthographia Gallica, on trouve l'observation suivante: »Item quandocumque aliqua diccio incipiens a consonante sequitur aliquam diccionem terminantem in consonante in racionibus pendentibus, consonans anterioris diccionis potest scribi, sed in pronunciacione non debet proferri, ut apres manger debet sonari apre manger. «Beaucoup de mots se présentaient ainsi sous une forme double, selon qu'ils se trouvaient devant une pause ou devant une consonne. Quelquefois même, une troisième forme s'est développée: si le mot suivant commençait par une voyelle, la consonne finale, si elle était sourde, pouvait se changer en sonore, de sorte que [s] devient [z] (§ 459), et [f] devient [v]. On prononçait ainsi,

devant une pause: devant une consonne: devant une voyelle:

après	aprè	aprez
petit	peti –	petit
vif	vi	viv
avec	avè	avec

Cet état de choses existait encore tel quel au commencement du XVIe siècle; les grammairiens de ce temps-là sont unanimes à attester que la consonne finale se prononçait devant un pause. Du Guez (1532) s'exprime ainsi: *En lisant du français, il ne faut pas prononcer la dernière lettre de tout mot terminé en s, en t ou en p, excepté lorsque le mot est suivi d'une pause; en effet, si vous prononcez un mot en l'isolant, c'est-à-dire en le faisant suivre d'une pause, il faut le prononcer entièrement.«

2º A partir du XVIe siècle, la prononciation des finales subit un changement important. Dans la plupart des cas, la forme pleine, qui s'entendait devant une pause, a disparu, et elle a été remplacée par la forme abrégée (c. à d. à finale muette). Dans quelques cas isolés, l'analogie a agi en sens contraire, et c'est la forme pleine qui s'est généralisée. Devant une voyelle, la vieille prononciation s'est, le plus souvent, conservée intacte. Les exemples cités ci-dessus sont devenus, en français moderne,

devant une pause: devant une consonne: devant une voyelle:

aprè	aprè	aprè(z)
peli	peti	peti(t)
vif	vif	vif
avec	avec	avec

REMARQUE. Bonaventure Desperiers remarque au début de la nouvelle De la jeune fille qui ne vouloit point d'un mary, pource qu'il avoit mangé le doz de sa première femme (Nouvelles récréations, n° 43): A propos de ambiguité de motz qui gist en la prolation, les François ont une façon de prononcer assez douce, tellement que de la pluspart de leurs parolles on n'entend point la dernière lettre, dont bien souvent les motz se prendroyent les uns pour les autres, si ce n'estoit qu'ilz s'entendent par la signification des autres qui sont parmy. Desperiers lui-même équivoque sur lai (laïque) et laid (n° 42), sur dos et dot (n° 43), sur gris et gril (n° 46).

3º L'habitude de prononcer la consonne finale devant une pause subsistait isolément au commencement du XVIIe siècle. Van der Aa (1622) dit qu'on peut prononcer à volonté les consonnes finales devant une pause, mais qu'il y a plus de grâce à ne le faire que rarement, à moins qu'on ne veuille donner beaucoup d'emphase au débit. Cette remarque nous montre que dans le parler ordinaire l'ancien système n'existait plus; il ne s'était conservé, à cette époque-là, que dans le style soutenu et dans quelques dialectes. L'Anonyme de 1624 reproche aux Wallons de prononcer les consonnes finales, comme si elles étaient suivies d'un e féminin, le chemin de la vie est estroite pour estroi(t), aimere Dieu pour aime(r) Dieu. Buffier dit en 1709: »Dans la moitié de la France et dans les provinces, où les peuples ne sont pas fort à portée de suivre les changemens que la mode fait à la prononciation de notre langue, ils prononcent encore l's final Au delà du Rhône et de la Loire, on prononce encore accèss, procèss, donnezless, etc.«

REMARQUE. La prononciation des consonnes finales est encore un trait distinctif du français parlé au Midi de la France. On se rappelle l'anecdote de Méry, rencontrant un de ses compatriotes sur le boulevard, qui lui demanda:

->Eh bien, fais-tu toujours des verss?<->Eh oui, répondit Méry instinctivement, se croyant à Marseille, j'en faiss'.<->Adieu, fit le Phocéen, toujours instinctivement, je m'en vaiss'.<

4º Dans le français moderne, quelques mots isolés tels que dix, six, neuf, plus, tous, peuvent encore nous donner une idée de l'ancienne prononciation des finales. Les mots cités se prononcent: — Devant une pause, avec la finale sourde: Il y en a six [sis]; nous étions dix [dis]; ôtez trois de neuf [nœf]; il y a plus [plys]; prière pour tous [tu:s]. — Devant une consonne, avec la finale amuïe: Six [si] francs; les dix [di] commandements; neuf [nœ] garçons; plus [ply] bête; tous [tu] les hommes. Devant une voyelle, avec la finale sonore: Six [siz] enfants; dix [diz] heures; neuf [nœv] heures; plus [plyz] aimable; à tous [tuz] instants. — Il n'y a pas longtemps que les mêmes règles s'appliquaient aussi à la prononciation de deux et trois; mais les formes deuss et troiss sont maintenant vulgaires.

5º Ajoutons enfin qu'on garde dans la prosodie un témoignage curieux des temps où les consonnes finales n'étaient pas encore muettes. La correction des rimes dépend en effet, non de la prononciation qu'on emploie réellement dans le débit des vers, mais de celle qui aurait lieu en cas de liaison. Ainsi, malgré leur homophonie parfaite, on n'admet pas des rimes comme blanc et tremblant, flanc et an, rang et défend, moi et toit, ouvert et hiver, bout et hibou, arme et larmes, pardon et courons, lieu et mieux, pâmé et baiser, etc., etc. Ces rimes qui satisfont tout à fait l'oreille, mais non les yeux, sont réprouvées par les règles officielles (qui acceptent blancs et tremblants, flancs et ans, lois et toits, etc.); on sait pourtant que les poètes s'affranchissent à l'occasion, et de gaîté de cœur, de ces absurdités.

Remarque. L'amuissement des consonnes finales est un phénomène très important et qui a été assez riche en conséquences. Il crée un grand nombre de mots homonymes: prè(s) = prê(t), pri(s) = pri(t), por(t) = por(c), mon = mon(t), sain = sain(t), cou = cou(p), etc.; rappelons surtout la disparition de la différence entre le singulier et le pluriel: cité = cités, homme = hommes, etc. (cf. § 465, et 11, § 366). Il crée un très grand nombre de finales homonymes: ami - gris [gri] - petit [pəti]; numéro - joyau, pourceau - nigaud [nigo] - assaut [aso] - chevaux [səvo] - galop [galo] - propos

[propo] — vieillot [viɛjo]; paysan [peisõ] — marchand [marfõ] — blanc [blõ], etc., etc.; de là une confusion générale des terminaisons et des suffixes, et la création de beaucoup de nouvelles formes analogiques qui se montrent dans les liaisons (§ 289) et dans la dérivation: Bedeau — bedeaude (\neq chaud — chaude); coi — coite (\neq droit — droite); typo — typote (\neq sot — sotte), etc.; voir II, §§ 413, 416. Chateaubriand — chateaubrianesque (\neq roman — romanesque). Quart-de-rond — quarderonner (\neq goudron — goudronner). Plafond — plafonner, etc.

III. CONSONNES DOUBLES.

316. Sur les consonnes doubles, il faut remarquer:

1º Les consonnes doubles latines, conservées telles quelles en italien, se réduisent dans les autres langues romanes à des phonèmes simples. Pour le français, les consonnes doubles peuvent se trouver devant une voyelle finale caduque: beccum > bec, seccum > sec, caballum > cheval, bellum > bel, crassum > gras, etc., ou à l'intérieur d'un mot: sappinum > sapin, *capponem > chapon, cuppa > coupe, pulla > poule. On voit que la réduction est postérieure au changement des explosives simples intervocaliques (§ 366,3): saponem > savon, mais *capponem > chapon; capillum > cheveu, *cappellum > chapeau; paca > paie, mais vacca > vache. Le plus ancien exemple de la réduction d'une consonne double se trouve dans le glossaire de Reichenau (§ 12): ab attas (*abbattuas (nº 501). L'orthographe moderne a souvent rétabli la consonne double: illa > ele > elle; bella > bele > belle; nulla > nule > nulle; abbatem > abé > abbé; mappa > nape > nappe; gutta > goute > goutte; mettere > metre > mettre. Le gallo-roman ne paraît avoir conservé que les groupes -ll-, -rr- et -ss-, qui peut-être ont existé aussi dans le plus vieux francais.

2º Les consonnes doubles de l'ancien français sont héritées du latin (voir ci-dessus), ou elles proviennent d'une assimilation: Rolland (< Rodlant), nourrir (< nutrire), merrai (< men'rai, mènerai), etc., ou elles sont dues à la phonétique syntaxique (§ 112); dans certains cas, la consonne initiale d'un mot est renforcée (redoublée), si le mot précédent finit par une voyelle et que les deux mots soient intimement liés; les consonnes sujettes à ce changement sont c, f, l, p, r, s. Exemples:

Digitized by Google

C: à croire > accroire.

F: à fin > affin; à foison > affoison; à faire > affaire; à force > afforce.

L: qui lo > quillo (St. Léger, v. 23); si lor > sillor (ib., v. 206); à la > alla (Villehardouin, p. p. N. de Wailly, p. 563); de l'ost > dellost (ib.); de la > della (Paris, Chansons du XVe siècle, p. 138); à loisir > alloisir.

P: à present > appresent (Voyage d'Anglure, p. 55).

R: por o > porro (St. Léger, v. 147); à rire > arrire; de retro > derrière.

S: li sos > lissos (St. Léger, v. 170); a sos > assos (Passion, v. 44); a sun > assun (Brut de Munich, v. 3459); à ses > asses (ib., v. 474; Villehardouin, p. 580); la sus > lassus; à savoir > assavoir; à soufrir > assoufrir; à Sessons > assessons (Robert de Clari, § 3); va s'ent > vassent; à sage > assage (Romania, XI, p. 231, v. 94; cf. v. 188, 246).

Ce phénomène, qui offre un curieux parallèle à ce qui se passe en italien (siffatto, dabbene, dirollo, neppure, sossopra, mostrossi), a disparu depuis le moyen âge; on en conserve encore des traces orthographiques dans accroire, affaire, affût, assavoir. Sur le redoublement moderne d'un l initial, voir § 349,s.

3º Dans la langue moderne, on trouve des consonnes doubles surtout dans les mots d'emprunt: illégal, collègue, Cinna, Anna, Edda, hippodrome. Comp. aussi les cas où un e féminin s'amuīt entre deux consonnes homogènes: là dedans [laddā]; elle lit [ɛlli]; une violente tempête [ynvjolāttā:pɛ:t], etc. Pour les détails, voir Manuel phonétique, § 125 ss.

CHAPITRE II.

LES NASALES.

317. On avait en latin au moins trois consonnes nasales différentes: la labiale [m], dans magis, rumpo, arma; la dentale [n], dans nidus, dignus, canto, orno; la palatale [n], dans anguis, unquam, sanctus. Le français moderne n'a conservé que les deux premières, qui s'articulent ordinairement avec vibration de la glotte: mari, armer, nid, orner; mais elles existent aussi à l'état soufflé: knout, chenil, asthme (voir notre Manuel phonétique, §§ 39 et 44). La nasale palatale postérieure [n], qui n'existait qu'à l'intérieur des mots et devant une consonne palatale, a disparu, et depuis longtemps, dans le Nord de la Gaule, où elle a été absorbée par la voyelle précédente, qu'elle a nasalisée; comp. § 209. D'un autre côté, il s'est développé en français une nouvelle nasale palatale qui se forme plus avant dans la bouche (nasale palatale antérieure), le soi-disant n mouillé [n]: agneau [ano], vigne [vin], gnaf [naf]; voir §§ 333—336).

REMARQUE. La nasale palatale $[\eta]$ vit encore dans le Midi où elle s'emploie dans des mots comme lengo, langousto; elle existe aussi en andalou, où tout $[\eta]$ final se change en $[\eta]$: tan > [tan], un > [un], etc.

318. Les nasales s'étaient amuïes en latin dans certains cas: 1º M final en syllabe atone avait déjà dans la période classique un son très sourd. »M obscurum in extremitate dictionum sonat«, dit Priscien, et on sait que, dans la versification, un m final n'empêchait pas l'élision: necdum etiam > necd' etiam (phénomène appelé »ecthlipsis«). Il était absolument muet dans la prononciation du peuple qui disait septe, do-

lore, cante, rosa, scriba, cantaba, muro, amato, pour septem, dolorem, cantem, rosam, scribam, cantabam, murum, amatum, etc. Toutes les formes françaises, comme celles des autres langues romanes, reposent sur des formes sans m.

CAS ISOLÉ. La nasale finale ne s'amuït pas dans quelques monosyllabes où elle est précédée d'une voyelle tonique: rem \rangle rien, m(e) u m \rangle mon, t(u) u m \rangle ton, s(u) u m \rangle son; on a pourtant ja m \rangle ja, m(e) a m \rangle ma, t(u) a m \rangle ta, s(u) a m \rangle sa, que m \rangle que, su m \rangle suis.

Mots savants. Dans ces mots, qui accentuent la dernière syllabe (§ 141), la nasale est gardée, et -um devient -on ou, dans des mots plus modernes, -um [om]: Dictum > dicton, factum > facton, maintenant factum [faktom]; encore Voltaire emploie la rime chanson: factum. Factotum > factoton, maintenant factotum. Matrimonium > matrimonion (Molière, Dép. amoureux, v. 625). Rogatum > rogaton. Totum > toton. — Album, décorum, laudanum, pensum, rectum, Te Deum, etc.

 2° N final disparaît comme m; on disait en gallo-roman nome, levame, exame au lieu de nomen, levamen, examen. Le monosyllabe non a gardé son n quand il était accentué, non; employé comme atone, il s'est affaibli en nen, ne (§ 224).

3º NS. Dans ce groupe, la nasale est tombée à une époque très reculée; mais cette chute est rarement indiquée dans la langue classique littéraire (vesica, formosus, étc.); dans la plupart des cas, la tradition orthographique conserve n; on continue à écrire pensare, mensis, sponsa, insula, quoiqu'on prononce pesare, mesis, sposa, isula, etc. Comp. ansa, non asa (App. Probi nº 76; cf. nº 152). Voir plus loin § 330,5.

M.

319. SORT GÉNÉRAL DE M.

1º M se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: magis > mais, anima > âme, amas > aimes (§§ 320-321).

 2^0 M se change sporadiquement en N, B, V.

3º M disparaît, tout en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot ou d'une syllabe (devant une consonne): homo > on [5], rumpere > rompre [r5:pr] (§ 322).

4º M disparaît, sans laisser de trace, entre deux consonnes: vermes > vers, et parfois à la fin des mots après une consonne (§ 324).

I. M INITIAL.

320. M initial se maintient sans changement.

1º M initial d'un mot: Mare > mer, minus > moins, masticare > mâcher, mutare > muer, etc.

Cas isolés. M est devenu n dans nappe (mappa), natte (matta) et nèfle (mespilum); pour ce dernier mot on trouve aussi dans les patois mespe, mêple, ou mêle, et on peut croire que, déjà en latin, les trois primitifs cités, qui sont tous d'origine étrangère (africaine, grecque), variaient pour l'initiale.

2º M initial d'une syllabe, après une consonne: arma > arme, palma > paume, vermiculum > vermeil, spasmare > pasmer, pâmer, etc.

Cas isolé. Vermeria > Verberie.

Remarque. Dans la prononciation moderne, m suivi d'un e féminin final devient sourd après une consonne sourde: prisme [prism], rhumatisme [rymatism]; ce son s'entend difficilement et est souvent supprimé dans le parler populaire. Témoin l'anecdote suivante: »On demandait à une dame comment elle se portait. — Oh, répondit-elle, je souffre beaucoup d'un rhumatisse. — En ce cas-là, madame, lui dit-on, faites beaucoup d'exercisme. « Comp. Manuel phonétique, § 39. Dans les patois on entend catéchisse, cataplasse, sinapisse, etc.

II. M INTERVOCALIQUE.

321. M intervocalique se maintient sans changement: a mas > aimes, a maru m > amer, cima > cime, clamorem > clameur. Sur le redoublement de la nasale intervocalique: poma > pomme, voir § 211.

Cas isolés. Comes stabuli > connétable. Vfr. dumet (encore dans Rabelais) > duvet. Daine ne remonte pas à dama; c'est un dérivé récent de dain (< *damum), fait sur le modèle de vain — vaine; voir II, § 378.

III. M + CONSONNE.

322. M sulvi d'une consonne (exc. N et J) disparaît, en nasalisant, par une assimilation régressive (§ 114,1), la voyelle

précédente; la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle; on écrit n devant une dentale. Exemples:

rumpere	rompre [rɔ̃:pr]	comp(u)tare	conter [kɔ̃:te]
lampa	lampe [lã:p]	dom(i)tare	dompter [d5:te]
campum	champ [∫ð]	cambiare	changer [∫ã:ʒe]
cam(e)ra	chambre (fo:br]	Cam(e)racum	Cambrai [kō:brɛ]
num(e)rum	nombre [nɔ̃:br]	trem(u)lare	trembler [trā:ble]
am(i)ta	tante [tã:t]	cum(u)lare	combler [kɔ̃:ble]
pum(i)cem	ponce [pɔ̃:s]	mem(o)rare vfr.	membrer
rum(i)cem	ronce [rɔ̃:s]	hum (i) lem	humble [&:bl]

Pour devenir [õp], le groupe [amp] (lampa > lampe) a dû passer par [õmp], mais il est impossible d'indiquer quand la consonne a disparu; elle se prononçait sans doute dans la période ancienne.

CAS ISOLÉS. Ambianos > Amiens (cf. § 375,2); *companio > vfr. compain > copain.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, la consonne disparaît comme dans les mots de formation populaire, et la voyelle précédente est nasalisée; amplitude, décembre, nimbe, etc. La consonne se conserve dans quelques mots purement latins: décemvir, etc.

323. Il faut examiner à part les groupes suivants:

- 1º MJ: vindemia > vendange; voir § 472,4.
- 2º ML: cum(u)lum > comble; voir § 497,1.
- 3º MM. Ce groupe s'est réduit régulièrement (§ 316) à m; la consonne tombée a reparu dans l'orthographe moderne: flam ma > flame > flamme; ge m ma > geme > gemme; su m ma some > somme (§ 211,1, Rem.). En ancien français, on prononçait probablement, dans quelques dialectes, un m prolongé, qui par un relèvement précipité du voile du palais pouvait se changer en mb: flamma > flambe; cette dernière forme est restée à côté de flamme. Les mots tels que Emma, immaculé, immersion, mammifère, etc., où s'articule un m double, sont empruntés ou savants.
- 4° MN. Dans ce groupe, M exerce une influence assimilatrice sur la consonne suivante: mn > mm, qui se simplifie en

m; on écrit tantôt m, tantôt mm. La voyelle précédente, nasalisée dans l'ancienne prononciation (§ 211), est de nos jours purement orale:

Interamnes	Entrames	sem(i)nare	semer
Solemne	Solesmes	nom(i)nare	nommer
scamnum vfr.	eschame	lum(i)nare vfr.	lumer
somnum	somme	*adluminare	allumer
hom(i)nem	homme	lum(i)naria	lumière
lam(i)na	lame	rum(i)nare vfr.	rumer
fem (i) n a	femme	*intam(i)nare	enta mer
dom(i)na	dame	dom(i)nicella	demoiselle

On a le même développement du groupe mn s'il est précédé d'un r:

carm(i) na	charme	carm(i)nare	charmer
term(i)num	terme	germ(i)nare	germer

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt les plus anciens, l'assimilation a été régressive (mn > nn > n); on écrit mn ou nn: a ut u m n u m > automne [oton]; col u m n a > colonne; da m-nare > damner [da:ne]. Au moyen âge, on trouve des formes comme autompne, colompne, colombe, dampner, etc.; la forme colombe est restée comme terme technique. Les mots d'emprunt plus récents conservent mn: amnistie, automnal, calomnier, contemner, gymnastique, indemne, somnifère, somniloque, somnolent, etc.; contaminer, examiner, ruminer, etc. Hymne [imn] s'écrivait hinne au XVIe siècle, et se prononçait probablement [înə]; la forme savante l'a emporté.

- 5° MNJ: somniare > songer; voir § 472,4.
- 6º MR: cam(e)ra > chambre; voir § 497,2.

324. M entre deux consonnes disparaît sans laisser de trace:

dorm(i)s	dors	firm(u)s	vfr. <i>fer</i> s
dorm(i)t	dort	infirm(u)s	vfr. enfers
dorm(i)torium	dortoir	firm(i)tatem	vfr. <i>ferté</i>
verm(e)s	vers	infirm(i)tatem	vfr. enferté

Grâce à cette règle, plusieurs mots dont le radical se termine en m, perdent parfois ce son dans la flexion. On décli-

nait au moyen âge: vers verm verm vers (voir II, § 266,8), et on conjuguait ferm fers fert (firmet), fermons, etc. (voir II, § 135). L'analogie a fait disparaître m dans les noms: vers — ver, et l'a introduit partout dans les verbes; fermer fait maintenant au subj. ferme, fermes, ferme; on a pourtant conservé dors, dort à côté de dormir, etc.

Cas isolés. M reste, en se dénasalisant, dans marmor > marbre. Sur le développement du groupe rmn en rm, voir · § 323.

IV. M FINAL.

325. M à la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 322): il disparaît dans la langue parlée en nasalisant la voyelle précédente:

rem (§ 318)	rien [rj̃E]	ligamen	lien [lj̃ŧ]
suum (§ 318)	son [sɔ̃]	examen	essaim [esɛ̃]
homo	on [5]	nomen	nom [nõ]
amo vfr.	ai m	*damum	daim [dɛ̃]
famem	faim [fɛ̃]	levamen	levain [ləvɛ̃]
ramum vfr.	raim	æramen	airain [ɛrɛ̃]

La consonne nasale se prononçait en vieux français; on disait par ex. nom [nom], aim [ajm], faim [fajm]; dans plusieurs poèmes, nom ne rime pas avec son, ni pain avec faim. On commence pourtant de bonne heure à hésiter entre m et n, ce qui indique peut-être une nasalisation plus forte de la voyelle, mais on peut aussi y voir, pour plusieurs mots au moins, l'effet d'une analogie: on disait faim, om, flum (flumen), mais fains, ons, fluns, et on a fini par généraliser n. L'orthographe conserve la consonne amuie pour indiquer la prononciation nasale de la voyelle; on écrit tantôt m, tantôt n d'une manière très arbitraire (comp. nom — on, essaim — levain). Dans quelques mots, la consonne nasale s'entend encore de nos jours devant une voyelle: mon garçon [mogarso], mais mon ami [monami]; en ce dernier cas, la voyelle devient souvent orale: [monami].

Mots d'emprunt. Dans quelques mots d'emprunt purement latins, la nasale labiale finale se conserve: album [albom], cir-

cum, pensum, idem, ibidem, olim, interim, etc. (voir § 318,1); comp. crime, légume, etc.

Remarque. Sur le sort d'un m latin intérieur devenu final en français par l'amuïssement d'une voyelle atone, voir ci-dessus § 320,2, Rem.

N.

326. SORT GÉNÉRAL DE N.

- 1º N se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: nudum > nu; asinum > âne; luna > lune (§§ 327-328).
 - 2º N se change sporadiquement en L, R, M.
- 3º N disparaît, en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot ou, devant une consonne, à la fin d'une syllabe: bonum > bon [bɔ], vendere > vendre [vo:dr] (§§ 329, 332).
- 4º N disparaît entre deux consonnes: diurnos > jours, et parfois à la fin des mots après une consonne (§ 331).

I. N INITIAL.

327. N initial se maintient sans changement.

1º N initial d'un mot: nasum > nez, nitidum > net, navigare > nager, ne potem > neveu.

Cas isolés. N devient I dans Castellum Nandonis > Château Landon; (u) nicornem > licorne; Neptunum > vfr. netun > luton > lutin. Dans la prononciation populaire de Paris on entend luméro, lormal pour numéro, normal.

REMARQUE. Un n initial a probablement disparu dans accon (bateau plat) qui paraît d'origine germanique (cf. all. nachen); on trouve dans les patois aufrage, ingligent, égrimancien, etc. pour naufrage, négligent, négromancien (ZRPh., XIV, 366). Cette aphérèse est peut-être due à une confusion avec le n lié des mots tels que un, mon, ton, son. Comp. §§ 289,4, 491,5.

2º N initial d'une syllabe (après une consonne): al num > alne, aune; as (i) num > asne, âne; ornare > orner; sal (i) narium > saunier.

CAS ISOLÉS. N devient I dans tarnatane > tarlatane. N devient r dans les proparoxytons: pampinum > pampre; tympanon > timbre; vfr. hav(e)ne > havre, le Havre; cophinum > coffre; ordinem > ord(e)ne, ordre; Londinum > Londres; diaco-

num \rangle diacre; Lingones \rangle Langres. N tombe après g [3] et rm dans les mots d'emprunt: imaginem \rangle imàg(e)ne, image; marginem \rangle marge; pagina \rangle page; vertiginem \rangle vertige; virginem \rangle vierge; cf. organum \rangle orgue; sur carmina \rangle charme, terminum \rangle terme, etc., voir \S 323,4. N devient m par assimilation dans carpinum \rangle charme (\S 235). Dans les paroxytons, n se fond avec un g précédent en [n]: agnellum \rangle agneau (\S 335).

REMARQUE. N appuyé, devenu final, à disparu dans: carnem > chair; cornu > cor; diurnum > jour; furnum > four; hibernum > hiver; infernum > enfer; quaternum > cahier. La chute de n est probablement due à l'analogie (comp. § 331); on disait encore au XIIe siècle charn, corn, jorn, forn, hivern, enfern, caern (comp. II, § 266,s).

II. N INTERVOCALIQUE.

328. N entre deux voyelles se maintient sans changement: lana > laine, luna > lune, minare > mener, finire > fenir, finir. Sur le redoublement de la nasale intervocalique dans bona > bonne, donare > donner, honorem > honneur, voir § 211,1, Rem.

Cas isolés. N devient 1 dans Bononia > Boulogne; *orphaninum > orphelin; vfr. gonfanon (gundfano) > gonfalon (on a aussi conservé gonfanon; comp. gonfalonier et gonfanonier); vfr. matenot (anc. holl. mattenoet pour mattegenoet, compagnon de couche) > matelot; la vieille forme velin pour venin (venenum) a disparu; remarquez aussi falot (< ital. falò < gr. φανός). N s'est mouillé dans vfr. esgratiner > égratigner; vfr. esquinon > équignon. Le passage de Nà m s'observe dans Druna > Drôme, mais cette forme appartient au Midi.

III. N + CONSONNE.

329. N suivi d'une consonne (excepté J, M) disparaît en nasalisant, par une assimilation régressive, la voyelle précédente (comp. § 322); la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle:

planta	plante [plā:t]	infantem	enfant [ā:fā]
ventum	vent [vā]	sentire	sentir [sõ:ti:r]
vendere	<i>vendre</i> [vā:dr]	vindicare	venger [vā:ze]
pon(e)re	pondre [p5:dr]	bon(i)tatem	bonté [bɔ̃:te]

Cas isolés. N devient r dans le holl. Zaandam > Saardam. N tombe dans: Carbunculum > escarboucle (le changement de la terminaison ainsi que du genre de l'ancienne forme escarboncle est dû à l'influence du mot boucle). Conchylium > coquille (sous l'influence de coque). Convent um > couvent; la forme convent, qu'on trouve jusqu'au XVIIIe siècle, est savante; cf. Vaugelas: »ll faut escrire convent ... mais il faut prononcer couvent (Remarques, Il, 283). Vfr. roncin > roussin. Notez aussi les contractions de en avec l'article: en + lo(le) > el et en + les > es (cf. § 293,1).

Mots d'emprunt. Les mots d'emprunt subissent la même nasalisation que les mots héréditaires: antécédent [ő:tesedő], absent, monstre, démantibuler, vindicatif, etc.

REMARQUE. Si n + cons, se trouve après une voyelle posttonique, celle-ci n'est pas nasalisée: cantant > chantent, scribunt > écrivent.

330. Il faut examiner à part les groupes suivants:

1º NJ; voir § 334.

2º NM. Dans ce groupe, N tombe en allongeant la voyelle précédente (§ 130,1): anima > âme; Hieronymum > Jérôme; ou N se change en l ou en r: animalia > vfr. armaille ou almaille, conservé sous la forme aumaille; anima > vfr. arme; minima > vfr. merme. Remarquez emmener, composé de en et mener.

3º NN. Ce groupe se réduit régulièrement (§ 316) à n; la consonne tombée a reparu, par préoccupation d'étymologie, dans l'orthographe moderne: hinnire > henir, hennir, penna > pene, penne (§ 211); grunnire donne régulièrement gronir, qui s'altère en grogner (sous l'influence de grigner?); stannum est devenu *stagnum > estain, étain (§ 230,4). Les mots tels que annales, inné, innover, etc., où s'articule un n double, sont savants.

4º NR. Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: ponere > pondre; voir § 498,2. Avant l'accent, nr deve-

nait souvent rr dans la vieille langue: conreer > correer, corroyer; donerai, don'rai (§ 291) > dorrai (rarement dondrai); menerai > men'rai > merrai; denerée > den'rée > derrée. Les mots qui présentent le groupe -nr- intact ne sont pas d'origine populaire: vinrent et tinrent ont remplacé vindrent et tindrent, encore en usage au temps de Vaugelas (voir II, § 191,2); genre a remplacé gendre, etc.

5º NS. Dans ce groupe, N avait déjà disparu en latin (§ 318,s), en allongeant la voyelle précédente par compensation (§ 130,1): mensem > mēse; sponsa > spōsa; insula > Isola; pensare > pēsare; mansionem > māsjone; consuere > cōsvere, etc. Les formes françaises n'offrent aucune trace de N: mois, épouse, île, peser, maison, coudre. Les mots français qui présentent -ns- sont ordinairement des mots d'emprunt: monstre, sens, anse, censer, dispenser, danser, dense, etc. Dans d'autres cas, il s'agit de reconstructions ou de formations analogiques; de cette manière s'expliquent défense, dépense, réponse, semonce, formes féminines des anciens participes défens, dépens, repons, semons, refaits sur les autres formes des verbes; penser (panser) remonte à pensare, fréquentatif refait à pendere; remarquez aussi conseil.

331. N entre deux consonnes disparaît:

Carn(u)tos	Chartres	diurn(o)s	jours
Namn(e)tes	Nante s	hibern(o)s	hivers
turnet vfr.	tort	carn(e)s	chars, chairs
*pern(u)la	perle	Tur(o)n(e)s	Tours

Le groupe rns aboutit d'abord à rz (comp. § 313,2, Rem. 1), qui se simplifie ensuite en rs.

IV. N FINAL.

332. Nà la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 329); il disparaît en nasalisant la voyelle précédente (comp. § 325):

vinum	vin [ṽi]	vanum	vain [ṽŧ]
sinum	sein [s̃ŧ]	bŏnum	bon [bɔ̃]
plēnum-	plein [plɛ̃]	dōnum	don [dɔ̃]
běne	bien [bjɛ̃]	ūnum	un [œ]

La consonne nasale se prononçait probablement dans la période la plus ancienne; elle passait parfois à m devant une labiale; on trouve embas (pour en bas), nompoant (pour non poant, impuissant), etc. De nos jours, elle a régulièrement disparu (comp. § 329); pourtant, elle s'entend encore devant une voyelle: on dit [bjē] (bien) et [bjēfo:r] (bien fort), mais [bjēnemabl] (bien aimable). Il n'y a aucune différence entre un agent et un nageant, un y grec et un nid grec. (Dans ces plaisons, la voyelle perd souvent sa nasalité en partie ou en tout; on dit [ēnom] ou plus généralement [œnom] (un homme). Comp. bonhomme [bonom]).

Mots d'emprunt. Dans quelques mots savants, la nasale finale se conserve: hymen, spécimen, dolmen, lichen, amen, Éden, etc.

V. N MOUILLÉ.

333. La nasale palatale qu'on appelle n mouillé était inconnue au latin classique; elle s'est développée dans la langue vulgaire et provient des groupes nj (§ 334), ng et gn (§ 335): vinea > vina; unionem > unone; cingere > cinere; ungere > onere; longe > lone; pugnum > puno; agnellum > anello; signum > sino. La nasale mouillée se maintient jusqu'à nos jours quand la voyelle suivante se conserve: anello > agneau; sinon, elle disparaît: lone > loin.

REMARQUE. Dans l'orthographe française, le nouveau son nasal fut pendant longtemps représenté de plusieurs manières différentes; on écrivait gn, ngn, ign, ingn: gagnier, gangnier, gaignier, gaignier. Après le XVIe siècle, on a généralement adopté gn: gagner, agneau, montagne; pourtant, dans quelques mots on a conservé ign: enseigne, teigne, oignon, poignard, Cavaignac, Champaignac, Champaigne, Montaigne (§ 229,4, Rem.), etc.; on hésite entre encoignure et encognure [ākojny:r]. Il est curieux d'observer que cet i a même pu s'introduire dans la prononciation (§ 119); c'est ainsi qu'on prononce maintenant [mō:tɛn] au lieu de [mō:tan], parce qu'on continuait à écrire Montaigne; cf. moignon et plusieurs des dérivés de poing cités au § 229,6.

334. NJ > [n] (comp. § 229):

linea	ligne	seniorem	seigneur
vinea	vigne	unionem	oignon
tinea	teigne	ba(l)neare	baigner
insignia	enseigne	*cuneata	cognée
montanea	montagne	verecun(d)ia	vergogne
Bononia	Boulogne		

La fusion de [n] + [j] en un seul phonème [n] a encore lieu dans le parler vulgaire de Paris. Exemples: G'na plus d'argent dans ce gueux de Paris (Béranger). Vous avez pas fini de changer d'opignions (J. Marni, Fiacres, p. 137). Alle avait des magnières très bien (A. Bruant, Dans la rue, p. 18). On prend des magnièr' à quinze ars (ib., p. 199). Là, c'est réglé, gnya pas d'erreur (ib., p. 188). Dans le jargon du peuple fainéant est devenu faignant. L'Académie (1694-1878) remarque que miniature se prononce ordinairement mignature. Hindret (1687) reprochait à »la petite bourgeoisie de Paris« de dire un pagner, un jardigner au lieu de panier, jardinier; et comme on disait magner pour manier on avait formé un nouveau présent: je magne, tu magnes, il magne, etc. Le même développement du groupe [ni] se retrouve dans plusieurs patois; Pierrot du Dom Juan de Molière dit ignia et tegniez pour il n'y a et teniez. Torgnole (panaris) est probablement une forme patoise pour tourniole.

CAS ISOLÉS. Vfr. carignon (*quatrinionem) > carillon; vfr. espine vignette > épine-vinette, par assimilation. Dans quelques mots d'une couche plus récente, le groupe [nj] ne s'est pas fondu en [n]; le yod est devenu [z] (comp. § 471), et n a disparu en nasalisant la voyelle précédente: extraneum > étrange; granea > grange: lanea > lange; lineum > linge; fanja > fange.

Formes analogiques. Tienne et vienne remplacent tiegne (teniam) et viegne (veniam); voir II, § 144.

Mots d'emprunt. Union, ingénieux, calomnier, miniature, véniel.

335. GN et NG (devant *e*, *i*) se combinent en [n]. Ce son s'est conservé jusqu'à nos jours devant une voyelle:

agnellum *agneau* plang dignare *daigner* signa *insignare *enseigner*

plangentem plaignant signa (en)seigne

FORMES ANALOGIQUES. Sur les formes verbales qui présentent un [n] analogique, voir II, § 43.

Cas isolés. Cognoscere paraît être devenu *conoscere (sous l'influence de noscere), d'où conoistre, connaître. Inguina > eingne, aigne, réduit à aine.

Mots d'emprunt. La nasale mouillée se trouve également dans les mots empruntés: assigner, signifier, règne, digne, signe, cygne, bénigne, maligne, ignoble; pourtant, cette prononciation est récente et provient d'une réaction de l'orthographe (§ 119). Dans tous les mots cités, on prononçait autrefois n, bien qu'on écrivît souvent gn, selon le latin. L'Orthographia Gallica remarque déjà (p. 28): »Item quando n sequitur i in media diccione in diversis syllabis, q debet interponi ut certaignement, benignement, etc., sed g non debet sonari.« Et, au XVIe siècle, Th. de Bèze observe (p. 75) que sg quiescite en signe, signer, resigner, regne, regner, squasi scriptum sit sine, siner, resiner, rene, rener«. De nombreuses rimes attestent également la prononciation n; on faisait rimer regne: pleine (Rustebuef); digne: voisine (Mir. N. Dame, no I, v. 877); benigne : gesine (ib., no V, v. 204); royne: digne (ib., no X, v. 165); signes: ghelines (Jean de Condé, I, 50, v. 43); indigne: dîne (Nouv. Patelin, v. 214); signe: latine (ib., v. 724); repugne: rancune, etc. De telles rimes se trouvent encore fréquemment dans les auteurs du XVIe siècle: maline: médecine (Vaux-de-Vire, p. p. Jacob, p. 30); maline: voisine (V. de la Fresnaye, Art poétique, II, 963), etc.; elles disparaissent au XVIIe, où la prononciation avec n mouillé devient générale. Malherbe (IV, 313) blâme Desportes d'avoir employé bénine au lieu de bénigne; quand La Fontaine fait rimer machine et maligne (Fables, VI, 15), c'est probablement un archaïsme ou un vulgarisme: la forme maline est restée jusqu'à nos jours dans la prononciation vulgaire et dans les patois. Rappelons enfin que les armes parlantes de Racine étaient un rat et un cygne (le poète supprima le rat comme : trop peu noble et ne conserva que le cygne). Une dernière trace de l'ancienne prononciation se trouve dans signet [sine]. - Dans plusieurs mots savants d'introduction récente, on prononce [gn]: ignicole [ignikol], magnolier [magnolje], stagnant [stagna], etc.

336. Si la nasale mouillée devient finale ou vient à se trouver devant une consonne, elle perd son mouillement et nasalise la voyelle précédente, tout en dégageant un *i* (cf. § 228):

1º La nasale mouillée devient finale:

cuneum	coin	pugnum	poing
junium	juin	signum v	fr. sin
ba(l)neum	bain	*stagnum (pou	ır
cotoneum	coing	stannum)	étain
testimonium	témoin	longe	loin

A la fin de ces mots on prononçait d'abord une nasale mouillée qui, probablement vers la fin du XI^e siècle, devient dentale et dégage un yod; comp. plein: desdeign (St. Brendan, v. 235); estain: airain (Brut, v. 16).

Mots d'emprunt. Magnus a été emprunté sous la forme de magne, conservé dans Charlemagne; un développement régulier aurait abouti à main, dont on trouve une trace dans Mainet, le surnom légendaire du jeune Charlemagne; les vieux textes donnent souvent une troisième forme maine (contamination de magne et main?). Signum a passé sous la forme savante signe; la vieille forme populaire sin se retrouve dans plaquesin et tocsin. Rappelons enfin le mot scandinave (h)rogn (œufs de poisson) devenu rogne.

2º La nasale mouillée devant une consonne: dignitatem > dinitate > vfr. deintié > daintier; plangere > planere > plaindre (§ 498,8); plangit > planet > plaint; insignet > insinet > vfr. enseint (comp. insignat > enseigne). Si la consonne suivante est s, elle devient z: cuneos > cunos > vfr. coinz; comp. poinz, bainz, cumpainz, tesmoinz, etc.

CHAPITRE III.

LES LATÉRALES.

337. Le latin classique possédait deux latérales différentes, la latérale dentale ordinaire, dans lana, ala, clarus, plus, tabula, etc., et une latérale probablement vélaire qui s'entendait devant une consonne: alba, talpa, palma, etc. Le grammairien Consentius dit: »Nam alicubi pinguius, alicubi debet exilius proferri; pinguius, cum uel b sequitur ut in albo, uel c ut in pulchro, uel f ut in adelfis, uel g ut in alga, uel m ut in pulmone, uel p ut in scalpro; exilius autem proferenda est, ubicumque ab ea uerbum incipit, ut in lepore, lana, lupo, uel ubi in eodem uerbo et prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit ut ille et Allia« (Keil, Grammatici latini, V, 394). De ces deux latérales, le français moderne n'a conservé que la dentale. L'autre latérale qui se prononçait »pinguius« et qui a dû être à peu près le l vélaire slave, existait encore dans le plus vieux français; elle a disparu en se vocalisant (§ 343). Une nouvelle latérale palatale s'est développée, en certains cas, de l'ancienne latérale dentale: fisa ((filia), oso ((oculum); c'est le soi-disant l mouillé. Ce son n'existe plus que dans le Midi; dans le français ordinaire il s'est simplifié en [j]; voir § 351.

L.

338. SORT GÉNÉRAL DE L.

1º L se maintient au commencement d'un mot: lana > laine; à la fin d'un mot: sal > sel; après une consonne: plus plus; entre deux voyelles: tela > toile (§§ 339-341).

- 2° L se change sporadiquement en N ou R.
- 3° L se vocalise ordinairement en u devant une consonne: alba \rangle aube (§ 342-343).
- 4° L se combine avec une palatale suivante ou précédente en un son mouillé [λ]: filia \rangle filia \rangle filia; bajulare \rangle ba λ ar (\S 350—353).
- 5° L disparaît, sans laisser de trace, après certaines voyelles et devant une consonne: pulicem > puce (§ 344); après une consonne dans plusieurs proparoxytons: angelum > ange; flebilem > faible (§ 513), et dans quelques autres cas isolés.

I. L INITIAL.

339. L initial se maintient sans changement: legem > loi, leporem > lièvre, levare > lever, lunæ dies > lundi.

Cas isolés. L > N dans: Lumbulum > nomble. Libellum > vfr. livel (angl. level) > niveau; Meigret (§§ 49,90) observe que ce sont les maçons de Paris qui ont corrompu liveau et liveler en niveau et niveler (Tretté de la grammère françoèze, p. p. W. Förster, p. 139). Nombril est probablement pour lombril (= l'ombril < * u m biliculum). — L > R dans: * Lusciniolum (dim. de luscinia) > vfr. lossignol > rossignol; il s'agit ici peut-être d'une dissimilation de le lossignol. La forme avec r se montre déjà au XIIIe siècle; la forme primitive est encore citée par Ch. de Bovelles (1533): »Luscignol ou selon la prononciation corrompue des Parisiens, rossignol«.

REMARQUE. Dans quelques mots étrangers, l a été pris pour l'article et a disparu: lat. pop. luncia ($\langle lyncea, dér. de lynx \rangle \rangle$ once; it. lancia $spezzata \rangle$ lancespessade (dans H. Estienne) \rangle anspessade; suisse leckerly \rangle lécrelet \rangle écrelet; pers. lādjurd \rangle azur (comp. lapis-lazuli, où la consonne a été conservée). Ce phénomène est fréquent dans les patois où l'on trouve p. ex. amproie, availles, iard, intiau, osange, pour lamproie, lavailles, liard, linteau, losange. Sur le phénomène contraire, agglutination de l'article et du nom (lendemain = l'endemain), voir § 489.

II. L INTERVOCALIQUE.

340. L intervocatique se maintient: tela > toile; ala > ele, aile (§ 170); dolorem > douleur; palatium > palais. Un redoublement graphique de la consonne se trouve dans allègre

(cf. it. allegro, de *alĕcrum); chandelle (§ 155), pelle (pala), querelle (quærela), voyelle (vocalem), etc. s'expliquent selon II, § 396.

Cas isolés. L > N par dissimilation dans colucula > conucula (Lex. Rip.) > quenouille; esp. malilla > manille. L > R dans Gouraincourt (Gaulini cortem). Aux XVIe et XVIIe siècles, plusieurs mots ont hésité entre l et r; on trouve: Colonel et coronel (cette dernière forme est due à une dissimilation ou à l'influence de l'esp. coronel; les Anglais, tout en écrivant colonel, ont conservé l'ancienne prononciation avec r); falot et farot; mélancolie, mélancolique et mérancolie, mérancolique; modèle et modère; pilule et pilure (H. Estienne, Deux dialogues, I, 199); polichinelle et porichinelle. Rappelons enfin que a mylum a été corrompu en amidon.

Formes analogiques. Saillir (salire) et vaillant (valentem) sont dus à l'influence des formes où l s'était mouillé (II, § 42). Enfantillage est pour enfantilage (dér. de l'anc. adj. enfantil \langle infantilis), et paraît dû à l'influence de mots tels que pillage.

III. CONSONNE + L.

341. L après une consonne se maintient ordinairement; dans quelques cas isolés, il se change en N ou en R, ou disparaît; si la consonne précédente est une palatale, il se combine avec elle.

1º L reste après une consonne initiale quelconque: plaga > plaie, clavem > clef, gloria > gloire, florem > fleur, blasphemare > blâmer, etc.

Cas isolés. L est devenu R dans l'ancienne forme cristère (pour clystère) qui scandalisait H. Estenne; il s'écrie: »Et quelle honte doncques est-ce maintenant (je suis moy-mesme honteux de le dire) qu'on oye sortir de la bouche d'aucuns médecins ce mot cristère?« (Apologie pour Hérodote, I, 314; comp. Deux Dialogues, I, 199). Rappelons aussi crin d'œil (et compriment) dans le langage populaire de Paris (Nisard, p. 202). L disparaît, par assimilation harmonique (§ 507,2), dans quincaille (< vfr. clincaille) et les dérivés quincaillier, quincaillerie; par dissimilation, dans faible (< flebilem) et peut-être dans cheville (< clavicula?). Dans la langue populaire, L s'est

amuī dans cela > ça, celui > çui, plus > pus; de ces formes, ça et pus remontent au moins au XVII^e siècle (comp. Thurot, II, 266), çui paraît plus moderne: Ya qu'un vrai moyen ... c'est çui-là (Bruant, Dans la rue, p. 193).

2º L reste après une consonne médiale (excepté T, C, G, J; voir ci-dessous): duplum > double, ins(u)la > isle, ile, ta-b(u)la > tâble ou tôle (§ 376), *par(au)lare > parler, etc.

Cas isolés. L s'est amui dans épisser, qui est pour esplisser (\langle holl. splitsen), et dans rabobiner qui remonte à rabobliner (Acad., 1694) pour rabobeliner (cf. § 291). Dans beaucoup de proparoxytons, L devient N ou R, ou il disparaît; les plus vieux textes conservent ordinairement les formes avec l. L $\rangle N$ après r et s, dans margula \rangle vfr. marle \rangle marne; pessulum > vfr. pesle (encore dans Villon) > pêne; posterula > vfr. posterle \rangle poterne. L \rangle R parfois après une labiale: polypum > *popylum > pieuvre, *umbiliculum > nombril (par dissimilation), all. sabel > sable (Oudin) > sabre; on trouve en vfr. ensembre, orribre pour ensemble, horrible; le passage de l à r a aussi lieu après une palatale, voir ci-dessous nº 3. L disparaît dans amygdala > *amendola (§ 426) > amande; angelum > angele > ange; Aristoteles > Aristote; dactylum > datte; glandula > glande; tempora > temple (encore Acad. 1740) > tempe (déjà dans Palsgrave); vha. wimpal > quimple > guimpe; vha. haspal > hasple > haspe (encore dans Oudin, 1655); bas all. stapel > étaple > étape; rappelons aussi truffe de trufle.

3º TL. Par une assimilation régressive, tl est devenu cl déjà en latin: vetulum \rangle vetlo \rangle veclo (d'où it. vecchio, esp. viejo, fr. vieil); situla \rangle sitla \rangle sicla (d'où it. secchia, port. selha, fr. seille). L'Appendix Probi recommande de dire »vetulus, non veclus« (n° 5). (Un phénomène analogue s'observe en anglais, où cl, gl se confondent presque avec tl, dl; comp. la rime dans le proverbe Many a little makes a mickle). Dans les mots plus récents, t se change en $[\delta]$ et finit par disparaître: *rot(u)lare \rangle rodler \rangle rouler (§ 383).

Mots d'emprunt. Dans les mots introduits au moyen âge, L devient R: a postolum > apòstele > apostle > apôlre; capitulum > chapítele > chapitle > chapitre; cartula > chartre, epistola > épître, fistula > vfr. festre (remplacé par la forme savante fistule), *pulpitulum > pupitre, titulum > titre; on a le

même changement en r après d: glandula > vfr. glandre, idolum > vfr. idre (à côté de idele, idle), scandalum > esclandre, Wandalum > Wandre.

 4° CL, GL, JL. Ces groupes se combinent en $[\delta]$; voir § 350 ss.

5° ML. Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: cum(u)lare > combler, in sim(u)l > ensemble; voir § 497,1.

REMARQUE. Le mouillement du L appuyé, qui a joué un si grand rôle dans la plupart des langues romanes (clamare) chamare: ital. chiamare, esp. llamar, port. chamar), est inconnu au français du moyen âge. De nos jours, on constate l'existence du phénomène, et sous des formes très intéressantes, dans plusieurs patois de l'Est, du Centre et du Nord-Ouest (Calvados).

IV. L + CONSONNE.

342. L (ou LL) devant une consonne (excepté J; voir \S 352) se vocalise après a, \dot{e} , \dot{o} , \dot{o} , et aboutit à u qui se combine avec la voyelle précédente (\S 236 ss.).

alba	aube	*cælos	cieux
alterum	aulre	bellos	beaux
caballos	chevaux	avicellos	oiseaux
palma	paume	mol(e)re	moudre
talpa	taupe	pulverem	poudre
falconem	faucon	sol(i)dare	souder
sal(i)narium	saunier	*colpum	coup
capillos	cheveux	folles	fous
filtrum	feutre	poll(i) cem	pouce

Sur le développement du groupe L + R (> LDR), voir § 498,1.

Formes analogiques. Sur l'explication des formes ciels, aïeuls, rossignols, voir § 346.

CAS ISOLÉS. 1º L est devenu R dans Olna > Orne, pullipedem > pourpier, ulmum > orme; comp. les mots d'emprunt argousin (< it. algozzino), armet (< esp. almete), marmelade (esp. mermelada < lat. melimelum), remorquer (< esp. remolcar), turban (au XVIe siècle aussi tulban, de l'ar. tulband). On trouve aussi dans la vieille langue carculer (Gre-

ban), corpe, encorper, Arger (Anc. th. fr., X, 38), pour calculer, coulpe, encoulper, Alger; le même passage se retrouve dans le dialecte actuel de Paris où l'on dit archimie, arcol, arcôve, artérer, armanach, carculer, etc.; pour les autres parlers romans, voir Romania, XXVI, 288. — 2° Dans d'autres mots, L disparaît sans laisser de trace: albulum \rangle able; balneum \rangle bain; vfr. maletolte \rangle maltôte. Rappelons aussi les combinaisons des (\langle de + les), es (\langle en + les), as (\langle à + les), jes (\langle je + les), sis (\langle si + les), etc., voir \S 293.

Mots d'emprunt. Alcool, alcôve, almanach, altérer (comp. autre), altesse (comp. hautesse), balcon, calme, cavalcade (comp. chevauchée), galbe, palme (comp. paume), poltron, soldat (comp. soudart), salpètre (comp. saupoudrer), valser, etc. Sur L > R, voir ci-dessus.

Remarque. Les autres mots qui, de nos jours, présentent la combinaison l+cons. sont des recompositions (§ 139,s) ou des formations analogiques; ainsi malcontent, malfaire, malgré, malsain sont refaits sur mal; on disait autrefois maucontent, maufaire, maugré (encore dans R. Garnier), maussain, comme on dit encore maudire, maugréer, maussade.

343. La vocalisation de la latérale vélaire (§ 337) paraît avoir commencé vers la fin de l'époque gallo-romane; les plus anciens exemples apparaissent dans des chartes latines du Xe siècle, où l'on trouve Rainaudus, Giraut, Gauterius; et Bauduinus se lit dans le Domesday-Book, livre de jugement, où Guillaume le Conquérant a établi le cadastre de son royaume (vers 1080). L'orthographe conserve pourtant l assez longtemps, et jusque dans le XIIe siècle on écrit albe, altre, chevals, palme, talpe, falcon, etc., tout en prononçant probablement une sorte de l très réduit, dont l'articulation consonnantique a dû être à peine perceptible; comp. le portugais moderne où la différence de prononciation entre alto et auto est presque insaisissable. On trouve dans Wace (Roman de Rou; env. 1170) des rimes qui paraissent attester la vocalisation complète du l: Tout (tollit): plout (v. 4428); vout (voluit): pout (v. 6249), etc. Le passage de l à u se retrouve dans plusieurs parlers romans, slaves et germaniques (rappelons surtout le hollandais: oud, goud, etc.). — Le l amuī fut réintroduit dans l'orthographe au temps de la Renaissance: on écrivit aultre, chevaulx, paulme, etc. Cette >lettre étymologique« s'est conservée jusqu'à nos jours dans quelques mots cités au § 97; elle est même arrivée à se prononcer dans soulte.

Remarque. En wallon et en lorrain, l est étouffé devant une consonne et la voyelle précédente est allongée (cf. 130,1): chevals > chevās, bels > bēs, etc.; nous retrouvons une trace de cette particularité dans le nom de ville Belfort, qui, dans l'Est, se prononce [bɛfo:r].

344. L (ou LL) devant une consonne tombe régulièrement après I, \bar{u} , et dans quelques dialectes après e (\langle lat. \bar{a} , \check{a}) et ei (\langle lat. \bar{e} , \check{i}):

fil(i)cella ficelle	*cul(o)s	vfr. cus
*fil(o)s vfr. fis	tal(e)s	vfr. <i>tes</i>
fil(e)s vfr. fis	qual(e)s	vfr. ques
pull(i) cella pucelle	hospital(e)s	vfr. ostes
pul(i)cem <i>puce</i>	capital(e) s	vfr. chetes
null(o)s vfr. nus	pĭl(o)s	vfr. <i>peis</i>

Ajoutons à ces exemples les deux adverbes communément ($\langle vfr. comunelment \rangle$) et gentiment ($\langle vfr. gentilment; influence de joliment?$). L s'est également amuī dans quelque [kɛk], quelque chose [kɛk \int o:z], quelqu'un [kɛk \oplus] (prononciation vulgaire).

Formes analogiques. L'analogie a effacé la différence qui existait entre nul et nus, fil et fis, quel et ques. La forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le l: nuls, fils, vils, tels, quels, hôtels, cheptels, poils, etc. Dans culs, la restauration de l n'est qu'orthographique; au point de vue phonétique, c'est en réalité le pluriel qui a prévalu et changé [kyl] en [ky]; cette forme est de vieille date, cf. cul: coqu dans Montaiglon, Recueil, V, 256). La disparition du l du singulier s'observe aussi dans dé (vfr. déel < digitale; cf. délot), sénevé (vfr. senevel < sinapillum) et beaucoup de mots en -il: baril [bari], chenil [səni], fusil [fyzi], gentil [zōti], persil [persi].

Mots d'emprunt. Filtre, filtrer, indult, indulgence, occulte, etc.

V. L FINAL.

345. L final se conserve; que la voyelle soit simple ou double en latin, le résultat est le même en français:

hospitalem	hôtel	vilem	vil
talem	tel	mille	mil
sal	sel	*aviolum	aīeul
caballum	cheval	*filiolum	filleul
vallem	val	solum	seul
cælum	ciel	solum	sol
fel	fiel	*lusciniolum	rossignol
bellum	bel	mollem	mol
filum	fil	nullum	nul

Cas isolés. La terminaison -il se prononçait originairement soit [il]: gentilem > gentil, soit [ik]: periculum > peril [pəri]; il y a eu confusion entre les deux formes, et grâce au changement de [s] (§ 351) et à l'amuïssement partiel de [l] on constate maintenant trois prononciations différentes qui ne coincident qu'accidentellement avec celle demandée par l'étymologie; pour nombril, qui devrait se prononcer [nobri:j], on entend et [nobril] et [nobri]. Dans le parler négligé de nos jours, L s'amuît dans le pronom il (voir Manuel phonétique, § 47, Rem.); cet amuïssement remonte au moyen âge (voir II, § 528,1). Notons aussi quel, devenu qué: Que' sale métier (J. Marni, Fiacres, § 269). Que' chambardement (A. Bruant, Dans la rue, p. 105). Buffier remarque en 1709 que dans le discours familier quel monstre se prononce que' monstre. Par un changement de suffixe, L est devenu R dans: prov. brancal > brancal, d'où brancar (encore dans Richelet, 1680) et enfin brancard (déjà dans Oudin, 1642); caviale > cavial (Furetière) > caviar. Notons aussi l'ancienne interjection mare ou mar, si elle dérive de mala (sc. hora).

- **346.** Un grand nombre de mots qui régulièrement devraient se terminer en *l*, ont vocalisé cette consonne: agneau (agnellum), beau (bellum), chou (caulem), cheveu (capillum), fou (follem), etc. Ce phénomène est dû à l'analogie et à la phonétique syntaxique.
- 1º Les mots en l vocalisaient ordinairement cette consonne devant le s de la flexion (§ 342); on déclinait dans la vieille langue: chevaus (caballus), cheval (caballum) cheval (caballi), chevaus (caballos); on avait de même agnel agneaus, chevel cheveus, chol chous, mol mous, filleul —

filleus, ciel — cieus, etc. Dans la langue moderne, il y a eu simplification, et on a créé de nouvelles formes analogiques, ou pour le singulier ou pour le pluriel. La forme du pluriel des noms en -él (-illum), -èl (-ellum), parfois -eul et -ol, a réagi sur celle du singulier, et à la fin du moyen âge chevel, chastel, essieul, chol ont été remplacés par cheveu, chasteau, essieu, chou. Pour les autres mots, la forme du singulier a prévalu, et son l a été introduit au pluriel: filleuls, glaïeuls, seuls, ciels, fiels, rossignols. L'état primitif des choses s'est conservé tel quel dans les mots en -al: cheval — chevaux, mal — maux, général — généraux et dans aïeul — aïeux, ciel — cieux; pour les détails, voir II, § 289 ss.

2º A côté de la forme étymologique bel (bellum), on avait non seulement beaus (bellus, bellos), mais aussi le doublet beau. Les mots en l vocalisaient également la latérale toutes les fois qu'ils se trouvaient devant un mot commençant par une consonne et auquel ils étaient intimement liés. Ce phénomène a été observé de bonne heure. Dans son traité orthographique, Coyfurelly remarque: »L eciam posita in fine diccionis, si sequens diccio incipit a consonante, sonum suum proprium dimittet et quasi u sonabitur in effectu, ut l'amiral d'Engleterre, chival soer, fiel de fust, seal d'argent, fiel de makerel malvais est, beal filz escoutez. Si vero sequens diccio incipiat a vocali, tunc l sonum proprium procul dubio retinebit, ut nul aultre, nul enemy, nul ignorent, nul homme, nul usage«. Comp. Tel erreur en nostre lei, Teu dulur en out li rei (Chardry, Li set dormans, v. 887—888).

347. Par suite de ces circonstances, beaucoup des mots en l avaient souvent dans la langue parlée un doublet en u: mal — mau, cheval — chevau, bel — beau, nouvel — nouveau, fol — fou, sol — sou, etc. On trouve de ces doublets jusqu'au XVIIe siècle, et ils étaient très répandus parmi les substantifs. On hésitait longtemps entre oisel et oiseau, mantel et manteau, tonnel et tonneau, journal et journau, etc. Dans une farce du XVIe siècle, un des personnages dit: Et ne suis-je mie aussi gras qu'un veel? doy-je dire un veau« (Anc. th. fr., I, 53). De ces doublets, la langue moderne a conservé les suivants:

Al, au: cheval—chevau (chevau-léger); mal—mau (maudire, maussade, maugréer; à mau chat, mau rat); val—vau (avau de route, avau vent, Vaucluse, Vauvert, vaudeville).

El, eau: Agneau—agnel; beau—bel; lambeau—lambel; marteau—martel (avoir martel en tête, Charles Martel); nouveau—nouvel; sceau—scel (le scel du Châtelet, scel et contrescel). Appel, dont on a tiré, par analogie, le doublet appeau, est un substantif verbal de appeler.

Ol, ou: Cou-col; licou-licol; fou-fol; mou-mol.

VI. LL.

348. Ce groupe s'est maintenu tel quel jusque dans la période gallo-romane; les deux *l* de bella, villa, valle, novella ont dû se prononcer avec la même articulation qui s'emploie encore en italien. Vers la fin de la période, et après le changement des voyelles libres, les deux *l* se sont réduits à un seul: bella > vfr. bele (comp. vela > vfr. veile); valle > val (comp. talem > tel), etc. L'orthographe médiévale n'admet ordinairement qu'un seul *l*; au temps de la Renaissance une restauration savante rétablit le *l* double entre deux voyelles: illa > ele > elle, villa > vile > ville (on a conservé vilain), no vella > novele > novelle. Il est possible que l'articulation double existât encore dans le vieux français; on trouve dans la prose de Ste Eulalie polle, elle, bellezour, celle, mais le Jonas offre cele.

 Ce nom, emprunté à l'italien, n'a en effet aucun droit à l'I mouillée, et c'est l'influence de la graphie qui en a changé la prononciation. J'ai encore entendu dans ma jeunesse prononcer Camile« (G. Paris, La Courtisane amoureuse de La Fontaine).

Cas isolés. LL s'est réduit à L avant le changement des voyelles libres dans stella > étoile, olla > vfr. eule. Sur gallina > geline, voir ZRPh., XXVIII, 114 ss. Ul(u)lare se retrouve dans la vieille langue sous les trois formes uller, usler, urler, dont la dernière l'emporte (comp. it. urlare).

- **349.** Dans la langue parlée moderne, on trouve un *l* double dans les cas suivants:
- 1º Dans des mots d'emprunt: belligérant, collègue, illégal, illicite, illustre, syllabe, syllogisme, villa, Allah, etc.
- 2º Dans des contractions ou des rencontres de mots, comme: celle-là [sɛlla], elle lit [ɛlli].
- 3º Dans le pronom le entre deux voyelles: je l'ai vu [zəllevy]; tu l'as dit [tylladi]; je voudrais l'être [zəvudrelle:tr]; nous l'avons dit [nullavõdi], etc. Cette prononciation n'est pas exclusivement montmartroise ou batignollaise, comme on l'a prétendu; elle s'entend aussi dans le parler de la bonne compagnie. Elle est sans doute le résultat d'une analogie: il l'a vu se prononce [ilavy] ou [illavy], ce qui amène la création de [zəllevy à côté de [zəlevy] (je l'ai vu).

L MOUILLÉ.

350. La latérale palatale qu'on appelle l mouillé $[\delta]$, était inconnue au latin classique; elle s'est développée dans le parler vulgaire et se retrouve dans toutes les langues romanes (excepté le sarde?). En français, où elle a été très employée, elle provient d'une fusion des groupes LJ, JL, CL, GL: filia \rangle filja \rangle fi δ a \rangle vfr. fille $[fi\delta \partial]$; bajulare \rangle ba δ ar \rangle vfr. baillier; o culum \rangle o δ 0 \rangle vfr. ueil; vigilare \rangle ve δ ar \rangle vfr. veillier. Dans les patois, on trouve un changement postérieur de [ij] initial ou intervocalique en $[\delta]$; Molière, dans son Dom Juan (II, sc. 1) offre les formes gliau (pour l'iau = l'eau; cf. § 239, Rem.), glieu (pour lieu), iglia (pour il y a). Dumas

(1733) observe que les Gascons disent familher, soulher, lhard, pour familier, soulier, liard.

REMARQUE. L'orthographe française a représenté la latérale mouillée par des graphies très variées. Citons comme la plus employée ill, et à la fin des mots il: oreille, travaille, grenouille, conseiller, travailler, mouiller; conseil, travail, fenouil; après un i, on écrit seulement il ou i: fille, vrille, grésil, mil. Dans les plus vieux textes, on trouve ii: palie, filie, et, surtout dans le Nord, ilg ou ig: conseilg, filg, cilg; en wallon enfin on employait ih, comme en portugais.

351. Voici quelques observations sur le sort phonétique et orthographique de la latérale mouillée.

1º Dans la langue moderne, la latérale mouillée n'existe plus; elle a été simplifiée en [j]: fille se prononce [fi:j], briller [brije], etc. Les premières traces de cette simplification se trouvent au XVIe siècle, dans la graphie coion (\langle it. coglione), sobriquet grossier appliqué aux Italiens. Au XVIIe siècle, Hindret (1687) dit que »dans la petite bourgeoisie de Paris on trouve beaucoup de gens ... qui pour dire bataillon, postillon, bouteille, mouillé, bouillon, et autres mots ... disent batayon, postiyon, boutaiye, mouyé, bouyon«. Au XVIIIe siècle, cette prononciation était assez répandue, aussi hors de Paris, et pourtant, les grammairiens la qualifient ordinairement de vulgaire et vicieuse; ce n'est qu'au XIXe siècle qu'elle est officiellement reconnue. Mme Dupuis (1836), qui réclame encore le son mouillé pour le discours soutenu, ajoute: »Dans la conversation, on prononcera bi-iard, bi-iet, bi-iot, rou-ier, tâ-ieur, etc., pour billard, billet, billot, rouiller, tailleur, sans s'inquiéter des avis contraires, ni des réclamations de province. De nos jours, le son mouillé a disparu aussi du discours soutenu, il ne s'entend plus que dans quelques patois (par ex. le poitevin et le saintongeais), dans le Midi et en Suisse; la prononciation simplifiée l'a victorieusement emporté, malgré les vives protestations d'un Littré. Le son [s] est maintenant tout à fait étranger aux Français du Nord; s'ils doivent le figurer, ils écrivent li. Dans son dernier roman, A. Daudet remarque que Pierre Izoard, le Marseillais, »disait filiette« (Soutien de famille, p. 33).

REMARQUE. La simplification de [A] en [j] a également eu lieu en roumain, où filium est devenu fiu (en passant par \bullet fifiu), dans quelques dialectes du Centre et du Nord de l'Italie (à Pescara, on dit scejie pour scegliere, et en vénitien fio pour figlio), en espagnol, où callar se prononce vulgaire-

ment [kajar], et en montpelliérain, où l'on dit payo (paille), bouteijo (bouteille), etc. Sur l'extension du >yeismo« en espagnol, voir Romania, VIII, 622.

2º La simplification de la latérale mouillée en [j] n'a pas été notée dans l'orthographe ordinaire; on continue à écrire fille, bouteille, quoique ces mots ne contiennent plus de l. Rappelons pourtant les deux mots d'emprunt coion (doublet de couillon) et vigie qui remonte probablement à vigilia. On peut, d'un autre côté, relever quelques cas curieux de »graphie inverse« où l'on a employé le signe de l mouillé pour figurer le son de [i]. Exemples: Aimerillot, pour Aimeriot, dim. d'Aimeri. Bastille (\langle prov. bastida), pour bastie (comp. bastion). Cabouille ((esp. cabuya). Épillet, pour épiet, dim. d'épi. Fourmiller, pour fourmier, de fourmi. Porillon, pour porion (narcisse des bois), dér. du lat. por us. Reillière, pour rayère, dér. du vfr. raiier. Souquenille, pour souquenie (vfr. sosquenie (§ 20,4). Toupiller, pour toupier, dér. de toupie. Bérain (1675) a déjà averti contre de telles graphies fautives: »Dites et écrivez faïence, et non faillance«.

3º La simplification de [ʎ] en [j] est accompagnée dans le parler vulgaire de celle de [lj] en [j]; ceux qui ne se piquent pas de bien prononcer disent escayer, souyer, miyon; dans plusieurs patois on trouve yèvre pour lièvre, etc. (voir RPh.F.P., VIII, 82; XV, 310). Ce développement a amené par contre-coup (§ 115) la substitution sporadique de [lj] à [j]: L'entendez-vous gueuler, le petit citoillien (J. Marni, Fiacres, p. 78). Cela est audessus de mes moilliens (H. Lavedan, Le nouveau jeu, p. 262). Nous avons entendu essuilier pour essuyer.

I. L MOUILLÉ INTERVOCALIQUE.

352. Un l mouillé intervocalique se développe de lj, jl, cl, gl:

filia	fille	filiolum	filleul
folia	feuille	meliorem	meilleui
palea	paille	aliorsum	ailleurs
valeat	vaille	taleare	tailler
macula	maille	cochleare	cuiller
gracula	graille	coagulare	cailler
tragula	traille	vigilare	veiller
*strigula	étrille	regula vfr.	reille

Cas isolés. L'ancienne langue offre, dans les mots savants, des exemples d'une fluctuation entre l mouillé et r; on trouve apostolie et apostoire, Basilie et Basire, nobilie et nobire, navilie et navirie ou navire.

Mots d'emprunt. Huile (oleum), mille (millia), filial, foliation, interfolier, améliorer, etc.

REMARQUE. Les poètes rimaient autrefois un l'mouillé avec un l ordinaire; on en trouve des exemples jusque dans le XVIIe siècle: Filles: villes (E. Deschamps, IX, v. 400, 3148, 4475); fille: mille (ib., v. 2152); villes: filles (Régnier, Sat. VI); fille: estrille: ville (Chansons de Gautier Garguille, p. 14); ville: famille (Garnier, Les Juives, v. 760); fille: ville (A. d'Aubigné, Misères, v. 229); ville: fille (Rotrou, Heureuse constance, III).

II. L MOUILLÉ FINAL.

353. Un *l* mouillé final se développe des groupes *lj*, *jl*, *cl*, *gl*:

alium	ail	oculum	œil
malleum	mail	fenuculum	fenouil
valeo vfr.	vail	gubernaculum	gouvernail
milium	mil	vetulum (§,341,8)	vieil
consilium	conseil	Altogilum	Auteuil
trepalium	travail	vigilo vfr.	veil

Formes analogiques. Les vieilles formes vail (valeo), fail (*fallio), vueil (*voleo), boil (bullio), etc. ont été remplacées par vaux, faux, veux, bous, sous l'influence des 2e et 3e pers. du singulier: vaus (vales), vaut (valet), etc.; dans d'autres verbes, on a généralisé le l mouillé, c'est ainsi qu'on dit sailles, saille au lieu de saus, sals (salis), saut, salt (salit); pour les détails, voir II, §§ 42, 121. — Dans les noms, la latérale mouillée a parfois disparu sous l'influence d'autres formes; voir ci-dessous, § 354.

Cas isolés. Plusieurs mots en -il [i λ] ont perdu la prononciation mouillée; le [λ] aurait dû être remplacé dans la langue actuelle par un [j] comme dans mil, autrefois [$mi\lambda$], maintenant [mi:j], mais, au lieu de [i:j] on prononce [il] comme dans babil, cil (cilium), péril (periculum), ou [i] comme dans goupil, outil, persil, sourcil. Ces développements sont dus soit à l'influence de l'orthographe, soit à différentes analogies (comp. § 345). La prononciation mouillée s'est conservée dans les

primitifs ou les dérivés: babiller, ciller, sourciller, périlleux, outiller, persillade, etc. Notons enfin exil [egzil] qui a remplacé l'ancienne forme populaire eissil [ejsis].

MOT D'EMPRUNT. Émeri, de l'it. smeriglio, est pour émeril. MOTS SAVANTS. Cénacle, miracle, spectacle, etc.

III. L MOUILLÉ + CONSONNE.

354. Devant une consonne, la latérale mouillée se change ordinairement en u, comme la latérale vélaire (§ 342), ou elle disparaît (§ 344); si la consonne suivante est s, elle est changée en z [ts] qui finit par se simplifier en s (§§ 336,2, 404):

melior vfr. mieudre *consilios vfr. conseuz vetulus vfr. vieuz *fenuculos vfr. fenouz vetulos vfr. vieuz filius vfr. fiz

Beaucoup de mots, dont le radical se terminait en l mouillé, avaient ainsi dans la vieille langue des terminaisons variées selon la présence ou l'absence d'un z (s) final; on déclinait travauz-travail et au pluriel travail-travauz: genouz-genouil et genouil-genouz, etc. Cette particularité existe encore pour plusieurs noms en -ail: bail-baux, émail-émaux, etc., et pour œil—yeux, vieil—vieux. Pour les autres mots, l'analogie a créé de nouvelles formes, tantôt pour le pluriel (sur le singulier), tantôt pour le singulier (sur le pluriel); à côté de fenouil fenous, on a eu fenouil-fenouils, et fenou (encore au XVIIe siècle) — fenous. La consonne mouillée a été introduite au pluriel dans gouvernails, mails, conseils, soleils, vermeils, fenouils, mils, etc.; on trouve même ails et œils, doublets de aulx et yeux. La consonne mouillée du singulier a disparu dans genou. pou, verrou, dont les anciennes formes sont genouil (encore dans Corneille), pouil, verrouil. Pour les détails, voir II, § 289 ss.

Ajoutons que la latérale mouillée pouvait aussi se changer en i devant la consonne de flexion, d'où travaiz—travail, et au pluriel travail—travaiz, etc.

Cas isolés. L'ancien nominatif fiz (d'où l'anglais fitz) s'est conservé sous la forme de fils; le cas régime fil [fik] vit encore dans plusieurs patois (voir II, § 279,2). La prononciation [fis] est moderne et due à l'influence de l'orthographe; on di-

sait autrefois [fi], voir Manuel phonétique, § 252,1; dans un des contes du Sieur d'Ouville (éd. G. Brunet; Paris, 1883, I, p. 79), on équivoque sur fidefrage et fils de Frage. Lis (pour liz) est originairement le cas régime du pluriel, et cette forme a de bonne heure supplanté le singulier lil [lis]; voir II, § 280.

REMARQUE. A côté de vieil (vetulum, vetuli), on avait non seulement vieux (vetulus, vetulos), mais probablement aussi un doublet syntaxique vieu (comp. § 347), qui a dû s'employer devant les mots commençant par une consonne; ce doublet existe encore sous la graphie fautive de vieux (un vieux garçon, un vieux radoleur). On écrit également fieux, pour fieu, forme picarde de fils qui s'emploie parfois dans le langage familier.

CHAPITRE IV.

LES VIBRANTES.

355. Le latin ne connaissait qu'une seule vibrante, le r linguo-dental ou apical [r], qui se formait par la vibration de la pointe de la langue contre les alvéoles ou la partie postérieure des dents supérieures. Ce phonème se retrouve dans toutes les langues romanes; pourtant, on y a substitué, dans certaines régions et surtout au Nord de la France, une autre vibrante, le r uvulaire ou guttural [n], formé par le roulement de la luette. Sur le rapport entre ces deux formes, voir cidessous, § 356.

Que la vibrante soit dentale ou uvulaire, elle est ordinairement sonore; elle devient plus ou moins sourde après une consonne sourde: pré, trop, croix, battre, fiacre, sucre, etc., et à la finale, même après une consonne sonore: poudre [pudr], membre [möbr], plaindre [plēdr]. Le r sourd final s'amuît souvent complètement (§ 313,3, Rem.).

356. Voici quelques remarques historiques sur l'emploi des deux vibrantes.

1º Vibrante apicale. Dans la plus ancienne période du français cette vibrante paraît seule employée; c'est l'articulation traditionnelle, et son emploi à travers les temps est attesté par le développement d'une dentale dans *essere > estre, être, cinerem > cendre, etc. (§§ 498—499), par le changement de d en r dans medicum > vfr. mire, etc. (§ 475,4, Rem.), par la fluctuation entre r et s [z], dans chaire et chaise, etc. (§ 360), et celle entre l et r (§ 359). Ces phénomènes et plusieurs autres ne s'expliqueraient pas si r eût été uvulaire. L'articula-

tion apicale s'employait généralement encore au XVIIe siècle; en 1668 le cartésien de Cordemoy, en parlant dans son Discours physique de la parole, de la formation de R, dit: La lettre R [se prononce] en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais, de manière qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient souvent au même endroit tandis [c. à d. aussi longtemps] que l'on veut que cette prononciation dure.« Cette explication a été reproduite par Molière dans Le Bourgeois gentilhomme (II, sc. 4). Pour la période moderne, l'articulation primitive a beaucoup perdu de terrain dans le Nord de la France où elle ne s'est conservée que dans les campagnes et les petites villes; à Paris le [r] ne s'emploie plus guère que dans le discours soutenu et dans le chant. Au Sud de la Loire on a partout gardé l'ancien [r].

REMARQUE. Selon ce que nous raconte Joinville dans sa Chronique (§ 33), saint Louis disait que » male chose estoit de penre de l'autrui; car li rendres estoit si griez que, neis au nommer, li rendres escorchoit la gorge par les erres qui y sont. Nous pensons qu'il ne faut pas prendre cette phrase trop à la lettre; quand le roi dit que les r écorchaient la gorge, il veut dire seulement qu'ils produisaient un roulement bien fort, mais le roulement se faisait dans la partie antérieure de la bouche (par la pointe de la langue), non pas dans la gorge proprement dite (par la luette).

2º Vibrante uvulaire. Cette forme de la vibrante, le erre francese, comme disent les Italiens, est une remplaçante affaiblie de l'apicale; elle est, presque partout où elle se retrouve, de date récente, et se développe de préférence dans les grandes villes, qui favorisent généralement les sons affaiblis. Pour la France, elle est surtout propre au parler de Paris et de quelques autres grandes villes du Nord. Il se peut que dans quelques cas isolés (par ex. devant certaines consonnes) on ait articulé un [R] déjà au moyen âge; mais, quoi qu'il en soit, cette articulation ne s'est généralisée que vers la fin du XVIIe siècle; l'influence supposée des Précieuses n'y est pour rien (voir Manuel phonétique, § 57).

Remarque. Les vibrantes peuvent perdre leur roulement; la vibrante dentale [r] se réduit alors à une sorte de fricative dentale qui se rapproche de [z], voy. § 360; la vibrante uvulaire [R] se réduit à une fricative postpalatale, c'est le r grasseyé qui s'entend souvent dans le parler de Paris.

R.

357. SORT GÉNÉRAL DE R:

1º R se maintient dans presque toutes les positions: regem > roi, pratum > pré, barba > barbe, amara > amère, cor > cœur.

2º R se change sporadiquement en L et S[z].

3º R s'amuît dans quelques cas isolés, surtout devant une consonne: persica > pêche, et à la fin des mots: cantare > chanter [ʃō:te].

REMARQUE. Il était de mode, vers la fin du XVIIIe siècle, de supprimer certaines consonnes, surtout r, dans la prononciation (comp. § 122). Les >incroyables du Directoire disaient: Ma paole supême. C'est incoyable. C'est hoīble, etc.

I. R INITIAL.

358. R initial se maintient: regen > roi, ridere > rire, regina > reine, recipere > recevoir.

Remarque. D'après les grammairiens des XVIe et XVIIe siècles, le r initial se prononçait plus fortement que le r intervocalique ou final. Meigret remarque: »Je treuue que lè Francoès la prononcet plus fort ao double, tenant le premier lieu du vocable, q'ès aotres lieus: comme rire, rare, ce que non seulement nou' gardons ès simples, mès aosi è composez: tellement qe r seul èn contrerolle son' aotant qe lè deus èn courroucé. La même différence entre r initial et r intervocalique s'observe dans l'espagnol actuel: le r de ropa est bien plus fortement roulé que le r de pero. L'opinion de Thurot (De la prononciation française, II, 270, 372) qu'il s'agirait, en français, d'un r initial uvulaire, est tout à fait invraisemblable (cf. § 356).

II. R INTERVOCALIQUE.

359. R intervocalique se maintient: amara > amère, parare > parer, corona > couronne, pariculum > pareil.

CAS ISOLÉS. R est devenu L dans les mots suivants: Bluter pour beluter (§ 291), transposé de buleter (§ 517,3) \(\) bureter (dér. de bure); capilotade (\(\) capirotade; encore dans Oudin, 1642); échalas (vfr. écharas); ensorceler (vfr. ensorcerer, dér. de sorcier); écarteler (\(\) * esquarterer, dér. de quartier); frileux (pour frireux \(\) frigorosum); haler (vfr. harer, dér. de hare); vfr. houlier (mhal. hurære?); majolique (\(\) it. majolica, pour ma-

jorica, de l'île de Maiorque); malitorne (doublet de maritorne); marjolaine (vfr. marjoraine; bas-lat. majorana); matelas (vfr. materas (ital. materas so); mortelier (dér. de mortier); palefroi (paraveredum); pèlerin (peregrinum); prunelaie (pour pruneraie, dér. de prunier); sommelier (pour sommerier, dér. de sommier); sorcellerie (pour sorcererie, dér. de sorcier); tracelet, doublet de traceret (dér. de tracer); vaudeville (vfr. vaudevire = Val de Vire). Le passage de Rà L est fréquent dans les patois, où l'on trouve celise, malichau, molue, mule, rale, ralement, etc.; colidor pour corridor s'entend dans le parler vulgaire de Paris. — Remarquez enfin plusieurs, qui dérive de pluriores sous l'influence de plus, et proue, qui ne remonte pas directement à prora, mais est emprunté du génois proa.

360. R intervocalique peut perdre son roulement; il devient alors une fricative (comp. la prononciation actuelle anglaise de round, rye, try, dry, brown, etc.), et finit par aboutir à une sorte de blésement indistinct, un son sifflé qui se rapproche beaucoup de la sifflante sonore [z]. Cette prononciation, dont on trouve les premières traces au XIVe siècle, dans quelques patois méridionaux, était connue, à Paris, au XVIe et encore au commencement du XVIIe siècle. Il paraît qu'elle était surtout propre aux femmes. Dubois (1531) remarque: »In utroque vitio mulierculæ sunt Parrhisinæ; et earum modo quidam parum viri, dum r in s, et contra ... s in r passim magna affectatione convertunt, dicentes Jeru Masia ... et id genus sexcenta. Pillot (1550) observe: »Parisinæ mulierculæ ... adeo delicatulæ sunt, ut pro père, mère dicant pèze, mèze.« Il est curieux de remarquer que la même prononciation zézavante a été observée de nos jours à Christiania, et là, également, chez les »mulierculæ«. La substitution de [z] à r, et vice versa, était tellement répandue à Paris que Clément Marot a cru utile de la ridiculiser dans l'Epistre du biau fys de Pazy. En voici les premières lignes:

> Madame, je vous raime tan, Mais ne le dite pas pourtan, Les musailles on derozeille, etc.

Cette prononciation tombe en désuétude au commencement du XVIIe siècle. Godard remarque, en 1620: »Nos Parisiens

mettoient autrefois (mais cela ne se fait plus ou c'êt rarement, et seulement parmi le menu peuple) une s au lieu d'une r, et une r au lieu d'une s.« Dans La Ville de Paris en vers burlesques (1652), le sieur Berthaud fait parler un villageois qui dit coleze (colère), taize, freze, fezé (ferai). La langue actuelle présente encore quelques traces du sigmatisme: besicles (pour bericles, altération de beryl), chaise (doublet de chaire), nasiller dér. de nasille (pour narille (*naricula), Ozoir (Oratorium).

REMARQUE. Le phénomène existe encore en plusieurs patois, en champenois, en blaisois, en berrichon; de plus au pays de Caux et à l'île de Jersey. Un poète jersiais remarque:

> A Saint-Martin i disent veze Faisant d'r un z comme en peze. A Saint-Luothains et à Saint-Pierre L'r entre voyelles se change En th, est-che pon étrange?

Dans quelques régions normandes, le r intervocalique s'est même réduit à une simple aspiration [h], on dit envihon, mouhi, couhi, etc., pour environ, mourir, courir (comp. § 459).

III. CONSONNE + R.

361. R après une consonne se maintient.

1º R après une consonne initiale: pratum > pré, crucem > croix, frigidum > froid, granum > grain.

CAS ISOLÉS. R > L dans flairer (fragrare) et flibustier (holl. vrijbuiter); Furetière donne le doublet fribustier. R a disparu par dissimilation (§ 114) dans Ferry (pour Frerri de Fridurik).

Remarque 1. Plusieurs mots qui commençaient autrefois par une consonne simple, commencent maintenant par cons. + r. Ce groupe s'est formé par le développement d'une consonne accessoire (§ 504): vfr. beuilles > breuilles; vfr. viille > vrille; vfr. renouille > grenouille; vfr. ruire > bruire; par une métathèse (§ 516 ss.): vfr. formage > fromage; par la chute d'une voyelle (§ 260): directum > droit; *veracum > vrai; tirailler > trailler.

REMARQUE 2. Dans l'argot actuel de Paris il y a souvent amuïssement du r suivant une consonne initiale: A doite (Bruant, Dans la rue, p. 11), foid (Rictus, Soliloques du Pauvre, p. 122), popiétaires (ib., p. 169); dans quelques patois on entend tois pour trois.

2º R après une consonne médiale: libra > livre, capra > chèvre, facere > faire, sulphur > soufre, liberare > livrer, februarium > février, etc. Sur le développement du groupe LR: mol(e)re > moudre, voir § 498,1; sur MR: cam(e)ra > chambre, voir § 497,2; sur NR: cin(e)rem > cendre, voir § 498,2; sur SR: antecess(o)r > ancestre, ancêtre, voir § 499; sur ZR: cons(ue)re > cosdre, coudre, voir § 498,4.

Cas isolés. R passe à L dans cribrum > crible; *acerarborem > érable. Ce l s'amuît parfois: Christophorum > Christophle > Christophe; *scalpra (pour scalprum) > échople > échoppe; tempora > temple > tempe (comp. § 341,2). R disparaît également dans plusieurs proparoxytons, après a, dans Isara > Oise, passarem > vfr. passe; par dissimilation, dans feretrum > fiertre > fierte, Treviri > Trèves; par étymologie populaire, dans vipera > vive (comp. les formes collatérales guivre et vipère).

REMARQUE 1. On trouve dans la vieille langue fiertre et fierte, traître et traîte, graindre et grainde, etc.; on hésite encore entre martre et marte, tandis qu'on a assigné une signification différente à pampre et à pampre. Cette alternance de formes explique la présence d'un r adventice dans plusieurs mots, comme tartre, tourtre etc. pour tarte, tourte etc. (voir pour les détails, § 504,3).

REMARQUE 2. Si le r devient final, il perd facilement la sonorité (cf. 314.2, Rem.) et peut disparaître (§ 313,3 Rem.); dans les chansons argotiques lettres rime avec dettes.

362. R devant une consonne se maintient: barba > barbe, carpinum > charme, servire > servir, porcum > porc, porcellum > pourceau, cær(e) folium > cerfeuil, etc. Il faut remarquer que r change volontiers de place, en se joignant à la consonne initiale de la syllabe: *berbicem > berbiz > brebis; formaticum > formage > fromage; paupertatem > poverté > pauvreté; turbulare > tourbler > troubler; on trouve dans la vieille langue bregier, fremer, govrener, vreté, etc. pour bergier, fermer, governer, verté, etc.; comp. § 517 ss.

Cas isolés. — 1° R devient L dans Arvernia > Alvergne, Auvergne; germ. skarwachta > eschalguaite, échauguette, et dans alganon, emprunté du bas-lat. arganum (corruption de organum). — 2° R disparaît dans beaucoup de inots. Devant s, l'amuïssement remonte au gallo-roman: dorsum > dos; persica > $p\hat{e}che$; sursum > sus, et par analogie, de orsum

> jus; germ. firste > feste, faîte (§ 200, Rem.); comp. *acerarborem > érable, germ. bercfrit > beffroi. Dans d'autres mots, l'amuïssement de R est de date récente; ainsi babiche, babichon, bénarde, frélampier, héberger, olénois ou alénois (du cresson al.) sont pour barbiche, barbichon, bernarde, frère lampier, herberger, orlénois (§ 188); à côté de muscadin, on a conservé muscardin (comp. § 55); faubourg pour forbourc est dû à une étymologie populaire (§ 529); Ménage remarque (Observations, p. 329) que Ronsard a dit marsepain conformément à l'italien marzapane, mais il ajoute qu'il faut dire massepain conformément à l'espagnol mazapán (l'esp. actuel ne connaît que marzapán). Le r se supprimait aussi volontiers quand la syllabe suivante contenait un autre r; on disait: abre, mabre, mécredi, etc. Vaugelas (Remarques, II, 147) soutient encore que »la plus saine opinion et le meilleur usage est non seulement de prononcer, mais aussi d'escrire mécredy sans r, et non pas mercredy«. Devant L, il y avait souvent assimilation: Challon, paller, mellan, supellatif, etc.; Bovelles (1553) atteste que les Parisiens disaient Challes, vallet, paller, malle, pour Charles, varlet, parler, marle; on a conservé chambellan, qui était en vfr. chamberlenc.

REMARQUE. Les poètes du moyen âge négligeaient souvent dans leurs rimes R devant une consonne; on trouve rivage: barge, merveillos: dolors, dras: eschars, bagne: espargne, etc., etc. Ces rimes imparfaites, qui semblent accuser une prononciation affaiblie (uvulaire?) du r, existent encore aux XVe et XVIe siècles, surtout dans la littérature populaire; Villon fait rimer rouges: courges, mesle: perle, hurmes: grumes, etc.

V. R FINAL.

363. R final, simple ou double, se maintient généralement:

cor	cœur	carum	cher
par	pair	carru m	char
per	par	ferum	fier
heri	hier	ferrum	fer
habere	avoir	purum	pur
florem	fleur	securum	sûr

Cas isolés. R devient L dans altare > autel (on trouve au moyen âge alter, à côté de altel); ce passage s'explique le plus

simplement comme un changement de suffixe; on pourrait aussi y voir l'effet d'une assimilation harmonique (§ 508): principel alter > principel altel, puis la forme altel se serait généralisée. R a disparu dans l'interjection aga < vfr. agar, altération de agare, impératif de agarer (regarder).

364. R final se prononce ordinairement: car, par, air, chair, amer, mer, cher, fier, cuiller, douleur, bonheur, sœur, cœur, finir, loisir, plaisir, or, trésor, miroir, mouchoir, soir, mur, sûr, cuir. Il est muet dans les infinitifs en -er (-are) et dans la plupart des substantifs ou adjectifs en -ier et -er (-arium): donner, chercher, chevalier, premier, papier, foyer, berger, léger, oranger, cocher, rocher, etc. Aux siècles précédents, l'amuïssement du r final était encore plus général et comprenait aussi les désinences -ir (-ire), -oir (-orium) et -eur. Voici quelques renseignements historiques sur le sort de ces terminaisons:

1º ER. Pour les infinitifs en -er, la consonne finale ne s'entend maintenant que dans le débit solennel; voir § 172. Pour les noms, le r se prononce dans amer et mer, dans enfer, fer, hiver, qui se terminaient autrefois en n (§ 327,2, Rem.), et dans cher, cuiller, qui se terminaient autrefois en -ier.

2º EUR. Les noms d'agent en -eur avaient autrefois perdu la consonne finale, on disait menteu pour menteur, etc. (voir pour les détails II, § 407). De même, leur(s) se disait leu (II, § 551). L'usage moderne a rétabli le r dans ces cas, mais il a gardé la prononciation monsieu [mosjø] pour monsieur sans pourtant changer l'orthographe. Quand É. Augier associe à la rime monsieur et cœur (L'Aventurière, I, sc. 4), il rime pour les yeux, et suit bravement l'exemple des classiques: Monsieur: flatteur (La Fontaine, Fables, I, 2); monsieur: cœur (Dépit amoureux, I, sc. 5); monsieur: crieur (Les Plaideurs, II, sc. 10), etc., à côté de monsieu: feu (École des femmes, II, 2).

3º IER. Dans cette terminaison, qui s'est réduite à -er après certaines consonnes (§ 193), le r est généralement muet: premier, rocher, etc.; il s'entend dans fier et hier.

4º IR. La prononciation bâti(r), couri(r), fini(r), mouri(r), plaisi(r), etc., dont on constate l'existence déjà au XVIe siècle, était générale au grand siècle; même Vaugelas l'accepte sans observation: »On prononce aller et courir, comme si l'on escrivoit allé et courie (Remarques, I, 328). Depuis le milieu du

XVIIIe siècle, le r s'est rétabli dans le langage cultivé. Notons que [kri] est resté comme prononciation populaire de quérir, et que la forme réduite en -i est restée dans quelques patois: Mon fi, quand la f'ras tu mouri (Bujeaud, Chants et chansons populaires, etc., II, 231).

5º OIR. Le r était autrefois muet dans quelques substantifs polysyllabes en -oir. On disait dortoi(r), miroi(r), mouchoi(r), tiroi(r), etc.; cette prononciation, qui paraît n'avoir jamais été très répandue, a disparu depuis longtemps; on a pourtant conservé dans le langage technique: boutoi, cochois, rivois et tentoi (à côté de boutoir, cochoir, rivoir). Sur l'emploi de -oir pour -oi, voir § 115,7.

6º OUR. Dans le parler vulgaire pour se prononçait autrefois pou. Tabourot dit qu'en prononçant »selon le dialecte parisien«, poulets trepassez représente pour les trepassez et un soldat qui poule appareille, pour la pareille (Bigarrures, p. 7). Comp. la graphie pou' les femmes (Montaiglon, Recueil, X, 188).

7º UR. Dans le parler parisien de nos jours, sur est devenu su, surtout devant un l: sur le banc > [sylbā], sur le boulevard > [sylbulva:r]. On trouve dans les romans de Gyp les notations su' l' journal, su' l' dos, su' l' museau, su' la pelouse, su' ces outils-là, etc.; comp. Manuel phonétique, § 56.

365. Le groupe RR se simplifie en R, s'il est final: carrum > char, ferrum > fer (§ 363); s'il est intervocalique, il se conserve intact jusqu'au XVIIe siècle. Th. de Bèze enseigne (p. 37): Quum geminatur, fortiter est efferenda, una quidem priorem syllabam finiente, altera vero sequentem inchoante, ut barre, beurre, courre, errer, ferrer, fourrer, quarre, verre. Itaque cavendum est Cenomanorum, Pictorum et Lotharingorum vitium, qui duplicem ut simplicem enuntiant, quum tamen contra iidem Cenomani simplicem ut duplicem efferant, ut fairre (facere) et voirre (vere). La prononciation du r double subsiste encore au grand siècle, mais l'usage commence alors à devenir incertain et flottant. L'observation de Vaugelas est intéressante: »Plusieurs Parisiens ... prononcent l'r simple et douce comme double et forte, et l'r double comme simple; car ils disent burreau pour bureau, et arest pour arrest (Remarques, II, 150). Suivant l'Anonyme de 1654, »Les mots prononcez en êrre et ienne doublent leur derniere consonne dans leur

escriture, et non dans leur prononciation«. Un r double s'entend encore dans les futurs courrai, mourrai, acquerrai, dans horreur, horrible, terreur, terrible, corrélative, corrégidor, et dans le préfixe ir(r)-: irréligieux, irréparable, irrévérence, etc. Dans la prononciation vulgaire de Paris, un rr(r) intervocalique est souvent prolongé très notablement; on indique graphiquement le prolongement par l'intercalation de re. »Ah! ben, si vous croyez que vous verrerez des dorures« (J. Marni, Fiacres, p. 161). On trouve de même serrerurier pour serrurier.

Cas isolés. Si l'on écrit courant, courais, courir, c'est que dans ces formes, le groupe rr s'est réduit à r: on a dû dire en gallo-roman curentem, curebam, etc.

REMARQUE. On trouve parfois au moyen âge rr provenant de tr (§ 383): latro > lerre, latronem > larron, vitrum > verre; quelques mots hésitent entre rr et r: cantator > chanterre ou chantere; d'autres, enfin. ne présentent que r: patrem > père. matrem > mère.

CHAPITRE V.

LES EXPLOSIVES.

- **366.** Les explosives sont labiales: p-b, dentales: t-d, ou palatales: c[k]-g[g]. Leur développement dans les différentes positions est assez uniforme.
- 1º A l'initiale d'un mot ou d'une syllabe, après une consonne, elles persistent sans changement:

parem	pair	crispare	crêpe r
bonum	bon	carbonem	charbon
talem	tel	hosp(i)talem	hôtel
dentem	dent	ardentem	ardent
cor	cœur	sarcophagum	cercueil
gurga	gorge	angustia	angoisse

REMARQUE. La palatale se change dans les groupes ca, ce, ci, ga, ge, gi.

2º Devant une consonne, elles disparaissent, en s'assimilant ou en se vocalisant:

scriptum	écrit	bi b (i)t	boit
fratrem	frère	cred(e)re	croire
factum	fait	digitum	doigt (§ 426)

REMARQUE. Les labiales restent sous une forme altérée devant L et R: capra > chèvre, fe brem > fièvre. Les palatales se combinent souvent avec un phonème suivant en un son mouillé.

3º Entre deux voyelles, elles s'affaiblissent et, dans certains cas, finissent par s'effacer complètement. Les changements qu'elles subissent sont d'une double nature. — a) Changement relatif à la voix; les explosives sourdes deviennent sonores,

[p > b]: sapere > sabere; [t > d]: maturum > maduro; [k > g]: securum > seguro; pacare > pagare. — b) Changement de classe; les explosives deviennent fricatives, [b > v]: sabere > saver, debere > dever; [d > δ]: maduro > maður, nuda > nuða; [g > γ]: seguro > se γ ur, ruga > ru γ a; [g > j]: pagare > pajar, plaga > plaja. Seule la fricative [v] se conserve en français: saver > saveir, savoir, dever > deveir, devoir; la fricative dentale [δ] et la postpalatale [γ] s'amuīssent: maður > meður, mēur, mūr; nuða > nuðe, nue; se γ ur > sēur, sūr, ru γ a > rue; la médiopalatale [j] se combine avec la voyelle précédente: pajar > paiier, plaja > plaie.

Remarque. Les différentes étapes du développement des explosives intervocaliques se retrouvent dans les autres langues romanes. L'étape sourde de l'explosive a été conservée en roumain: ceapă, rîpă, roată, rută, sete, laptucă, mică; en sicilien: ripa, vita, oca; et en partie en toscan: capo, capello, sapone, vita, sete, acuto, amico. L'étape sonore est propre surtout à l'espagnol: riba, cabo, lobo, lado, vida, ruda, amigo, lago; au portugais: cebola, sabão, segredo, mudar, amado, amigo, seguro, cego; au toscan: budello, badissa, strada, seda, ago, lago, luogo, et au provençal: riba, cuba, vida, ruda, miga, prega. L'étape spirante des labiales et, en partie, des dentales se retrouve dans la prononciation courante de l'espagnol, du portugais et du lombard. L'effacement complet des dentales est surtout représenté par l'espagnol vulgaire: amao, lao, sentio; et le vénitien: mario, amâ, suar.

A. EXPLOSIVES LABIALES.

P.

- 367. SORT GÉNÉRAL DE P.
- 1º P persiste au commencement d'un mot: purum > pur, et d'une syllabe après une consonne: talpa > taupe.
- 2^0 P devient parfois B devant L, à l'intérieur des mots: duplum \rangle double.
- 3° P devient V devant R, à l'intérieur des mots: capra > chèvre, et entre deux voyelles: sapa > sève.
- 4° P devient F à la fin des mots, s'il est libre: capum > chef.
- 5º P s'amuït devant une consonne (excepté R et L): rupta > route, et entre deux consonnes: hosp(i)tem > hoste, hôte.
 - 6° P se vocalise sporadiquement en u.

Remarque. Le groupe $ph(\varphi)$, qui représente ordinairement une affriquée, s'est simplifié en f: phantasia \rangle fantaisie, phantas ma \rangle fantôme, phasian um \rangle faisan, phiala \rangle fiole; dans les mots d'emprunt plus récents, on écrit ph: phantasme, phase, philosophie, philtre, phrase, etc., rarement f: flegme, frénésie. Dans quelques cas, l'élément fricatif de l'affriquée s'est amul, et p est resté: $z \acute{o} la p u m \rangle$ coup, phantaziare \rangle vfr. pantaisier, pantoiser (resté dans pantois), triumphare \rangle tromper. Ajoutons que ph disparalt tout à fait dans phthisicus \rangle vfr. tisique, devenu plus tard par réaction étymologique phtisique (l'orthographe phthisique est abandonnée).

I. P INITIAL.

368. P initial se conserve sans changement.

1º P initial d'un mot: panem > pain, purum > pur, purgare > purger, plenum > plein, pretium > prix, plorare > pleurer.

Cas isolés. P devient B dans quelques mots grecs: $\pi v \xi \delta s > buxus > buis$; $\pi v \xi \delta s > buxis$, d'où le dérivé *buxita > boîte. P > M dans mandore, altération inexpliquée de pandore (pandura, $\pi a v \delta o v \varrho a$). P > F dans præsaga > fresaie. P s'amuīt dans les mots grecs commençant par pn, ps, pt: pneuma > neume; ptisana > tisane; psalmum > vfr. saume; psalterium > vfr. sautier; on a de bonne heure donné une orthographe savante aux deux derniers mots: psaume, psautier, et l'initiale étymologique a fini par pénétrer dans la prononciation (cf. § 119); on dit maintenant [pso:m], [psotje]; Vaugelas n'articulait pas encore le p. Les mots tels que pneumatique, psychique, psalmique sont modernes.

Mots d'emprunt. Boutique (altération de apotheca, emprunté de l'italien ou de l'espagnol), brugnon (emprunté de prov. brugnoun, qui remonte à prunum).

2º P initial d'une syllabe, après une consonne: talpa > taupe, vespa > guêpe, asperum > âpre, *vulpiculum > goupil, crispare > crêper, vesper > vêpre.

CAS ISOLÉS. P devient F dans mespilum > nèfle. P disparaît dans episcopum > évêque, principem > prince. Sur pampinum > pampre, tympanum > timbre, voir § 327,2.

II. P + CONSONNE.

369. P suivi d'une consonne (et précédé d'une voyelle). P reste tel quel (ou devient B) devant L, se change en V devant R, et s'amuît devant les autres consonnes.

1º PL s'est conservé intact dans capulare > vfr. chapler, populum > peuple. On trouve bi dans duplum > double; triplem > vfr. treble; ce sont peut-être > des mots empruntés au latin des clercs à une époque où dăplum y avait pris la forme dōblum (G. Paris). Les Serments de Strasbourg donnent poblo, forme curieuse par son bl et par la voyelle tonique; on trouve pueble encore au XIVe siècle.

Cas isolés. Scopulum > *scoclo > écueil (comp. § 341,s); *stupulam (pour stipulam) > estouble, estoule, étoule, éteule. Mots savants. Triple, multiple, couple, accoupler, etc.

2º PR > VR:

aprilem	avril	op(e)ra	œuvre
capra	chèvre	pip(e)r	роівге
cupreum	cuivre	*sep(e)rare	sevrer
lep(o)rem	lièvre	recup(e)rare	recouvrer

Cas isolés. Super (ou supra) > sour(e) (conservé dans sourcil), seur, sur (§ 302). L'ancienne forme régulière savrai (*saperaio) a été remplacée par saurai.

Mots savants. Caprice, cyprès, lèpre, propre, opération, récupérer.

3º PS > S: scripsi > vfr. escris; *metipsimum > meisme, meesme, même; capsa > châsse (§ 169, Rem.).

Mots savants. Éclipse, laps, relaps, reps, seps, triceps.

4° PT > T, et PD > D:

rupta	route	sap(i)dum	(maus)sade
scripta	écrite	tep (i) du m	tiède
*accaptare	achete r	rap(i)dum	vfr. <i>rade</i>
sapit	sait (§ 170)	recep(i)t	reçoit (§ 139,8)

Par restauration orthographique, P a été réintroduit dans baptême, baptiser, Baptiste, cheptel (capitale), sept (septem); on écrivait au moyen âge batesme, batisier, Batiste, chetel, set. Dans septembre, autrefois setembre, le p restauré a fini par s'introduire dans la prononciation (§ 119). Notons aussi les rimes Égypte: dite (Vrai Aniel, v. 40) et ancestre: sceptre (Villon); comp. § 314,1, Rem.

Cas isolé. Captivum > chaitif, chétif.

Mots savants. Adopter, apte, aptitude, captif, corrupteur, crypte, interruption, précepte, reptile, rupture (comp. vfr. roture), transept, etc. On a hésité entre [abrypt] et [abry] (abrupt), [kõsept] et [kõse] (concept), [rapt] et [rat] (rapt).

5º PJ: sapiam > sapja > sache; voir § 472.

370. P entre deux consonnes s'amuît (\S 313,2), si la dernière n'est pas R ou L:

comp(u)tat	conte	comp(u)tare	conter
hosp(i)tem	hôte	hosp(i)talem	hôtel
rump(i)t vfr.	ront	corpus vfr.	cors
temp(u)s vfr.	tens	hirp(i)cem	herse
camp(o)s vfr.	chans	carp(i)num	charme

Grâce à cette règle, on déclinait au moyen âge: chans (campus), champ (campum) — champ (campi), chans (campos), voir II, § 266; par restauration orthographique, on a introduit le p dans champs; on écrit de même rompt, corps, compte, compter (doublets de conte, conter), prompt.

Mots savants. Assomption, consomption, comtemptible, exemption, péremption, présomption, promptitude, rédempteur, rédemption, sculpter, sculpture, symptôme, etc. Dans la langue actuelle, on prononce le p de tous ces mots (excepté promptitude; sur sculpter, voir § 119); il faut certainement y voir une influence de l'orthographe: on trouve au moyen âge la graphie assoncion, et Littré signale encore la prononciation sintôme.

III. P INTERVOCALIQUE.

371. P entre deux voyelles devient V (comp. § 366,8):

crepas	crèves	capillos	cheveux
cupa	cuve	nepotem	neveu
lupa	louve	præpositum	prévôt
ripa	rive	saponem	savon
sapa	sèv e	*sapēre	savoir

Exemple germanique: skapin > vfr. eschevin.

 $\mathsf{Digitized} \; \mathsf{by} \; Google$

La sonorisation du p remonte au moins au VIe siècle, comme le prouve la forme coberturio (Le Blant, nº 215). L'étape spirante se trouve dans le glossaire de Reichenau, où tugurium (nº 1135) est expliqué par cavanna (pour capanna, Isidore).

Cas isolés. P a disparu dans *saputum > sēu, su; comp. § 378, Cas isolés, et II, § 95,1.

Mots d'emprunt. Apôtre, capitaine, chapitre, crapule, épître, occuper, pape, papillon, pipe, stupeur, superbe, tulipe, vapeur, vitupère, etc. Viennent du provençal: abeille (apicula), cabane (capanna), cabus (cap-), ciboule (cæpulla).

IV. P FINAL.

372. P final peut être libre ou appuyé.

1º P final libre devient F: capum > chef; apem > vfr. ef; napum > vfr. nef; sepem > vfr. seif; prope > vfr. pruef. Il s'amuīt dans lupum > vfr. leu, remplacé par loup (§ 182); on écrit lou dans le cri de chasse harlou.

2º P final appuyé se conservait au moyen âge (§ 314,2): cam pu m > champ, *colp um > colp, cippu m > cep, drappum > drap. De nos jours, le p final, originairement appuyé, est muet: cham(p), cou(p), dra(p), galo(p), tro(p), etc.; cet amuïssement est dû soit à la phonétique syntaxique: drapblanc > dra(p) blanc (selon § 315,1), soit à l'influence du pluriel qui était chans, cous, dras, etc.; voir II, § 287 ss. Dans plusieurs mots, p s'est longtemps maintenu devant une pause et une voyelle; jusque dans le XVIIe siècle on a dit du bon drap, il en demande trop, un coup, ce coup est mortel, etc.

REMARQUE. Dans la langue moderne, on n'a de p final que dans les mots d'emprunt: cap, croup, julep, jalap, salep, Alep, et devant un e féminin amul: frappe, coupe, Dieppe, guêpe, pipe, tulipe, etc. Cep [sep] et hanap [anap] sont dus à une réaction de l'orthographe (comp. § 119).

V. PP.

373. Le groupe PP se réduit à un P simple.

1º PP final: cippum > cep, etc.; voir ci-dessus § 372.

2º PP intervocalique se réduit à P après le changement des

voyelles libres (cappa > chape, mais sapa > sève); dans quelques mots on a réintroduit l'orthographe latine. Exemples:

cappa chape *capponem chapon cuppa coupe sappinum sapin mappa nape, nappe stuppa étoupe

Un p double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: hippodrome, ou dans les rencontres de mots: cela ne coupe pas [sankuppa], des principes politiques [depresippolitik].

В.

- 374. SORT GÉNÉRAL DE B.
- 1º B persiste au commencement d'un mot ou d'une syllabe après une consonne: barba > barbe; et devant L: tabula > table.
- 2º B devient V devant R à l'intérieur des mots: libra > livre (§ 376,2), et entre deux voyelles: faba > fève (§ 378).
- 3º B devient F à la fin des mots, s'il est libre: trabe m > tref (\S 379,1).
- 4° B devient P à la fin des mots, s'il est appuyé: corbum \Rightarrow vfr. corp (\S 379,2).
- 5° B s'amuît devant une consonne (excepté L et R): subtus > sous (§ 376,3), et entre deux consonnes: presb(y)ter > prêtre (§ 377).
 - 6º B se vocalise sporadiquement en u.

I. B INITIAL.

375. B initial persiste sans changement.

1º B initial d'un mot: bene > bien, bonum > bon, blasphemare > blâmer, brachium > bras.

CAS ISOLÉ. L'ancienne forme bericle (maintenant bésicles, § 360) s'est altérée en véricle, qui s'est conservé comme terme technique.

2º B initial d'une syllabe après une consonne: alba > aube, carbonem > charbon, corbicula > corbeille, germ. furbjan, > fourbir.

Digitized by Google

Cas isolés. B est devenu V dans: cerveau (cerebellum), merveille (mirabilia; cf. § 257), orvet (dér. du vfr. orp < orbum?), vfr. prouvoire (presbyterum), verve (verba), verveine (verbena). B est devenu M dans vfr. Jaimes (angl. James) de Jacobus. B est tombé dans Ambianos > Amiens.

II. B (NON INITIAL) + CONSONNE.

376. B suivi d'une consonne reste sans changement devant L, devient V devant R, et s'amuït devant les autres consonnes:

10 BL > BL:

sab(u)lum	sable	eb(u)lum	hièble
stab(u)lu m	étable	flebilem	faible
tab(u)la	table	*affib(u)lare	affubler

Cas isolés. B est devenu P, par étymologie populaire, dans in subulum \rangle ensouple (infl. de souple). B s'est altéré en F dans siffler (\langle *sifilare pour sibilare); comp. vfr. fondèfle (\langle fundibalum); buffle est emprunté de l'ital. bufalo (bubalum). B s'est vocalisé dans parabola \rangle *paraula \rangle parole, tabula \rangle *taula \rangle tôle; le premier de ces mots est grec, le deuxième n'appartient pas originairement au francien, la vocalisation de B étant propre aux dialectes de l'Est (comp. diaule \langle diabolum, dans l'Eulalie).

 2^0 BR > VR (comp. § 369,2):

colubra	couleuvre	libra	livre
fabrum	(or)fèvre	rob(u)r	rouvre
febrem	fièvre	februarium	février
labrum	lèvre	lib(e)rare	livrer

Cas isolés. B s'est vocalisé dans abrotonum > aurone, fabrica > *faurga > forge. B a disparu dans bibere > boivre, boire (infl. de croire?), scribere > escrivre, écrire (infl. de lire?), palpebra > paupière. L'ancienne forme régulière avrai (*haberaio) a été remplacée par aurai.

Mots d'emprunt. Abricot, cabre, cabriole, candélabre, fébrile, funèbre, glabre, labre, libre, octobre, sobre ténèbres, vibrer, etc.

30 B s'amuït devant les autres consonnes:

cub(i)itum	coude	dub(i)tare	douter
deb(i)ta	dette	sub(i)taneum	s oudain
gab(a)ta	jatte	subtilem vfr.	soutil
subtus	sous	subvenire	souvenir
scrib(i)s	écris	tibia (§ 472)	tige
scrib(i)t	écrit	rubeum (§ 472)	rouge

Par une réaction savante, b a été réintroduit dans l'orthographe, et de là dans la prononciation, dans absoudre, abstenir, obscur, obstiner (notez que dans ces mots b équivaut à p); on disait au moyen âge assoldre, astenir, oscur, ostiner.

Cas isolé. B s'est vocalisé dans gab (a) ta > * gau ta > joue.

Mots d'emprunt. Abject, absolution, abstraction, absurde, objet, obscène, obsèques, obstacle, obtus, obvier, subdélégué, subdivision, subjonctif, subreption, substitut, subtil (vfr. soutil), etc. Dans la prononciation vulgaire de nos jours, le groupe bs devient ss [s]: J' peux pas arretourner à l'Osservatoire (J. Marni, Fiacres, p. 268).

377. B entre deux consonnes s'amuit:

galb(i)num jalne, jaune amb(o)s duos vfr. ansdous balb(u)s vfr. baus cambjare (de campresb(y)ter prestre, prêtre biare; comp. § 472) changer

Cas isolés. B reste quand la dernière consonne est R: arborem > arbre; membrum > membre; umbra > ombre; comp. cannabem > chanvre (§ 504,3).

III. B INTERVOCALIQUE.

378. B entre deux voyelles devient V (comp. § 371):

bibat	boive	abante	avant
caballum	cheval	cubare	couver
faba	fève	probare	prouver
hibernum	hiver	debere	devoir .

Le passage de B à V a eu lieu à l'époque gallo-romane; on trouve dans le Glossaire de Reichenau travis (n° 165), cavanna (n° 191), et dans celui de Cassel cavallus (n° 63).

Cas isolés. B disparaît devant une voyelle arrondie: viburna > viorne, tabonem > taon [tō], sabucum > vfr. sēu; *debutum > dēu, dū, *habutum ēu, eu; tributum > vfr. trēu (§ 39,2); comp. encore *nuba (pour nubes) > nue. B s'est aussi amuī dans les terminaisons de l'imparfait (-ebam): habebam > *avea > aveie, avoie, avois, avais; scribebam > écrivais; vendebam > vendais, etc. Ce développement s'explique difficilement; le point de départ de -ebam > -ea est peut-être habebam et debebam, où le dernier B aurait disparu par dissimilation (§ 513,3). *Habunt (pour habent) > ont, voir II, § 60,2.

MOTS D'EMPRUNT. Acrobate, cabane (§ 32), débile, ébène, furibond, glèbe, habile, habitude, labeur, labourer, robuste, subit, tribut, etc.

Doublets. Probantem > prouvant — probant. Præbenda > provende — prébende.

IV. B FINAL.

379. B final peut être libre ou appuyé.

1º B final libre devient F: scribe > vfr. escrif, bibe > vfr. boif, sebum > suif, trabem > vfr. tref, probo > vfr. pruef.

MOTS D'EMPRUNT. Globe, incube, plèbe, tube.

2º B final appuyé devient P (§ 314,2): corbum \rangle vfr. corp, ou il s'amuït: columbum \rangle coulon, plumbum \rangle vfr. plon, et, par réaction orthographique, plomb.

Cas isolé. Un b intervocalique d'un mot français se dévocalisait au moyen âge quand il passait à la finale (§ 314,2); ainsi de gaber, on tirait gap. Ce changement ne se produit pas dans les formations postérieures: radouber — radoub [radu], gober — gob, maintenant écrit go, dans tout de go.

REMARQUE. La langue actuelle possède un b final prononcé dans quelques mots étrangers: club, nabab, Jacob, Job, et devant un e muet: bube, bribe, robe, tube, etc.

V. BB.

380. Le groupe BB se réduit à un B simple: abbatem > vfr. $ab\acute{e}$, et, par restauration orthographique, $abb\acute{e}$; vnorr.

gabba > gaber. Un b double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: abbah, ou dans les rencontres de mots: une robe blanche [ynrobblő:]].

Cas isolés. Sabbatum, qui se retrouve en it. sabbato, esp. sabado, paraît être aussi le primitif du franç. samedi (sabbati dies). Le changement de bb en m est probablement dû ou à l'influence du synonyme vhal. sambaz tac (all. mod. Samstag), ou à une étymologie populaire (septima dies?).

B. EXPLOSIVES DENTALES.

T.

381. SORT GÉNÉRAL DE T:

1º T se maintient au commencement d'un mot: talem > tel; au commencement d'une syllabe, après une consonne: virtutem > vertu (§ 382).

 2^{0} T devient sporadiquement D.

3º T s'amuît devant une liquide: fratrem > frère (§ 383); entre deux consonnes: masticare > mâcher (§ 385); entre deux voyelles: vita > vie (§ 386); à la fin des mots: scutum > écu; partem > part [pa:r] (§ 387).

I. T INITIAL.

382. T initial persiste sans changement.

1º T initial d'un mot: talem > tel; tibia > tige, trans > très, triginta > trente.

Cas isolés. Le groupe initial TR s'altère parfois en DR ou CR. T > D s'observe dans quelques mots étrangers: tragemata $\langle \tau \varrho \alpha \gamma \eta \mu \alpha \tau \alpha \rangle > dragée$; ital. trozza $\rangle drosse$; on a draban, à côté de traban (dér. de l'all. traben?). — T > C [k] a eu lieu dans tremere, devenu criembre, puis craindre; ce changement a été expliqué par une influence celtique (§ 5). Dans l'argot actuel de Paris travail, travailler se prononcent cravail, cravailler voir J. Rictus, cravailler cravail cravailler cravailler

2º T initial d'une syllabe, après une consonne: festa > feste, fête, cantare > chanter, vectura > voiture, virtutem > vertu, hosp(i)talem > hôtel, medietatem > moitié.

Cas isolés. T est devenu D (selon § 255) dans adj(u)tare > aider, *bom(i)tire (pour bombitare) > bondir, cog(i)tare > cuider, *placitare > plaider, sub(i)taneum > soudain; *voc(i)tare > vuider (§ 203), vider (§ 455); comp. encore cub(i)tum > coude, male habitum > malade. T est tombé dans anatem > vfr. ane, conservé dans bec-d'âne (§ 99). Rappelons aussi antouiller (encore dans Trévoux, 1704) > andouiller, par étymologie populaire; écartiller (dér. de quart) > écarquiller, selon § 507,2. Cadeau (capitellum) est emprunté du prov. capdel.

REMARQUE. Dans la langue vulgaire moderne, le groupe final -ste devient -sse [s]; on prononce ainsi anarchisse, artisse, capitalisse, socialisse, fumisse, journalisse, Ernesse, je resse, Augusse, etc. Notons aussi prétexe pour prétexte. La disparition du t est probablement une des conséquences de l'amuïssement de l'e féminin final (§ 253). On trouve -sse pour -ste déjà dans La payse, chanson de M. Alphonse Allart, publiée dans les Œuvres poétiques de Chauvin (1825):

Pourquoi donc que t'as l'air si trisse? ... On dirait que t'as la jaunisse.

Les formes sont fréquentes chez H. Monnier: Je suis jusse et d'bon compte (Paris et la province, p. 123). Je resse chez eux six semaines (ib., p. 322).

II. T + CONSONNE.

383. T devant une liquide finit par s'effacer:

fratrem	frère	latronem	larron
matrem	mère	nutrire	nourrir
patrem	père	putrire	pourrir
petra	pierre	latrocinium	larcin
vitrum	verre	it(e)rare	errer
but(y)rum	beurre	*pot(e) raio	pourrai
rot(u)lum	rôle	rot(u)lare	rouler
abrot(a)num	au r one	ret(i)na	rêne
plat(a)num	plane	rythmum	rime

Voici comment on peut se figurer le développement de la dentale: retina > redna > reone > rêne. L'étape spirante se trouve dans les plus vieux textes: fradre (Serments), nodrit (St. Léger), pedre, medre, edrer (St. Alexis); redne (R. de Rou, I, 1485). La vieille Karlamagnus saga norvégienne offre une

trace curieuse de l'étape spirante du développement du mot arrement (atramentum); on y lit au chap. 33 (p. 520): »Nú sá Rollant petta lið blámanna, ok var hundrað hlutum svartara en aðrir menn«. Si l'on se réporte à l'original français, le ms. d'Oxford donne aux vers 1932—33:

Quant Rollanz veit la contredite gent Ki plus sunt neir que nen est arrement.

Ceci paraît prouver que le traducteur a eu sous les yeux un texte plus ancien et datant d'un temps où arrement était encore adrement; ce mot lui a été incompréhensible, et il l'a rendu par l'expression presque homophone de abrir menn. D'où provient la différence entre errer, larron, verre et frère, mère, père? est-ce seulement une différence graphique (comp. § 365, Rem.)?

Mots d'emprunt. Athlète, atlas, litre, matrice, matrone, mètre, neutre, nutritif, patrie, patron, pénétrer, pétrifier, vitrail, etc. Arbitre (arbitrium) existait au moyen âge sous la forme populaire arvoire. Loutre est calqué sur lutra; l'ancienne langue et les patois connaissent loure, leure (Romania, XXXII, 446).

Cas isolés. Sur quelques développements particuliers de TL, voir § 341,3.

384. TS. L'affriquée sourde [ts] (§ 307,3) fut désignée au moyen âge par z: nat(u)s > nez, canut(u)s > chenuz, bonitat(e)s > bontez, dormit(u)s > dormiz, cantat(u)s, cantat(o)s, cantat(i)s > chantez, etc. Au XIIIe siècle, l'élément explosif de l'affriquée s'amuīt (cf. § 404,4), le son composé [ts] devient une simple spirante [s]: nez > nes, chenuz > chenus, bontez > bontes, etc.; pourtant, l'orthographe conserve, dans beaucoup de cas, z comme signe du pluriel jusqu'au XVIIIe siècle (II, § 285). Dans la langue moderne, on ne trouve z (\langle ts) qu'à la deuxième personne du pluriel des verbes: chantez, donnez, avez, et dans assez (ad satis).

REMARQUE. Devant une palatale, T disparaît sans laisser de trace: natica > nache (§ 401,2, Rem.), viaticum > voyage (§ 400,2, Rem.). Sur le développement du groupe TJ, voir § 474.

385. T entre deux consonnes s'amuït, si la dernière des consonnes n'est pas R (§ 313,2): mast(i) care > mâcher,

test(i)monium > témoin, æst(i)mare > vfr. esmer, sept(i)mana > semaine, *part(i)cella > parcelle, art(e)misia > armoise, pert(i)ca > perche; *fortimente > vfr. forment. Rappelons aussi les mots d'emprunt asthme [asm], isthme [ism], postscriptum [poskriptom] (on prononce aussi [postskriptom]), rosbif de roastbeef, etc.

T reste si la dernière consonne est R: contra > contre; alt(e)rum > altre, autre; capistrum > chevestre, chevêtre; stringere > estreindre, étreindre; ostrea > huistre, huître; mitt(e)re > mettre. A côté de meurtre, on a dit autrefois meurdre (R. Garnier).

Dans le groupe STS, c'est la première consonne qui s'amuīt: hostis > vfr. oz, præpositus > vfr. prevoz, ecce istos > vfr. cez.

Sur STJ, voir § 474,3.

III. T INTERVOCALIQUE.

386. T entre deux voyelles s'amuît:

vita	vi e	nativum	naīf
creta	craie	rotundum	reont, rond
cantata	chantée	metallea	mëaille, maille
rota	roue	votare	vouer
minuta	menue	maturum	mēur, mûr

T a dû se développer entre deux voyelles à peu près comme devant une liquide (§ 383): vita > vida > vide > vie. L'étape [d] se trouve dans les inscriptions: imudavit = immutavit (CIL., II, 462); Epicadi (ib., IV, 110); extricado (ib., III, 3620); amada (ib., VI, 26552). L'étape [δ] remontre probablement au gallo-roman; différentes transcriptions allemandes paraissent établir qu'elle existait déjà au VIIIe siècle. La spirante dentale se conserve dans les textes jusqu'au commencement du XIIe siècle; les Serments de Strasbourg la marquent par dh: aiudha, cadhuna (κατά + una), Ludher (Lotharium); dans les autres vieux textes, on trouve d ou th: espede (Eulalie), presentede (ib.), contrede (St. Alexis), honurede, honurethe (ib.), vide, vithe (ib.), etc. Il est probable que, dans la langue parlée, on a hésité longtemps entre viõe et vie. L'espagnol mo-

derne nous offre un parallèle curieux: amado (amatum) se prononce [amaðo], rarement [amado], et dans le parler familier [amao]; il semble que cette fluctuation dure depuis plus d'un siècle. Pour le danois, notons que le parler vulgaire néglige souvent le [ð] que garde la prononciation plus soignée; on entend ainsi vrie à côté de vride.

Mots d'emprunt. Autorité, créateur, date, disputer, imiter, maturité, métal, motif, mutiler, natif, nature, noter, poète, prophète, rotonde (comp. ronde, de reonde), stature (vfr. estēure), visiter, vitalité, etc. Dans d'autres mots, venus de l'italien ou du provençal, on trouve D: cadenas (catena-), défendude (*defenduta), médaille (metallea), rôder (rotare), Adour (Aturem), Lodève (Luteva).

IV. T FINAL.

387. T final peut être libre ou appuyé.

1º T final libre s'amuït:

amat	aiı	me	nepotem	neveu
gratum	gr	é	votu m	vœu
finitum	fin	i	scutum	écu
*alnetum	vfr. au	noi	minutum	menu

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait comme spirante, sourde [p] ou sonore [d], selon le commencement du mot suivant; on écrit t, rarement d (Alexis). Au XIe siècle, la spirante disparaît presque partout de l'orthographe comme de la prononciation: donet > done, gret > gré, perdut > perdu, fut > fu, chantat > chanta, servit > servi, etc. (on la conserve dans quelques patois du Nord et de l'Est jusque dans le XIVe siècle; voir Romania, XXX, 104). Plus tard, on réintroduit le t dans les verbes après un i ou u accentué: servit, écrivit, valut, fut (mais chanta, aima, chante, aime, etc.); voir II, § 53. Pour les noms, la restauration orthographique du t a eu lieu dans salut, autrefois salu, de salutem.

CAS ISOLÉS. Sitim > vfr. seid, sei, et déjà au XIIIe siècle seif; cette forme est peut-être due à une influence analogique du vfr. beif (bibe; § 503,3).

Mots d'emprunt. Appélit, attribut, célibat, complet, dévot, discret, érudit, esprit, état, légat, secret, soldat (cf. § 44), statut, subit, etc. Parfois le t final se prononce: accessit, aconit, brut, dot (§ 32), fat, introît, mat, vivat, etc. Un grand nombre de mots d'emprunt se terminent par un e muet: illicile, implicite, insolite, rite, site, tacite, etc.

2º T final appuyé se conservait au moyen âge: partem > part, amantem > amant, hostem > ost, septem > set, factum > fait, dictum > dit, fac(i)t > fait, dic(i)t > dit, leg(i)t $\rightarrow lit$, de b(e)t $\rightarrow deit$, etc. Dans la langue moderne, le t final de tous ces mots ne s'entend plus (comp. § 315); on conserve pourtant, devant une pause et devant une voyelle, quelques traces isolées de l'ancienne prononciation: Donner à quelqu'un son fait [fet]; Charles sept [set]; il y en a huit [yit], etc.; un quet-apens; un brillant orateur; devant une église; ils sont à moi; vingt hommes; vingt et un; pot au feu; mot à mot; un petil homme, etc. Malgré son amuïssement, le T final primitivement appuyé s'est conservé orthographiquement, excepté dans plan, altération de plant (subst. verb. de planter), et repas, qui s'écrivait au moyen âge repast (lat. pastum). Dans marchand (vfr. marcheant) et lézard (vfr. lesert), il y a eu confusion de suffixes. Béni, pour bénit, est dû à l'analogie des autres participes en -i. Il faut encore noter les mots composés babeurre (\langle bat beurre), chafouin (\langle chat fouin), morfil (\langle mort fil), néanmoins (< néant moins), plafond (< plat fond), vaurien (< vaut rien), verjus (< vert jus).

Mots d'emprunt. Est, lest, ouest, zest, Christ, whist, toast, malt, indult. T s'amuït après une voyelle nasale: accent, corpulent, et après un c tombé: conflit, contrat, défet, défunt, édit, effet, objet, préfet, projet, sujet, etc.

REMARQUE. T appuyé devenu final par l'amuïssement d'un e féminin disparaît souvent dans le parler vulgaire. Les groupes -iste, -este, -uste, -exte, se réduisent à -isse, -esse, -usse, -exe; nous en avons donné des exemples cidessus § 382.2, Rem.). Ajoutons ici -ecte qui peut se réduire à -eque: V'là des insecqu's par tourbillons (Rictus, Les soliloques du Pauvre, p. 182).

V. TT.

388. Le groupe TT se réduit à un T simple.

1º TT final. Exemples: muttum > mot, *cattum > chat.

2º TT intervocalique. Dans ce cas l'orthographe moderne a rétabli le groupe latin: mittat > mete > mette, matta > nate > natte, gutta > goute > goutte. La réduction du t double est postérieure au changement du t simple intervocalique (§ 386): rota > roue, mais gutta > goutte.

Un t double ne s'entend de nos jours que dans quelques rares mots d'emprunt: littoral, ou dans les rencontres de mots ou de syllabes, par l'amuïssement d'un e féminin: une violente tempête [ynvjolottope:t], netteté [nette], honnêteté [onette].

D.

- 389. SORT GÉNÉRAL DE D.
- 1º D se maintient au commencement d'un mot: dentem > dent; au commencement d'une syllabe, après une consonne: chorda > corde (§ 390).
 - 2° D se change sporadiquement en T et en F.
- 3º D s'amuït devant une consonne: rid(e)re > rire (§§ 391, 392); entre deux consonnes: mand(u)care > manger (§ 393); entre deux voyelles: nuda > nue (§ 394); à la fin des mots: fidem > foi (§ 395).

I. D INITIAL.

- 390. D initial persiste sans changement.
- 1º D initial d'un mot: dentem > dent, durum > dur, dolorem > douleur. Sur DJ, voir § 475.
- 2º D initial d'une syllabe, après une consonne: chorda > corde, mandare > mander, smaragdum > émeraude, cal(i)da > chaude, rig(i)da > raide.

CAS ISOLÉS. D > T, par assimilation progressive: nitida > nete, nette; putida > vfr. pute; *mucidum > moiste, moite. D > T, par étymologie populaire: démandibuler (dér. de mandibule) > démantibuler (sous l'infl. de démanteler?). D s'est amuï dans quelques proparoxytons: pallidum > pâle; rancidum > rance.

Formes analogiques. Prendant (prendentem), prendons, prendais, prende, etc., ont été remplacées par prenant, prenons,

prenais, prenne, etc., probablement sous l'influence de tenant, tenons, tenais; cf. II, § 40,2.

II. D + CONSONNE.

391. D devant une liquide disparaît:

cath(e)dra	chaire	quadraginta	quarante
cred(e)re	croire	desid(e)rare	désirer
rid(e)re	rire	mod(u)lum	moule
hed(e)ra	lierre	querqued(u)la	sarcelle
claud(e)re	clore	Red(o)nes	Rennes
quadratum	carré	Rhod(a)num	Rhône

L'explosive sonore, avant de tomber, est d'abord devenue spirante $[d > \delta]$: $rid(e)re > ri\delta re > rire$ (comp. § 383). L'étape spirante est encore représentée dans les plus vieux textes: edre (Jonas), creidre (Eulalie), etc. Rappelons aussi la forme espagnole Roldan, qui ne peut remonter qu'à Rodlant (Hruodlandus), forme qui a dû précéder Rollant, Roland.

Cas isolés. Dans radula \rangle raille, il faut supposer que DL s'est d'abord changé en GL (comp. $tl \rangle cl$, § 341,8).

MOTS D'EMPRUNT. Cadre, cèdre, escadre, escadron, goudron, admirer, cadmie, etc. Remarquez Ariane ($\langle Ariadne \rangle$).

392. Devant les autres consonnes (excepté s, j), D disparaît sans laisser de trace:

advocatum	avoué	rad(i)cina		racine
advenire	avenir	med(i)cina	vfr.	mecine
vidua (§ 262,3)	veuve	judicare		juger
duod(e)cim	douze			

DS se développe, comme TS (§ 384), en z [ts], réduit, au XIIIe siècle, à [s]: nudus \rangle nuz \rangle nus, grandis \rangle granz, pe des \rangle piez \rangle pies, pieds, fides \rangle feiz \rangle feis, fois, vides \rangle veiz \rangle veis, vois. Dans quelques mots, DS s'est assimilé: ad satis \rangle assez, ad salire \rangle assaillir.

DJ, voir § 475.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants commençant par ad, on supprimait autrefois le d; on disait averbe, ajectif, aversaire, aversité, amonition; pourtant, comme l'orthographe maintenait le d, il finit par s'introduire dans la prononciation: adjectif, adverbe, etc. (comp. § 119); il faut excepter les mots amodier, aperception, avenir (comp. le doublet advenir), avent, avocat.

393. Dentre deux consonnes s'amuīt: mand (u) care > manger, pend (i) care > pencher, und (e) cim > onze, vend (i) care > venger. D reste si la dernière consonne est R: perd (e) re > perdre, mord (e) re > mordre, find (e) re > fendre, fund (e) re > fondre, etc.; comp. generum > gendre (§ 498,3). Sur le groupe NDJ, voy. § 475,3.

III. D INTERVOCALIQUE.

394. D intervocalique s'amuït:

cauda	queue	audire	ouïr
cruda	crue	sudare	suer
nuda	nue	videre	vēoir, voir
ridam	rie	cadere	chēoir, choir
laudat	loue	Cadurci	Cahors
crudelem	cruel	fidelem	féal

Avant de s'amuïr, [d] a passé par [ð] (comp. § 386): a u-dire > oðir > oīr, ouīr. La spirante dentale n'a disparu complètement qu'au commencement du XIIe siècle; les Serments de Strasbourg la marquent par dh: Ludhuuigs, les autres vieux textes par d ou th: adunet (Eulalie), lauder (St. Léger), fideilz (St. Alexis), lethece, ledece (ib.), etc.; comp. § 386. La chute de la dentale s'est effectuée d'abord entre deux voyelles identiques; on trouve dans des chartes du Xe siècle et provenant de la région entre Langres et Mâcon les graphies Aalsenda, Ermendraa Aalaidis, etc.

Mots d'emprunt. Adorer (vfr. aorer), cadavre, céder, commode, crédit, crédule, crudité, fidèle, fraude, habitude, humide, modérer, nudité, odeur, pédestre, perfide, remède, solide, stupide, etc.

Remarque. Un passage apparent de d à r se trouve dans le langage des marins, où l'on dit suroi pour sud-ouest; il faut probablement y voir une influence analogique de nord-ouest, que les marins prononcent noroué, sans lier le d.

IV. D FINAL.

395. D final peut être libre ou appuyé.

10 D final libre s'amuit:

crudum *cru* vadum *gué* nudum *nu* fidem *foi* gradum *(de)gré* mercedem *merci*

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait, probablement comme spirante, [ð] ou [þ] selon la position du mot; la spirante paraît s'être amuïe dès le XIe siècle. Pour les monosyllabes, on a eu longtemps des doublets: ad, od (a pu d) et qued, devant une voyelle, a, o et que, devant une consonne; grâce à une fausse analogie, on a même ajouté un d mobile à quelques mots qui n'y avaient aucun droit: ne — ned, se — sed (cf. en italien ned et sed). L'orthographe savante de la Renaissance réintroduisit d dans beaucoup de mots; on en a conservé nid, nœud et pied (§ 97). Un D final prononcé n'existe que dans les mots d'emprunt: Cid, David, Bagdad, Sud, Talmud, et devant un e muet: coude [kud], aide [ɛd], cède [sed], etc.

Remarque. Les mots en -ad(0), -ĕd(0), -ŏd(0) présentent plus ou moins sporadiquement, à côté des formes où D est tombé, des formes où il est remplacé par F: *bladum > vfr. blef (encore dans E. Deschamps, IX, v. 58); modum > vfr. muef; nidum > vfr. nif; germ. allod > vfr. alluef germ. bed > vfr. bief; germ. -bod > vfr. -buef, conservé dans des noms de lieux: Elbeuf, Paimbeuf, Quillebeuf, et des noms de personnes: Marbeuf, Tubeuf; germ. feod > fief. L'origine de ce F est obscure. On a voulu y voir le résultat d'une analogie: bues, buef aurait amené mues (pour muez), muef. Une explication phonétique nous paraît plus acceptable, et comme point de départ de f nous admettons une spirante interdentale (comme le [f] espagnol dans doce); ces deux phonèmes sont en effet très rapprochés et se confondent facilement; en russe le f grec est devenu f: Theodor f (f e f de f conformed etc. Marfa; en anglais vulgaire on entend f nuffin pour f nothing, etc.

2° D final appuyé devient T:

grandem vfr. grant cal(i)dum vfr. chalt profundum vfr. parfont frig(i)dum vfr. froit tardum vfr. tart rig(i)dum vfr. roit

La dentale se prononçait encore au XVIe siècle. Tabourot (1587) recommande de dire: Il fait froit. Il est lait. Dans la langue moderne, la dentale ne s'entend que devant une voyelle: Un grand homme [ægrātom], un profond abîme [æprofōtabi:m], un froid hiver [æfrwotive:r], quand il vient [kōtivjē]. Remarquez dans ces exemples que l'ancienne prononciation s'est maintenue, tandis que l'orthographe s'est modifiée; au XVIe siècle, on a presque partout réintroduit le D étymologique: chaud, froid, grand, lourd, profond, quand, rond, sourd, tard. On continue pourtant à écrire souvent (subinde), dont (de unde) et vert (viridem); cette dernière forme a été conservée à cause du féminin verte (cf. II, § 413,7).

V. DD.

396. Un *D* double n'existe que dans les mots d'emprunt, tels que *Edda*, ou dans les rencontres de mots ou de syllabes, par l'amuïssement d'un *e* féminin: *là-dedans* [laddō], *beaucoup de dames* [bokuddam].

C. EXPLOSIVES PALATALES.

397. On avait en latin la palatale sourde [k], dans cura, quare, carrus, cervus, et la palatale sonore [g], dans gula, galbinus, gelare. Le lieu de l'articulation des palatales dépend de la nature de la voyelle suivante (parfois, précédente): devant les voyelles d'arrière (*back vowels*), o, u [u], on articule une postpalatale; devant a, une médiopalatale; devant les voyelles d'avant (*front vowels*), une prépalatale. Cette différence d'articulation, qui se retrouve, plus ou moins marquée, dans toutes les langues (comp. en français moderne cou, cas, qui, et goût, gars, gui), n'est pas notée par l'orthographe

ordinaire; elle est aussi assez mince, quant à l'effet acoustique, mais au point de vue physiologique, elle est très notable; aussi voyons-nous que les trois palatales aboutissent, dans les parlers néo-latins, à des résultats très différents, ce qui ne pourrait avoir lieu si elles avaient, comme on le pensait autrefois, un même son.

Remarque. Pour l'explosive sourde, l'alphabet latin nous offre, en certains cas, trois caractères pour les trois variétés. La postpalatale est désignée par \mathbf{q} , devant un u non syllabique: quare, qualis, quum, etc.; la médiopalatale, par \mathbf{k} , devant a: kalendæ, Karthago; la prépalatale, par \mathbf{c} , devant e ou i: centum, cingere.

C.

398. SORT GÉNÉRAL DE C.

- 1º C reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant o, u: crucem > croix, collum > cou; à l'intérieur des mots, après une consonne, devant o, u: sarcophagum > cercueil, arcum > arc (§ 399—400).
- 2º C devient [s] devant a, au commencement d'un mot: carum > cher, et après une consonne: arca > arche (§ 401—402).
- 3º C devient [s] devant e, i, au commencement d'un mot: cera > cire, et après une consonne: mercedem > merci (§ 403-404).
- 4º C aboutit à [z], tout en dégageant un i, s'il se trouve entre deux voyelles dont la dernière est e, i: racemum > raisin (§ 416).
- 5° C aboutit à [j] devant S, T, R: factum \rangle fait, et parfois devant ou après a: baca \rangle baie, fac \rangle fai(s).
- 6° C s'amuît devant (parfois, après) o, u: securum > sēur, sûr, jocat > joue (§§ 414, 415,1), amicum > ami (§ 417).

I. C INITIAL.

399. C + consonne reste sans changement:

clavem clef credere croire clarum clair crucem croix

Cas isolés. Dans quelques mots, la sourde est devenue sonore: glas (classicum), gras (crassum; infl. de grand et gros?), gratter (aha. *krattôn), gril (craticulum), grille (craticula), groseille (dér. de l'all. kraus, dans krausbeere); grotte est emprunté de l'ital. grotta (crypta). On disait au moyen âge gravanter, greanter, grisolite, grisoprase, etc.; ajoutons que Claude s'est longtemps prononcé Glaude, dans prune de reine-Claude. Il y a probablement dans tous ces cas une assimilation régressive.

REMARQUE. Dans les mots commençant par qu [kw], la palatale reste sans changement, et la labiale s'amuīt (cf. § 452); on écrit tantôt c: quare > car, quomodo > comme, quadratum > carré, quadrages ima > carême, quietum > coi; tantôt qu: quando > quand, qualem > quel, quatuor > quatre, quartum > quart (comp. écarter), quindecim > quinze, quadraginta > quarante. Dans quelques mots, l'élément labial a disparu par dissimilation (§ 114) avant le VIIe siècle, et la palatale, se trouvant devant une voyelle d'avant, s'est changée: quinque > *cinque (§ 513) > cinq: quinquaginta > *cinquaginta > cinquante. Querquedula > *cercedula > sarcelle. Notez aussi quiritare > crier (§ 260).

400. C suivi d'O ou d'U se maintient sans changement. 1^0 C (+ o, u) initial d'un mot reste [k]; on écrit c, ch ou qu:

cornu	cor	coda (§ 188)	queue
coxa	cuisse	coagulare	cailler
cor	cœur	cumulare	combler
chorum	chœu r	cubitum	coude
cotem	queux	c u l u m	cul
coquus	queux	cogitare	cuider

Mots d'emprunt. Un adoucissement en g s'observe dans quelques mots empruntés: gonfler \langle it. gonflare (conflare), golfe et gouffre \langle it. golfo ($\varkappa i \lambda \pi o \varsigma$), gourde \langle prov. cougourdo (cucurbita).

 2^0 C (+ o, u) initial d'une syllabe après une consonne reste [k]; on écrit c ou qu:

sarcophagum cercueil percurrere parcourir episcopum évêque male contentum malconlent

La palatale est devenue sonore dans verecundia > vergogne.

Digitized by Google

REMARQUE. Le développement des mots en -icus est peu clair. Il semble qu'ordinairement la voyelle pénultième ne soit tombée qu'après la sonorification de la palatale, ainsi -aticum a dû passer par -adego, -adgo pour devenir -age (cf. § 199, Rem.): viaticum > voyage; (caseum) formaticum > fromage; Gemmeticus > Jumièges; hereticum > vfr. herege: *judicum > juge; medicum > vfr. miège; *pedicum > piège; *sedicum > siège. Mais à côté de ces formes on trouve Aventicum > Avenche; (pagus) Perticus > le Perche; porticus > porche. Comp. encore canonicum > chanonie, chanoine; rusticum > ruiste, ruste, rustre (§ 504.3); clericum > clerc; sanctum Cyricum > Saint Cyr.

401. C suivi d'A se change en $[\int]$, qu'on écrit ch. 1º C (+ a) initial d'un mot:

carum	che r	carbonem	charbon
cantat	chante	cantare	chante r
campum	champ	cambiare	changer
calamum	chaume	capillum	cheveu
causa	chose	caballum	cheval
caulem	chou	catena	chaîne

Cas isolés. La palatale s'est maintenue intacte, probablement par une sorte de dissimilation, dans cavea > cage, et calcare > côcher (comp. § 241) pour chaucher (forme donnée par J. Thierry, en 1564); cf. cauchemar pour chauchemar. Quelques mots présentent la chuintante sonore [3] au lieu de la sourde [5]: geôle (*caveola), gercer pour jarcer (§ 246) < *carptiare (de carpere), germandrée (altération de chamædrys), girofle (caryophyllum).

Mots d'emprunt. Cab, cabale, cabane, cabaret, cabillaud, cacatois, cadavre, cadeau, cadence, cadène, cadet, caduc, café, calamité, calandre, calebasse calèche, calice, calme, calomniateur, calvitie, camisard, campestre, canal, candélabre, canonisation, cantate, capituler, caporal, carafe, carambole, caravane, caresse, caricature, cascade, castagnettes, causer, etc., etc. Dans plusieurs mots à demi savants, le groupe ca est représenté par cha (au lieu de che; § 194): chapelle, chapitre, charité.

Doublets. Dans quelques cas, la forme savante a remplacé une ancienne forme populaire: calomnie — vfr. chalonge; canaille — vfr. chienaille; capitaine — vfr. chevetaigne. Dans d'autres cas, on a conservé la forme populaire à côté du nouveau mot d'emprunt: cadène — chaîne, caisse — châsse (§ 169, Rem.); cale-

çon — chausson; camarade — chambrée; camp — champ; campagne — champagne; canal — chenal; cancre — chancre; cap — chef; cape — chape; capital — cheptel; captif — chétif; carbonnade — charbonnée; carguer — charger; carnage — charnage; carogne — charogne; carte — charte; castel — château; cause — chose; cavalcade — chevauchée; cavalerie — chevalerie.

2º C (+ a) initial d'une syllabe, après une consonne:

arca	arche	mercatum	marché
furca	fourche	circare	chercher
pert(i)ca	perche	mast(i)care	mâche r
man(i)ca	manche	*caball(i)care	chevauc her
bucca	bouche	coll(o)care	coucher
sicca	sèche	præd(i)care	prêcher
vacca	vache	peccatum	péché

Dans d'autres mots, on trouve la chuintante sonore [3] au lieu de la sourde: *berb(i)carium > berger; carr(i)care > charger; cler(i)catum > clergé; del(i)catum > vfr. delgié; fabr(i)care > forger; *fil(i)caria > fougère (vfr. feuchière, Coquillart, I, 79); fod(i)care > fouger; jud(i)care > juger; mand(u)care > manger; *plumb(i)care > plonger; ser(i)ca > serge; *tardicare > vfr. targer; vend(i)care > venger (comp. revanche), etc.

Remarque. Nous retrouvons le développement en ch dans la plupart des proparoxytons en -ica, dont la voyelle intervocalique a dû, par conséquent, disparaître avant l'altération du c intervocalique en yod (§ 413): Basil(i) ca > Basoche, dies domen(i) ca > dimanche, man(i) ca > manche; *ferotica (transformation de ferox, sur silvaticus) > farouche; nat(i) ca > nache, pertica > perche, revind(i) cat > revanche. Dans fabrica, la pénultième est restée plus longtemps à cause du groupe de consonnes précédent, et la palatale est devenue sonore: fabrega > faurga > forge; gauge (gallica) et serge (serica) sont probablement empruntés de quelque dialecte. Le développement des autres mots en -ica est peu clair: bettonica > bétonie, bétoine; sardonica > sardonie, sardoine. Sur grammatica > grammaire, voir § 475,4, Rem.

Mots d'emprunt. Calcaire, cavalcade (cf. chevauchée), communiquer (cf. communier et vfr. comengier), fabriquer, occasion, pâques, Parques, bacchanal, etc. Carguer, doublet de charger (carricare), est emprunté du provençal cargar. . 402. Voici les étapes principales du développement de c (+ a) en ch [∫]:

1º Le point d'articulation de la médiopalatale se déplace peu à peu en avant dans la bouche; par ce déplacement se développe un son transitoire fricatif qui finit par devenir un élément indépendant, et l'explosive se trouve transformée en une affriquée, en même temps que son articulation devient de plus en plus prépalatale, et enfin dentale: carrum > karro > kjar > t[ar. Cette affrication est postérieure à l'invasion des Francs, comme le montrent les mots d'emprunt germaniques: Karl > Charles; Rikhard > Richard; skara > vfr. eschiere; marka > vfr. marche, etc.; elle est en même temps antérieure à la contraction de au en o (§ 189): causa donne chose, comme casa, chez; donc, on entendait un a après la palatale (*cosa aurait donné cose); par conséquent, elle a dû avoir lieu entre le VIe et le VIIIe siècle, probablement vers la fin du VIIe siècle. Rappelons que l'affrication n'est pas commune à toute la région du Nord; elle n'a eu lieu ni en picard, ni en wallon, ni dans la région septentrionale du normand, où l'on conserve l'explosive intacte cose, camp, keval, kier. La prononciation normande se retrouve dans plusieurs mots adoptés en anglais carry, carriage, carpenter, carnal, etc.

Remarque. La prononciation de [k] pour [J] est généralement regardée comme un des picardismes les plus saillants. Voici une observation d'Henri Estienne: Vous scavez que les Picards, comme Vn cat et Vn kien, aussi disent ils Attaquer pour Attacher. Tesmoins celuy qui estant mené au gibbet aima mieux y estre attaché, pendu et estranglé, qu'espouser une fille qui estoit boiteuse. Car voyant qu'elle clochoit, prit incontinent sa resolution: et dit à l'executeur: Attaque attaque: elle cloques (Deux dialogues, etc., p. p. Ristelhuber, I, 130). Nous avons le contre-coup de cette particularité dans une historiette de Tallemant des Réaux: quand un M. Camus fut nommé intendant en Picardie, les gens du pays, croyant bien faire, l'appelaient M. Chamus, parce qu'ils savaient qu'on devait dire un chat et non un cat.

2º Dans la plus ancienne période du français, la palatale affriquée se prononçait [tf], orthographiée ch; on disait: [tfar] (char), [tfomp] (champ), [tfonto] (chante), [tfozo] (chose), [tfoval] (cheval), etc. Cette prononciation, attestée par la transcription des mots d'emprunt français en moyen-haut-allemand et en moyen-néerlandais: tschapel, tschevalier, Ritschard, etc., s'est conservée dans plusieurs patois modernes, notamment le lorrain, le franc-comtois, le champenois et le wallon. Nous la

retrouvons également dans les mots français adoptés en anglais avant le XIII^e siècle: chain, chair, challenge, chamber, chamberlain, champion, chance, chancel, chancellor, chandler, change, channel, chant, chapel, chaplain, chapter, charge, chief, butcher, etc.; notons aussi la forme match, dont l'orthographe reproduit l'ancienne prononciation de mèche.

REMARQUE. L'affriquée [tf] est inconnue au français moderne (cf. § 307,2); dans les mots d'emprunt on la remplace généralement par ch; voir § 116.

3º Au XIIIe siècle, l'affriquée ch [tf] perd son élément explosif et se réduit au simple son chuintant [f]; l'orthographe reste intacte. La prononciation changée se reflète dans les transcriptions allemandes: schahtelân, schanze, schanzune, schapel, schalmie, etc.; nous la retrouvons également dans tous les mots d'emprunt français adoptés en anglais après le XIIIe siècle: chagrin, chaise, chamade, champagne, chancre, charlatan, etc.

403. C suivi d'*E* ou d'*I* se change en [s] qui s'écrit c (on trouve sporadiquement s); pour le développement historique, voy. § 404.

1° C' (+ e, i) initial d'un mot:

centum	cent	cerebellum	cerveau
cera	cire	cessare	cesser
cervum	cerf	cinerem	cendre
cælum	ciel	cinctura	ceinture
сера	cive	civitatem	cité

On écrit sangle, serfouir, siller (comp. dessiller), pour cengle (cingula), cerfouir (*circumfodire), ciller (dér. de cil \(cilium \)).

Cas isolés. Quelques mots présentent ch au lieu de c: chercher (circare), pour cercher, qui se trouve encore au XIVe siècle (comp. angl. search), est dû à une assimilation régressive (§ 506,2); chiche est une altération de cicer, la forme populaire cerre se trouve encore au XVIIe siècle (Cotgrave, 1611); chirurgie et chirurgien ont remplacé cirurgie et cirurgien sous l'influence de l'orthographe latine chirurgia (comp. § 119). Il faut enfin citer quelques mots empruntés de l'ita-

lien, comme, par exemple, chicorée (\langle it. cicorea), ou influencés par l'italien, comme chiffre (it. cifra) et Chypre (it. Cipro), dont les formes primitives sont cifre (\S 44, Rem.) et Cypre.

2º C (+ e, i) initial d'une syllabe après une consonne:

mercedem	merci	pull(i)cenum	poussin
monticellum	monceau	poll(i)cem	pouce
porcellum	pourceau	pum(i)cem	ponce
pull(i) cella	pucelle	rum(i)cem	ronce
rad(i) cina	racine	hirp(i)cem	herse
ram(i) cellum	rinceau	pant(i)cem	panse
baccinum	bassin	- ',	-

Cas isolés. On trouve la sonore [z] dans onze (undecim), douze (duodecim), treize, quatorze, quinze, seize; cousin (*culicinum, de culex) est probablement un mot d'emprunt.

REMARQUE. Dans quelques mots d'emprunt, la graphie ch (χ) est rendue par ch; on prononce [f]: chimie, chimère, chérubin, Chine, architecte, monarchie, archi-, etc., ou, dans les mots plus récents, [k]: chiragre, chiromancie, chénopode, orchestre, archiépiscopal. Sur archevêque et chirurgie, voir § 119.

404. Pour le développement historique de c (+i, e) en [s], on peut établir les points suivants:

10 Le c latin devant e ou i était indubitablement une explosive prépalatale; on prononçait kentum, kera, kinis, kito, etc. Cette prononciation s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le sarde logodourien, où l'on dit chentu, chera, chervu, chena, chelu, chibudda (cæpulla), chircare, chingere, etc.; dans ce qui reste de l'illyro-roman (dialecte parlé jadis probablement dans toute la Dalmatie et même sur une partie du littoral de la Vénétie), le patois de l'île de Veglia (sur la côte de Croatie), où l'on dit: caira (cera), kis (caseum), carviale (cerebellum), dic (decem), etc. Nous la retrouvons également dans les mots empruntés anciennement par les langues germaniques: Kirsche (ceraseus), Kiste (cista), Kicher (cicer), Kaiser (Cæsar), Keller (cellarium). De même, dans les mots latins passés en breton, en islandais et en anglo-saxon. Les faits épigraphiques et paléographiques viennent attester que le c prépalatal a gardé sa prononciation explosive peutêtre jusqu'au VII^e siècle; un vase trouvé en Gaule, et qui appartient à la fin du VI^e siècle, porte inscrit, comme marque de fabrique, ofikina Laurenti.

2º L'explosive prépalatale c s'est altérée dans presque tous les parlers néolatins (pour les exceptions, voir ci-dessus): elle a été remplacée par une affriquée, dont l'articulation et le développement varient selon les régions. Voici comment on peut se figurer cette altération du c, un des faits les plus curieux de la phonétique romane. En perdant peu à peu de son articulation nette, l'explosive finit par se continuer en un son fricatif: on ne dit plus [ke], mais à peu près [kje]. Le changement survenu attaque en même temps et la manière d'articulation de l'explosive, et le lieu de son articulation, grâce à l'avancement dans la bouche du point de contact. La prépalatale s'altère ainsi en une consonne composée, une affriquée, dont les deux éléments palataux se changent lentement en dentaux: l'explosive prépalatale [k] devient [t], et la fricative prépalatale [j] devient la chuintante [f] ou la dentale simple [s]. De cette manière, c + e, i) aboutit à [tf] ou à [ts]; on ne sait si l'une de ces étapes est sortie de l'autre, ou si elles sont indépendantes entre elles.

3º L'altération de la prépalatale a eu lieu à une époque différente dans chacune des régions qui la présentent. En gallo-roman, elle s'est probablement produite dans le courant du VIIe siècle; les gloses de Reichenau (§ 12), où c a la valeur de ts, nous présentent la transformation accomplie. L'affriquée ts, qui provient aussi de [k + j]: faciam > face, de [t+j] appuyé: cantionem > chançon, et de quelques autres combinaisons (§ 307,3), se maintient jusque dans le XIIIe siècle; on prononçait: [tsirə] (cire), [tserf] (cerf), [mertsi] (merci), et de même [fatsə] (face), [t[ontson] (chanson), [t[atsə] (chace, chasse), [fortsə] (force), [printsə] (prince), [tjerts] (tierz, tiers), [fats] (faz, remplacé par fais), etc., etc. Cette prononciation est attestée par plusieurs anciennes graphies, telles que fazet (Serm. de Strasbourg), manatce (Eulalie), domnizelle (ib.), czo (ib.), etc.; par les transcriptions allemandes: zinc, zendal, merzi, puzele, fianze, et néerlandaises: fortse, fatsoen (comp. en moyen danois fadson et kantse); par les transcriptions hébraïques: tsindre (cendre), pietze, fortze, montsiel (monceau), etc. Elle est encore vivante dans plusieurs mots passés en allemand: Prinz.

Pelz (pelisse, vfr. pelice), Franz, Mütze (aumusse, vfr. almuce), Schanze (chance).

REMARQUE. L'affriquée [ts] se retrouve, comme type fondamental de l'altération de la prépalatale, en hispano-roman, dans certains cantons ladins et dans une partie du domaine roumain. Partout ailleurs, à savoir en Italie et dans la plus grande partie des domaines roumain et ladin, la prépalatale s'altère en [ts]; ce même son s'est aussi développé dans la région picardenormande dans les cas qui ont donné [ts] dans le reste de la Gaule du Nord; ainsi, dans la région indiquée on trouve chire, cherf, ichelle, merchi, brach, fach, tierch, comenchier, cachier (chasser), forche, etc., etc.

4º L'affriquée [ts] perd, probablement dans le courant du XIIIe siècle, l'élément explosif et se réduit ainsi à la simple spirante sourde [s]; comp. la réduction de [ts] à [s], § 402.

II. CINTÉRIEUR + CONSONNE.

- **405.** Suivi d'une consonne, le c [k] intérieur se développe de différentes manières, selon la nature de la consonne.
- 1º Dans les groupes CS (X), CT, CR, l'explosive disparaît en dégageant un yod qui se combine avec la voyelle précédente: axem > ais, factum > fait, facere > faire (§ 406 408). On a probablement passé par des formes mouillées (§ 305).
- 2º Dans le groupe CL, l'explosive se fond avec la latérale qu'elle mouille: quac(o)la > caille (§ 409).
- 3º Dans quelques cas isolés, C devient G ou S tout en dégageant un yod: a crem > aigre, gracile m > graisle, grêle.
- 4º Le groupe CV (QV) suit des voies particulières et embrouillées; voir § 411.
- **406.** CS. Ce groupe, qui s'écrit par la seule lettre X, peut être libre (intervocalique) ou appuyé (suivi d'une consonne).

1º CS (X) libre devient is (iss):

coxa	cuisse	axilla		aisselle
axem	ais	maxilla	vfr.	mai s selle
buxum	buis	exire	vfr.	eissir
exit vfr.	ist	laxare		laisser
Axona	Aisne	uxorem	vfr.	oissor
fraxinum	fraisne, frêne			

On a réintroduit le x étymologique dans sex > vfr. sis > six, et sexaginta > vfr. soissante > soixante (cf. § 97).

Cas isolés. Il y a eu assimilation entre les deux éléments du groupe [ks] dans exagium > essai, examen > essaim.

Mots d'emprunt. Auxiliaire, axiome, complexe, convexe, élixir, examen, exsuder, fluxion, index, laxatif, luxe, maxime, maxillaire, préfixe, prolixe, rixe, saxifrage, sexe, silex, etc.; sur la prononciation de x dans la langue moderne, voir Manuel phonétique, § 268. L'existence du groupe [ks] dans plusieurs mots d'emprunt est dû à l'influence de l'écriture (§ 119); on trouve dans les auteurs des XVe et XVIe siècles Alessandre, essemple, essemplaire, prolisse, etc.; Marot rime prolixe avec propice. Notons enfin que exil a remplacé l'ancien eissil (exilium).

2º CS appuyé. Quand le groupe [ks] est suivi d'une consonne (excepté r), il se réduit déjà en gallo-roman, par l'amuïssement de la palatale, à s + consonne: dextra \rangle destra \rangle vfr. destre; dextrarium \rangle destrarium \rangle estra \rangle vfr. estre; extraneum \rangle estrange, étrange; juxta \rangle justa \rangle jouste, joute; juxtare \rangle justare \rangle jouster, jouter; sextarium \rangle sestarium \rangle sestier, setier; *lax(i)care \rangle lâcher; *tax(i)care \rangle tâcher. Dans quelques cas le x a été réintroduit par réaction étymologique; ainsi exploit et exploiter étaient en vfr. espleit et espleitier (*explicitare). — Devant un R il se développe une consonne transitoire, un T (§ 499): texere \rangle tistre, duxerunt \rangle vfr. duistrent.

Remarque. La réduction de [ks] à [s] devant une consonne est un phénomène qui se retrouve dans la langue moderne, où l'on entend, dans le parler négligé, escuser, esclure, esprimer, espression, espress, esplication, etc. Cette prononciation, que presque tous les théoriciens déclarent >d'une vulgarité révoltante«, est pourtant très répandue, même parmi les gens cultivés. Le groupe x + cons. est aussi adouci par l'épenthèse d'une voyelle (voy. § 494,a).

407. CT. Le groupe [kt] devient it:

tructa	truite	*allactare	allaiter
directa	droite	factorem	(bien)faiteur
dictum	dit	lactuca	laitue
factum	fait	Pictavum	Poitou
lectum	lit	*pectorina	poitrine

noctem nuit tectum toit tractare traiter vectura voiture

La forme pis (pectus) est pour piz, qui se prononçait [pits]; voir § 384.

Cas isolés. Luctare > vfr. luitier > luiter, lutter (comp. § 455. Rem.); on disait luiter, luite, luiteur encore au commencement du XVII^e siècle. Le groupe cl paraît s'être assimilé dans jactare > *jettare > jeter (comp. it. gettare), ructare > *rottare > roter; fluctuare > *flottare > flotter (p.-ê. influence du mot germanique fluot).

Sur le développement de ctj (factionem > façon), voy. § 474,4.

Mots d'emprunt. Abstraction, acte, contracter, dicter, direction, docteur, doctrine, facteur, faction, fiction, interdiction, objecter, octobre, octroyer, réfectoire, rétracter (vfr. retraitier), respect (comp. le doublet répit), etc. Grâce à une assimilation, on a prononcé autrefois, dans plusieurs des mots cités, t au lieu de ct; on trouve, par exemple, les graphies dottrine, objetter, diton, ottroyer, etc. Dans beaucoup de mots savants, le c est tombé: pratique (practicus), étique (hecticus), lutrin (vfr. letrin (*lectrinum), auteur, autorité; notons surtout les mots en -at, -el, -it: contrat, objet, préfet, projet, sujet, conflit, édit, etc. (à côté de contact, exact, correct, direct, infect, convict). Dans quelques mots c s'écrit sans se prononcer: aspect [aspe], respect [respe], etc.; voir Manuel phonétique, § 193. Nous avons parlé d'abject au § 119.

408. CR. Le groupe [kr] devient -ir:

fac(e)re	faire	duc(e)re	duire
plac(e)re	plaire	luc(e)re	luire
tac(e)re	taire	dic(e)re	dire
• •		fec(e)runt	firent

Ajoutons la cry ma > lairme, devenu larme au lieu de lerme (§ 245); sa cramentum > sairement, devenu serement (§ 200), serment (§ 291), coquere > *cocere (§ 411,s) > cuire; cicer > vfr. ceire, cerre, remplacé par chiche.

Cas isolés. Acrum > aigre; macrum > maigre.

Mots d'emprunt. Acrobate, lacrymal, lavacre, lucre, lucratif, sacrement, sacrer, sacristie, secret. Rappelons encore migraine (ἡμικρανία), et bugrane, doublet de bucrâne (βούκρανον).

409. CL. Le groupe [kl] aboutit à l mouillé [Λ] (comp. § 352):

oculum *œil* canicula *chenille* vermiculum *vermeil* corbicula *corbeille* *fenuculum *fenouil* quacola *caille*

Cas isolés. Dans quelques mots, le groupe cl est devenu gl: *aboculum (pour *alboculum, tiré de album oculi) > aveugle; aquila > aigle; aquilentum > vfr. aiglent, d'où églantier; buculum > bugle, beugle, d'où beugler; ecclesia > église; joculatorem > vfr. jongleor > jongleur; matricularium > vfr. marreglier, marglier, altéré en marguillier. Notons enfin gracilem > graisle, gresle, grêle.

Mots d'emprunt. Cénacle, miracle, obstacle, spectacle, tabernacle; article, besicles, cycle, manicle; siècle; binocle, monocle, socle, etc. L'ancienne forme eclogue (ecloga) a été remplacée par églogue. Seigle (secale) vient probablement de quelque dialecte.

411. C + nasale. Cette combinaison est très rare; elle ne se trouve que dans quelques proparoxytons. Il paraît que la palatale, d'abord intervocalique, se change en s [z].

1º CM se trouve dans decima > disme, dîme. Les deux formes verbales dicimus et facimus étaient en lat. vulg. *diimus et *faimus, d'où dimes et faimes. Rappelons encore Jacobus qui s'est changé en *Jacomus (ital. Giacomo), d'où en vfr. Jaimes (angl. James).

Mot savant. Drachma (bas-lat. dragme) a donné drachme; la forme dragme est vieillie. La prononciation de la palatale est due à l'influence de l'orthographe (§ 119); elle était muette au moyen âge, comme l'indique la rime drame: dame (E. Deschamps, vol. IX, v. 3317), et encore au commencement du XVIIe siècle. (Le mot est devenu dram en danois.)

2º CN se trouve dans a cinum > vfr. aisne, conservé dans les patois sous la forme d'aine (marc de raisin); ci cinum > vfr. cisne; Vendocinuum > Vendosme, Vendôme. No-

tons aussi Sequana > * Secna > Seine. Diaconum > diacne, diacre (§ 327,2) est un mot savant.

- 411. CW. Le développement de ce groupe est peu clair; il a dû varier beaucoup selon les dialectes.
- 1º La palatale se change en un i, qui se combine avec la voyelle précédente, et la labiale reste: equa > vfr. ive, *sequere > sivre, suivre (voir § 197). Comp. æqualem > vfr. evel.
- 2º La palatale s'affaiblit en g tout en dégageant un i (comp. § 408), et la labiale reste. Ce développement se trouve dans aqua > vfr. aigue (voir § 199,1, Cas isolés), *aquilia (Rom. XXXI, 499) > aiguille; comp. æqualem > vfr. igal, remplacé par égal.
- 3º La palatale disparaît et la labiale reste: aqua > *agua (comp. esp. agua) > *awa > vfr. ewe, eve (voir § 199,1, Cas isolés).
- 4º La labiale s'amuît et la palatale se développe selon les exigences de sa nouvelle position: Laqueum > *laceum > vfr. laz, d'où lacs (§ 98); coquus > *cocus > queux; coquere > *cocere > cuire; coquina > *cocina > cuisine; querquedula > *cercedula > sarcelle.
- 5º La palatale et la labiale restent sans changements: unquam > vfr. onque; a liquod > vfr. alque.

Mots d'emprunt. Aquatique, loquace.

412. C entre deux consonnes.

1º C s'efface surtout quand il est précédé ou sùivi de S: masc(u)lum > masle, mâle; *misc(u)lare > mesler, mêler; musculum > mousle, moule; porc(o)s > vfr. pors; cler(i)-c(o)s > vfr. clers; arc(o)s > vfr. ars, etc. Les formes modernes telles que clercs, porcs, arcs, blancs, joncs, etc. sont refaites (comp. II, §§ 266,2, 288). Notons aussi quelques exemples où il n'y a pas de s: Culc(i)ta > vfr. coute, conservé dans coutil et le composé coutepointe, devenu courtepointe par étymologie populaire (§ 529); sur un autre développement de culcita, voir ci-dessous n° 4. *Circ(um)fodire > cerfouir, serfouir. Marc(o)mannia > Marmagne.

Mots savants. Muscle, masculin.

- 2^0 C se maintient devant L dans les groupes NCL, RCL. Exemples: Avunc(u)lum > oncle; carbunc(u)lum > vfr. escarboncle, devenu escarboucle (§ 329); circ(u)lum > cercle; *cooperc(u)lum > couvercle; sarc(u)lare > sarcler.
- 3° C devient T devant un R dans les groupes RCR et NCR. Exemples: Carc(e) re m > chartre; torq(ue) re > vfr. tortre, remplacé par tordre (sous l'influence des verbes en -dre?); vinc(e) re > vfr. veintre (remplacé par la forme analogique vaincre). Il s'agit ici d'une assimilation régressive: sous l'influence de la vibrante dentale [r] (§ 355), l'explosive palatale sourde [k] change de lieu d'articulation et devient également dentale. Sur le sort de SCR, voir § 499.

Cas isolés. Le c est conservé dans mercredi (Mercurii dies). Ancre (ancora) et chancre (cancer) sont de formation postérieure; encre sera expliqué au § 504,8.

 4^{0} C aboutit à J dans le groupe NCT; il mouille la nasale précédente qui dégage un [j] en perdant son mouillement: sanctum \rangle *santo \rangle saint; junctum \rangle joint; punctum \rangle point. Un développement pareil s'observe dans culcita \rangle co Λ ta \rangle coite, couette.

Mots savants. Sanctifier, sanctuaire, fonction, onction, ponctuel, etc.

IV. C INTERVOCALIQUE.

413. Le sort du c intervocalique dépend du lieu de son articulation, ce qui veut dire de la nature des voyelles environnantes (cf. § 397).

1º La postpalatale, qui se trouve devant o, u (voy. + co, voy. + cu), et devant a après o, u (oca, uca), s'amuït: securum $> s\bar{e}ur$, $s\hat{u}r$; jocat > joue, etc. Il faut admettre que l'explosive postpalatale sourde [k] est d'abord devenue sonore [g]: securo > seguro; comp. le changement de p en b et de t en d (§ 366,s). Ensuite, l'explosive sonore [g] a changé de manière d'articulation et est devenue fricative $[\gamma]$: seguro > se γ uro; comp. le changement de b en v (§ 378) et de d en d (§ 394). Le son $[\gamma]$, qui s'entend souvent en espagnol, dans seguro, luego, etc., et qui est très fréquent en danois, s'est finalement amuï: se γ uro > seuro $> s\bar{e}ur$, $s\hat{u}r$, comme la dentale correspondante (§§ 383, 386). L'amuïssement de la fricative palatale est probablement antérieur au IXe siècle.

2º La médiopalatale, qui se trouve devant a, non précédée de o, u (aca, eca, ica), se change en yod: pacat > paie; decanum > doyen. Il faut également admettre ici [g] comme étape intermédiaire: baca > baga; puis la médiopalatale sonore a cessé d'être explosive et est devenue fricative: baga > baja.

 3° La prépalatale, qui se trouve devant e, i (uce, oce, ace, ece, ice, uci, oci, aci, eci, ici), devient [z] en dégageant un yod: racemum > raisin, vicinum > voisin. Comme la prépalatale initiale c est devenue [ts] (§ 404), on peut supposer que la prépalatale intervocalique est devenue la sonore correspondante vicinum > [vedzino], mais le dégagement d'un yod n'y trouve pas son explication.

414. Voyelle + CO (CU). Devant une vélaire, le c [k] intervocalique disparaît:

acutum ciconia	vfr. vfr	ëu ceogne	*lacusta locusta)	\ <u>-</u>	laouste
		•	•	VII.	
cicuta	vir.	cëue	Saucona		Saône
cuculla		cooule, coule	securum		sëur, sûr
dracuncu	lum		*placutun	n	plëu, plu
	vfr.	draoncle	*tacutum		tëu, tu

Rappelons aussi focum > fgu, feu, jocum > *jou, jeu, locum > lou, lieu (comp. § 249); facunt > font, etc.

Cas isolés. A côté des formes citées, on en trouve d'autres, où le c est représenté par g: Eu (se trouve dans l'ancien nom de lieu Montéu) — agu, egu, resté comme aigu. Céogne — cegogne, cigogne. Ceue — ceguë, ciguë. Coule — cagoule. Draoncle — dragon. Laouste — langouste. Les formes avec g appartiennent à une couche moins ancienne que celle où la palatale s'est amuïe.

Mots d'emprunt. Crocodile, cuculle, faconde, fécond, lacune, pécune, pellicule, persécution, préconiser, protocole, second, sécurité, etc.

415. Voyelle + CA. Il faut distinguer deux cas, selon la nature de la palatale, qui peut être postpalatale (après o, u) ou médiopalatale (après a, e, i).

1º Après o, u, la palatale disparaît:

rauca	vfr. <i>roue</i>	hoc anno vfr.	ouan
auca (de avis)	vfr. oue	advocatum	avoué
*nauca (de navi	s) noue	focacia	fouace
jocat	juee, joue	carruca	charrue
locat	luee, loue	lactuca	laitue
jocare	joue r	manducat vfr.	manjue
locare	louer	verruca	verrue

Cas isolés. Quelques mots présentent un yod entre les deux voyelles. La forme régulière de auca, oue, s'emploie encore au XVIIe siècle; elle a été remplacée par oie qui apparaît au XIVe siècle (Chirurgie de H. de Mondeville); cette nouvelle forme est peut-être due à une influence de oison (§ 476,1). Exsucare > vfr. essuer, remplacé par essuyer (comp. § 279,1). Vocalem > voyelle n'est pas populaire.

Mots d'emprunt. Colloquer, époque, vocation, invoquer, provoquer, suffoquer, exsuquer, caduque, nuque, etc. Ducat vient de l'it. ducato; le doublet duché est un dérivé de duc.

2º Si la voyelle précédente n'est pas vélaire, mais a, e ou i, c devient yod:

baca	baie	decanum		doyen
bracas	braies	vicarium	vfr.	voyer
pacat	paie	pacare		payer
plicat	ploye	plicare		ployer
fricat vfr.	froie	frĭcare	vfr.	froyer
něcare	noyer	*prĕcare	vír.	proyer

Mots d'emprunt. Monacal, placard, décanat, défécation, sécateur, sécaline, sécant, délicat, pélican, plicatif, complication, bibliothèque, abdiquer, communiquer, etc.; dans plusieurs mots savants, la terminaison -i care est rendu par -ier: édifier, falsifier, justifier, publier, supplier, etc. Remarquez intriguer qui vient de l'italien intrigare; la vieille forme française est intriquer, employé encore au commencement du XVIIe siècle. Cigale (cicada) et viguier (vicarium) viennent du provençal.

 3° Si la voyelle précédente est un $\bar{\imath}$ ou un \check{e} accentués, elle absorbe le vod:

amīca	amie	pīca	pie
mendicat	mendie	něcat vfr.	nie
ortica	ortie	*prěcat	prie
fica vfr.	fie	sĕcat	scie

FORMATION ANALOGIQUE. Dicam devient régulièrement die qui a été remplacé par dise (II, § 139,4).

Mots d'emprunt. Figue, forme refaite, a remplacé l'ancien fie. Grecque est tiré de grec (emprunté à græcus).

416. Voyelle + CE (CI). C devant une voyelle palatale, non finale, se transforme en s [z], en dégageant un yod:

placere	plaisir	licere	loisir
tacere vfr.	taisir	mucere	moisir
racemum	raisin	vicinum	voisin
avicellum	oiseau	dominicella	demoiselle
recentem vfr.	reisent		

Cas isolés. Un i précédent absorbe le yod: dicebam > disais, dicentem > disant. Gésir (jacere) et lézard (lacerta) sont probablement pour *jaisir et *laiserte. L'ancien fesis (fecisti) s'explique par l'influence de mesis (misisti).

Mots d'emprunt. Décéder, décembre, décent, décence, décider, difficile, jacent, innocent, précis, récent, vicinal, vermicelle. On trouve [k] dans coloquinte (colocynthis), et [ʃ] dans machine (machina); comp. Achille [aʃil] et Achéron [aʃerɔ].

V. C FINAL.

417. C final libre.

1º La postpalatale, qui se trouve après o et peut être suivie d'un o, paraît rester: apud hoc > avuec, avec (on avait aussi autrefois poruec, sinuec); illo loco > vfr. illuec. Pourtant, le simple hoc devient o (§ 14, Rem.); sur focum > feu, etc., voir § 248. Sont savants des mots tels que caduc et réciproque.

2º La médiopalatale, qui se trouve dans le groupe ac final, ou suivie d'une voyelle vélaire caduque, se change en yod (comp. § 415,2): fac > fai, fais; *veracum > vrai; Cama-

racum > Cambrai; Sparnacum > Épernay; illac > vfr. illai.

Mots d'emprunt. Ammoniac, bac, bivouac, cornac, lac, micmac, tric-trac, etc.; le c est muet dans estomac, tabac.

3º La prépalatale qui se trouve devant e, i, devient [ts] et dégage un yod. Le yod se combine avec la voyelle précédente, et l'affriquée [ts] se simplifie en un [s] (comp. § 404) qui finit par s'amuïr; par réaction savante, le s est souvent remplacé par x: nucem > noiz, nois, noix; vocem > voiz, vois, voix; decem > diz, dis, dix; picem > peiz, peis, poix; vicem > feiz, fois; *berbicem > brebiz, brebis; perdicem > perdriz, perdris, perdrix; soricem > souriz, souris. Pacem donne pais, paix. Sur le sort de -ce final dans les proparoxytons, voir §§ 251,6 et 403,2.

Mots d'emprunt. Atroce, calice, cilice, féroce, précoce, etc. Duc est primitivement un accusatif tiré du nominatif dus pour ducs (§ 314, Rem.) \langle lat. dux.

4º La prépalatale qui se trouve dans le groupe $\bar{i}c$ final ou suivie d'une voyelle vélaire caduque disparaît (comp. § 415,2): sic \rangle si; ecce hic \rangle ici; dico \rangle vfr. di; amicum \rangle ami; *spicum \rangle épi; ficum \rangle vfr. fi, puis écrit et prononcé fic par réaction étymologique; il en est de même de picum \rangle pi, puis pic; l'ancienne forme est conservée dans pivert.

MOTS D'EMPRUNT. Arsenic, ombilic, public, syndic, pronostic, etc.

418. C final appuyé se conservait primitivement tel quel:

arcum	arc	beccum	bec
porcum	porc	saccum	sac
cler(i)cum	clerc	seccum	sec
juncum	jonc	soccum	soc
frank-	franc	succum	suc
	•	bukk-	bouc

CAS ISOLÉS. Dans quelques mots un c final a disparu ou a été remplacé par une autre consonne: Bau < vfr. bauc, balc (aha. balcho); comp. balcon. Carrefour < vfr. *carreforc (blat. quadrifurcum). Haubert < vfr. hauberc, halberc (aha. halsberg); comp. haubergeon. Étang < vfr. estanc (blat. *stancum, altération de stagnum); comp. étancher.

Digitized by Google

- **419.** Comme le C final disparaissait devant le s de la déclinaison (§ 314, Rem.), on avait ars, pors, sas, ses, à côté de arc, porc, sac, sec. L'analogie a tantôt généralisé les formes avec c tantôt celles sans c.
- 1º C s'entend dans arc, turc, bec, bouc, sac, sec, soc, suc, roc (ital. rocco). Le c final ne disparaît plus devant le s du pluriel, mais bien quelquefois devant la consonne initiale d'un mot suivant: ar(c)-boutant, ar(c)doubleau, be(c)-d'âne, béjaune (pour bec jaune), cin(q) francs; comp. un coq [kok], mais un coq d'Inde [kodě:d]. On disait autrefois un sa(c) mouillé.
- 2º C s'est amuï dans clerc, marc, porc, banc, blanc, flanc, franc, jonc, tronc, broc, croc, escroc (ital. scrocco). La forme pleine reparaît parfois devant une voyelle: porc-épic [porkepik], passer du blanc au noir, de flanc en flanc, franc et net, francarcher, de broc en bouche, croc-en-jambe.

G.

- 420. SORT GÉNÉRAL DE G.
- 1º G reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant o, u: gratum > gré, gutta > goutte; après une consonne: angustia > angoisse (§ 421—422).
- 2º G devient [k] à la finale d'un mot après une consonne: largum > vfr. larc (§ 436,2).
- 3° G devient [3] devant a, e, i, au commencement d'un mot gentem > gent, et après une consonne: argentum > argent (§ 423—424).
- 4º G devient yod devant D, T, R: flagrare > flairer (§ 426 -427), et parfois devant (ou après) a: saga > saie (§ 434,2).
- 5° G se combine avec N et L en [n] et [s]: agnellum > agneau, vigilare > veiller (§ 429-430).
- 6° G s'amuït entre deux voyelles dont la première est vélaire: ruga > rue, *fugire > fuir (§§ 433, 434,1), et parfois entre deux consonnes: margula > marle, marne (§ 431).

I. G INITIAL.

421. G suivi d'une consonne reste sans changement: gratum > gré, grandem > grand, glandem > gland, etc.

Cas isolés. G est devenu C dans glattire > vfr. glatir, d'où clatir, altéré sous l'influence de clapir; rappelons aussi l'ancienne forme crotesque pour grotesque. G est tombé dans *glirem (pour glirem, cf. § 150) > loir; Glycerium > Lézer.

422. G suivi d'O ou d'U reste sans changement:

- 1º G (+ o, u) initial d'un mot: gobionem > goujon; gula > gueule; *gurga > gorge; gustare > goûter; gutta > goulte; gundfanon > gonfanon (on a dit aussi confanon).
- 2º G (+ o, u) initial d'une syllabe, après une consonne: angustia > angoisse. Si marcotte est un dérivé de mergus, on aurait attendu margotte.
- **423.** G suivi d'A, d'E ou d'I devient [3], orthographié g ou j.

1º G (+ a, e, i) initial d'un mot:

galbinum	jaune	gemere	geindre
gabata	joue, jatte	gentem	gent
gaudia	joie	genuculum	genou
*gaudire	jouir	gesta	geste
gagatem	jaiet, jais	gigantem	géant
gallina	geline	gingiva	gencive
gard-	jardin		

Mots d'emprunt. Gabelle, galactite, galbanum, gambader, gamelle, gamme, galline, gourdir, etc. Pour gangrène (gangræna), Vaugelas observe: »Il faut escrire gangreine, auec vn g au commencement, et non pas cangreine, auec vn c, mais on prononce cangreine, auec vn c, et il est plus doux à cause qu'on euite la repetition des deux g« (Remarques, II, 61).

2º G (+ a, e, i) initial d'une syllabe, après une consonne:

larga	large	argentum	argent
verga	verge	urgentem	urgent
purgare	purger	*burgensem	bourgeois
And(e)gavum	Anjou	nav(i)gare	nager

Si le groupe ge (gi) est précédé de l ou de n, la palatale se combine avec cette consonne, et l'on a $[\Lambda]$ et [n]: *colligire

> cueillir, fingebat > feignait; sur longe > loin, plangit > plaint, voir § 336.

Cas isolés. Pergamenum > parchemin; longa > vfr. longe, remplacé par longue, forme refaite sur le masculin (II, § 418). Gingiva > gencive, par dissimilation (§ 114).

Mots d'emprunt. Organiser, divulguer, promulguer, purgatoire, etc.; vergue, doublet de verge (verga), vient probablement du prov. vergua.

424. Le développement de g en [z] est parallèle à celui de c en [] (voir § 402). Le son [] est une simplification de l'affriquée [dz]; on prononçait au moyen âge [dzojə] (joie), [dzardin] (jardin), [lardzə] (large), [verdzə] (verge), etc. Dans les mots d'emprunt français, ce son est rendu en moyen haut allemand par sch, zh, j, ti: schent, zhoie, sarjent, tiost (le développement ultérieur de ce dernier mot est curieux; il passe en bas allemand sous la forme de dust, et devient dyst en danois). Le son [dz] s'est conservé en plusieurs patois; en lorrain on dit par ex.: dgens, djardin, etc., en tourquennois: djaune, djéole, djambe (jambe), etc. Nous le retrouvons en anglais où il s'est conservé dans les mots d'emprunt: giant, gentle, general, gest, George, just, joy; la graphie budget (vfr. bougette) est remarquable. Dans le francien, [dz] se réduit, au XIIIe siècle, à [z], mais l'orthographe reste intacte; [dz] n'existe maintenant que dans des mots d'emprunt: djinn.

II. G + CONSONNE.

- **425.** Suivi d'une consonne, G [g] se développe de différentes manières.
- 1º Dans les groupes GD, GT, GR, l'explosive se change en un yod, qui se combine avec la voyelle précédente: frig(i) da > froide, flagrare > flairer (§ 426 427).
- 2º Dans le groupe GM, l'explosive se change en [u] (§ 428). 3º Dans les groupes GL et GN, l'explosive se fond avec la consonne suivante, qu'elle mouille: coag(u)lare > cailler, dignare > daigner (§ 429-430).
- 426. GD, GT. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente: frig(i)d um > freit, froit, froid (§ 395,2);

frig(i)da > freide, froide; rig(i)dum > reit, roit (remplacé par le féminin raide, de rigida; II, § 389); leg(i)t > lit, fug(i)t > fuit.

Cas isolés. Amygdala a été altéré en *amendola (comp. it. mandola) > amende. G s'est changé en [u] dans Bagdad > vfr. Baudas. G est tombé dans Magdalena > Madeleine (comp. v. angl. Maudeleyne).

427. GR. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente:

fragrare flairer legere lire nigrum noir frigere frire Ligerim Loire integrum entir, entier

Cas isolés. G disparaît sans laisser de trace dans peregrinum \Rightarrow pèlerin, pigritia \Rightarrow paresse. Sur le développement de rgr, lgr et ngr, voy. § 431.

Mots d'emprunt. Flagrant, intégral, intègre, intégrité, nigrette, régressif, etc.

428. GM. G se vocalise en [u]: sagma \rangle saume, somme; flegma \rangle vfr. fleume; figmentum \rangle vfr. fleume; pigmentum \rangle piument; pigmentum \rangle piument \rangle piment. Ce changement, qui suppose comme étape intermédiaire la palatale fricative [γ], est d'ancienne date; déjà l'Appendix Probi recommande de dire \rightarrow pegma non peuma«, et on trouve plus tard, dans des textes vulgaires, fraumentum, sauma (cf. § 12), fleuma.

Mots d'emprunt. Augmenter, diaphragme, dogme, énigme, flegme, fragment, pigment, pygmée, segment, etc. Les grammairiens d'autresois protestent parsois contre la prononciation vulgaire qui néglige le g: aumenter, flemme, dramme (pour dragme, cf. § 410,1). La forme flemme est restée populaire et s'emploie dans la conversation familière; cf. l'expression populaire flémard (ou flemmard).

429. GN. Ces deux consonnes se confondent en une seule, le soi-disant n mouillé [n]: agnellum > agneau [ano], dignare > daigner [dene], etc.; pour les détails, voir § 333—336.

CAS ISOLÉS. Dans plusieurs proparoxytons d'adoption postérieure, N est tombé: pagina > page, etc., voir § 327,2. Notez plantaginem > plantain, et propaginem > provain, remplacé par provin (§ 222,2). Imaginem > vfr. imágene (d'où image, voir § 259, Rem. 2) est savant.

430. GL. Ces deux consonnes se confondent en une seule, le soi-disant *l* mouillé: coagulare > cailler; vigilare > veiller, etc.; pour les détails, voir § 350 ss.

Cas isolés. Fragilem > fraile, frêle; on avait aussi une forme fraisle due probablement à l'influence de graisle (gracilem). Dans quelques mots, g s'est vocalisé en [u]: tegula > tieule, tuile (§ 518,4); regula > vfr. reule (resté en anglais sous la forme rule) > riule > ruile, d'où ruiler (resté dans ruilée); on avait aussi reille (§ 352).

Mots d'emprunt. Règle, régler, coaguler, fragile, etc.

431. G entre deux consonnes:

- 1º G disparaît après R, dans les groupes RGL, RGN, RGT: marg(u)la > marle, marne, marg(i)nare > marner, gorgitem > vfr. gort. Rappelons aussi sanguisuga > sancsue, sansue, écrit maintenant par réaction analogique sangsue.
- 2° G se maintient devant L, dans le groupe NGL: cing(u)la > sangle, ung(u)la > ongle, sing(u)larem > sangler, sanglier, strangulare > étrangler.
- 3º G devient D devant un R, dans les groupes LGR et RGR: fulg(u)r > foldre, foudre, surg(e)re > sourdre, spargere > vfr. espardre, terg(e)re > vfr. terdre, experg(e)re > vfr. esperdre. Il s'agit ici d'une assimilation régressive: sous l'influence de la vibrante dentale [r] (§ 355), l'explosive palatale sonore [g] change de lieu d'articulation et devient également dentale; comp. § 412,s.
- 4º Dans le groupe NGR, ng devient [n]: cingere > cinere (§ 333), et un D accessoire se développe devant la vibrante dentale: cinere > ceindre (§ 498,s).

III. G INTERVOCALIQUE.

432. Le sort du g intervocalique dépend du lieu de son articulation (comp. § 413).

1º La postpalatale, qui se trouve devant o, u (voy. + go, gu), et devant a après o, u (oga, uga), disparaît sans laisser de trace: augustum \rangle août, ruga \rangle rue.

 2^0 La médiopalatale, qui se trouve devant a, non précédée de o, u (aga, ega, iga), se change en un yod, qui, ordinairement, se combine avec la voyelle précédente: plaga > plaie.

 3° La prépalatale qui se trouve devant e, i, s'amuît: regina \rightarrow reine.

433. Voyelle + GU (GU). Devant une voyelle vélaire, le g intervocalique disparaît (comp. § 414):

augurium *ëur*, heur legumen vfr. lēun augustum août segusium vfr. sēus regularem vfr. rēuler *Hugonem Huon

Cas isolés. Rappelons les proparoxytons sarcophagum > sarcofao > vfr. sarcou > cercueil; vertragum > vautre. Rotomagum > Rouen; Noviomagum > Noyon. Le g de ces mots, qu'on retrouve dans les formes allemandes Neumagen, Dormagen, Remagen, etc., s'est amuï après le Ve siècle. On trouve dans les textes latins des VIIe et VIIIe siècles - omaus pour - omagus (cf. RF., X, 868).

MOTS D'EMPRUNT. Auguste, augurer, figure, légume, lugubre, négoce, régulier, vigueur, etc.

434. Voyelle + GA. Il faut distinguer deux cas selon la nature de la voyelle précédente.

1º Après une voyelle vélaire (o, u), G disparaît (cf. § 415,1), ruga \rangle rue, sanguisuga \rangle sangsue.

Cas isolés. Fuga > vfr. fuie, sous l'influence de fuir. Rogare > vfr. rover.

Mots d'emprunt. Arrogance, arrogant, conjuguer, subjuguer, etc. Pour plusieurs verbes, l'usage a hésité entre [g] et [z]: on trouve abroguer, arroguer, déroguer, interroguer, subroguer, à côté de abroger, arroger, déroger, interroger, subroger; les dernières formes ont seules survécu.

2º Après a, e, i, G se change en un yod, qui reste indépendant: paganum > payen; gagatem > jaïet, ou qui se combine avec la voyelle précédente: plaga > plaie; saga > saie; ossifraga > orfraie; præsaga > fresaie; legalem > loyal;

regalem > royal; après un i, le yod disparaît sans laisser de trace: castigare > châtier, castigat > châtie.

Cas isolés. Gigantem devient par assimilation (§ 506,1) *gagante > jaiant, jéant, géant. La même réduction d'une diphtongue inaccentuée se trouve probablement dans legalem > leial, léal, vieux doublet de loyal.

Mots d'emprunt. Alléguer, déléguer, diriger, divaguer, exiger, fatiguer, gigantesque, légal, léguer, ligament, négatif, obliger, paganisme, protéger, etc. Pour plusieurs verbes, la langue a hésité entre [g] et [3]; on a dit fustiguer et fustiger, mitiguer et mitiger, naviguer et naviger. L'usage moderne a adopté fustiger, mitiger et naviguer; quant à cette dernière forme, Vaugelas la rejetait: Tous les gens de mer, disent, nauiguer, mais à la Cour on dit, nauiger, et tous les bons Autheurs l'escriuent ainsis (Remarques, I, 144); si la forme avec [g] l'a emporté, on peut y voir l'influence analogique de navigateur et de navigation. A côté de vagabond, on a longtemps eu la forme vacabond.

435. Voyelle + GE (GI). Devant une voyelle d'avant, la palatale finit par disparaître (en passant par yod), quelle que soit la voyelle précédente:

fagina	faîne	regina	r eine
vagina	gaine	sigillum	seel, sceau
magistrum	maître	nigella	nielle
sagimen	sain ($doux$)	viginti	vingt
flagellum	fléel, fléau	triginta	trente
pagensem	pays	*fugire	fuir

Sur le sort des hiatus produits par la chute de la palatale, voir §§ 275 (a + i), 265 (e + a), 267 (e + i), 274 (a + i). Pour les noms de nombre qui perdent leur g intervocalique, voir II, § 483.

Mots d'emprunt. Fragile, fugitif, légende, magistral, nigelle, registre.

V. G FINAL.

436. G final peut être libre ou appuyé.

1º G final libre s'amuït: jugum \rangle vfr. jou, devenu joug par réaction étymologique. Dans legem \rangle lei, loi, regem \rangle rei, roi, le g s'est peut-être transformé en yod.

Mots d'emprunt. Grog, zigzag. Astrologue, épilogue, prologue, pédagogue, synagogue, prodigue, etc. Mage, au moyen âge mague, a peut-être subi l'influence de magie.

2º G final appuyé se change en c [k]: largum > larc, longum > lonc, sanguem > sanc, burgum > bourc, ring > ranc (cf. § 314,2). Après le moyen âge, le c final de ces mots s'est amuï, et il a été remplacé dans la langue écrite par un g (orthographe étymologique, § 96,2): long, sang, bourg, rang (larc a été rempacé par le féminin large). Il est curieux de constater que l'ancienne prononciation sourde de la palatale est encore vivante, sous l'orthographe changée, dans quelques liaisons: un long hiver [@lōkive:r], suer sang et eau [syesōkeo]; pour un rang élevé, on hésite entre [@rōkelve] et [@rōelve]; en 1835, l'Académie exigeait un bourc étendu [@burketōdy].

Formes analogiques. Les verbes présentent beaucoup de formes analogiques; rappelons, par exemple, purge, ceins, feins, plains, etc. au lieu de *purc (purgo), *cenc (cingo), *fenc (fingo), *planc (plango).

Cas isolés. Si le groupe ng est suivi d'une voyelle palatale, il se fond en [n]: longe > lon (§ 335).

CHAPITRE VI.

LES FRICATIVES.

A. FRICATIVES LABIALES.

437. On avait en latin trois fricatives labiales: [f], [v], [w]; elles se retrouvent toutes en français, avec une quatrième de formation plus récente [y].

1º F et V étaient à l'origine des bilabiales; elles se sont changées, probablement déjà aux premiers siècles après J.-C., en labio-dentales, et telle est encore leur articulation en français: fer, ver, etc.

REMARQUE. Les plus anciens mots d'emprunt latins passés en allemand paraissent attester la prononciation bilabiale du v: vinum > Wein; vivarium > Weiher; les mots d'adoption postérieure, au contraire, reproduisent l'articulation labio-dentale: versus > Vers; viola > Veilchen; vetula > Vettel; vespera > Vesper; cavea > Kāfig; advocatus > Vogt.

2º [w] et [y] sont des bilabiales; la première de formation vélaire, la seconde de formation palatale; [w] est de date ancienne, [y] n'a pu se développer qu'après l'altération de [u] (§ 187).

F.

438. SORT GÉNÉRAL DE F.

1º F se maintient sans changement au commencement d'un mot: ferrum > fer; au commencement d'une syllabe après une consonne: infernum > enfer (§ 439), ou devant une consonne: *garyophyllon > girofle (§ 440).

 2° F se change sporadiquement en H.

3º F s'amuît entre deux consonnes: blasphemare > blâmer (§ 441), et entre deux voyelles (§ 442).

I. F INITIAL.

439. F initial se maintient.

1º F initial d'un mot: ferrum > fer, florem > fleur, fratrem > frère.

CAS ISOLÉS. Foris > hors; on a aussi le doublet régulier fors. Hâbler (fabulare) vient de l'esp. hablar.

2º F initial d'une syllabe après une consonne: infernum > enfer, infantem > enfant, aur(i) fabrum > orfèvre.

II. F + CONSONNE.

- 440. F devant une consonne s'amuīt dans of(i) cina > oisine, uisine > usine (§ 455,2); Stephanum > Étienne, antephona (ἀντίφωνα) > antienne. Il reste dans les deux mots étrangers καρυόφυλλον > *garyophyllon, garofolum > girofle, τρίφυλλον > trèfle, et dans sufflare > souffler.
- **441.** F entre deux consonnes s'amuït: blasph(e) mare > blâmer, forf(i) ces > forces. Comp. ner(f) de bœuf (voir §§ 447, 450,1).

Cas isolés. F reste si la dernière consonne est R: ossifraga > orfraie; sulphur > soufre.

III. F INTERVOCALIQUE.

442. F intervocalique n'existait en latin que dans les mots composés; les quelques exemples que présente le gallo-roman sont obscurs. On s'attendrait à la sonorification de F en V (comp. §§ 310, 366,s), et on trouve que F disparaît complètement: bifacem > biais; deforis > dehors (mais le Roland donne defors); *refusare > vfr. rëuser, ruser; scrofellas > écrouelles. Les mots qui présentent un f intervocalique sont ou des composés ou des mots d'emprunt: chèvrefeuille, profit, pro-

fesser, profond (vfr. parfont; prov. preon), refuser, sarcophage, édifice, édifier, oliphant (elephantum), scrofule, scrofuleux.

Cas isolé. Zizyphum s'est altéré en jujube.

REMARQUE. Un exemple isolé d'un changement de f en v se trouve dans les Joca monachorum, qui donnent deux fois la forme proueta pour propheta (P. Meyer, Recueil, I, p. 17).

IV. F FINAL.

443. F final peut être libre ou appuyé.

- 1º F final libre devrait indubitablement se conserver; nous n'en avons pas d'exemple. Tuf ne vient pas directement de tophus, mais de l'it. tufo; tarif est également emprunté de l'italien. Comp. § 449.
- 2º F final appuyé s'amuīt: gomphum > gon, écrit arbitrairement gond; Radulphum > Raoul; Rolf > Rou; v. angl. werewulf > garou.

V.

444. SORT GÉNÉRAL DE V.

1º V se maintient au commencement d'un mot: vermem > ver (§ 445,1); au commencement d'une syllabe après une consonne: servire > servir (§ 445,2); devant R: vivere > vivre (§ 446,1); entre deux voyelles: viva > vive (§ 448).

2º V devient F à la fin des mots: navem \rangle nef (§ 449).

 3^{0} V se change sporadiquement en B: vervecem > brebis; en F: vapidum > fade; en G: vadum > gué.

4° V se vocalise sporadiquement en [u]: avica > auca > oie (§ 446,2, Cas isolés).

5° V s'amuît devant une consonne (excepté R): civitatem > cité (§ 446,2), et entre deux consonnes: serv(i)t > sert (§ 447).

I. VINITIAL.

445. V initial persiste sans changement.

10 V initial d'un mot: ventum > vent, vindicare > venger, vocem > voix, etc Cas isolés. V devient B dans vervecem > lat. vulg. berbicem (C. I. L., VI, no 2099) > brebis; Vesuntionem > Besançon (infl. de Byzantium?); Verzemonum > Bargemont. V devient F dans: vices > fois, vapidum > fade (infl. de fatuum?). Un changement de V en G a lieu dans quelques mots qui subissent l'influence de leurs synonymes allemands commençant par w (cf. 525): vadum + germ. wad > gué; vastare + germ. wastan > guaster, gâter; vespa + germ. wespa > guépe; vipera + germ. wipera > guivre; viscum + germ. widu > gui; vulpem + germ. wulf > goupil. Restent à expliquer: vervactum > guéret, vagina > gaîne, Vasconia > Gascogne.

2º Au commencement d'une syllabe, après une consonne:

calva	chauve	cer(e) visia	cervoise
malva	mauve	advocatum	avoué
servire	servir	silvaticum	sauvage

Ajoutons à ces exemples: januarium > janvier, vidua > veuve, annualem > vfr. anvel, etc., où v vient d'un [u] non syllabique (§ 262,3).

CAS ISOLÉS. V est devenu B dans curvare > courber; comp. corbeau, dérivé de vfr. corp (corvum). V est tombé dans vervactum > quéret.

II. V + CONSONNE.

446. V suivi d'une consonne reste sans changement devant R, et s'amuït devant les autres consonnes.

1º VR > VR: viv(e)re > vivre (comp. §§ 369,2, 376,2). V devient F dans parav(e)redum > palefroi.

20 V tombe devant toutes les autres consonnes:

viv(i)s	vis	nav(i)gare	nager
viv(i)t	vit	nav(i)cella	nacelle
civ(i)tatem	cité	bov(e)s vfr.	bues
*mov(i)ta	meute	mov(e)s vfr.	mues
juv (e) ne m	jeun e	mov(e)t vfr.	muet

Selon cette règle s'expliquent aussi cavea > cavja (§ 262,3) > cage, *leviarium > léger, et peut-être *aviolum > aīeul, *caveola > cavjola > gaiola (§ 401) > geôle.

Cas isolés. V s'est vocalisé dans avica > auca (Glossaire de Cassel, nº 83) > oie; avicellum > *aucello > oiseau, avis struthio > autruche; avis tarda > outarde. (Cette vocalisation rappelle celle qui a eu lieu en vieux latin: aviceps > auceps, gavidet > gaudet.)

447. V entre deux consonnes s'amuît:

serv(i)s	sers	absolv(i)s	absous
serv(i)t	sert	absolv(i)t	absout
servientem	<i>sergent</i>	cerv(o)s vfr.	cers
verv(e)carium	berger	ser v(o)s vfr.	sers

Les pluriels modernes cerfs, serfs sont des formes refaites; voir § 450.

CAS ISOLÉS. Pulv(e) rem > poudre; solv(e) re > soudre (comp. § 498,1). Involare > embler (comp. § 497,1).

III. V INTERVOCALIQUE.

448. V intervocalique se maintient:

nova	neuve	lavare	laver
vivat	vive	favorem	faveur
lixiva	lessive	Geneva	Genève

Cas isolés. V disparaît par dissimilation dans vivenda > viande, vivacius > vfr. viaz; il disparaît aussi dans plusieurs mots où il est suivi ou précédé d'une voyelle arrondie: pavonem > paon, pavorem > pēor, peur; avunculum > oncle; oviculas > ouailles; *uvetta > luette (§ 489,1). La chute du V dans ces conditions remonte très haut; l'»Appendix Probi« recommande de dire: avus, non aus (n° 29); flavus, non flaus (n° 62); rivus, non rius (n° 176). Sur probavi > probai, voir II, § 164.

IV. V FINAL.

449. V final, libre ou appuyé, devient F (comp. §§ 311, 314,2):

nativum	naïf	o v u m	œuf
vi vu m	vif	n o v u m	neuf
nivem vfr.	neif	salvum	sauf
n a v e m	nef	cervum	cerf
bovem	bœuf	servum	serf

Sur quelques mots dont le f final s'est amuï, voir § 450,1.

450. F final, quelle qu'en soit l'origine, peut s'amuïr ou se sonorifier en V.

1º F final s'amuïssait régulièrement devant une consonne (§ 314,1). On déclinait au moyen âge sers (servus) — serf (servum), serf (servi) — sers (servos); et de même vif — vis, nef — nes, etc. (II, § 266,1). On conjuguait laver — lef (lavem), les (laves), let (lavet), lavons (lavemus), etc. L'analogie a, en règle générale, effacé ces différences. Pour les substantifs, la forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le f: serfs, vifs, nefs, saufs. Dans quelques cas isolés, le pluriel a réagi sur le singulier, qui a perdu son f: apprenti (vfr. apprentif), bailli (vfr. baillif, angl. baillif; comp. baillive); brandi (vfr. brandif); clef [kle]; joli (vfr. jolif; comp. joliveté, enjoliver); tré (vfr. tref). Notons encore chégros (pour chef gros), che(f)-d'œuvre, cer(f)-volant, etc. Pour d'autres détails, voir II, § 288, et Manuel phonétique, § 212.

2º F final libre devant une voyelle redevient V. On a dit autrefois viv ou mort, viv argent, du bœuv à la mode, veuv à trente ans, etc.; un dernier reste de cette particularité s'observe dans la prononciation de neuf heures comme [nœvœ:r]. (Comp. achever, tiré de chef.)

W.

451. La fricative bilabio-vélaire [w] existait en latin classique après une explosive palatale: quare [kware], equa [εkwa], lingua [lingwa]. Dans la langue vulgaire, elle s'est souvent

développée d'un [u] en hiatus: tenuem > *tenwe, januarium > janwario, etc. (cf. § 262,s). L'Appendix Probi recommande de dire vacua, non vaqua. Nous retrouvons le même son dans lès mots d'emprunt germaniques (§ 8), où il était d'un emploi fréquent: werra, wisa, warda, sparwari, Gerwald, Godwin, Ludwig, etc. Dans tous ces mots, [w] se modifie ou disparaît; mais il se développe de nouveau, en vieux français, dans les diphtongues uo: buof [bwof] (§ 178), et oi: moi [mwe] (§ 158). Pour la langue moderne, [w] est un son assez général: oui [wi], ouate [wat], ouest [west], loin [lwē], bois [bwa], whist [wist], etc. Dans les exemples cités, [w] est sonore; il peut aussi être sourd: toi [twa], échouer [efwe], fouetter [fwete], etc.

I. W LATIN.

452. Le [w] latin tombe:

1º Après une palatale initiale: quare > car, quomodo > comme, quindecim > quinze, etc. (voir, pour les détails, § 399, Rem.). L'amuïssement de la labiale est postérieur à l'affrication des palatales (§ 402): carum > cher, mais quare > vfr. quer (§ 112). Il remonte bien plus haut dans quinque, qui par dissimilation (§ 513,3) est devenu *cinque, d'où cinq (it. cinque, esp. cinco).

Mots d'emprunt. Tous les mots où qu se prononce [kw] ou [ky], sont empruntés: quadrangle, quadrat, quadrature, quatuor, quartette, quiescent, quiétiste, quintette, quassier, quaker, quartz, etc.; dans plusieurs cas, qu a été réduit à [k]: quadriennal, quadrille, qualifier, qualification, qualité, quantité, quarteron, quérimonie; on écrit même c dans cadrat, cadratin, cadrature. Rappelons enfin cancan, doublet de quamquam.

2º Après une consonne médiale appuyée: lingua > langue [lõ:g], languere > languir [lõ:gi:r], unguentem > onguent [õ:gō], *mansuetinus > mâtin, mortua > morle, februarium > février, quattuor > *quattor > quatre, *battualia > bataille, battuo > bats, consuo > couds. Le [w] tombe également dans extinguere > éteindre (§ 498,s).

Mots d'emprunt. Le [w] se prononce dans aquarium, aquatique, aquarelle, équatorial, équateur, équation, lingual, sangui-

purge, et quelques autres. Pourtant, l'élément labial s'est ordinairement amuï: acquiescer, antiquaire, aqueux, éloquence, équilibre, extorquer, liqueur, etc.

Remarque. Sur les mots français qui ont perdu le [w] de l'ancienne diphtongue [w ϵ], voir § 159.

453. Le [w] latin reste, comme v:

1º Après une palatale médiale: aqua > vfr. aive, equa > vfr. ive, antiqua > vfr. antive, etc., voir § 411.

2º Après n: januarium > janvier, tenuem > vfr. lenve, annualem > vfr. anvel. Comp. Genua > vfr. Genvres (on trouve aussi Gevenes), d'où Gênes.

3º Après d: vidua > veuve.

II. W GERMANIQUE.

454. W initial devient gu [gw]: want > guant, werra > guerra; cette étape vit encore en italien: guanto, guerra, et en plusieurs patois français (voir la Remarque). En francien, le groupe gu [gw] se simplifie au moyen âge en [g]: vfr. guant > gant; comme l'orthographe est obligée de garder la labiale devant e et i, guerre reste intact malgré la prononciation changée. Voici maintenant quelques autres exemples du passage de [w] à [g]: Warda > guarde > garde. Warjan > guarir, garir, guérir (*Aujourd'huy ceux qui parlent et escriuent bien, disent toujours guerir, et jamais guarir. Vaugelas, Remarques, I, 391). Warnjan > guarnir > garnir. Waht - > guait > guet. *Waida > guaide > guède. Werpan > guerpir (déguerpir). Wisa > guise. Waso > guason > gazon. Walthari > Gualtier > Gautier. Warinhari > Guarnier > Garnier. Wilhelm > Guillelme > Guillaume. Widhart > Guiard, etc.

Cas isolés. Dans les mots d'adoption plus récente, le w germanique est rendu par v: néerl. wacharme > vacarme; néerl. wase > vase; néerl. wimbelkin > vilebrequin; all. wagenmeister > vaguemestre; all. walzer > valse; flam. brandewyn > brandevin, etc.

Remarque. Le passage de w à gu [gw] a eu lieu assez tard. Le glossaire de Cassel donne encore wanz (no 118), et w se conserve intact (ou devient



v) dans le Nord et l'Est de la France, en picard, en lorrain et en wallon, où l'on trouve warde, werpir, warnir, want, etc. Le grammairien Sylvius (§ 49, Rem.) atteste que les Picards prononçaient ouaine, ouan, ouage, ouaster, ouastel, ouaire, ouairir, ce que les Français prononcent gaine, gant, gage, gaster, gasteaù, gaire, guarir. Bovelles (1533) représente la prononciation picarde par un double w, Wallon, Willaume, Wauthier, wantz, warder, wespe, répondant au français Gallon, Guillaume, etc. R. Estienne emploie ou: Guarir, le Picard dit ouaine ou waine ce que le François dit gaine ... ouan ou wan ce que le François dit gan. (Thurot, II, 253).

$\mathbf{Y}[y].$

455. La fricative bilabio-vélaire [γ] s'articule avec un frottement très faible et se rapproche beaucoup d'une voyelle: c'est un [y] non syllabique. Elle est ordinairement sonore: lui, buis, nui, muid, etc., mais elle devient partiellement sourde après une consonne sourde: puis, fui, tuile. Elle se présente toujours comme la première partie d'une diphtongue croissante: nuit (noctem), huit (octo), lui (*illui), huile (oleum), puits (puteum), etc. Dans quelques mots elle est la réduction d'un [y]: vfr. fuïr > fuir [fγi:r]; vfr. muët (dér. de mu) > muet [mγε]; vfr. tuër > tuer [tγe]. Comp. § 274,2. Le groupe ui [γi] donne lieu à quelques observations; il peut se réduire à [i] ou à [y].

1º Réduction de [vi] à [i]. Exemples: vfr. buigne > bigne, vfr. suiron > ciron (§ 458,1, Rem.), vfr. tremuie > trémie, vfr. vuide > vide (§ 202). A côté de effruiter (dér. de fruit) et buire, on a les doublets effriter et bire. Dans l'ancienne langue on trouve bie (Vaux-de-Vire, p. p. P. L. Lacroix, p. 29) pour buie (= buire) et bisson pour buisson; on hésite de nos jours entre aiguiser [egyize] et aig(u)iser [egize]. La réduction de ui à i paraît fréquente dans les patois; dans le Dom Juan de Molière (II, sc. 1) on trouve pisque, pis, depis; ces formes se retrouvent dans l'argot actuel de Paris (voir A. Bruant, Dans la rue, p. 88, 89, 94, 118).

2º Réduction de [yi] à [y]. Exemples: vfr. buirette > burette: vfr. charcuitier (dér. de char cuite) > charcutier; vfr. cuirée (dér. de cuir) > curée; vfr. escuierie (dér. de escuier) > escuerie > écurie; vfr. fuirole (dér. de fuir) > furole; vfr. luitier (*luctare) > lutter; vfr. luite > lutte; vfr. ruit (dér. de ruire, rugir) > rut;

vfr. saumuire (de sal et muria) > saumure; vfr. uisine (oficina) > usine (infl. de user?). A côté de buire on trouve le doublet bure.

B. FRICATIVES DENTALES.

456. Voici d'abord quelques observations sur l'historique des deux fricatives [s] et [z].

1º La fricative sourde [s]. C'était probablement la seule forme connue en latin, où le s a dû se prononcer de la même manière dans toutes les positions: soror, versare, rosa, meus. Ce phonème se retrouve dans toutes les langues romanes. Il est très fréquent en français, où il continue, en certains cas, le s latin: soror > sœur, versare > verser; il provient en outre d'un [k] initial prépalatal: cera > cire [sir]; de [kj]: faciam > fasse; de [sj] appuyé: messionem > moisson; de [tj] appuyé: angustia > angoisse.

ORTHOGRAPHE. La fricative sourde s'écrit ordinairement par s: sensé. On trouve aussi ss: passer, fasse, ressort; c: place, source; ç: soupçon.

2º La fricative sonore [z]. Ce phonème paraît avoir été inconnu au latin, comme il l'est encore au roumain et à l'espagnol. L'italien en fait un usage très restreint, mais il est fréquent en portugais et en français. Dans cette dernière langue, [z] s'est développé régulièrement, entre deux voyelles, de [s], [sj], [tj] et [k] prépalatal: pausare > poser, basiare > baiser, rationem > raison, vicinum > voisin; notre phonème peut aussi provenir d'une assimilation progressive: balsamine [balzamin], ou régressive: svelte [zvelt]; il reproduit enfin le z de quelques mots d'emprunt: zinc, zèbre, zèle, gaz, etc.

Remarque. On n'a pas inventé de nouveau signe pour figurer le nouveau phonème [z]; la fricative sonore s'écrit, comme la fricative sourde, par s; ce signe a ainsi une valeur toute différente dans rosa et rose. Dans quelques cas on se sert de z, qui désignait autrefois une affriquée sourde et moins souvent une affriquée sonore (cf. § 307); de là douze, treize, etc. Pour le z des mots étrangers, voir ci-dessus. Quelques mots ont abandonné s pour z; on écrit ainsi alèze, Bazoche, gazon, suzerain, pour alèse (dér. du vieux verbe alaisier), Basoche (basilica), gason, suserain (dér. de sus); il y a eu longtemps hésitation entre hasarder et hazarder.

S.

457. SORT GÉNÉRAL DE S.

1º S se maintient au commencement d'un mot devant une voyelle: sal > sel; au commencement d'une syllabe, après une consonne: vers a re > verser (§ 458); sporadiquement à la fin des mots: urs um > ours (§ 464).

2º S se sonorifie (devient [z]) entre deux voyelles: causa > chose (§ 459), après ou devant une consonne sonore (§ 458,2; § 462).

3º S devient sporadiquement R entre deux voyelles (§ 360).

4º S s'amuît devant une consonne à l'intérieur d'un mot: gustare > goûter (§ 460), au commencement d'un mot: scutum > escu > écu (§ 461); ordinairement à la fin d'un mot: plus > plus (§ 465).

I. S INITIAL

458. S initial se maintient sans changement.

1º S initial d'un mot: seta > soie, salutare > saluer, soror > sœur. Sur le développement de s initial devant une consonne, voy. § 461.

REMARQUE. Dans quelques mots, s a été remplacé par c: Cercueil \langle vfr. sercueil \langle sarcophagum. Cidre \langle vfr. cisdre \langle *cisera, altération de sicera. Cingler \langle vfr. sigler \langle anc. norr. sigla. Ciron \langle vfr. *siron, *suiron \langle ana. siuro. Céleri \langle ital. selleri. On écrit abusivement sceau et sceller pour seau (sigillum) et seller (sigillare).

 2^0 S initial d'une syllabe, après une consonne: ursa > ourse, versare > verser, pulsare > pousser.

Cas isolés. Dans quelques mots d'emprunt, [s] est devenu [z] après une consonne sonore: Alsace [alzas], balsamique [balzamik], balsamine [balzamin], balsamier [balzamje], transalpine [trō:zalpin].

REMARQUE. Dans quelques mots, s a été remplacé par c: Amorce < vfr. amorse, subst. particip. de amordre. Farce < vfr. farse < *farsa de farcire. Foncer < vfr. fonser, dér. de l'ancienne forme fons < *fondus, -oris et fonceau, foncier, enfoncer, défoncer. Forcené < vfr. forsené, dér. de sen < all. Sinn. Harceler, pour herseler, dér. de herse. Morceau < vfr. morsel, dér.

de mors & morsus. Sauce & sausse (Acad. 1690—1740) & vfr. salse & salsa. Saucisse & vfr. salsice & salsicia. Semonce & vfr. semonse, somonse, part. sigmatique de semondre (II, § 100). Souci & solsequium. Source & vfr. sorse, subst. particip. de sordre; de même ressource pour ressourse. Ajoutons escarcelle & it. scarsella.

II. S INTERVOCALIQUE.

459. S entre deux voyelles devient [z], tout en persistant sans changement dans l'orthographe:

causa	chose	pausare	poser
otiosa	oiseuse	thesaurum	trésor
spo(n)sa	épouse	pe(n)sare	peser

Exemples germaniques: wisa > guise, waso > gason, gazon.

Mots d'emprunt. Dans tous les mots d'emprunt, un s intervocalique se prononce comme [z]: accusatif, basilique, brasero, caséeux, casemate, caséum, casimir, casino, casoar, causal, causatif, cause, cosaque, curiosité, hasard, présider, résultat, spumosité, usufruit, usurpateur, etc.

Mots composés. Dans les mots composés, le [s] primitivement initial reste sourd, si la composition est sentie: antisocialiste, entresol, monosyllabe, parasol, présupposer, tournesol, vraisemblable, Lasalle, Lesage, Desaix, etc. On redouble s graphiquement dans maussade (pour mausade = mal + sade) et dans quelques composés commençant par de- ou re-: dessous, dessus, ressac, ressaigner, ressaisir, ressasser, ressauter, ressembler, ressemblance, ressemeler, ressentir, ressentiment, resserrer, resservir, ressort, ressortir, ressouder, ressource, ressouvenir. Remarquez la différence entre resigner [rəsine] et résigner [rezine]; on prononce aussi [rezudr], [rezolysjō], [dezine]. Si le [s] est primitivement final, il se change en [z]: plus-offrant (comp. § 310, Rem.).

REMARQUE. Au XVI^e siècle, s [z] devient souvent r: chemire, Jérus, furil, je voits-r-aime, etc. Ce phénomène, qui se rencontre encore dans plusieurs patois, surtout en berrichon, est probablement provoqué par le passage de [z] à [r], dont nous avons parlé au § 360. Il y a encore des endroits qui s'appellent Baroche au lieu de Bazoche (Basilica).

III. S + CONSONNE.

- **460.** S médial + consonne. S peut se trouver devant les liquides l, m, n, r, devant les explosives sourdes p, t, c [k], et devant f; il s'amuït dans tous les cas.
- 1º SL. Exemples: ins(u)la > île; mas(cu)lum > mâle; *mis(cu)lare > mêler.

MOTS D'EMPRUNT. Dislocation, disloquer.

2º SM. Exemples: *abiss(i)mum > abîme; spasmare > pâmer; baptisma > baptême; tes(ti)monium > témoin.

Mots d'emprunt. Cosmétique, cosmique, cosmogonie, jasmin, etc., et les mots en -asme, -isme: enthousiasme, miasme, héro-isme, lyrisme, etc. Dans ces derniers mots, il se produit ordinairement une assimilation progressive: -asme > [asm] (comp. § 320, Rem.); sur le développement contraire: -asme > [azm], voir Manuel phonétique, § 39, Rem.

- 3º SN. Exemples: as(i)num > âne; eleemos(y)na > aumône.
- 4° SR. Exemples: antecess(o)r > ancêtre; consuere (§ 137, Rem.) > coudre; *ess(e)re > être, *cisera (§ 458,1, Rem.) > cidre. Sur le développement de la consonne accessoire, voir §§ 498, 499.
- 5° SP. Exemples: vespa > guêpe; despectum > dépit; crispare > crêper; suspicionem > soupçon.

Mots d'emprunt. Disputer, hospitalité, jaspe, prospérité, suspect, etc.

6° ST. Exemples: costa > côte, castellum > château, testa > tête, posterula > poterne, gustum > goût, vestire > vêtir, augustum > août, nostre > notre, nôtre. On a le même développement quand s se trouve entre deux consonnes: exteras (sc. partes) > *esteras > estres, êtres; voy. § 406,2, Rem.

Cas isolé. Devant s, le groupe st se réduit à t (§ 385): ostis > vfr. ots, oz, Christus > vfr. Criz, etc.

Mots d'emprunt. Astronomie, auguste, baptistère, bastion, bestial, céleste, chaste, clystère, costume, cristal, festin, flibustier, fruste, funeste, histoire, illustre, inceste, instrument, investir, juste, langouste, locuste, manifeste, ministère, modeste, pasteur, psalmiste, questeur, robuste, rusticité, rustique, testament, triste,

vestiaire, etc., etc. Notons aussi les suffixes -aste et -iste: contraste, copiste, légiste, etc.

7º SC. Le développement de ce groupe est compliqué. —
a) La spirante s'amuit régulièrement si la voyelle suivante est
a: lusca > louche, musca > mouche, piscare > pêcher, germ.
*frisca > fraîche, et dans auscultare > écouter. — b) Dans
les autres cas, [sk] aboutit comme [ks] (§ 406) à is: cognosco
> connois, connais; cresco > creis, crois; discum > deis, dais
(§ 159); luscum > vfr. lois (cf. II, § 389); fascem > fais;
cognoscentem > connaissant; crescentem > croissant;
vascellum > vaisseau.

Cas isolés. Il y a eu assimilation dans *lusciniolum > rossignol. Quand le groupe sc est suivi de r, il se développe, comme toujours entre s et r, un T (§ 499): crescere > creistre, croistre, croître; *nascere > naître; *pascere > paître, parescere > paraître.

MOTS D'EMPRUNT. Brusque, discorde, discret, fresque, Gascon, lansquenet.

461. S initial + consonne. Si le groupe commence le mot, il se développe une voyelle prosthétique (§ 493): scutum > escudo, puis S s'amuît régulièrement: escudo > escu > écu:

spatha	épée	sparsum	épars
spissum	épais	sponsum	époux
stabulum	élable	stabilire	établir
strena	étrenne	sternuere	éternuer
strictum	étroit	stuppa	élouppe
scala	échelle	scribere	écrire
scutum	écu		

Exemples germaniques: skum > écume, spēhon > épier, sparwāri > épervier.

Cas isolés. S est tombé, déjà en latin vulgaire, dans spasmare > pâmer; comp. tricoter, de l'all. stricken; tribord pour stribord (dan. styrbord); tockfisch, prononciation archaïque de stockfisch.

Mots d'emprunt. Scabreux, scalpel, scandale, scapulaire, scarlatine, scélérat, sceptre, scoffion (Molière, Étourdi, v. 1944), scorbut, scorpion, scribe, sculpter, smalt, smaragdin, snob, spasme,

spatule, spectacle, spécialité, spectateur, spéculer, spirituel, splendeur, spongieux, sport, squelette, stabilité, stagnant, stalle, station, stérile, statut, stellaire, stipuler, stomacal, strict, studieux, stupide, etc. Pour plusieurs des mots, on trouve une forme collatérale commencant par e. Dans la prononciation vulgaire de nos jours on entend escandale, escrupule, espécial, esquelette, estation, estatue, espatule, etc. Les grammairiens d'autrefois mettent en garde contre escabreux, espécial, espirituel, esquelette, estatut, estrapontin, etc. Cette hésitation est due soit à la phonétique syntaxique (comp. § 493), soit à une difficulté qu'ont dû éprouver les Français (comme maintenant les Espagnols) à prononcer une »s impura« au commencement d'un mot; elle remonte très haut: nous trouvons dans la Chirurgie de H. de Mondeville l'estomac (§ 199), son estomac (§ 1847), à côté de du stomac (§ 239), au stomac (§ 1872). L'e prosthétique a été adopté dans les mots suivants: escabeau (scabellum), escadre (it. squadra), escadron (it. squadrone), escalade (it. scalata). escamper (it. scampare), escarcelle (it. scarsella), escarmouche (it. scaramuccia), escarpe (it. scarpa), escoffion (it. scoffione), escopette (it. scopetta), escorte (it. scorta), espace (spatium), espadon (it. spadone), espalier (it. spalliere), espèce (species), espion (it. spione), esprit (spiritus), esquif (all. Schiff), esquinancie (it. schinanzia), estampe (it. stampa), estomac (stomachus), estropier (it. stroppiare), et quelques autres.

462. S ne s'amuît pas dans tous les mots à la même époque. L'assourdissement dépend du caractère de la consonne suivante: il gagne d'abord S devant une sonore, puis S devant une sourde.

1º Devant les sonores (liquides: l, m, n, r; spirantes: j, v; explosives: b, d, g) et f, l'amuïssement de S a probablement eu lieu au milieu du XIe siècle, en tout cas avant la conquête de l'Angleterre (1066), comme les mots français adoptés en anglais n'offrent aucune trace phonétique du s: male, valet, isle, dine, blame, hideous (vfr. hisdos), defeat (vfr. desfait), effray (vfr. esfreer), efforce (vfr. esforcier), etc. Il semble que, par une assimilation régressive, S soit d'abord devenu [z], puis ce [z] a dû s'altérer de différentes manières, qui ont amené sa chute complète. Devant les dentales, [z] est probablement devenu [ð]:

asinum > azne > aōne > āne; i(n)sula > izle > iōle > fle [il], etc.; on trouve dans les textes anglo-normands: idle, gredle, medler, madle, adne, didne, etc.; rappelons aussi les formes anglaises meddle (vfr. mesle), et medlar (vfr. meslier); pourtant, le d de ces formes n'est pas (ou n'est plus) ouvert. Parfois, c'est un r qui se substitue à [z], surtout dans les textes picards, où l'on trouve varlet, marle, parle, merler, almorne, arne, derver, orfraie, etc.; on a retenu de ces formes varlet et orfraie (ossifraga). Dans la région orientale et wallonne, h remplace [z] devant m, n: raihnable, ahnesse, blahmer.

2º Devant les explosives sourdes p, t, c, l'amuïssement de [s] est postérieur à la conquête de l'Angleterre; témoin les formes anglaises beast (bête), feast (fête), host (hôte), estate (état), forest (forêt), tempest (tempête), astonish (étonner), spy (épier), squire (écuyer), squirrel (écureuil). La chute de [s] se montre d'abord dans la région occidentale et embrasse, au XIIIe siècle, tous les dialectes, excepté le wallon, qui présente encore des formes telles que aubespène (aubépine), dispoui (dépouiller), fiesti (fêter), haster, hustin, etc. Il est probable que, devant les sourdes, [s] s'est d'abord réduit à une sorte d'aspiration; on lit dans l'Orthographia Gallica: »Item quedam sillabe pronuntiate quasi cum aspiratione possunt scribi cum s et t, verbi gracia est, plest, cest, et ailleurs: »Quant s est joynt [a la t] ele avera le soun de h, come est, plest seront sonez eght, pleght«. Rappelons aussi les graphies anglo-normandes osaht, vousiht, miht, veniht, etc.; les rimes allemandes, telles que foreht: sleht, foreht: reht, et les transcriptions allemandes, telles que tschahtel (chastel), schahtelân (chastelain). Un autre témoignage curieux de l'étape spirante se trouve dans l'élégie hébraïque de 1288. A. Darmesteter remarque dans son commentaire: »S dans l'intérieur des mots, devant une consonne, ne se fait plus entendre. Partout, dans notre texte, elle est tombée. La chute de cette consonne semble avoir amené une sorte d'allongement de la voyelle précédente, qui, quand c'est un é, paraît se faire suivre d'un e mi-muet ou d'une sorte d'h douce. C'est du moins ce qu'on peut conclure de l'orthographe des mots mechief, egaree, près (XVII,4). En effet, après le uod qui représente l'é, vient un alef qui indique soit une sorte d'e muet, soit plutôt une légère aspiration« (Romania, III. 473).

REMARQUE. Tous les mots qui présentent maintenant un s prononcé devant une consonne sont ou des mots d'emprunt: studieux, pastel, etc. ou des mots repris dans les livres par les lettrés de nos jours: destrier, escrimer, ménestrel, ost, sénestre (comp. § 83), ou des mots qui ont subi une influence de l'orthographe (voir § 463,1, Rem.); il y en a aussi quelques-uns qui demandent une explication spéciale: puisque, jusque, plusqueparfait, etc.

463. L'amuïssement du S et l'orthographe.

1º S s'est conservé dans l'orthographe bien longtemps après son amuïssement; ce n'est que dans la troisième édition de son Dictionnaire (1740) que l'Académie supprime le s muet et change bastir, teste, isle, fust, etc., en bâtir, tête, île, fût (comp. §§ 61 et 104). Pourtant, il se conserve devant c dans descendre, escient, lascif, et devant t, dans est; en outre, dans beaucoup de noms propres: Aisne, Asnières, Nesle, Suresnes; Davoust, Daumesnil, Descartes, Duguesclin, Lemaistre, Lévesque, Prévost, Rosny, Saint-Genest, etc. Avant l'Académie, P. Corneille s'était occupé de l'orthographe des mots contenant un s muet. Dans la grande édition de ses Œuvres, de 1682, il remarque: Je n'ay pu souffrir que ces trois mots: reste, tempeste, vous estes, fussent écrits l'un comme l'autre, ayant des prononciations si différentes. J'ay reservé la petite s pour celle où la syllabe est aspirée, la grande pour celle où elle est simplement allongée, et l'av supprimé entierement au troisième mot, où elle ne fait point de son, la marquant seulement par un accent sur la lettre qui précède.«

REMARQUE. Dans quelques mots isolés le s amuï, mais toujours écrit, a fini par pénétrer dans la prononciation (cf. § 119). Grâce à l'influence de l'orthographe on prononce maintenant registre, au lieu de regitre, qui est vieilli; beaucoup font sonner le s de de Maistre, etc.

2º La suppression du [s] est ordinairement indiquée par un accent circonflexe sur la voyelle précédente: asne > âne, bastir > bâtir, fust > fût, teste > tête, etc. (§ 104,1); si la voyelle est un e inaccentué, on emploie très souvent l'accent aigu: bétail, connétable, crépu, défaire, détruire, dévêtir, écouter, écu, épaule, épée, épi, étais, éveiller, fétu, ménage, méprendre, répondre, témoin, trépas, etc.

3º Dans plusieurs cas, la suppression n'est pas indiquée du tout: aine, ajouter, atelier, autruche, Autun (Augustodunum), baume, brouter, cet, chacun, cidre, coteau, cotret, coudre, diaprer, flacon, futaie, jeudi, joute, jouter, ladre, madre, malotru,

moite, mouche, moule, notre, otage, outarde, outil, pacage, panais, poterne, racaille, ruche, setier, vendredi, vidame, vite, votre. Ajoutons-y les composés: babeure (= bas beurre), bavoler (= bas voler), bavolet (= bas volet), plupart (= plus part), plutôt (- plus tost), raifort (- rais fort), soucoupe (= sous coupe), sourire (- sous rire), soumettre, soulever, etc., toujours (= tous jours), toutefois (= toutes fois). On hésite entre sousbarbe et soubarbe, sous-garde et sougarde, sous-gorge et sougorge, sous-pied et soupied.

REMARQUE. Comme l'amuIssement de [s] amenait ordinairement la longueur de la voyelle précédente (§ 130,1), il a souvent été introduit après une voyelle longue dans des mots qui n'y avaient aucun droit (comp. § 104,2): aisle, chaisne, trosne.

IV. S FINAL.

464. Tout S final, appuyé ou libre, primaire ou secondaire, reste en gallo-roman. Ce trait est particulier aux langues romanes occidentales et au sarde: cantas > fr. chantes, prov., esp., port. cantas, sarde kantas; nos > fr. nous, prov., esp., port. nos, sarde nois; rosas > fr. roses, prov., esp., port., sarde rosas. Les langues romanes orientales ne conservent pas le s final: cantas > roum. canti, it. canti; nos > roum. noi, it. noi. En français le s s'est conservé, au moins dans l'orthographe, jusqu'à nos jours:

cursum	cours	plus	plus
ursum	ours	nos	nous
turres	tours	v o s	vous
versus	vers	visus	vis
corpus	corps	risum	ris
sparsum	épars	a m a s	aimes
bassum	ba s	debes	dois
crassum	gras	scribis	écris

Dans beaucoup de mots, s a été remplacé par z: chez (casa; § 252), nez (nasum), rez (rasum), ou par x: deux (duos), creux, ceux (ecce illos), roux (russum), toux (tussim) et les nombreuses formes en -aux (animaux, chevaux, journaux, etc.), en -eux (chaleureux, fameux, heureux, etc.; jeux, feux,

neveux, etc.), en -oux (époux, jaloux, etc., genoux, poux, etc.). Il ne s'agit ici que de graphies arbitraires. On écrit nez, rez, chez, par analogie avec les anciennes formes en -ez (bontez, citez, pitiez, chantez, parlez, avez, etc.), dont le z, représentant primitivement le groupe ts, était légitime (§ 384). Quant à x, dont l'emploi est encore si répandu, c'était au moyen âge un signe graphique qui représentait le groupe us à la fin des mots: on écrivait diex pour dieus, chevax pour chevaus, etc.; à la fin du XIVe siècle, il a été considéré comme un équivalent de s final, et l'on a écrit dieux, chevaux, etc. (cf. II, § 283 ss.).

Cas isolés. Sur quelques mots où un s final a disparu de l'orthographe, voir II, § 364.

465. S final a dû se prononcer au moyen âge dans tous les cas; cet état de choses a été troublé de bonne heure surtout par la phonétique syntaxique. S s'amuïssait devant un mot commençant par une consonne (comp. § 460): plus fort > plu(s) fort, faus pas > fau(x) pas, comme fustaie > fûtaie, crispat > crêpe, etc. S devenait sonore devant un mot commençant par une voyelle: plus a cutum > [plyzegy], comme us a re > [yze] (§ 459). S restait intact devant une pause. De là, dans la vieille langue, trois prononciations différentes pour beaucoup des mots qui finissaient par s. La langue actuelle nous présente encore dans les seuls mot six, dix, plus, tous ce phénomène curieux. Pour les autres mots, l'analogie a ordinairement réduit le nombre des formes à deux, en éliminant celle avec [s], ou à une, en éliminant aussi celle avec [z]. Voici quelques détails.

1º Devant une pause. Dans la langue moderne, le s final est généralement muet. La prononciation primitive s'est conservée dans hélas, de guerre lasse (mauvaise orthographe pour las), courir sus, dans tous, six, dix, plus. Pour d'autres détails, voir Manuel phonétique, § 251—252. Th. de Bèze (1584) admettait encore l'articulation du s final; selon lui, les mots les bons hommes sonnaient lé bon zommes. Mais elle ne tarde pas à tomber en désuétude. Maupas (1625) remarque: »Prononcer l's au bout des mots, n'est point à reprendre, pourueu que faiblement. Et quand bien on la voudra supprimer, si faut-il tenir la syllabe un peu plus longuette.«

REMARQUE 1. L'amuïssement du s final est un phénomène gros de conséquences. Il a contribué à l'écroulement de l'ancienne déclinaison; il a amené l'effacement du pluriel des noms: garçon = garçons (II, § 366 ss.); il a concouru à l'unification du singulier du présent: chantes = chante (II, § 52).

REMARQUE 2. Sous l'influence de l'orthographe un s autrefois muet s'est réintroduit dans la prononciation; ainsi ès, fils (§ 354), mœurs, ours se prononçaient jusqu'à nos jours sans s.

2º Devant une voyelle. En liaison beaucoup de mots ont conservé la sifflante finale comme sonore: mes amis, les enfants, vous avez, plus aimable, allons-y, vis-à-vis, de temps en temps, dans un an, chez eux, des chevaux arabes et six ans, dix heures, etc. Dans la langue vulgaire on voit parfois la forme courte l'emporter sur la plus longue. G. Paris (Romania, XXII, 155) déclare qu'il a entendu dire nou(s) avon(s) eu, et A. Bruant fait dire à un dos dan un coin (Dans la rue, p. 118), dan eun maison (ib., p. 125).

V. SS.

466. Le groupe SS se réduit à un phonème simple.

1º SS final. A la fin des mots, la simplification en [s] remonte à l'époque où la voyelle suivante s'est amuïe: crassum > gras; grossum > gros; passum > pas; pressum > près.

2º SS intérieur. Entre deux voyelles l'orthographe conserve les deux s malgré la prononciation simplifiée: passare > passer; quassare > casser; grossa > grosse; pressa > presse; vessica > vessie, etc. Il est impossible de dire quand la simplification s'est effectuée. Dans quelques mots la réduction du groupe [ss] à [s] a amené un prolongement de la voyelle précédente: passion > [pā:sjō], grosse > [gro:s].

Cas isolé. Massilia > Marseille.

MOTS D'EMPRUNT. Ces mots se présentent sous deux formes différentes; on a d'un côté abcès, accès, cyprès, congrès, profès, etc., et de l'autre colosse, Parnasse, Narcisse, etc.

C. FRICATIVES PALATALES.

467. On avait en latin la médio-palatale ordinaire [j] qui s'entendait dans jocus, jam, junius, etc.; le même son remplaçait dans la langue vulgaire un i (e) en hiatus: rationem \rangle ratjone, cavea \rangle cavja (voir § 262,s). Le yod latin subit en français de profondes modifications et est remplacé par des phonèmes tout nouveaux: jam \rangle [za], rationem \rangle [rezõ], cavea \rangle [ka:z], etc. Cependant, un nouveau yod s'est développé en français où ce phonème est maintenant d'un emploi fréquent; il provient surtout d'un i en diphtongue ou en hiatus, et d'un [δ] réduit (§ 351): pied [pje], yeux [jø], viande [vjō:d], payer [pɛje], fille [fi:j], etc.

Remarque. La postpalatale $[\gamma]$ était inconnue au latin classique, comme elle l'est au français; elle a dû exister en gallo-roman, comme dernière étape du développement de l'explosive palatale précédée ou suivie d'une voyelle d'arrière: locare \rangle logar \rangle lo α , louer; securum \rangle seguro \rangle se α , sûr (comp. § 413,1).

J.

468. Sort général de J:

1º J peut rester sans changement s'il se trouve entre deux voyelles: majum > majo, et dans les groupes dj et gj, s'ils sont médiaux et libres: radium > radjo > rajo, exagium > essagjo > essajo. Ce yod se combine au moyen âge avec la voyelle précédente.

 2^0 J peut se développer en une affriquée sonore [dz]; on a la forme correspondante sourde [t], si la consonne précédente est sourde. Les deux affriquées se simplifient au moyen âge et deviennent [z] et [j]. Ce développement a lieu à l'initiale: jam > jà [za]; dans le groupe initial dj: diurnum > djorno > jour; dans les groupes médiaux bj, vj, pj, cons. + dj: tibia > tibja > tige; sapiam > sapja > sache; hordeum > ordjo > orge; sporadiquement dans nj, rj: lanea > lanja > lange.

3º J peut se développer, en combinaison avec la consonne précédente, en une affriquée sourde [ts], qui se simplifie en [s]. Ce développement a lieu dans les groupes cj et cons. + tj

(exc. stj): faciam > facja > face [fatsə] > fasse [fas]; captia > captja > chace > chasse.

4º J peut se fondre avec la consonne précédente (suivante) en un son mouillé; ce développement a lieu dans les groupes nj, lj, rj, sj, tj, ssj, stj, qui se changent en [n], [κ], [r'], [z'], [s']: linea > linja > lina; filia > filja > fi κ a; varia > varja > vara; basia > basja > bas'a; orationem > oratjone > oraz'one; messionem > messjone > mes'one; angustia > angostja > angos'a. De tous ces sons mouillés, un seul s'est maintenu jusqu'à nos jours: lina > ligne; [κ] s'est réduit à [j] depuis le commencement de ce siècle: fi κ a > fille > [fi:j] (§ 351); les trois autres se sont résolus, dès le Xe siècle, en ir, is (s sonore) et iss (s sourd).

REMARQUE. Dans plusieurs patois, tj et kj se sont fondus en un seul et même son qu'on écrit qui dans les mots où l'orthographe usuelle offre ti: amiquié (= amitié), et ti où l'orthographe usuelle offre qui: cintième (= cinquième). On trouve un développement correspondant pour le groupe sonore dj: guieu (= dieu). Voici quelques exemples tirés surtout du Dom Juan de Molière (II, sc. 1): amiquié, piquié, quien (tiens), quienne, tanquia (tant il y a), s'équians (s'étaient), beguiau (= bediau, bedeau, § 239, Rem.), guiament, guieu, morguienne, etc. Ce phénomène, très général en normand, se rencontre aussi dans d'autres idiomes populaires au nord de la Loire. Il se trouve dans l'argot de Paris: Un méquier (J. Rictus, Les soliloques du pauvre, p. 11), quiens (ib., p. 12), quient (ib., p. 86), enquier (ib., p. 153), guieu (ib., p. 79), etc. Ajoutons que le Dictionnaire général donne le doublet revertier et reverquier.

I. J INITIAL.

469. J initial se développe, comme g devant a, e, i (§ 423), en une affriquée [dz] qui se simplifie en [z], orthographié j ou g:

jocum	jeu	jacere	gési r
judicem	juge	juniperum	genièvre
jungere	joindre	*junicia	génisse

Cas isolé. Par assimilation harmonique (§ 505) Juliabona est devenu Lillebonne (comp. julium > it. luglio).

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, on prononce également le yod latin comme [3]: jactation, jonction, justice, Jésus, jusquiame, etc. Pour les mots qui commençaient par

hia- ou hie-, on a parfois hésité entre hia-, hié- et ja-, jé-: Hyacinthus > hyacinthe, jacinthe (vfr. jagonce); hierarchia > hiérarchie, jérarchie; Jeronimus > Hiérôme, Jérôme; Hierosolyma > Hiérusalem, Jérusalem; hieroglyphicus > hiéroglyphique, jéroglyphique. L'usage s'est déterminé pour la forme savante dans les mots les plus rares: hiérarchie, hiéroglyphique, tandis que la forme populaire a été adoptée dans les mots les plus usités: Jérôme, Jérusalem; on a conservé hyacinthe, comme terme technique, à côté de jacinthe.

II. J MÉDIAL.

470. J médial se maintient sans changement et se combine, au moyen âge, avec la voyelle précédente: raja > raie; troja > truie; majorem > vfr. maieur.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants, le [j] médial se prononce [z]; majesté, majeur, major, majorité, majuscule, etc.

III. LIQUIDE (N, L, R) + J.

471. Dans les groupes nj, 1j, rj, le yod mouille la consonne précédente, et l'on a [n], $[\Lambda]$, [r'].

1° NJ \rangle [n]: linea \rangle ligne, seniorem \rangle seigneur, etc.; pour les détails, voir § 334.

CAS ISOLÉS. Dans quelques mots, probablement d'adoption postérieure, le yod ne se combine pas avec la nasale; il se développe librement en [3], tandis que n nasalise la voyelle précédente et s'amuīt (§ 210): extraneum > étrange; granea > grange; lanea > lange; lineum > linge; germ. *fanja > fange.

2º LJ [s]: filia > fille; meliorem > meilleur, etc. Le l mouillé ne vit plus que dans les patois; dans la langue cultivée il s'est réduit à [j] au commencement du XIXe siècle; pour les détails, voir § 351.

 3° RJ se combine en un r mouillé, qui se résout en -ir: area \rangle aire; paria \rangle paire; -arium \rangle -ier (§ 208); ministerium \rangle métier; monasterium \rangle moutier; feria \rangle foire; gloria \rangle gloire; dormitorium \rangle dortoir; corium \rangle cuir, etc. On a le même développement quand r est précédé d'une

ou de plusieurs consonnes: cupreum > cuivre; ostrea > huître; repatriare > vfr. repairier; mat(e) riamen > vfr. mairien, etc.

Cas isolés. Dans quelques mots, probablement d'adoption postérieure, le yod ne se combine pas avec r, mais se développe librement en [z]: cere a > cierge; sororium > vfr. serorge; *sturionem > esturgeon. Augurium, en perdant son yod, devient *aguro (§ 188, Rem.) > ēur > eur (§ 276), heur (§ 99). Les vieilles formes muir (< *morio) et muire (< *moriam) ont été remplacées par meur, meurs et meure.

MOTS D'EMPRUNT. Ministère, monastère, adultère, sobre, propre, etc.

REMARQUE. La forme mouillée du r a probablement existé encore au Xe siècle. On trouve dans les plus anciens textes glorie, memorie, ivorie, victorie, adjutorie, adversarie, armarie, sacrarie, necessarie, avulterie, baptistirie, martirie, etc.; dans ces graphies, qui s'employaient jusque dans le XIe siècle, ri doit indiquer une prononciation spéciale du r: glorie, qu'il ne faut pas lire glo-ri-e, était dissyllabe (glo-rie) et a dû se prononcer [glor's].

IV. LABIALE + J.

472. Dans les groupes pj, bj, vj, mj, le yod se développe comme au commencement d'un mot, mais il faut remarquer que, par une assimilation progressive, il devient sourd [s] ou sonore [s], selon le caractère de la labiale. Quant à la labiale, elle tombe régulièrement (§§ 369, 376, 446); pourtant, les vieux glossaires hébreux-français offrent encore apje et salvje pour ache et salge, sauge. La labiale nasale nasalise la voyelle précédente avant sa chute.

1º PJ > []: sapiam > sache; sepia > sèche; *propium > proche; apia > ache; apiarium > vfr. achier; *repropiare > reprocher; *adpropiare > approcher; Clipiacum > Clichy. Exemple germanique: aha. krippja > crèche.

Cas isolés. Pipionem > pigeon; *sapium > sage. La labiale est tombée de très bonne heure dans sapio > *sajo > sai > sais. Recipio a été remplacé par la forme analogique *recepo (II, § 113) > vfr. receif (selon § 372,1).

Mots d'emprunt. Marrube (marrubium) a remplacé la vieille forme populaire marouge.

Digitized by Google

2º BJ > [3]: tibia > tige; *rabia (pour rabies; voir II, § 234) > rage; rubeum > rouge; *lumbea (dér. de lumbus) > longe; Argubium > Argouge; cambiare > changer; gobionem > goujon. Exemple germanique: laubja > loge.

Cas isolés. La labiale est tombée déjà en latin vulgaire dans habeo et debeo (II, § 123), habeam et debeam (II, § 145).

3º VJ > [z]: cavea > cage; *alvea > auge; salvia > sauge; viduvium (mot d'origine celtique) > vouge; *leviarium > léger; servientem > sergent; abbreviare > abréger; Novientum > Nogent.

Cas isolés. Sous l'influence de pluere, la labiale est tombée dans pluvia, devenu *ploia > pluie (§ 204). Une chute inexpliquée de la labiale s'observe dans aviolum > aïeul; *atavia > vfr. taie; *atavionem > vfr. taion; *caveola > vfr. jaiole, d'où géole, geôle.

Mots d'emprunt. Bréviaire, fluvial, pluvieux, etc. Notez aussi diluvium > déluge, fluvium > fluive, flueve, fleuve.

4º MJ (MNJ, MMJ) > [3]: vindemia > vendange, blasphemia > vfr. blastenge, simium > singe, commeatum > congé, somnium > songe, *domnionem > donjon, somniare > songer, calumnia > vfr. chalonge.

V. DENTALE + J.

473. SJ. Ce groupe peut être libre (basia > basja) ou appuyé (messionem > messjone).

1º Si le groupe sj est libre, il se fond en un [z] mouillé qui se résout en is (s sonore), dont l'i se combine avec la voyelle précédente:

nausea	noise	phasianum	faisan
*ceresea	cerise	fusionem	foison
cerevisia	cervoise	mansionem	maison
ecclesia	égli s e	tonsionem	toison
basiare	baiser	kausjan	choisir

MOTS D'EMPRUNT. Allusion, circoncision, collision, élision, évasion, fusion, lésion, vision, etc.

2º Si le groupe sj est appuyé sur une consonne précédente, il se développe comme sj libre, avec cette seule différence que la sifflante devient sourde: bassiare > baisser, messionem > moisson, Suessiones > Soissons.

MOTS D'EMPRUNT. Admission, agression, cession, commission, convulsion, mission, passion, etc.

474. TJ. Ce groupe peut être libre (acutiat > acutjat) ou appuyé (angustia > angustja; tertia > tertja).

1º Si le groupe tj est libre et médial, il se développe comme sj libre (§ 473) et aboutit à is (s sonore):

pretiat	pri s e	rationem	raison
pretiare	priser	sationem	saison
acutiare	aiguiser	titionem	tisori
otiosum	oiseux	Sarmatia	Sarmaise
potionem	poison	Wormatia	Gormaise
orationem	oraison	Venetia	Venise

Sur le développement de la terminaison - itia, voir § 196, Rem.

Cas isolés. Platea s'est altéré en *plattea qui donne place (selon § 474,4); l'altération est peut-être due à l'influence de l'adjectif populaire *plattus (plat).

Mots d'emprunt. Dédicace, espace, grâce, gracieux, patience, précieux, préface, etc. Sont également empruntés tous les mots en -ice, -uce, -ation, -ition, -otion, -ution: avarice, justice, malice, police, service; astuce; abdication, habitation, manifestation, ration; coalition, apparition, condition, pétition; motion, potion; absolution, locution, rétribution.

REMARQUE. Voici comment s'explique le développement du groupe tj: l'explosive dentale subit d'abord une affrication et devient [ts] qui se simplifie en [s] (cf. § 404). Pour aboutir à raison, rationem a dû passer par [ratjone], [ratsjone], [rasjone]. On trouve dans les textes bas-latins et les inscriptions: Titsius, Acuzius, Tezianus, et osiosus, observasione, etc.

2º Si le groupe tj est libre et final, il se développe comme à l'intérieur des mots, avec cette différence que la sifflante devient sourde et finit par s'amuīr: pretium > pretjo > pres'o > prieis (§ 197) > pris, prix; palatium > palatjo > palas'o > palais; puteum > puits.

3º Si tj est appuyé sur s, le groupe stj se développe comme ssj (§ 473,2) et aboutit à iss (s sourd): angustia > angoisse; *frustiare > froisser; bestia > vfr. bisse.

MOTS D'EMPRUNT. Bête, chrétien; bestial, combustion, question, suggestion, etc.

4º Si le groupe tj est appuyé sur une consonne autre que s, il aboutit, comme cj (§ 476), à une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié c ou s: cantionem > chanson; infantia > enfance; *antianum > ancien; tertia > tierce; fortia > force; sortiarium > sorcier; *altiare > hausser; bibitionem > boisson (pour besson); redemptionem > rançon; neptia > nièce; nuptias (changé en *noctias sous l'infl. de nox) > noces; captiat > chasse; tractiare > tracer; factionem > façon; lectionem > leçon; *directiare > dresser (§ 260); frictionem > frisson; coctionem > cuisson (pour coisson; § 203); punctionem > poinçon.

Mots d'emprunt. Coction, direction, faction, factieux, friction, rédemption, rétraction, etc.

- 475. DJ. Ce groupe peut être initial (diurnum > djorno), médial appuyé (hordeum > ordjo; verecundia > verecundja); médial libre (gaudia > gaudja; radium > radjo).
- 1º Le groupe **dj initial** devient [3], comme le yod simple (§ 469): diurnum > jour; diurnalem > journal; deusque > jusque; deorsum > jus.

Mots d'emprunt. Diable, diacre, diane, diurne, diète, etc.

REMARQUE. Z se développe comme dj initial: zelosum > jaloux; zingiberi > gingembre; zizyphum > jujube. Sont savants: zéphyr, zèle, zodiaque, etc.

- 2^0 Le groupe **dj médial** et **appuyé** sur une consonne autre que n, devient [3], orthographié **g**: hordeum > orge, *viridiarium > verger. Il faut citer aussi gage, qui remonte à *waddium (et non pas wadium); on trouve vuaddio dans un document de 692 (Tardif, *Monuments historiques*, 30,4,9).
- 3º Le groupe **dj appuyé sur n** se simplifie par l'amuïssement de la consonne médiale: [ndj] aboutit à [nj] qui devient

[n] (§ 334): verecundia > vergogne; Burgundia > Bourgogne; *rotundiare > rogner; grandiorem > vfr. graignor.

4º Le groupe dj médial libre ou final se réduit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: gaudia-> joie; audiat > oie; audio > oi, ois; badium > bai; gladium > glai; radium > rai, rais; medium > mi; modium > mui, muid; podium > puy; hodie > hui. La dentale est tombée, au plus tard, au VIIIe siècle; le glossaire de Cassel offre déjà moi < modium.

CAS ISOLÉS. Gladium > régulièrement glai; le doublet glaive s'explique difficilement (comp. § 525). Quelques noms de lieux présentent un développement de [dj] à [z]: Leodium > Liège, Malbodium > Maubeuge.

Mots d'emprunt. Gladiateur, médiat, médiateur, radieux, répudier, etc. Étude, prélude, homicide, remède, etc.

Remarque. Un développement spécial du groupe [dj] (primitif ou dérivé de [tj]) se présente dans un certain nombre de mots anciens, mais non entièrement populaires, où il aboutit à r: invidia > envire; Ægidius > vfr. Gires; medicum > medjo > vfr. mire; remedium > vfr. remire; dalmatica > *dalmadja > vfr. daumaire; grammatica > grammaire; ar[tem ma]thematicam > vfr. artimaire. On trouve parfois des formes collatérales avec l au lieu de r; elles disparaissent avec le moyen âge, excepté Giles, qui remplace Gires.

. VI. PALATALE + J.

476. CJ. Ce groupe, libre ou appuyé, se confond en une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié s, ss, c, c, sc.

1º Le groupe cj. à l'intérieur des mots:

bracchia	brace, brasse	*aciarium	acier
faciam	face, fasse	*arcionem	arçon
Francia	France	faciatis	faciez, fassiez
nutricia	nourrice	*pasticiare	pâtisser
pellicia	pelisse	provincialem	provençal
vicia	vesce	suspicionem	soupçon

L'ancienne prononciation [ts] (comp. § 404,4) est directement attestée par la graphie manatce de la Prose de sainte Eulalie.

CAS ISOLÉS. On constate le développement d'un yod, si le groupe [kj] est précédé de s: fascia > faisse, piscionem > poisson. Ajoutons *aucionem (se trouve dans le glossaire de Cassel, n° 84: auciun — caesincli), dér. de *auca (§ 415,1), qui est devenu oison (pour osson), peut-être sous l'influence de oiseau.

FORMES ANALOGIQUES. Les vieilles formes place (placeam) et tace (taceam) ont été remplacées par plaise et taise; voir II, § 149.

Mots d'emprunt. Glacial, parochial, provincial, social, suspicion. Adventice, édifice, novice, office, délices, vivace, etc.

2º Si le groupe cj devient final, on a le même développement en [ts]: bracchium > vfr. braz, laqueum (§ 411,4) > laz, *dulceum > vfr. douz, etc. La vieille affriquée se simplifie en [s] qui s'amuît en suivant le sort ordinaire du s final. L'orthographe moderne est capricieuse: braz > bras, laz > lacs, douz > doux. On écrit élan pour élans (encore dans Trévoux), subst. verbal pour eslancier (< *lanciare).

Formes analogiques. Les vieilles formes faz (facio), plaz (placeo), taz (taceo) ont été remplacées par fais, plais, tais; voir II, § 127.

477. GJ. Ce groupe peut être libre (exagium > essagjo) ou appuyé (spongia > spongja).

1º Si le groupe gj est libre, il aboutit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: exagium > essai; corrigia > correie, courroie; regionem > vfr. reion, roion.

MOTS D'EMPRUNT. Adage, cartilage, naufrage, suffrage, prodige, vestige, horloge, refuge, région, transfuge, etc.

2º Si le groupe gj est appuyé, il devient [3]: spongia > éponge; Georgius > Georges.

D. FRICATIVE LARYNGALE.

478. La fricative laryngale sourde [h] de homo, hora, habere, herba, hiems, etc. s'était amuïe, dans la prononciation populaire, dès les premiers siècles de l'empire; seule la

société cultivée retenait l'aspiration comme plus élégante, et un h négligé ou un h fautivement employé était regardé — comme de nos jours en Angleterre — comme une marque de mauvaise éducation. Mais c'était une prononciation artificielle, qu'il fallait apprendre soigneusement; le latin vulgaire ne connaissait que les formes o mo, o ra, a bere, erba, etc. (Romania, XI, 399); aussi les langues romanes ne conservent-elles aucune trace de l'aspiration latine. Si pourtant beaucoup de mots français présentent un h aspiré, c'est qu'ils sont ou des mots d'emprunt ou des onomatopées.

I. MOTS D'ORIGINE LATINE.

479. Les mots d'origine latine s'écrivaient généralement au moyen âge sans h: on (homo), ome (hominem), ost (hostem), ostel (hospitalem), ore (hora), aveir (habere), aim (hamum), ouan (hocanno), erbe (herba), etc. Pourtant, des tendances savantes réintroduisent h de bonne heure dans plusieurs de ces mots, et, au XVIe siècle, h est rétabli presque partout; on écrit hon, homme, host, hostel, heure, havoir, etc.; on étend même abusivement l'emploi de h à beaucoup de mots qui n'y avaient aucun droit: habondance (abundantia), hun (unus), hauteur (auctorem), etc. La langue moderne garde le h étymologique dans herbe, heure, hier, hiver, hoir, homme, honneur, horloge, horreur, hôte, hôtel, humble, et le rejette dans avoir, on, orge (hordeum), ordure (de ort < horridum).

MOTS D'EMPRUNT. Habile, habiter, habitude, hériter, hirondelle (vfr. arondelle), histoire, humanité, humidité, etc.; plusieurs de ces mots s'écrivaient au moyen âge sans h. Rappelons aussi appréhender, cohorte, prohiber, véhicule, véhémence, etc.

REMARQUE. Un h non étymologique s'est introduit, par différentes raisons, dans un certain nombre de mots. Hièble ou yèble (ebulum), huile (oleum), huis (ostium), huit (octo), huître (ostrea) doivent leur h au désir d'éviter la confusion de i ou u initial avec j ou v. Heur (augurium), bonheur, malheur, pour eur (vfr. ēur, § 276), boneur, maleur, s'expliquent par l'influence de heure (hora). Enfin dans cahier, Cahors, caholer, ébahir, envahir, trahir, trahison, h est employé pour combler graphiquement l'hiatus; on trouve dans les manuscrits du moyen âge: crehanter, jehuner, vehu, etc.

- **480.** Dans tous les mots cités, la présence ou l'absence de h est une pure question d'orthographe, le h étant partout muet. Un h soi-disant aspiré se trouve exceptionnellement dans:
- 1º Quelques mots populaires: haut, et les dérivés hauteur, hautesse (cf. altesse, § 43,3), hausser (cf. exhausser, exaucer, sans h aspiré), hérisson (dér. de hericium), herse et le doublet dialectal herche (hirpicem), et huppe (upupa). Haut a subi l'influence du synonyme allemand hauh- (cf. § 8, 525); l'origine de l'aspiration des autres mots est inconnue.
- 2º Quelques mots savants: hargne (hernia); harpie (harpya), vieilli (h)arpie; haste (hasta); héros (heros); hile (hilum); hoc (hoc).

REMARQUE. Pour plusieurs mots, l'usage a été longtemps partagé; on a dit héros et (h)éros, hérolque et (h)érolque; hésiter et (h)ésiter. La langue moderne s'est décidée pour héros, (h)érolque, (h)ésiter.

3º Quelques verbes d'un caractère onomatopéique; voir § 484.

II. MOTS D'ORIGINE NON LATINE.

481. La fricative laryngale, qui n'existait pas dans le fonds latin du gallo-roman, a été introduite dans la langue par les Francs (§ 8): tous les mots germaniques commençant par h + voyelle conservèrent leur aspiration en français:

haga	haie	heiger	héron
halsberc	haubert	huls	houx
hatjan	haī r	*Haimrīk	Henri
haunjan	honni r	Haribert	Herbert
hosa vfr.	huese	Hugibert	Hubert

Ajoutons à ces exemples les suivants: hache, hagard, haillon, haine, haire, halbran, haler, halle, hallebarde, halte, hameau, hanap, hanche, hanneton, hanse, happe, harangue, harde, hardi, hareng, harpe, hâte, haveron, havet, havre, havresac, hêtre, heurter, hie, hobereau, homard, honte, hotte, houblon, houe, hourd, houseaux, huche, hune, hutte, etc. Hoqueton est dû à une contamination de vfr. hoquet (manteau) et auqueton (§ 20).

REMARQUE. Le h allemand s'est amui dans quelques mots d'adoption postérieure: obus (Haubitze), orphie (Hornfisch). Comp. ardillon, autrefois hardillon (dér. de hart).

- **482.** Quand le *h* germanique se trouvait devant une consonne, l'aspiration était probablement plus forte, et quatre développements différents sont possibles:
- 1º L'aspirée devient explosive: *Hlodawih > Cloevis, Clovis; *Hlodawald > Cloud, Cloud.
- 2º L'aspirée devient f: *Hlothaving > Floevenc, Flovent; *Hlodeberht > Flobert; hrim > frimas; hrok > freux; *hlanc > flanc.
- 3º L'aspirée reste intacte, s'il se développe une voyelle accessoire (§ 494) qui la sépare de la consonne suivante: h n a p p > hanap, h r i n g > haranyue.
 - 4º L'aspirée tombe: *Hlodwig > Louis.

REMARQUE. L'aspiration germanique ne s'est maintenue intacte qu'à l'initiale des mots devant une voyelle; elle s'est amule à l'initiale d'une syllabe, après une consonne, et entre deux voyelles: Gerhard > Gérari, Rikhard > Richard, Reginhard > Renard; spehon > espier, épier, etc.

483. Beaucoup d'autres mots étrangers, empruntés surtout à l'espagnol, à l'anglais, au grec et aux langues orientales, présentent aussi le h aspiré. Exemples: Hâbler, hachisch, hallebreda, halo, halurgie, hamac, handicap, hangar, harem, haricot, haridelle, harnois, hasard, héler, henné, hibou, hiérarchie, hongre, horde, horion, houille, houppelande, houra, houri, hourra, hourvari, housse, humoriste, hurluberlu, hussard, etc. Sur héros, voir § 480.

REMARQUE. Dans d'autres cas, le h étranger est regardé comme une lettre muette; on dit par ex.: l'Hamlet de Ducis, une espèce d'Hamlet du pinceau, cet Hassan égolste (P. Loti). etc.

III. ONOMATOPÉES.

484. Le h aspiré se trouve enfin dans plusieurs interjections de caractère onomatopéique: Ha, haie, hallali, hare, hein, hem, holà, hou, houp, huan, hue. Rappelons aussi les verbes: haleter (pour aleter, proprement »battre de l'aile«, ala), hennir (hinnire), hôler, houper, hucher (dér. de huc), huer, hurler (ululare).

- 485. Le h aspiré des mots d'emprunt s'articulait fortement au moven âge; mais il paraît que, déjà au XVIe siècle, l'aspiration était peu sensible; Th. de Bèze (1584) observe: Aspirationem Franci quantum fieri potest emolliunt, sic tamen ut omnino audiatur, at non aspere ex imo gutture efflata quod est magnopere Germanis et Italis, præsertim Tuscis, observandum.« Au XVIIe siècle, elle ne s'entendait plus du tout; Lartigaut (1670) remarque expressément: «Le propre èfêt de l'h au comancemant du mot et uniquement d'anpêcher l'élizion de la voyèle précèdante.« Il paraît pourtant qu'on a continué à aspirer quelque peu les h dans le parler soigné. Hindret dit, en 1696: Les h aspirées sont celles qui se prononcent par un souffle qui se fait dans la bouche, sans aucune articulation, comme vous pouvez remarquer en ces mots, le harnois, la hache, la honte, où vous entendez l'aspiration sensible de ces h.« Et Mme Dupuis observe (1836): »L'h est muette ou aspirée: muette, elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle suivante; aspirée, elle exige un léger effort de poitrine, ce qui lui donne une sorte de ressemblance avec un soupir à demi étouffé, outre qu'elle interdit toute espèce de liaison et d'élision.« De nos jours, le h aspiré a disparu complètement de la langue parlée (comp. § 487); il n'est plus qu'un signe orthographique, qui a pour effet d'empêcher la liaison de la consonne précédente ou l'élision de la voyelle précédente: les hêtres [les:tr], la hâte [lau:t], etc.
- 486. Dès le moment où la prononciation du h aspiré était devenue peu sensible, les mots commençant par cette lettre furent traités, dans le parler moins soigné, comme s'ils commençaient par une voyelle. Littré remarque que c'est une grosse faute de dire j'hais pour je hais, et il a raison à son point de vue. C'est en effet une grosse faute contre les règles plus ou moins arbitraires des grammairiens, mais non contre le génie de la langue. Comme h s'est amuï, le mot commence réellement par une voyelle, et on devrait dire j'hais comme j'aime; c'est la prononciation je hais qui est artificielle. Voici maintenant quelques exemples qui attestent l'amuïssement complet du h aspiré. Dans les Remarques (1647), Vaugelas observe qu'il y en a beaucoup qui prononcent j'haïs »comme si l'h en ce verbe n'estoit pas aspirée et que l'e qui est devant se

peust manger«. Voltaire lui-même a deux fois manqué d'aspirer le h de ce mot:

Je meurs au moins, sans être hal de vous (Enfant prodigue, IV, sc. 3.)

Aurait rendu comme eux leur dieu même haïssable (Alzire, I, sc. 2).

Ménage observe: »Les peuples de France qui sont voisins de l'Italie, comme les Bourguignons, les Dauphinois & les Provençaux, n'aspirent presque aucun mot. Cette vicieuse facon de prononcer a passé depuis quelques années jusques à Paris. J'y ay souvent oui dire à des personnes tres-savantes, & de la plus haute condition, mon harangue, mon haquenée, l'Hollande, l'hazard, l'hallebarde« (Observations, p. 175). Restaut (1730) remarque que >les lingères et les marchands ont introduit l'usage de dire toile d'Hollande, chemises d'Hollande, fromage d'Hollande«. D'Olivet (1736) cite aussi les termes de l'eau de la reine d'Hongrie, du point d'Hongrie. L'Académie tolère toile d'Hollande et condamne les autres prononciations. Il y a eu la même hésitation pour plusieurs autres mots, notamment Henri et Henriette, qui maintenant se prononcent sans h aspiré, bien que beaucoup écrivent encore de Henri. Le peuple dit de nos jours des (h)omards, des (h)aricots, des (h)ardes, etc. Rappelons, par curiosité, la scie populaire: »En voulez-vous des z'homards, tirée d'une chanson lancée, en 1895, par Dufour au Moulin Rouge, et le cri d'avertissement de gamin à gamin à l'arrivée de la police: »Ohé! Titi, ohée, y a de la grippe, y a de la cogne, prends tes zardes et va t'en, passe par l'égout« (V. Hugo, Les Misérables, 3e partie, livre I, chap. VIII). Ajoutons encore quelques exemples tirés de chansons populaires ou argotiques: Faut avoir bonne grâce et n'être pas 'onteux (Romania, VII, 55). C'est c' bon Dieu d'hoquet qui m'tracasse (A. Bruant, Dans la rue, p. 132).

REMARQUE. On trouve déjà au moyen âge des exemples isolés de la disparition du h aspiré; ainsi l'auteur des »Narbonnais« emploie l'auberc (v. 4183), l'ante (v. 4016), l'iame (v. 1776), à côté de le hauberc, la hante, le hiame.

487. L'ancienne aspiration forte s'est conservée dans plusieurs patois, notamment le normand, le saintongeais et le



lorrain; on dit en Normandie héron [herɔ], hâte [hoːt], honte [hɔːt], etc.; le h normand me paraît identique au h allemand ou danois. Dans quelques régions normandes on substitue un r uvulaire voisin du ch allemand au h aspiré, en disant rée, ramè, rankar, ronte, rou, etc., pour haie, hameau, hangar, honte, houx; la forte expiration, en passant la luette, l'ébranle et la fricative laryngale devient une vibrante uvulaire.

REMARQUE. Dans le style soutenu, surtout devant une voyelle accentuée, on emploie souvent une aspiration, qui paraît le simple résultat d'un effort organique. Ainsi, on peut entendre sur la scène ou dans les discours solennels la honte [laho:t], là-haut [laho], je le hais [zələhɛ], fléau [fleho], géant [zehɑ], etc., sans tenir compte si l'écriture présente h ou non; comp. § 279,s. Une forte aspiration s'entend aussi dans plusieurs mots qui présentent un caractère onomatopéique; voir Manuel phonétique, § 65.

LIVRE QUATRIÈME. PHÉNOMÈNES DIVERS.

CHAPITRE I.

SONS ACCESSOIRES.

488. Si l'on compare indictum et lendit, scutum et écu, on voit que les formes françaises présentent des phonèmes auxquels on ne trouve rien de correspondant dans les mots latins. Ces sons accessoires sont dus, tantôt à une pure agglutination (lendit — le + endit), tantôt à un développement phonétique (scutum > s-cuto > escuto); dans quelques cas spéciaux il s'agit au contraire de sons qu'il faut qualifier de parasites et dont l'origine est souvent très obscure. Nous allons examiner ces trois groupes, dont, du reste, il n'est pas toujours facile de faire la distinction.

I. AGGLUTINATION.

489. Il faut distinguer deux cas principaux: il y a tantôt agglutination de deux mots entiers, tantôt ce n'est que le dernier phonème d'un mot qui se soude au mot suivant. Nous examinerons d'abord le premier cas qui comprend les groupes suivants:

1º ARTICLE + SUBSTANTIF. L'article déterminé se soude parfois à des substantifs commençant par une voyelle: hedera > iere > l'iere > lierre; aureolum > oriol > l'oriot > loriot; indictum > endit > l'endit > lendit; *uvetta > uette > l'uette > ~

luette (comp. uvette); vfr. andier > l'andier > landier; vfr. endemain > l'endemain > lendemain; angl. in got > l'ingot > lingot; de même lors est pour l'ors. La même prosthèse de L se trouve dans quelques noms propres; nous citerons l'algalife de la Chanson de Roland (li algalifes, v. 1943), devenu Lalgalife dans les remaniements postérieurs du texte, et Laustic, titre d'un lai de Marie de France et provenant de l'austic c. à d. li + aostik, dénomination armoricaine du rossignol. Pour la langue moderne, notons Lallemant, Lange, Langlois, Loiseau, etc., et quelques noms de lieu: Insula > Lille; Stirpis > Lesterps; Eremus > Lerm; Alnetum > Launay. On écrit aujourd'hui Lorient, le nom de la ville qu'on écrivait au XVIIIe siècle L'Orient. Le parler populaire offre de nombreux exemples de ce phénomène: le labit (= l'habit), le lévier (= l'évier), le Lantecry (= l'Antichrist), le loquet (= le hoquet), la Lionne (= l'Yonne), la Louche (= l'Ouche), etc.

REMARQUE. L'article se soude rarement à des substantifs commençant par une consonne. Citons à cette occasion une anecdote que raconte Henri Estienne (Apol. pour Hérodote, I, 61) d'une jeune demoiselle >qui dict au Roy François premier de ce nom, qu'en le voyant en tel habit, il lui sembloit qu'elle voyoit un des neuf lépreux, selon qu'on avoit accoustumé de les peindre: pensant signifier preux par ce mot lépreux.

- 2º ADJECTIF + SUBSTANTIF. Quelques mots présentent une fusion de sanctus avec le nom propre: Sammarçoles (Sanctus Martialis), Senneterre (Sanctus Nectarius); ce dernier nom a été remplacé de nos jours par saint Nectaire.
- 3º Pronom + Substantif. L'agglutination d'un adjectif possessif à un substantif se rencontre dans mamie (= m'amie), décomposé en ma mie, et mamour (= m'amour), employé dans la locution 'faire des mamours'. Pour l'explication des formes, voir II, § 547.
- 4º Nom de nombre + substantif. Une telle fusion s'observe dans la vieille forme curieuse sesseaume, expliquée II, § 363.
- 5º Préposition + substantif. Agglutination assez fréquente; citons comme exemples: Abandon (en vfr. à bandon), alors (de à lors), alarme (à l'origine à l'arme \(\) it. all'arme), alerte (pour à l'erte \(\) it. all'erta), atout, aval, amont, derechef (vfr. de rechef), dinde (abrégé de coq d'Inde); Molière à rendu célèbre la forme dor (pour d'or), employé dans Le Misanthrope (II, sc. 5) et Dom Juan (II, sc. 1). Le même phénomène se

rencontre aussi dans quelques noms de lieux: Astaillac (\langle a d Staliacum), Dehéries (\langle de Heriis), etc.

490. Prosthèse d'une voyelle. Ce phénomène s'observe dans quelques cas où l'a de l'article féminin vient se souder au substantif suivant, par suite d'une analyse fautive. Sur le modèle trompeur de l'aveline et une aveline, l'aventure et une aventure, etc. on tire de la velanède la forme une avelanède. En voici quelques autres exemples: La bajoue > l'abajoue; la bee > l'abée; la lemelle > l'alemelle, l'alumelle (§ 233,2). Ce phénomène est fréquent dans les patois où l'on trouve agland, aglu, ahaie, amuscate, aronce, pour gland, glu, haie, muscade, ronce (voir Thomas, Mélanges d'étymologie française, p. 10). Rappelons, pour la vieille langue, le titre d'honneur la mulane (ou la mulaine), tiré de l'arabe moulana, qui est devenu l'amulaine (comp. l'amiral), d'où la forme latinisée a mulanus (G. Paris, La légende de Saladin, p. 2).

Remarque. Le phénomène contraire, aphérèse d'un α initial, s'observe par ex. dans la Natolie pour l'Anatolie (\langle Anatolia); comp. § 261,1.

- 491. Prosthèse d'une consonne. Ce phénomène est peu fréquent; voici les cas principaux où il s'observe:
- 1º B. On trouve au moyen âge Joseph de Barimathie (voir Le saint voyage de Jhérusalem du Seigneur d'Anglure, p. 140—141); cette forme, encore conservée en Bretagne, remonte à Joseph ab Arimathia.
- 2^0 D. Nous ne saurons citer comme exemple qu'un nom de ville méridional Dax, qui remonte à ad Aquas.
- 3º L. L'initiale de *lurette*, qui s'emploie dans la locution 'il y a belle *lurette*', est évidemment due à l'adjectif qui précède; il faudrait 'il y a belle *hurette*' (pour *heurette*; § 302).
- 4º N. On dit au Centre nain pour ain (hamum): nous avons ici probablement la généralisation du n qui s'entend dans un ain (pour le phénomène contraire, voir § 327,1, Rem.); on en trouvera d'autres exemples dans ZRPh., XIII, 323; comp. aussi en anglais a nickname de an ekename. Un autre n prosthétique se rencontre dans Naimeric, emprunté du prov. Naimeric, ou mieux n'Aimeric, dont le n est un reste de domen et sert de particule honorifique.

- 5° S [z]. Dans le parler populaire le s du pluriel de l'article (d'un démonstratif, d'un possessif) se soude parfois au substantif suivant s'il commence par une voyelle: [lezwazo] (les oiseaux) se décompose en [le] [zwazo] (les zoizeaux), d'où un zoiseau (pour le phénomène contraire, voir § 309, Rem.). Ex.: Allez donc promptement comme le zoiseau qui vole (Decombe, Chansons populaires, 275). Ce phénomène s'observe dans plusieurs dialectes et dans les patois créoles, où l'on trouve des formes comme zabitan, zanimo; zœufs (cf. Romania, IX, 574; X, 611; XIX, 348; XX, 287). M. Meillet remarque qu'on en est venu à dire zenfants avec valeur de vocatif sans aucun article (Revue critique, 1903, I, 488). La prosthèse du s a reçu droit de cité dans le nom de lieu Zoteux (Pas-de-Calais), autrefois les Auteulx ou les Hosteulx.
- 6º T. Dans quelques noms de saints le t final s'est détaché de l'adjectif précédent; notons les formes populaires: saint Taignan (pour saint Aignan), saint Talar (pour saint Alar), saint Tortaire (pour saint Ortaire). Un développement pareil se retrouve en provençal: San Chamans (pour sanch Amans), et en espagnol: el fuego de San Telmo (pour sant' Elmo). Rappelons aussi à titre de curiosité la forme latinisée Torestagnus des »Gesta Karoli Magni«; il s'agit du duc de Bretagne Orestains, et le t initial est dû à un et précédent (voir Schultz-Gora, dans ZRPh., XXVII, 629).

II. DÉVELOPPEMENT PHONÉTIQUE.

- 492. VOYELLES ACCESSOIRES. Un son transitoire, un glide selon la terminologie de M. Sweet, se développe facilement entre deux consonnes consécutives, de même qu'au commencement d'un groupe de consonnes initial, ou après une consonne finale. Ce son transitoire peut finir par se renforcer en voyelle indépendante. Voici les différents cas:
- 493. Prosthèse. Une voyelle prosthétique se développe devant S suivi d'une consonne (§ 461); les groupes initiaux sp, st, sc, sm, sn deviennent ainsi esp, est, esc, esm, sn: sponsa > esposa > espouse > épouse, etc. Ce développement remonte très haut; la voyelle accessoire se montre déjà dans le latin

populaire, où elle s'écrivait par i ou e: iscala, iscripsit, escola, escripsi, escriptura, etc.; le plus ancien exemple, iscripta, se trouve dans une inscription de l'an 197 (voir Schuchardt, II, 338). En français, on ne trouve que e, et il semble qu'à l'origine il ne se produisait jamais quand le mot précédent se terminait par une voyelle; on trouve ainsi dans Alexis la spouse (v. 102), mais ad espos (v. 66); comp. encore une spede (Eul.), ma spee (Pèler. Charlem., v. 633, 647), ma sperance (Adam, v. 586), une steille (ib., 816), la steille (ib., 852), sa scole (ib., 855), la spee (Ernoul, p. 373), de steile (Comput, v. 508), li spiriz (ib., 2748), a spous (Bartsch, Altfranz. Romanzen, p. 12,68), etc. Un pareil phénomène existe encore en italien: lo studio, mais con istudio, la scuola, mais in iscuola.

494. Épenthèse. Une voyelle épenthétique se développe au milieu d'un groupe de consonnes initial ou médial. Ce phénomène s'observe non seulement dans des mots d'origine étrangère, dont on a éprouvé des difficultés à reproduire les nœuds de consonnes inusités, mais aussi dans des mots français.

1º Groupes initiaux de mots étrangers. Il s'agit des groupes suivants: hn, hr, kn, schm, schn, sn, sp:

flam. knijpe > guenipe
néerl. sloep > chaloupe
all. schmacke > semaque
néerl. snauw > senau
all. schnapphahn > chenapan
all. spule > sépoule

Le terme de marine dériver était originairement driver (emprunté de l'angl. to drive); il paraît avoir subi l'influence de dériver \langle derivare.

2º Groupes médiaux de mots étrangers:

all. bollwerk boulevard
all. kranzlein crancelin
all. landsknecht lansquenet
all. landsmann lancement
(Rabelais)

angl. partner partenaire angl. bulldog bouledogue it. calzone caleçon it. sovrano souverain

3º Cette intercalation d'une voyelle dans un groupe de consonnes, qui correspond à peu près au svarabhaktic des grammairiens indiens, est un phénomène des plus fréquents surtout dans le parler populaire ou négligé. Citons à ce propos une remarque curieuse de Clair Tisseur: A Lyon nous disons dom-p-ter, quoique donter soit la prononciation régulière et ancienne. Et comme on place volontiers une voyelle d'appui dans un groupe de deux consonnes, maint Lyonnais dit dompeter; ce n'est pas bien joli. De même, au lieu de sculter, sous l'influence de la lecture, nous prononçons scu-l-pter; d'où le plus souvent seculpeter, et même parfois seculepeter. Aussi en vers suis-je toujours tenté de faire sculpter de quatre syllabes, au minimum« (Modestes observations sur l'art de versisier, p. 163). Le dictionnaire du Cte de Jaubert donne perier, perière, querier, obelier pour prier, prière, crier, oublier, et dans le parler vulgaire de Paris, on entend tabelier, trembelement, exepress, St. Pétersebourg, Wursebourg, Arque d(e) Triomphe, etc.; comp. § 406,1, Rem. L'intercalation d'un e féminin se rencontre dès le moyen âge: chamberiere (Chevalier au Lyon, v. 1628), culebute, houbelon, marberin, triquetrac, etc. (voir Thurot, I, 160). La langue officielle ne reconnaît cet e épenthétique que dans tourtereau qui est pour tourtreau.

Remarque. La voyelle intercalée est ordinairement un e féminin. Les mots étrangers nous présentent aussi un a, parfois dû à une harmonie syllabique: hanap, et dans les patois modernes on trouve diverses autres voyelles (voir RPGR, IV, 31).

495. Épithèse. Après les explosives finales, il se produit facilement un souffle vocalique qui peut finir par devenir une voyelle indépendante. Le phénomène s'observe souvent dans la prononciation moderne: nabab > [nababa], Max > [maksa], Brest > [bresta], etc. Un e épithétique se trouve parfois, dans la poésie populaire, surtout après R ou L:

Pour un bel anneau d'ore Mon amant s'est noyé.

(Decombe, Chansons populaires, II, no 1.)

Ils sont embarqués sur la mère Qui voyagent nuit et jour.

(Romania, VII, 59.)

Je prêcherais la sœure par amitié.

(Tiersot, Mélodies populaires.)

Le voire baigné dans son sang
(Bujeaud, Chants et chansons populaires, 11, 244.)

Il n'est ni roi ni prince Ni ducque ni seigneur.

(Le pauvre laboureur.)

Nous allons au ciele chercher notre maman (Romania, IV, 109.)

Vont voire leur maîtresse avant que se coucher (ib., VII, 54).

Est-ce seulement un son parasite, ajouté pour compléter le vers, ou est-ce un son phonétique? Godard (1620) observe que les Picards disent vulgairement joure, amoure, ouyre. Comme il s'agit ici d'un [r], il est probable que l'e épithétique est un renforcement de la détente qu'on entend après la vibrante dentale; la même détente s'entend aussi après [l], [m], [n] finals; elle est entièrement inconnue à l'allemand et à l'anglais. Notons enfin les formes brique, chèque, dogue, elfe, halte, qui nous montrent les mots anglais brick, check, dog, elf et l'allemand halt adaptés à l'orthographe française. Comment expliquer monde, du vfr. mont (mun'dum)?

496. Consonnes accessoires. Le développement d'une consonne transitoire se produit souvent dans un groupe de consonnes, surtout si la dernière est r ou l [mr, nr, lr, zr, sr, ml, nl]. Le fait s'explique facilement. Examinons par exemple le groupe [mr]. Pour passer de [m] à [r], deux articulations sont nécessaires: il faut ouvrir la fermeture des lèvres et relever le voile du palais; si la dernière articulation se produit un instant trop tôt, le passage de l'air est complètement fermé, et il se produit nécessairement, au moment de desserrer les lèvres, un [b] transitoire qui peut devenir indépendant; ainsi [mr] \rangle [mbr], [nr] \rangle [ndr], etc. La nouvelle consonne devient sonore ou sourde, selon la nature de la consonne précédente.

497. B se développe après un M, et devant L ou R:

1º Le groupe ML devient MBL:

cum(u)lum comble cum(u)lare combler
Rom(u)lum Romble sim(u)lare sembler
hum(i)lem humble trem(u)lare trembler
insim(u)l ensemble

Ajoutons involare, où n devient m par assimilation régressive: *emvolare > embler.

2º Le groupe MR devient MBR:

cam (e) ra chambre Cam (e) racum Cambrai num (e) rum nombre remembrer cucum (e) rem concombre redim (e) re vfr. reembre cam (u) r vfr. chambre

Ajoutons le mot bas-allemand timar, qui est devenu *timbre*. Ce développement d'un b est étranger au picard et au wallon.

REMARQUE. Dans quelques infinitifs, il y a eu substitution de désinences; ainsi craindre, geindre, empreindre, épreindre ne remontent pas directement à tremere, gemere, imprimere, exprimere; ce sont des formations analogiques, dues à l'influence des verbes en -eindre (-aindre). On trouve dans l'ancienne langue la forme étymologique crembre (cf. II, § 47).

498. D se développe après L, N, S [z], et devant R; toutes ces consonnes sont sonores et de formation dentale.

1º Le groupe LR devient LDR:

mol(e) re moldre, moudre *val(e) raio valdrai, vaudrai toll(e) re vfr. toldre *vol(e) raio voldrai, voudrai mel(io) r vfr. meldre

Dans d'autres mots, on constate aussi la chute d'une consonne entre L et R:

pul(ve)rem poldre, poudre ful(gu)r foldre, foudre sol(ve)re soldre, soudre

Cas isolé. Par métathèse (§ 517,3), corylum devient *co-l(y)rum > coldre, coudre.

2º Le groupe NR devient NDR:

cin(e)rem	cendre	ven(e)ris dies	vendr e di
gen (e) rum	gendre	ingen(e) rare	engendre r
ten(e)rum	tendre	*ven(i)raio	viendrai
min(o)r	moindre e	*ten(e)raio	tiendrai
pon(e)re	pondre		

3° Le groupe N mouillé + R devient NDR:

cingere (§ 336,2)	ceindre	stringere	étreindre
fingere	feind r e	pungere	poindre
plangere	plaindre	ungere	oindre
Angere	Indre		

Notez extinguere > éteindre, avec chute de consonne entre [p] et [r].

4º Le groupe SR (avec s sonore [z]) devient SDR:

cons(ue)re cousdre, coudre cons(ue)runt cosdrent, coudrent Laz(a)rum lasdre, ladre mis(e)runt vfr. misdrent germ.mas(a)r masdre, madre prens(e)runt vfr. prisdrent

Ajoutons encore sicera, qui s'est changé en *cisera (§ 458) > cisdre, cidre.

499. T se développe après S[s] et devant R; le groupe SR devient ainsi STR qui se simplifie en TR:

```
antecess(o)r vfr. ancestre dix(e)runt vfr. distrent
tex(e)re vfr. tistre dux(e)runt vfr. duistrent
*css(e)re vfr. estre
```

On trouve le même phénomène dans les mots en -escere (-oscere, -ascere): crescere > creistre, croistre, croître; cognoscere > connaître; parescere > paraître; *nascere > naître; *pascere > paître. Il semble qu'un T peut se développer dans le groupe SR, tant que R reste dental (§ 355), on trouve ainsi casserole > castrole (Fournel, Contemporains de Molière, I, 13). Cette dernière forme se retrouve dans plusieurs patois; elle a aussi passé dans l'Allemagne du Sud et du Nord et en Danemark.

500. Le développement d'une consonne entre deux voyelles syllabiques est assez fréquent. La consonne accessoire peut être [j], [v], [w], [h]: sa nature dépend de la nature de l'hiatus. Ajoutons aux exemples cités au § 279, déblayer, pour vfr. deblaer.

III. PHONÈMES PARASITES.

501. J'appelle parasites les phonèmes accessoires qui ne sont dus ni à une agglutination quelconque, ni à un développement phonétique conforme aux lois. Dans la plupart des cas, ces phonèmes parasites semblent provenir d'analogies de différentes sortes.

502. VOYELLES PARASITES.

- 1º A parasite se trouve dans astic (probablement altération de l'angl. stick), avives (corruption du vfr. vives, sous l'influence de aviver?). Dans les patois on entend apromettre, aperdrix, aforêts, avacances, etc. (voir Romania, IV, 111; VII, 72).
- 2º É parasite se trouve dans écrevisse, émouchet, épicéa, épontille, dont les anciennes formes sont crevisse, mouchet, picéa, pontille; comp. aussi écraser (vnorr. krasa), étangue (holl. tang). Henri Estienne reproche aux Parisiens de dire édegré, égraphigner pour degré, graphigner; de telles formes se rencontrent souvent dans les patois: éciseau, échenau, échardon, échenet (ZRPh., XIII, 407), etc. pour ciseau, chenau, chardon, chenet. Belle, allons-nous épromener (Ulrich, Franz. Volkslieder, p. 10). La langue littéraire a adopté étnette, doublet de tenettes, et émoi, doublet de mait. Signalons encore escarboucle (< carbunculum) et échafaud (cf. ital. catafalco).
- 3º I parasite se trouve dans les vieilles formes *itant* (Orson de Beauvais) pour *tant*, *itel* pour *tel*, dû à l'analogie de *iceste*, *icelle*, *icelui*, etc., et *ilà* (Anc. th. fr., gloss.) pour *là*, transformé d'après *ici*.
- **503.** Consonnes parasites. Les consonnes parasites qui se rencontrent le plus souvent, sont R, L, N; on ne trouve qu'exceptionnellement B, C, F, G, H. Sur l'origine de T dans parlet-il, parla-t-il, etc., ainsi que de tous les cuirs populaires, voir § 289.

- 1º B parasite se trouve dans bruire (vfr. ruire (rugire); ce b est peut-être dû à l'influence de braire.
- 2º C parasite se trouve dans caoutchouc (d'un mot indien cahuchu); l'épithèse n'est que graphique.
- 3º F parasite se trouve dans soif (sitim), forme curieuse, due peut-être à l'influence de l'ancien impératif boif (bibe); on a dû dire à l'origine 'beif se as seit', puis 'beif se as seif'; comp. les assimilations harmoniques mentionnées au § 508.
- 4º G parasite se trouve dans grenouille (vfr. renouille < *ranuncula).
- 5º H parasite se trouve dans haut, hérisson, herse, etc.; voir § 480.
- 6° L parasite se trouve dans enclume (*incudinem pour incudem), esclandre (vfr. escandle < scandalum). Autrefois, il s'introduisait très souvent après l'accent et devant l'e féminin final: bouticle, musicle, démoniacle, maniacle, syllable, triacle, tunicle, etc. se disaient, probablement par contre-coup (§ 115), pour boutique, musique, démoniaque, maniaque, syllabe, thériaque, tunique. Le Celtophile des Deux dialogues de Henri Estienne (§ 42) remarque: »Or ça à propos de mots François, tirez du Grec, ie croy que ces messieurs les courtisans, aussi bien que les autres, ne disent pas moins Triacle pour Theriaque, que Demoniacle pour Demoniaque, et Bouticle pour Boutique« (I, 166). Les formes avec l ont maintenant disparu de la langue; on a pourtant conservé les dérivés bouticlard, triacleur, triacle-rie (comp. les formes anglaises syllable, chronicle).
- 7º N parasite. Une nasale a été introduite dans les mots suivants: Bimbelot, altération de bibelot. Brimborion, altération de briborion. Bombance, altération de bobance (encore dans Oudin, 1632). Cancrelat (§ 529). Cingler (vfr. sigler; § 13). Concombre (§ 506,1). Convoiter, convoiteux, convoitise, de vfr. covoitier, covoiteus, covoitise; l'altération est probablement due à une fausse analogie avec des doublets comme couvent et convent, couvenir et convenir. Gingembre de gingibre (§ 506,2). Jongleur, de jougleur (joculatorem), jongler, jonglerie; il faut ici admettre l'influence de vfr. jangler. Lambrusque ou lambruche \langle lat. labrusca. Langouste \langle locusta. Martingale \langle prov. martegalo. Peintre, dérivé de pictor, changé en *pinctor sous l'influence de pingere, etc. Refrain a remplacé vfr. refrait, probablement sous l'influence de refraindre.

Rendre, dérivé de reddere, devenu *rendere, sous l'influence de vendere, prendere, etc. Ronger, dérivé de rodicare sous l'influence de rumigare. Tambour, altération de tabour, qui est employé jusqu'au XVIe siècle (cf. tabourin, tabouret, tabourer). Tampon, altération de tapon, dérivé de taper. Tonton, altération de toton (lat. totum. A ces exemples il faut ajouter un certain nombre de noms de lieux: Angoulême (Iculisma), Ingrande (Igoranda), etc.

Remarque. Dans les chansons populaires on trouve souvent un n parasite initial: N'appelle sa servante (Romania, X, 209). N'a laissé sa mie (ib., VII, 83). Comp. § 289,4.

- 8º S parasite se trouve dans remous (prov. remou), salmis (pour salmi, abréviation de salmigondis), talus (vfr. talu); l'épithèse n'est que graphique.
- **504.** R parasite. L'addition d'un R est un phénomène fréquent et compliqué. Nous examinerons les exemples selon la place où l'insertion a lieu.
- 1º Après l'initiale: Brusquer (chercher) dans »brusquer fortune« est une altération de busquer (esp. buscar), due à l'influence de brusquer (de brusque). Fronde, altération de fonde (funda), provoquée probablement par l'it. from ba. Trésor du lat. the saurum; une forme *tresaurus a dû exister de bonne heure, nous retrouvons le r dans plusieurs vieux dialectes germaniques (v. saxon tresuhûs; vha. treso, tresohus, etc.). Tringle \(\) vfr. tingle, emprunté du néerl. tingel. Vrille \(\) vfr. ville, veille, du lat. viticula.

2º Après une consonne médiale, avant l'accent: Chartreuse (comp. it. Certosa), forteresse (vfr. fortrece, fortece), perdrix (perdicem), perdreau. On trouve dans la vieille langue: jardrin, pertruis, ardrille, tristresse (Richars li biaus, v. 105), Tristran, Bertrain, etc.; comp. le précepte de l'Appendix Probi: frustum, non frustrum. Dans tous ces exemples, le r parasite répète, par assimilation progressive (§ 507), un r de la syllabe antérieure.

REMARQUE. Le raisonnement de Vaugelas sur la forme jardrin est curieux: Jardrin pour jardin est un mauvais mot, et qui n'est pas moins fascheux à l'oreille de celuy qui l'écoute, qu'à la langue de celuy qui le prononce. A quel propos cette r après le d pour rendre un mot rude qui de soy est doux, et signifier une chose si agréable et si délicieuse? Je m'étonne néant-

moins qu'à la cour une infinité de gens qui parlent tres bien quant au reste, commettent cette fautes (Remarques, II, 402).

3º Après une consonne médiale, après l'accent: Chanvre ⟨ vfr. chanve (cannabem). Dartre ⟨ vfr. dertre, derte (herpetem). Écolâtre ⟨ vfr. escolaste (scholasticum). Encre ⟨ vfr. enque; cf. angl. ink (encaustum). Épeautre ⟨ vfr. espeaute (spelta; all. Spelz). Filandre pour filande, dér. de filer. Gouffre, emprunté de l'ital. golfo. Litre, bande noire, en vfr. listre, doublet de liste. Registre (regestum). Rustre ⟨ vfr. ruste, de rusticum, conservé dans rustaud. Dans l'ancienne langue, ce phénomène était très fréquent; on trouve: celestre, tempestre, arbalestre, alchemistre, batistre, choristre, evangelistre, legistre, salmistre, sophistre, tristre, calendre, offrendre, diaspre, tartre, tourtre, etc.; on emploie encore les dérivés arbalétrier, calendrier, diaprer. Ce r est parfois dû à une assimilation harmonique (cf. ci-dessous), parfois à l'influence de la terminaison d'un autre mot: celeste ⟩ celestre (≠ terrestre).

4º A la finale. Exemples: Topinambour, pour topinambou, nom du pays d'où la plante est venue. Velours, vfr. velous < villosum; Ménage discute s'il faut dire velous ou velours (Observations, p. 34); l'ancienne prononciation se retrouve encore dans les chansons populaires, qui présentent p. ex. la rime doux: velours (Rolland, IV, 70). Dans l'argot de Paris on dit lieur pour lieu: Au lieur d'histoir's à la guimauve Hurle ta peine à plein gosier (J. Rictus, Les soliloques du pauvre, p. 138).

5º Dans plusieurs mots qui ont subi des altérations sous l'influence de fausses analogies (cf. § 528): Courte-pointe, vfr. coute pointe (culcita puncta); infl. de court. Maladrerie, vfr. maladerie (dér. de malade); infl. de ladrerie. Mitraille, vfr. mitaille; infl. de ferraille, les deux mots étant souvent employés ensemble. Pimprenelle (au XVIe siècle, pimpinelle) altéré sous l'influence de pimpernelle, vieux nom d'un petit poisson. Pour quelques mots l'explication reste douteuse: étresillon (vfr. estesillon, patrouiller autre forme de patouiller (dér. de patte). Monet (1635) donne patouille et patrouille.

CHAPITRE II.

ASSIMILATION HARMONIQUE.

505. A côté des assimilations ordinaires (septem > sette, etc.), il y en a d'autres qui se produisent entre deux phonèmes non juxtaposés, et qui sont dues à une tendance à l'harmonie. L'oreille aime à entendre répéter deux fois les mêmes sons, et les organes reprennent avec grande facilité la position qu'ils viennent de quitter [braba > brabra]; l'assimilation peut aussi être régressive: on anticipe alors une articulation suivante [babra > brabra]. Cette tendance à l'harmonie peut ou changer l'articulation d'un phonème quelconque (cercher > chercher), ou faire disparaître des phonèmes existants (clincaille > quincaille), ou en ajouter de nouveaux (enfant > fanfan). L'assimilation harmonique, qu'on pourrait aussi appeler →dittologie, joue un grand rôle dans le langage hypocoristique.

REMARQUE. Jean Passy a fait dans les Phonetische Studien (III, 353) l'observation suivante: >En français, l'harmonie vocalique n'est pas une loi, mais plutôt une tendance individuelle. Elle est assez marquée dans ma prononciation: je dis solonel et non solennel (solanel), eureupéen et non européen, j'aitais et non j'étais, « etc.

506. VOYELLES

1º Assimilation régressive. La voyelle atone de la syllabe initiale est assimilée à la voyelle tonique. Exemples: Bilancea > *balancea > balance. Silvaticum > salvaticum (Schuchardt, I, p. 217) > salvage, sauvage. Telonium > toloneum (Appendix Probi) > tonlieu (§ 517,2). Vervactum > *varvactum > vfr. garait, d'où guéret (§ 246). It. celata

- > salade. Ces mots nous présentent: i-a > a-a, e-a > a-a, e-o > o-o. Dans les exemples suivants, il y a assimilation d'une voyelle orale à une voyelle nasale: Bobance (encore dans Oudin, 1642) > bombance; cocombre (encore admis par Buffet, 1688) > concombre; vfr. espan (all. spanne) > empan; tapon (dér. de taper) > tampon; toton (totum) > tonton.
- 2º Assimilation progressive. La voyelle atone de la syllabe initiale s'assimile la voyelle suivante: Strategema > vfr. strategème > stratagème. Vfr. cormaran (pour cormaranc, c. à d. corp marenc, corvum marinum) > cormoran. Zingiberi > vfr. gingibre > gingembre. Notons aussi les mots d'emprunt italiens: carnevale > carnaval, mascherata > mascarade.
 - 507. Consonnes. On observe ici les phénomènes suivants:
- 1º Dittologie de consonnes. Exemples d'assimilation régressive: Vfr. cerchier (circare, § 403,1) > chercher; la forme primitive s'emploie encore dans les patois: Nous vons sercher nout' mée (E. Rolland, Chansons populaires, III, 7), et dans l'argot: Es-tu v'nu sercher du cravail (J. Rictus, Les Soliloques du Pauvre, p. 111). Vfr. essangier (exsaniare) > échanger (décrasser le linge). Guideau a comme forme latérale dideau. Vfr. tarcais (ταρχάσιον) > carcais, d'où carquois. Exemples d'assimilation progressive: écartiller ou équartiller (dér. de quart) > écarquiller; verbena > verveine. Rappelons aussi vouvoyer (dér. de vous); comp. tutoyer.
- 2º Élision harmonique d'une consonne. Clincaille > quincaille; clincailler > quincaillier; clincaillerie > quincaillerie. Dans la comédie des Faux Bonshommes, quand madame Dufourré dit que son mari a fait ses affaires dans la clinquaillerie, on se moque d'elle et on la reprend (I, sc. 6). A côté de crocodile (crocodilum), on trouve jusqu'au commencement du XVIIe siècle la forme cocodrile (it. cocodrillo, esp. cocod rilo).
- 3º Addition harmonique d'une consonne. Ce phénomène s'observe souvent dans les termes de caresse (§ 121) et les mots de tendresse; il est surtout fréquent dans les noms propres: Anna > Nana; Annette > Nanette; Anselme > Sanselme; enfant > fanfan; Hélène > Lélène, etc. Rappelons aussi une ancienne forme telle que flabliau pour fabliau. Des exemples d'assimilation progressive se trouvent au § 504,2.

508. Parfois la dittologie a lieu de mot à mot; ainsi rime léonine se prononçait autrefois rime léonime; autel (altar), qui s'employait souvent avec principel, doit peut-être son l (§ 363) à une assimilation pareille: principel alter > principel altel. Rappelons aussi les formations analogiques telles que la Suisse romande, d'après la Suisse allemande; carlovingien, d'après mérovingien; romanticisme, d'après classicisme (§ 118), etc.

509. REDOUBLEMENT HARMONIQUE D'UNE SYLLABE.

1º La répétition caressante de toute une syllabe initiale joue un rôle important dans le langage enfantin et hypocoristique, où l'on dit fifille, pépère, mémère, sesœur, bobonne, poupoule, bibiche, bobosse, bébête, sosotte, babarbe, pour fille, père, mère, sœur, bonne, etc., etc. Notons aussi les formations bébé, baba, bobo, dodo (de dormir), gogo, lolo (de lorette), glouglou, froufrou, joujou (de jouer), nounou (de nourrice), zouzou (de zouave), nanan, bonbon, ronron, papa, maman. Tante pour ante (amita), encore en usage au XVe siècle, doit probablement son premier t à un redoublement hypocoristique; peut-être a-t-on dit d'abord ante-ante () antante) tante). Rappelons un fragment de conversation rapporté par M. V. Henry: »Et cette brave dame, Monsieur, elle était bien drôle. Elle venait de voir, je suppose, quelque chose qui lui avait beaucoup plu. Eh bien, elle ne pouvait pas vous dire simplement: >C'est magnifique«. Le mot ne voulait pas sortir. Il fallait qu'elle s'y reprenne, et elle disait à ma femme: »Oh! Madame, voyezvous, c'est magni-magni-magnifique!« (Antinomies linguistiques, p. 73). Les noms propres offrent de nombreux exemples: Dédèle (pour Adèle), Fifine (pour Joséphine), Mimile (Émile), Totor (Victor), et Cléclé (Clémence), Cloclo (Clotilde), Mimi, Nini, etc. On trouve même Bibi pour Bicêtre.

2º Notre phénomène se retrouve aussi dans le langage poétique de plusieurs poètes de la Pléïade: dans les passages à effet ils répètent la première syllabe des mots dont ils veulent aiguiser la signification. Du Bellay, voulant sans doute imiter le mot προπροκυλινδόμενος de l'Iliade (XXII, v. 221), s'exprime ainsi:

Ainsi nous oyons dans Virgile Galoper le coursier agile, Et les vers d'Homere exprimer Le flo-flotement de la mer. Flo-flotement paraît employé ici avec une petite nuance de moquerie. Ronsard, au contraire, fait très sérieusement l'onde parler »d'une flo-flotante voix«, et dans l'Ode à Michel de l'Hospital il écrit: ».... leur sein qui ba-batoit«; dans les dernières éditions il a pourtant substitué haletoit à ba-batoit. Du Bartas revient à ce procédé étrange, et il s'en vante: »Pour augmenter la signification et représenter plus au vif la chose i'ay repeté la première syllabe du mot comme pe-petiller, ba-battre.« Voici quelques exemples tirés de »la Création du monde«:

.... priez l'astre du iour Qu'il quitte vistement le flo-flotant seiour. (5º iour de la Sepmaine, p. 495.)

Là le subtil esprit, sans cesse ba-batant, Tesmoigne la santé d'vn pouls tout-iour constant.

(6e iour de la Sepmaine, p. 680.)

.... leur chaleur encor pe-petillante allume Vn froid barreau de fer.

(1er iour de la Seconde Sepmaine, Eden, p. 104.)

REMARQUE. Le redoublement de la dernière syllabe d'un mot est employé dans plusieurs jeux d'esprit ou amusements poétiques; ainsi la rime »couronnée« demande, à la fin de chaque vers, un mot répétant la dernière partie du mot qui le précède immédiatement:

Je vois en moy toute laidure dure, Par quoy d'enfer j'attends morsure sure: Car c'est le lieu où sans pardon ardons.

(Pierre Fabri.)

La rime >emperiere, renchérissant encore, demandait qu'il y eût double répétition, au lieu d'une seule:

Prenez en gré mes imparfaits faits, faits, Benins lecteurs très diligens gens, gens ...

510. Allitération. C'est aussi la tendance à l'harmonie qui provoque et favorise l'emploi, dans le même vers ou la même phrase, de mots commençant par la même consonne. Pourtant, l'allitération, qui a été d'une importance capitale dans la versification des langues germaniques, joue, à cause de l'accentuation différente, un rôle bien modeste dans les langues romanes. En français, elle ne se montre qu'à l'état sporadique, et elle n'a jamais constitué un principe métrique.

1º Citons d'abord quelques exemples de vers allitérés:

Messe et matines ad li reis escultet.

(Roland, v. 164.)

La porte passent sans parece.

(R. de la Rose, v. 13321.)

Et tant le fit plorer et plaindre.

(ib., v. 1450.)

Fueilles ne flours ne mi font pas chanter.

(Mätzner, Afrz. Lieder, XX, 1.)

Lors li firent le vin maintenant aporter

Fort et fier, fres et fin, franc, ferme, frois et cler.

(Doon de Mayence, v. 9670-1.)

Je n'y entends ne gros ne gresle.

(Patelin, v. 1345.)

Et qui luy scet ne gré ne grâce.

(Jacob, Recueil de farces, p. 227.)

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?
(Racine, Andromaque, V, 5.)

Ajoutons que l'allitération est très recherchée par certains poètes et prosateurs modernes: Leconte de Lisle, Baudelaire, Henri de Régnier, C. Mendès, etc.

REMARQUE. L'allitération employée comme un pur amusement poétique a produit le vers »lettrisé« qu'on appelait »tautogramme« ou »paronomeon«. Citons comme exemple une épître de Clément Marot:

Ces mots finiz, demeure mon semblant Triste, transy, tout ternu, tout tremblant, Sombre, songeant, sans seure soustenance, Dur d'esprit, desnué d'espérance, Mélancolic, morne, marry, musant, Pasle, perplex, paoureux, pensif, pensant, Foible, failly, foulé, fasché, forclus, Confus, courcé. Croire crainte concluz, etc.

Rappelons aussi une épitaphe bien connue:

Passant, penses-tu pas passer par ce passage, Où pensant j'ai passé? Si tu ne penses pas, passant, tu n'es pas sage, Car en n'y pensant pas, tu te verras passé. 2º Il faut ensuite rappeler beaucoup de combinaisons de noms propres que nous trouvons dans la vieille poésie: Amis et Amiles, Florient et Florette, Gerins et Geriers (Roland, v. 795), Basans et Basilie (ib., v. 208), Ive et Ivorie (ib., v. 794), Valsore et Valsure (Charroi de Nismes, v. 502), Doon et Doette (Bartsch, Rom. u. Past., I, 5), Margot et Marion (Paris, Chans. du XVe siècle, p. 6). Ajoutons Gautier et Garguille (Régnier, Macette, v. 189), Pierre et Paul et n'oublions pas, pour la langue toute moderne, l'illustre Tartarin de Tarascon.

3º L'allitération se rencontre encore dans beaucoup de proverbes et de locutions populaires tout faites; elle leur prête plus de force expressive, tout en les rendant plus faciles à retenir. En voici quelques exemples:

N'avoir ni pain ni pâte. N'avoir ni bure ni buron. Ne remuer ni pied ni patte. Jeter feu et flamme. Promettre monts et merveilles. Il n'y a ni rime ni raison. Repos et repas font gros et gras. Qui vivra verra. Selon le vent la voile. Qui dort, dîne. On disait au moyen âge ne roi ne roc (voir Godefroy), ne pour roi ne pour roc (Ménagier de Paris, II, 380), etc.

Bel et bon. Bel et bien. Gros et gras. Sain et sauf. Ni peu ni prou. A contre-cœur. A tue-tête. A tort et à travers. De but en blanc. En pure perte. Au long et au large. De bric et de broc. De broc en bouche.

CHAPITRE III.

HAPLOLOGIE.

- 511. Nous venons de constater une forte tendance, surtout propre au langage enfantin et poétique, à créer des syllabes harmoniques (»dittologie«); le phénomène contraire, que nous appellerons »haplologie« (du grec ἀπλόος), s'observe aussi, quoique plus rarement. On évite parfois la répétition, à courte distance, d'un même phonème ou d'une même syllabe, et cette dissimilation harmonique se manifeste des manières suivantes:
- 1º Par le changement d'un phonème: *orphaninum > orphelin au lieu de orphenin [n-n > l-n]; finire > vfr. fenir, au lieu de finir [i-i > e-i].
- 2º Par l'amuïssement d'un phonème: flebile m > faible, au lieu de flaible [fl-bl > f-bl].
- 3º Par la suppression d'une syllabe: tragi-comédie, au lieu de tragico-comédie.

REMARQUE. A plusieurs reprises Vaugelas engage à éviter la répétition du même son; il préfère ainsi cangrène à gangrène (§ 423,1), et il proteste contre il vescul et mourut au lieu de il vesquit et mourut, tout en admettant il vescul et sortit de ce monde (II, § 176,2).

512. CHANGEMENT DISSIMILANT D'UN PHONÈME.

1º Changement de consonne. Si deux consonnes homogènes se suivent à courte distance, l'une d'elles peut changer; ordinairement c'est la première qui se dissimile, moins souvent la dernière. R-R > L-R ou R-L: Bertherot (dér. de Berthier) > Berthelot; contrarier > contralier (forme fréquente au moyen âge); ensorcerer > ensorceler; esquarterer (§ 359) > écarteler; fragrare > flairer; frigorosus > frileux; peregrinus

> pèlerin; *pruneraie (dér. de prunier) > prunelaie, etc. L-L > R-L: *umbiliculum > nombril. N-N > L-N: Bononia > Boulogne; gonfanon > gonfalon; *orphaninum > orphelin. Rappelons encore goguelureau (dér. de goguelu) > godelureau; faut-il citer aussi le lossignol > le rossignol (§ 339), et, pour l'initiale, calcare > côcher, cavea > cage (§ 401,1)? comp. gingiva > gencive.

REMARQUE. On sait qu'en latin les suffixes -ris et -lis se remplacent l'un l'autre, suivant que la partie antérieure du mot contient déjà un *l ou* un *r*: velaris, insularis, muralis, lustralis.

- 2º Changement de voyelle. Si deux syllabes consécutives contiennent la même voyelle, il y a parfois dissimilation, et c'est la première voyelle qui se dissimile. I-I > E-I (cf. § 151, Rem.): dlvīnum > devin (divin est savant); dlvīnat > devine; *dlvīsat > devise (divise est savant); flnīre > vfr. fenir (finir est savant); mīsīsti > vfr. mesis; vīcīnum > *vēcīnum > veisin, voisin. Rappelons aussi les vieux doublets heriter et hireter, heritage et hiretage. O-O > E-O (cf. § 180): honorem > vfr. enor; sororem > serore (CIL, II, 515, 5342) > vfr. seror; *colucula > quenouille; subcurrere > secourir, submonere > vfr. semondre.
- 513. Suppression dissimilante d'un phonème. Ce phénomène s'observe souvent avec les consonnes, surtout L, R, V.
- 1º L a disparu dans albulum > able, flebilem > faible, flammula > flamble, flambe (cf. § 341,2). Rappelons aussi qu'en français moderne, l'on ne s'emploie guère si le mot suivant commence par l; on dit: »Qu'il parle, et on l'écoutera«, mais: »Parlez, et l'on vous écoutera«.
- 2º R disparaissait souvent dans la vieille langue quand la syllabe suivante contenait un autre r; on disait ainsi abre, mabre, mécredi, propet, pour arbre, marbre, mercredi, propret (voir § 362). Dans le parler populaire, on entend propiétaire (comp. esp. propietario), pour propriétaire. Rappelons encore Ferri qui est pour Frerri (Fridurik).
- 3° V a disparu dans vivenda > viande, vivacius > vfr. viaz; ajoutons: quinque > *cinque > cinq; quinquaginta > *cinquanta > cinquante. Il faut aussi mentionner ici habebam > *aveva > *avea > avais, debebam > *deveva > *devea > devais (cf. § 378).

514. Haplologie de syllabes. Si deux syllabes sont homonymes, ou au moins commencent par la même consonne, l'une des syllabes peut se supprimer. Ce phénomène était assez général en latin: stipipendium > stipendium, nutritrix > nutrix, vivipera > vipera, fastitidium > fastidium, fastitigium > fastigium, venenificus > venificus; comp. le grec ἀμφοφεύς, pour ἀμφιφοφεύς, et le pers. hamâtâ pour hamamâtâ. En français, les exemples sont moins nombreux et surtout moins sûrs. En voici quelques-uns:

Artimaire (vfr.) de ar [te ma] thematica (comp. § 475,4, Rem.).

Dévasteur, forme altérée de dévastateur (voir Dict. général). Dicasse (vfr.), abrégement dialectal de dédicace; on dit ducasse en picard moderne.

Hipotame (vfr.), altération de hippopotame.

Idolâtre pour idololâtre (εἰδωλολάτρης).

Monôme, pour mononôme ($\mu \acute{o}vos + v\acute{o}\mu os$).

Retable est peut-être pour reretable (comp. prov. reiretaule), composé avec l'anc. fr. rere ou riere (re tro) et table.

Tragi-comédie pour tragico-comédie (τραγικοκωμφδία).

Ajoutons les mots où une voyelle s'amuît entre deux consonnes pareilles et où la consonne double se simplifie: contre-rôle > contrôle, levrerette > levrette, levreron > levron, Novavilla > Neuville, pierrerie > pierrie (Macé, Voyage de Charles V, v. 1516), etc.

REMARQUE 1. Il vaut la peine de noter que Rabelais a déjà observé ce phénomène dans la »Briefve Declaration«, où on lit la note suivante: »Sainct Jan de la Palisse, manière de parler vulgaire par syncope, en lieu de l'Apocalipse; comme *Idolatre* pour *Idolatre* (éd. Moland, p. 478).

Remarque 2. Des haplologies curieuses s'observent dans plusieurs formations argotiques: vaticanaille (= Vatican + canaille), midinette (= midi + dînette), etc.; comp. § 527.

- 515. Haplologie de mots. Ce phénomène assez rare et qui appartient peut-être plutôt à la syntaxe, s'observe dans diverses constructions où des petits mots comme de, \dot{a} et que s'emploient dans une fonction double $(\dot{a}n\dot{o} \times ouvo\tilde{v})$.
- 1º A: 'Ce qu'encor est a chief traire' [= a traire a chief] (Claris, v. 11461). Nous étions appareillié a eus sus courre [= a courre sus a eus] (Joinville, § 239).
- 2º De: 'Molt pert son traveil et sa peine, Qui d'amors rimoier se peine' (Poire, v. 353).

3º Que. L'emploi haplologique de que se trouve souvent en français moderne: 'Je ne demanderais pas mieux qu'il fût mon ami' (Desnoiresterres). Si cet enfant est à elle, quoi de plus simple qu'elle l'ait pris (Daudet). Je ne demande pas mieux que cela soit. (A côté de l'emploi haplologique de que [= quam et ut], on trouve aussi des périphrases: 'Cet homme dont on ne sait autre chose si ce n'est qu'il est italien'.)

REMARQUE. Dans la vieille langue on trouve les deux que, mais séparés par ce: 'Miels voluns nos tot nostre avoir metre, et aler povre en l'ost que ce que elle se departist ne faillist' (Villehardouin, § 60). 'J'amoie miex que il m'ancrassent en mi le flun que ce que il me menassent à terre' (Joinville, § 317; voir aussi ib., § 21).

4º Nous parlerons dans la Syntaxe des autres cas d'haplologie qu'on a observés dans la vieille langue:

Des trois filles ot nom l'ainznée Andromache fu appelée.

(Roman de Troie, v. 2938.)

La royne Blanche comme ung lys, Qui chantoit à voix de sereine.

(Villon, Ballade des dames.)

Sur ton pis blanchissant ta race se débat, Là le fruit de ton flanc fait le champ de combat.

(A. d'Aubigné, Misères, v. 96.)

CHAPITRE IV.

MÉTATHÈSE.

516. On appelle métathèse la transposition d'un ou de plusieurs phonèmes. Cette transposition peut être simple ou réciproque. Elle est simple quand le phonème est transporté à un endroit autre que celui où il se trouvait d'abord, sans être remplacé dans sa position primitive, comme dans le français vulgaire Malthide pour Mathilde; elle est réciproque quand deux phonèmes prennent la place l'un de l'autre, comme dans scintilla > *stincilla > estincelle, étincelle. Dans ces exemples la métathèse a lieu entre des phonèmes qui ne se touchent pas; elle peut aussi être une simple transposition de phonèmes consécutifs comme dans formage > fromage.

517. MÉTATHÈSE ENTRE DES PHONÈMES NON CONSÉCUTIFS.

1º Métathèse simple d'une consonne. Un R (L) se transporte, par anticipation, d'une syllabe à une syllabe antérieure [babra > braba]: Temperare > tremper; tuberem > *tuferem > *tuferem > *tufe; Pancratium > Brancas; vfr. bevrage > breuvage; vfr. abevrer > abreuver; fimbria > frange; anc. norr. stafn > *estavre > estrave, étrave. On a dit autrefois affluber (Anc. th. fr., III, 384) pour affubler, flabe (voir II, § 299) pour fable, éplingue pour épingle (Ménage, Observations, p. 230), etc. — La transposition d'une consonne à une syllabe postérieure s'observe aussi: on trouve en vfr. fambloiier (Narbonnais, v. 6543) pour flamboiier.

2º Métathèse réciproque entre consonnes. Ce phénomène s'observe dans les exemples suivants: Anhelare > *alenare > halener; Carnutes > *Cartunes > Chartres; corylum >

*colyrum > coldre, coudre; liquiritia > vfr. lequerisse > regullice > réglisse; esp. mosquito > moustique; scintilla > *stincilla > estincelle, étincelle; sicera > *cisera > cisdre, cidre; teloneum > *toloneum (§ 506,1) > *tonoleum > tonlieu. Les fautes de langue de cette nature sont très fréquentes dans le parler de tous les jours; on peut entendre par exemple féciliter, phisolopher, phisolophie (J. Rictus, Les Soliloques du Pauvre, p. 62, 170), blansicheur (Xanrof, Paris qui m'amuse, p. 254). Dans l'Ancien théâtre français se trouvent culubrations (VI, 196), jeu de mots sur lucubrations, et parsuflux (IX, 175), pour superflu; Noël du Fail (éd. Assézat, I, 324) emploie la forme sparigique pour spagirique.

Remarque. Si la métathèse a lieu entre les lettres (syllabes) initiales de deux mots voisins, elle s'appelle »contrepèterie« et s'emploie souvent par les auteurs burlesques pour donner à la phrase un nouveau sens plaisant ou bizarre. Tabourot cite: Un sot pâle > un pot sale. Il tiendra une vache > il viendra une tache. Il le dit à deux femmes > il le fit à deux dames. Les contrepèteries que Rabelais (II, chap. 16 et 21) a mises à la bouche de Panurge ne peuvent se citer ici. Un témoin dans Xanrof, Paris qui m'amuse (p. 260) dit qu'il est gardiaix de lapin, pour gardien de la paix. Le comble de la contrepèterie est la transposition de mots entiers: Noël du Fail en offre un exemple curieux: »Beut à luy à la trotte qui mode, c'est à savoir, la goutte sur l'ongle« (Œuvres facétieuses, II, 75); la même plaisanterie se retrouve dans A. d'Aubigné (Le baron de Fæneste, chap. 2).

- 3º Métathèse réciproque entre voyelles. Exemples: buleter > beluter > bluter (§ 291); buleteau (Romania, XXVIII, 58) > beluteau > bluteau; choraula ($\chi o \rho \alpha i \lambda \eta$) > *caurola > *carola > vfr. carole. Dans la vieille langue on avait hireter et hiretage, à côté de heriter et heritage.
- 518. MÉTATHÈSE ENTRE DES PHONÈMES CONSÉCUTIFS. Ce phénomène a lieu entre voyelle et consonne, entre deux consonnes et entre deux voyelles.
- 1º Métathèse entre voyelle et consonne. Le groupe voyelle + R (rarement L) précédé et suivi d'une consonne se transpose, de manière que R (L) se joint à la consonne initiale de la syllabe [barb > brab]: vfr. berbiz (vervecem) > brebis; vfr. bertauder > bretauder (on dit encore ébertauder); écarbouiller > écrabouiller; ederdon (suéd. eiderdun) > édredon; furlonem > frelon; Forum Julii > Fréjus; vfr. formage > fromage (le wallon connaît encore les deux formes fourmache et

froumache); holl. verlaten > frelater; vfr. garbuge (it. garbuglio) > grabuge; vfr. poverté (paupertatem) > pauvreté; singultire > sangloter (II, § 64,8); torculum > treuil; vfr. torcier (*tortiare) > trousser; turbulare > vfr. torbler > troubler; thursum > vfr. trous > trou (de chou).

- 2º Métathèse entre consonne et voyelle. Le groupe R+voyelle, ordinairement précédé et suivi d'une consonne, se transposait souvent au moyen âge [brab > barb]; c'est la contre-partie du phénomène précédent: bretesche > bertesche, crenu > quernu, froment > forment, grenon > guernon, empereriz (imperatricem) > emperriz, delivrerai > deliverrai; jurerai > juerrai (II, § 205), etc. On trouve encore au XVIIIe siècle éberner pour ébrener. La langue actuelle a conservé les formes transposées gourmet (vfr. groumet; comp. groom) et pour (lat. pro).
- 3º Métathèse entre consonnes. Le groupe [ks] x se transpose souvent en [sk] dans le parler populaire. Nisard dit à ce sujet: *Le peuple prononce x comme les enfants, quand on les met aux prises avec l'alphabet, c'est-à-dire isque. J'ajoute qu'il n'y a pas encore longtemps, plus d'un maître d'école le prononçait de même. A Paris, cette dépravation de l'x n'est pas seulement dans la bouche du peuple; elle se rencontre aussi, à l'égard du moins de certains mots, dans la prononciation de la bourgeoisie. X sonne isque, esque, ou asque, selon qu'il est précédé d'un i, d'un e ou d'un a: fisque, sesque, tasque, pour fixe, sexe, taxe* (Langage populaire de Paris, p. 315). Dans l'argot actuel de Paris on entend Félisque, lusque et vesquer pour Félix, luxe, vexer. Dans une vieille farce on trouve mux de couche pour musc de couche (Anc. th. fr., I, 41).
- 4º Métathèse entre voyelles. Les groupes iu et eo deviennent ui et oe (oue): Tegula > tiule > tuile; sebum > siuf > suif; sequo(r) > siu > sui, suis; rivum > riu > rui (conservé dans Duruy), d'où le mot dialectal ru. Medulla > meolle > moelle; ritorta > reorte > reote > rouette.

CHAPITRE V.

ABRÉGEMENTS.

519. Les mots subissent parfois des contractions violentes ou des raccourcissements qui s'expliquent difficilement par les lois ordinaires de la phonétique. Comme, en règle générale, la syllabe la plus éloignée de celle qui porte l'accent tonique est sacrifiée de préférence, l'abréviation s'accomplit le plus souvent par la chute des initiales (aphérèse): Nicolas > Colas; pourtant, dans les cas nombreux de raccourcissement que présentent surtout les différentes sortes d'argot, ce sont très souvent les syllabes finales qui sont frappées de suppression (apocope): sous-officier > sous-off. Ajoutons que quinquina pouvait autrefois subir les deux sortes d'abrégement; on disait quin ou quina; la langue moderne a adopté la dernière forme. L'abrégement a surtout lieu dans:

1º Les appellations et les titres honorifiques qui font souvent fonction comme proclitiques. Ainsi Dominus aboutit à Dom, Don (on aurait attendu domme; § 251,s). Senior, en passant par *sejor (cf. en it. signore > siore, signora > siora), est devenu sire (§ 197). Seniorem aboutit régulièrement à seigneur; mais, à côté de cette forme, on a sieur. Consobrinus s'est abrégé de bonne heure en *cosinus > cousin. Rappelons enfin pour la langue moderne monsieur qui se réduit à [məsjø, msjø], ou même à [psjø]; comp. madame > mame, mademoiselle > mamzelle.

- 2º Les noms de personnes, grâce à leur emploi dans le langage hypocoristique (§ 121).
 - 3º Les exclamations et les jurons (voir § 520,8).
 - 4º Les termes d'argot (voir § 520 ss.).

5º Le langage des enfants. Le comte de Jaubert remarque: Les enfants, dans les jeux où on tire les places au sort, disent, par abréviation, preu pour premier, seu ou seg pour second, ter pour troisième, der ou dergne pour dernier« (Glossaire du Centre, II, 211).

520. Aphérèse.

- 1º Noms de personnes. Exemples: Abraham > Brame; Antoinette > Toinette; Barbizet > Bizet; Denis > Nys; Denisard > Nisard; Étiennot > Thiénot; Gabriel > Briel; Hugot > Got; Margoton > Goton; Nicolas > Colas; Nicolin > Colin; Renaudet > Naudet; Renaudin > Naudin; Richardin > Chardin; Sébastien > Bastien; Silvestris > Vestris; Simonnet > Monet; Théodorine > Dorine; Thomas > Mas; Thomasset > Massenet.
- 2º Noms de lieux. Plusieurs noms de lieux présentent des abrégements curieux: Banon (Albarnone), Bayne (Nirbanium), Garges (Bigargium), Thoisy (Octasiacum), etc.
- 3º Jurons, exclamations, etc. Exemples: Sacré nom > crenom. Sacrelotte > crelotte. Sacristi > cristi. Sapristi > pristi. Notre Dame > tredame. Vertu Dieu > tudieu (tubieu), etc. Ajoutons aussi des formes estropiées telles que: 'tention, 'fectivement, 'turellement, 'sent (= présent; voir Soirées de Médan, p. 227), etc.
- 4º Termes d'argot. Exemples: Capitaine > pitaine, Fontainebleau (élève de) > Bleau, marchand de vin > chand de vin, municipal > cipal, omnibus > bus, boulevard Hausmann > boul' Mann.
- **521.** Notons encore quelques cas curieux d'aphérèse dus surtout à une analyse fautive des syllabes du mot:

Basin, pour bombasin (it. bombaggine), qui se trouve encore dans Oudin (1642); la première syllabe a été prise pour l'adj. bon.

Baustre, vieille forme pour labaustre (altération de alabaustre, alabastre; voir Romania, XXIX, 428), considéré comme un composé de l'article et d'un mot féminin. Comp. cunette, emprunté de l'it. cunetta, qui est pour lacunetta (*petite lagune«).

Brequin, pour vilebrequin (néerl. wielboorken).

522. APOCOPE.

1º Noms de personnes: Adelaïde > Adèle. Catherine > Catin. Clémentine > Clème (P. Bourget, Complications sentimentales, p. 139); Clotilde > Clo (G. de Maupassant, Bel-Ami, p. 259). Georges > Geo (ib., p. 225). Madeleine > Made (ib.). Élisabeth > Élise. Marguerite > Margot. Les pamphlétaires de la Fronde disent Maza pour Mazarin.

2º Termes d'argot. Absinthe > abs; alpaga > alpa; Ambassadeurs (café des) > ambass; amphithéâtre > amphi; arcane > arcat; aristocrate > aristo; associée > assoce (dans le jargon des couturières); automobile > auto; baccara > bac; bas-officier > bas-off, bazof (adjudant, sous-officier de l'École polytechnique); bénéfice > bénef; boniment > boni; boulangerie > boulange; boulevard St.-Germain > boul' Ger; boulevard St.-Michel > boul' Mich'; brigadier-fourrier > brig-four; cabotin > cabot; champagne > champe; chicane > chic; chromolithographie > chromo; colonel > colo; demi-supérieure > demi-supe; démocrate > démoc; fortification > fortif; gratification > grate (jargon des typographes); impérial > imper'; kilogramme > kilo; macadam > mac; maquereau > mac; maréchal des logis chef > marchef, marchi; matador > mata; Mazas > Maz; mazagran > mazag; mêlé-cassis > mêlé-casse; mélodrame > mélo; métropolitain > métro; nom d'un chien > nom d'unch; observation > observasse; occasion > occase; Panama (chapeau de paille de) > pana; perpétuité (à) > à perpète; philosophie > philo; photographie > photo; pneumatique > pneu; propriétaire > proprio; radical > radic; réactionnaire > réac; redingote > redingue; Saint-Lazare > Saint-Laze; sous-officier > sous-off; tramway > tram; tricycle > tri; typographe > typo; vélocipède > véloce, vélo; voiture > voite; zéphyr > zeph, etc., etc.

REMARQUE. Les formes apocopées des noms d'objet ont parfois, comme celles des prénoms, quelque chose de câlin. On lit dans Le vieux marcheur de Lavedan (p. 315): Ceci est mon testament, mon beau petit testa«. Ajoutons un autre passage du même auteur: Je me sens un peu ... comment dirai-je? — Mélanco. — Un peu mélanco. C'est ça« (Le nouveau jeu, p. 115). Il paraît qu'autrefois ces abréviations avaient un caractère plus exclusivement vulgaire. Flaubert écrit dans une lettre du 24 mai 1855: C'est une occâse (style Bredastreet), que tu ne retrouveras jamais, mon bon« (Correspondance, 3e série, p. 14).

523. Signalons en dernier lieu quelques-uns des cas où un mot est réduit à la seule initiale. Cet abrégement, d'abord purement graphique, passe parfois à la langue parlée.

- 1º Abrégement euphémistique. Par décence (§ 120) on évite d'écrire ou de prononcer certains mots triviaux en toutes lettres, et on se contente de les indiquer discrètement par la première. On trouve ainsi: Parler par B et par F. Étre de l'f, être perdu (flambé, frit, fricassé, fumé, fichu, f..., au choix). Notons aussi les locutions: Étre marqué au B (être bigle, borgne, bossu ou boiteux). Être marqué d'une F (initiale de forçat).
- 2º Noms de personnes. Pour faire court, les petits noms sont souvent indiqués par l'initiale: H. Taine, A. Dreyfus. Ces abréviations intéressent d'ordinaire seulement la langue écrite; pourtant Boileau en a introduit une dans sa première Satire, où il met P. pour Pierre (v. 124):

Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier.

Notons aussi les vers suivants:

Las! je suis à l'Index et dans les dédicaces

Me voici Paul V. pur et simple. Les audaces ...

(P. Verlaine, Œuvres complètes, I, p. 247.)

CHAPITRE VI.

CONTAMINATIONS.

524. Il peut arriver que deux mots à peu près synonymes se présentent à l'esprit en même temps; cette simultanéité a facilement pour résultat que les deux mots se confondent en un seul. De telles contaminations s'observent fréquemment dans le parler négligé, et surtout chez les enfants; comme " elles sont vite rectifiées, elles arrivent rarement à obtenir droit de cité. Vaugelas a observé un très curieux croisement de feu avec défunt: »Il y en a mesme à la Cour qui de feu et de défunt font un mot, et disent défeu mon père; mais cela est barbare« (Remarques, II, 394). Les omnibus du langage« (Paris, 1829) mettent en garde contre pariure, en ajoutant qu'il faut dire pari ou gageure. Dans le français écorché que parle le comte de Gloucester dans Jehan et Blonde (Œuvres poétiques de Beaumanoir, p. p. H. Suchier, vol. II), un palefroi est qualifié de griolé (v. 3133); cette forme curieuse et unique paraît provenir d'une confusion entre grivelé et piolé. Voici un exemple observé par M. V. Henry: »Une jeune fille va monter à cheval, on vient de l'asseoir sur la selle, elle est un peu émue, elle s'écrie: »Donnez-moi les rides.« Il y eut un moment d'hésitation, puis on comprit ce qu'elle voulait, mais on ne trouva qu'après coup le procédé de formation qu'elle avait inconsciemment employé: elle avait contaminé r(ênes) -+ (gu)ides« (Revue critique, 1894, II, 503). De tels phénomènes se produisent constamment dans toute langue parlée. Pour l'allemand, M. Schleicher a cité un certain nombre d'exemples, que reproduit M. É. Egger en ajoutant: >Ces barbarismes peuvent être rendus dans notre langue par des équivalents:

supposons qu'une petite Française demande son follet, pour: le filet qui lui sert de bonnet; et qu'un petit garçon dise: »Le soleil m'ébrouille«, pour »Le soleil brille tant qu'il m'éblouit«.

REMARQUE. M. Alcide Leroux, auteur d'un livre intitulé Marche du patois actuel dans l'ancien pays de La Mée. a adopté une théorie selon laquelle la plupart des mots de patois se sont formés par la fusion de deux autres mots, dont l'un a généralement perdu sa fin, et l'autre son commencement. D'après cette théorie, par exemple, dans le patois de la Mée, le mot agricher aurait été formé de agr-afer et tr-icher; le mot aguigner, de ag-acer et rech-igner; le mot évailler de év-enter et dét-ailler; le mot serpidais ou serpidas (méchant, tapageur), du latin serpens et du grec évo. M. Arthur de la Borderie critique judicieusement cette théorie dans les termes suivants: >C'est la doctrine étymologique qui tire cadaver de ca-ro da-ta vermibus, et le nom de Brest de B-ritonum r-egum æ-quorea st-atio. Théorie un peu bien vieille, un peu enfantine (bien qu'elle se puisse réclamer de Joseph de Maistre), tombée depuis longtemps au-dessous de la discussion (Mélusine, III, 286—8). Rappelons pourtant le mot vespétro, qui paraît bien réellement composé avec les premières lettres de vesser, péter, roter.

- 525. Une contamination de synonymes a naturellement lieu quand deux langues se rencontrent. Voici les groupes principaux:
- 1º Mot gaulois + mot latin. Comme nous l'avons expliqué au § 5, les formes craindre, glaive, orteil semblent être le résultat d'un tel compromis. On a dit spirituellement de glaive que dans ce mot »se croisent encore, les épées de Vercingétorix et de César«.
- 2º Mot germanique + mot latin. Exemples: vha. widarlôn + donum > vfr. guerredon; vha. hôh + altus > haut; germ. wad + vadum > gué (§ 445,1).
- 30 Mot italien + mot français. Exemples: detto + dit > dito; marquese + vfr. marchis > marquis, etc.; voir § 44, Rem., § 67,1, Rem.
- 4^0 Mot espagnol + mot français. Exemple: redilla + réseau > résille.
- 5° Mot anglais + mot français. Exemple: blackbouler est un dérivé de blackball, sous l'influence de boule.
- **526.** Voici, par ordre alphabétique, différents exemples de croisement entre des mots français:

Ajonc $\langle vfr. ajou + jonc.$

Bedondaine $\langle bedon + bedaine.$

Comparaître $\langle comparoir + paraître.$

Congréer \(\text{vfr. conreer (conservé dans corroyer)} + gréer.

Éclabousser (éclater + vfr. esbousser.

Emprun (vfr.) \langle vfr. empreu (II, § 481,1, Rem.) + un.

Épieu (vfr. espiet (germ. speot) + pieu.

Fanfreluche \(\text{vfr. } fanfelue + freluche.

Meugier $\langle mugir + beugler.$

Oreste (vfr.) \langle orage + vfr. tempeste.

Phalanstère, mot créé par Fourier; phalanstère est phalange affublé de la terminaison de monastère: ainsi phalanstère est le monastère de la phalange.

Selon (secundum + longum.

Torfait (vfr.) $\langle tort + mesfait.$

Vireiai $\langle vireli + lai.$

- 527. On a fait un usage voulu et conscient du procédé de la contamination dans:
- 1º Le langage chimique. Exemples: Chloral \langle chlore + alcool; chloroforme \langle acide chlorique + acide formique; phénol \langle acide phénique + alcool, etc.
- 2º Le langage plaisant, badin ou argotique et dans les bons mots. Nous avons déjà cité le mot famillionarité (§ 124) et quelques autres; ajoutons monocoquelogue, créé par Fr. Sarcey (Le Temps, 11 jan., 1884) pour désigner un monologue dit par Coquelin, ou plutôt dit à sa manière, et Sorbonnagre (= Sorbonne + onagre) dû à Anatole France (M. Bergeret à Paris, p. 186). A l'argot de Paris appartiennent badingueusard (= badinguiste + gueusard), foultitude (= foule + multitude), radicanaille (= radicaille + canaille), républicoquin, salbinet (= salle + cabinet), vaticanaille (§ 514, Rem.), etc.

CHAPITRE VII.

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE.

- 528. On peut brièvement définir l'étymologie populaire comme la transformation d'un mot plus ou moins obscur sous l'influence d'un autre mot qui offre quelque ressemblance de sens ou de son; cette transformation lui prête ordinairement une apparence de sens. L'étymologie populaire atteint surtout les mots d'emprunt: Sauerkraut > choucroute, moins souvent les mots français: coute pointe > courte-pointe. Si le jeu de l'étymologie populaire s'exerce de préférence sur les mots d'emprunt, c'est qu'ils sont le plus exposés à se déformer dans la bouche du peuple, grâce à leur forme étrangère et à leur nouveauté (Henri Estienne s'est amusé à en recueillir des exemples; voir Deux dialogues, etc., I, 74, 200, 202). Voici quelques remarques générales concernant les effets de l'étymologie populaire:
- 1º Elle peut changer l'orthographe d'un mot, comme dans entre-temps pour entre tant, etc., voir § 99—100. Sérail s'écrivait parsois au XVIIIe siècle serrail.
- 2º Elle peut changer un ou plusieurs phonèmes d'un mot; c'est ainsi que la sarbatane, à cause de sa ressemblance phonétique et réelle avec une canne, a été transformée en sarbacane; voir, pour les exemples, § 529.
- 3º Elle peut changer le sens des mots: souffreteux, qui signifiait au moyen âge »indigent«, signifie maintenant »souffrant«: on y a vu un dérivé du verbe souffrir; nous parlerons de ces étymologies populaires dans la partie consacrée à la Sémantique.

4º Elle atteint parfois les mots dans certains emplois ou certaines locutions seulement. Celle est devenu seule dans la locution à seule fin (§ 529). Robinet écrit »Ne prenez pas Marc pour Renard« (Molière, p. p. Despois et Mesnard, V, 45); Montaigne a la forme correcte »prendre martre pour renard« (Essais, II, chap. 37). Enfin dans l'expression: »Je m'en moque comme de l'an quarante«, l'an quarante est probablement une corruption de l'alcoran.

REMARQUE. Sur une simple ressemblance de son, on a, surtout au moyen age, forgé beaucoup de fausses étymologies. Citons, comme exemple, une considération de Joinville: >La royne accoucha d'un fil qui ot a nom Jehan; et l'appeloit l'on Tritant, pour la grant dolor la ou il fu nez« (Chronique, § 399). Il dérive ainsi le nom celtique Tristan, de triste. La même étymologie se retrouve, sous une forme élargie, dans la Saga af Tristram ok Isond (chap. 16). On sait aussi que selon les poètes du moyen âge argent s'appelle ainsi parce qu'il art gent. On sourit de la naïveté du procédé, et pourtant beaucoup des étymologies imaginées par les savants d'autrefois ne valent pas mieux que ces jeux de mots. Nous en avons déjà cité des exemples (§ 34, Rem.). Ajoutons ici que, pour Estienne Pasquier, »sonner le beffroy dans une ville n'est autre chose que sonner l'effroy, comme pareillement le mot de chaussée n'est autre chose que haussées (Recherches de la France, VIII, chap. 62). Sur l'autorité de Huet, Ménage enseigne que le requin ou comme il écrit le requiem est sainsi nommé, parce que quand il a saisi un homme, il ne lâche jamais sa prise, et il ne reste plus qu'à faire chanter le Requiem, pour le repos de l'âme de cet homme-là« (Dictionnaîre étymologique, etc., Paris, 1750, vol. II, 397). Furetière reproduit, sans sourciller, cette explication. Faut-il ajouter qu'on peut faire d'aussi jolies trouvailles dans la littérature philologique moderne? Les savants, aussi bien que les ignorants, deviennent si facilement les victimes inconscientes des similitudes phonétiques. Le comte Jaubert estime que le pavais (nom de l'iris pseudoacorus en Berry) doit son nom à ce que >1'on recherche ses longues feuilles pour les répandre sur le pavé des églises et sur le sol des rues dans les processions (A. Thomas, Mélanges d'étymologie française, p. 115). Selon Littré, le baillard (hordeum distichon) serait l'orge qui baille, qui donne beaucoup«; mais l'ancienne forme est baillarc, et elle ne peut pas être un dérivé du verbe bailler.

529. Exemples de mots altérés par l'étymologie populaire. Nous citons ici, par ordre alphabétique, et les mots proprement français (basculer, courtepointe, creuset, etc.), et les mots d'emprunt (aigrefin, blanc-raisin, choucroute, sarbacane, etc.).

Admiral (encore dans Acad. 1718), ancienne forme collatérale d'amiral, due à l'influence de admiratus; la forme avec d a passé dans les langues germaniques.

Aigrefin (holl. schellevisch, devenu esclesi, esglesi, aiglesin, aigresin, sous la double influence de aigre et de sin.

Ane salé (jeu de l'), corruption de l'anglais »game of aunt Sally«.

Artiller (artilleur, artillerie) \langle vfr. atillier, changé sous l'influence du mot art.

Avocat (fruit de l'avocatier) \(\) caraïbe aouicatt.

Bascule (bassecule, dans O. de Serres) \langle vfr. bacule (subst. verbal de baculer, composé avec battre et cul) + bas.

Basculer \langle vfr. baculer + bas.

Bastillé $\langle vfr. batillé + bastille.$

Beaucuit (angl. buckwheat.

Beaupré (angl. bowsprit.

Blanc-raisin & blanc-rhasis; Rhasis est le nom d'un médecin arabe.

Bois de damier, pour badamier, arbre de l'Inde qui produit des bādām.

Brouillamini (bol armenii (bol d'Arménie) + brouiller.

Calfeutrer \langle calfater + feutre.

Caméléopard $\langle camélopard (xaμηλοπάρδαλις) + léopard.$

Cancrelat < holl. kakkerlak + cancre.

Cangrène $\langle gangrène + cancre.$

Chamaillards, voir Rue.

Choucroute (all. Sauerkraut.

Contredanse \langle angl. country-dance + contre.

Cordonnier \langle vfr. cordonanier (ouvrier en cordonan, cuir de Cordone) + cordon.

Courtepointe (vfr. coute pointe (culcita puncta) + courte.

Creuset \(\text{vfr. croisuel (d\(\text{de croix} \)) + creux,

Dame-jeanne (prov. damajano, probablement altération de de mejana (de moyenne grandeur).

Éconduire \langle vfr. escondire + duire.

Escarboucle $\langle vfr. escarboncle (carbunculum) + boucle.$

Étalon (cheville reliant deux bois enchâssés dans des mortaises) $\langle vfr. estelon (dér. de estel, poteau); a été confondu avec étalon (*stallonem).$

Étambord, altération d'étambot (voir Dict. général) sous l'influence de bord.

Faubourg, autrefois écrit fauxbourg, altération de la vieille forme forborc, empruntée du moyen bas-allemand vorburg.

Faufiler $\langle vfr. forsfiler + faux.$

Faux-fuyant $\langle vfr. * forsfuyant + faux.$

Faux-marcher $\langle vfr. * forsmarchier + faux.$

Flamberge \langle vfr. Floberge (nom de l'épée de Renaud de Montauban) + flambe ou flamber.

Fleurer (fragrare) + fleur.

Galantine \langle vfr. galatine + galant.

Goupillon \langle vfr. guipillon, guépillon (dér. du radical germanique wipp-, conservé dans guipon; cf. dan. vippe) + vfr. goupil.

Grateron, altération de l'anc. fr. gleteron (dim. de gleton, mot d'origine allemande; comp. Klette) sous l'influence de gratter.

Grésiller (faire qu'une chose se racornisse) \langle vfr. grédiller; a été confondu avec grésiller (dér. de grésil).

Hausse-col \langle vfr. *hauscot, *halscot (cotte pour le cou) + hausse et col.

Herboriste, dér. de herbe, par confusion avec arboriste.

Jolivettes dans l'expression danser les jolivettes, dont Littré (dans son Supplément) a donné un exemple tiré des Lettres du Père Duchêne; il y a ici une altération vulgaire de l'expression correcte danser les olivettes (Romania, XXVIII, 193).

Lumignon & vfr. limegnon ou lemignon + lumière.

Lutin $\langle vfr. netun$ (Neptunus), devenu nuiton sous l'influence de nuit, puis luiton, sous l'influence de luiter (lutter), contracté en luton, qui aboutit à lutin, par substitution de suffixe.

Machelière (sc. dent) \langle vfr. maisselère, maisselière (dér. de maxilla) + mâcher.

Main de gloire, altération de mandragore (mandragora).

Maladrerie (vfr. maladerie (dér. de malade) + ladrerie (dér. de ladre).

Morbleu (mort (de) Dieu; voy. § 120.

Mûre \(\text{vfr. meure (mora)} + mûr.

Orange \(\) arabe n\(\text{arandj} \), devenu * arange (cf. it. arancio), puis orange, sous l'influence de or.

Ordonner (vfr. ordener (ordinare) + donner.

Original (orignac (basque oregnac, pluriel de oregna, cerf).

Orpailleur \langle vfr. arpailleur, harpailleur (dér. de harpailler, saisir) + or.

Ours, voir Rue.

Pantomine se dit souvent et s'écrit parfois pour pantomime.

Pertuisane (partisane (it. partegiana) + pertuiser.

Plein saut (de), altération de prin (primum) saut.

Poisson (mesure de liquides) $\langle vfr. poçon (dér. de pot); a été confondu avec poisson (*piscionem).$

Porc-épic, altération de porc-épi (vfr. porc espi), due probablement au verbe piquer.

Pourpier $\langle pullipedem + pourpre(?);$ la terminaison -ier, emprunté à pommier, prunier, sorbier, etc., est un rapprochement graphique savant.

Rebec, altération de vfr. rebebe ou rubebe, emprunté de l'arabe rabe b.

Ribordage, au XVIIIe siècle ribodage (Furetière), altéré sous l'influence de bord.

Roussi, ancienne dénomination du cuir de Russie, altération de Russie, sous l'influence de roussir.

Rue des Chamaillards (à Paris) (Rue des Champs-Maillard, probablement le nom de l'ancien propriétaire du terrain; l'altération est due au verbe chamailler.

Rue aux Ours (à Paris) $\langle Rue \ aux \ oues; \ oue \ ou \ oe \ est \ un ancien doublet de oie (auca); cf. § 415,1.$

Sarbacane (sarbatane (esp. zarbatana (arabe zabatana), encore employé au XVII^e siècle, + canne.

Seule, dans la locution à seule fin; la forme correcte à celle fin, qui se retrouve encore dans le parler populaire (Littré), est blâmée par Vaugelas (Remarques, II, 427).

Treillis, pour trélis; la forme médiévale tresliz a été altérée sous l'influence de treille.

Vaudeville \langle vfr. vaudevire (c. à d. Val de Vire) + ville; on trouve aussi l'altération voix de ville.

Verre, dans la pantoufle de verre de Cendrillon, paraît être une altération de vair (petit-gris).

Vert-de-gris, altération de vert de Grice (Grèce).

530. Le parler populaire a de tout temps été riche en altérations de cette espèce; quelques-unes, comme nous l'avons vu (§ 529), finissent par entrer dans la langue littéraire et sont ainsi officiellement consacrées; les autres, et c'est la plus grande partie, attendent encore leur droit de cité, s'ils l'ob-

tiendront jamais. Citons les déformations vulgaires suivantes: Cachematte, pour casematle. Cuirassé, dans bitter cuirassé, pour bitter curaçao (Rigaud, Dict.). Embarque-à-terre, pour embarca-dère. Jeu d'eau, pour jet d'eau. Pain enchanté, pour pain à chanter (c. à d. à chanter la messe). Patron-Jaquet, pour potron-jaquet. Richar, dans fil de richar, pour fil d'archal. Richedale pour risdale (Leroux, Dict.). Tête d'oreiller, pour taie d'oreiller. Violettes d'épargne, pour violettes de Parme. Lanterne à la Sainte-Hélène, pour lanterne à l'acétylène, etc. Ajoutons encore quelques exemples rangés selon le sens des mots:

10 Noms de maladies et de remèdes. En voici une liste, donnée par un chroniqueur du Temps (nº du 4 mai, 1876): L'huile de ricin devient huile d'Henri V; — le sulfate de magnésie, surface de magnésie; — le nitrate d'argent, la mitraille d'argent; — un cataplasme émollient, un cataplasme humiliant; du laudanum, de l'eau d'ânon; - l'inflammation du péritoine, l'inflammation du père Antoine; — la trachée-artère, la tranchée artère; — une luxation, une luxure; — le périnée, les Pyrénées; — le baume d'opodeldoch, le baume de Paul de Kock; — le sirop d'ipécacuana, le sirop de pépins cuits à Naples, - l'occiput, l'os qui pue; - la potion opiacée, la potion à pioncer; — le lierre terrestre, le lierre Thérèse; — follicules de séné, fornicules de séné; - kyste de l'ovaire, cuistre de l'ovaire; - polype du nez, Hippolyte du nez; - feuilles de pariétaire, feuilles de propriétaire; — la colophane, la colle à femme; le delirium tremens, le délire d'homme très mince. Il va sans dire que dans le nombre il y a plus d'un farceur qui ne se gêne pas pour rigoler un brin à la barbe de l'apothicaire. Le delirium très mince est une plaisanterie »classique«. A cette liste, M. H. Gaidoz a ajouté les mouches catholiques, pour mouches cantharides.

2º Noms de personnes. Dans les poésies populaires, on rencontre Mathieusalé pour Mathusalem:

> Auparavant que la terr' fut créée, J'étais au monde avant Mathieusalé. (De Puymaigre. Chants populaires, II, 269.)

Cette défiguration est de vieille date. On la trouve dans le Pédant joué de Cyrano de Bergerac, où le paysan Gareau dit: » Ce feset-il, a celle fin de vivre aussi longtemps que Maquieu Salé« (II, sc. 2); et elle existait déjà au XIV^e siècle (voir Romania, XXIX, 422). Le nom de Murad-Beg vit dans la vieille littérature sous la forme altérée d'amorabaquin, d'où a été tiré l'admiral Baquin:

L'admiral Baquin a jousté Contre le roy des ferinaulx. (Recueil général des Soties, p. p. É. Picot, I, 94.)

G. Doncieux a cité un autre exemple tout récent et excessivement curieux: »Près du village des Laumes (Côte-d'Or), sur l'emplacement supposé de l'oppidum gaulois d'Alesia, Napoléon III a fait ériger, il y a une quarantaine d'années, une statue colossale, en bronze, de Vercingétorix; on l'aperçoit distinctement de la voie ferrée. Or, en 1872, un de mes amis, qui résidait pour lors à Dijon, ayant fait un tour aux Lannes, rencontra aux alentours du monument des bonnes femmes qui priaient saint Gétorix; et en effet, aux questions qu'il fit sur cette statue dans l'auberge du village, il fut répondu que c'était celle d'un très grand saint (Mélusine, IX, 78).

Remarque. Cyrano de Bergerac a forgé beaucoup de déformations plus ou moins plaisantes, qu'il met dans la bouche de Gareau. Ce personnage original fait des voyages sur l'Or riant (l'Orient) et vers la Mardi Terre Année (la Méditerranée); chemin faisant, il arrive aux deux trois de Gilles le Bâtard (détroit de Gibraltar), et en Harico (Jéricho), et il rapporte de ces pays merveilleux des guiamans (§ 468, Rem.) rouges et des hémoroïdes vartes. Gareau est aussi rempli d'admiration pour la science de son maître, qui étudie des Amas de Gaules (Amadis de Gaule), des Cadets de Tirelire (les Décades de Tite-Live) et des Aînés de Vigile (les Énéides de Virgile), etc.; voir le deuxième acte du Pédant Joué. Rappelons enfin que tomber de Charybde en Scylla est devenu tomber de canif en syllabe dans la langue verte moderne.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- § 16 (p. 22, l. 12 d'en bas): sui; lire: fui.
- § 37 (p. 48, l. 17 d'en bas): ou; lire: et.
- § 57 (p. 73, l. 15 d'en bas): six mois sur; lire: six ans dessus.
- § 67 (p. 88, l. 10 d'en haut): kabuis; lire: kombuis.
- § 115 (p. 139, l. 16 d'en bas): § 351, Rem. 2; lire: § 351,3.
- § 125,5 (p. 152). La forme prée dont s'est servi V. Hugo et qui se retrouve dans A. de Musset (Ballade à la Lune), est peutêtre plutôt un provincialisme qu'un archaïsme. Citons à l'appui quelques lignes de Pierre Loti (Le roman d'un enfant. Paris, 1892. P. 43): De ses fenêtres on apercevait les remparts de la ville, assez voisins de nous avec leurs arbres centenaires et, au delà, un peu de ces grandes plaines de notre pays, qu'on appelle des prées, qui l'été se couvrent de hauts herbages, et qui sont unies, monotones comme la mer voisine.
- § 139,4 (p. 162). M. Schultz-Gora observe: »Die französischen Formen sind für mich nur auf Grundlage eines *Sinerus für Sinerius, *Venerus, etc. verständlich.«
- § 186 (p. 198, l. 11 d'en bas): la forme burre vit encore en wallon.
- § 187 (p. 198, l. 3 d'en bas). Ajoutez que dans le Hainaut [u] a passé à [y].
- § 213. L'étape [ɛ̃] paraît avoir existé déjà au XIII^e siècle. M. G. Rydberg (Forschungen zur französischen Sprachgeschichte

- 1896—1901. Erlangen, 1903. P. 41) cite comme preuves les curieuses graphies plin, gindre, vainrent trouvées dans des documents de 1291 et 1292.
- § 267. Dans un fragment de la Chanson d'Anseïs de Mes récemment publié par M. E. Stengel (Greifswald, 1904) on trouve alternativement abeïe et abie: Une abeïe de grant antiquité En cele abie sont li roi coroné (v. 2—3).
- § 268. E + 0. Dans la prononciation négligée des écoliers géographie devient jographie (voir p. ex. Willy, Claudine va à l'école, p. 321) ou giographie (comp. leon > lion, § 168).
 - § 410. (p. 381, l. 17 d'en bas): 411; lire: 410.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AGIt. — Archivio glottologico italiano.

ALLG. — Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik.

ASNS. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen.

Bull. S. P. F. — Bulletin de la Société des parlers de France.

CIL. — Corpus inscriptionum latinarum.

FS. — Französische Studien.

Gr. Gr. — Grundriss der romanischen Philologie. Herausg. von Gustav Größer.

Hist. L. L. Fr. — Histoire de la langue et de la littérature française des Origines à 1900. Publ. sous la direction de Petit de Julle-Ville. 7 vol. Paris, 1896—1899.

Jahrbuch, — Jahrbuch für romanische und englische Literatur. Vol. I—XV. Berlin, puis Leipzig, 1859—1876.

JBRPh. — Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie.

LBIGRPh. — Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.

MSLP. — Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.

MSNPhH. — Mémoires de la Société néo-philologique. Helsingfors.

MLN. — Modern Language Notes. **RF.** — Romanische Forschungen.

RLR. — Revue des langues romanes.

Bom. — Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes.

RPGR. — Revue des patois gallo-romans.

RPhFP. — Revue de philologie française et provençale (ancienne Revue des patois).

RS. — Romanische Studien.

Studier. — Studier i modern språkvetenskap. Utgifna af nyfilologiska sällskapet i Stockholm. I. Upsala, 1898.

Thurot. — De la prononciation française depuis le commencement du XVI siècle, d'après les témoignages des grammairiens par Ch. Thurot. 2 vol. Paris, 1881—1883.

ZFSL. — Zeilschrift für französische Sprache und Litteratur. **ZRPh.** — Zeitschrift für romanische Philologie.

Étudos Paris. — Études romanes dédiées à Gaston Paris, le 29 décembre 1890, par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française. Paris, 1891.

Fostgabe Förster. — Beiträge zur romanischen und englischen Philologie. Festgabe für Wendelin Foerster. Halle. 1902.

Festgabe Gröber. — Beiträge zur romanischen Philologie. Festgabe für Gustav Gröber. Halle, 1899.

Festgabe Suchier. — Forschungen zur romanischen Philologie. Festgabe für Hermann Suchier. Halle, 1900.

Gejer-uppsatser. — Uppsatser i Romansk filologi tillägnade professor P. A. Gejer på hans sextioårsdag den 9^{de} april 1901. Upsala, 1901.

Mélanges Wahlund. — Mélanges de Philologie romane dédiés à Carl Wahlund, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance. Mâcon, 1896.

Becueil Paris. — Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris par ses élèves suédois le 9 août 1889, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Stockholm, 1899.

Tobler Abhand. — Abhandlungen Herrn Prof. Dr. Adolf Tobler zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Thätigkeit als ordentlicher Professor an der Universität Berlin von dankbaren Schülern in Ehrerbietung dargebracht. Halle a. S., 1895.

Diss. inaug. — Dissertatio inauguralis. Progr. — Programme.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

Ampère (J.-J.), Histoire de la formation de la langue française. 3^e éd. Paris, 1871.

BASTIN (J.), Étude philologique de la langue française, ou grammaire comparée et basée sur le latin. 2 vol. St.-Pétersbourg, 1878—1879.

BEHRENS (D.), voir Schwan.

Brachet (A.), Grammaire historique de la langue française. Préface par É. Littré. Treizième édition. Paris, s. d.

Brunot (F.), Précis de grammaire historique de la langue française. Troisième édition revue et augmentée d'une notice bibliographique. Paris, 1894.

— Histoire de la langue française (Hist. L. L. Fr., I, I—LXXX; II, 446—550; III, 639—855; IV, 674—790; V, 722—814; VI, 866—892; VII, 795—864; VIII, 704—884).

Burguy (G.-F.), Grammaire de la langue d'oil, ou grammaire des dialectes français aux XII^e et XIII^e siècles. 2 vol. Deuxième édition. Berlin, 1869—70.

CHEVALLET (A. DE), Origine et formation de la langue française. 2e éd. 3 vol. Paris, 1858.

CLÉDAT (L.), Nouvelle grammaire historique du français. Paris, 1899.

— Grammaire raisonnée de la langue française. Avec préface de GASTON PARIS. Troisième édition. Paris, 1894.

DARMESTETER (A.), Cours de grammaire historique de la langue française. I—IV. Paris, 1891—1897.

DIEZ (F.), Grammaire des langues romanes. Trad. par A. Brachet, A. Morel-Fatio et G. Paris. 3 vol. Paris, 1874—1876.

- Du Méril (É.), Essai philosophique sur la formation de la langue française. Paris, 1852.
- GÉNIN (F.), Des variations du langage français depuis le XII^e siècle. Paris, 1845.
- GOURMONT (REMY DE), Esthétique de la langue française. La déformation, la métaphore, le cliché, le vers libre, le vers populaire. Paris, 1899.
- GRÖBER (G.), Grundriss der romanischen Philologie. I—II. Strassburg, 1888—1901.
- Körting (G.), Encyklopädie und Methodologie der romanischen Philologie. Mit besonderer Berücksichtigung des Französischen und Italienischen. I—III. Heilbronn, 1884—1886.
- Formenlehre der französischen Sprache. Erster Band: Der Formenbau des französischen Verbums. Paderborn, 1893. Zweiter Band: Der Formenbau des französischen Nomens. Paderborn, 1898.
- LITTRÉ (É.), Histoire de la langue française. 2 vol. Sixième édition. Paris, 1873.
- MATZNER (E.), Französische Grammatik mit besonderer Berücksichtigung des Lateinischen. Zweite Auslage. Berlin, 1877.
- MARTY-LAVEAUX (C.), Études de langue française (XVIe et XVIIe siècles). Paris, 1901.
- MEYER (P.), Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 5^e série, tome V.). Paris, s. d.
- MEYER-LÜBKE, Grammaire des langues romanes. I-III. Paris, 1890-1900.
- NISARD (C.), Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue. Paris, 1872.
- PARIS (G.), Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. Paris et Leipzig, 1862.
- Grammaire historique de la langue française. Leçon d'ouverture. Paris, 1868.
- Histoire de la langue française (Journal des Savants, 1897, p. 542—555, 596—613, 659—675). [Compte-rendu des études de M. F. Brunot dans Hist. L. L. Fr.]
 - voir Clédat, Diez.
- ROBERT (C.-M.), Questions de grammaire et de langue françaises. Amsterdam, s. d.
- Schuchardt, (H.). Romanisches und Keltisches. Gesammelte Aufsätze. Berlin, 1886.
- Schwan (E.), Grammatik des Altfranzösischen. Laut- und Formenlehre. Sechste Auflage, neu bearbeitet von D. Behrens. Leipzig, 1903.

STORM (J.), Romance languages (Encyclopædia Britannica, XX, 661—668).

Suchier, (H.), Le français et le provençal. Traduction par P. Monet. Paris, 1891.

— Altfranzösische Grammatik. Teil I: Die Schriftsprache. Halle, 1893.

Tell (J.), Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres. 2e éd. Paris, 1874.

TISSEUR (CLAIR), Modestes observations sur l'art de versifier. Lyon, 1893.

THOMAS (A.), Essais de philologie française. Paris, 1897.

— Mélanges d'étymologie française. Paris, 1902.

Tobler (A.), Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. I—III. Berlin, 1886—1899.

VAUGELAS, Remarques sur la langue française. Nouv. éd. par A. Chassang. 2 vol. Paris, s. d. [1880].

WEY (F.), Histoire des révolutions du langage en France. Paris, 1848.

II. PARTIE SPÉCIALE.

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

- 1. F. Brunot, Origines de la langue française. (Hist. L. L. Fr., I, I-LXXX.)
- G. PARIS, Romani, Romania, Lingua romana, romancium. (Rom., I, 1—22.)
- 2. W. MEYER-LÜBKE, Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern (Gr. Gr., I, 351-382).
- H. Rönsch, Itala und Vulgata. Das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der katolischen Vulgata, unter Berücksichtigung der römischen Volkssprache. Marburg und Leipzig, 1869.
- 3. Granier de Cassagnac, Histoire des origines de la langue française. Paris, 1872. Cf. Revue critique, 1873, I, 289—301 (G. Paris), et 1898, I, 443—444 (BOURCIEZ).
- Rem. J. Loth, L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère. Paris, 1883. Cf. Rom. XIII, 436—441 (G. Paris).
- **4.** E. Windisch, Einfluss des Gallischen auf das Romanische (Gr. Gr., I, 306—312).

R. THURNEYSEN, Keltoromanisches. Die kelt. Etymologien im etymologischen Wörterbuch von Diez. Halle, 1884.

Noms français d'origine celtique dans le Dictionnaire général (Revue celtique, XVIII, 101—107).

G. PARIS, Bascauda (Rom., XXI, 400-406).

A. THOMAS, Le celtique broga en roman (Essais de philologie française, p. 98-103).

Rem. D'Arbois de Jubainville, Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France. Paris, 1890. — Cf. Rom. XIX, 464—477 (G. Paris).

M. Hölscher, Die mit dem Suffix -acum, -iacum gebildeten französischen Ortsnamen. Diss. inaug. Strassburg, 1890.

A. Longnon, Les noms de lieu celtiques en France (Revue celtique, VIII, 174 ss; XIII, 361—367).

CH.-A. WILLIAMS, Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft. Diss. inaug. Strassburg, 1891. — Cf. Rev. crit. 1892, II, 213—215 (H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE).

- 5. G.-J. ASCOLI, Una lettera glottologica. Torino, 1881. Cf. Romania, XI, 130—134 (G. Paris). ZRPh., V, 590—593 (W. Förster). Sur l'influence celtique, voir aussi Romania, IX, 177—191 (versification); XVIII, 330; XIX, 626—627 (contaminations).
- **6.** F. Kluge, Romanen und Germanen in ihren Wechselbeziehungen (Gr. Gr., I, 383-397).

A. Schiber, Die fränkischen und alemannischen Siedlungnn in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen. Ein Beitrag zur Urgeschichte des deutschen und des französischen Volksthums. Strassburg, 1894. — Cf. ZRPh., XVIII, 440—448 (G. Gröber).

D'Arbois de Jubainville, Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne. Paris, 1900.

- 7. E. MACKEL, Die germanischen Elemente in der französichen und provenzalischen Sprache (FS., VI, 1—200). Cf. Rom., XVII, 289—291 (M. GOLDSCHMIDT). ZRPh., XII, 550—558 (A. POGATSCHER).
- W. Waltemath, Die frankischen Elemente in der französischen Sprache. Paderborn und Münster, 1885.

TH. BRAUNE, Über einige romanische Wörter deutscher Herkunft (ZRPh., X, 262—277). Neue Beiträge zur Kenntniss einiger romanischen Wörter deutscher Herkunft (ib., XIX et volumes suivants).

- E. Kornmesser, Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft. I. Theil: Die Ortsgattungsnamen. Diss. inaug. Strassburg, 1888.
- O. Schultz-Gora, Über einige französ. Frauennamen (Tobler Abhand., p. 181—209).
- C. CIPRIANI, Élude sur quelques noms propres d'origine germanique (en français et en italien). Thèse. Angers, 1901.
- M. Goldschmidt, Germanisches Kriegswesen im Spiegel des romanischen Lehnwortes (Festgabe Förster, p. 49—70).

- 8. M. MÜLLER, Über deutsche Schattirung romanischer Worte (Kuhns Zeitschrift, V, 11). Cf. LITTRÉ, Hist. de la langue française, I, 96—104.
- 10. H. SCHUCHARDT, Der Vocalismus des Vulgärlateins. I—III. Leipzig, 1866—1868.
- M. Bonnet, Le latin de Grégoire de Tours. Paris, 1890. Cf. Rom., XX, 470—473 (A. Vernier).
- V. THOMSEN, Latin og Romansk (Opuscula philologica ad Maduigium. Hauniæ, 1876. P. 256—266).
- JOH. VISING, Om vulgärlatinet (Forhandl. paa det 4. nordiske Filologmøde. Copenhague, 1893. P. 146—164).
- 11. Edmond Le Blant, Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle. 2 vol. Paris, 1856—1865.
 - K. Ullmann, Die Appendix Probi (RF., VII, 145-226).
- Lex Salica zum akademischen Gebrauche herausg. und erläutert von H. Geffken. Leipzig, 1898.

Historia Apollonii regis Tyri. Rec. A. RIESE. Lipsiæ, 1871.

La Vie de sainte Euphrosyne. Texte romano-latin du VIIIe—IXe siècle. Publ. par A. Boucherie. Montpellier, Paris, 1872.

E. DE ROZIÈRES, Recueil général des formules du Ve au Xe sièvle. 3 vol. Paris, 1859—71.

GAUL, Romanische Elemente in dem Latein der Lex Salica. Diss. inaug. Giessen, 1886.

- P. GEYER, Spuren gallischen Lateins bei Marcellus Empiricus (ALLG., VIII, 469—481).
 - O. HAAG, Die Latinität Fredegars (RF., X, 835-932).
- Jules Pirson, La langue des inscriptions latines de la Gaule (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège). Bruxelles, 1901.
- B. Schröder, Romanische Elemente in dem Latein der Leges Alamannorum. Diss. inaug. Schwerin. 1898.
- 12. FR. DIEZ, Altromanische Glossare berichtigt und erklärt. Bonn, 1865. Anciens glossaires romans corrigés et expliqués. Trad. par A. BAUER (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 5). Paris, 1870.
 - G. BAIST, Die Kasseler Glossen (ZRPh., XXVI, 101-107).
- P. Marchot, Remarques sur le glossaire de Reichenau (RF., XII, 641-650).
 - J. Pirson, Das Casseler Glossar (ZRPh., XXVI, 521-532).
 - 13. A. FABRICIUS, Danske minder i Normandiet. Copenhague, 1897.
- G. Paris, L'esprit normand en Angleterre (La Poésie au moyen âge. 2^e série. Paris, 1895. P. 45—74).
 - JOH. STEENSTRUP, Indledning i Normannertiden. Copenhague, 1876.
- G. Storm, Om nordiske Stedsnavne i Normandie (Norsk historisk Tidsskrift. Anden Række, VI. Kristiania, 1887. P. 236-251).

E. TEGNÉR, Norrman eller Danskar i Normandie (Nordisk tidskrift, utg. af Letterstedtska föreningen, 1884, p. 183—214).

J. VIBE, Om normanniske Stedsnavne (Norsk Historisk Tidsskrift, Kristiania, 1885. Anden Række, V, 51—80).

(Hist. L. L. Fr., II, 446—550).

CHAPITRE II. LA PÉRIODE ANCIENNE.

14. F. BRUNOT, La langue française jusqu'à la fin du XIVe siècle

CH. DE TOURTOULON ET M.-O. BRINGUIER, Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oīl. Paris, 1876. (Extrait des Archives des missions scientifiques et littéraires. 3e série, Ill). — Cf. ZRPh., II, 325—327 (H. Suchier). Romania, VI, 630—633 (P. MEYER).

- 15. Fratris Rogeri Bacon, ordinis minorum, Opus majus ad Clementem Quartum, pontificem Romanum. Ed. S. Jebb, M. D. Londini, 1733. P. 44.
- K. Hofmann, Roger Bacon über die französischen und englischen Mundarten (RF., I, 427—428).
- D. Behrens, Bibliographie des patois gallo-romans. 2e éd. revue et augmentée par l'auteur, traduite en français par E. Rabiet. Berlin, 1893. Un supplément a été publié dans ZFSL., XXV, 196—266.

Rem. Sur la question de l'existence des dialectes, voir P. MEYER dans Romania, IV, 294—296; V, 505; VI, 630—631; VIII, 469.

HORNING, Über Dialektgrenzen im Romanischen (ZRPh., XVII, 160,c—187).

- G. Paris, Les parlers de France. Lecture faite à la réunion des Sociétés savantes, le 26 mai 1888. (Imprimé dans le Journal officiel, le Bull. du Comité des travaux historiques, Rev. Pat. G. R., II, 161—175, Bull. S. P. F., I, 1—19).
- CH. DE TOURTOULON, Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique. Extrait de RLR. Paris, 1890.
- 16. F. Brunot, Progrès du français de France (Hist. L. L. Fr., II, 459—463).
- 17. LITTRÉ, Histoire de la langue française, I, 338, II, 102. Dictionnaire, passim.
- A. Delboulle et P. Meyer, Bouquetin (Rom., XVII, 597—598; XIX, 302—304).
 - G. PARIS, Elme, osberc (Rom. XVII, 425-429).
- 18. E. Koschwitz, Les plus anciens monuments de la langue française. Cinquième édition. Leipzig, 1897.
- W. FÖRSTER und E. KOSCHWITZ, Allfranzösisches Übungsbuch. Zweite Ausgabe. Heilbronn.

- K. BARTSCH et A. HORNING, La langue et la littérature françaises depuis le IX^e siècle. Paris, 1887. Cf. Rom., XVIII, 136—159 (G. PARIS); ib., 506—508 (A. MUSSAFIA).
- J. VISING, Les débuts du style français (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 175—209).
- 19. H. BERGER, Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit. Leipzig, 1899.
- AD. EISELEIN, Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs (RF., X, 503—578).

FLASCHEL, Die gelehrten Wörter in der Chanson de Roland. Diss. inaug. Göttingen, 1882.

- O. KEESEBITTER, Die christlichen Wörter in der Entwickelung des Französischen (ASNS., vol. 77, p. 329-352). A aussi paru comme dissertation (Halle, 1887).
- A. PARSCHER, Die gelehrten und geistlichen Elemente im Rolandsliede (Zur Kritik und Geschichte des franz. Rolandsliedes. Diss. inaug. Berlin, 1885. P. 107—134).
- G. PARIS, Les plus anciens mots d'emprunt du français. Extrait du Journal des Savants. Mai et Juin, 1900.
- 20. M. Devic, Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale. (Imprimé dans le Supplément du Dictionnaire de Littré.) Paris, 1877. Cf. Revue critique, 1877, II, 361—366 (L. GAUTIER).
- D. Devic, Quelques mots français d'origine orientale (MSLP., V, 37—42).
- H. LAMMENS, Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe. Beyrouth, 1890. — Cf. Rom. IX, 499—500. LBIGRPh., 1892, 23—25 (G. BAIST).
- P. TANNERY, Sur l'étymologie du mot »chiffre« (Revue archéologique, 1894, p. 48—53).
- 23. LEFEBURE SAINT-OGAN, Essai sur l'influence française. Paris, 1885.
- J. Vising, Franska språket i England. I—III. Göteborg, 1900—1902.
- J. VISING, Étude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle. Diss. inaug. Upsala, 1882.
- E. Busch, Laut- und Formenlehre der Anglonormannischen Sprache des XIV. Jahrhunderts. Greifswald, 1887.
- Kongespejlet p. p. KEYSER, MUNCH et UNGER. Christiania, 1848. P. 6.

Chronik des edlen En RAMON MUNTANER. Herausg. von K. LANZ. Stuttgart, 1844. P. 468-469.

- G. Paris, Philippe de Novare (Rom., XIX, 99-102).
- Rem. Quicherat, Histoire du costume, p. 137. Gr. Gr., II, 184.
- 24. Sur les mots d'emprunt français dans les langues étrangères, voy. les notes bibliographiques au § 126.

ROB. KARCH, Die nordfranz. Elemente im Altprovenzalischen. Diss. inaug. Darmstadt, 1901.

CHAPITRE III.

LA PÉRIODE MOYENNE.

١

- 25. F. Brunot, La langue française au XVIe siècle (Hist. L. L. Fr., III, 639-855).
- 26. A. DARMESTETER et A. HATZFELD, Le seizième siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue. Cinquième édition. Paris, 1893.
- 27. A. LANGE, Der vokalische Lautstand in der franz. Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Zeugnissen der alten Grammatiker und den Grundsätzen der neueren Phonetik. Elbing, 1883.
- O THOENE, Die lautlichen Eigenthümlichkeiten der französischen Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Grammatikern jener Zeit, mit Berücksichtigung der Lautverhältnisse der Satyre Ménippée. Diss. inaug. Marienburg, 1883.
- 28. E Bonnaffé, Voyages et voyageurs de la Renaissance. Paris, 1895. P. 123, 157.
- **31.** M. LANUSSE, De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XV^e siècle à la seconde moitié du XVII^e. Paris, 1893.
- 33. Un lexique du jargon de Villon se trouve dans l'édition de Auguste Longnon (Paris, 1892), p. 263—274.
- D'ALHEIM, Le jargon jobelin de Maistre François Villon. Paris, 1892.
- L. Schone, Le jargon et jobelin de François Villon suivi du jargon au théâtre. Texte, variantes, traduction, notices, notes et glossaires. Paris, 1888. Cf. Revue critique, 1889, I, 148—150 (A. Delboulle).
- M. Schwob, Le jargon des Coquillars en 1455 (MSLP., VII, 168 —182: 296—320).
- A. VITU, Le jargon du XVe siècle. Paris, 1884. Cf. Rev. crit. 1884, II, 317—320.
- **34.** E. Bourciez, Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II. Paris, 1886. P. 137 ss.
- Sur Jehan Gachi, voy. É. Picot, Les moralités polémiques, p. 46. Rem. Egger, L'hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française. 2 vol. Paris, 1869.
- D. LOUBENS, Recueil de mots français dérivés de la langue grecque. Paris, 1880.

- H. Estienne, Conformité du langage françois avec le grec. Nouv. éd. par Léon Feugère. Paris, 1853.
- J. ESPAGNOLLE, L'origine du français. 3 vol. Paris, 1886—1891.
 Cf. Revue critique, 1886, II, 208—210 (A. DELBOULLE); 1888, II, 200—201 (id.).
- J. ESPAGNOLLE, Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, 1896.
- La légende de l'origine grecque du français a encore d'autres défenseurs que l'abbé Espagnolle; voy. Bull. S. P. F. I, 270.
- 35. La Defence et Illustration de la langue françoise (1549) a été rééditée, de nos jours, par Sainte-Beuve (Angers, 1841), Lidforss (Lund, 1865), Person (Paris, 1882), L. Séché (Paris, 1901) et H. CHAMARD (Paris, 1904).
 - H. CHAMARD, Joachim du Bellay (1522-1560). Paris, 1900.
- **36.** E. Mellério, Lexique de Ronsard, précédé d'une étude sur son vocabulaire, son orthographe et sa syntaxe. Paris, 1895. Re vue crit., 1895, II, 324—332 (Ed. Droz).
- **37.** A. BERNARD, Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I^{er}. Deuxième édition. Paris, 1865.
- 39. A. BRACHET, Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. Paris, 1868. Supplément. Paris, 1871.
- 41. RATHERY, Influence de l'Italie sur les lettres françaises. Paris, 1853.

Bourciez, Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II. Paris, 1886. P. 267 ss.

Jos. Texte, L'influence italienne en France (Études de littérature européenne. Paris, 1898. P. 25-50).

- 42. L. CLÉMENT, Henri Estienne et son œuvre française: étude d'histoire littéraire et de philologie. Thèse. Paris, 1898.
- H. DIETERLE, Henri Estienne. Beitrag zu seiner Würdigung als französischer Schriftsteller und Sprachforscher. Diss. inaug. Strassburg. 1895.

HENRI ESTIENNE, Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé. Réimprimé avec Introduction et Notes par P. Ristelhuber. I—II. Paris, 1885.

HENRI ESTIENNE, Proiect du liure intitulé De la precellence du langage François. Paris, 1579. — Ce livre a été réimprimé par Léon Feugère (1850) et par Edmond Huguet (1896).

- 43. G. KOHLMANN, Die italienischen Lehnworte in der neufranzösischen Schriftsprache (seit dem 16. Jahrh.). Diss. inaug. Kiel, 1901.
 - 46. Rem. Sur matelot, voir Romania, XXIV, 622.

- 48. O.-E. SCHARSCHMIDT, Estienne Pasquiers Thätigkeit auf dem Gebiete der französischen Sprachgeschichte und Grammatik. Diss. inaug. Bautzen, 1892.
- 49. Breitinger, Zur Geschichte der französischen Grammatik von 1350—1647. Frauenfeld, 1867.
- CH.-L. LIVET, La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle. Paris, 1859.
- L'esclarcissement de la langue françoise, par JEAN PALSGRAVE (1530), publié par F. GÉNIN. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Paris, 1852.)
- G. HUTH, Jacques Dubois, Verfasser der ersten latein-französischen Grammatik (1531). Programm des Königl. Marienstifts-Gymnasium. Stettin, 1899.

Louis Meigret, Le tretté de la grammere françoeze. Nach der einzigen Pariser Ausgabe (1550) neu herausgegeben von W. Förster. Heilbronn, 1888.

E. GAUFINEZ, Notes sur le vocalisme de Meigret (Festgabe Förster, p. 363-420).

De Francicae linguae recta pronuntiatione, Theodoro Beza auctore. Genevae, MDLXXXIIII. Réimprimé par A. Tobler, Berlin et Paris, 1868. — Cf. ASNS., vol. 87, p. 273—277 (Kollation des Originalabdrucks von Bezas Traktat mit Toblers Neuausgabe).

K. J. FRÖHLICH, Garniers Institutio gallicæ linguæ (1558) und ihre Bearbeitung von Morlet (1593). Progr. Eisenach, 1895.

LAMPRECHT, Ueber Abel Mathieu: Deuis de la langue françoise (Paris, 1572). Berlin, 1875.

F. LÜTGENAU, Jean Palsgrave und seine Aussprache des Französischen. Diss. inaug. Bonn, 1882. — Cf. ZFSL., III, 286—288 (O. Ulbrich).

CHAPITRE IV.

LA PÉRIODE CLASSIQUE.

- **51.** F. Brunot, La langue de 1600 à 1660 (Hist. L. L. Fr., 1V, 674—790). La langue de 1660 à 1700 (ib., V, 722—814). La langue française au XVIII^e siècle (ib., VI, 819—892).
- F. Gohin, Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle (1740—1789). Paris, 1903.
- J. VISING, Den fransk klassiska stilens uppkomst (Särtryck ur Göteborgs Högskolas Festskrift). Göteborg, 1898.
- 52. G. Allais, Malherbe et la poésie française à la fin du XVI^e siècle. Paris, 1892.
- F. Brunot, La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes. Paris, 1891.

53. J. VIANEY, Mathurin Régnier. Paris, 1896.

L'Ombre de la Demoiselle de Gournay. Œuvre composé des meslanges. Paris, 1626.

Sur Mlle de Gournay, voir P. Stapfer, La famille et les amis de Montaigne. Paris, 1896. P. 157—236. P. Bonnefon, Montaigne et ses amis. Paris, 1898.

- **54.** L. Arnould, Racan, histoire anecdotique de sa Vie et de ses Œuvres. Paris, 1898.
 - 55. CHARLES LIVET, Précieux et précieuses. Paris, 1859.
- 56. Somaize, Le dictionnaire des précieuses. Nouv. éd. par Ch. Livet. 2 vol. Paris, 1856.
- 57. A. FABRE, Études littéraires sur le XVII^e siècle. Chapelain et nos deux premières académies. Paris, 1890.

Pelisson et d'Olivet, Histoire de l'Académie française, publ. avec des notes par Ch. Livet. Paris, 1858.

58. VAUGELAS, Remarques sur la langue française. Nouv. éd. par A. Chassang. 2 vol. Paris, s. d.

WÜLLENWEBER, Vaugelas und seine Commentatoren. Jahresbericht der Sophien-Realschule. Berlin, 1877.

- F. Brunetière, Vaugelas et la théorie de l'usage (Études critiques sur l'histoire de la littérature française. 7^e série. Paris).
- 59. M.-J. MINCKWITZ, Beiträge zur Geschichte der französischen Grammatik im 17. Jahrhundert (ZFSL., XIX, 81—191).
- G. SAUTEBIN, Thomas Corneille, grammairien. Diss. inaug. Berne. 1897.
- **60.** R. Schwartze, Die Wörterbücher der französischen Sprache vor dem Erscheinen des »Dictionnaire de l'Académie française«. 1350—1694. Diss. inaug. Jena, 1875.

CH. ASSELINEAU, Recueil de factums d'Antoine Furetière, etc. 2 vol. Paris, 1859.

LANUSSE, De Joanne Nicotio philologo. Diss. inaug. Gratianopoli, 1893.

62-63. A. DARMESTETER, De la création actuelle de mots nouveaux. Paris, 1877. P. 10 ss.

Curiosités littéraires. Paris, 1845. P. 289-347.

- G. Doncieux, Un jésuite homme de lettres au XVII^e siècle. Le Père Bouhours. Paris, 1886.
- CH. REVILLOUT, Boursault et la Comédie des mots à la mode (Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 1888).
- P.-A. Geijer, François de Callières et ses critiques sur le langage de ses contemporains (Recueil Wahlund, p. 255—271).
- L. Vernier. Étude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIII^e siècle. Diss. inaug. Paris, 1888.

64. A. Morel-Fatio, L'Espagne en France (Études sur l'Espagne. Première série; 2° éd. Paris, 1895. P. 1—108).

BARET, De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et XVIIe siècle. Paris. 1853.

G. LANSON, Diffusion de la langue et de la littérature espagnoles (Revue d'histoire littéraire, III, 52 ss.).

MIGNET, Antonio Perez et Philippe II. Paris, 1846.

MOREL-FATIO, Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII. Paris, 1901 (Bibliothèque Espagnole).

- 66. J. J. Jusserand, Shakespeare en France sous l'ancien régime. Paris, 1898. P. 144, 217.
- 67. De quelques mots slaves passés en français (Extrait du Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais. Alais, 1877). Cf. Revue critique, 1877, I, 262—263 (G. P.).
- J. Malinowski, Des mots slaves adoptés dans la langue française (Soc. scient. et litt. d'Alais, 1878, t. VIII, 134—136). Cf. Rom. VIII, 139 (J. BAUQUIER).
- 70. GONÇALVES VIANNA, Prononciation française à la fin du dixhuitième siècle (Le Maître phonétique, 1896, 105—107).
- 71. Grimarest, La vie de Molière. Réimpression par A.-P. Malassis. Paris, 1877. P. 208.

ALLOU, De l'universalité de la langue française. Paris, 1825.

- F. Brunot, Histoire externe de la langue française (Hist. L. L. Fr., VI. 866-892).
- A. RAMBAUD, Histoire de la civilisation en France. II, 346, 581 —582.
- A. BELJAME, Quæ e gallicis verbis in Anglicam linguam Johannes Dryden introduxerit. Paris, 1881.
- F. Bock, Französische Einflüsse in Göthes Sprache. Progr. Wien, 1903.
- P. A. Lange, Über den Einfluss des Französischen auf die deutsche Sprache im 17. und 18. Jahrhundert (Geijer-Uppsatser, p. 225—240).

CHAPITRE V.

LA PÉRIODE MODERNE.

- 73. G. Pellissier, Rénovation de la langue et de la métrique (Le mouvement littéraire au XIX^e siècle. Paris, 1889. P. 101—119). Rambaud, Histoire de la civilisation française, II, 345 ss.
 - 75. DARMESTETER, Création actuelle de mots nouveaux, p. 28.
- 76. H. TARDEL, Das englische Freundwort in der modernen französischen Sprache (Sonderdruck aus der Festschrift der 45. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner). Bremen, 1899.

- A. KERVIGAN, L'anglais à Paris, histoire humoristique de son introduction dans notre langue et dans nos mœurs. Paris, 1865.
- J. Améro, L'anglomanie dans le français et les Barbarismes anglais usités en France. Paris, s. a.

JEAN DE LA POULAINE, L'Anglomanie. Paris, 1900.

- 79. FR. HAACK, Dialektisches im heutigen Schriftfranzösisch. Vortrag gehalten von Prof. W. Förster aus Bonn (Le Maître phonétique, 1896, 69—71).
- 80. CH. BONNIER, Lettres de soldat. Étude sur le mélange entre le patois et le français (ZRPh., XV, 374—428).

Rem. 1. H. GAIDOZ, La Société liégeoise de littérature wallonne et le folk-lore à Liège (Mélusine, IV, 562-570).

- A. JEANROY, Félibre (Romania, XXIII, 463-465).
- G. JOURDANE, Histoire du Félibrige (1854-1896). Paris, 1898.
- Rem. 2. Pétition pour les langues provinciales au corps législatif par le comte de Charancey, H. Gaidoz et Ch. de Gaulle. Paris, 1903.
- 81. O. Pfau, Ein Beitrag zur Kenntniss der modern-französischen Volkssprache. Diss. inaug. Marburg, 1901.
- F. Brunetière, De la déformation de la langue par l'argot (Histoire et littérature. Paris, 1893. Vol. I, 351 ss.).
- M. Schwob et G. Guieysse, Étude sur l'argot français. (Tirage à part des MSLP., VII, 33-56.) Paris, 1889.

CHARLES NISARD a donné dans son Histoire des livres populaires (Paris, 1864. II, 355—378) une revue historique des ouvrages concernant l'argot français avec un petit dictionnaire argotique. Comp. aussi l'Étude sur le langage populaire ou patois de Paris (Paris, 1872; p. 125 ss., et p. 320 ss.) du même auteur et quelques articles de M. K. Sachs dans LBIGRPh., 1896, p. 11—13, 1899, p. 414—416, et dans ZFSL, 1896, XVIII, 2, 207—216.

- A. BRUANT, L'argot au XX^e siècle. Dictionnaire français-argot. Paris, 1901.
- G. Delesalle, Dictionnaire argot-français et français-argot. Préface de Jean Richepin. Paris, 1896. Cf. ZFSL. XVIII, 2, 207—216 (K. Sachs).
- L. LARCHEY, Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot français. Paris, 1876.

JEAN LA RUE, La langue verte. Dictionnaire d'argot. Paris, 1895. La première partie de ce livre se compose d'une Histoire de l'argot par Clément Casciani.

MERLIN, La langue verte du troupier. Dictionnaire d'argot militaire. 2e éd. Limoges, 1898.

- L. RIGAUD, Dictionnaire d'argot moderne. Nouv. éd. Paris, 1888.
- C. VILLATTE, Parisismen. Vierte Auflage. Berlin, 1895.
- CH. VIRMAÎTRE, Dictionnaire d'argot fin de siècle. Paris, 1894.

- 83. C. Fontaine, Les Décadents. A propos du livre de M. A. Leune, Difficult Modern French (MLN., X, 372-378).
- J. PLOWERT, Petit glossaire des auteurs décadents et symbolistes. Paris, 1889. Cf. Revue critique, 1889, I, 33-34 (A. DELBOULLE).
- **86.** L. GALLOIS, Les limites linguistiques du français d'après les travaux récents, avec six cartes en couleur (Annales de géographie, 1900, 15 mai).
- J. ZIMMERLI, Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz. I—III. Basel, 1891—1899.
- C. This, Die deutsch-französische Sprachgrenze in Elsass-Lothringen. Strassburg, 1888—1889.
- G. Kurth, La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France. Tome I. Bruxelles, 1896.

Sur le français en Italie, voir:

H. GAIDOZ, Les vallées françaises du Piémont (Annales de l'École libre des sciences politiques, 1887, p. 53—86).

Sur le français en Suisse, voir:

L. Grangier, Glossaire fribourgeois, ou recueil des locutions vicieuses usitées dans le canton de Fribourg. Avec supplément. Fribourg, 1864—1868.

Sur le français en Allemagne, voir:

- H. Schuchardt, Das Französische im neuen Deutschen Reich (Keltisches und Romanisches. Berlin, 1886. P. 259—291).
- C. MARMIER, Geschichte und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus. Marburg, 1901.

Sur le français en Belgique, voir:

- K. Brimer, Nationalität und Sprache im Königreiche Belgien. Stuttgart, 1887.
- J.-F. GANGLER, Lexicon der Luxemburger Umgangssprache mit hochdeutscher Uebersetzung und Erklärung. Luxembourg, 1847.
- A. HENRI, Germanisme et romanisme. Essai sur les langues parlées en Belgique. Louvain, 1891.
- H. GAIDOZ, Le Grand-Duché du Luxembourg: son Histoire, ses Institutions, ses Traditions (La Nouvelle Revue, 1890, 1er oct., p. 597—616).

Sur le français aux Iles normandes, voir:

- H. GAIDOZ, Une visile aux Iles normandes (Revue des Deux Mondes, 1889, 15 février, p. 917 ss.).
- E. Seelye Lewis, Guernsey, its people and dialect. Diss. inaug. Baltimore, 1895. Cf. Rom., XXIV, 630—631. Comp. § 13.

Sur les patois créoles en général, voir:

F.-A. COELHO, Os dialectos romancios ou neo-latinos na Africa, Asia e America (Lisboa, 1881). P. 51—58: Dialectos francezes.

RENÉ DE POYEN-BELLISLE, La littérature créole 1891—1894 (Kr. JRPh., IV, 2, 376—381).

Sur les patois créoles des Mascareignes, voir:

- A. DIETRICH, Les parlers créoles des Mascareignes (Rom. XX, 216 -- 276).
- G. BAISSAC, Étude sur le patois créole mauricien. Nancy, 1880. Cf. Romania, X, 610—617 (A. Bos).
- C. BAISSAC, Folklore de l'île Maurice, texte créole et traduction française. Paris, 1888.
- A. Bos, Note sur le créole que l'on parle à l'île Maurice (Romania, IX, 571-578).
- Sur le créole mauricien, voir quelques remarques de DRAEGER dans ASNS, vol. 88, p. 193—195.
- H. SCHUCHARDT, Sur le créole de la Réunion (Romania, XI, 589 —593).

Sur le patois créole de l'Amérique, voir:

FORTIER, The french language in Louisiane and the negro-french dialect (Transactions of the modern language Association of America. Baltimore, I, 1886, p. 96—101). — Cf. Romania, XV, 635.

Pour le créole de la Louisiane, voir aussi Mélusine, I, 495-496 (Compère bouc et compère lapin, conte nègre).

M. Fourès, Notes sur le parler créole d'Hatti (Bull. S. P. F., I, 295—299).

LAFCADIO HEARN, Two years in the french West Indies. New-York, 1890. — Cf. LBIGRPh., 1894, 309—312 (H. SCHUCHARDT).

A. PARÉPOU, Atipa. Roman guyanais. Paris, 1885. — Cf. LBIGRPh., 1894, 309—312 (SCHUCHARDT).

RENÉ DE POYEN-BELLISLE, Les sons et les formes du Créole dans les Antilles. Baltimore, 1894. — Cf. Krit. Jahresbericht, II, 257—259.

Turiault, Étude sur le langage créole de la Martinique. Brest, 1874—1876. — Cf. Mélusine, I, 55—56 (H. Gaidoz).

Sur le français canadien, voir:

- A.-F. CHAMBERLAIN, Notes of the canadian-french dialect of Granby, province of Quebec (MLN., VII, 24—28; VIII, 31—35). The life and growth of words in the french dialect of Canada (MLN., IX, 78—87; 135—147). Folketymology in Canadian-French (MLN., VI, 202—205).
 - S. CLAPIN, Dictionnaire canadien-français. Paris, 1897.
- A.-M. Elliot, Speech Mixture in french Canada (American Journal of Philology, VII, 141—160; X, 133—158).
- A.-M. Elliot, On a philological Expedition to Canada (Johns Hopkins University Circulars, 1884, December. Baltimore.)
- A.-M. Elliot, Speech Mixture in french Canada. Indian and French (Transactions of the Mod. Lang. Ass. of America, II, 158—186).
- A.-M. Elliot, Contributions to a History of the french language of Canada (Reprinted from Americal Journal of Philology, vol. VI,

1886, n° 2). — Cf. Revue critique 1886, I, 218, II, 435—436 (Ch. JORET). ZFSL., 1886, 2, p. 6—9 (A. LÜDER).

Dunu, Glossaire franco-canadien. Québec, 1880.

A. HARVEY, L'état de la population d'origine française du Canada (RLR., tome XXXV, 1891, p. 442—452).

NAP. LEGENDRE, La province de Québec et la langue française (Proceedings and transactions of the R. Soc. of Canada, II, 15 ss.).

B. Sulte, Situation de la langue française au Canada. Origine, modifications, accent, histoire, situation présente, avenir. Montréal, 1885.

RIVARD, Bibliographie du parler français au Canada (Revue des parlers populaires, II, 50-51).

J. GEDDES, American-French Dialect Comparison. Two Arcadian-French Dialects compared with Some Specimens of a Canadian-French Dialect Spoken in Maine. MLN., XII, 456—462.

CHAPITRE VI.

L'ORTHOGRAPHE.

- **90.** A.-F. DIDOT, Observations sur l'orthographe ou ortografie française suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours. Deuxième édition. Paris 1868.
- **91.** CH.-L. LIVET, La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle. Paris, 1859.
- W. Gerberding, Über die orthographischen Reformversuche der ältesten französischen Grammatiker. Berlin, 1868.
- H. Niemer, Die orthographischen Reform-Versuche der französischen Phonetiker des XIX. Jahrhunderts. Teil I. Diss. inaug. Greifswald, 1882.
- 92. M. BRÉAL, La réforme de l'orthographe française (Rev. des deux mondes, 1889, VI, 592-616). Aussi séparément. Paris, 1890.
- A. RENARD, La nouvelle orthographe, guide théorique et pratique. Paris, 1893.
- Rem. L. CLÉDAT, Grammaire raisonnée de la langue française, avec préface de GASTON PARIS. Paris, 1894. P. XIII.
- 100. J. QUICHERAT, De la formation française des anciens noms de lieu. Paris, 1867.
- P.-E. LINDSTRÖM, Unetymologische Auflösung französischer Ortsnamen. Stockholm, 1898. Cf. Rom., XXVIII, 168.
- **101.** A. Brachet, Le psautier d'Oxford (Revue critique, 1870, II, 254-258).

K. Lincke, Die Accente im Oxforder und im Cambridger Psalter sowie in anderen altfranz. Handschriften. Erlangen, 1886.

H. Schultz, Über die diakritischen Zeichen im Französischen (ASNS., vol. 45, p. 381—400). A paru aussi comme thèse.

DEUXIÈME PARTIE.

PHONÉTIQUE.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

L. Bellanger, Études historiques et philologiques sur la rime française. Essai sur l'histoire de la Rime, principalement depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. Angers, 1876.

E. Bourciez, Précis historique de phonétique française. Nouvelle

édition complètement refondue. Paris, 1900.

DARMESTETER (A.), Cours de grammaire historique de la langue française. Première partie: Phonétique. Publ. par les soins de M. E. MURET. Deuxième édition. Paris, 1895.

EISELEIN (AD.), Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs (RF., X, 503—578).

Förster (W.), Beiträge zur romanischen Lautlehre. Umlaut (eigentlich Vokalsteigerung) im Romanischen (ZRPh., III, 481—517). — Cf. Romania, IX, 330—332 (G. P.). ZRPh., IV, 113—123 (H. Schuchardt).

JESPERSEN (O.), Lehrbuch der Phonetik. Leipzig und Berlin, 1904.

MARCHOT (PAUL), Petite phonétique du français prélittéraire (XVe-Xe siècles). Fribourg, 1902.

MEYER-LUBKE (W.), Grammaire des langues romanes. Tome I: Phonétique. Paris, 1890.

Nyrop (Kr.), Manuel phonétique du français parlé. Deuxième édition traduite et remaniée par E. Philipot. Copenhague, Paris, l.eipzig, 1902.

Scheler (A.). Exposé des lois qui régissent la transformation des mots latins. Bruxelles, Paris, 1875.

Schuchardt (H.), Der Vokalismus des Vulgärlateins. 3 vol. Leipzig, 1866—1868.

SEELMANN (E.), Die Aussprache des Lateins nach physiologischhistorischen Grundsätzen. Heitbronn, 1885.

TALBERT (F.), De la prononciation en France au XVI^e siècle et du livre de Thurot. Paris, 1887.

THUROT (CH.), De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens. 2 vol. Paris, 1881—1883.

II. PARTIE SPÉCIALE.

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

- 109—III. M. BRÉAL, Des lois phoniques (MSLP., X, 1—11).
- V. HENRY, Antinomies linguistiques. Paris, 1896.
- O. JESPERSEN, Til spörgsmålet om lydlove (Nord. tids. f. filologi. N. R., VII, 207—245). Ce mémoire a aussi paru en allemand: Zur Laulgesetzfrage (Intern. Zeits. f. allg. Sprachwissenschaft, III, 188—216).
- P. PASSY, Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux. Diss. inaug. Paris, 1890.
- H. Paul, Principien der Sprachgeschichte. Dritte Ausgabe. Halle, 1898.
- H. Schuchardt, Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker Berlin, 1885.
- A. WALLENSKÖLD, Zur Klärung der Lautgesetzfrage (Tobler Abhandlungen. Halle, 1895. P. 288-305).
- Ed. Wechssler, Giebt es Lautgesetze? (Festgabe Suchier. P. 349-538).
- 112. F. NEUMANN, Über einige Satzdoppelformen der französischen Sprache (ZRPh., VIII, 243—274; 363—412). Cf. Romania, XIV, 157—159 (G. P.).
- Ed. Schwan, Zur Lehre von den franz. Satzdoppelformen (ZRPh., XII, 192-219).
- 116. GRAMMONT, La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes. Dijon, 1895.
- G. Paris, La dissimilation consonantique dans les langues indoeuropéennes et dans les langues romanes (Journal des Savants. 1898).
- 118. Kr. Nyrop, Adjektivernes könsböjning i de romanske sprog. Med en indledning om lydlov og analogi. Copenhague, 1886.
- A. RISOP, Begriffsverwandtschaft und Sprachentwicklung. Berlin, 1903.
- A. THUMB und K. MARBE, Experimentelle Untersuchungen über die psychologischen Grundlagen der sprachlichen Analogiebildung. Leipzig, 1901.
- II9. Rem. G. Paris, La Dance Macabré de Jean Le Fèvre (Rom., XXIV, 129-132). Cf. Rom. XVIII, 113; XXIV, 588.

- AD. HATZFELD et ANT. THOMAS, Coquilles lexicographiques. Première série, A—D. Paris, 1893. (Extrait de la Romania.)
- **120.** Sur les serments et les jurons, voir une série d'articles par E. Rolland, H. Gaidoz et O. Colson dans la *Mélusine*, III, 566—567; IV, 113—116, 307, 331, 356, 380, 498—500.
- 123. Sur les langages artificiels, voy. Montaiglon, Recueil de poésies françaises, VII, 85.
- L. LARCHEY, Nouveau supplément du dictionnaire d'argot avec le vocabulaire des chasseurs de l'an VIII et le répertoire du Largongi. Paris, 1892.
- R. M. Meyer, Künstliche Sprachen (Indogermanische Forschungen, XII, 33-92, 242-318).
- 125. H. Andresen, Über den Einfluss von Melrum, Assonanz und Reim auf die Sprache der altfranzösischen Dichter. Diss. inaug. Bonn, 1874. Cf. Romania, IV, 280—288 (G. Paris).
 - 126. J. STÜRZINGER, Orthographia gallica. Heilbronn, 1884.
- La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français. Modèles de conversation composés en Angleterre à la fin du XIV^e siècle et publiés [par P. MEYER] d'après le ms. du Musée Britannique Harl. 3988. Paris, 1873. (Extrait de la Revue critique, 1870.) Cf. Rom., II, 368—369.
- E. Stengel, Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache (ZFSL., I, 1—40).
- E. Stengel, Chronologisches Verzeichniss franz. Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts. Berlin, 1890.
 - CH. THUROT, De la prononciation française, I, p. I—LXXXVII.
 CH. LIVET, La grammaire française et les grammairiens du XVI^e
- siècle. Paris, 1859.
- JEAN ANTOINE DE BAÏFS *Psaultier*. Herausg. von Ernst Joh. Groth. Heilbronn, 1888. Cf. Rom., XVIII, 514-515 (P. M.).
 - 3º Sur les mots français en allemand, voir:
- W. Franz, Die lateinisch-romanischen Elemente im Althochdeutschen. Diss. inaug. Strassburg, 1883.
- W. Horn, Zur Lautlehre der franz. Lehn- und Fremdwörter im Deutschen (ZFSL, XXI, 69-83; XVII, 56-65).
- R.-F. KAINDL, Die französischen Wörter bei Gottfried von Strassburg (ZRPh., XVII, 355-367).
- J. KASSEWITZ, Die französischen Wörter im Mittelhochdeutschen. Diss. inaug. Strassburg, 1890. Cf. ZRPh., XIV, 587 (J. K.).
- TH. MAXEINER, Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen. Marburg, 1897. Cf. Romania, XXVII, 155—159 (F. PIQUET).
- R. Mentz, Französisches im mecklenburgischen Platt und in den Nachbardialekten. I-II. Progr. Delitzsch, 1877—1898.
- H. PALANDER, Der franz. Einfluss auf die deutsche Sprache im zwölften Jahrhundert (MSNPhH., III, 75-204).

F. Piquet, De vocabulis quæ in duodecimo sæculo et in tertii decimi principio Gullis Germani assumpserint. Diss. inaug. Paris, 1898.

STEINER, Die Fremdwörter in mittelhochdeutschen Dichtungen (Germanische Studien, II, 239—258).

L. Wiener, French words in Wolfram von Eschenbach (American Journal of Philology, XVI, 1895, p. 326—361). — Cf. ZFSL, XXI², 40—42 (W. Horn).

Sur les mots français en anglais, voir:

- D. Behrens, Beiträge zur Geschichte der franz. Sprache in England (FS., V, 101-323). Heilbronn, 1886.
- D. Behrens, Französische Elemente im Englischen (Pauls Grundriss d. germ. Philologie, I, 799—836).
- A. Beljame, Quæ e gallicis verbis in anglicam linguam Johannes Dryden introduxerit. Paris, 1881.
- H. Edgren, Quelques observations sur l'élément roman de l'anglais considéré dans ses rapports au français moderne. Lunds Univ. Arsskrift. Tome XIX.
- F. HILDEBRAND, Über das franz. Sprachelement im Liber Censualis Wilhelms I von England (ZRPh, VIII, 321—362).
- F. Kluge, Das französische Element im Ormulum (Englische Studien, XXII, 179—182).

POGATSCHER, Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnworte im Altenglischen (Quellen und Forschungen, 64). Strassburg, 1888.

SKEAT, English words borrowed from French before the conquest (Academy, 1895, II, 252).

- A. STURMFELS, Der altfranz. Vokalismus im Mittelenglischen bis zum Jahre 1400. Diss. inaug. Halle, 1885.
- F. H. SYKES, French Elements in Middle English. Chapters illustrative of the Origin and Growth of Romance Influence on the Phrasal Powers of Standard English in its formative period. Oxford, 1899. Cf. Romania, XXVIII, 648—649, LBIGRPh., 1900, 241—243 (W. Franz).

Sur les mots français en grec, voir:

- P. Kretzschmer, Lateinische und romanische Lehnwörter im Neugriechischen (Byzantinische Zeitschrift, VII).
- G. MEYER, Romanische Wörler im kyprischen Mittelgriechisch (Jahrbuch, XV, 32-56).
- G. MEYER, Die romanischen Lehnworte im Neugriechischen. Neugriechische Studien IV (Sitz.-Berichte d. k. Akad. d. Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse. Wien, 1895).

Sur les mots français en hollandais, voir:

SALVERDA DE GRAVE, Bijdragen tot de kennis der uit het fransch overgenomen woorden in het nederlandsch. — Cf. Rom. XXVI, 348.

Sur la transcription de mots français par des lettres étrangères, voir:

L. Brandin, Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz (Extrait de la Revue des études juives. 1901). Paris, 1902.

A. DARMESTETER, Gloses et glossaires hébreux-français du moyen age (Rom. I, 146—176).

A. DARMESTETER, Deux élégies du Valican (Rom. III, 443—486). EGGER, Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes (Mémoires de l'Institut Impérial de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XXI, première partie, p. 349—376. Paris, 1857).

M. GRÜNWALD, Zur romanischen Dialektologie: Das Altfranzösische in Raschis Bibelcommentar. Belovar, 1883. — Cf. LBIGRPh., 1884, 472-475 (W. MEYER-LÜBKE).

G. MASPERO, Le vocabulaire français d'un cople du XIII^e siècle (Rom., XVII, 481—512).

G. Schlessinger, Die allfranzösischen Wörter im Machsor Vitry nach der Ausgabe des Vereins »Mekize Nirdamim«. Mainz, 1899. — Cf. LBIGRPh., 1900, p. 139—140 (A. Zauner).

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

Andersson (H.), Zum Schwund der nachtonigen Vokale im Französischen. (Upsala Universitets Årsskrift, 1894. Språkvetenskapliga sällskapets i Upsala Förhandlingar. Sept. 1891—Maj 1894. P. 28—37.) — Cf. Romania, XXIII, 319—320.

DARMESTETER (A.), La protonique non initiale, non en position (Romania, V, 140—164. Reliques scientifiques, II, 95—119).

ELLENBECK (J.), Die Vorton-Vokale in französischen Texten. Diss. inaug. Bonn, 1884.

FLECK (A.), Der betonte Vokalismus einiger allostfranzösischen Sprachdenkmäler und die Assonanzen der Chanson des Loherains verglichen. Marburg, 1877.

HARSEIM (F.), Beiträge zum Vokalismus, mit besonderer Berücksichtigung der nebenton. und unbetonten Vortonsilben im Französischen (vom 16. Jahrhundert ab). Progr. Hamburg, 1898.

Hossner (M.), Zur Geschichte der unbetonten Vokale im Alt- und Neufranzösischen. Diss. inaug. München, 1886.

- LANGE (A.), Der vocalische Lautstand in der französischen Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Zeugnissen der alten Grammatiker und den Grundsätzen der neueren Phonetik. Elbing, 1883.
- MARX (A.), Hülfsbüchlein für die Aussprache der laleinischen Vokale in positionslangen Silben. Berlin, 1883.
- Röhr (R.), Der Vokalismus des Francischen im 13. Jahrhundert. Diss. inaug. Halle, 1888.

RYDBERG (G.), Zur Geschichte des französischen 2. I, Die Entstehung des 2-Lautes. Upsala, 1896. II. Übersicht der geschichtlichen Entwickelung des 2 in alt- und neufranzösischer Zeit bis Ende des 17. Jahrhunderts. Upsala, 1897. — II, 2, Die vorlitterarische Entwickelung der frz. Monosyllaba. Upsala, 1898.

Schuchardt (H.), Der Vokalismus des Vulgärlateins. 3 vol. Leipzig, 1866—1868.

SHEPARD, A contribution to the history of the unaccented Vowels in old French. Diss. inaug. Heidelberg, 1897.

WALDNER (E.), Die Quellen des parasilischen i im Altfranzösischen. Diss. inaug. Braunschweig, 1887. (A d'abord paru dans ASNS., vol. 78, p. 421—456.)

OSTBERG (H. O.), Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue au et la désinence -avus dans quelques noms de lieux de la France du nord. Diss. inaug. Upsala, 1899.

II. PARTIE SPÉCIALE.

- 127. J. Storm, Romanische Quantität der romanischen Vokale in ihrer geschichtlichen Entwickelung (Phonetische Studien, II, 138—177). Ce mémoire a été publié d'abord dans: Beretning om Forhandlingerne på det förste nordiske filologmøde 1876. Copenhague, 1878. P. 157—192.
- B. TEN BRINK, Dauer und Klang. Ein Beitrag zur Geschichte der Vokalquantität im Altfranzösischen. Strassburg, 1879. Cf. ZRPh., III, 135—143 (H. Suchier).
 - Ed. Böhmer, Klang, nicht Dauer (Rom. Stud., IV, 336-348).
 - 128. Thurot, De la prononciation française, II, 561-726.
- 134. P. Pierson, Métrique naturelle du langage. Avec une notice préliminaire de G. Paris. Paris, 1884.
- 135. G. Paris, Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. Paris, 1862.
- W. MEYER-LÜBKE, Die Belonung im Gallischen (Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Phil.-hist. Classe. B. CXLIII). Wien, 1901.

- 137,1. A. Horning, Ein vulgārlateinisches Betonungsgesetz (ZRPh., VII, 572—573. Cf. ib., XIV, 547—548 (F. Neumann).
- 138. L. HAVET, Colubra en roman (Rom., VI, 433—436). FR. NEUMANN, Zu den vulgär-romanischen Accentgesetzen (ZRPh., XX, 519—522). Cf. Rom., XXVI, 140—141 (G. PARIS).
- 148. L.-E. Menger, Free and checked vowels in Gallic popular latin (Publications of the modern language association of America, X, 306—341). Cf. LBIGRPh., 1896, 340—342 (W. MEYER-LÜBKE). ZRPh., XXI, 304—305 (D. BEHRENS).
- J.-E. MATZKE, The question of free and checked vowels in gallic popular Latin (Publications of the Modern Language Association of America, XIII, no 1). Cf. ZRPh., XXIV, 159—160.
 - 151, Rem. Voir Romania, VIII, 629 (G. PARIS); XIV, 571 (CLOETTA).
- 153. J. CORNU, De l'influence régressive de l'i atone sur les voyelles toniques (Rom. VII, 360—361; X, 216—217). Cf. ZRPh., VI, 174—175 (G. GRÖBER).
- 154. K. Brekke, L'e (= \bar{e} , i) latin en ancien français et en mayorquin (Rom., XVII, 89—95).
- 156. E. MENGER, On the development of popular latin e into French ei, oi (MLN., XI, 116—120).
- PH. ROSSMANN, Französisches oi (RF., I, 145—178). Cf. Rom., XI, 604—609 (G. Paris).
 - Thurot, De la prononciation française, I, 352-414.
- O. Ulbrich, Zur Geschichte des franz. Diphtongen oi (ZRPh., III, 385-394).
- S. Weigelt, Französisches oi aus ei auf Grund lateinischer Urkunden des 12. Jahrhunderts (ZRPh., XI, 85—106). — Cf. Rom., XVII, 148.
- Rem. M. Souriau, L'évolution du vers français au dix-septième siècle. Paris, 1893. P. 45.
- 159. A. HORNING, Der Wandel von we (aus oi) zu è im Französischen (ZRPh., XXIII, 481—490).
- 160. ALLEN, Breve og Aktstykker til Oplysning af Christiern II's og Frederik I's Historie. Copenhague, 1854. Vol. I, n° 52, 61, 63, 68, 80, 81, 92, 96, 97, 100, 129, 131, 149.
- H. ESTIENNE, Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé. Paris, 1883. Vol. I, 10-13.
 - 166. A. ZIMMERMANN, Lat. ie statt ě (ZRPh., XXVIII, 96).
- Rem. L. HAVET, La prononciation de ié en français (Rom., VI, 321-327).
- A. HORNING, Über steigende und fallende Diphthonge im Ostfranzösischen (ZRPh., XI, 411-418).
- 171. Sur la valeur phonétique de l'ancien e, voir Romania, IV, 499-501; VII, 122-125 (G. PARIS).

- A.-E. Edström, Studier öfver uppkomsten och utvecklingen af fornfranskans E-ljud i betonad stafvelse. Diss. inaug. Upsala, 1883. — Cf. LBIGRPh., 1883, p. 469—470 (J. VISING).
 - 173. J. Cornu, A tonique maintenu (Rom., VII, 354—356).
- Rem. A. Mussafia, Francese vals, valt, valent; sals, salt; chielt, chall (Rom., XXIV, 433—436).
- 176. W. FÖRSTER, Schicksale des lut. ŏ im Französischen (RS., III, 174—193). Cf. Rom., VII, 472 (G. Paris).
- M. STRAUCH, Lateinisches o in der normannischen Mundart. Diss. inaug. Halle, 1881.
- O. ORTENBLAD, Étude sur le développement des voyelles labiales toniques du latin dans le vieux français du XII^e siècle. I: ŏ. Upsala, 1885.
- 178. JOHN E. MATZKE, Über die Aussprache des altfranz. ue von latein. δ (ZRPh., XX, 1—14).
 - 181. G. Paris, Phonétique française. O fermé (Rom., X, 36—62). A. Schreiber, Der geschlossene o-Laut im Altfranzösischen. Stet-
- tin, 1888. Voir aussi ZRPh., XIV. 544—545. (F. NEUMANN).
- 183. J. Ulrich, Zum Schicksal des freien o im Französischen (ZRPh., XXII, 400—401). Cf. XXVII, 627.
- Rem. A. DARMESTETER, De la prononciation de la lettre u au XVI^e siècle (Romania, V, 394—404. Réimprimé dans les »Reliques scientifiques«, II, 144—157).
- F. TALBERT, De la prononciation de la lettre U au XVI siècle, lettre à M. A. Darmesteter. Paris, 1876.
- 187. G.-J. ASCOLI, Una lettera glottologica (Estratto dalla Rivista di Filologia e d'Istruzione classica, annata X). Torino, 1881.
 - E. Boehmer, Die beiden u (RS., III, 167-168).
- P.-A. Geijer, Om ljuden y och ō i franskan (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. I—23).
 - Hoofe (H. Möller), Englische Studien, VIII, 242.
 - G. PARIS, Romania, VII, 130; XI, 130-131.
- 188. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Au A en latin (MSLP., I, 415—416). Schuchardt, Vokalismus, II, 308 ss.
- 190. E. WALDNER, Die Quellen des parasitischen i im Allfranzösischen. Diss. inaug. Braunschweig, 1887.
 - 191. J. CORNU, $i = \bar{e}$ (Rom., VII, 356—357).
 - J. Vising, Über franz. ie für lat. a (ZRPh., VI, 372-385).
 - 193. G. Paris, Anc. fr. $i\dot{e} = fr. \mod \dot{e} \pmod{1}$, IV, 122—125).
 - 196. V. Thomsen, e + i en français (Rom., V, 64—76). Rem. E. Muret, Le suffixe -ise — itia (Romania, XIX, 592).

- 197. P. SCHULZKE, Betontes $\check{e}+i$ und $\check{o}+i$ in der normannischen Mundart. Diss. inaug. Halle, 1879. Cf. Rom., X, 258—261 (C. JORET).
- 199,1. C. HÜRLIMANN, Die Entwicklung des luteinischen aqua in den romanischen Sprachen. Diss. inaug. Zürich, 1903. Cf. ZRPh., XXVIII, 378—384 (E. Herzog).
- **201**, Rem. W. FÖRSTER, *Lieu aus locum* (ZRPh., XIII, 543—545).
- J.-E. MATZKE, i in french lieu = lat. locum (MLN., 1892, VII, 129 -137).
- Sur focus et locus, voir aussi Romania, XVII, 623; ZRPh., XIV, 555, 564.
- **202.** L. HAVET, *Oi et ui en français* (Rom., III, 321—338). Cf. Rom., IV, 119—122 (H. SCHUCHARDT).
- P. SCHULZKE, Betontes e+i und o+i in der normannischen Mundart. Diss. inaug. Halle, 1879. Cf. Rom. X, 258—261 (CH. JORET).
- **207.** E. Herzog, Zur Entwickelung von -ĭliu, -ilia in Frankreich (ZFSL., XXIII, 302—310).
 - **208.** J. CORNU, i = a (Rom., VII, 352-354).
- E. STAAF, Le suffixe -arius dans les langues romanes. Upsala, 1896.
- 209. K. Berghold, Ueber die Entstehung der Nasalvokale im Altfranzösischen. Diss. inaug. Leipzig, 1898. Cf. ZFSL., XXI², 160—163 (E. Herzog).
- H. ENGELMANN, Über die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen. Halis Saxonum, 1882.
- Aug. Grabow, Ueber Nasalirung und Brechung der Vokale im Französischen. Eine sprachphysiologische Studie (ASNS., vol. 62, p. 93-106). Cf. ZRPh., IV, 188.
- G. KÖRTING, Zur Entstehung der französischen Nasalvokale (ZFSL., XVIII, 2, 244-247).
- A. Mebes, Die Nasalität im Altfranzösischen (Jahrbuch, XIV, 385-400).
- I. USCHAKOFF, Zur Frage von den nasalirten Vokalen im Allfranzösischen (Mémoires, II, 19—50). Cf. Romania, XXVII, 300—304 (G. Paris). ZRPh., XXII, 536—542 (E. Herzog).
 - Rem. Romania, II, 248-259 (F. Bonnardot); XV, 635.
- **212.** I.-E. MATZKE, On the pronunciation of the French nasal vowels in, ain, ein in the XVI and XVII centuries (Publ. of the modern Lang. Ass. of America, IX, 3).
- **215.** P. MEYER, *Phonétique française*, an et en toniques (MSLP. I, 244—274).

- H. HAASE, Das Verhältniss der pikardischen und wallonischen Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedeckten n. Diss. inaug. Halle, 1880.
- A. HORNING, Die Schicksale von en + Kons. und an + Kons. im Ostfranzösischen (ZRPh., XI, 542-551). Cf. Romania, XVII, 623 (G. PARIS).
- Rem. Sur la prononciation de en en picard, voy. quelques remarques de G. RAYNAUD dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1878, p. 353 ss.
- 220, Rem. D. Behrens, Beiträge zur Geschichte der französischen Sprache in England. Heilbronn, 1886. P. 77—79.
- E.-S. SHELDON, On Anglo-French and Middle English au for french a before a nasal (Child Memorial Volume, p. 69—76). Cf. Romania XXVII, 320—321 (G. PARIS).
- 223. W. FÖRSTER, Volantiers und Volontiers (ZRPh., XIII, 533—543). Cf. Romania, XIX, 352—354 (G. PARIS).
 - 227. Thurot, De la prononciation française, II, 542-549.
- 233. P.-A. Geijer, Sur quelques cas de labialisation en français (Recueil Paris. P. 21—30). Cf. Rom., XIX, 123—125 (G. Paris).
- 234. A. NORDFELT, Quelques remarques sur les consonnes labiales finales. Stockholm, 1894. Cf. Rom., XXIV, 488.
- 239. W. FÖRSTER, Franz. beau aus bellum (ZRPh., I, 564-567).

 THUROT, De la prononciation française, I, 434-441.
 - **244.** Schuchardt, Vokalismus, I, 206 ss. Thurot, De la prononciation française, I, 3-20.
- **248.** F. Kluge, Vulgärlateinische Auslaute auf Grund der ällesten lat. Lehnworte im Germanischen (ZRPh., XVII, 559 561).
- E. Stengel, Zur Zeitbestimmung des Schwundes von e und i nach der Tonsilbe im Nordwestromanischen (ZRPh., I, 106-107).
- W. MEYER-[LÜBKE], Die Strassburgereide und die vokalischen Auslautgesetze (ZRPh., XII, 526—527).
- **251.** G. Klausing, Die laulliche Entwicklung der lateinischen Proparoxytona im Französischen. Diss. inaug. Kiel, 1900.
- **253.** Thurot, *Prononciation*, I, 162-206. Comp. plus loin, § 294.
- 254. A. DARMESTETER, La protonique non initiale, non en position (Romania, V, 140-164. Reliques scientifiques, II, 95-119).
 - 255. Comp. ZRPh., XIV, 559-563 (F. NEUMANN).
- 258. A. Horning, Zur Behandlung der tonlosen Paenultima im Französischen (ZRPh., XV, 493—504).
- P.-E. Lindström, De obelonade vokalernas borlfall i några nordfranska ortnamn. Diss. inaug. Upsala, 1892. — Cf. Rom., XXI, 479 —480 (G. Paris). LBIGRPh., 1893, 288—292 (J. Vising).

- W. MEYER-LÜBKE, Beiträge zur roman. Laut- und Formenlehre. I: Die Behandlung tonloser Pänultima (ZRPh., VIII, 205—242).
- G. Paris, Le sort de la pénullième brève dans les mots proparoxytons (Revue critique, 1879, II, 271—272).
- 259. Sur la persistance de l'a pénultième, voy. Romania, XXI, 480.
- **263** ss. E. Gorra, *Dell' epentesi di iato nelle lingue romanze* (Studi di filologia romanza, VI, 465—597). Cf. Rom., XXIII, 594—601 (G. Paris).
 - H. Schuchardt, Hiatustilgung (ZRPh., XIII, 317-318).
- K. WINDERLICH, Die Tilgung des romanischen Hiatus durch Conlraction im Französischen. Breslau, 1885.
- T.-A. Braam, Malherbe's Hiatusverbot und der Hiatus in der neufranzösischen Metrik. Diss. inaug. Leipzig, 1884.
- W. RIECKEN, Neue Beiträge zur Hiatusfrage (ZFSL., VII, 97—116).
- 282. A. PIAGET, Le chemin de Vaillance de Jean de Courcy et l'hiatus de l'e final des polysyllabes aux XIV^e et XV^e siècles (Romania XXVII, 582—607).
 - 289. D. BEHRENS, ZRPh., XIII, 404-405.
- Thurot, De la prononciation française, I, 287; II, 34, 37, 60, 170.
 - VAUGELAS, Remarques sur la langue française, II, 111, 162.
- 293. K. Gengnagel, Die Kürzung der Pronomina hinter vokal. Auslaut im Altfranzösischen. Halle, 1882. Cf. Rom., XI, 464.
- 294. M. GRAMMONT, La loi des trois consonnes (MSLP., VIII, 53 —90).
- **296.** L. HAVET, Du changement apparent de i consonne en i voyelle (MSLP., II, 325—326).
- 297. D. Behrens, Unorganische Lautvertretung innerhalb der formalen Entwickelung des franz. Verbalstammes (FS., III, 357—448).
- **302.** E. STAAF, Quelques remarques sur le passage d'eu à u en français (Recueil Wahlund, p. 243-254). Cf. Rom., XXVI, 105—106 (G. Paris).

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

305. V. Thomsen, Remarques sur la phonétique romane. L'i parasite et les consonnes mouillées en français (MSLP., III, 106—123).

- 312. F. Gutheim, Über Konsonanten-Assimilation im Französischen. Diss. inaug. Heidelberg, 1891. Cf. Rom., XXI, 139—140 (G. Paris).
- G. KARSTEN, Zur Geschichte der altfranzösischen Consonantverbindungen. Diss. inaug. Freiburg i. B., 1884.
- O. Ulbrich, Über die vocalisirten Consonanten des Altfranzösischen (ZRPh., II, 522—548).
- 313. H. ELFRATH, Die Entwickelung lateinischer und romanischer Dreikonsonanz im Allfranzösischen. Diss. inaug. Marburg, 1898. Aussi publié dans RF., X, 755—826.
- 314. Rem. QUICHERAT, Traité de versification française. Paris, 1850. P. 370 ss.
 - 315. J. STÜRZINGER, Orthographia gallica. Heilbronn, 1884. P. 17.
- P. KAUFMANN, Die Geschichte des consonantischen Auslauts im Französischen. Diss. inaug. Lahr, 1886.
- G. LÜCKING, Der consonantische Auslaut des Französischen nach Th. Beza. Berlin, 1874.

THUROT, Prononciation, II, 3-196.

316. O. FAULDE, *Ober Gemination im Altfranzösischen* (ZRPh., IV, 542—570).

EICKERSHOFF, Über die Verdoppelung der Konsonanten im Altnormannischen. Diss. inaug. Halle, 1885 (A paru aussi dans ASNS., vol. 75, p. 113—146 et p. 285—336).

- H. Schuchardt, Phonétique comparée (Romania, III, 1-30).
- 318,1. G. GRÖBER, Verstummung des H, M und positionslange Silbe im Lateinischen (Commentationes Wölfflinianae. Leipzig, 1891. P. 171—182). Cf. Rom., XX, 511.
- 323,4. W. Klahn, Ueber die Entwicklung des lateinischen primären und sekundären mn im Französischen Diss. inaug. Kiel, 1898.
 - **327.** I. Cornu, d = n (Rom., VII, 362-365).
- 327,2. G. KARSTEN, The origin of the suffix -re in french ordre, coffre, pampre, etc. (MLN., III, 1888, p. 187—188).
 - 329. J. STORM, Englische Philologie, I, 59 ss.
- **336.** Add. Horning, Du Z dans les mots mouillés en langue d'oil (RS., IV, 627—637).
- **341,** Rem. GUERLIN DE GUER, Essai de dialectologie normande. La palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, étudiée dans les parlers de 300 communcs du département du Calvados (Bibl. de l'École des Hautes Études, vol. 123). Paris, 1899.
- **342.** M. Grammont, Un phénomène de phonétique générale: Français populaire, can(ne)çon, pan(ne)tol RLR, XL, 346—349.
- **343.** P. VÖLKEL, Sur le changement de l'L en U. Progr. Charlottenburg, 1888. Cf. ZFSL., X, 2, 246—249.

- J. HAAS, Zur Geschichte des l vor folgendem Consonanten im nordfr. Diss. inaug. Würzburg, 1889.
 - G. PARIS, Romania, XVII, 428.
 - O. Ulbrich, L = u (ZRPh., II, 538-543).
 - R. Weigelt, Vokalisierles 1 (ZRPh., XI, 89-90).
- **350.** John E. Matzke, Dialektische Eigenthümlichkeiten in der Entwickelung des mouillirten l im Altfranzösischen (Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America, V, 2; p. 52—106). Cf. Rom., XIX, 494. Sur la graphie lg, voir Romania, XXI, 627; XXVI, 145
 - **351.** Thurot, De la prononciation, II, 292-306.

MME DUPUIS, Traité de prononciation. Paris, 1836. P. 135.

Rem. Sur la graphie fautive ill pour y, voir Romania, XIX, 367; XXV, 623; XXVI, 419.

- 355. S.-F. Euren, Étude sur l'R français. I, Prononciation et changements de l'R. Diss. inaug. Upsala, 1896.
- **360.** CH. JORET, Changement de r en s et en dh dans les dialecies français (MSLP., III, 155—162).
- P. MEYER, Du passage d'sz à r et d'r à sz en provençal (Romania, IV, 184—194; 464—470. Cf. ib., V, 488; VI, 261).
- A. THOMAS, De la confusion entre r et sz en provençal et en français. Documents nouveaux (Giornale di filologia romanza, II, 205—212). Cf. Romania, IX, 622 (G. P.).

THUROT, De la prononciation française. II, 271-274.

CLÉMENT MAROT, Œuvres (La Haye, 1731). Vol. II, 223-226. Comp. Montaiglon, Recueil, V, 131.

Rem. Ch. Joret, R bas-normand (Rom., XII, 591-593).

- **364.** H. Andersson Quelques remarques sur l'amuissement de l'r finale en français (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 1—10). Cf. Rom., XIX, 118—119 (G. Paris)
- H. ANDERSSON, Altération et chute de l'r en français (Studier, I, 147-170).
- L. CLÉDAT, De l'amuissement de l'R finale en français (RPhF., XIV, 81-111).
- M.-A. STORK Über französisches r im Auslaute nach den Grammatikerzeugnissen des 16. Jahrhunderts. Diss. inaug. Karlsruhe, 1891.
- J. Vising et H. Andersson, L'amuissement de l'r finale en français (Romania, XXVIII, 579--595).
- **369**,1. F. D'OVIDIO, Scoglio, maglia, veglia e simili (AGlt., XIII, 361—452).
- **369.** Sur les rimes où p ne compte pas devant t, voir Quiche-RAT, Versification française, p. 368—369.
- **383.** FR. Kluge und G. Baist, Altfranz. dh (ð) in allenglischen und alldeutschen Lehnworten (ZRPh., XX, 322—334).

- **386.** ZIMMERMANN, Zum Übergang von intervokalischem t zu d im Vulgärlatein (ZRPh., XXV, 731—732).
- F. Lot, Date de la chute des dentales intervocales en français (Romania, XXX, 481—488).
- **394.** C. ROETH, Über den Ausfull des intervocalen d im Normannischen. Diss. inaug. Halle, 1882.
- **395**,1. Rem. G. Karsten, *The F in french soif, bief, muef*, etc. (MLN., III, 1888, p. 85—89).
 - G. GRÖBER, Franz. f aus -d- (ZRPh., XIII, 545-546).
 - G. PARIS, Romania, XVIII, 328.
- 397. R. Lenz, Zur Physiologie und Geschichte der Palatalen. Diss. inaug. Gütersloh, 1887.
- **398.** CH. JORET, *Du C dans les langues romanes* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 16^e fasc.). Paris, 1874. Cf. Rom., III, 379—398 (A. DARMESTETER).
- G. Paris, L'allération romane du c latin (École pratique des Hautes Études. Annuaire, 1893. Paris, 1893. P. 7—37). Cf. LBIGRPh., 1893, 360—363 (H. Schuchardt).
- G. Paris, Les faits épigraphiques ou paléographiques allégués en preuve d'une altération ancienne du c latin (Extrait des Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- **400.** Rem. H. Andersson, Öfversigt af ordens på -icus fonetiska utveckling i franskan (Språkvetenskapliga sällskapets förhandlingar 1888—91). Upsala, 1891. Cf. Rom., XXIII, 320.
- **401.** K. BEETZ, C und ch vor lateinischem A in altfranzösischen Texten. Diss. inaug. Darmstadt, 1887. Cf. Romania, XVI, 580.
- J. GROENE, C vor A im Französischen. Diss. inaug. Strassburg, 1888.
 - H. VARNHAGEN, Das altnormannische C (ZRPh., III, 161-171).
- **403.** A. Horning, Zur Geschichte des lateinischen C vor e und i im Romanischen. Halle, 1883.
- O. Siemt, Über lateinisches c vor e und i im Pikardischen. Diss. inaug. Halle, 1882.
- 404. O. Densusianu, Sur l'altération du c latin devant e, i dans les langues romanes (Romania, XXIX, 321—333).
- P. MEYER, Die Aussprache des c und t im klassischen Latein. Aarau, 1902. Cf. Romania, XXXIII, 99—101 (O. DENSUSIANU).
- Deloche. Renseignements archéologiques sur la transformation du c guttural du latin en une sifflante. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXX, 2^e partie.) Cf. Rom., XIII, 485.
 - 408. A. Mussafia, Fecerunt in francese (Rom., XXVII, 290-291).
 - 410. Sur CM, voir Erik Staaf dans Studier, I, 110 ss.

- **415.** FR. NEUMANN, Lat. auca > altfranz. oie, oue und Verwandtes (Festgabe Förster, p. 247—252). Cf. Romania, XXXI, 617—18 (G. P.).
 - 431,1. A. Bos, Marner (Rom., XIX, 301).
 - 439. Sur la forme hors, voir Rom., XV, 462.
- 444. PARODI, Del passaggio di V in B e di certe perturbazioni delle leggi fonetiche nel latino volgare (Romania, XXVII, 177—244).
- 445,1. Sur fade, voir MSLP., I, 90; Rom., XVII, 287; XXIV, 609.
- **452.** J. Brand, Studien zur Geschichte von inlautendem qu in Nordfrankreich im besonderen zur Lautgeschichte von nfr. suivre und eau. Diss. inaug. Münster i. W., 1897.
- F. NEUMANN, Die Entwickelung von Consonant + W im Französischen (In memoria di N. Caix e Ugo Canello. Firenze, 1886. P. 167—174).
- **462.** W. Köritz, Über das s vor Consonant im Französischen. Diss. inaug. Strassburg, 1885. Cf. Romania, XV, 614—623. (G. Paris).
- F. Scholle, Ueber Lauten und Verstummen des s nach Joinville's Chartes (ASNS., vol. 52, p. 177—194).
- A. HORNING, Wandel von s vor Konsonant zu y in Frankreich (ZRPh., XXIII, 411—413).
- Sur l'amuissement de S, voir Romania, XV, 616 ss (G. PARIS); ib., XVI, 123 (WILMOTTE); Recueil Paris, p. 255—260 (WULFF).
- **464.** L. HAVET, *L's latin caduc* (Études Paris. Paris, 1891. P. 303 350. Cf. Rom., XXII, 148—149.
- 468,4, Rem. CH. JORET, De quelques modifications phonétiques particulières au dialecte bas-normand (Rom., V, 490—492).
- 471 ss. L. J. Juroszek, Ein Beilrag zur Geschichte der jotazierten Konsonanten in Frankreich (ZRPh., XXVII, 550—578, 675—707).
- **474.** A. Mussafia, Osservazioni sulla fonologia francesa. La formola tj fra vocali (Rom., XVIII, 529—550). Cf. Rom., XVIII, 550—552 (G. Paris).
- A. Horning, Zur Behandlung von Ty im Französischen (ZRPh., XVIII, 232—242).

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.

488. P.-A. GEIJER, Om accessoriska ljud i franska ord (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. 24—51).

- 489,2. M. BRÉAL, Une prosthèse apparente en français (Rom., II, 329). Comp. ib., IX, 153, et RLR., XXXV, 604-611.
- **492.** P. Passy, Action des sons transitoires (Changements, § 498 —555).
 - **494.** D. Behrens, Frz. sépoule (ZRPh., XIII, 406-408).
- **504.** S.-F. Eurén, Exemples de l'r adventice dans des mots français (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 11—20). Cf. Rom., XIX, 119—123 (G. Paris).
 - CH. JORET, R final adventice (Rom., XII, 593--594).
 - G. BAIST, Trémousser (ZRPh., XXIV, 405-409).
- **509.** MIECK, Ueber Gemination und Reduplication in den Volksmundarten und in der Kindersprache (ASNS., vol. 46, p. 293—302).
- 510. O. DENSUSIANU, Aliteratiunea în limbile românice. Iasi, 1895. Cf. Rom., XXIV, 495.
- F. KÖHLER, Die Alliteration bei Ronsard. München, 1901 (Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie, XX).
- M. Köhler, Ueber alliterierende Verbindungen in der altfranz. Litteratur. Diss. inaug. Leipzig, 1890. (A paru d'abord dans ZFSL., XII, 90—120.)
- F. Kriete, Die Alliteration in der italienischen Sprache mit besonderer Berücksichtigung der Zeit bis Torquato Tasso. Diss. inaug. Halle, 1893.
- P. MEYER, De l'allitération en roman de France, à propos d'une formule allitérative relative aux qualités du vin (Rom., XI, 572—579).
- F. RANNINGER, Über die Allitteration bei den Gallolateinern des 4., 5. und 6. Jahrhunderts. Progr. des kgl. Gymnasiums Landau. Landau, 1895. Cf. ZRPh., XX, 538—545 (HAMMERICH).
- W. Riese, Allitei ierender Gleichklang in der französischen Sprache alter und neuer Zeit. Diss. inaug. Halle a. S., 1888.
 - E. WÖLFFLIN, Zur Allitteration (ALLG., IX, 567).
- 521. R. Mowat, De la déformation des noms propres (MSLP., I, 171—188). Passy, Changements, § 320.
- **524.** É. EGGER, Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants. Paris, 1879. P. 54.
- **527.** A. Darmesteter, De la création actuelle de mots nouveaux. Paris, 1877. P. 248.
- **528.** O. Keller, Lateinische Volksetymologie und Verwandtes. Leipzig, 1891.
- J. KJEDERQVIST, Lautlich-begriffliche Wortassimilationen. Zur halbhundertjährigen Geschichte des Begriffs der Volksetymologie (Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur, vol. 27).

- C. FASS, Beitrage zur französischen Volksetymologie. Diss. inaug. Erlangen, 1887. (Tirage à part de RF., III, 472—515).
- O. Roll, Über den Einfluss der Volksetymologie auf die Entwicklung der neufranzösischen Schriftsprache. Diss. inaug. Kiel, 1888.

Rappelons aussi plusieurs articles de M. H. GAIDOZ dans la *Revue critique* 1876, II, 117—120; 1877, I, 346; 1883, II, 131—133; 1889, II, 29—37.

530. Voir l'article de M. H. GAIDOZ dans la Revue critique, 1889, II, 29-37.

TABLE ANALYTIQUE.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions, B = Bibliographie.)

-ade, 170.

A français. Origines: $A \langle \bar{a}, a, 169,$ 173—175; $\langle \bar{e}, \bar{i}, 161, 162; \langle e (+r),$ 244, 245, 247; \(\) oi, 160, Rem. Agglutination, 490. Aphérèse, 261,1. Apophonie, 298. Élision, 285,1. Haplologie, 287. Nasalisation, 220. Prosthèse, 490, 502,1. Synérèse, 270.1. tonique, 174-175; - final, 252-

A latin tonique, 169—173; — pro-253; — contrefinal, 257; — pénultième, 258.

A + labiale, 234; + l, 240-241; +[K], 207,8; + nasale, 219-222; + [p], 229,4, 230,4, 231,2; + palatale, 192—194, 199, 200, 208; + r, 246, 247.

Abrégements, 519-523.

ACA, 415,2.

Académie française (l'), 57. Son Dictionnaire, 61; son orthographe, 92,

Accent aigu, 102; — circonflexe, 104, 264, 271, 463; — grave, 103.

Accent de hauteur, 134.

Accent d'intensité, 135-142; son déplacement, 137-140, 142.

Accentuation du français moderne, 141-142; - des mots d'emprunt, 141, Rem.

ACE, ACI, 416.

-acum, 4, Rem., 208, 417,2.

Adenet le Roi, 16, 23. Adjectif agglutiné, 489,2, 491,8,6. Affriquées (consonnes), 307. Afrique. Le français en -, 86,8. -age, 199,s. Agglutination, 489. -agne, 229,4. AI [ϵ] français. Origines: [ϵ] $\langle \bar{a}, \check{\alpha} \rangle$ + palatale, 199; $\langle a+i, 275; \langle oi,$ 159; (e, 170, 200. Accentuation, 137.2. Apophonie, 298. Labialisation, 233,4. Nasalisation, 221, 222. A + I français \rangle ai [ϵ], 275. ai, graphie fautive pour e, 170. -aie, 159. -aient, 273,8. -aige, 199,8, Rem. -aigne, 229,4, Rem. -ail: -eil, 207,8, Rem. -aille: -eille, 207,8, Rem. Aimon de Varennes, 16. AIN $[\tilde{\epsilon}]$. Origines: $[\tilde{\epsilon}] \langle a + n \ (m),$ 221-222; $\langle a + [p], 230,4, 231,2.$ ain écrit abusivement pour ein, 217,2. -ain, 213. -aine, 222, Rem. -ais, -ait, remplacent -ois, -oit, 159. AL > au, 240-241.-al, -au, 347. -al, -el, 173,3.

-ald, suffixe germ., 8. Allemagne. Le français en —, 23, 24, Allemand. Mots d'origine allemande, 7, 20,5, 46,1, 67,2, 78,3, 116,4. Alliance française, 86,8, Rem. Allitération, 510. Allongement des voyelles, 130. Amadis (roman d'), 64. Amérique. Le français en -, 86,8. -amus, 221. AN [a]. Origines: [a] \(\bar{a}n, \text{ an, } 219; ⟨ on, 223. Évolution: [ð] ⟩ on [ð], 219, Rem. An, écrit abusivement pour en, 215,2. AN latin, 219-222. Analogie, I17, 118, 130,8, etc.; - orthographique, 98, 104,s. -ance, 215,2. Anecdotes: 41 (français italianisé); 47, Rem. (plaider en français); 55 (préciosité); 63, Rem. (mots bannis); 68, Rem. (parler gascon); 158, Rem. (oi = oue); 315,s, Rem. (consonnes finales); 320, Rem. (-isme = -isse); 402,1, Rem. (prononciation picarde); 489,1, Rem. (lépreux). Anglais. Mots anglais en français: 20,7, 46,3, 66, 76-77, 116,1. Mots anglais d'origine française: 215,1, 402,2,8, 424, 462. Angleterre. Le français en -, 23, 24. Anglicisme, 66. Anglo-normand (le dialecte), 23,1, Anne de Russie, 162, Rem. -ant, 215,2. AON, 277. Aphérèse de L, 339, Rem.; - de N, 327,1, Rem.; - de S, 461; - de syllabes, 520-521; - de voyelles, 261, 286. Apocope, 522. Apophonie, 297-302. Apostrophe (l'), 107. AR > ER, 246-247.

Archaismes dans l'orthographe, 96.1;

- dans les rimes, 125,5; - dans le vocabulaire, 83. Argot, 33, 81, 123, 522. -arium, 208. Arnault, 59, Rem. Article agglutiné, 489,1, 490, 491,4,5. Asie. Le français en -, 86,8. -asme, 460,2. Assassins, 43,7, Rem. Assimilation, 114,1, 505-509. Assonances, 126,2. -aste, 460,6. -al, ·ate, 170. · aticus, 199, Rem., 400, Rem. au français (al, 240-241. au, écrit abusivement pour eau, 238, pour o, 188. -ation, 474,1. AU latin, 188-189; + palatale, 206. Aubanel (Théodore), 80, Rem. Aubigné (Agrippa d'), 34, 36. AUN, 215,1, 220, Rem. -avu, 234. B français. Origines: [b] $\langle b, 375,$ $376_{,1}$; $\langle bb, 380; \langle m, 320_{,2}; \langle p, \rangle$ 368,1, 369,1; $\langle v, 445.$ Développement de [b] dans les groupes ML et MR, 497. B parasite, 503,1, prosthétique, 491,1. B latin, 374-379. Baif (Ant. de), 126,1 Balzac (H. de), 81, Rem. Balzac (Jean Guez de), 54, 68. Barbier d'Aucourt, 63. Bas-breton, 3, Rem., 79, 86,1. Bas-latin, 11. Basque (le), 86,1. Bayle, 53. BB, 380. Bellay (Joachim du), 35, 36, 38, Rem., 42, 91. Belloy, 73. Benserade, 56. Berain (Nicolas), 159. Béranger, 76. Bersuire (Pierre), 34.

Bertrand de Bar-sur-Aube, 16.

Bèze (Théodore de), 49, Rem. BJ [bj], 472,2. BL, 376,1. Boileau, 36, 52, 56, 124, 125,2,5. Boisrobert, 57. Bonnet (Claude), 25, Rem. Borel (P.), 60, Rem. Bouhours, 59, Rem., 63. Bourget (Paul), 120, Rem. 1. Boursault, 63. BR, 376,2. Brantôme, 45. Brillat-Savarin, 75. Bruant (Aristide), 81. Brunet (Jean), 80, Rem. 1. Brunetto Latini, 23. Brunot (F.), 16, Rem., 80, 81. BS, 376,s. BT, 376,3. Budé, 34. Burgondes (les), 6.

C caudatum, 105, Rem. C, écrit pour s, 458,2, Rem. C[k] français. Origines: $[k] \langle c \text{ post-}$ palatal, 399, 400, $417,_1$; $\langle qu, 399,$ Rem.; $\langle g \text{ final, } 436, 2.$ C parasite, 503.2. C [k] latin, 398-419. CA initial, 401-402; - médial, 415. Calembours, 124, 527,2, 530. Calvin, 48. Canadien (le), 86,8. Canappe, 48. Caracalla (édit de), 1, Rem. Carlingia, 6, Rem. Catherine II, 71. CE[ke] initial, 403-404; - médial, 416. Cédille (la), 105. Celtiques (langues), 3, Rem. Cervantes, 64. César, 3. CH espagnol, 116,8. CH []] français. Origines latines: []] $\langle c \text{ médiopalatal}, 401, 402; []] \langle c \rangle$ prépalatal, $403,_1$; [5] $\langle pj, 472,_1$; [5] (ch, 119, 403,2, Rem., 416. Origines) étrangères: $[\int] \langle ch \text{ espagnol}, 116,s;$

 $[\int] \langle c \text{ et } ch \text{ italiens}, 44, \text{Rem., } 116,5,$ 403,1, CH italien, 116,5. CH latin, 119, 403,2, Rem., 416. CH normand et picard, 404,8, Rem. Chapelain, 57. Charencey (de), 80, Rem. 2. Chastelain (Georges), 34, 83. Chateaubriand, 61, 83,1. Chaucer, 23. CI [ki] initial, 403--404. Cid (le), 57. CJ [kj], 476. CL, 341, 350-354, 409. CM, 410,1. CN, 410,2. CO initial, 400; - médial, 414. CR, 408. Collège de France, 34. Combinaison de deux mots, 524-527 - de deux voyelles, 275-277. Commedia dell'arte, 41, Rem. Commission de Décentralisation, 80, Rem. 2. Communis error facit jus, 58, Concile de Tours, 9. Conon de Béthune, 16. Conrart (Valentin), 57. Consonnes (Tableau des), 307. Consonnes accessoires, 489-491; 496 -500; 503-504; - affriquées, 307; — allongeantes, 130,2; — doubles, 95,4, 316; — étymologiques, 97; euphoniques, 109, Rem.; - finales, 311, 314,2; — fricatives, 303,8, 306, ~ 437-487; - initiales, 309-312; - intercalées, 278-279, 289, 496, 504; — intervocaliques, 310; — labialisées, 235; — latérales, 337—354; - liquides, 303,1, 317-365; - médiales, 313,2; — mouillées, 305; nasales, 317-337; - nasalisées, 232; - parasites, 503-504; - explosives, 303,2, 366-436; - ramistes, 61; - simples, 309-311; - vibrantes, 355-365. Contaminations, 524—527. Contrefinale, 144,9.

Contrepèterie, 517, Rem. Coquillards (les), 33. Corneille (Pierre), 59, 64, 102, Rem., 296 Corneille (Thomas), 59, Rem. Cotgrave, 60, Rem. Cotin (l'abbé), 56. Courier (P.-L.), 83,1. Courtisans (prononciation des), 160, 239,4, 504, Rem. CR, 408. Créole (le), 86,3. Crocheteurs (langage des), 52,4. Croisement de mots, 194. Voir Contamination. CS, 406, 419. CSR, 406,2, Rem. CT, 407. CTJ, 474,4. CU initial, 400; — médial, 414. CW, 411. Cuirs (des), 489. Cyrano de Bergerac, 68, Rem.

D français. Origines: $[d] \langle d, 390;$ (1, 382,1,2. Intercalation, 289,2. D se développe dans les groupes LR, NR. 498. D latin, 389-396. daneschier, 13. Dante, 14, Rem. Darmesteter (Arsène), 36, 51, 119. Daudet (Alphonse), 79, 120. DD 396. Décadents (les), 83,2. Décomposition, 139,8. Delboulle (A.), 83. Dénasalisation, 211. Déplacement de l'accent de force, 137-139, 142. Des Autels (G.), 91.

Despériers (Bonaventure), 25, Rem.,

Dévocalisation des consonnes finales,

314,2, Rem., 320, Rem.

Desfontaines, 63.

32, 37, 42.

Desportes, 52.

Diable, 120.

Dialectes, 15, 25, 31-32, 52,2, 68, 79. Dictionnaires, 60-61, 86 bis, Rem. 2; - d'argot, 81 (B); - des rimes, 126,3. Diérèse, 296. Dieu, 120. Diez, (F. C.), 86 bis. Diminutifs, 10,s, 52,s. Dissimilation, 114,2, 511. Dittologie, 506-510. DJ [dj], 475. DL, 391. DN, 391. Dolet (Étienne), 49, Rem., 103, Rem., 104,s, Rem., 106. Domergue, 73. Domesday book, 343. Doublets, 140. Doublets d'origine anglaise, 77; - dialectale, 32, Rem., 155, 502,2; — espagnole, 65, Rem.; - italienne, 44, 67,1, Rem.; - latine, 19, Rem., 39, 138, 140; orthographique, 95,2; - phonétique, 112, 159, Rem., 165, 253, Rem. 1. 315; — syntaxique, 112, 315. Doumic (René), 82, Rem. DR, 391. DS, 392. Dubois, 49, Rem., 103, Rem. Duchesne (Le Père), 68, Rem. 2. Du Fresne, 60, Rem. -dunum, 4, Rem., 226. Dupleix (Scipion), 59. -durum, 4, Rem.

E français féminin [ə]. Origines: [ə] $\langle a, 194, 252, 257; \langle \bar{e}, \bar{i}, 162; \langle \bar{e}, 168; \langle \bar{i}, 151, Rem.; \langle o, 180; voyelle d'appui, 251, 256. Amuïssement après une voyelle tonique, 273; — après une voyelle inaccentuée, 264, Rem., 271—272; — devant une voyelle tonique, 264—269; — à la finale, 253. Élision, 281—283. Syncope, 294.$

E français fermé [e]. Origines: [e] > a, 170. Labialisation, 233,s. Prosthèse, 461, 493. Syncope, 295,s.

E français ouvert $[\varepsilon]$. Origines: $[\varepsilon]$ $\langle a, 170; \langle \check{e}, 163, 167; \langle \tilde{e}, \check{i}, 153, \rangle$ 161. Labialisation, 233,4. Syncope, 295, s. E latin fermé (ē, ĭ), tonique, 153—160; protonique, 161-162;
 final, 248; — contrefinal, 254; + [1], 257; $+ [\Lambda], 207,_1; + labiale, 233,_2; + [n],$ 229,2, 230,2, 231,1; + nasale, 214-218; + palatale, 191, 196; + [r], E latin ouvert (e), tonique, 163-166; - protonique, 167–168; + [1], 238 -239; + [£], 207,2; + labiale, 233,3; + [n], 229,s, 230,s; + nasale, 214 -218; + palatale, 197-198; + [r], 245, 247. E + A > A, 265. $EAU \ \ \ \ \ \ \dot{E}L,\ 238-239.$ ECA, 415,2. ECE, ECI, 416. -ece, 196,2, Rem. Ecthlipsis, 318,1. ECU, 416,1. Édit de Caracalla, 1, Rem. E + E [se] $\rangle E$, 266. EI [ϵ]. Origines: $\epsilon i < \bar{\epsilon}$, \bar{i} , 156; $\langle \bar{\epsilon}, \bar{i} \rangle$ + palatale, 196; $\langle \check{e} + palatale,$ 198. Évolution: ei > oi, 157, 196, 198; > ai, 159, 217,2. Apophonie, 300,1. Nasalisation, 216, 217. $E + I [3i] > I, 267; \ \'{e}i > \'{e}i, 137,2.$ -eil (< - iculum), 207,1; -eil: -ail, 207,3, Rem.; -euil: -eil, 207,4, Rem. EIN $[\tilde{\epsilon}]$. Origines: $[\tilde{\epsilon}] \langle \tilde{e}, +n (m),$ 216-217; $\langle \bar{e}, + [\eta], 230, 2, 231, 1$ Ein, écrit pour ain, 222,2. -eis, 191. -eise, 196,, Rem. ÉL) eu, 237. ÈL > eau, 238-240. -el, -al, 173,s. -el, -eau, 347. Élisabeth (la reine), 160. Élision, 280-285. -emment, 211,2, Rem. Emprunts; voy. Mots d'emprunt. -ēmus, 216.

EN [\eth], 214—215; en, écrit abusivement pour an, 220. Enclise, 293. -ent, 273,s. Entrave, 148. E + O > o, 268; éo > eó, 137,4. Épenthèse, 494. Épithèse, 495. ER > AR, 245, 247. -er (-aris) > -ier, 173,2. -er (de l'infinitif), 172, 193, 364,1. -erunt, 139.2. -es élidé, 283. Espagne. Son influence, 45, 64-66. Espagnol, 1. Mots d'origine espagnole, 45, 65, 78 s. Espagnolle (l'abbé), 34, Rem. -esse, 196,2, Rem. -este, 387, Rem. Estienne (Henri), 25, Rem., 28, 31, 34, Rem., 37, 42, 49, Rem. Estienne (Robert), 34, 49, Rem., 60, Rem. Estilo culto, 64. Etymologie populaire, 527-530; orthographique, 99-100. EU [ø] ou [œ]. Origines: eu (ō, ũ, $\langle e + u, 276. \text{ Apophonie}, 301, 302.$ EU latin, 302. E + U [ey] > u, 269; > eu, 276.-euil: -eil, 207,4, Rem. Euphémisme, 120, 523,1. Euphonie, 109, Rem. Euphuisme, 56. -eur, 268, 364,2. -ĕure > -ure, 269. -euve, pour -eve, 233,8. -eux, pour -eur, 364. Évolution phonétique (l'), 109-116, Exclamations, 520.3. -exe, 387, Rem. Explosives, voir Plosives. F français. Origines: [f] $\langle f, 439-443;$ ⟨b, 379,1; ⟨d, 395,1, Rem.; ⟨h, 482,2; $\langle p, 368, 372, 1; \langle ph, 367, Rem.; \langle v, \rangle \rangle$ 445,1, 449, 450. F parasite, 503,s. F latin, 437-443.

Fabre (F.), 79. Farce de Maître Mimin, 37; — de . Patelin, 25, Rem.; — de Pernet, 87, Rem. Fauchet (Claude), 36, Rem. Félibres (les), 80, Rem. Fénelon, 63. Flamand (le), 86,1. Flaubert, 79, 82,2. Foerster (W.), 86 bis. Formes à rebours, 115. France (Anatole), 79, 527,2. Francia, 6, Rem. Francien (le dialecte), 15, 16 franciscus, 6, Rem. François Ier, 34, 47, 64. Francs (les), 6. Fransquillons (les), 86,2. Frédéric II, 71. Fricatives dentales, 456-466; - labiales, 437-455: - laryngales, 478 -487; - palatales, 467-477. Friedrichsdorf (le français de) 86,2, 86,2, Rem., 211,2. Froissart, 16, Rem. FS, 450,1. Furetière, 59, 60.

G [g] français. Origines: [g] $\langle g |$ postpalatal, 421, 422; $\langle c, 399, 411, 2, 414; \langle w, 454.$ Prosthèse, 503,4. G latin, 420—436. G [ʒ] français. Origines: [ʒ] $\langle g |$ [g] médiopalatal et prépalatal, 423, 424, $\langle c |$ médiopalatal, 401; $\langle j |$ [j] initial, 469; $\langle (b)j, 472, 2; \langle (d)j, 475, 1, 2; \langle (g)j, 477, 2; \langle (m)j, 472, 4; \langle (v)j, 472, 3.$

GA initial, 423; — médial, 434. Gaidoz (Henri), 80, Rem. 2, 120, 530. Gallo-roman, 9. Garnier de Pont-Sainte-Maxence, 16. Gascon (patols), 68, Rem. 1, 350. Gasconisme, 31, Rem. Gaston Phébus de Foix, 25. Gaulle (Ch. de), 80, Rem. 2. Gaulois, 3—5.

Gautier (Théophile), 83,1.

GD, 426. GE initial, 423; — médial, 435. Germanique (influence du), 7, 8. Ghérardi, 41, Rem. GI initial, 423; — médial, 435. Gibbon, 71. Giéra (Paul), 80, Rem. Gille (A.), 81, Rem. Gilliéron (J.), 86 bis, 115. GJ [gj], 477. GL, 350-354, 430. Glossaire de Cassel, 12,2; — de Reichenau, 12,1. GM, 428. GN, 335, 429. GO initial, 422; — médial, 433. Godard, 104,8, Rem. Godefroy (F.), 86 bis, Rem., 119, Rem. Goncourt, 81. Gongorisme, 56. Gournay (Mlle de), 53, 68. Gower, 23. GR, 427. Grammaires, 49, Rem., 59, Rem., 61, Rem., 86 bis, Rem. 1. Graphie inverse, 351, Rem. Grandmougin (Ch.), 79. Granier de Cassagnac, 3. Grec. Mots d'origine grecque, 10,1, 20, 34. Grégoire (l'abbé), 68. Grevin, 42. Grimarest, 71. Gringore (Pierre), 42. Groeber (G.), 86 bis. Groupe de consonnes, 312 ss. GT, 426. $GU \subset W$, 454. Guillaume Longue-Épée, 13. Gustave III, 71. Gutierrez de los Rios, 71. Gyp, 81.

H, 478-487; — intercalé, 279, Rem., 479, Rem.; — parasite, 503,5; — son emploi dans les mots grecs, 96, Rem.

H \(\(f_1 \) 439,1; \(\) \(s_1 \) 462.

Digitized by Google

```
Hainaut, prononciation du, 285.
Haplologie, 287, 511-515.
-hart, suffixe germ., 8.
Henri IV, 31, 45, 89, Rem.
Henry (V.), 110, Rem. 1, 509, 524.
Hervieu (P.), 124.
hia, 469.
Hiatus, 262-289.
Hindret, 59, Rem.
Holberg, 71.
Hollandais. Mots d'origine hollandaise,
  46,2, 67,3.
Hugo (Victor), 74, 79, 81, Rem., 82,9.
Huysmans, 81.
I accessoire, 502,3.
I consonne, 61, 87,1.
I français. Origines: [i] \langle \bar{\imath}, 150-151,
  195; \langle a, 208; \langle \tilde{e}, 168; \langle \tilde{e}, 191. \rangle
  Apophonie, 299,2. Élision, 284. La-
  bialisation, 233,1. Nasalisation, 212
  -213. Syncope, 295.1.
I latin tonique, 150; — protonique,
  151; - final, 248-249; - contre-
  final, 254-256; pénultième, 268. I
  + labiale, 233,1; + nasale, 212-
  213; + [n], 229,1, 230,1; + pala
  tale, 195. I, remplacé par \bar{e}, 151,
  Rem.
-iacum, 4, Rem., 208.
-ian, pour -ien, 218.
-iau pour -eau, 239, Rem.
ICA, 415,2.
-ica, 401,2, Rem.
-icare, 415, Rem.
-ice, 196,2, Rem., 474,1.
ICE, ICI, 416.
Ictus (l'), 135-136.
-iculus, 207,1.
-icus, 400,2.
IE français ([jɛ] ou [je]). Origines:
  ie 🕻 ĕ, 165; 🤇 a, 192—193; 🤇 iée,
  166, Rem., 193, Rem. Apophonie,
  299,1. Évolution: ie > e, 103. Nasa-
  lisation, 218.
ie dissyllabique, 296.
IE latin: Évolution: ie > je [je] ou ij
  [ij], 262,3; le > ié, 137,1.
```

iée > ie, 166, Rem. $IEI \langle e+pal., 197; \langle pal.+a+pal.,$ 208. -iement, 271,2. $IEN [j\tilde{\epsilon}] \langle \tilde{\epsilon} + n (m), 218; \langle \tilde{\epsilon} - [\eta].$ 230.s; < pal. + an, 221, Rem. -ier (de l'infinitif), 193, 415.2. -ier (suffixe), 208, 296, 364,s. IEU, 165. -iez, 296. ill pour i, 351,2. -imus, 212. IN $[\tilde{\epsilon}]$. Origines: $[\tilde{\epsilon}] \langle \tilde{\iota} + n \ (m),$ 212-213; $\langle \bar{e} + n \ (m), \ 216. \ In,$ écrit abusivement pour ain, 222.2. IN latin, 212-213. -in, 214. Incroyables (les), 357, Rem. Influence anglaise, 66, 76-77; classique, 19, 34-40; - espagnole, 45, 65, 78,2; — gauloise, 4—5; germanique, 6-8, 46, 67, 78; italienne, 41-44; - orientale, 20, 67,7, 78,6; — scandinave, 13, 78,5; - slave, 67,6, 78,4. -ing, suffixe germ., 8. IO: (o) ió, 137,1. -ir, 364,4. -is, pour -eīz, 267. -ise, 196, 196,2, Rem. -isme, 460,7. -iste, 387, Rem., 460,7. Italie. Le français en —, 23. Italien, 1. Son influence, 41-42. Mots d'origine italienne, 43-44. -itia, 196,2, Rem. -ition, 474,1. J français. Origines, 467. Intercalation, 279,1. J [j] latin, 467-477. Jargon, 33. Javanais (le), 123. Jean d'Antioche, 23,6. Jean de Meun, 16. Jeu de saint Nicolas, 33. Jeux floraux, 25. Jeux de mots, 124, 527, Rem.

JL, 350—354.
Jobelin, 33.
Joinville, 355, Rem.
Jonas (homélie sur), 19.
jota (espagnol), 116,s.
Journal des Savants, 97,2.
Jours de la semaine, 118,s, 139,4.
Jurons, 120, 520,s.
Jusserand (J. J.), 66.

K, 87,2, 397, Rem. Karlamagnus saga, 383. Konungs-Skuggsjá, 23. Koschwitz (E.), 28.

L français. Origines: $[1] \langle l, 389-341, 345; \langle n, 327, 328; \langle r, 359, 361-363.$ Influence de [1] sur les voyelles, 236-243. Intercalation de [1], 503,6. Redoublement de [1], 349,6. Suppression de [1], 513,1.

L latin, 337-348.

L mouillé, 350-354.

L vélaire, 337.

Labiales fricatives, 437—455; — nasales, 319—325; — explosives, 367—379. Influence des labiales, 233—235.

Labialisation, 233-235.

La Bruvère, 63.

La Fayette, 158.

La Fontaine, 68, Rem.

La Mothe Le Vayer, 59.

Lancelot, 59, Rem.

Langage archaīque, 83; — artificiel, 123; — chimique, 527,1; — euphémistique, 120; — hypocoristique, 121, 509,1; — plaisant, 527,2; — poétique, 509,2; — poissard, 63, Rem. 2; — populaire, 42, 52,4.

Langage des courtisans, 160, 239,4, 504, Rem.; — des crocheteurs, 52,4; — des décadents, 83,2; — des enfants, 121, 519,6, 524; — des femmes, 58, 247, 360; — des merveilleux, 122; — des voleurs, 81, Rem.

Langue de si, 14, Rem.

Langue d'oc, 14.

Langue d'oïl, 14.

Langues filles et langues mères, 1.

Lanoue, 126,2.

Lanson (Gustave), 54.

Largonji (le), 123.

La Salle, 14, Rem., 25.

Latérales (les), 337-354.

Latin vulgaire, 2 ss.

Lebrun, 73.

Leconte de Lisle, 82,2.

Lefèvre d'Étaples, 48.

Legouvé, 73.

Leibnitz, 71.

Lemaire de Belges, 34, 42.

Lemercier (Eugène), 81.

Le Roux, 60, Rem.

Lettres étymologiques, 39, Rem., 96, .97; — euphoniques, 109, Rem.; —

ramistes, 61.

Lex Salica, 6, 11.

lh, 350, Rem.

Liaisons, 289.

Lingua dacisca, 13; — gallica, 3, 9;

— latina, 9; — romana, 9, 18; — teudisca, 18.

Littré (É.), 86 bis, etc.

LJ, 350-354, 471,2; forme tantôt entrave, tantôt non, 148, Rem., 207.

LL, 348-349.

Lombard (J.), 82,2.

Loti (Pierre), 82,2.

Lotharingia, 6, Rem.

L-R, 498,1.

Lyon, prononciation de, 241.

M français. Origines: [m] ⟨ m, 320, 321; ⟨ mm, 323,₃; ⟨ mn, 323,₄; ⟨ n, 327,₂, 328.

M latin, 319-325; 318,1.

Mac Nab, 81.

-magus, 4, Rem.

Maladie (la) du sexa, 122.

Malherbe, 52-54, 68.

Mandeville, 23.

Marinisme, 56.

Marivaux, 68, Rem.

Marot (Clément), 25, 26, 29, 31, 360.

Mathieu (Anselme), 80, Rem.

Maupassant (Guy de), 79.

Maynard, 54. Mazarinades, 68, Rem. 2. Meigret, 49, Rem., 90, 107, Rem., 241. Melléma, 50. Ménage, 57, 59, Rem., 60, Rem., 63. Mendelsohn (Moses), 71. Merveilleux (les), 122. Métathèse, 516-518. Meyer (Paul), 15, Rem.. 86 bis, etc. Meyer-Lübke, 86 bis. Mimin (la farce de Me), 37. Mistral (Frédéric), 80, Rem. MJ, 472,4. ML, 341,5, 497,1. M M, 323,8. MN, 323,4. Mode (influence de la), 122. Molière, 46, 56, 64, 68, Rem., 70, 119, 172, Rem., 211, 355. Monet, 60, Rem. Montaigne. 26, 28, 31, 34, 52,4, 53, 68. Montmeran, 60, Rem. Mots archaiques, 83; - exotiques, 82,2; — savants, 19, 34, 37—39, 82,1. Mots d'emprunt. Leur prononciation, 116; leur accentuation, 141, Rem. Mots d'emprunt allemands, 20.5, 46,1, 67,2, 78,3, 116,4; — anglais, 20,7, 46,8, 66, 76-77, $116_{,1}$; — arabes, $20_{,1}$, 78,6, 116,2; — archaïques, 83; argotiques, 33, 81; — dialectaux, 17, 32, 68, 79; — espagnols, 45, 65, 78,2, 116,3; — francs, 7; — gaulois, 4; — grecs, 10,1, 20,2, 34; — italiens, 20,8, 43, 44, 67,1, 78 1, 116,5; – latins, 19, 34; – néerlandais, 20,6, 46,2, 67,3; — orientaux, 20,1, 67,6, 78.6, 116,2; — portugais, 67,4; scandinaves, 13, 78,5; — slaves, 20,4, 67,5, 78,4. Mouillées (consonnes), 305.

Neustria, 6, Rem., 13. NG, 335. NGL, 431,2. NGR, 431,4, 498,s. Nicot (Jean), 60, 108, Rem. NJ [nj], 334, 471,1. NM, 330,₂. NN, 330,s Nodier, 61. Noms de baptême, 121, 523,2. Noms de lieux abrégés, 520.2. et la prosodie, 283. 13,1. Noms de maladies, 530,1. - scandinaves, 13,2. 509, 520; — et la rime, 125,2. MR, 497,2. Normandie, 13. Mussafia (A.), 86 bis. Musset (A. de), 85. 220, Rem., 468, Rem., 487. Norvège. Le français en -, 23. N français. Origines: $[n] \langle n, 327, 328;$ NR, 330,4, 498,2. $\langle nn, 330, s; \langle l, 339, 340, 341, 2; \langle m, | \rangle$ NS, 318,3, 330,5. Digitized by Google

thèse, 491,4. N latin, 326-332, 318,2. N mouillé, 333-336. Nasales. Consonnes —, 232, 317—336; voyelles -, 209-231. L'influence des consonnes nasales sur les voyelles, 209-232. Nasales parasites, 503,7, NCL, 412,2. NCR, 412,8. NCT, 412,4. NDJ, 475,s. Néerlandais, 6. Mots d'origine néerlandaise, 20,6, 46,2, 67,3. Nerval (Gérard de), 141, Rem. Nervèze (Antoine de), 54, Rem. Noms de lieux et l'étymologie populaire, 100; — et la rime, 125,2; — Noms de lieux gaulois, 4, Rem.; germaniques, 7,18; - scandinaves, Noms de personnes germaniques, 7,12; Noms de personnes et l'allitération, 510,2; — et l'étymologie populaire, 530; — et le langage enfantin, 121, Noms de saints, 120, 139,4, 491,6, 530. Normands, prononciation des, 211,2,

320,1. Intercalation, 289,4, 503,7. Pros-

```
O français fermé [o]. Origines: [o] <
   ŏ, 176; < au, 188,2; < a, 175. Éli-
   sion, 285,2. Nasalisation, 225. Syn-
   cope, 295,4.
O français ouvert [o]. Origines: [o] <
   8, 176; \( \alpha u, 188,1.
O latin fermé (ō, ŭ), tonique, 181—
   183; — protonique, 184-185; +[1],
   243; + [\Lambda], 207,5; + nasale, 223—
   225; + [n], 229,5, 230,5, 231,4; +
   palatale, 204.
O latin ouvert [ŏ], tonique, 176—178:
   - protonique, 179—180; + [1], 242;
   + [\Lambda], 207,4; + nasale, 223-225;
   + [p], 229,5, 230,5, 231,4; + pala-
   tale, 204.
oa, représentant graphique de oi,
   160.
OCA, 415,1.
OCE, OCI, 416.
OCU, 414.
oe, écrit pour oi, 158,1.
oe, écrit pour ue, 178, s.
oe germanique, 116,4.
OGA, 434.
-ogilum, 4, Rem.
-ogne, 229,5.
O I [wa]. Origines: [wa] \langle \bar{e}, \bar{l}, 155—
   157; \langle \tilde{e}, \tilde{i} + pal., 196; \langle \tilde{e} + pal.,
   198; \langle \delta + pal., 203; \langle \bar{o}, \bar{u} +
  pal., 204; \langle au + pal, 206; \langle o\bar{e},
   160. Apophonie, 299,2, 300,2. Syn-
   cope, 295,5.
-oigne, 229,5.
OIN [w\tilde{\epsilon}]. Origines: [w\tilde{\epsilon}] \langle o + [n],
  230,5, 231,3; \( \int \text{ein}, 216.
-oir > oi, 364,5.
-ois, 191.
-oise, 196,2, Rem.
OL > ou, 242, 243.
-ol, -ou, 347.
ON [5]. Origines: [5] \langle o + n (m),
  223—225. Évolution: [\tilde{0}] \langle an [\tilde{0}],
  219, Rem., 223, 224.
```

-on, 318,1.

ON latin, 223—225.

Ordonnance de Villers-Cotterets, 47.

Onomatopées, 484.

Oresme (Nicole), 34. Orient. Le français en —, 23, 24, 50, Oriental. Mots d'origine orientale, 20, 67,7, 78,6. Orléanisme, 28, Orthographe analogique, 98; - archalque, 96,1, 125,5; — étymologique, 69, 96,2, 97; — euphémistique, 120, Rem. 1; - fautive, due à une étymologie populaire, 99, 100. Orthographe (l') et l'Académie française, 61, 92, Rem.; - et les grammairiens, 90-92; - et les imprimeurs, 89; — et les Précieuses, 55; — et les poètes, 125. Orthographe (l') et la prononciation, 88, 93, 94, 119; — et la rime, 125. Orthographe (l') influence la prononciation, 119, 178,2, Rem., 211,2, Rem. OU [u]. Origines: [u] $\langle \bar{o}, \check{u}, 181-$ 188,s; (ol, 242-243. Ou remplace eu, 177, 301. Apophonie, 301. Syncope, 295,4. Oudin (Antoine), 54, 59, Rem., 60, Rem. Oxytons (les), 135, 146,2. P français. Origines: $[p] \langle p, 368,$ 372,2; $\langle pp, 373; \langle b, 379,2.$ P latin, 367-373. Palatales. Fricatives —, 467—477; explosives -, 397-436. Leur influence sur les voyelles, 190-208. Palsgrave, 49, Rem., 220, Rem. Paré (Ambroise), 48. Paroxytons (les), 135, 146,2. Paris (Gaston), 6, Rem., 15, Rem., 22, Rem., 86 bis, 92, Rem., etc. Paris sans per, 23,7. Parler Malherbe, 54; - Vaugelas, 59. Pasquier (Estienne), 28, 31, Rem., 36, Rem., 48, 528,4, Rem. Passion (la), 10. Passy (Jean), 505, Rem. Passy (Paul), 114,1. Pataquès, 289.

Patelin (la farce de), 25, Rem. Patois, 25, 31—32, 52,2, 68, 79. Patois (les) dans la littérature, 25, Rem., 32, 68, Rem., 79. Patru, 59, Rem. PD, 369,4. Pelletier du Mans (J.), 31, 35, 49, Rem., 50, 91. Pellissier (G.), 73, 74. Perez (Antonio), 64. Perez de Hita (Gines), 64. Périon, 34, Rem., 104,8, Rem. Perrin (François), 25, Rem. Petits noms, 121, 523,2. PH, 337, Rem. Phonétique syntaxique, 112. Picards, prononciation des, 215, Rem. (in), 402,1, Rem. (k), 403,3, Rem. (ch), 454, Rem. (w), 495. Pillot (Jean), 49, Rem., 50. PJ [pj], 472,1. PL, 369,1. Pléiade (la), 35. Plosives dentales, 381-396; - labiales, 367-380; - palatales, 397 -436. Pluriel, reformé sur le singulier, 314,1, Rem., 346, 354, 450. PN initial, 368,1. Poisson, 114,s, Rem. Poniatowski, 71. Portugais. Mots d'origine portugaise, 67,5. Pouvillon, 79. PP, 373. PR, 369,2. Précieuses (les), 55-56, 356,2. Préfixes: es-, 174; in-, 214; pour-, 185; pré-, 168; sous-, 463,2. Préposition agglutinée, 489,5, 491,1,2. PRJ, 471,3. Pronom agglutiné, 489,3. Proparoxytons (les), 135, 146,1, 251, Prosthèse, 489-491, 493.

Proverbes et l'allitération, 510,8.

PS initial, 368,1; — médial, 369,4.

PT initial, 368,1; — médial, 369,4.

Quicherat (L.), 125. Quinte-Curce, traduction de, 28, Rem. R français. Origines: R < r, 358—363; $\langle l, 339, 340, 341, 2, 3, 342, 345; \langle n, 342, 345$ 327,2, 329. Influence de R sur les voyelles, 244-247. Intercalation de R, 289,5, 504. Métathèse, 517-518. Redoublement de R, 365. Suppression de R, 361,2, Rem., 362,364, 513,2. R latin, 357-365. Rabelais, 37, 46. Racan, 52,4, 54. Racine, 59, 335. Rambaud (A.), 63, Rem., 71. Rambaud (Honorat), 91. Rambouillet (hôtel de), 55-56. Ramon Muntaner, 23. Ramus, 47, Rem., 49, Rem., 52,4, 61, 91, 103, Rem. Raynouard, 86 bis. RCL, 412,2. RCR, 412,8. Rebours, formes à, 115. Recomposition, 139,3, 342, Rem. Redoublement des consonnes, 95,4, 211,1, Rem. (nasales), 316. Régnier (Mathurin), 45, 53. Régnier Desmarais, 59, 61, Rem. Reichenau, glossaire de, 12. Reftres (les), 46. Remy de Gourmont, 116,1, Rem. Révolution (la) et les patois, 68, 86,1, Rem.; — et la prononciation, 70, 160; - et le vocabulaire, 63, Rem. RGL, RGN, RGT, 431,1. RGR, 431,8. Rhétoriqueurs (les grands), 34. Richelet, 59, 60, 92. Richelieu, 57. Richepin, 79, 82. Rictus (Jehan), 81, Rem. Rime: sa correction, 315,5; son influence, 125. Rime couronnée, 503, Rem.; — gasconne, 183, Rem.; — normande, 172.

QU [kw] latin, 399, Rem., 411, 452.

Quantité des vovelles, 127 ss.

Rimes: -age: -aige, 199; -agne:-aigne, 229,4, Rem.; -ail:-eil, 207,3, Rem.; -ar:-er, 247; -eil: -euil, 207,4, Rem.; -er: -er, 172; -ian: -ien, 218. Comp. § 362, Rem. Rivarol, 71. RJ [rj], 471,8. RMN, 313,8, 323. Rochefort, 60, Rem. Roland (chanson de), 18. Romancium, 2, Rem. Romania, 1, Rem. Romanus, 1, Rem. Ronsard, 31, 35, 36, 42, 52, 53, 91. Roquefort, 86 bis. Rosny (J.-H.), 82, Rem. Rostand (Ed.), 79, Rem., 124, 273,1, Rem. Roumanille, 80, Rem. Rousseau (Jean-Jacques), 63. RR, 365. RS. 362. S [s] français. Origines: $[s] \langle s, 458,$ 465; $\langle ss, 466; \langle c \text{ prépalatal}, 403,$ 416; \(\, cj, 476; \(\, sj \) appuyé, 473,2; ⟨ tj appuyé, 474,3,4. Orthographe, 456,1, 463. Prosthèse, 491,5. S[z] français. Origines: $[z] \langle s$ intervocalique, 459; \(\s \) devant une sonore, 462,1; (c prépalatal intervocalique, 416; (c prépalatal appuyé, 403.2; $\langle r, 360; \langle sj | libre,$ 473,1; \(\display t \) libre, 474,... Intercalation 289,1. Orthographe, 456,2, Rem., 476,2. S latin, 457-465. S parasite, 503,8. s s'écrit pour c ou c, 105, 403,1, 476. Saint Adalhart, 9. Sainte-Beuve, 52. Sainte Eulalie (séquence de), 19. Saint-Évremond, 57. Saint Léger (vie de), 19. Saint Louis, 355, Rem. Saint Mummolin, 9. Saintongeais, prononciation des, 219, Rem.

Sand (Georges), 79.

Sarcey (Francisque), 527, Rem.

SC, 460,7. sc écrit pour s, 97,2, 458,1, Rem. Scaliger, 31, Rem. Scandinave (Mots d'origine), 13, 78,5. SCR, 499. Scudéry, 56. Serments de Strasbourg, 18. Sermo plebeius, 2. Sermo urbanus, 2. Servius, 127. Sévigné (Mme de), 124. Sexa (maladie du), 122. Sibilet (Thomas), 34, 35. Singulier, réformé sur le pluriel, 314,1, Rem., 324, 331, 346, 354, 450. SJ [sj], 473. S L, 460,1, 462,2. Slave. Mots d'origine slave, 67,6, 78,4. SM, 460,2, 461, 462,1. ·sme, 320, Rem. S N, 460,8, 462,1, 494,1. sou(s)-, 463,2. SP, 460,5, 461, 462,2, 494,1. SR, 460,4, 462,1. SS, 466. ss s'écrit pour s, 307,8, Rem., 456,1, 459, 476. ST, 460,6, 461, 462,2. Stapfer (Paul), 37. -ste, 382, Rem. STJ, 474,8. STRJ, 471,8. STS, 385. Substitution de suffixes, 155, 159, 197, 207, 208, 212. Suchier (H.), 86 bis. Sue (Eugène), 82. Suffixes français: -ade, 170; -age, 199; -agne, 229,4; -aie, 159; -ail, 207,3, Rem.; -aille, 207,s, Rem.; -ain, 212; -ais, 159; -al, 173,8; -ance, 215,8; -asme, 320,2, Rem.; 460,7; -aste, 460,7; -at, 170; -eigne, 229,4, Rem.; -eil, 207,3, Rem., 4, Rem.; -el, 173,3; -er, 172,2; -esse, 196, Rem.; -euil, 207,4, Rem.; -ice, 196, Rem.; -ier, 173,2, 193,5; -il, 344, 345, 353; -ille, 348; -oise, 196, Rem.; -ure, 269.

Suffixes latins (germaniques et celtiques): -a c u m, 4, Rem., 208, 417,2; -alis, 173,8; -anea, 229,4, Rem.; -arius, 208; -aticus, 199, Rem.; -avus, 234; -ensis, 191; -eta, 159; -hart, 8; -iacus, 208; -ica, 401,2, Rem.; -iculus, 207,1; -icus, 400, Rem.; -ing, 8; -itia, 196, Rem.; -ogilus, 207,4, Rem. Sully, 45. Svarabhakti, 494.2. Syllabe fermée, 148; — ouverte, 149. Sylvius, voy. Dubois. Syncope, 290—295. T français. Origines: $[t] \langle t, 382, 387,$ 388; $\langle d, 390, 2, 395, 2 \rangle$. Intercalation, 109, Rem., 289,2, 499. Prosthèse, 491,6. T latin, 381-389. Tabarin, 41, Rem. Tableau des consonnes, 307; — des voyelles, 133. Tabourot, 126,2. Tahureau, 42. Tailhade (Laurent), 82,2. Tallemant des Réaux, 53, 55, 68, Rem., 402,1, Rem. Tavan (Alphonse), 80, Rem. Termes de tendresse, 121, 507. Theuriet, 79. Thierry (Jean), 60, Rem. Thomas (Antoine), 86 bis, 162, Rem.. 490, 528, Rem. TJ [tj], 474. TL, 341,8. TM, 383. TN, 383. Tobler (A.), 86 bis, etc. Tory (Geoffroy), 26, 37, 49, Rem., 105, Rem., 107, Rem. Tours, concile de, 9. TR initial, 382,1; — médial, 383. Trait d'union (le), 108. Tréma (le), 106. TRJ, 471,8. TS, 384. TT, 388.

U anglais, 116,1. U consonne, 61, 85,8. U espagnol, 116,3. U français [y]. Origines: [y] $\langle \bar{u}, 186 \rangle$ -187; $\langle eu, 302; \langle e + u, 269;$ $\langle i, 233, 1.$ Apophonie, 302. Elision, 286,8. Nasalisation, 226-227. U italien, 116,5. U latin (ŭ), voir: O latin fermé. U latin (\bar{u}) , 186—187; — final, 248; — contrefinal, 254. U + nasale. 226-227; +[n], 230,6; + patalale, 205, 207,6. UCA, 415,1. UCE, UCI, 416. -uce, 474,1. UE, 178,3. UEI, 202. UGA, 434,1. UI [γ i], 455. Origines: [γ i] $\langle \check{o} + pal.,$ 201; $\langle \bar{u} + pal., 205, 207,6; \langle u\bar{\iota}, \rangle$ 274,2. Évolution: ui > i, 455,1; > u, 455,2. UIN [YE], 230,6. -u m dans les mots savants, 318,1. UN [@], 226—227. UO, 178,2. -ure, pour -čure, 269. -uste, 387, Rem. -ution, 474,1. V français. Origines: $[v] \langle v, 445,$ $446,1, 448; \langle b, 375,2, 376,2, 378;$ $\langle f, 450; \langle m, 321; \langle p, 371. \text{ Inter-}$ calation, 279,2. Suppression, 513.8. Influence de [v] sur les voyelles, 233-234. V, distingué de u, 61. V latin, 445-450. Vadé, 68, Rem. 2. Vaugelas, 58, 62, 63, 68. Vauguelin de la Fresnoye, 26, 31. Velours (des), 289. Verne (Jules), 76,8, Rem. Verrier (P.), 157, Rem.

Verschleifung, 288.

Vidocq, 81, Rem.

Viennet, 75.

Viau (Théophile de), 53.

Vigny (A. de), 73. Vikings (les), 13. Villers-Cotterets (ordonnance de), 47. Villani (Giovanni), 23,2. Villon (François), 25, Rem., 26, 33. Vivonne (Catherine de), 55. VJ [vj], 472,s. Voltaire, 63, 66, 71, 73, 125, 159. Voyelles (Tableau des), 133. Voyelles accentuées 150-189; - accessoires, 492-495; - atones, 248 -261; - contrefinales, 254-258; - d'appui, 250, 251, 256; - élidées, 280-285; - en hiatus, 262 -289; - entravées, 148; - épithétiques, 495; - finales, 248-253; — inaccentuées, 248-261; intercalées, 494; + [1], 236-243; $+ [\Lambda], 207;$ — labialisées, 233—235; - libres, 149; - nasales, 209-231; + [n], 228-231; + palatale, 190-208; - parasites, 502; - pénultièmes, 258-259; - posttoniques, 144; — protoniques, 144; +[r], 244 -247; - syncopées, 290-295. VR, 446,1.

W français, 87,4, 451. Intercalation, 279,2.

W germanique, 8, 454. W latin, 452. Wallon (le), 15, 80, Rem. Wallons, prononciation des, 213, Rem., 215, Rem., 279,1, 315,3, 454, Rem. Wisigoths (les), 6.

X français [ks] dans les mots d'emprunt, 406; — se transpose en [sk], 518.s; — remplace abusivement s, 406, 417,s, 464; — lettre étymologique, 97.

X latin, 406. Xanrof, 81.

Y, 152. Y, son emploi en français, 87.6. [Y] français, 455. Yeismo, 351,1, Rem.

Z allemand, 404,s.

Z français, 87,s, 456, Rem. Origines:

z ⟨ ts, 384; ⟨ ds, 392; ⟨ c, 404,z,
417,s; ⟨ cj, 476; ⟨ tj, 474,4. Z s'écrit
abusivement pour s, 417,s, 464.

Z latin, 475,1, Rem.

Zirlig stil, 56. Zola (É.), 81. [ø], [œ], 132, 177—178, 182—183. [œ], 132, 226.

INDEX DES MOTS.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions.)

abajoue, 490
abandon, 489,5
abatis, 267
abbaye, 257, 267, 279.1
abbé, 380
abbesse, 266
abée, 490
abeille, 32, 371
abhorrer, 39,2
able, 342, 513,1
aboîment, 271,2
abréger, 472,s
abreuver, 517,1
abricot, 67,4
abroger, 434,1
abs, 522,2
absoudre, 376,s
abstenir, 119
abstiner, 119
acajou, 67,4
accabler, 270,1
accon, 327,1 Rem.
accort, 43,8
accoster, 43,8
achète, 169
actuaire, 76,2
adagio, 67,1
Adèle, 522,1
adjudant, 65,2, Rem.
adjuger, 119
adouber, 7,1
Adour, 386
adresse, 77, Rem.

advenir, 119, 392 adversaire, 119 affété, 200 affubler, 151, 233,1, 376,1 affûtiau, 239, Rem. aga, 363 agace, 7,9 age, 265 agneau, 10,s, 93, 335, 346, 347 agréer, 298,1 agrément, 271,2 aguet, 7,1. 200 ai, 472,2 aiche, 200, Rem. aider, 382,2 aie, 472,2 aient, 253, Rem. 3, 273,8 aies, 273,s aleul, 10,3, 137,1, 345, 346, 446,2, 472,8 aigle, 409 aigliau, 239, Rem aigre, 408 aigrefin, 529 Aigues-mortes, 411,2 aigu, 199, 414 aigue, 199, 411,2 aiguillade, 82 aiguille, 411,2 aiguill(i)er, 198,1 aiguiser, 455,1, 474,1 ail, 207,3, 358, 354

aile, 39, Rem., 170, 200, Rem. ailleurs, 181, 352 aimable, 298,2 aimant, 257, 275 aimer, 175, 298,2 Aimerillot, 851,2 aine, 217,2, 835 aînesse, 266 ais, 406,1 aisne, 410,2 Aisne, 258, 406, 463 aive, 458,1 ajonc, 526 ajouter, 463 alarme, 489.5 albâtre, 257 alchimie, 20,1 alcool, 270,3 alcôve, 65,5 alcube, 20,1 alêne, 7,4 alénois, 188, 362 alerte, 43,1, 489,5 alezan, 65,5 alèze, 200, 456, Rem. alfage, 20,1 alfange, 65,2, 116,3 algalife, 20,1 alganon, 362 algarade, 65,2 allègre, 340 alleu, 7,8

alluef, 395, Rem. almaçour, 20,1 alors, 489,5 alpa, 522.2 altesse, 43,3, 44,1 altier, 43.3 -alouette, 4 alumelle, 233,2 amande, 341,2, 426 amarrer, 20,8 amateur, 39,2 ambass, 522,2 ambassade, 11, 48,8 ambassadeur, 43.s Amboise, 233,5 ambre, 20,1 amender, 514 amer, 111, Rem., 170, 171,1 amers, 245 ami, 417,4 amidon, 340 Amiens, 322, 375 amiral, 20,1, 529 amitié, 198,3 amman, 67,2 ammeistre, 67,2 amodier, 392 amont, 489,5 amorce, 458,2, Rem. amour, 182 amouracher, 43, amphi, 522,2 amulaine, 490 amusable, 69 ancêtre, 499 anchois, 65,4, 116,3 anchor-boat, 76,8, Rem. ancre, 412,8 andain, 215,2 andouille, 215,2 andouiller, 382,2 Andrieu, 165 âne salé, 529 ange, 341,2 angoisse, 474,8 Angoulême, 503,7 anguille, 348

anille, 207,1, 267

Anjou, 234, 423,2 anspect, 98 anspessade, 43,1, 339, Rem. antan, 83. Antichrist, 489,1 antienne, 165, 440 aoriste, 270,1 août, 110, 270,1, 433 apôtre, 341,3 apparaux, 207,3, Rem. appel, 347 appert (il), 298,1 apprenti, 450,1 appui-main, 271,2 appuyer, 203, 475,4 aguarelle, 78,1 araigne, 229,4, Rem. araire, 82 arbalétrier, 504,3 arbouse, 32 arbre, 169, 877, 513,2 arbrisseau, 12,888 arc, 419,1 arcat, 522,2 archaisme, 69 archevêque, 119 ardillon, 481, Rem. argent, 528, Rem. argot, 81, Rem. argot, 245 argouge, 472,2 argousin, 342 Ariane, 391 aristo, 522,2 Aristote, 341,2 arlequin, 43,8 Armand, 7,12 armet, 45, 342 armoire, 233,5 armoise, 385 Arnoul, 7,12 aromate, 253, Rem. aronde, 245 arpège, 67,1 arpent, 4 arquebuse, 43,1 arramir, 6, 7,3

arrement, 388 arrêter, 295, arroger, 434,1 arsenal, 43,1 artichaut, 43,6 arliller, 529 artimaire, 475,4, Rem., 514 artisan, 43.2 Asnières, 463 aspect, 407 asperge, 32, 246 assassin, 43,7, Rem. assez, 384, 392 assoce, 522,2 assoupir, 39,1 assouvir, 89,1 assoyant, -ons, -ais, 265 astic, 502,1 Astaillac, 489.5 asthme, 385 atelier, 463, atout. 489.5 attaquer, 48,1 atteindre, 222,2 au, 293,1 aubade, 32 auberge, 7,1, 32 aubergine, 68 aubin, 46,8 au déçu de, 99 aufage, 20,1 auge, 472,8 Augier, 7,19 auguste, 188 -auld, -ault, 97 Aulnay, 100 aumaille, 380,2 aumône, 238 aurai, 876.2 Auroir, 257 aurone, 376,2 autel, 363, 508 autodafé, 67,4 autour, 98 autruche, 188,2, 446,2, 463 Autun, 269, 463,8 Auvergne, 362

aux. 293.1 avais, 378, 518,s aval, 347, 489,s avalanche, 68 avau, 847 avec, 417 avelanède, 490 Avenche, 400, Rem. avenir, 119, 392 avent, 392 aversaire, 119 avette, 32 aveugle, 409 aviso, 65.s avives, 502,1 avocat, 392 avocat (arbre), 529 avoine, 55, 216 avoir, 479 avoué, 392, 415,1 avouer, 182 av'ous, 295,2 avoutre, 279,2 azur, 339, Rem. B, 523,1 baba, 78,4, 509 babarbe, 509 ba-battre, 509 babeurre, 387, 463 babiche, 362 babichon, 362 bûbord, 46,2, 99 baby, 76,10 bac, 6 bac, 522,2 bachoue, 4 bûcler, 32 bacon, 7,5 badaud, 32 badingueusard, 527,2 baer, 298,1 bagasse, 32 bagatelle, 43,8 bagou, 81, Rem. bague, 32 baguette, 43,8 baigner, 118,1, 229,4 bail, 354

baillard, 528, Rem. bailler, 270,1 bailli, 450,1 bain, 230,4, 240, 342 baiser, 10,1, 473,1 baisser, 478,2 baladin, 32 balance, 162, 506,1 balbutiement, 271,3 balcon, 43,2 baldaquin, 43,2 ballade, 17 ballast, 66 balourd, 48,7 balt, 7,11 balustre, 48,2 bambou, 67,6 ban, 7,8 banane, 67,6 banc, 7,4 bandit, 43,7, 67,1, Rem. banknote, 76,2 banne, 4 bannière, 7,2 bannir, 7,8 Banon, 520,2 banque, 43,4 banqueroute, 48,4 banquette, 89 baptême, 369,4 baptiser, 369,4 Baptiste, 369,4 bar, 76,4 barcarolle, 67,1 bard, 265 barge, 247 Bargemont, 445,1 baril. 344 Barimathie (Joseph de), 491.1 barlin, 247 Baroche, 459, Rem. baroque, 65,s barricade, 43.1 barrique, 82 bascule, 529 basculer, 529 basin, 521

basoche, 287, 401,2, Rem. bas-off, 522,2 basquine, 65,1 bastide, 32 Bastien, 520,1 Bastille, 851,2 bastillé, 529 bastion, 43,1 bastringue, 81, Rem. bataclan, 81, Rem. bataille, 10,1, 452,2 bataillon, 43,1 battre, 137, Rem. battude, 68 bau, 418 baucent, 44,2 Baudas, 426 baudet, 7,11 Baudry, 7,12 baume, 463 baustre, 521 bavardiner, 69, 124 bavoler, 468 bavolet, 463 bayadère, 67,4 bayer, 175, 279,1 Bayne, 520,2 bazar, 67,6 Bazoche, 456, Rem. bazof, 522,2 bayadère, 67,4 beau (bel), 847 beaucuit, 529 beaupré, 529 Beauvoisis, 191, 233,5 bébé, 76,10, 116,1, 509 bébête, 121, 509 bébouche, 190 bec, 4, 418 bec-d'âne, 99, 104,3, 382,2, 419,1 bécharu, 68 bedeau, 7.s bedeaude, 315, Rem. bedondaine, 526 bée, 266 béer, 175 beffroi, 7,4, 362, 528, Rem. bégueule, 120, 271,2 béjaune, 419,1 bel, 345, 346, 347 bélandre, 67,8 Belfort, 343, Rem. bélître, 46, 104,8 belvédère, 43,2 bénarde. 862 bénef, 522,2 benêt, 159, Rem. béni, 387 bénigne, 335 bénir, 267 bèque-bois. 68 Béranger, 7,12 bercail, 68 berge, 247 berger, 255, 401,2 berlin, 247 bertavelle, 78,1 Berthelot, 512,1 Bertram, 7,12 Bertrand, 7,12 Besançon, 445,1 besant, 20,2 besicles, 360 besogneux, 229,5 bêle, 474,8 bétoine, 4 beugler, 409 beurre, 186 bézoard, 67,4 bey, 67,6 biais, 442 bibelot, 503,7 bichof, 78,3 bicoque, 43,1 bicycle, 76,3 bief, 395, Rem. bienfaisance, 69 bière, 46 bifteck, 76,4, 116,1 bigearre, 45 bigle, 66 bigne, 455 bilan, 43,4 bill, 66 bimbelot, 503,7

birambrot, 67,s bire, 455,1 bisse, 474,s bitter, 78,3, 141, Rem. bivouac, 67,2 bizarre, 45 Bizet, 520,1 black-bouler, 76,7, 525,8 blague, 78,8 blanc, 7,11 blanc-raisin, 529 Bleau, 520.4 blef, 395, Rem. blême, 7,11 blesser, 7.1 bleu, 7,11, 802 bleuâtre, 302 blockhaus, 78,8 blocus, 46, 78,8 bloi, 7,11 blond, 7,11 bluet, 302 bluette, 291 bluter, 291, 359, 517,8 bobo, 509 bobonne, 509 bocal, 48,2 bocambre, 67,2 bock, 78,3 bœuf, 177, 314,1, Rem., 450,2 boghei, 76,1 Boilève, 199,1 boirai, 118 boire, 876,2 bois, 7,7, 204, 451 bois de damier, 529 boisson, 474.4 boîte, 152, Rem., 368,1 bol, 76,4 bombance, 503,7, 506,1 bombardon, 78,1 bombasin, 521 bomerie, 67,8 bonbon, 509 bondir, 882,2 bonheur, 276 boni, 522,2

boniment, 81, Rem. bookmaker, 76,3 bosseman, 46,2 bouclier, 173,2 bouée, 158 bouffe, 67,1 bouffon, 43,3, 116,5 bouge, 4 bougette, 4, 77 bougran, 291 bouillir, 348 boukinkan, 66 boul, 4 boulange, 522,2 bouleau, 4, 268 bouledogue, 76, 494,2 boule-ponche, 66 boulevard, 46, 245, 494,2 boul' Ger, 522,2 bouleverser, 292 boulingrin, 66 boul Mann, 520,4 boul' Mich', 522,, Boulogne, 328 bouquetin, 17 bouquin, 46,2 bourg, 436,2 Bourges, 268 bourgmestre, 46 Bourgogne, 475,8 bourle, 43,8, 116,5 bourlet, 292 bourrasque, 43,4 bourrique, 32 bourriquet, 32 bourse, 152, Rem. bous, 353 bouticlard, 503,6 boutique, 155, 261, 368,1, 508,₆ boutoi(r), 364 boutriot, 289, Rem. bouts-rimés, 69 bouvard, 279,2 bouvreuil, 291, 299,1 box, 76,2 boxer, 66, 76,2 brache (braque), 7,9

brachet, 7,9 braie, 4 braiment, 271,2 braire, 503,1 brais, 4 braise, 170, 200, Rem., 298,1 Brame, 520,1 brancard, 32, 345 Brancas, 517,1 brand, 7,2 brandade, 68 brandevin, 67,3, 454 brandi, 450.1 brandir. 7.2 bransqueter, 46,2 brant, 18,3 bras, 476,2 brasero, 78,2, 102,2 brasse, 476,1 brasser, 4 bravache, 43,8 bravade, 48,8 brave, 43,8 bravo, 78,1 bravoure, 116,5 break, 76,1 brebis, 417,3, 445,1, 518,1 brelan, 8 brême, 7,9 brequin, 521 Brest, 495 bretauder, 518,1 breuil, 4 breuilles, 361,1, Rem. breuvage, 517,1 brick, 66 brief, 39,2 Briel, 520,1 brigade, 43.1 brigand, 43,1 brig-four, 522,2 briller, 260 brimborion, 503,7 brinde, 46,1 brindestoc, 46,2 brio, 78,1 brique, 495 briska, 78.4

brochette, 82 brodequin, 46.2 broigne, 7.2, 12,473 bronze, 43.2 broquelte, 32 brouette, 291 brouillamini, 529 brouter, 463.8 bru, 7,3 brugnon, 368,1 bruire, 503,1 bruman, 7.3 brun, 7.11 brusque, 43.s brusquer, 504,1 bruyère, 4 bruz, 7,8 bucrâne. 408 budget, 4, 66, 76,2, 77, 424 buffle, 376,1 bugrane, 408 buire, 455,1 buis, 868,1, 406,1 buisson, 455 bulletin, 43,8 bulteau, 291 burat, 43,5 burette. 455.2 burle, 116,5 bus, 520.4 buste, 43,2, 116,5 buvande, 215,2 buvant, -ons, 288,2 ca (casa), 252 ça, 107, 341,1 cab, 76,1, 401,1 caban, 65,1 cabane, 32, 77, 371, 401,1 cabilland, 46,1 cabine, 66, 77 cabinet, 43.2 cabirotade, 45 cable, 82 cabot, 522,2 cabouille, 78,2, 351,2 · caboulot, 81, Rem. cabrer, 68

cabriole, 43,8 cabus, 871 cacao, 65.4 cachematte, 530 cacique, 65.4 cadastre, 32 cadeau, 32 et Rem., 382,2, 401.1 cadenas, 32, 386 cadence, 43,2, 44,1, 401,1 cadène, 44,1, 401,1 cadet, 32, 401,1 cadre, 48,2 Caen, 4, Rem., 270,1 café, 67.6 cage. 401,1, 446,2, 472,3, 512,1 cagot, 32 cagoule, 32, Rem., 414 cahier, 279,3. 327,2, Rem., 479, Rem. Cahors, 270,1, 279,3, Rem., 894, 479, Rem. cahot, 270,1 cahoter, 279, Rem. 479, Rem. caille, 12,266 caiman, 65,4 caimand, 275 caisse, 82, 169, Rem., 401,1 calandre, 401 calebasse, 65,4 calèche, 67,5 caleçon, 43,5, 494,2 calendrier, 504,s calfeutrer, 529 calfourchon, 295,1 calibre, 20,1 calife, 20,1 calmar. 291 calme, 43,s calumet, 68 Calvados, 119, Rem. camail, 17 camarade, 45, 65, Rem., 401,1 cambiste, 67.1 Cambrai, 257, 417,2, 497,2

Cambraisis, 191 cambriole, 81, Rem. cambrioleur, 81, Rem. cambuse, 67.3 camée, 67,1 caméléopard, 529 camérier, 43,3 camerlingue, 43,3, Camille, 348 camisole, 43,5 camp, 17, 401,1 camus, 17 canaille, 43,7, 401,1 canapsa, 46, 494,1 canasse, 65,5 canastre, 65,5 cancan, 452,1 cancrelat, 503,7, 529 canevas, 82 canevette, 78,1 cangrène, 529 canif, 6, 7,4, 312,4, 494,1 cannibale, 65,4 canon, 43,1 cantaloup, 116,5 cantine, 48,1 caoutchouc, 508,2 cap, 17, 401,1 caparaçon, 45, 65,2 capéer, 68 capelan, 32. Rem. capilotade, 45, 359 capiscol, 68 capitaine, 44,2, 295,1, 871, 401,1 capitan, 65,2, 65, Rem. caporal, 43,1 caprice, 43,8 captif, 39,1, 401,1 caquer, 46,2 car, 112, 399, Rem., 452,1 caramel, 65,5 caravane, 20,1 carbonaro, 78,1 carbonnade, 44,1 carcan, 7,8, 245 carême, 399, Rem.

carène, 150

caresse, 43,8 cargaison, 68 carguer, 401,1,2 carillon, 256,3, 334 carlovingien, 118,4, 508 carnaval, 43,8, 506,2 carnet, 271,2 carogne, 17 carole, 517,8 caronade, 66 caroube, 20,1 carouge, 20,1 carousser, 46 carquois, 20,2, 507,1 carré, 391, 399, Rem. carrefour, 292, 488 carrière, 43,8, 44,2 carriole, 43,8 carrosse, 43,2 carrousel, 43,8 cartouche, 43,1 casaque, 67,5 casemate, 43,1, 257, 580 caserne, 32 casque, 45, 65,2 casse, 169, Rem. casserolle, 499 cassolette, 65,5 cassonade, 118,6 castagnette, 65,1 caste, 67,4 castine, 46 catharre, 247 catholigue, 124 Catin, 121, 522,1 cauchemar, 401,1 cavalcade, 43,3, 44,1, 400,1 cavalerie, 43,1, 400,1 cavalier, 44,1 caviar, 43,6, 345 cavèce, 65,5 ce, 281,1 céans, 215,2 cédille, 65,5 ceindre, 498,s cela, 341,1

cèle, 191

céleri, 43,6, 458,1, Rem.

céleste, 460,7, 504,3 celle, 261,3 celluloid, 76,6 celui, 261,3, 341,1 cendre, 498,2 cep, 153, 372, 373 cercle, 412,2 cercueil, 246, 400,2, 433 cerise, 197, 199, 473,4 cerveau, 375 cervoise, 4, 473,1 cet, cette, 261,3, 463 ceux, 261,s Chablis, 253, Rem. 3 chaconne, 65,1 chacun, 161, 463 chafouin, 387 chai, 68 chaîne, 266, 401,1 chair, 246, 827, Rem. chaire, 138, 194, 360, 391 chaise, 360 chaland, 20,2 châle, 76,5 chalet, 68 chaleur, 194 châlil, 271,2 chaloir, 194 Châlons, 257, 271,2 chaloupe, 65,3 chalumeau, 233,2, 257 chamade, 67,4 Chamaillards (rue des), 529 chambellan, 8, 215,2, 362 Chambord, 100 Chambourg, 100 chambre, 258, 497,2 chambrière, 494,2 chameau, 155 champ, 12,84, 370 champ (de), 99 Champaigne, 229,4, Rem. champe, 522,2 champignon, 256,3 champleure, 291 chance, 265 chancre, 401,1, 412,8 .34

chand de vin, 520,4 chandelle, 155, 840 chanfrein, 222,2 changer, 472,2 chanson, 474,4 Chantereine, 100 chanvre, 258, 504,s chaos, 279,8 chapeau, 346 chapitre, 341,8, 401,1 chaplis, 267 charabia, 78,2 charade, 68 charcutier, 246, 455,2 Chardin, 520,1 charger, 401,1,2 charité, 401,1 charlatan, 43,7, 116,5 Charlemagne, 336 Charles, 7,12, 402.1 charme, 114, 235, 313.2. Rem. 2 charogne, 194 charretier, 292 chartre, 341,3, 412,3 Chartres, 517,2 Chartreuse, 504,2 chasse, 474,4 châsse, 169, Rem., 369,8, 401.1 chasuble, 238,1 chat, 10,1 châtaigne, 229,4, Rem. chateaubrianesque, 315, Rem. Château Landon, 327,1 Châteauroux, 100, 270,1 chaud, 395,2 chaudron, 291 chaudelait, 99 chaussée, 528, Rem. chavirer, 68 chef, 192, 372, 401,1, 450,1 chef-d'œuvre, 450,1 chégros, 450,1 chelem, 76,3 chemin, 4 chenapan, 46, 494.1

chêne, 4 chenil, 299,1, 344 cheptel, 97, 174, 369,4,1,140 chèque, 76,2, 495 chercher, 403,1, 507,1 chétif, 39,1, 174, 369,4, 401,1 cheval, 10,1, 194, 345, 346. 347, 348 cheveu, 194, 237, 346, 371 cheville, 341,1 cheviot, 76,5 chèvrefeuil, 125 chevreuil, 137,1 chez, 233,3, 252, 464 chic, 522,2 chiche, 403,1, 408 chicorée, 43,6, 44,6, Rem. 403,1 chien, 193,8, 221, Rem. chiffre, 20,1, 44, Rem., 408,1 chiourme, 43,4 chipolata, 44, Rem. chiquenaude, 81, Rem. chirurgie, 119, 403,1 chirurgien, 39,2, 119, 403,1 chloral, 527 chloroforme, 527 chocolat, 65,4 choir, 175 choisir, 7,11, 473,1 Chonchon, 121 chose, 188.2, 189, 401,1 402,1 chou, 188, 189, 346 choucroute, 67,2, 528, 529 chou-fleur, 43,6 chouflique, 78,8 choumaque, 78,8 chrélien, 193,3 Christoph(l)e, 361,2 chromo, 522,2 chronique, 494,1 Chypre, 403,1 ci, 261,8 cible, 67,2 ciboule, 32, 371 cidre, 463, 498,4, 517,2

ciel, 165, 345, 346 cierge, 164, 471,8 cigale, 32, 415,8 cigare, 65,4 cigogne, 414 cigue, 414 cil, 353, 404,1 cingler, 13, 503,7 cinq, 212, 399, Rem., 419,1 513,8 Cinq-Mars, 100 cinquante, 212, 899, Rem., 513,8 cintrer, 231,1 cipal, 520,4 circonspect, 407 ciroène, 158,1, Rem. ciron, 455 citadelle, 43,1 citerne, 460,7 citoyen, 352, Rem. citrouille, 43,6 cive, 191, 403,1 claie, 4, 159 clair, 111, Rem., 170, 200, Rem. clairet, 298,1 clamer, 298,2 clarière, 298,1 clatir, 421 Claude, 399 clef, 170, 172, 450,1 Clème, 522,1 clenche, 7,4 Cléopâtre, 104,2 clergé, 401,1 Clichy, 472,1 Clo, 522,1 Cloclo, 509 cloque, 68 clou, 234, 249 Cloud, 482,1 cloutier 271,2 Clovis, 482,1 clown, 76,8 club, 66, 116,1 clubman, 76,9 clystère, 341,1

co, 285,2 cob, 76,8 cobalt, 67,2 coche, 46 cochenille, 65,4 côcher, 241, 401,1, 512,1 cochoi(r), 364 cock-tail, 76,4 coco, 67,4 cocufier, 69 cœur (par), 99 coffre, 327,2 coi, 315, Rem. coing, 270,8, 336,1 colon, 43,7, 351, Rem. coite (quieta), 118,2, 315, coite (couette), 158,1, Rem., 412,4 coke, 76,6 Colas, 520,1 cold-cream, 76,6 Colin, 520,1 collecte, 39,2 colo, 522,2 colombe, 180 colombe (columna) 353,4 colonel, 43,1, 340 colonne, 180 colza, 67,3 combe, 4 comble, 497,1 combler, 497,1 comité, 66 comme, 390, 399, Rem., 452,1 communément, 344 communiquer, 401,2 comparaître, 526 compatir, 463 Compiègne, 164 compost, 76,6, 77 composteur, 295,1 compte, 870 concetti, 67,1. Rem. concombre, 503,7, 506,1 confessional, 67.1 confort, 76,6

congé, 472,4 congéable, 255, Rem. congréer, 526 connaître, 159, 335, 429, 499 connétable, 77, 321 conquérir, 299,1 conseil, 207,1, 330,5 354 constable, 77 contraindre, 217,2 contrarier, 512,1 contredanse, 66, 529 contrescel, 847 contrôle, 514 convient, 139,8 convoiter, 503,7 convoiteux, 503,7 convoitise, 503,7 copain, 223, 230,4, 322 copter, 291 coq, 67,8, 419,1 coquille, 329 cor, 327, Rem. corbeille, 10,8 corbleu, 120 cordonnier, 529 cormoran, 506,2 corniche, 43,2 coron, 79 coronel, 65,8 corporation, 66 corridor, 43,2, 359 corroyer, 330,4 cortège, 43,8 cosaque, 67,5 costume, 43,2 coteau, 463 cotignac, 32 coton, 20,1 cotre, 116,1, 141, Rem. cotret, 463 cottage, 76,9 cou, 347 coude, 251,5, 382,2 coudoignac, 32 coudre (consuere), 137, Rem., 182, 433, 498,4 coudre (corylum), 498,1, 517.2

coudrent, 498,4 couds, 98, 182, 452,2 couenne, 211,2, Rem. couette, 158,1, Rem., 412,4 coule, 270,s, 414 couler, 182 couleuvre, 138, 376,2 coulis, 267 coup, 12,378, 259, 367, Rem., 372,2 couper court à, 99 coupoule, 116,5 courber, 445,2 courcer, 295,4 courir, -ant, -ais, 365 courroie, 477,1 court (couper c. à), 99 courte-pointe, 412,1, 504,5, 529 courtier, 291 courtisan, 43,8 courtiser, 43,8 cousin, 403,2, 519,1 coussin, 203 coute, coutil, 412,1 couvent, 329, 503,7 couvi, 464 couvrir, 177 craie, 159 craindre, 5, 382,1, 497, Rem. crancelin, 494,2 crane, 20,6 crâne, 104,2 cravache, 67,5 cravate, 67,5, 279,2 créance, 17, 265 créature, 43,s crèche, 472,1 crédit, 43,4 crelotte, 520,8 crénom, 520,8 crenu, 151, Rem. créole, 65,4 crescendo, 78,1 crétin, 68 creuset, 529 crevette, 68 34*

crible, 361,2 cricket, 76,8 crient, 273,8 crier, 151, 260, 399, Rem., 494,2 crique, 13 cristi, 520,s crocodile, 507,2 croient, 273,s croître, 406,2, Rem., 499 croix, 97,9 crouler, 260 croup, 66 croyance, 17, 265 croyant, -ons, -ais, 265 croyez, 266 crucifiment, 271,2 crucifix, 39. Rem., 406,1 cueillir, 423,2 çui, 341,1 cuider, 255, 382,2, 400 cuiller, 207,4, Rem. cuir, 201, 471,8 cuirassé (bitter), 530 cuire, 403 cuisant, 203 cuisine, 10,1, 203, 411,8 cuisse, 12,89, 201, 406,1 cuisson, 203, 474,4 cuivre, 204, 471,8 cul, 187, 344 culbute, 494,2 curée, 455,2 cygne, 152 czar, 67,5 daigner, 217,2 daintier, 386,2 dais, 159, 406,2 dam, 223 damas, 20,1 dame, dame-dieu, 228 dame-jeanne, 68, 529 D'Agny, 100 daim, 213, 321 daine, 321 dandy, 76,9 danger, 223

dans, 215,2

danse macabre, 119, Rem. danser, 7,6 dartre, 247, 504,8 datte, 341,2 Daumesnil, 463 dauphin, 238 daurade, 82 davantage, 107 Davoust, 463 Dax, 491,2 de, 281,1, 515.2 dé, 266, 344 débiteur, 39,2 déblayer, 500 déçu (au d. de), 99 dédagner, 118,2 Dédé, 121 Dédèle, 121, 509 dédicace, 514 défendude, 386 défeu, 524 défoncer, 458,2, Rem. défunt, 231,4, 387,2 dehors, 442 degré, 502,2 Dehéries, 489,5 déluge, 472,3 démantibuler, 890 demi, 151, Rem. demi aune, 284,6 demi supe, 522,2 démoc, 522,3 demoiselle, 256,1 démoniaque, 503,6 dénoûment, 271,2 denrée, 291 dénûment, 271,2 de par, 99 dépêcher, 266 dépècement, 299,1 dépecer, 299,1 dépiauter, 239, Rem. déplaît, 139,3 der, 519,5 derby, 76,8 derechef, 489,5 dériver, 494,1

dernier, 291, 298,2, 519 déroger, 484.1 déroquer, 32 des, 293,1, 342 désagrément, 69, 271,2 désamphitryonner, 69 Descartes, 463 désert, 162 désinvolle, 65,5 désinvolture, 78,1 désir, 162 désirer, 162 dessiller, 353, 403,1 dessosier, 69 dessous, 459 dessus, 459 dessuisser (se), 69 destrier, 83, 406,1, Rem. détective, 76,10 touch: détret, 156 deux, 182, 315,4 devais, 518,8 dévastateur, 514 devin, 151, Rem., 512,2 devise, 151, Rem., 512,2 dévorer, 162 dévoûment, 271,2 diable, 120, 274,1 diacre, 258, 327,2, 410,2 diane, 45 diaprer, 463, 504,8 dicton, 318,1 dideau, 506,2 dieu, 120, 165, 248 digue, 46,2 dilettante, 78,1 dimanche, 215,2, 271.2, 401,2, Rem. dîme, 410,1 dîmes, 410,1 dinde, 489,5 dine, 213 dîner, 39, Rem. direct, 39,1 disais, 191, 416 dise, 415,2 disez, 118 disent, 118

dispache, 78,1 disparate, 65,3 disque, 115 distrent, 499 dit, 196 dites, 118 dito, 526 dix, 98, 197, 315 4, 417,8 465 dock, 76,2,8 dodo, 121, 509 dog-cart, 76,1 dogue, 46,3, 495 doigt, 39, Rem., 426 dois, 472,2 doive, 472,2 dom (don), 519,1 dôme, 82 dommage, 219, Rem. dompter, 97, 98, 119, 494,s dont, 262,2, 395 dor, 489,5 dorade, 32 dorénavant, 107 Dorine, 520,1 dorloter, 291 dorrai, 257, 330,4 dos, 862 dot, 32, 315,2, Rem. douane, 43,4 double, 283,6 douceâtre, 105, Rem. douve, 279,2 doux, 476,2 douze, 403,2 doyen, 198, 221, Rem., 299,2, 415,2 draban, 382,1 drachme, 410,1 dragée, 382,1 dragon, 414 drain, 76,6 dravie, 119, Rem. drenc, 18 dresser, 151, 260 drinc, 20,7 drochki, 67,5 droit, 10,1, 39,1, 151, 260

dromadaire, 254 dromond, 20 drosse, 382,1 du, 293, 302 dû, 104,1, 269, 378 duc, 417,8 ducat, 43,4, 44,1, 415,1 duché, 415,1 duègne, 65, Rem. Duguesclin, 463 duise, 205 duistrent, 499 dune, 4, 20,6 dunum, 4, Rem. durum, 4, Rem. Duruy, 518,4 duvet, 321 eau, 199, 253, Rem. 3 ébahir, 275, Rem., 279,3, 479, Rem. ébaudir (s'), 7,11 éberner, 518.2 écaille, 17 écarquiller, 382,2, 507 écarteler, 359, 512,1 échalas, 359 échalotte, 20 échanger, 507,1 échanson, 7,3 écharpe, 7,2, 245 échauguette, 200, 362 échaume, 241 êche, 200, Rem. échec, 20,1 échenet, 502,2 écherpe, 7,2 échevin, 6, 7.3 échine, 7,10 échôme, 241 échoppe, 241, 361,2 échouement, 271,2 éclabousser, 526 éclaircir, 118, 298,1 éclaircissement, 298,1 éclairer, 298,1 éclanche, 46 écluse, 406,1, Rem. écofrai, 160, Rem., 291

écoine, 160 écolâtre, 504,3 écolier, 173,2 éconduire, 529 écouste, 4 écouler, 39, Rem., 174. 406,2 écoutille, 65,3 écrabouiller, 518,1 écraser, 13, 502,2 écrelet, 389, Rem. écrevisse, 7,9, 502,2 écrire, 376,2 écrouelles, 442 écu, 55 écubier, 65,8 écueil, 369,1 éculer, 271,2 éculon, 271,2 écureuil, 207,4 écurie, 271,2, 455,2 édredon, 518,1 ef, 32, 372 effrayer, 7,11, 159, 279,1 effriter, 455,1 égal, 411,2 églantier, 200, 215,2, 409 église, 197, 261,2, 409, 473,1 églogue, 409 égratigner, 828 élan, 476,2 Elbeuf, 395, Rem. eldorado, 65 5 elfe, 495 élire, 406,1, Rem. Elise, 521,2 élixir, 20,1 elme, 7,2, 17 éloigner, 229,5 émail, 144,1, 354 embarcadère, 65,3, 530 embargo, 65,8 embarque-à-terre, 530 emblaver, 279,2 embler, 447, 497,1 Embrun, 496, Rem. embuscade, 43,1, 44, Rem. émeri, 853

emmailloter, 211,1 emmancher, 211,1 emmarquiser (s'), 69 emmieller, 296, Rem. émoi, 233,5, 502,2 émouchet, 502,2 empan, 506,1 emparer, 220 empêcher, 266 empirer, 198 emplette, 159 emportement, 69 empreindre, 497, Rem. emprun, 526 emprunter, 12.454, 226, 506,1 enamourer, 211,1 encanailler, 69 enclume, 503,6 encomédienner, 69 encre, 504,3 enfance, 474, enfant, 12,149 enfantillage, 340 enfer, 327, Rem. enfoncer, 458,2, Rem. enfreindre, 222,2 engendrer, 498.2 enger, 270.1 engoûment, 271.2 enherber, 211,1 enivrer, 211,1 ennoblir, 211,1 ennui, 211,1 ennuyer, 203, 211,1 enorgueillir, 211,1 enrouement, 271,3 ensemble, 497,1 ensorceler, 359, 512,1 ensouple, 376.1 entier, 138, 197, 427 entraîner, 76, Rem. entre, 281,3 entre (integer), 138 entrechat, 99 entre quatre yeux, 289,1 entresol, 263, Rem. 3 entre-temps, 99

entrevue, 77 entripaillé, 69 envahir, 275, Rem., 279,3, 479, Rem. envoûter, 104,8 épais, 12,248, 153, 159, 200 épanouir, 118,4 éparvin, 247 épaule, 10,1, 383 épeautre, 504,3 épeiche, 7,9 Épernay, 246, 417,2 éperon, 7,2 épervier, 7,9, 246 épervin, 247 épi, 417,4 épicéa, 502,3 épier, 7,1, 482,3, Rem. épieu, 7,2, 526 épillet, 351,2 épine vinette, 334 épingle, 517,1 épisser, 341,2 épître, 841,s éplucher, 291 éponge, 477,2 épontille, 502,2 épouse, 330,4, 493 épouser, 182 épouvanter, 279,2 époux, 182, 461 épreindre, 497, Rem. équerre, 44,1, 66, 77, 391 équestre, 452,2 équignon, 328 érable, 361,2, 362 érailler, 270,1 Ernoul, 7,12 es, 293,1, 342 Esaü, 264, Rem. escabeau, 461 escadre, 43,1, 44,1,65, Rem. escadron, 43,1, 461 escalade, 43,1, 461 escale, 43,4, 44,1 escalier, 32, 352, Rem. escampativos, 68 escamper, 43,1, 461

escarcelle, 461 escarboucle, 329, 412,2, 529 escargot, 32 escarimant, 20.2 escarmouche, 43,1 escarpe, 43,1 escarpe (voleur), 81, Rem. esclandre, 341,3, 503,6 esclavitude, 69 escoffion, 461 escopette, 43,1, 461 escorte, 43,1,8, 461 escouade, 65,2, 66, Rem. escremir, 7,1 esnèque, 20,6 espace, 461 espadon, 461 espalier, 461 espadrille, 68 espèce, 461 espiet, 7,2, 526 espion, 43,1, 46! espolette, 67,1 espringuer, 7,6 esprit, 461 esquif, 461 esquinancie, 461 esquisse, 67.1 essai, 406,1, 477,1 essaim, 325, 406,1 essieu, 346 essuyer, 279, 352, Rem., 415.1 estacade, 43, Rem. estafette, 67,1 estampe, 461 estellin, 20,7 estolt, 7,11 estomac, 417,2, 461 estour, 7,1 estrade, 82 estrapade, 43,8 estrapasser, 67,1 estrieu, 7,2 estropier, 461 esturgeon, 7,9, 471,3 esturman, 20,6 étain, 230,4, 261,2, 330,8

était, 295,2 étalon, 529 étambord, 529 étamer, 298,1 étang, 418 étangue, 502,2 étape, 341,2 éteindre, 452.2, 498,3 éternûment, 271,2 éteule, 369,1 Étienne, 165, 261,2, 440 étincelle, 214, 517,2 étique, 407 étiquette, 77 étoile, 348 étouble, 233,5 étoupin, 67,1 étourderie, 69 étrange, 334, 406,1, Rem., 471,1 étrave, 517,1 être, 499 étreindre, 498, étrenne, 217, Rem. êtres, 460,6, Rem. étresillon, 504,5 étrier, 7,2 étron, 6 eu, 175, 264, 269, 378 Eugène, 302 Eure, 188, Rem., 269 eus, 264, 269 Eustache, 302 évaltonner, 291 évangile, 238,2 évêque, 368,2, 400,2 évier, 199, 411,1, 489,1 exactitude, 69 excise, 66 exil, 353, 406,1 exploit, 76, 77, 494,2 express, 76,1, 77, 494,2 extraordinaire, 270,1 fable, 517,1 fabliau, 83,1, 239, Rem., 506,4 façade, 43,2 façon, 89,1, 77, 474,4

faction, 39,1 facton, 318,1 factoton, 318,1 fadaise, 200, Rem. fade, 445,1 faible, 159, 341,1, 513,1 faide, 7,8 faignant, 334 faïence, 43,2, 351, Rem. faillir, 348 faillite, 43,8 faimes, 410,1 faine, 137,2, 275, 435 fais, 476,2 faisais, 191 faisan, 473,1 faite, 7,4, 200, Rem., 362 falot, 328, 340 famillionarité, 124 Fanchon, 121 fandango, 65,1 faner, 162 fanfan, 121, 507,8 fanfaron, 45, 65,5 fanfreluche, 529 fange, 334, 471,1 fantaisie, 257, 367, Rem. fantasia, 78,1 fantassin, 43,1 fantoche, 78,1 fantôme, 169 faon, 277 faquin, 43,7 faquir, 67,6 farce, 458,2, Rem. farniente, 67,1, 78,1 farouche, 245, 401,2, Rem. fashion, 76,9, 77 fat, 32 faubourg, 362, 529 faucheux, 364 faufiler, 529 fauteuil, 7,4, 177 257 faux, 353 faux-fuyant, 529 faux-marcher, 529

féage, 265, Rem.

féal, 265, Rem., 394

Fécamp, 100 fectivement, 520,8 feindre, 498,3 feldspath, 67,2 félibre, 80, Rem. 1. Félix, 115 felouque, 65,3, 116,3 femme, 211,2, Rem. ferai, 175 férir, 168, 299,1 Féroe, 116,4 Ferry, 7,12, 361,1, 513,2 festival, 76,9 fétiche, 67,4 feu, 175, 276, 524 fen (focus), 10.1, 201, Rem., 248, 414 feuchière, 401,2 Feugère, 237 feuillage, 180 feutre, 7,2 fève, 233,4 février, 376,2, 452,2 fic, 417,4 fichtre, 120 fidèle, 155, 394 fief, 7,8, 395, Rem. fiente, 164, 218 fierté, 299,1 fiertre, 188, 361,2 fiévreux, 299,1 Fifi, 121 fifille, 509 Fifine, 121, 509 fifre, 46,1 figue, 415,8 filandre, 504,s filigrane, 67,1 filleul, 137, 177, 345, 346, 352 fillol, 177 fils, 354, 465 finir, 151, Rem. 512,2 fiole, 173,8, Rem., 240 fiord, 78,5 fioriture, 78,1 five-o'clock 76,9 flacon, 463

flairer, 361,1, 427, 512,1 flamand, 8 flamant, 32 flambe, 323,8, 513,1 flamberge, 529 flan, 277 flanc, 482,2 flanelle, 66 flaque, 68 fléau, 265, Rem., 279,s, 435 flegme, 428 flémard, 428 fleuraison, 69, 118 fleurer, 529 fleurette, 118 fleurir, 185 fleuve, 472,8 flibustier, 361,1 Flipote, 295,1 flirt, 76,9 Flobert, 482,2 flo-flotement, 509 flonde, 18 florin, 48,s flotille, 65,3 flotter, 407 Flovent, 271,2, 482,2 flûte, 269 flux, 406,1 foi, 155, 395,1 foie, 12,475 foin, 216 fois, 11, 445,1 foison, 473,1 fol, 345, 346, 347 folc, 12,161 folliculaire, 69 fonceau, 458,2, Rem. foncer, 458,2, Rem. foncier, 458,2, Rem. fondefle, 376.1 font, 234 Fontainebleau, 265, 522 foot-ball, 76,8 forcené, 7,11, 458,2, Rem. forces, 251.6. 441 fore-gigger, 76,8, Rem.

forfante, 43,7 forfanterie, 48,7 forge, 188,1, 376,1, 401,2, Rem. forger, 401,2 forme, 181 fors, 177 forteresse, 504,2 fortif, 522,2 fou, 347 fouace, 415,1 fouage, 301,1 foudre, 431,s, 498,1 fouet, 160, 248 fouger, 401,2 fougère, 237, 401,2 foultitude, 527,2 four, 327, Rem. fourbi, 78,6 fourbir, 7,1 four in hand, 76,1 fourmi, 179 fourmiller, 351,2 fourreau, 7,2 fourvoyer, 179 frac, 66 fragile, 39,1 fraîche, 406,2 frais, 7,11, 159, 406,2 frambuesa, 158 français, 159, 191 franco, 78,1 frange, 517,1 frayer, 159 frayeur, 268, 279,1 frégate, 43,4 Fréjus, 517,3 frélampier, 362 frelater, 518,1 frêle, 39,1, 200 frelon, 518,1 frêne, 200, 406,1 Fréry, 7,12 fresaie, 368,1, 434,2 fresque, 43,2 freux, 482,2 frichti, 78,3 frileux, 359, 512,1

frimas, 482,2 frise, 43,2 frivolité, 69 froid, 118,s, 195, 426 froisser, 474,2 fromage, 12,870, 184, 400, Rem., 518,1 froment, 186 fronde, 504,1 froufrou, 509 frusquin, 81,1, Rem. fuerre, 7,2 fugue, 67,1 fuie, 204 fuient, 273,3 fuir, 204, 435, 455 fumerole, 237 fumier, 233,2 fur, 802 furole, 455,2 fusil, 344 fusiniste, 213 fusique, 233,1 fustiger, 434,2 fûtaie, 463 gabion, 43,1 gage, 7,3, 12,285, 475.2 gageure, 119 gagner, 7,11, 270,1 gai, 7,11 gain (de gaain), 270,1 gain (de gaīn), 275 gaine, 187,2, 275, 445,1 gainsborough, 76,5 galantine, 529 galbe, 43,2 galéace, 43,4 galée, 20,s galère, 43,4 galoubet, 68 gambois, 7,2 gamboison, 7,2 gamelle, 67.1 gangrène, 423,1 gant, 7,2, 454 gap, 379,2 garantir, 7,s garde, 7,1, 454

garden-party, 70,9 Garges, 520,2 Garnier, 7,12, 454 garnir, 454 garou, 448,2 Gascogne, 445,1 gâteau, 7,5 gåter, 8, 445,1 gâteux, 364 gaufre, 7,5 gauge, 401,2, Rem. gaut, 7,7 Gautier, 7,12, 454 gavache, 45 gavotte, 68 gazelle, 20,1 gazette, 43,8 gazon, 7,7, 454, 456, Rem. géant, 279,8, 434,2, 506,1 geindre, 497, Rem. geline, 174, 348, 423,1 gencive, 512,1 gendre, 498,2 gêne, 267 Gênes, 453,2 genièvre, 186, 469 génisse, 186, 469 genou, 10,3, 354 gentil, 344 gentiment, 344 gentleman, 66, 76,9, 77 Geoffroy, 7,19 géographie, 268 A geôle, 264, 268, 401,1, 446,2, 472,8 Gérard, 7.12, 482.8, Rem. gerbe, 7,7, 12,203, 246 gercer, 246, 401,1 gerfaut, 7,9 germandrée, 401,1 gernote, 13,3 Gers, 261.2 gésir, 191, 416, 469 geste, 83 gig, 76,1 gigue, 7,6 Gilbert, 7,12 Gilles, 261.2, 475,4, Rem.

gimblette, 68 gin, 76,4 gingembre, 475,1, Rem. 503,7, 506,2 girofle, 401,1, 440 glai, 475,4 glaīeul, 137,1, 475,1 glaive, 5, 525 glande, 341.s glaner, 162 glas, 399 glouglou, 509 gnaquer, 18 go, 379,2 Godefroy, 7,12 godelureau, 512,1 Goethe, 116,4 Gogo, 121 gogo, 509 golfe, 400,1 gondre, 141, Rem. gondole, 43,4, 141, Rem. gonfalon, 512 1 gonfanon, 7,2, 257, 328, 422,1, 512,1 gonfler, 400,1 Gont(h)ier, 7,12 gorge, 181 Gormaise, 474,1 Got, 520,1 Goton, 121, 520,1 gouape, 81, Rem. goudron, 219, Rem. gouffre, 4' 0,1, 504,3 goujon, 472,2 goum, 78,6 goupil, 445,1 goupillon, 529 Gouraincourt, 340 gourbi, 78,6 gourde, 400,1 gourgouran, 77 gourmet, 518,2 gouvernail, 353, 354 grabuge, 518,1 grammaire, 211,1, 475,4, Rem.

grand, 895,2

grandesse, 65,8 grange, 334, 471,1 granter, 265 graphigner, 502,2 gras, 399 grateron, 529 graticule, 67,1 gratter, 399 grave, 39,1 grecque, 415,8 grêle, 200, 409 grenette, 298,2, Rem. grenier, 175, 298,2, Rcm. grenouille, 175, 503,4 grenu, 298.2, Rem. grésiller, 529 grève, 4 grever, 175, 299,1 grief, 39,1, 118 grièveté, 299,1 gril, 354, 399 grille, 267, 399 grimoire, 174, 283,5 griolé, 524 griotte, 20,7 grip, 20,7 gris, 7,11 grobianisme, 46 Groenland, 116,4 grog, 76,4 grogner, 330,3 groin, 296,2 groom, 76,9 groseille, 399 grossièreté, 69 grotesque, 421 grotte, 399 gruau, 238 guano, 78,2 gué, 395,1, 445,1, 524 guède, 7,8, 200, 454 quelte, 78,3 guenchir, 7,1 guenipe, 494,1 guêpe, 445,1 guerdon, 291, 526 guéret, 167, 200, 247, 445,1,2, 506,1

guérilla, 78,2 guérir, 454 guerpir, 7,3, 454 guerre, 7,1, 454 guerredon, 7,11, 291 guet, 7,1, 200, 454 guet-apens, 7,1, 200, 287 guetter, 7,1, 200 gueules, 20,1 gueuse, 46 gueux, 33 guichet, 7,4 Gugusse, 121 gui, 445,1 Guiard, 454 guideau, 507,1 Guillaume, 7,12, 238, 454 guimpe, 7,2, 341,2 gui(n)che, 12,2 guise, 454 guitare, 65,1 guivre, 445,1 gutta-percha, 76.6 Guyenne, 261,1 habit, 489,1 hâbler, 65,5, 104.2, 439, 483 haie, 7,7 haine, 137,2, 275 hair, 7,11, 275, Rem., 481, 486 halener, 300,1, 517,2 haler, 359 haleter, 484 hallebarde, 20,5 hallope, 67,3 halte, 46, 495 hameau, 7,3 hanap, 7,4, 372, Rem., 482,8, 494,1 hanche, 7,10 handicap, 76,8 haquebute, 43,1, 46 harangue, 7.3, 215,2, 482,8 494.1 harceler, 245, 458,2, Rem. harde, 245, 486

hardi, 7,11

hareng, 7,9, 8 hargne, 480,2 haricot, 486 harlou, 291 harnais, 159, 160, Rem. harousse, 494,1 harpe, 7,6 harpie, 480,2 hasarder, 456, Rem. haschière, 7.s hase, 7,9 haspe, 341,2 haste, 480,2 hâte, 7,11 haubert, 7,2, 17, 418 hausse-col, 529 hausser, 474,4 haut, 8, 480,1, 503,5, 524 heaume, 7,2, 12,928, 17 héberge, 12,872 héberger, 362 hélas, 465 helt, 7,2 hennir, 211,2, Rem, 484 Henri, 7,12, 486 Henriette, 486 herberge, 7,1, 12,872 herboriste, 529 herche, 480,1 hercher, 68, 79 hérisson, 503,5 hériter, 512,2, 517,8 Hermand, 7,12 hermine, 246 héron, 7,9 héros, 480,2 herse, 370, 403,2, 480.1, 503,5 hésiter, 480,2, Rem. hêtre, 7,8, 481 heur, 99, 175, 188, Rem. 276, 438, 471, s, 479 Rem. heut, 7,2 hideur, 83 hièble, 165, 479, Rem. hier, 296,1 hiérarchie, 469 high-life, 76,9

high-lifeur, 76,11 hile, 480,2 hillot, 81 hippopotame, 514 histoire, 201 hiver, 327, Rem., 378 hoboe, 158 hoc, 480,2 hogue, 13 hôler, 484 Hollande, 486 homard, 486 hombre, 65,1, 65, Rem. home, 76,9 Hongrie, 486 honnir, 7,11 honte, 7,11 hoquet, 486, 489,1 hoqueton, 20,1, 241, 481 hors, 439,1 houblon, 291, 494,2 houille, 32 houlier, 859 houper, 484 houseaux, 7,2, 12,423 housse, 20,1 houx, 6, 7,8 hucher, 484 huer, 484 huese, 7,2, 12,423 huguenot, 46,1 hui, 475,4 huile, 207, 4, 352, 479, Rem. huis, 204, 479, Rem. huit, 479, Rem. hustre, 201, 385, 471,3, 479, Rem. humble, 223, 497,1 humour, 77 hunter, 76,8 hurler, 348, 484 hyacinthe, 469 hymne, 323,4 tambe. 106 ici, 261,8, 417,4 icil, 158 icist, 153 idolâtre, 104,2, 514

il, 153, 344 ilà, 502,3 image, 327,2 imbroglio, 67,1 immanquable, 69, 211,1 impasse, 69 imper', 522,2 impolitesse, 69 impresario, 78,1 improviste (à l'), 43 incognito, 69 incrédulité, 39, Rem. indigo, 65,4 Indre, 498,3 infâme, 104,9 infant, 55, 65, 65, Rem. Ingrande, 503,7 insidieux, 69 inspectateur, 69 instruire, 39, Rem. insulter, 69 interroger, 39,2, 434,1 interview, 76,7, 77 intransigeant, 78,2 intrigant, 67,1 intrigue, 48,8 intriguer, 415,2 isba, 78,4 isnel, 7,11 issir, 198 ist, 153 isthme, 385 itel, 502,8 ithos, 155 ive, 197, 452,1 ivoire, 168, 201 ivre, 155 jacinthe, 469 Jaimes, 375, 410,1 jaloux, 118, 162, 182, 475,1, Rem. jambe, 10,1 janvier, 453,2 jarbe, 7,1, 246 jardin, 7,7, 423,1, 504,2, Rem. jargon, 245

jarni(bleu), 120

jarret, 4 jatte, 376,8, 423,1 je, 112, 281,1 Jean, 185, 264, 265 Jérôme, 469 Jérusalem, 469 jeter, 407 jeu, 10,1, 201, Rem., 248, 414, 469 jeu d'eau, 530 jeudi, 463,8 jeun, 276 jeune, 182 251,s jeûner, 276 jo, 285,2 jockey, 66, 76,8 joindre, 469 joli, 450,1 jolivette, 529 jonc, 226 jongleur, 409, 503,7 jonquille, 65,4 joue, 10,1, 188,2, 376,3, 423,1 joug, 436,1 joujou, 509 jour, 327, Rem., 475,1 journal, 186, 406,1, Rem., 463 joute, 186, 307,1. Rem., 406,1, Rem., 463 jouter, 406,1, Rem., 463 juge, 400, Rem., 469 juger, 255, 401,2 juif, 274,2 jujube, 442, 475,1, Rem. julep, 20,1 jumeau, 238,2 Jumièges, 233, 2, 400, Rem. jupe, 20,1 juridiction, 460 jury, 76,1, 77 jus, 118, 181, 362, 475,1 *jusque*, 281,2, 475,1 jute, 76,5 kaolin, 67,5 keepsake, 76,9 képi, 78,3 kermesse, 46,2

kilo, 522,2 kiosque, 67,5,6 kirsch, 78,8 knout, 67,5 kopeck, 78,4 la, 139,1, 173, 261,5, 285,1 *lâcher*, 406,1 lacis, 267 lacs, 98, 476,2 ladre, 463, 498,4 lagune, 67,1 lasche (lêche), 7,8 laid, 7,11, 395,2 laisser, 406,1 Lallemant, 489,1 lambeau, -el, 347 lambrequin, 46,2 lambruche, 496, Rem. lambrusque, 503,7 lancement, 46, 494,2 lancepessade, 43.1, 339 Rem. landau, 78,s landier, **4**89,1 landsturm, 67,3 landwehr, 67,2 lange, 334, 471,1 Lange, 489,1 Langlois, 159, 489,1 langouste, 400,1, 414 Langres, 215,2, 327,2 langue, 215,2, 452.2 languir, 452,2 lansquenet, 46, 494,2 Laon, 4, Rem., 226, 277 lapis-lazuli, 339, Rem. larcin, 256, 291 large, 436,2 larme, 199, 245, 408 lasse (de guerre), 465 lasting, 76,5 Launay, 489,1 laurier, 188 laustic, 489,1 laver, 298,1, 450,1 lawn-tennis, 76,3 lazarone, 78,1 le, 139,1,261,3,281,1,293,1,2 leader, 76,6,7 léal, 434,2 léans, 215,2 lecon, 474.4 lécrelet, 389, Rem. Lefébure, 119, Rem. Lefeuv(r)e, 233,4 légalité, 39,1 léger, 167, 446,2, 472,3 Léger, 7,12 legs, 99, 119 légume, 39,2, 483 le Havre, 327,2 Lélène, 507,8 Lemaistre, 463 lendemain, 232, 489,1 lendit, 489,1 léonime (rime), 508 Lerm, 489,1 les, 293,1,2 Les Chères, 100 lésine, 67,1 Lesterps, 489,1 leu, 182 leude, 17 leur, 182, 261,3 leurs, 364,2 lève, 233,4, 299,1 lever, 299,1 levis, 267 lèvre, 233,4 levrette, 514 levron, 514 lézard, 199,2, 245, 887.416 Lézer, 421 L'Hérat, 100 li, 284,4,5 libretto, 78,1 licorne, 261,5, 327,1 licou, 271,2, 347 lie, 166, Rem. lien, 196, 221, Rem. lier, 196 lierre, 391, 489,1 liesse, 168 lieu, 201, Rem. lieue, 4

lieur, 504,4

lige, 7,3 Lili, 121 Lille, 489,1 Lillebonne, 469 limier, 271,2 linceul, 10,1, 12.411, 137,1, 346 linge, 334, 471,1 lingot, 489,1 lion, 168, 268 lippe, 7,10 lire, 197, 427 lis, 87,5, 354 lit, 197, 407 litre, 504.8 loc, 7,4 lock-out, 76,7 locman, 46,2 Lodève, 386 loge, 7,4, 472,2 loir, 150, 421 Loire, 251,4, 427 lois, 406,2 Loiseau, 489,1 loisir, 191, 416 lolo, 509 Lolotte, 121 Londres, 327,2 londrès, 141, Rem. long, 436,2 longe, 472,2 longue, 423,2 loquet, 7,4 Lorient, 489,1 loriot, 489,1 lorsque, 281,2 loterie, 67,1 louche, 406,2 lougre, 66 Louis, 7,12 Loulou, 121 loup, 182, 372.1 lourd, 186, 395,2 loustic, 67 2 loutre, 883 louve, 233,6 Louvre, 233,6

loyal, 196,2, 434,2

loyauté, 39.1 luette, 448, 489,1 lumignon, 233,2, 529 lunch, 76,4 lundi, 118,8, 254 lurette, 302, 491,3 luth, 20,1, 269 lutin, 827,1, 529 lutrin, 407 lutte, 455, Rem. lutter, 407, 455,2 Lyon, 4, Rem., 226 ma, 187,2, 285,1 mac, 522,2 macabre, 83, 119, Rem. macadam, 76,6 macfarlane, 76,s machelière, 529 mackintosch, 76 maçon, 12,876 madame, 519,1 Made, 522,1 Madeleine, 426 mademoiselle, 519,1 madre, 7,4, 463, 498,4 madrigal, 43 s, 253, Rem. Maēstricht, 106, Rem. maestro, 78,1 mage, 486,1 magnan, 79 magne, 336 magot, 81, Rem. magus, 4, Rem. maigre, 408 mail, 3**53**, 35**4** mailcoach, 76,1,8 maille (macula), 352 maille (metallea), 265, 386 mainbour, 7,3 main de gloire, **52**9 Mainet, 336 main-mast, 76,8, Rem. màison, 473,1 Maistre (de), 119, 463,1, Rem. maître, 137,2, 275, 435

majolique, 359

makis, 78.1 mal, 173,3, Rem., 347 malade, 382,2 maladrerie, 504,5, 529 malandrin, 43,7 malaria, 78,1 mâle, 12,47, 250,1, 412,1 malfacon, 257 malgré, 312, Rem. malheur, 276 malin, 385 malitorne, 359 maller, 7,3 malotru, 463 maltôte, 257, 291, 342 maman, 509 ma mie, 285,1, 489,3 mamour, 285,1, 489,8 manche, 219, 401,2, Rem. mandarin, 67,4 mandoline, **67**,1 mandore, 368,1 manège, 67,1 manger, 10,1, 12,16, 393 401,2 mangonnel, 20,2 maniaque, 508.6 manier, 334 manille, 340 manîment, 271,2 manteau, 347 mantille, 65,1 maquette, 43,2 maquis, 78,1 marbre, 324, 513,2 mar(e), 345 marais, 159 marasquin, 67.1 Marbeuf, 395, Rem. marbrin, 494,2 marc, 261,2 marchand, 245, 265, 387 marché, 12,600, 245 marchef, 522,2 marchi, 522,2 marcotte, 245, 422,2 maréchal, 7,1, 7,8 marelle, 245

marge, 327,2 Margot, 121, 522,2 marguillier, 291, 409 marjolaine, 359 marle, 4 Marmagne, 412,1 marmelade, 245, 342 marne, 4, 341,2, 431,1 marner, 431,1 marprime, 67,8 marque, 245 marquer, 245 marguis, 44, Rem., 191 marron, 32 marrube, 472,1 marsouin, 20,6, 296,2 marte, 361,2, Rem. marteau, 347 martingale, 32, 503,7 martre, 361,2, Rem. Mas, 520,1 mascarade, 43.3, 506,2 mascaret, 32 Massenet, 520,1 massepain, 43.s, 362 matamore, 65,2 mata, 522,2 match, 76.3 matelas, 359 matelot, 46,2, 328 matériel, -aux, 173,8 Mathieu, 165 Mathieusalé, 530 mâtin, 452,2 matras, 4 matrimonion, 318.1 mau, 344 maussade, 342, Rem., 362,4, 459 Max, 495 Maz, 522,2 Maza, 522,1 mazag, 522,2 mazagran, 78,6 mazurka, 78,4 me, 281,1, 293,2 méchant, 265

médaille, 43,2, 44,1, 386

médaill(i)er, 193,1 medianitos, 78.2 meeting, 76,7 mel, 173,3, Rem. mélanco, 522, Rem. mélancolie, 340 mêlé-casse, 522,2 mêler, 412,1 mélèze, 32 mélo, 522,2 même, 266, 869,2 mémère, 121, 509 menacer, 12,181 ménage, 200 ménestrel, 83 menin, 65,5 menotte, 298, Rem. merci, 191, 395,1 mercredi, 118,3, 139,4, 513,2 méridional, 118 mérinos, 65,4 merlan, 8 merrai, 257. 330,4 merrain, 200, 256,8 métro, 522,2 merveille, 151, 257, 291, 375 mésange, 7,9 mes, 112 meschin, 20,1 mess, 76,4,8, 77 métairie, 271,2 métayer, 198, 200 métier, 161 mets, 98 meugler, 526 meunier, 242 meurs, 201, 471,8 meurtre, 385 meurtrier, 296 mi, 475,4 micocoulier, 32 midi, 12,758 midînette, 514, Rem. 2 mie, 261,1 miège, 165 mieux, 164 miez, 7,5 migraine, 261,2, 408

mil (milium), 353, 354 mil (mille), 348,1 mille, 352 mille-z-amitiés, 289,1 million, 43,4, 351,8 milour, 46,8 Mimi, 121, 509 Mimile, 121, 509 mine, 261,2 minuit, 271,2 mioche, 81, Rem. mire, 475,4, Rem. misdrent, 498,4 mitiger, 434,2 mitraille, 504,5 mnadies, 232 moelle, 160, 268, 517,4 mœurs, 465 moindre, 214, 216, 250,4. 498,2 moins, 216 moisir, 204, 416 moisson, 478.2 moite, 390, 463 moitié, 193,3 monde, 248, 495 Monet, 520.1 monnaie, 159 monocoquelogue, 527, Rem. monôme, 514 monsieur, 364.2, 519,1 Montaigne, 119, 229.4, Rem. Mont-Louis, 100 Montmartre, 246, Rem. morbidesse, 78,1 morl·leu, 120, 529 morcani, 458,2, Rem. morii_ré, 291 morfil, 387 morne, 7,11, 181 moriaise, 159 m-saigue, **43**,2 mot. 176 mou, 347 mouche, 406., 463 moudre, 498. mouillier, 137,1

moujik, 78,4 moule, 186, 251,1, 412, 463,8 moult, 83 Mours, 261,1 mousse, 7.8 mousse (mozo), 45 moustache, 152, Rem. moustique, 517,2 moutier, 257 moyen, 198, 221, Rem., 299,2 moyeu, 137.1, 346 mû, 104 muef, 395, Rem. Muette (la), 178. Rem. muid, 201, 475,4 mulon, 302 mûr, 175, 269 mûre, 182, 529 musaraigne, 229,4, Rem. musc, 253, Rem. musca(r)din, 55, 362muscle, 313,2, 412,1 musique, 503,6 music-hall, 76,s mussodour, 233,1 mutin, 302 nabab, 495 nacaire, 20,1 nache, 259 nadir, 20,1 nager, 39,1, 420,2, 446,2 naīf, 39,1, 275, Rem. Naimeric, 491,4 nain, 491,4 naître, 406,2, Rem., 499 nan, 7,s Nana, 121, 507,8 nanan, 509 Nanette, 507,8 nantii, 7,8 nantissement, 7,3 nappe, 320,1, 873 narquois, 33 nasiller, 360 natal, 39,1 natif, 39,1, 386 Natole, 261,1

Natolie, 261.1, 490, Rem. natte, 320, 388 Naudet, 520,1 Naudin, 520,1 naviguer, 39,1, 434,2 navire, 852 navrer, 7,1 ne, 224, 281,1, 395,1 néanmoins, 387 ned, 289,3, 395,1 nef, 170, 372,1, 449, 450,1 nèfle, 320, 368,2 nègre, 65,4, 65, Rem. neīs. 153 nenni, 211,2, Rem. Nesle, 463 nettoyement, 271,2 nette, 890 Neubrisac, 450,1 Neuchâtel, 450,1 neuf (novem), 177, 315,4 450,1,2 neuf (novus), 112, Rem., 177, 814,1, Rem., 450,1 neume, 368,1 Neustrie, 296,s Neuville, 257, 514 nez, 464 niche, 116,5 nid, 39, Rem., 97, 395,1, Rem. nièce, 164, 474,4 nielle, 435 nier, 198, 299,2, 434,2 nille, 261,1 Nini, 121, 509 Niniche, 121 Nisard, 520,1 niveau, 339 niveler, 339 noces, 176, 474,4 nocher, 116,s noël, 39,1, 160, 1**75** noer, 175 Nogent, 472,8 nœud, 97, 395,1 noir, 66, 427 noise, 206, 473,1

noix, 97, 417,₃ nomble, 339 nombre, 497,2 nombril, 339, 341,2, 345, 354, 512,1 nom d'unch, 522,2 non, 224 nord-ouest, 894, Rem. notre, 468 nouer, 182 nougat, 68 nourriture, 256,1 nounou, 509 nous, 182 nouveau, 347 noyer, 299.2, 415,2 Noyon, 4, Rem., 488 nue, 378 nuit, 201, 407, 455 Nys, 520,1 obéir, 267 objet, 376,3, 387,2, 407 obscénité, 69 obscur, 119, 376,s obstiner, 376,3 obus, 67,2, 141, Rem. occase, 522,2 octobre, 118,3, 376,2, 407 Odier, 7,12 œil, 207,4, 353, 354 œuf, 182, 314,1, Rem., 450 offenseur, 69 officiosité, 69 offrande, 215,2 oie, 415,1, 446,2 oignon, 226, 229,5 oil, 14, Rem. oindre, 498,s Oise, 259, 361,2 oiseau, 10.3, 347, 416, 446,2 oiseux, 474,1 oison, 12,2, 476,1 oliphant, 442 omelette, 32, 175 on, 224, 479 once, 339, Rem. oncle, 412,1, 448

onguent, 452,2

ont, 234, 378 onze, 226, 393, 403,2 oraison, 474,1 orange, 20,1, 529 ordalie, 7.8 ordel, 7,3 ordonner, 529 ordre, 327,2 ordure, 479 oreille, 10,8 oreste, 525 orfèvre, 233,4, 376 2, 439,2 orfraie, 434,2, 441 orge, 475,2, 479 orgue, 327,2 orgueil, 7,11 original, 529 original, -el, 178,s ormaie, -oie, 160, Rem. orme, 181, 243, 251,2, 342 Orne, 342 orne, 181 ornemaniste, 211,2, Rem. orpailleur, 529 orphelin, 328 orteil, 5, 174, 207,4, Rem., 524 ortie, 184, 415,3 ortolan, 68 orvet, 875 osciller, 348 otage, 463 ottomane, 67,6 où, 182 ouailles, 274,s, 448 oublier, 494,2 Ouche, 489,1 oui, 14, Rem. ouiller, 270,1 ours, 465 Ours (rue aux), 529 outarde, 188, 446,2, 463 outil, 354, 463 ouvrir, 177 Ozoir, 257, 360 Ozouer, 158 pacage, 463 padou, 253, Rem. 3

page (paggio), 43,8 page (pagina), 372,2 pagne, 65 4 pagode, 67,6 Paimbeuf, 395, Rem. paîment, 271,2 pain enchanté, 530 pair, 170, 200, Rem., 363 paître, 406,2, Rem., 499 paix, 417,8 palanguin, 67,4 pâle, 130,s, 390 pale-ale, 76,4 palefroi. 292, 359, 446,1 palette, 271,2 palier, 270,1 palsambleu, 120 pâmer, 461 pampe, 361,2, Rem. pampre, 258, 327,2, 361,2 Rem. pana, 522,2 panais, 253, Rem. 3, 463 panier, 12,885 panne, 211,2, Rem. pannequet, 76,4 panser, 95,2, 215,2, 330,5 pantalon, 43,8 pantois, 867, Rem. pantomime, 529 paon, 277, 448 papa, 509 paquebot, 66, 76,8 par, 245 par (de), 99 paraguante, 65,1 paraître, 159, 406,2, Rem., 495 parangon, 65,6 parapet, 43,1 parbleu, 120 parce que, 362 parchemin, 215, 245, 423,2 par cœur, 99 parer, 298,1 paresse, 245, 427 Parisis, 191 pariure, 524

paroi, 137,1 parole, 188,1, 234, 376,1 parrain, 212 partenaire, 76,8, 494,2 parvis, 257, 279,2, 291 passe, 361,2 pastel, 67,1, 347 pastille, 348 patrie, 38, Rem. patrouiller, 504.5 paupière, 138, 376,2 pauvre, 89, Rem., 188 pauvreté, 188, 518,4 pavais, 528, Rem. pavane, 65,1 pavillon, 256,8 payen, 221, Rem., 434,2 pays, 191, 275, Rem., 279,1, 435 paysan, 275, Rem. péage, 265, Rem. pêche, 362 pécher, 167 pecque, 68 pédant, 43,8 peigne, 197 peine, 217, Rem. peintre, 503,7 pèlerin, 256,2, 859, 427, 512,1 pelle, 340 pelouse, 182 pendant, 232 pêne, 341,2 penser, 330,5 pépère, 509 pé-pétiller, 509 Perche (le), 400, Rem. perdrix, 97, 417,8, 504,2 péril, 168, 353, 354 périr, 168 perpète (à), 522,2 persil, 256, 291, 344 pertuis, 504,2 pertuisane, 529 peu, 188,4, 248 peuple. 369,1 peur, 276, 448

peux, 201 phalanstère, 526 phénol, 527 philo, 522,2 philosophisme, 69 photo, 522,2 phtisique, 367, Rem. pic, 417,4 pick-pocket, 76,10 pied, 89, Rem., 97, 395,1 piège, 165, 400, Rem. pierraille, 299,1 pierré, 299,1 pierrerie, 299,1, 514 piètre, 266 pieu, 173,8, Rem. pieuvre, 79, 341,2 pigeon, 472,1 pi-grièche, 271,2 pilier, 173,2 pilote, 43,4 pilule, 340 piment, 428 pimprenelle, 504,5 pinceau, 214 pinque, 67,8 pintade, 67,4 pion, 168, 268 pipi, 121 pique-nique, 66 piqueux, 364 pis, 197, 299,2, 407 pitaine, 522.1 pitié, 162, 193,s pivert, 417,4 pivoine, 168, 279,2 plafond, 387 plafonner, 315, Rem. plaider, 382,2 plaidoirie, 271,2 plaignant, 229,4 plain, 291 plaindre, 498,8 plais, 476,2 plaise, 476,1 plaisir, 191, 416 plamour, 295,4 plan, 387

plantain, 429 planteur, 77, Rem. plantureux, 99, 269 plaquesin, 336 platine, 78,2 plein (mettre au), 99 plein saut (de), 529 pleurer, 185 pleuvoir, 180, 279,2 plier, 112, 196 plomb, 379,2 plonger, 401,2 ployer, 112, 196, 415,2 pluie, 204, 472,s plupart, 463 plus, 310, Rem., 315,4, 341,1, 465 plusieurs, 359 plutôt, 468 pneu, 522,2 Poē, 106, Rem. poêle (pallium), 207,3, poêle (patella), 160, 175 poêle (pisele), 12,2 poète, 160 poids, 39. Rem. poinçon, 474,4 poindre, 498, poirier, 118,1 poison, 89,1, 474,1 poisson, 476,1 poisson (mesure), 529 Poitou, 234, 407 poix, 97, 417,s policeman, 76,10 polichinelle, 340 politesse, 44, Rem. polka, 78,4 poltron, 43,1 polype, 39,1 ponceau, 277, Rem. ponche, 66 pondre, 498,2 pontife, 253, Rem. pope, 78,4 populace, 43,7 poques, 46

porc, 418 porche, 251,6, 400, Rem. porc-épic, 419,2, 529 porillon, 351,2 postscriptum, 385 poterne, 341,2, 463 potion, 89,1 pou, 268, 354 poudre, 243, 447, 498,1 Pouille, 261,1 poulain, 212 poulpe, 39,1 poupoule, 509 pour, 182, 185, 362, 364,6, 518,2 pourceau, 12,2, 179 pourpier, 342, 529 pourvoirie, 271,2 poussin, 216 poutre, 138 pouvoir, 279,2 pratique, 407 préau, 265, Rem. prêcher, 266 prêle, 261,1 premier, 151 prenant, 890 presbytère, 460,7 presque, 281,2 preste, 44,1 preu, 519,5 Prévost, 463 prévôt, 168, 385 prier, 12,27, 198, 299,2, 494,3 prière, 198, 494,s prince, 368,2 printanier, 211,2, Rem. prisdrent, 498,4 priser, 198, 474,1 pristi, 522,1 profit, 185 profond, 442 promener, 185 pronostic, 253, Rem., 417,4 propret, 513,2 propriétaire, 513,8 pronunciamento, 78,2 prosateur, 69

proue, 182, 359 prouveire, 152 prouver, 177 prouvoire, 152, 375 provende, 233,5 provin, 222,2, 429 prud'homme, 302 prunelaie, 359, 512,1 psaume, 368,1 pudding, 76,4 puddler, 76 puff, 76,6 puisque, 281,2 puits, 204, 474,2 punch, 66 pupitre, 341,4 puros, 78,2 pute, 390 puy, 475,4 quadrille, 65,1 quaiche, 66 quaker, 66, 141, Rem. quand, 395, 399, Rem. quarante, 391, 399, Rein. quartz, 67,2 quatorze, 403,2 quatre, 251,4, 399, Rem. quat'z arts, 289,1 que, 281,1 quel, 345 quelque, 281,8, 344 quémand, 275. quémander, 200 quenelle, 78,3, 494,1 quenne, 7,10 quenotte, 7,10 quenouille, 180, 840, 512,2 querelle, 340 quérir, 299,1, 364 queue, 188, 394, 400,1 qui, 284,8 quille, 20,6, 46 Quillebeuf, 895, Rem. quincaille, 341,1, 507,2 quincaillerie, 507,2 quincaillier, 193, 507,2 quinquina, 519 quinze, 408,2, 452,1

quitter, 162 quoique, 281,2 rable, 270,3 rabobliner, 291, 341,2 racaille, 463 Racine, 335 rack, 261,1 rade, 46,8 radeau, 32 radicanaille, 527,2 radoub, 379,2 rage, 472,2 raide (roide), 160, Rem., 426 raie, 159 raifort, 275, 463 rail, 76, 116,1 raille, 391 raire, 170, 200, Rem. raisin, 199,2, 216, 416 raison, 39,1, 474,1 râle, 270,1 ralingue, 13,8 ralliement, 271,2 rámeguin, 67,2 rance, 390 rançon, 265 rang, 215,2, 436,2 Raoul, 270,1, 443,2 raout, 66 raque, 20,6 ration, 39,1 rave, 32 ravelin, 44, Rem., 245 Raynaud, 7,12 razzia, 78,6, 116,2 réac, 522,2 rebec, 529 récif, 65,8 réclame, 77, Rem. recoit, 139,s, 191 record, 76,8, 77, Rem. redan, 215,2 redingue, 522,2 redingote, 66, 522,2 reflux, 406,1 refrain, 503,7 regain, 275

35

registre, 463,1, Rem., 504,8 réglisse, 291, 517,2 Regnard, 7,12, 119 Regnauld, 7,12 régulier, 433 rehaut, 98 reillère, 351,2 reine, 137,3, 267, 435 reine-Claude, 399 reître, 46 relengbe, 20,6 reluguer, 68 remembrer, 497,2 remercîment, 271,2 remords, 98 remorquer, 342 remous, 68 rempart, 99 remûment, 271,2 renard, 7,9 Renard, 7,12, 482,3, Rem. Renaud, 7,12 rendre, 503,7 renégat, 44,1 renfort, 98 renîment, 271,2 renoûment, 271,2 reporter, 76,7, 77 républicoquin, 527,2 république, 460,7 requin, 528, Rem. résille, 525.4 résigner, 459 respect, 407 respectable, 69 ressac, 68, 459 ressaigner, 459 ressaisir, 459 ressasser, 459 ressauter, 459 ressemblance, 459 ressembler, 459 ressemeler, 459 ressentiment, 459 ressentir, 459 resserrer, 459 resservir, 459 ressort, 459

ressortir, 459 ressouder, 459 ressource, 358,2, Rem., 458,2, Rem., 459 ressouvenir, 459 retable, 514 retercage, 105, Rem. retient, 139,8 rets, 97, 159, 387 réussir, 43,8 réussite, 43,8 revanche, 255, 401,2, Rem. revancher, 215,2 reverquier, 468, Rem. reversin, 43,8 révolte, 43,1 revolver, 76,8 rez, 464 rhubarbe, 302 rhum, 66 ribordage, 529 richar (fil de), 580 Richard, 7,12, 402,1, 482,8, Rem. riche, 7.11 richedale, 530 rides. 524 ridicoculiser, 124 rifle, 76,8 rinceau, 219, 222 risban, 67,3 rivoi(r), 364 riz, 261,4 robe, 7.2 Robert, 7,12 rob(re), 76,8 rocambole, 78,8 rôder, 32, 104,2, 386 rodomont, 43,7 rogaton, 318,1 Roger, 7,12 rogner, 270,2, 475,3 rognon, 229,5 rogue, 836 Rolland, 7,12, 883 roman, 2, Rem. romande, 2, Rem., 118,4, **508**

romanticisme, 118,4, 508 romantique, 2, Rem. romarin, 460,7 Romble, 497,1 rond, 268, 512,2 ronger, 503,7 ronron, 509 rosbif, 66, 116,1, 385 roseau, 7,8, 12,656 Rosny, 463 rosse, 81 rossignol, 339, 346, 406,2. 512.1 rossinante, 65,5 roter, 407 r6tir, 7,5 Rou, 443,9 rouble, 78,4 roue, 177 Rouen, 3, Rem., 433 rouennais, 211,2, Rem. rouette, 268, 517,4 rouge, 250,5, 472,2 rouler, 341,8 roulette, 271.2 roussi, 529 roussin, 329 rouvre, 233,6 ru, 518,4 rubican, 175 ruche, 4, 463,8 Rue aux Namps, 7,8 Rue aux Ours, 529 Rue des Chamaillards, 529 Rue des Grès, 314,1, Rem. rui, 518,4 ruser, 269, 442 rustaud, 504,8 rustre, 504,8 rut, 455, Rem. rutabaga, 78,5 sa, 137,2, 285,1 Saardam, 329 sable, 20,4 sable (sabulum), 12,80. 376,1 sabot, 105 sabre, 341,2

sabretache, 78,2 sacramental, -el, 178,8 sacre, 20,1 sacristine, 213 sagacité, 69 sage, 472,1 saie, 4, 434,2 saille, 353 saillir, 340 sain, 275 saindoux, 137,2, 275, 435 Saint-Dremond, 100 Saint-Cyr, 400, Rem. Saint-Eny, 100 Saint-Genest, 463 saint Gétorix, 530 Saint-Laze, 522,2 saint Nectaire, 491,6 Saint-Saëns, 106, Rem. saint Talar, 491,6 saint Teignan, 491,6 saint Tortaire, 491,6 Saint-Tron, 100 sais, sait, 170, 200, 369,4, 472,1 saisir, 7,8 saison, 474,1 salade, 506,1 salamandre, 257 salbinet, 527,2 salep, 67,6 salmis, 503,8 salope, 494 salut, 387 sambleu, 120 Sambre, 496, Rem. samedi, 380, 496, Rem. Sammarçoles, 489,2 samovar, 78,4 San Chamans, 491,6 sancir, 68 sandwich, 76,4 sang, 436,2 sangle, 215,2, 403,1, 431,2 sanglier, 173,2, 215,2, 431,2 sanglot, 215,2, 243 sangloter, 215,2, 243, 518,1 sangsue, 431,1

sans, 215,2 Sanselme, 507,3 San Telmo, 491,6 Saône, 270,1, 414 sapajou, 67,6 sapristi, 120 sarabande, 65,1 sarbacane, 528,2, 529 sarcelle, 245, 391, 399, Rem., 411,s sarcler, 412,2 sarge, 55, 247 Sarmaise, 474,1 sarrazin, 17, 216 sas, 264 satisfaire, 460,7 sauce, 458,2, Rem. saucisse, 458,2, Rem. sauf, 450,1 sauge, 472,8 saur, 99, 188 saumure, 455, Rem. saurai, 369,2 sauvage, 237, 506,1 savane, 65,4 savate, 105 savoir, 89, Rem., 371 savourer, 182 sav'ous, 295,2 sbirre, 43,1 scalper, 76,10 sceau, 265, 347, 435 scel, 347 schlague, 67,2 schooner, 76,8 scier, 198, 299,2 scintiller, 348 scorbut, 46,2 scottish, 76,0 sculpter, 119, 370, 494,8 se, 281,1, 293,2, 395,1 seau, 265 secourir, 184, 512,2 secret, 155 sécurité, 69 sed, 289,8, 395,1 seg, 519,5

seigle, 139,5, 409

seigneur, 229,3, 334, 520 segrairie, 291,2 segrais, 159 seille, 341,s Seine, 258, 410,2 seize, 156, 403,9 séjourner, 184 select, 76.9 selon, 526 semaine, 10,1, 167, 385 semaque, 494 1 sembler, 497,1 semondre, 184, 512.2 semonce, 458,2, Rem. sen, 7,11 sénéchal, 7,8 senestre, 118,4 sénevé, 344 Senneterre, 490 sens dessus dessous, 99 sent, 520,s sentinelle, 43,1 seoir, 264, 299,1 séparer, 89,1 sépoule, 494,1 sept, 97, 369,4 septembre, 369,4 sérail, 528,1 serf, 450,1 serfouir, 403,1, 412,1 serge, 55, 247, 401,2 sergent, 472,s serment, 200, 257, 291, 408 serpe, 246 sesœur, 509 setier, 406,1, Rem., 463 seu, 519,6 sëu. 378 seule fin (à), 528,4, 529 sevrer, 39,1, 369,2 Shakespeare, 66, 116,1 shako, 67,5 shampoing, 76,6 sherry, 76,4 si (sic), 284,2, 417,8 si (si), 284,1 siècle, 165

35*

siège, 165, 400, Rem. sieste, 65.1 sieur, 519,1 siffler, 376,1 signe, 336 signer, 229,2 signet, 335 siller, 403,1 silo 65,5 sindic, 253, Rem. sinécure, 76,10 singe, 472,4 singleton, 76,8 sire, 197, 519,1 sirop, 20 six, 97, 197, 315,4, 406,1. sleeping-car, 76.1 smala, 78,6 smalt, 43,2 smoking, 76,5 snob, 79,9 social-démocratie, 78,8 soda, 76,4 soient, 273,8 soif, 387, 503,s soigner, 229,5 soirée, 118,1 Soissons, 473,2 soixante, 97, 198, 299.2. 406,1 sol, 83 solbatu, 291 soldart, 44, Rem. soldat, 43,1, 44,1, 342 soleil, 10,3, 185, 207,1, 354 solennel, 211,2, Rem. solfège, 67,1 somme (sagma), 12,348, 188,1, 428 somme (somnum), 323,4 sommelier, 359 son, 268 sonate, 67,1 sopha, 67,6 sorbonnagre, 527,2 sorcellerie, 359

sorcier, 12,1094

sosotte, 509 sot, 20 sou, 346, 847 soubresaut, 65,5 soubrette, 68 souci, 458,2, Rem. soucoupe, 463 soudain, 255, 383,2 soudart, 44 1, 342 soudre, 444, 498,1 souffreteux, 528,8 souffrir, 177 soufre, 251,4, 441 soûl, 270,1 soulte, 843 soupçon, 256, 291 souper, 20,6 souquenille, 20,4 351,2 source, 458,2, Rem. sourcil, 354, 369,2 sourdeline, 67,1 sourdine, 67,1 sourdre, 431,2 sourire, 463 souris, 417.s sous-off, 522,2 souvenance, 83 souvent, 395,2 souverain, 494,2 spadassin, 43,3,7 spadille, 65,1 spahi, 67,6 spalt, 67,2 speaker, 76,7 speech, 76,9 spencer, 76.5 spleen, 76,10 sport, 76,s sportsman, 76,3 square, 76, 76,6, 77, 116,1 Staël, 106, Rem. stagnant, 335, 461 starter, 76,8 steamer, 76,8 steppe, 78,4 stock, 76,6,2 stockfisch, 46, 461 stoff, 77

stopper, 76.8, 77 stratagème, 506,2 struggleforlifeur, 76 stuc, 43,2 stylet, 98 su, 371 subroger, 434,1 subtil, 39,2 sud-ouest, 394, Rem. suif, 249, 379.1, 517.4 suis, 517.4 suivre, 197, 411 1, 511,4 supercherie, 43,7 sur, 302, 362, 364,7, 369,2 sûr, 269, 363, 414 Suresnes, 463 suroi, 394, Rem. surplis, 291 sus, 362, 465 suserain, 456, Rem. suspect, 407 suzerain, 456, Rem syllabe, 503,6 symptôme, 370 syntactique, 78 s ta, 137,2, 285,1 tabac, 65,4, 175, 417,2 tabatière, 118,2 tablier, 494,2 tabor, 20,1 tâcher, 406.1 tafia, 67,6 taie, 159, 472.8 taion, 472,8 tain, 261,2 tais, 476,2 taise, 476,1 taisir, 191, 416 taisson, 7,9 talmouse, 291 Talou, 234 talus, 503 s tambour, 503,7 tampon, 503,7, 506,1 tancer, 215,2 tanche, 215,2 tangue, 13,s tante, 509

taon, 378 tapis, 155 tapon, 503,7 tarentelle, 220 targe, 7,2 tarif, 443,1 tarlatane, 827 Tartuffe, 253, Rem. tartuffier, 69 tasse, 20,1 tattersaal, 76,8 taureau, 188 te, 281,1, 293,2 te (tu), 285, Rem. télègue, 78,4 témoigner, 229,5 tempe, 341,2, 361,2 tender, 76,1 tendre, 498,2 ténor, 67,1 tention, 520,8 tercet, 44, Rem. terrain, 222,3 terroir, 268 testa, 522, Rem. tête, 10,1 tête d'oreiller, 580 tétin, tétine, 7,10 téton, tette, 7,10 thème, 233,4 thériaque, 503,6 Thiénot, 520,1 Thierry, 7.12 Thiers, 7,12 Thoisy, 520,2 tialz, 13,8 ticket, 76,6, 77 tiède, 165 tiendrai, 498,2 tienne, 164, 229,8, 334 Tiennette, 261,2 Tiennot, 261,2 tiens, 230,8 tiercet, 44, Rem. tierre, 13,8 Tierry, 7,12 tiers, 164

tieu, 173,3, Rem.

tilbury, 76,1 tillac, 13,8 timbre, 327,2, 497,2 tinrent, 330,4 tisane, 368,1 tison, 474,1 tistre, 499 Titi, 121 Titine, 121 titre, 841,8 toast, 66, 76,9 tocsin, 32, 230,1, 366 Toinette, 520,1 toison, 473,1 toit, 196,1, 407 toldre, 498,1 tôle, 188,2, 376,1 tomate, 65,4 tonlieu, 506,1, 517,2,8 tonne, 12,2 tonneau, 347 tonnerre, 138, 159 tonton, 503,7, 506,1 topinambour, 504,4 tordre, 412,8 torfait, 526 torgnole, 334 Totol, 121 toton, 318,1 Totor, 121, 509 Tototte, 121 toujours, 463 touloupe, 78,4 toupiller, 851,2 tourbe, 20,6 touriste, 76,8 tourment, 179 tournoîment, 271,2 tourtereau, 494,8 tous, 112, 314.1, Rem., 315,4, 465 tout de go, 379,2 traban, 382,1 traditionniste, 76, Rem. trafic, 43,4, 253, Rem. tragi-comédie, 514 trahir, 275, Rem., 279,8, 479, Rem.

trahison, 275, Rem., 279,s, 479, Rem. trailler, 295,1 train, 187,2, 275 traîner, 275 traître, 104,3, 137,2, 275 tram, 522,2 tramail, 245 tramway, 76,1 trancher, 215,2 transcendantal, 78,8 transfert, 98 transfuge, 69 transit, 67,1 travade, 67,4 travail, 245, 354, 382 tré, 450,1 tredame, 520,s trèfle, 139,5, 440 treillis, 529 treize, 156, 403,2 tremblement, 494,2 trembler, 497,1 trémie, 455 tremper, 517,1 tremplin, 220 treschier, 7,6 trésor, 188,1, 504,1 treuil, 518,1 trêve, 233,4 Trèves, 361,2 tri, 522,2 triacle, 260 triacleur, 503,6 tribord, 261,2, 461 tribut, 39,2, 378 tricoter, 461 trictrac, 494,9 trimer, 81, Rem. tringle, 504,1 trink-halle, 78,8 tringuer, 46 trocart, 99 troika, 78,4 trois, 315,4 trompe, 20,5 tromper, 367, Rem. trop, 372,2

trou, 518,8 trou (de chou), 518,1 troubler, 518,1 trousser, 518,1 trouver, 177, 301,1 trouvère, 83 truand, 4 truble, 233,2 trucher, 81, Rem. truck, 76,1,6 truffe, 341,2, 517,1 truie, 204 truisme, 76,10 tu, 285,8 tub, 76,6 Tubeuf, 395, Rem. tudieu, 520,3 tuile, 430, 517,4 tungstène, 67,2 tunique, 503,6 tunnel, 76,6, 77 turban, 342 turbot, 13,8 turbulence, 65 turco, 78,6 turellement, 520,s turf, 76,8 turnep, 76,10 tutoîment, 271,2 tutoyer, 507,1 typo, 522,2, -ote, 315,5, Rem. ulster, 76,5 unir. 226 universal, -aux, 173,8 usine, 440, 456,2 utile, 89 utlage, 20,7 vacarme, 20,6 vagabond, 434,2 vagon, 76,1 vague, 13,s vaguemestre, 67,2, 454 vaigre, 13,3, 67,3 vaillant, 340 vaincre, 217,2, 412,8 vaisseau, 10,8 val, 347

valet, 257 valse, 454 vampire, 67,5 vanille, 65,4 vantail, 215,2 varangue, 13,8, 494,1 varech, 13,8, 494,1 varlet, 257, 462,1 varlope, 46,2 vase, 170 vase, 46,2, 454 vasistas, 67,2 vassal, 4 vaticanaille, 514, Rem. 2 Vaucluse, 347 vaudeville, 347, 529 vaudrai, 498,1 vaurien, 387 vautour, 243 vaut, 173,8, Rem. vautre, 4, 9, 238 vaux (je), 358 vaux (tu), 173,8, Rem. vauxhall, 66, 67,2 veau, 3**4**7 vedette, 43,1 vélo, 522,2 velours, 504,4 vendange, 215,2 Vendôme, 410,2 vendredi, 463,3, 498,2 venelle, 300,1 venger, 255, 393, 401,2 venin, 216 venir, 299,1 Venise, 474,1 ventrebleu, 120 ventouse, 182 ventre-saint-gris, 120 véranda, 67.4 Verberie, 320 verdict, 76,7, 77, 156, Rem. verger, 475,2 vergeure, 119 vergne (verne), 4 vergogne, 229,5, 400, 475,3 vergue, 423,2 véricle, 375,1

verius, 387.2 vermeil, 207,1, 354 vermicelle, 116 5 vérole, 200 verre, 159, 383, 529 verrou, 354 verseau, 107 verste, 78,4 vert, 153, 395,2 vert-de-gris, 529 vertige, 327,2 vertubleu, 120 verve, 375 verveine, 875, 507,1 vespétro, 524, Rem. Vestris, 520,1 veule, 68 veuve, 262,s, 392, 453,s veux, 353 viande, 215,2, 448, 513,8 victoria, 76,1 victuaille, 39,2 vidame, 463,3 vide, 202, 233,5, 455 vider, 382,2 vieil, 165, 341,3, 383, Rem. viendrai, 498,2 vienne, 164, 229.s, 334 viens. 230,s, 299,1 vierge, 327,2 vieux, 354 vif, 450 viguier, 415,2 vilebrequin, 20,6, 454, 521 vilenie, 298,2, Rem. villégiature, 78,1 vingt, 39, Rem. vinrent, 360,4 violettes, d'épargne, 530 violoneux, 364 viorne, 378 virelai, 526 vis, visse, 267 vite, 463,8 vive. 361,2 vizir, 67,6 voient, 273, voire, 83

voisin, 151, Rem., 196,2, 416, 512,2 voiture, 198, 407 voiturin, 67,1, Rem. voix, 97, 417,5 vont, 234 votre, 463 vôtre, 118, 176 voudrai, 498,1 vouge, 4, 472,3 vous, 182, 309 voûte, 104,5 vouvoyer, 507,1

voyelle, 840, 415,1 voyez, 266 voyou, 81, Rem. vrai, 260, 417,2 Vrenne, 261,1 vrille, 504,1 wagon, 76 wambois, 7,2 Wandre, 841,8 warrant, 76,2, 116,1 watercloset, 76,6 waterproof, 76.5 Weber, 141, Rem. whist, 66, 76.s. 451
yacht, 76,s, 116,1
yèble, 479, Rem.
yeuse, 150, 237
Yonne, 489,1
zéph, 522,2
zéro, 20, 309, Rem.
zodiaque, 253, Rem.
zoiseau, 491,5
zoologie, 270,8
Zoteux, 491,5
zouave, zouzou, 78,6, 509

Digitized by Google



